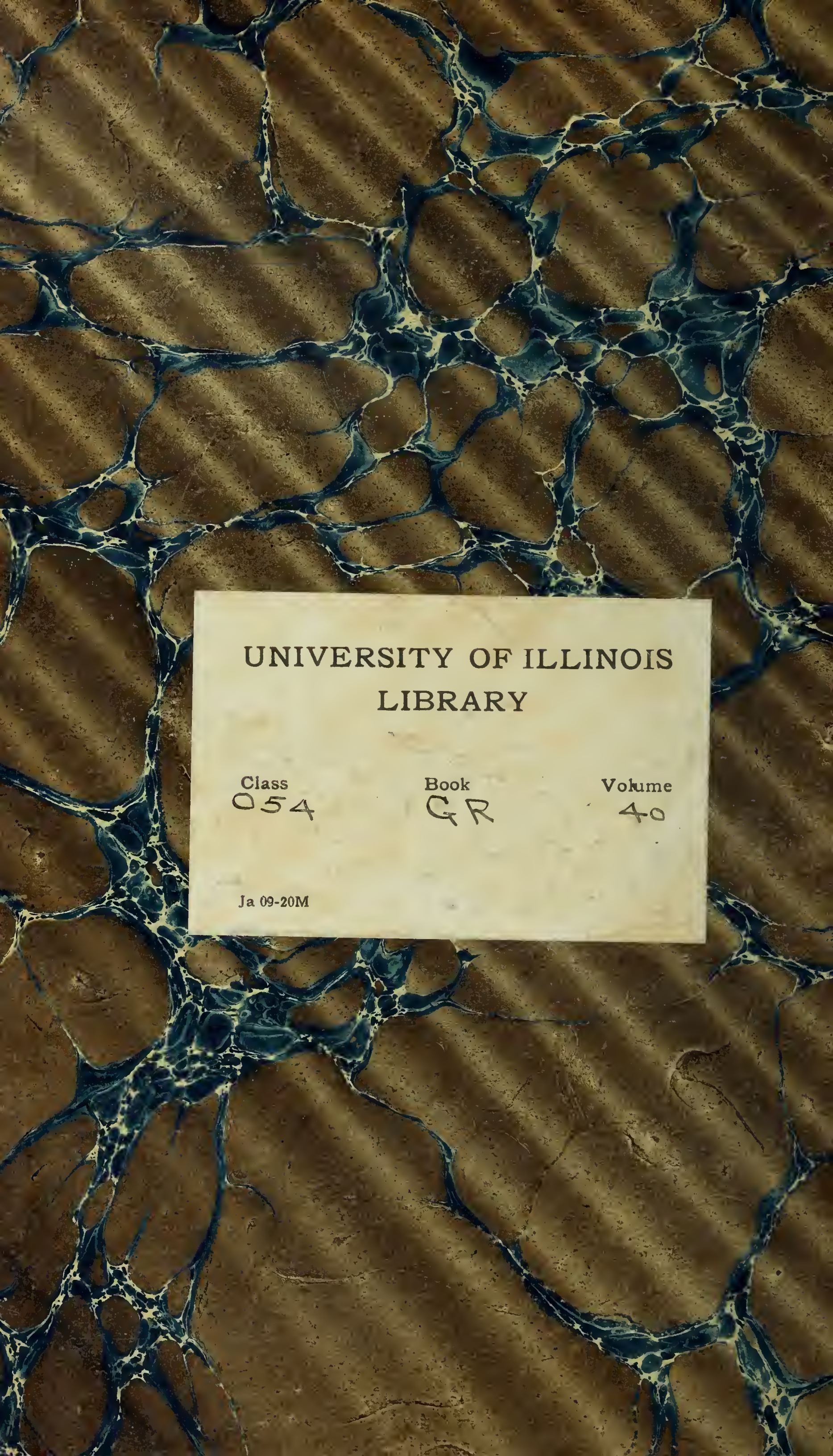
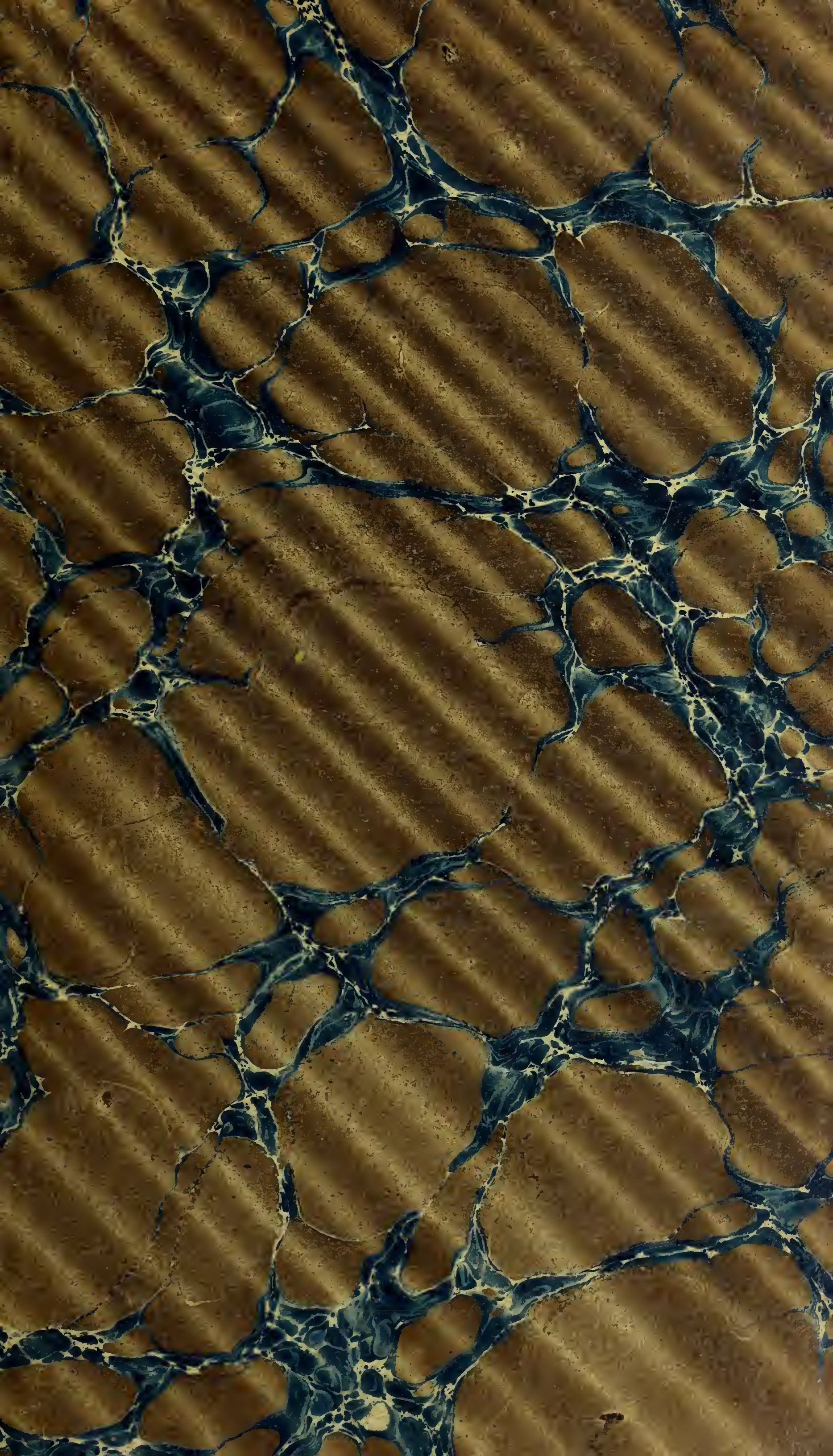






La Grande

Revue

La Grande
Revue

40e Volume.

(3e Volume de la nouvelle Série)

ADMINISTRATION : 9, RUE BLEUE, PARIS (9e Arr.)

TÉLÉPHONE : 230-10

—

1906

Un Poëte Hongrois

“ Vorosmarty ”

La vie d'un peuple, comme celle d'un individu, ne suit pas, dans son développement, une voie courte, égale et nette telle une ligne droite. Lorsqu'il s'est constitué comme organisme, qu'il commence à exister, à titre d'être collectif, qu'il réussit, chaque jour, à disputer sa vie de peuple aux puissances hostiles de la Mort rôdant autour de l'homme ou des nations; lorsqu'il est enfin une force agissante, distincte, pour nos yeux, de la force universelle, il subit cette loi d'oscillation qui semble la règle immuable des phénomènes biologiques. Alternatives de vaillance et de faiblesse; tour à tour exaltation et dépression; poussées de vie qui sont comme l'épanouissement, la floraison de l'être, l'instant où il manifeste toutes les énergies qu'il renferme, puis, périodes quelquefois longues, d'affaissement, de sommeil, et d'un sommeil si profond qu'il semble voisin de la mort.

Ainsi l'homme qui prend conscience de lui-même et mesure sa propre existence connaît ces instants de défaillance

Bibliographie : *Histoire de la Littérature Hongroise*, **Kont. — Histoire générale de la Hongrie, Sayous. — Conférence sur Michel Vorosmarty, A. de Bertha. — Bohême et Hongrie, Saint-René Taillandier.**

et aussi ces retours heureux où, comme une sève généreuse, le sang court plus rapide et plus chaud dans ses rouges artères. Ainsi toute nation qui écrit son histoire y marque, non sans tristesse, ses temps de lassitude; elle y inscrit aussi ses joyeux réveils, où sa vie s'exalte comme un chant de triomphe, plus nouvelle et plus forte, où son horizon a des fraîcheurs d'aube et qu'elle désigne d'un mot fait de jeunesse et d'aurore : la Renaissance.

La Hongrie, comme tant d'autres collectivités, fut contrainte à suivre la ligne sinueuse de son développement. Après avoir connu des jours de gloire, sommets de son existence nationale, s'être enorgueillie de l'ancienneté de sa race et s'être écrié, dans la fierté naïve d'un volontaire isolement : « *Extra Hungarian non est vita* » (On ne vit pas en dehors de la Hongrie); après avoir lutté longtemps contre les forces étrangères : Turcs envahisseurs, qui sans relâche s'exerçaient contre elle, la nation magyare sentit s'user sa résistance, l'engourdissement la saisir d'une façon lente mais progressive, et elle tomba dans une léthargie dant elle ne devait s'éveiller qu'au début du XIXe siècle, après une longue période d'anéantissement.

L'instant fut unique. L'activité se rétablit spontanément, impatiente de s'exercer. De tous côtés des hommes surgirent, cherchant la voie nouvelle, la bonne orientation, l'acte conforme au génie hongrois. D'abord, ils assouplirent la langue, l'outil nécessaire à l'expression de l'idée, le véhicule qui transfère l'âme particulière du peuple-individu. A cette tâche suffirent Dugonics et Nicolas Révai. Puis, l'outil en main, le discours devenu possible, ils s'essayèrent et s'esseyant, ils commencèrent par imiter : les Français avec Barothy, le baron Orczy et Bessenyei; les Allemands avec Kazinczy et Csokonaï et enfin les Latins et les Grecs avec Berzsenyi.

A côté de ceux-là, quelques autres cherchaient une note plus personnelle, plus originale, ils tentaient de se rattacher aux traditions laissées par Zrinyi, le chantre de la *Chute de Sziget*, par Valentin Balassa, le lyrique; c'étaient Alexandre Kisfaludy, qui publia de nombreux poèmes d'amour, son

frère, Charles. dont les types populaires entraient en scène pour la première fois.

Mais tous n'étaient que des précurseurs, l'heure véritable de la *Renaissance Hongroise* ne devait sonner qu'en 1825. Elle date de la Diète qui décida de la fondation de l'Académie Nationale. Alors ce fut vraiment la résurrection parce que les artistes se décidèrent à demander au sol natal les sources de leur inspiration. Ils cessèrent de regarder au-delà des frontières, et c'est dans leur fonds propre, au trésor inépuisable de la légende et de l'histoire autochtones qu'ils puisèrent dorénavant les éléments poétiques dont s'alimenta leur génie.

Trois noms dominent cette période : Michel Vorosmarty, Alexandre Petofi et Jean Arany. C'est au premier que nous consacrerons ces quelques pages.

Contemporain de Széchenyi, l'âme de la réforme hongroise, Vorosmarty seconda de tout son effort celui dont les incessants appels devait tirer la nation de sa torpeur. Esprit délié, intelligence ouverte, âme sincère, patriote ardent, Vorosmarty aborda tous les genres et fit, à la lyre du poëte, vibrer toutes les cordes. Comme citoyen, il sut dire, au moment propice, les paroles décisives et leur prêta l'accent qui devait les porter, comme un trait enflammé, dans les cœurs les plus endurcis et les plus pusillanimes pour les jeter à la lutte nécessaire. Enfin, ce qu'on ne saurait trop proposer, en tous pays, à la méditation de ceux qui vivent en la tristesse du temps présent, Vorosmarty fut l'homme de ses écrits. Il ne frappait pas l'air du bruit de ses paroles, indifférent comme la cymbale retentissante; les joies ou les douleurs qu'il chantait, il les avait ressenties; elles avaient traversé son âme, et c'est tout vibrant de leur émotion qu'il exhala ses plaintes, ses colères ou la douceur de son amour.

L'année 1825 devait marquer pour le poète une date heureuse. Elle vit éclore une de ses plus belles pages : *La Fuite de Zalan* (Zalan Futüsa). Dès son apparition néologues et orthologues furent également ravis. Images, comparaisons, métaphores tout était neuf. Le poëme en dix chants célé-

brait la prise de possession de la Hongrie par Arpàd, la dernière bataille, décisive, dans les plaines d'Alpàr, la fuite de Zalan, le chef des Slaves et des Bulgares coalisés.

Non seulement la forme était belle, mais l'œuvre venait à son heure : les meilleurs esprits commençaient à désespérer de l'avenir; anxieux, ils se remémoraient un passé de gloire qui semblait être sans lendemain. En faisant ce passé présent, le poëte le leur rendait plus cher encore; rappelant les exploits de jadis, il semblait le porte-paroles de l'avenir.

Voici le début de cette pièce :

LA FUITE DE ZALAN

Gloire de nos aïeux, où t'attardes-tu dans la brume nocturne ? On vît s'écrouler des siècles et, solitaire, tu erres sous leurs décombres dans la profondeur, avec un éclat s'affaiblissant ! Au-dessus de toi ce sont des nuages épais et les contours privés de couronne de l'oubli affligé qui s'étendent.

Où est celui qui, prêtant ses lèvres hardies aux accents guerriers, aurait la force de réveiller l'abîme tumultueux et aveugle et d'évoquer dignement, après tant de lointains siècles, la figure d'Arpàd, le chef vêtu de peau de panthère, ainsi que l'impétuosité de son peuple, destructeur des armées ? Où est-il donc ? Ah ! innombrables sont ceux qui se détournent silencieux : leur cœur est la proie du sommeil et l'antique gloire s'endort avec eux ! C'est maintenant l'époque de l'impuissance, et ce sont des enfants plus prompts à s'amollir qui ont été engendrés par des pères plus robustes et plus pieux.

Une année semblable me fit naître, — le jour consacré au repos — moi, descendant tardif, dont les yeux juvéniles se suspendirent d'abord à la beauté passagère de la jeune fille, et qui, en changeant les chants de ma joie, à cause d'elle perdue, en soupirs, assiégeais vainement le ciel et la terre avec mes plaintes.

Mais les jours agités de la jeunesse étant passés, je sens pouvoir me fier à mes forces : des pensées grandioses traversent en éclairs mon être, sur Uguèk le victorieux, sur Almoche le chevaleresque, et sur son fils altier, Arpàd, le chef vêtu de peau de panthère.

O patrie ! m'écouteras-tu ? Est-ce que mes paroles seront écoutées par tes fils aux intentions élevées et puissantes.

La nuit arrive, les hauteurs se couvrent tristement de noir, la vie se dis-

pose au repos, et elle a pour couche la moitié de la terre. Mais je me sens éveillé par le souci des belles actions du passé. Devant mon âme rayonnante je vois fendre l'air par des lances ornées de fanions et par des lames de sabre : il éclaire et tonne sur le champ de bataille. Je vois au premier rang des hommes vêtus de peau de panthère et des jeunes guerriers fougueux se presser pour mourir ou tuer. Je vois ton drapeau, Boultehou, et mes yeux se noient dans des flots de larmes !

En 1827, Vorosmarty écrivait la *Vallée Enchantée* (Tündervolgy) qui reste encore au premier rang des productions de la littérature hongroise. *Cserhalom*, de la même époque est encore une épopée nationale. *Cserhalom* est le nom de la colline de Transylvanie où les Cumans furent battus, en 1070, par le roi Salomon. Le duc Ladislas, qui fut plus tard le saint roi de Hongrie, s'y distingua particulièrement. Au milieu de la bataille, il voit une jeune femme hongroise emportée par un Cuman. Il poursuit le ravisseur, le tue en combat singulier et délivre la prisonnière.

Fixé définitivement à Pesth, en 1824, Vorosmarty entra en relation avec le cercle de Charles Kisfaludy, l'*Aurora*. Il y fut vite reconnu pour chef. Puis il se mit à la tête d'un journal mensuel : *Le Dépôt de la science* (*Tudomanyos Gyujtemeny*). Cette publication dura vingt-cinq ans environ et réunit les travaux des Hongrois les plus distingués. Non seulement elle fut profitable aux sciences, mais elle contribua à répandre dans le pays l'instruction et le goût des lettres. Vorosmarty y écrivait des critiques littéraires qui sont des pages de premier ordre.

Vorosmarty prit également part, avec deux de ses amis, Toldi et le poëte Bajza à la rédaction de l'*Athenæum*, journal littéraire qui obtint un succès mérité.

En 1830, l'Académie hongroise s'établît à Pesth et le poète devint un de ses premiers membres. Il ne tarda même pas à en être nommé secrétaire. Il y obtint plusieurs prix qui lui permirent de vivre modestement.

Cependant Vorosmarty n'était pas encore, ce qu'il devait devenir, un poète national ; sa renommée ne dépassait pas un cercle restreint, formé par l'élite de la nation, la masse populaire n'était pas encore à lui. Son nom ne devait lui

parvenir qu'après l'apparition de sa poésie : *Sjozat*, véritable « acte de foi », attestation d'amour adressée à la divine Patrie. L'enthousiasme fut inouï. L'*Acte de Foi* (1) devînt l'hymne national. Mis en musique par le compositeur Benjamin Egressy, ces strophes brûlantes furent bientôt dans toutes les bouches parce qu'elles étaient dans tous les cœurs :

SJOZAT (*Acte de Foi*)

Soi inébranlablement fidèle à ta patrie, ô Magyar ! Maintenant ton berceau, et plus tard ta tombe, elle te protège et elle t'ensevelit.

Dans l'univers immense il n'y a pas de place pour toi en dehors d'elle ; que la main du sort te bénisse ou te frappe, c'est ici que tu dois vivre et mourir !

C'est la terre où tant de fois a coulé le sang de tes pères, à laquelle mille années ont attaché chaque nom sacré.

Ce fut ici que combattirent, pour se créer une patrie, les armées du valeureux Arpàd ; ce fut ici que les bras de Hunyad brisèrent le joug de l'esclavage.

Liberté ! tes drapeaux ensanglantés se déployèrent souvent ici et ce fut les meilleurs parmi les nôtres qui succombèrent pendant les longues luttes.

Et à travers tant d'adversités, après tant de discordes, quoique réduite en nombre, mais sans être dòmptée, c'est maintenant une nation qui vit dans cette patrie.

Et patrie des peuples, univers immense ! elle s'adresse à toi la tête haute ! mille années de souffrance demandent la vie ou la mort.

Il est impossible que tant de cœurs aient vainement répandu tout leur sang et que tant de dévouements se soient inutilement usés.

Il est impossible qu'esprit, force et bonne volonté puissent s'épuiser vainement sous le poids d'une malédiction.

Elle viendra encore, il faut qu'elle vienne, cette époque plus heureuse que réclame la prière fervente de millions de lèvres.

Ou bien elle viendra, s'il faut qu'elle vienne, la mort grandiose, quand ce sera dans un pays inondé de sang que se feront les funérailles !

Quand ce seront autant de peuples qui entoureront le tombeau où disparaîtra une nation et que les yeux de milliers d'hommes verseront des larmes sur elle...

Sois inébranlablement fidèle à la patrie, ô Magyar ! c'est elle qui te

(1) Le *Sjozat* est désigné dans certaines traductions sous le nom : l'*Appel*, mais le mot : *Acte de Foi* paraît mieux convenir à son caractère.

vivifie, et, si tu succombes, ce sera sa terre qui te couvrira. Dans l'univers immense il n'y a pas de place pour toi en dehors d'elle; que la main du sort te bénisse ou te frappe, c'est ici que tu dois vivre et mourir !

Quelques mois plus tard Vorosmarty laissait encore parler ses sentiments patriotiques. Il s'adressait cette fois aux femmes de l'aristocratie magyare et sous le titre de : *La mère délaissée*, il leur montrait la Patrie pleurante de leur défection ou au moins de leur indifférence. Voici le début de cette pièce :

Je connais une douce mère, hélas ! délaissée, qui en s'abandonnant au chagrin, se consume, dédaignée, évitée par ses filles, bien qu'avec affliction elle leur parle ainsi en mère fidèle : « O ! venez dans mes bras, mes enfants jolies, mes mains vous attendent pour vous bénir. O ! approchez-vous de votre mère, elle se consume dans une solitude horrible ! O ! venez sur mes genoux, mes enfants, tant que mes chaudes larmes ne sont pas taries ! »

. . . .

Et le poëte frappe durement lorsqu'à la fin il s'écrie :

Le portrait de cette mère affligée est ton portrait, ô Patrie ! Avoir des cœurs de marbre est la malédiction qui pèse sur tes femmes !

Cependant, le système gouvernemental de M. de Metternich devenait chaque jour plus lourd aux Magyars et ils le supportaient avec d'autant plus d'impatience que les idées nouvelles, semées par des patriotes ardents, comme Vorosmarty, les pénétraient davantage. Un souffle de liberté venait aussi de la terre française où s'achevait la Révolution de 1848. Peut-être fit-elle éclore, un peu plus tôt, et comme contre-coup, le mouvement hongrois. On avait pu le pressentir et le poète avait déjà adressé à la cour de Vienne, de plus en plus oppressive, des paroles où sous la fierté grondait une sourde révolte. Il s'agissait de bâtir à Pesth un palais pour le Parlement hongrois — en magyar : la Maison du Pays — et le gouvernement de Metternich souleva toute espèce de difficultés pour faire échouer ce projet. Alors l'auteur célèbre du *Szozat*, indigné de tant de perfidies,

lança la diatribe suivante dans le public, après l'avoir déclamée lui-même dans le cercle le plus influent de la capitale (1).

LA MAISON DU PAYS

Le pays n'a pas de maison, parce qu'il n'est pas la patrie de ses fils. Il n'est qu'une arène où s'agite la race orgueilleuse qui, dilapidant sa fortune et son sang, s'y épuise. Et quelle honte ! il va encore voter au son du tambour indifféremment pour le mal et pour le bien. Il est le maître et l'esclave de plusieurs millions d'individus qui le haïssent ou lui préparent des embûches: il est tyran et valet en une seule personne, qui n'est pas d'accord avec elle-même. Et la race étrangère l'envahit avec son esprit d'acier et son cœur de glace; elle s'infiltre dans son sang chaud et la Nation est là glacée, saisie par une douleur sourde et engourdissante. Il n'y a pas un seul mot à l'unisson sur les lèvres des patriotes, il n'y a pas un seul acte provenant de l'arbre de vie de la nation devenue unie !

Le pays n'a pas de maison ! Pourquoi ? Il fut un temps où l'on se levait quand on prononçait son nom, où l'on donnait pour lui ce qu'il demandait : de l'or et du sang à foison sans chercher dans des mots pompeux ce qui se trouve au fond des cœurs. Maintenant la paix s'étant installée ici à demeure, une guerre sanglante n'y faisant plus ses ravages, il pourrait briller pour lui un jour heureux comme pour la mère dont la figure rayonne de joie parmi ses enfants; mais ce sont l'opprobre et le deuil qui couvrent sa tête. Persécutée en cachette, c'est comme un hôte qui n'est pas invité qu'elle se faufile dans sa propriété misérable et inhospitalière où l'on ne connaît son nom que défiguré et comme une malédiction (2). Son nom est : sers et n'aie pas de récompense; son nom est : donne de l'argent, mais sans savoir pourquoi; son nom est : meurs pour le profit d'un autre ! Son nom est honte, son nom est blasphème; voilà ce qu'est devenue votre patrie hongroise !

Devenu homme politique, Vorosmarty sut faire son devoir. Envoyé à la Diète, et bien qu'il fût accusé de tiédeur par le parti exalté qui comptait, lui aussi, un poëte : Petofi, il se retira avec l'Assemblée à Debreczen lorsque les Autrichiens se furent emparés de la capitale. Ce n'était là que le début de jours plus sombres encore. A la capitulation de Vilagos, la Hongrie succombait sous les forces unies de la Russie et de l'Autriche. Tant d'efforts de bonne volonté, tant de cou-

(1) Michel Vorosmarty. A de Bertha.

(2) Allusion à l'emploi de la langue allemande devenue obligatoire.

rage, un si ardent amour de la patrie étaient écrasés par le nombre. Ce fut un désastre qui semblait une mort. Comme si jamais un peuple héroïque pouvait mourir.

Vorosmarty, comme tant d'autres chefs, tenta d'échapper aux poursuites de ses ennemis et avec son fidèle compagnon, Bajza, il gagna le nord de la Hongrie. Souvent il dut se cacher dans des huttes de forestiers. Sous ces humbles toits il abritait, quelques moments, son infortune et sa douleur avant de reprendre sa route de fugitif.

Après avoir erré ainsi quelque temps, il crut préférable de se livrer lui-même aux mains des vainqueurs. Enfermé, puis gracié quelques mois après, il se retira dans une profonde solitude, savourant la cruelle amertume d'un incurable désespoir. Toutes ses patriotiques espérances anéanties; plus dure que jamais la domination étrangère pesant, de son poids lourd, sur sa malheureuse patrie !... A ces angoisses se joignaient des soucis personnels : la détresse, la maladie.

Trois ans, il resta ainsi, silencieux, vaincu, non résigné. Mais de fidèles amitiés veillaient, d'affectueuses insistances parvinrent à le ramener un peu dans la vie, à lui donner le courage d'un dernier effort. Il demanda au travail d'éloigner sa pensée de ses persécuteurs et entreprit une traduction complète des œuvres de Shakespeare à laquelle il songeait déjà dans des jours meilleurs. Cette tâche, il ne devait pas l'achever.

Avant que, pour la dernière fois, ses yeux ne reflétassent le ciel de sa patrie, Vorosmarty lui adressa encore un chant. Chant d'amertume, de brûlant regret, évocation de désastres que vient adoucir cependant, dans la strophe finale, un prophétique espoir. Prescient, au seuil de l'éternité, le poète contemple les jours à venir : meilleurs, presque joyeux, ils se succèdent devant lui. Alors le calme rentre en sa pauvre âme souffrante. Tranquillisée, elle laisse s'épanouir en elle l'émotion consolante des futures allégresses et dans la paix ineffable commence la douceur de son dernier sommeil.

LE VIEUX TZIGANE

Attaque un air, Tzigane, tu en as déjà bu le salaire — ne balance pas inutilement ton pied. Que valent les soucis à l'eau claire et au pain sec : allonge-les avec du vin dans la coupe morose. C'est toujours ainsi que la vie s'est écoulée : tantôt en grelottant, tantôt en brûlant à flammes. Attaqueto n air ! Qui sait jusques à quand tu pourras l'attaquer ? Quand deviendra gourdin l'archet aux crins usés ?... Le cœur et le verre sont remplis de peines et de vin : attaque ton air, Tzigane, et ne te soucie pas des soucis !

Que ton sang bouille comme les flots d'un tourbillon ; que ton cerveau s'ébranle sous ton crâne ; que tes yeux brillent comme les lueurs d'une comète et que tes cordes résonnent plus violentes que l'ouragan. Durement comme la chute de grêlons, la semence des hommes est anéantie ! —Attaque ton air ! qui sait jusques à quand tu pourras l'attaquer ? Quand deviendra gourdin l'archet aux crins usés ?... Le cœur et le verre sont remplis de peine et de vin : attaque ton air, Tzigane et ne te soucie pas des soucis !

Apprends sa chanson de la tempête sonore, comment elle geint, hurle, sanglote, pleure et gronde, arrache les arbres, brise les vaisseaux, étouffe la vie et tue fauves et hommes. Une guerre sévit maintenant dans l'univers, faisant trembler en terre sainte le tombeau de Dieu. — Attaque ton air ! qui sait...

. . . .

La planète obscure, cette terre misérable, qu'elle se roule dans son jus amer, qu'elle se purifie de tant de crimes, de boues et de la fureur des chimères. Au milieu de l'ouragan, que l'arche de Noé arrive enfin, renfermant dans son flanc un monde nouveau ! — Attaque ton air ! Qui sait jusques à quand tu pourras l'attaquer ? Quand deviendra gourdin l'archet aux crins usés ? Le cœur et le verre sont remplis de pensées et de vin : attaque ton air, Tzigane, et ne te soucie pas des soucis !

Attaque !... Et non cependant : laisse les cordes en paix. Un jour, il y aura encore des fêtes dans ce bas monde ; quand le courroux de la tourmente sera fatigué et que la discorde aura péri sur les champs de bataille : ce sera alors que tu devras attaquer ton air avec enthousiasme, afin que les dieux eux-mêmes y trouvent du plaisir. Reprends alors ton archet et que ton front assombri s'éclaire. Que ton cœur soit rempli du vin de la joie et qu'en attaquant ton air tu ne te soucies plus des soucis du monde.

Vorosmarty s'éteignit à Pesth, le 19 novembre 1856, entouré de sa femme, de ses trois enfants, du grand Hongrois,

François Deàk, son ami préféré, et du publiciste Kemémy.
La nation lui fit des funérailles somptueuses. Ce fut un acte de gratitude, l'adieu reconnaissant adressé au chantre national, et aussi une protestation contre le régime tyrannique qui opprimait la Hongrie. La réponse gouvernementale ne se fit pas attendre. On supprima les journaux qui avaient paru encadrés de noir. Mais l'élan était donné, une souscription nationale fut ouverte en faveur de la veuve et des enfants du poëte. Un autre hommage lui était dû. Un monument devait perpétuer les traits de celui dont le cœur avait toujours battu à l'unisson des cœurs magyars. Une statue fut élevée dans Albe Royale à Vorosmarty.

Nous n'aurions pas complètement esquissé la figure d'artiste que fut Vorosmarty, si nous ne parlions de l'influence qu'il exerça sur le théâtre hongrois. Il a deviné quel puissant moyen d'action était le drame sur l'esprit du peuple, aussi a-t-il poursuivi, sans relâche, par la parole et par la plume la fondation d'une scène nationale à Pesth. Son rêve fut réalisé en 1837. Il salua l'évènement, auquel il avait contribué, par une sorte de poésie-prologue qui servit d'ouverture : *Le Réveil d'Arpàd*. Il y mettait le théâtre magyar sous la protection du conquérant même de son pays.

Nous ferons une place à part pour un de ses plus beaux poèmes dramatiques : *Csongor et Tünde*. C'est un conte fantastique très populaire, très lu et très connu, transporté à la scène. Csongor et Tünde, deux êtres surnaturels, se cherchent dans un commun amour, mais la vieille sorcière, Mirigy, empêche toujours leur réunion. Csongor lutte contre mille obstacles, essuie mille épreuves, jusqu'à ce qu'il trouve enfin sa bien-aimée sous l'arbre enchanté. Aucun poème dramatique hongrois n'est écrit d'un style aussi étincelant que celui-ci, il contient des chœurs dont les expressions poétiques, les images chatoyantes sont intraduisibles. Cette forme poétique rappelle les pièces de Caldéron ou le *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare. C'est un vrai régal pour l'oreille que les amateurs de beau langage entendent encore de temps

en temps sur la scène du théâtre national de Budapest (1)

La note humoristique se trouve également chez Vorosmarty. Avec la chanson de Foth, il a créé un genre nouveau : la chanson à boire, non pas violente, débordante d'une gaîté un peu lourde, mais plutôt sérieuse avec un arrière plan de tristesse où se devinent, ombres toujours présentes, les soucis de la Patrie.

Douze contes poétiques ne doivent pas non plus être oubliés.

Un des plus gracieux est celui de la *Belle Ilonka*. Le sujet est une aventure du roi Mathias Corvin. La jeune fille ignore la qualité de celui qu'elle aime. Lorsqu'elle apprend qu'il est roi, comme une fleur fraîchement épanouie se fane sous la morsure du soleil, ainsi se fane Ilonka sous la blessure cuisante de son premier amour. Elle s'incline « semblable au lis qui s'éteint » et meurt à la lumière du jour.

Il est impossible, on le conçoit, de résumer en quelques pages l'œuvre de toute une vie, d'en donner la valeur ou même seulement l'idée. A peine, de Vorosmarty, pouvons-nous offrir ici quelques extraits, fleurs cueillies au jardin de son âme, et qui apportent comme le parfum pénétrant de cette poésie si riche, si variée, si délicieuse.

Les plus exquises, parmi celles que nous voulons encore moissonner, sont peut-être les dernières.

Le *Livre de la Pauvre Femme* est un récit dédié à sa mère, qu'il chérissait.

LE LIVRE DE LA PAUVRE FEMME

Une pauvre femme — Dieu sait si elle a un seul ami sur cette terre — vieille, malheureuse et privée de tout appui, est seule dans le logis silencieux. Elle n'est pas en deuil ; son deuil remonte bien haut, à la mort de son bon mari ; et cependant sa robe est noire, car les couleurs répugnent à son cœur. Elle n'a rien à faire — qu'aurait-elle à faire ? Pour une dînette il ne faut pas de valet, et pour convives elle n'a personne que les souvenirs du passé. Celui qui est seul pour regarder dans le plat n'y trouve rien pour se nourrir ; ses pensées sont plus nombreuses que ne sont ses bonnes

(1) Littérature Hongroise. Kont.

bouchées. Elle pense aux temps écoulés, aux temps à venir, aux jours heureux et aux jours malheureux, et, les deux parts égales, les chagrins et les mets, la fatiguent promptement.

Ah! il n'en était pas ainsi jadis, avant qu'elle s'habillât en costume de veuve : de l'office et de la cave pleines elle avait les clefs toujours à la main, et pour le pauvre et pour le fortuné on tenait la cour et la maison ouvertes. On n'avait pas besoin d'inviter des hôtes : ils arrivaient d'eux-mêmes pour louer l'eau, gaspiller le vin et ne pas épargner le maître de la maison. Le mendiant, envoyé par Dieu, y a souvent frappé aussi, et, de ce qu'il en a emporté, la foi ne s'est pas amoindrie dans son âme : ce n'était pas de l'argent froid, donné avec une froide mine, mais le don consistait en aliments. Et s'il se présentait quelquefois le cas, bien rare, qu'il n'y eût pas d'hôtes, la maison n'en restait pas moins habitée, car la bénédiction de Dieu y était nombreuse : une foule d'enfants y jouèrent et s'y battirent à droite et à gauche et, pour les soins de la mère, donnèrent en échange beaucoup de préoccupations et de joies.

Mais, hélas! elle n'a eu que du chagrin depuis la mort du maître : ses enfants se sont dispersés, qui au levant, qui au couchant, et la pauvre femme est restée délaissée comme l'arbre qu'on dépouille de ses fruits.

Les années s'écoulent et elle reste cependant, tantôt pleine d'espoir, tantôt découragée. Elle vivote péniblement de son petit avoir et si parfois son sort s'améliore, elle ne sait pas encore être économe : si elle a quelque chose, il en revient une part aux autres; mauvaise habitude contractée dans des temps meilleurs de partager ses petites provisions — afin qu'elle ne voie pas des larmes — aussi se trouve-t-elle souvent gênée.

Maintenant elle se tient assise devant sa table et elle parcourt son livre de prières. Son livre est intitulé « Jardin de Roses », où poussent des roses de sainteté. Vieil objet vénérable mais usé, que ne tiennent plus en entier que la bonne volonté et quelques fils détendus tellement on s'en est servi. Et voilà que l'on frappe et que la bonne vieille Sarah entre en toussotant.

— Dieu vous bénisse, Madame. C'est vraiment à la maison que l'on est le mieux maintenant. Vous faites bien de ne pas sortir; je me suis presque noyée dans la boue.

— Que m'apportez-vous de bon, tante Sarah?

— Mon Dieu! je serais bien heureuse de vous apporter quelque chose. Mais je viens plutôt avec une supplique, si vous ne m'en voulez pas. Les temps sont maintenant si durs pour les pauvres! Il vaudrait mieux qu'ils ne soient pas de ce monde. Je voudrais vous demander un livre de prières; croyez-moi, il me ferait beaucoup de bien. S'il est déjà presque impossible de manger son content, si l'on n'a pas suffisamment de pain, au moins que l'on vive de la parole de Dieu, afin que notre pauvre âme puisse être entretenue par la prière. Ici je sais qu'il y en a beaucoup : donnez-m'en un, pour l'amour de Dieu!

— Bonne créature! répondit la veuve : je n'ai qu'un livre seulement, que voici. Mais puisque vous en avez tant envie et que votre bonheur en dépend, prenez-en la moitié de bon cœur, je me contenterai du reste.

Et, donnant une moitié et gardant l'autre, elle partagea son livre en deux.

Maintenant les deux bonnes vieilles, pour ne rien omettre en vue de leur salut, prient soir et matin dans des moitiés de livre, mais avec des cœurs entiers, et s'il y a un Dieu dans le royaume des cieux, ce n'est pas inutilement qu'elles prient.

Un chant, plus intense et plus tendre, est celui que Vorosmarty exhale vers sa bien-aimée : cette douce Laure de Csajaghy, qui devint sa fidèle compagne. C'est en 1841 qu'il la connut et qu'il éleva vers sa beauté le désir de son cœur. Mais, déjà si lourd de soucis, il craignait d'avouer son amour à cette belle jeune fille. Troublée, émue, inquiète, son âme d'artiste, comme celle des Berlioz, des Schumann, chanta le psaume de sa délicieuse souffrance. C'est à cette heureuse période de sa vie que nous devons la page suivante :

A UNE RÊVEUSE

Où plonges-tu le regard de tes beaux yeux? — Que cherche-t-il dans le vague lointain? Est-ce la sombre fleur des temps écoulés sur laquelle tremble une larme de la désillusion?... Est-ce que, pour te hanter, c'est la vision d'évènements redoutables qui s'avance vers toi de la brume opaque de l'avenir?... As-tu cessé de te fier aux présages de ton sort parce qu'une fois ils t'ont fait tromper de chemin?... Regarde le monde : il se compose de millions d'hommes, cependant il y en a si peu qui soient vraiment heureux! C'est la rêverie qui fait tort à notre existence : louche, elle s'oriente sur des ciels peints. A l'aide de quels moyens l'homme pourrait-il posséder le bonheur? A l'aide de l'or?... De la célébrité?... Des plaisirs?... Quand ils sont en abondance, l'insatiable ne saura que s'y noyer sans apprendre ce que c'est que la joie du cœur. En voulant cueillir des fleurs, on ne dépouille pas tout un parterre de roses; en désirant voir, on ne fixe pas le soleil. Poursuivis inconsidérément, les plaisirs s'évanouissent : il n'y a que le modeste pour ne pas être torturé par la réalisation de ses vœux. Celui qui a la bonté au cœur, la noblesse à l'âme — chez qui la soif de vivre n'a pas disparu, qui n'a pas été ensorcelé par l'orgueil, les désirs immodérés et les splendeurs, peut seul trouver sa patrie sur la terre.

O! non, ne sonde pas l'horizon de tes désirs : le monde entier ne pourrait nous appartenir. Nous ne devons appeler vraiment nôtre que ce que peut renfermer notre cœur. Le passé et l'avenir forment une mer immense pour un foyer si restreint; des lumières mortes et des châteaux de brouillard flottent sur ses vagues et la paix de l'âme sursaute effarouchée de leur bruit.

Si quelque chose peut t'attacher au présent, si tu as de quoi t'émouvoir, à quoi penser et quoi aimer, reste dans le milieu où le bonheur t'invite et ne le cherche pas au loin plus complet, mais décevant. Ne vends pas le possible pour de la monnaie de songe, que dans la main tu presses vainement : la meilleure part d'une félicité longtemps attendue se dépensera en peines si tes bras ne s'ouvrent qu'à des illusions flatteuses.

Ramène donc, oh! ramène le regard de tes beaux yeux; qu'il nous revienne comme un oiseau envolé qui s'en retourne à la branche familière, quoiqu'il ait été tenté par la verdure de toute une forêt. Reste parmi nous avec tes yeux juvéniles; fais éclore la joie sur le visage de ton ami, et si tu es devenue son soleil, ne le prive pas de son beau midi, ne lui donne pas, pour le remplacer, des peines et des larmes,

Plus brûlante, plus passionnée, véritable cantique d'amour, est la prière intitulée *Extase*. Toute parole affaiblirait sa beauté.

EXTASE

Pour ton amour, je détruirais mon cerveau avec toutes ses pensées, ainsi que les contrées chéries de mes rêves; je mettrais mon âme en lambeaux pour ton amour!

Pour ton amour, je me ferais arbre sur le sommet d'une roche; je me vêtirais de son vert feuillage; j'affronterais la colère de la foudre et de l'ouragan et je mourrais dans l'hiver de chaque année pour ton amour!

Pour ton amour, je me ferais pierre écrasée par des Alpes : là je brûlerais dans le feu des volcans avec une douleur inextinguible et souffrant muet pour ton amour!

Pour ton amour, je redemanderais à Dieu les lambeaux de mon âme, je les parerais avec des vertus plus glorieuses, et, joyeux, je te l'offrirais pour ton amour.

Nous ne saurions terminer ces pages sans adresser nos plus sincères remerciements à M. A. de Bertha, un des membres les plus distingués de la colonie hongroise, hôte de la France depuis de longues années déjà. Tout enfant,

M. de Bertha connut Vorosmarty, et il a gardé le souvenir, nous devrions dire le culte, du grand poète national. C'est lui qui, en 1900, organisa la fête commémorative, si émouvante, de la naissance du chantre hongrois; il y prononça une chaleureuse allocution, éloge de Vorosmarty. Aujourd'hui, il nous a permis d'user de ses traductions, fidèles et consciencieuses, qui, mieux que tout commentaire, attireront à l'immortel poëte magyar la profonde sympathie de nombreuses âmes françaises.

M. Daubresse.

La Société française en 1814

LA DÉCHÉANCE DE NAPOLÉON. — LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Talleyrand s'était engagé à faire ratifier par le Sénat les décisions arrêtées en son hôtel de la rue Saint-Florentin. Sur cent quarante membres, qui composaient ce grand corps politique, dégradé par sa dépendance servile aux volontés de l'Empereur, on en comptait quatre-vingt-dix à Paris, en ce moment-là. Aucun, certes, n'était pressé de se compromettre; les événements n'étaient point assez décisifs. Les Alliés occupaient la capitale; mais Napoléon, à Fontainebleau, entouré de sa garde, de ses maréchaux, des troupes qui affluaient en ce lieu, ne pouvaient-ils pas chasser l'ennemi, l'accabler dans une bataille suprême et ressaisir le pouvoir? Alors, que serait-il advenu de ceux qui l'auraient trahi? Talleyrand, pressentant ce raisonnement ombrageux, les fit adjurer, le matin du 1er avril, de se rendre à la convocation qu'il leur adressait. Pastoret était introuvable et ne fut découvert qu'après cinq heures d'investigations. Enfin, à quatre heures du soir, soixante-quatre sénateurs se trouvaient présents dans la salle des séances (1). Le premier

(1) L'abbé de Pradt a raconté que M. de Talleyrand était entré au Sénat avec deux discours différents; l'un écrit par lui, de Pradt, l'autre par un personnage qu'il ne nomme pas. Si le prince de Bénévent lût le projet de l'archevêque de Malines, ce ne fut pas, ajoute ce dernier, par un motif quelconque de préférence, mais uniquement parce qu'il porta la main dans la poche gauche, au lieu de la mettre dans la poche droite : de Vaulabelle, t. I, p. 324.

acte de tous ces personnages, venus en leur costume de cérémonie, mais conversant en groupes, sans gravité, sans solennité autour du bureau de leur président, fut d'accepter le gouvernement provisoire, tel que Talleyrand le leur proposa. Il s'en était réservé la présidence. Les autres membres étaient le duc de Dalberg, bien connu ; le comte François de Jaucourt, un descendant de Duplessis-Mornay par les femmes, un des amis de M[me] de Staël (1); le général de Beurnonville, un renégat, comme Talleyrand, jadis républicain exalté, livré aux Autrichiens par Dumouriez, ensuite ambassadeur du Consulat à Berlin et à Madrid, sénateur et comte de l'Empire (2); enfin l'abbé de Montesquiou, le confident zélé de la petite cour d'Hartwell, à qui Louis XVIII devait confier le ministère de l'Intérieur. Cette acceptation n'avait rien de compromettant. Ce n'était pas tout. Alexandre avait demandé que le Sénat consentît à élaborer une nouvelle constitution, qui devait être le fondement du gouvernement futur. Etait-ce possible en quelques heures objectèrent quelques sénateurs. L'assemblée indiqua seulement, à grands traits, les règles fondamentales du gouvernement libéral qu'elle désirait, et, en premier lieu, la garantie pour les sénateurs de leur place et des honneurs qu'elle procurait;

(1) De Vitrolles (t. II, de ses *Mémoires*, p. 36), apprécie ce personnage de la manière suivante : « Ardent à suivre les premiers entraînements de la Révolution, le comte François de Jaucourt s'arrêta devant ses excès. Il était de ceux qui tiennent la balance égale entre le bien et le mal et s'effrayant de tout ce qui leur paraît extrême... Il affronta tous les dangers à l'Assemblée législative pour défendre le roi et ses ministres; d'un autre côté, il se porta à l'occasion, le défenseur de M. de Lafayette. En butte aux vengeances révolutionnaires, M. de Jaucourt avait été sauvé des prisons, au moment des massacres de septembre par le zèle de M[me] de Staël. Il se retira dans les montagnes de la Suisse, pour que son exil ne le confondît pas avec l'émigration. M. de Talleyrand le fit rentrer après le 18 brumaire, et employa son crédit à le placer au Tribunat et au Sénat. M. de Jaucourt était considéré comme un des chefs de l'église protestante. Il en avait la mielleuse douceur sous laquelle souvent se cache leur sécheresse, mais il n'en avait pas la rigidité. »

(2) Beugnot, en ses *Mémoires* (t. II, p. 260), parle de lui en ces termes : « Pierre Niel, marquis de Beurnonville est mort au sein des dignités qui sont réservées aux plus éclatants services ; et pourtant, il n'était que fils d'un laboureur de Champigneule, village de Champagne. Il fut élevé par l'abbé de Clairvaux et destiné à la prêtrise. Trop dissipé, il fut congédié du séminaire et devint clerc de procureur, puis s'engagea dans un bataillon colonial pour l'Ile de France. Il y épousa une veuve courtisée par M. de Soulhac, le gouverneur, et il revint en France avec trois cent mille francs, somme avec laquelle il acheta une charge de sous-lieutenant dans la garde des Cent-Suisses du Comte d'Artois. La République et la guerre achevèrent son élévation. »

la liberté des cultes et de conscience, la liberté de la presse, ne furent inscrites qu'au dernier paragraphe. Ce n'était pas ce qui leur tenait le plus à cœur (1).

Il fallait autre chose encore. Il fallait enlever à Napoléon son titre d'empereur ; il fallait sa déchéance. Si discutable, si illégale qu'elle put être, elle était nécessaire. Elle serait un fait, qui en entraînerait d'autres; qui affranchirait Paris et la France de la domination impériale, et l'armée et les corps constitués, et les fonctionnaires, et tous ceux qui, en ce moment, liés par serment à Napoléon, maintenaient l'ordre dans la nation.

Qui est-ce qui proposerait cette déchéance ? Personne ne l'oserait ; Talleyrand, moins qu'un autre.

Mais, en révolution il faut s'attendre à tous les hasards et le hasard donna un peu de courage à ces personnages timorés qui piétinaient sur place. Un membre du Conseil municipal de Paris, un avocat du nom de Bellart, qui devint par son fougeux royalisme un magistrat abhorré, obtint du préfet, M. de Chabrol, que cette assemblée municipale serait réunie. Sur ses vingt-quatre membres, treize se présentèrent, une majorité néanmoins. Bellart leur lut une composition dont il était l'auteur, réquisitoire contre l'empereur, plus violent que celui de Chateaubriand (2); et à l'unanimité

(1) Les noms des soixante-quatre membres du Sénat, français ou étrangers, qui cédèrent aux sollicitations de Talleyrand ne doivent pas tomber dans l'oubli. C'étaient : Abrial, Barbé-Marbois, Barthélemy, le cardinal de Bayanne, de Berderbusch, Berthollet, Beurnonville, Buonacorsi, Carbonara, Chasseloup-Laubat, Cholet, Colaud, Cornet, Davoust, de Grégori-Marcoringo, Dembarrère, Depère, Destutt de Tracy, Dubois-Duboy, Eymery, Fabre de l'Aude, Ferino, Fontanes, Garat, Grégoire, d'Harville, d'Haubersaert, d'Hédouville, Herwin, de Jaucourt, Journu-Aubert, Klein, Lambrecht, Lanjuinais, Launoi, Lebrun de Richemont, Lejeas, Lemercier, Lespinasse, Malleville, Meermann, Montbadon, Péré, Pontécoulant, Porcher de Richebourg, Rigal, Roger-Ducos, Saint-Martin de Lamothe, Sainte-Suzanne, Saur, Serrurier, Schimmel-Penninck, Sulès, Torcher, de Valmy, Van Dedesse, Van Depoll, Vaubois, Villetard, Volney, prince de Bénévent, Pastoret, et de Valence.

(2) Ce réquisitoire débutait ainsi : ... « Habitants de Paris, vos magistrats seraient traîtres envers vous et la patrie, si par de viles considérations personnelles, ils comprimaient plus longtemps la voix de leur conscience. Elle leur crie que vous devez tous les maux qui vous accablent à un seul homme... C'est lui, qui, chaque année, par la conscription, décime nos familles. Qui de nous n'a perdu un fils, un frère, des parents, des amis ? Pour qui tous ces braves gens sont-ils morts ? Pour lui seul et non pour le pays. Pour quelle cause ? Ils ont été immolés, uniquement immolés à la démence de laisser après lui le souvenir du plus épouvantable oppresseur qui ait pesé sur l'espèce humaine. C'est lui qui, au lieu de 400 millions que la France payait sous nos

de ses auditeurs, il fit déclarer, que le Conseil général de la Seine, — Conseil municipal également, on le sait, — « *renonçait formellement à toute obéissance envers Napoléon Bonaparte, et exprimait le vœu le plus ardent pour que le Gouvernement monarchique fût rétabli dans la personne de Louis XVIII et de ses successeurs légitimes.* » (1) *Le journal des Débats* que les Bertin possédaient depuis deux jours, inséra le lendemain, cette diatribe

anciens rois, pour être libre, heureux et tranquilles, nous a surchargé de 1.500 millions d'impôts, auxquels il menaçait d'ajouter encore... C'est lui qui nous a fermé les mers des Deux-Mondes, qui a tari toutes les sources de l'industrie nationale, arraché à nos champs les cultivateurs, les ouvriers à nos manufactures. — A lui, nous devons la haine de tous les peuples, sans l'avoir méritée, puisque, comme eux, nous fûmes les malheureuses victimes, bien plus que les tristes instruments de sa rage. — N'est-ce pas lui aussi qui, violant ce que les hommes ont de plus sacré, a retenu captif le vénérable chef de la religion et privé de ses Etats par une détestable perfidie, un roi son allié, et livré à la dévastation la nation espagnole, notre antique et toujours fidèle amie?..... Que nous parle t-on de ses victoires passées? quel bien nous ont-elles fait, ces funestes victoires? La haine des peuples, les larmes de nos familles, le célibat forcé de nos filles, la ruine de toutes les fortunes, le veuvage prématuré de nos femmes, le désespoir des pères et des mères, à qui, d'une nombreuse postérité, il ne reste plus que la main d'un enfant, pour leur fermer les yeux : voilà ce que nous ont produit ces victoires. Ce sont elles qui amènent aujourd'hui jusque dans nos murs, toujours restés vierges, sous la paternelle administration de nos rois, les étrangers dont la généreuse protection commande la reconnaissance, lorsqu'il nous eût été si doux de leur offrir une alliance désintéressée, etc... » Les signataires étaient MM. Bodinier, Barthélemy, Bellart, Boutonnet, Boscheron, Delaistre, Gauthier, d'Harcourt, de Lamoignon, Lebeau président; Montanion, secrétaire.

(1) Notes sur Bellart, par l'abbé de Montgaillard (histoire, t. I, p. 376). « M Bellart était un orateur véhément et boursouflé, presque toujours entraîné par la passion et l'esprit de parti, rarement guidé par la raison, le jugement et la vérité. Ses talents comme écrivain sont au-dessous du médiocre. Ses plaidoyers et ses réquisitoires ne se distinguent que par le pathos d'une érudition et le mauvais goût d'un style qui leur sont particuliers. — M. Bellart avait acquis des droits à la gratitude des hommes de l'ancien régime, par la rédaction de la proclamation du Conseil départemental et municipal de Paris (1er avril 1814). Cette proclamation qui excite les Français à secouer le joug d'un despote invétéré énonce plusieurs motifs d'une évidence complète, mais son style déclamatoire rappelle le souvenir de nos premiers énergumènes de la Révolution. — M. Bellart avait brûlé son encens d'admiration et de fidélité aux pieds de Napoléon. Il le fatigua de ses éloges. C'est à l'enthousiasme de l'avocat Bellart, non moins qu'à l'enthousiasme de l'académicien Quatremère de Quincy, pour le génie, les vertus et les bienfaits de Bonaparte que le Conseil général du département de la Seine fut redevable de la première proposition de l'érection d'un monument triomphal, en l'honneur de l'usurpateur du trône des Bourbons. Au moment de la naissance du Roi de Rome, M. Bellart était dans une telle ivresse de joie et d'amour pour la dynastie impériale, qu'il fit au Conseil municipal, à l'Hôtel-de-Ville, la proposition de voter dix mille francs de rente, au premier page qui avait apporté la nouvelle de la naissance de Napoléon II. Ainsi parlait en 1811 M. Bellart, mais aussi s'empressa-t-il, en 1814, de proposer au Conseil municipal la déchéance de Napoléon et l'exclusion de son fils ».

si amère. Les autres journaux ne l'osèrent. L'effet en fut considérable dans Paris, et le gouvernement provisoire mis en demeure de se déterminer à une résolution, enfin sans réplique, convoqua le Sénat, où Lambrecht, un de ceux que Napoléon avait trouvé, sans cesse, en opposition contre lui, un de ces idéologues, qu'il avait poursuivis de ses railleries, tels que Garat, Grégoire, Lanjuinais, Destutt de Tracy, demanda que la déchéance de la dynastie impériale fût mise aux voix. Elle fut votée sans incident, et le soir proclamée aux flambeaux, dans la ville.

Jusque là, le corps législatif avait été tenu en dehors de ces intrigues. Talleyrand savait, néanmoins, que depuis le rapport de Lainé, depuis l'ajournement indéfini par l'Empereur de cette assemblée délibérante, elle avait grandi dans l'opinion, et de méprisée qu'elle était jadis, était devenue presque populaire.

Son adhésion à l'acte du Sénat lui parut donc indispensable, et par ses soins elle fut appelée à délibérer le lendemain, 3 avril. Un peu moins de cent membres répondirent à l'appel. Plus dignes que le Sénat, sans réclamation pour eux-mêmes, ils se bornèrent à approuver la déchéance de la dynastie impériale. Alors, on vit tous les corps constitués se ruer contre l'Empereur, renier son autorité, lui refuser obéissance. La magistrature, l'université, les assemblées départementales et municipales envoyèrent, à l'envi, leur soumission au gouvernement provisoire, répudiant l'empire pour se donner à la famille royale, dont le nom était prononcé depuis quelques jours, aux Bourbons que personne ne connaissait, mais que les royalistes, avec leurs drapeaux et leurs cocardes, accréditaient peu à peu dans l'opinion.

L'armée restait intacte. Autour de Fontainebleau, Napoléon avait, sous ses ordres, près de cinquante mille soldats. La défection de Marmont, enlevant à cette armée les troupes qu'il commandait, laissa désemparé l'Empereur, qui avait déjà repris son assurance et méditait un retour foudroyant contre les envahisseurs. Talleyrand avait eu recours à son habituelle duplicité, à ses machiavéliques démarches, pour séparer Marmont des autres maréchaux, et de l'homme dont

il redoutait la reprise de fortune (1). Ombrageux, orgueilleux, souvent mécontent, ce maréchal était plus accessible qu'un autre à une faiblesse. Le généralissime Schwartzenberg entama cette négociation, qui fut suivie d'un prompt succès. Le duc de Raguse se détacha de son chef; et sous le spécieux prétexte d'éviter une nouvelle hécatombe de combattants, il se déclara prêt à concourir à un rapprochement entre le peuple et l'armée et « à quitter avec ses troupes (ce sont ses expressions) l'armée de l'empereur Napoléon ». Quelles que fussent les réserves de sa lettre et les garanties demandées pour celui qu'il reniait, il brisait, par cette abjuration, toutes les espérances de l'Empereur, et le forçait à à abdiquer.

Mais, pendant la journée qui précéda l'abdication de Fontainebleau, lorsque l'on put craindre la marche de Napoléon sur Paris, il y eut, parmi les royalistes les plus compromis, parmi les serviteurs de l'Empire, qui avaient prodigué déjà l'injure au maître déchu, et les sourires au pouvoir naissant, il y eut une sorte de stupeur, d'anéantissement, de démoralisation, qui leur donna un air d'imbéciles. Ils allaient de tous côtés, quêtant les nouvelles, cherchant, dans les bruits publics, s'ils devaient se cacher, ou fuir. Ils faisaient pitié à voir. Dans leur hâte à saluer les nouveaux maîtres, ils avaient négligé toute prudence. Ils ne savaient quelle conduite tenir.

L'abdication rassura ces énergumènes. Ils reprirent leur audace, leurs mensonges effrontés; et à ceux de Paris, vinrent se joindre ceux de province, qui avaient vécu privés de la manne administrative durant l'empire, et qui allaient faire valoir cette privation, comme un droit à quelque faveur, si longtemps désirée et jamais obtenue. Le gouvernement provisoire n'eut plus rien à craindre désormais. Il pouvait, en toute liberté achever la constitution qu'avait exigée l'empereur Alexandre, et négocier avec l'exilé d'Hartwell (2).

(1) On sait, en effet, que Talleyrand lui envoya le colonel Montessuis, avec des lettres du général Beurnonville, chargé de la partie militaire du gouvernement provisoire, du général Dessolles, nommé au commandement en chef de la garde nationale de Paris et de plusieurs amis particuliers du maréchal.

(2) Cette constitution, œuvre mort-née, qui devait être acceptée par le peuple et ne lui fut jamais soumise, fut adoptée le 6 avril, publiée dans Paris le 7, insérée au *Moniteur* le 8, et le 9 dans les autres journaux.

Les membres du gouvernement travaillèrent avec une commission de cinq sénateurs, qui étaient MM. Barbé-Marbois, Destutt de Tracy, Eymery, Lambrecht et Lebrun, duc de Plaisance. Ils admirent ensuite, parmi eux, le ministre d'Etat russe, comte de Nesselrode, puisque le Sénat n'avait d'autre autorité que celle de l'empereur Alexandre, appuyé sur son armée. N'est-il pas étrange qu'il se soit trouvé des Français honorables, qui acceptassent un collaborateur russe, pour édicter des lois fondamentales à leur pays ? Nesselrode, toutefois, ne fut qu'un comparse en cette commission ; un seul membre s'y révéla intéressant et logique en ses idées, l'abbé de Montesquiou.

C'était un méridional, né au château de Marsan près d'Auch, en 1757, aimant à parler, cherchant le trait d'esprit pour animer son dialogue, ne se servant que de beau langage et comme tel, peu pressé en ses actions, laissant s'accumuler sur son bureau les innombrables dossiers des affaires qui lui incombaient. D'une éducation parfaite, ayant gardé, de ses visites à la cour de Louis XV où il avait été admis en sa première jeunesse, ces façons agréables, ce ton charmant de bonne compagnie que l'on ne trouvait plus alors en aucun salon. Envoyé aux États Généraux par le clergé, il y avait tenu tête à Mirabeau en des circonstances fameuses. La Terreur le chassa de Paris et il se réfugia en Angleterre où il y devint un des hommes influents de l'émigration. Rentré en France, après Thermidor, Louis XVIII eut recours à son dévouement, pour lui adresser les correspondances qu'il destinait à ses fidèles, travaillant pour lui contre Napoléon.

Son titre le plus saillant, le plus précieux près du prince Bourbon était sa haine contre la Révolution et contre les Jacobins ; puis sa bienveillance jusqu'à la faiblesse envers les royalistes et les hommes de l'ancien régime. Talleyrand, comme gage de sa conversion, voulant amadouer les royalistes et les ramener à lui, ne pouvait donc se mieux conduire, qu'en se donnant, pour coadjuteur dans son gouvernement, l'aimable abbé dont il connaissait pourtant le caractère étourdi et léger. Mais il le savait fait pour plaire et non

pour dominer. C'était, à ce moment-là. tout le nécessaire (1).

Au surplus, ils devaient s'accorder, étant, tous les deux, hommes de cour, hommes de conversation, et non hommes d'action. Talleyrand, habile intrigant, savait dire ce qu'il fallait, et le disait avec grâce, avec abandon, usant de petits moyens avec un art incomparable, et y trouvant ses plus grands succès. Il n'avait, pas plus que M. de Montesquiou, de fécondité dans l'imagination; n'ayant aucun plan conçu d'avance pour le suivre, mais se tirant d'embarras sur l'heure par ses réticences, ses atermoiements, ou quelque épigramme. Sa science n'allait pas au delà de ce qu'il avait appris dans le monde; seulement, sa longue fréquentation des hommes, placés dans tous les rangs de la société, lui avait appris la manière de s'en emparer et d'influencer leur esprit. Au total, il mettait, au-dessus d'une vue large d'homme d'état, sa confiance dans les vices de l'humanité, auxquels il s'adressait avec un profond discernement. Ainsi dominaient ces deux personnages, dans ce gouvernement, issu de la volonté de Talleyrand, lui qui, depuis quelques jours, s'agitait avec l'inconscience de l'avenir, mais travaillait avec ardeur au renversement de l'Empire, afin d'échapper à un internement fatal à Vincennes, si Napoléon eût été victorieux.

La commission, nommée pour le travail préparatoire de la Constitution avait son projet déjà conçu, dans lequel elle avait introduit tous les avantages que s'étaient réservés les sénateurs, sans indiquer, d'ailleurs, quel serait le monarque destiné au trône de France. L'abbé de Montesquiou s'étonna de cette lacune. Il demanda qu'elle fût comblée, et qu'il fût dit, tout d'abord, que la France se replaçait sous le sceptre des Bourbons. Lambrecht écrivit que la France appelait *librement* au trône Louis-Stanislas-Xavier, frère du dernier roi.

« Comment! s'écrie de Montesquiou, le peuple appelle

(1) De M[lle] de Chastenay (*Mémoires*, t. II, p. 310) ; « M. de Montesquiou vivait dans la maison de M[me] de Poix, retiré dans un petit entresol, sans avoir même un domestique, mais aimable, doux, spirituel, faisant le charme de cette société, dont il ne s'éloignait jamais. »

Louis XVIII au trône! Mais c'est un mensonge; ce serait une monstruosité! Jamais le roi n'a perdu ses droits; il n'a jamais cessé de régner. Ce n'est pas comme frère de Louis XVI que lui appartient la couronne, mais en qualité d'oncle de Louis XVII, comme successeur immédiat de ce jeune prince à qui son long martyre n'a pu enlever le titre de roi de France. Contesteriez-vous, par hasard, à Sa Majesté, le nom de Louis XVIII ?

— Vous ne tenez donc aucun compte, répondit M. de Tracy, des faits intermédiaires? Est-ce qu'il ne s'est rien passé depuis 1789?

— Les faits ne peuvent rien contre le droit, répliqua l'abbé. »

Ces lignes extraites des papiers trouvés dans le cabinet de Louis XVIII, après sa fuite à Gand, sont bien la caractéristique des convictions irréductibles de l'abbé, bataillant avec les sénateurs. Chacun des adversaires se tenait à ses prétentions. Il fallut, pour les mettre d'accord, qu'un jour, au milieu de cette commission sénatoriale ergotant sans cesse, le comte de Nesselrode entrât, annonçant les probabilités d'une régence que venaient proposer les plénipotentiaires de Napoléon. Alors, on transigea. Il fut admis que le peuple français appelait *librement* au trône Louis-Stanislas-Xavier de France, c'est-à-dire Louis XVIII.

M. de Montesquiou, dans sa dépêche à Hartwell, rapportant au prince cette rassurante nouvelle, ajoutait : « La constitution ne saurait devenir un embarras pour Sa Majesté. Elle peut dire au Sénat : Vous prétendez me donner des lois au nom de la nation; qui vous a fait connaître ses intentions? Où sont vos mandats? Quels sont vos titres? Vous n'avez que ceux qui vous furent concédés par Napoléon; j'ai, au contraire, ceux de mes pères; j'ai toute notre histoire remplie de leurs bienfaits; j'ai encore l'histoire de tous vos malheurs : comment l'une ou l'autre vous aurait-elle conféré des droits à faire oublier les miens? Cette même Constitution, loin de les méconnaître, les consacre; ne dit-elle pas que la loi ne peut être faite qu'avec moi? (art. 5). »

Puis encore : « M. de Talleyrand me disait hier que Sa

Majesté, en entrant en France, devait publier un édit où Elle déclarerait à la fois ses intentions et son entrée dans l'exercice de la souveraineté. Cette manière de procéder, indépendamment de toute constitution, a l'avantage d'éconduire celle du Sénat, de l'éconduire lui-même, et de laisser au roi tout l'honneur des *privilèges* qu'il accorderait à la nation. Le Sénat ne se prépare pas à l'obéissance ; il se prépare à manger son président, parce que M. Barthélemy n'est point un homme de parti, et il veut mettre à sa place le grand républicain Lambrecht. Le Sénat est sans force ; on le méprise ; mais tous les mécontents sont prêts à se mettre à sa suite. Il est donc sage de traiter avec certains membres. Ces négociations particulières seraient d'un merveilleux effet. Une déclaration faite, en entrant dans le royaume, pleine de bonté et de générosité, est donc ce qu'il y a de mieux. Point de doute qu'il ne faille mettre : *Roi de France et de Navarre*. Je crois même qu'elle doit être intitulée : *Edit du roi*. La nation désire de *l'ancien*. Tout ce qui l'en rapproche lui sied, comme à la royauté même. »

Conseils efficaces, conseils non stériles, puisque ce fut la conduite que tint Louis XVIII ; puisqu'au lieu d'accepter la constitution du Sénat, il *octroya une charte* à la nation qu'il devait gouverner.

En attendant la venue du roi, le Sénat prodiguait à l'empereur Alexandre les louanges les plus exagérées. Comme jadis, quand ce corps politique avait ratifié une mesure émanée du gouvernement impérial et qu'il venait en faire hommage à Napoléon, le Sénat voulut annoncer à l'empereur Alexandre l'achèvement de la constitution future du royaume, qu'à l'instigation de ce monarque il avait préparée. C'était vers lui maintenant que convergeaient tous les regards, toutes les flagorneries, toutes les platitudes ; et les solliciteurs l'accablaient de suppliques, implorant sa protection pour obtenir une place ou une faveur. Elles furent à ce point nombreuses et pressantes, ces suppliques, que le prince dut faire publier dans les journaux, qu'il ne lui appartenait pas de s'immiscer dans l'administration d'un pays où il ne se

trouvait qu'en passant; qu'il y avait en France un gouvernement provisoire auquel il fallait s'adresser, non à lui.

Voilà jusqu'à quel degré d'indignité peut tomber l'intrigant, qui a besoin d'honneur ou d'argent; d'argent plutôt. Ces gens vils n'hésitaient point à solliciter un monarque étranger, dont les armées avaient saccagé et pillé les villes sur leur passage, reniant l'indépendance de leur patrie en vue d'un avantage personnel. Devant le vainqueur, ils n'étaient plus Français, mais Russes; ils courbaient le front, ils étaient infâmes, pour l'attribution d'un profit.

La réserve d'Alexandre était louable. Il aurait pu, en voyant la population parisienne à ses pieds, le Sénat humble devant lui, et lui tout-puissant dans cette capitale où il tenait la place de son héroïque adversaire, ressentir une sorte d'enivrement, un sot orgueil et se croire plus grand qu'il ne l'était réellement. Il n'abusa point de sa victoire, de ces prosternations faites devant lui, comme pour un être divin. Il vécut, en ces premiers temps, retiré dans l'hôtel de Talleyrand, sans faste, sortant le plus souvent en un costume simple, sous lequel il dissimulait sa qualité; fuyant les acclamations, les transports de la foule, tout ce qui pouvait rappeler à la ville vaincue qu'il en était le maître par droit de conquête. Il savait mettre en pratique les leçons de son professeur, le philosophe suisse qui l'avait élevé. Il n'était ni vaniteux, ni excessif dans ses goûts. Il avait de la générosité, de la douceur, de la bienveillance, et en France il eut la sagesse de penser et d'agir autrement qu'en Russie. Il se savait au milieu d'un peuple qui était alors le plus policé, le plus aimable de l'Europe, et il tenait à montrer qu'il en comprenait toutes les finesses, toutes les délicatesses et tout le malheur. Il sut se faire aimer au lieu de se faire craindre. Mme de Staël, qui haïssait Napoléon, a laissé d'Alexandre, et par contraste, un portrait fort élogieux. Elle vante sa manière de converser, qui n'était point celle des salons, le plus souvent remplie de questions insignifiantes, de paroles légères, de « *propos chinois* », dit-elle. C'était une causerie substantielle, inspirée par le désir de plaire et par l'amour de l'humanité, qui le portait à vouloir connaître le

véritable sentiment des autres ; ce qui signifiait que ce prince avait des inspirations généreuses et qu'il était digne du rang où il était élevé. Napoléon, au rebours, devisant à l'île d'Elbe avec un lord anglais, traçait, du même personnage, un portrait peu flatteur. « Fourbe et faux, disait-il, comme un Grec du Bas Empire, auquel on ne pouvait se fier. Chez lui, tout n'était qu'en surface, la générosité et la grandeur. Il fait parade des maximes philosophiques de son précepteur ; il n'y doit point croire. » Ainsi remarquait Napoléon, racontant les soirées passées avec lui à Tilsitt, il préconisait l'élection du souverain dans un empire ; il la préférait au droit d'hérédité, qui était pourtant son seul titre à gouverner la Russie : ce qu'il désapprouvait, lui, Napoléon, car l'élection n'est que le résultat du hasard, et autant vaut le droit héréditaire. Montgaillard, l'historien, se rapproche de ce dernier jugement. Il fait du prince russe un homme à l'esprit fin et délié ; mais il le traite de *faux grand homme*, parce qu'il l'a jugé dépourvu de connaissances solides, ce qui le rendit victime des doctrines du *mysticisme* et de l'*illuminisme*. Ambitieux, enfin, autant que l'était Napoléon ; — toute la suite de son règne l'a prouvé ; — mais il savait dissimuler, atteindre son but par des détours invisibles. Napoléon, au contraire, visait brutalement à ses desseins, ce qui a causé sa perte.

La foule des solliciteurs, écartée du monarque russe, se retourna vers le gouvernement provisoire, puisqu'on l'y invitait. Ce gouvernement siégeait dans l'hôtel de Talleyrand, rue Saint-Florentin, à l'entresol ; le premier étage étant réservé à l'empereur Alexandre, le deuxième étage au comte de Nesselrode et à ses secrétaires.

Cet entresol, Beugnot, en ses mémoires, en a décrit la distribution. Six pièces, dit-il, d'une hauteur peu élevée, comme en toutes les maisons de ce quartier. Trois ont vue sur la cour intérieure, les trois autres sur les Tuileries. Du côté des Tuileries, il y avait un grand salon, une chambre à coucher, une bibliothèque. Dans la chambre

à coucher, celle de Talleyrand, les membres du gouvernement délibéraient. Dans le salon où attendaient les importuns et les solliciteurs, on voyait travailler les chefs de services, les ministres, les fonctionnaires, qui avaient un rapport à faire ou un ordre à recevoir. C'était là, dit Beugnot, que se réunissaient les princes de l'intrigue, se disputant *à qui dévorerait ce règne d'un moment*. La bibliothèque était la pièce réservée, où Talleyrand donnait ses audiences particulières. Mais, il fallait y arriver, et la foule était si compacte, dans le salon à traverser, que l'infortuné piedbot, clochant sur sa mauvaise jambe, s'efforçait, en vain, de percer la foule, et revenait à son point de départ, laissant se morfondre inutilement le personnage important, dans la pièce inabordable. Souvent, la porte de la chambre à coucher, étant ouverte, ne pouvait plus se refermer, et du salon on entendait la délibération poursuivie entre les membres du gouvernement. Il n'y avait plus de secrets d'Etat.

Le spectacle, dans les autres pièces sur la cour, n'était pas moins étrange. Après l'antichambre se suivaient deux autres pièces, une chambre et un cabinet de toilette où se tenaient Dupont de Nemours et Roux-Laborie, secrétaires de ce gouvernement. L'antichambre appartenait à la tourbe des intrigants, suivant l'expression de Beugnot, aux gens qu'aucune difficulté n'arrête, que le passé le plus compromis n'inquiète point ; audacieux, menaçants quelquefois, et difficiles à éloigner sans compensation. Dans la pièce voisine, d'autres solliciteurs, moins effrontés, mais aussi hâbleurs, aussi avides, exagérant entre eux et devant le ministre un dévouement qui ne datait que de la veille, et qui, à les entendre, remontait à plusieurs années ; vantant une trahison qui n'existait pas ; se faisant hypocrites et traîtres, plutôt que de laisser échapper une bonne aubaine ; renchérissant sur les affirmations de leurs voisins, — leurs rivaux dans cette poursuite aux faveurs. C'étaient eux, disaient-ils, qui avaient poussé les premiers cris en l'honneur des Bourbons ; qui avaient ameuté le peuple contre la colonne impériale portant la statue de Napoléon ; eux, qui avaient distribué le plus de cocardes blanches à l'entrée des Alliés. Per-

sonne, autant qu'eux, n'avait suscité plus de partisans à la royauté, et plus d'ennemis à l'*usurpateur*, au tyran, au Corse. Cohue *de la plus mauvaise compagnie de Paris*, ajoute Beugnot. Il dépeint ensuite les abords de l'hôtel. « Des soldats de la garde impériale russe garnissaient les escaliers, et des cosaques de cette garde emplissaient la cour et la rue. On n'y distinguait point le jour de la nuit. C'était, à toute heure, le même concours, la même agitation. On n'y voyait tranquilles que les cosaques, qui sommeillaient sur la paille. »

Beugnot, revenant de Lille où il était préfet de l'Empire, avait été délégué au Ministère de l'Intérieur; le général Dupont, esprit cultivé, mais sans caractère, le *capitulé de Baylen*, comme on le désignait sous l'Empire, à celui de la Guerre; le baron Louis, dont les idées étaient simples, parce-qu'elles étaient courtes, disait de Vitrolles, à celui des Finances; Bourrienne, l'ancien camarade d'école de Bonaparte et son secrétaire, qu'il avait dû chasser de son cabinet, après de nombreuses malversations, à l'administration des Postes; Anglès, enfin, un provençal qui avait servi Napoléon à la police, servit, dans les mêmes fonctions, ce gouvernement si hostile au grand homme. Et chose inouïe, la grande chancellerie de la Légion d'honneur fut livrée à un prêtre, à l'ancien archevêque de Malines, à l'abbé de Pradt.

A ce gouvernement, plus qu'à un autre, il fallait de l'argent, et il ne s'en trouvait dans aucune caisse publique. Le ministre du Trésor, M. de La Bouillerie, avait suivi à Blois l'impératrice Marie-Louise, ainsi que les autres ministres, emportant les ressources, disponibles à ce moment-là, en argent ou en or monnayés, les diamants de la Couronne, et l'épargne personnelle de Napoléon. Cependant, il fallait satisfaire aux exigences des Alliés, payer leurs dépenses quotidiennes; il fallait pourvoir ensuite aux pressants besoins de ceux dont les convictions ne s'étaient affirmées que devant des écus. Les révolutions ne durent guère, lorsqu'elles ne sont point soutenues de subsides sonnants. De

l'argent! de l'argent! on ne pouvait en trouver, à l'heure présente, que dans la suite de Marie-Louise, en saisissant les fourgons et les caisses. Pour cette besogne, on chercha un homme énergique, animé d'un zèle de haine contre le régime impérial. Ce fut un fonctionnaire, enfermé à Vincennes, attaché naguère à l'armée d'Espagne qu'il avait abandonnée sans ordre, répandant, sur son chemin, la terreur dont il était envahi; ce fut M. Dudon (1) qui partit à la hâte pour Orléans, où l'impératrice allait arriver. A quelques d'heures d'intervalle, l'infortunée Marie-Louise et l'agent de M. Talleyrand s'y rencontrèrent. Il fut facile, alors, à celui qui voulait se venger, et n'avait plus rien à craindre d'un pouvoir déchu, de s'emparer de tout ce qui

(1) Menneval : T. II, p. 182. « Le jour où les dispositions de fonds ordonnées par l'empereur s'exécutaient, arriva M. Dudon, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, auquel la protection de l'archichancelier avait procuré un avancement rapide. Il avait encouru la disgrâce de l'Empereur, pour avoir abandonné son poste en Espagne. Le gouvernement provisoire, qui considérait comme d'excellents instruments les mécontents du régime impérial, le jugea propre à la mission d'aller s'emparer du trésor de l'Empereur. Pour justifier cette odieuse spoliation, le gouvernement provisoire feignit d'avoir été informé que des fonds considérables avaient été enlevés de Paris, avant l'occupation de cette ville par les Alliés, que ces fonds s'étaient grossis par le pillage des caisses publiques, municipales, du Mont-de-pitié et même des hôpitaux. L'arrêté qu'il rendit à cet effet ordonnait à tous dépositaires de ces fonds d'en faire la déclaration et le versement immédiat dans les caisses des receveurs généraux et municipaux, sous peine d'être déclarés eux-mêmes spoliateurs des deniers publics, et, comme tels, poursuivis judiciairement dans leurs personnes et dans leurs biens. Cet arrêté, daté du 9 avril, était signé par les cinq membres du gouvernement provisoire, prince de Bénévent, duc de Dalberg, François de Jaucourt, Beurnonville, et abbé de Montesquiou. Muni de cette pièce, M. Dudon se rendit directement à Orléans, où se trouvait le trésor impérial, objet de l'arrêté des membres du gouvernement provisoire. Il descendit chez le baron de la Bouillerie, trésorier-général de la Couronne, étranger à tout mouvement de fonds publics, déclara sa qualité de commissaire du gouvernement et se fit présenter les registres du Trésor. De là, il se rendit chez le général Caffarelli et lui notifia l'arrêté qui confisquait le trésor de l'Empereur, comme produit de la spoliation des caisses publiques. Malgré la protestation de ce général et du duc de Cadore, qui persistaient à nier que l'arrêté, dont M. Dudon était porteur, fût applicable au trésor impérial, qui était bien la propriété de l'Empereur et le produit des économies de sa liste civile, dûment constatées, M. Dudon, aidé par l'officier de gendarmerie d'élite, préposé à la garde du trésor, fit enlever, le soir, les fourgons qui le contenaient. Ces fourgons étaient stationnés sur la place et renfermaient une dizaine de millions en pièces d'or et d'argent; trois millons d'argenterie et de vermeil, une valeur d'environ quatre cent mille francs, en tabatières et en bagues enrichies de diamants, destinées à être données en présents, les ornements et habillements impériaux, chargés de broderies d'or, et jusqu'aux mouchoirs de poche de l'Empereur, marqués d'un N couronné. Le général russe Schouvaloff, dont l'intervention fut réclamée, ne mit aucune opposition à l'exécution d'un acte aussi révoltant ».

restait de la grande richesse de l'Empereur, de l'or qu'il avait entassé aux Tuileries, dans les caves, prélevé sur sa liste civile, et qu'il en avait retiré, en ces derniers temps, pour parer aux besoins de l'Etat, à l'habillement de ses nouvelles troupes, à leur armement. Ce reste était minime; un peu plus de dix millions peut-être, alors qu'il en avait possédé plus de deux cent cinquante. Quant aux diamants de la Couronne, personne ne les voulait garder. Dudon avait l'autorité que donnent l'audace et le ressentiment; ceux à qui il s'adressait avaient la crainte et la faiblesse qu'engendre le désarroi d'un gouvernement qui meurt. Tout ce qui était dans les fourgons et les caisses devint la proie de ce haineux employé; tout, même les habits de cour de l'Empereur, son linge, ses bijoux, la vaisselle de luxe, qui servait à l'impératrice. Dudon ne laissa rien de ce qui avait quelque valeur. Marie-Louise fut dépouillée, comme elle l'eût été par des voleurs de grand chemin, à ce point qu'elle fut obligée d'emprunter à l'évêque, chez qui elle logeait, quelque faïence pour le service de sa table. Le butin du ravisseur s'éleva, disent les chroniques du temps, à près de quinze millions.

Pendant que s'accomplissait ce rapt effronté, le Comte d'Artois s'installait aux Tuileries avec sa petite cour. Ce fut donc aux Tuileries que Dudon arriva chargé de son trésor, et il le fit porter dans les appartements du prince. Les caisses, aussitôt ouvertes, l'or qu'elles contenaient éblouit les faméliques courtisans, nouveaux arrivés. Ils s'en emparèrent, le prenant comme la compensation des pertes subies par eux ou leur famille, durant la Révolution. Et, d'ailleurs, cet or était celui de l'*usurpateur*. Comment le possédait-il, si ce n'est par violence, c'est-à-dire d'une façon illégitime, sans droit? Ce n'était que justice de le lui reprendre (1). Il n'en serait rien resté, si le baron Louis, averti, ne fut accouru pour revendiquer ce qui appartenait à l'Etat. Au

(1) L'abbé de Montgaillard parle même des millions rapportés de Blois qui devinrent la proie des courtisans.

total, il n'échut au Trésor que le tiers à peine, quelques millions attendus fiévreusement par le ministre. C'était ainsi que raisonnaient tous ces revenants d'exil; et cette conviction que la France leur devait rendre leur fortune, leurs titres, les honneurs dont ils avaient joui, ne les abandonna jamais. Ce fut l'esprit, sinon la lettre, du gouvernement des Bourbons pendant quinze ans. La cour des Tuileries n'était peuplée que de ces personnages appauvris, attendant la résurrection de leur lustre d'autrefois, des faveurs du prince. Ils raisonnaient, comme avaient raisonné les Jacobins triomphants, disant à ceux qui possédaient : puisque nous sommes les plus forts aujourd'hui, nous ferons ce que vous avez fait.

Pour sortir d'embarras, le ministre avait dû s'adresser au fermier des jeux, et le forcer à subvenir à ses premiers besoins (1). Ils étaient grands, certes, mais ce gouvernement de hasard perdant ses heures en conférences interminables, en indécisions successives, abandonnait le cours des choses à la dérive. Ces premières semaines d'avril n'ont laissé, dans l'histoire, qu'un souvenir de confuses démarches, d'ambitions déçues, d'espérances évanouies et surtout de l'incapacité du grand meneur d'intrigues, — de Talleyrand !

Gilbert Stenger.

(1) Beugnot qui relate le fait en ses mémoires ajoute : « J'avais été témoin d'une pénurie non moins grande au 18 Brumaire, et longtemps auparavant, à l'époque de la retraite de l'archevêque de Sens. (T. II, p. 117.)

Des Soirs...[1]

(*Impressions d'Algérie*).

Ouled-Nayls.

La rue des Ouled-Nayls, à Biskra, grouillante et pareille, dans la nuit claire, à une rue d'Espagne, avec ses balcons de bois en surplomb, vigoureusement silhouettés sur le bleu profond du ciel étoilé, et qui s'éclairent par instants d'une lueur fugitive, ou s'animent de quelque brève apparition.

Une foule disparate d'indigènes et d'Européens, parmi lesquels circulent, sous la conduite de guides à figures patibulaires, des bandes d'Anglais excités et de misses curieuses, se promène entre les deux rangées de maisons obscures, illuminée à chaque instant par les lumières éclatantes des cafés maures ; des cornemuses nasillardes, accompagnées de tambourins, glapissent indéfiniment l'allègre monotonie de leurs complaintes ; et, tout le long de la rue, accroupies au seuil des portes étroites et basses, une chandelle vacillante posée à côté d'elles sur la première marche d'un escalier tortueux et sinistre, des idoles bizarres, immobiles, un sourire figé sur des lèvres trop rouges, examinent les passants : ce sont des filles des tribus du Sud, les prostituées indigènes, qui, sans honte ni joie, impassibles, au bon plaisir des hommes, — arabes des tentes, ksouriens des oasis, soldats, chameliers ou nervis, car il y a de tout dans la foule,

(1) Voir la *Grande Revue* du 16 septembre 1906.

et les étrangers en séjour ici ne sont pas les moins friands de ces amours dangereuses, — attendent l'instant de disparaître au haut de leur escalier, et de fermer sur l'aventure du moment leur porte retombée à l'immobilité nocturne.

Brutalement éclairées par la lumière blême de leurs lumières trop rapprochées, elles restent là des heures, seules, échangeant à peine de vagues propos avec les curieux; la plupart, énormes, flétries par l'âge, sont pourtant d'une laideur étrange et spéciale : parées de leurs bijoux d'argent, le front barré d'un rang épais de louis d'or suspendus à une chaînette, — leur fortune, — la taille marquée d'une énorme boucle d'argent ciselé, des anneaux de toute sorte aux deux bras, elles ne peuvent faire un mouvement sans agiter d'un cliquetis métallique toute cette lourde orfévrerie; leurs robes sont en soies voyantes, jaune vif, rouge écarlate, brochées ou damassées, toutes brodées d'or et d'argent; les visages, que surchargent deux nattes luisantes enroulées sur les oreilles, et tressées de gros paquets de laine sombre qui leur donnent un aspect barbare, sont grossièrement peints, par-dessus le bistre de la peau, de blanc et de rouge sales, et tatoués de dessins bleuâtres sur les sourcils trop noirs et violemment rejoints, sur les tempes et jusque sur les joues. Les yeux sont noirs d'antimoine, et les mains rouges de henné; une tasse de kaoua fume à terre à côté d'elles; et, dans l'ombre de la rue, leurs doigts avivent par instants la petite lueur rouge d'une cigarette.

Au milieu de l'aveuglant tumulte d'un café maure voisin, d'autres femmes toutes pareilles dansent l'une après l'autre au centre d'un cercle trop nombreux de spectateurs accroupis sur des bancs ou sur la terre battue. Et ce sont des danses qui se suivent, toujours pareilles, d'abord menues et délicates, puis progressivement plus marquées et plus lascives; mais, malgré la grossièreté du public, malgré la vulgarité du cadre, malgré les éclairs de lubricité qui passent aux yeux ardents de tous ces hommes dont rien ne distrait l'attention, elles gardent une sorte de dignité, un style, si l'on peut dire, qui sauve le spectacle, et nous retient longuement en dépit de l'atmosphère lourde d'émanations, de

fumées et de parfums; sur le contour incisif et rythmé de l'air que nasille éperdûment la cornemuse et que scandent les tambourins, *Khadidja*, dans la splendeur de sa robe citron, les bras nus agitant un foulard pourpre derrière sa tête diadèmée d'une sorte de voile tissé d'or, le buste librement cambré en arrière sur la souplesse des fortes hanches, le ventre couvert des ciselures d'une énorme boucle d'argent qui lui maintient à la taille une large ceinture brodée, Khadidja, souriante et les yeux vagues, tourne légèrement sur elle-même, agite les bras l'un après l'autre, prend des attitudes des mains, tantôt redressées, tantôt abaissées sur les poignets tendus, agite en mesure la fine soie du foulard dont elle trace dans l'air, à droite et à gauche, de gracieux dessins alternatifs; puis, suivant le mouvement accéléré de la musique, elle multiplie la légèreté de ses pas, et, tout en se balançant rythmiquement, la poitrine renversée, le ventre proéminent et convulsif, avec une souplesse féline, elle tourne autour du cercle des curieux, soulevée sur la pointe des pieds...

Au dehors, dans le silence de la rue maintenant déserte, les petites lumières des prêtresses continuent de veiller au seuil des maisons ténébreuses; et, sur nos têtes, le ciel infini scintille d'une magnifique et paisible clarté, la clarté profonde des nuits africaines!

LECTURE PUBLIQUE.

Au café maure de *Hamdani-ben-Mohammed*, devant lequel nous nous arrêtons chaque soir, c'est une autre sorte de spectacle, et la foule est aussi recueillie qu'à la mosquée; mais la scène qu'on y contemple par la porte grande ouverte, assis sur le banc de bois côte à côte avec les indigènes silencieux, est de celles qui ne s'oublient pas.

La salle est vaste, basse et nue; dans un coin de ténèbres rougissent les charbons de l'*oudjak*, le fourneau où se prépare le kaoua; nulle autre lumière que la flamme vacillante d'une seule bougie posée sur une table et qui éclaire

tant bien que mal la physionomie d'un personnage fantastique et grimaçant, dont la présence déconcerte tout d'abord en pareil lieu : qu'on s'imagine, dans la blancheur immaculée du haïk fin qui l'auréole, une vraie figure d'oiseau de nuit; moustache imperceptible sur le bronze d'un masque sans âge, les joues maigres, les pommettes saillantes, des yeux d'un noir de feu derrière d'immenses lunettes rondes qui chaussent un nez en bec d'aigle, d'énormes dents blanches, admirables et terrifiantes, un corps sec, immobile, au geste rare. Penché sur la lumière, un livre arabe à la main, l'homme fait la lecture à un auditoire entassé dans l'ombre, accroupi sur des nattes, ou même sur le sol, et dont nous ne distinguons que le groupe circulaire des faces anxieuses et des yeux attentifs; et, pareil à un chien irrité, afin de se mieux faire entendre sans doute, il découvre sans cesse, dans l'agitation de ses lèvres rapides, la blancheur menaçante de ses dents aigues; sa voix est mordante, gutturale; mais ce qui nous frappe le plus, c'est la volubilité de son débit, une volubilité précise, alerte, sûre d'elle-même, qui ne s'arrête pas, ne laisse jamais tomber l'intonation, et continue à défiler d'un même souffle l'imperturbable écheveau des dures syllabes dont pas une articulation n'échappe.

Cela dure des minutes, dans une incroyable fixité, dans un silence absolu; le lecteur, le kaouadji, les auditeurs accroupis à terre, quelques-uns debout contre les murs ou dans l'entrée, tous semblent avoir été changés en statues par le maléfice de quelque sorcier, dans la demi-obscurité de l'unique bougie.

Un répit, cependant : d'une voix plus naturelle, le *taleb*, quittant son livre des yeux, et regardant l'auditoire pardessus le cercle de corne de ses lunettes, lui donne une explication quelconque; on rit doucement, une seconde, dans la foule; puis la lecture reprend, toujours pareille, deux heures durant, peut-être, sans que personne ne bouge, jusqu'à la fin de l'interminable conte des *Mille et une Nuits* que tous ces Arabes, naïvement épris de merveilleux, viennent écouter chaque soir ainsi, religieusement suspendus aux lèvres du taleb à figure de magicien.

Vieux-Biskra.

Chassés par le soleil implacable qui embrase de lumière la ville envahie d'une torpeur accablante, nous nous sommes réfugiés sous les ombrages de la palmeraie, aux bords rafraîchissants des seguïas, et nous flânons entre les jardins strictement enclos du Vieux-Biskra.

Au hasard des chemins, nous parvenons ainsi vers l'un ou l'autre des six malheureux villages dont l'oasis abrite les sordides et croûlantes maisons de *tôb* (1); à notre passage, les femmes disparaissent dans les sombres couloirs des habitations; les hommes nous considèrent avec une orgueilleuse indifférence, et des myriades d'enfants demi-nus nous poursuivent de leur opiniâtre mendicité, en tendant vers nous, sans se lasser, leurs petites mains crasseuses, et en nous criant à tue-tête, avec d'impossibles mines de jeunes singes gracieux :

— « Donne un sou, m'sieu!... »

Ou encore en *sabir* :

— « Bôjôr... sordi!... »

Malgré la fraîcheur très douce de l'ombre, malgré la chanson monotone des eaux courantes, nous évoquons alors El-Kantara; et c'est pour regretter invinciblemont notre premier contact avec les oasis : le paysage est semblable, le ciel identique, et pourtant nous ne retrouvons plus le charme de l'autre jour : le silence moins profond, la solitude plus troublée, peut-être le voisinage trop immédiat de la ville européenne que nous rappellent des rencontres incessantes de touristes hâtifs, tout cela semble rompre cette intimité avec la nature que nous éprouvions si profondément là-bas; l'air aussi est d'une pureté moins vive, les ombrages moins épais, les verdures moins discrètes, les eaux moins claires... Un vague sentiment de déception nous gagne, nous évoquons la pure et lumineuse émotion que nous ne retrouverons plus, et la palmeraie chantante se peuple déjà pour nous de fantômes attristés.

(1) Briques de terre séchées au soleil.

Pourtant, nous sommes ici sur la route des caravanes, au seuil même du mystérieux Désert qui s'ouvre là, tout près de nous, à l'orée des derniers bouquets de palmiers. Mais c'est en vain que, de ces ultimes verdures, nous interrogeons du regard l'horizon jaune et vide que jalonne la ligne fuyante des poteaux télégraphiques, le long de la piste qui fuit vers *Sââda* : vue de si près, la plaine n'a guère de recul, et les espaces caillouteux qui s'étendent sous nos regards se terminent sur un horizon trop rapproché pour nous suggérer l'immensité, malgré que, tout au loin, sur la droite, s'effacent dans une lumière vibrante les silhouettes minuscules d'une file de chameaux pesants et majestueux qui s'en vont à *Tuggurth*...

VUE SUR LE DÉSERT.

C'est du haut du col de Sfa, en arrière de la ville et de l'oasis, qu'il faut aller le contempler, l'ardent, le splendide et le triste Sahara!... Une route en lacets, montant de la plaine aux contreforts du *Djebel-Bou-Rzel*, conduit jusqu'au col ; de là, par un terrible sentier de pierre, on escalade la hauteur la plus prochaine, et soudain, parvenu au sommet, l'horizon se découvre de toutes parts à vos pieds. Fauve, dorée, mouchetée de taches vert sombre qui sont les oasis perdues dans les sables, l'immensité s'étend devant vous toute droite, sans un accident de terrain, et si doucement embrumée d'une légère gaze qui semble monter de la terre au ciel, qu'au premier moment, victime d'une curieuse illusion, l'on croit apercevoir devant soi, véritablement, la mer, et que nul n'évite autour de nous le cri de joie des Dix-mille en face du Pont-Euxin!

Il semble, aussi loin que porte le regard, que l'immobile paysage se colore des reflets du ciel, et, tel que la surface des vagues à l'extrême horizon, s'éclaire de cette lueur miroitante qui sépare la ligne des eaux d'avec la ligne céleste... Le soleil, qui descend sur la droite vers les forteresses montagneuses derrière lesquelles il ne tardera pas à

s'abîmer, épand des torrents de lumière qui se précipitent en traînées pourpres, vert émeraude, rose éclatant, jaune citron, cuivre fondu, et finissent par embraser l'immense panorama d'un incendie de couleurs dont il faut bientôt renoncer à évoquer la magnificence. Et c'est à peine, si, dans cette apothéose, nous distinguons les traits principaux de cet aspect du Désert dont nous admirons avec une sorte d'oppression haletante les splendeurs jusqu'alors insoupçonnées.

A l'extrême-gauche, les cîmes de *l'Ahmar-Khaddou* (la « Montagne aux baisers roses ») se colorent de tendres clartés, tandis que ses pentes, au pied desquelles se blotissent les petites oasis de *Garta*, de *Seriana*, de *Mchounèche*, s'ombrent déjà par endroits de mystère ; puis c'est, à perte de vue, dans son éternelle aridité, la steppe fauve, tachetée de points sombres qui sont les palmeraies éparses, et semblable à la peau d'une gigantesque panthère étendue sur les espaces ; tout près de nous, au bord de l'Oued presque tari, l'oasis de Biskra enveloppe dans la pénombre de ses verdures les terrasses violettes de ses maisons et l'élancement de son minaret, sur lequel se jouent les roses, les mauves et les lilas les plus subtils du couchant ; par delà, dans le reflet scintillant qui fait ressembler la plaine à quelque océan inconnu, d'autres oasis se devinent : *Filiach*, *Sidi-Okba* la sainte, *Bordj-Saada*, première étape vers Tuggurth, *Tolga*, imperceptible, d'autres encore, jusqu'à ce que, tout à fait sur la droite, la montagne embrasée derrière laquelle disparaît le soleil vienne barrer le regard et lui interdire les échappées vers l'Est.

Derrière nous, sur l'autre versant du col, la plaine *d'El-Outaya*, noyée d'ombre, s'étend jusqu'aux derniers contreforts lumineux de l'Aurès, où l'on distingue nettement, saisissante malgré la distance, la brèche noire d'El-Kantara.

Mais, ce soir, c'est le sud qui nous attire, c'est au sud que nous revenons, longuement, et nous resterions des heures à regarder sans nous lasser jamais cet admirable Désert incendié !

Terre d'immensité baignée de tous les jeux de la lumière, terre sans répit abreuvée de clarté, brûlée sans trêve de toutes les ardeurs du soleil, terre d'épouvante où la mort se revêt de toutes les splendeurs de la vie, terre de mystère plus belle et plus décevante que l'Océan, tandis que nous la contemplons, les yeux et le cœur enivrés de tant de grandeur farouche et de sublime désolation, une lente et profonde tristesse nous gagne de songer que tout à l'heure, quand la nuit sera venue éteindre d'un seul coup les magnificences du soir, c'en sera fini pour nous de la beauté africaine ; l'heure du retour aura sonné, nous remonterons vers les villes latines, vers la douceur méditerranéenne ; et, de ces régions à peine entrevues, que nous aurions si ardemment désiré parcourir, dont nous aurions si passionnément aspiré les brises, écouté les rythmes, interrogé la vie, nous n'emporterons qu'une impression brève et fugace, qui hantera la nostalgie de nos soirs d'automne, quand nous serons de retour au pays des ciels ternes et des cités brumeuses !

DERNIÈRE VISION.

Bône, mardi-gras. — Ce soir, vraiment, dans le tumulte de ce carnaval, l'Afrique n'est plus l'Afrique !

Aux rayons du couchant, qui flambe les façades dorées des maisons du *Cours*, s'éclaire une ardente nuée de poussières et de confettis qui monte des hurlements de la foule entassée sur la promenade. Et la nuée dirige ses épaisses volutes vers la mer, comme pour aller chercher au large la respiration qui lui manque, d'être née parmi la sueur, les cris et la démence de tout ce peuple de masques italiens qui gesticulent et se démènent comme des bêtes en folie ! On ne s'imagine pas aisément que la ville indolente et paisible que nous voyions chaque jour se promener sous les futurs ombrages de ses ficus trop jeunes, de la statue de Thiers au kiosque et du kiosque à la statue, ait pu se trans-

former ainsi tout d'un coup et prendre la physionomie ardente et suraigüe de quelque Nice ou de quelque Naples...

Là-bas, le long de la corniche, sur la mer apaisée dont le murmure vient à peine mourir aux écueils de la rive, le ciel revêt silencieusement ses moires tendres et dorées; l'étoile apparaît, l'étoile de notre dernier soir, saluée par la grande paix marine. Notre mélancolie, l'heure venue de partir sans détourner la tête, d'oublier tant de mirages fugitifs et désormais lointains, se berce avec volupté à l'enveloppement de ce doux crépuscule, tandis que, sur les ailes de la brise, des flons-flons reviennent vaguement à nos oreilles. Et ce nous semble une agonie afrïcaine...

Martial Douël.

A travers l'Alsace,
la Franche-Comté
et la Suisse

d'après un ouvrage du XVIIIe *siècle.*

Dans le tourbillon de notre existence fiévreuse et remplie, devant le flot toujours croissant de la littérature contemporaine, il devient presque impossible de *lire* à proprement parler. L'on se contente de parcourir rapidement un certain nombre de journaux quotidiens et de revues périodiques; l'on dévore en hâte le dernier roman paru, plutôt par snobisme, pour être « dans le mouvement » que par véritable amour de l'art ; et bien rares sont ceux qui peuvent consacrer des heures d'étude et de méditation à un ouvrage de longue haleine.

Si l'on ne *lit* plus aujourd'hui, à plus forte raison ne *relit*-on pas, et c'est dommage... car les siècles écoulés nous ont légué, — sans parler ici, bien entendu, des chefs-d'œuvre classiques, — quelques pages trop peu connues et qui méritent d'être préservées de l'oubli. Lorsqu'un heureux hasard nous met en présence de celles-ci, n'éprouvons-nous pas une agréable impression à tourner ces feuillets jaunis, à revivre par la pensée une époque disparue? N'est-ce point la fraîche et calme oasis dans la traversée du désert brûlant, la halte bienfaisante au milieu des agitations quotidiennes? Après ce délassement de l'esprit, cette douce flânerie vers les

choses d'autrefois, il semble que l'on puise de nouvelles forces pour la bataille de la vie, que l'on se sente reposé et prêt à reprendre plus courageusement la tâche du lendemain.

Tel est du moins le sentiment que nous éprouvions récemment, en lisant un vieil ouvrage de 1771, intitulé: *Les soirées helvétiennes, alsaciennes et franc-comtoises*; bien que ne portant pas de nom d'auteur, l'on sait qu'il est dû à la plume d'Alexandre-Frédéric-Jacques Masson, marquis de Pezay. L'aimable écrivain nous fait voyager avec lui, en une suite de spirituelles causeries, à travers l'Alsace, la Franche-Comté et la Suisse, donnant des aperçus curieux et intéressants sur ces différentes contrées à la fin du XVIII[e] siècle.

Cet ouvrage nous paraît digne d'être analysé et résumé en quelques pages; nous aurons soin d'ailleurs de laisser souvent la parole à Pezay lui-même, dont le style et les idées présentent un attrait tout particulier.

I

Alexandre-Frédéric-Jacques Masson, marquis de Pezay, qui était le fils d'un employé supérieur au Ministère des Finances, naquit à Versailles en 1741 et fit ses études à Paris, au collège d'Harcourt, où il eut pour condisciple Laharpe. Pezay, qui avait beaucoup d'esprit, affecta d'imiter Dorat, dont on l'appela « le clair de lune »; comme lui, il se fit mousquetaire et rimeur de ruelles. Mais sa sœur, Mme de Cassini, une muse qui « tenait bureau d'esprit », voulut faire de lui quelque chose de mieux qu'un débitant de jolis riens mis en vers et l'engagea à donner un but sérieux à ses études. L'on raconte qu'ayant été surpris par le frivole Dorat au milieu de livres relatifs à l'administration, il repoussa les moqueries du rimeur à l'eau de rose par ces mots qui attestaient de l'ambition et une résolution inébranlable de parvenir : « Mon ami, je veux être lieutenant-général et ministre à quarante ans : ainsi, je n'ai pas de temps à perdre. »

Pezay, protégé par Maurepas, devint le précepteur, pour la tactique, du Dauphin (depuis Louis XVI); il sut se faire aimer de ce prince, qui entretint avec lui, par la suite, une correspondance régulière; il fut nommé capitaine de dragons, puis maréchal-général-des-logis de l'état-major de l'armée. Cependant, sa suffisance et sa morgue hautaine lui ayant fait beaucoup d'ennemis à la Cour, on l'en éloigna, tout en lui confiant les fonctions d'inspecteur général des Côtes, avec un traitement de 60.000 livres. Il s'acquitta bien de son emploi, mais, ayant blessé un haut fonctionnaire en crédit, il fut exilé dans sa terre de Pezay, près de Blois, où il mourut de chagrin peu de temps après, le 12 décembre 1777, à l'âge de trente-six ans.

Le marquis de Pezay fut en rapports littéraires avec Rousseau, Grimm et Voltaire, qui lui adressa des vers charmants, et il fit partie du petit cénacle intime au milieu duquel eut lieu la première lecture des *Confessions*.

Indépendamment des *Soirées helvétiennes*, on a de lui : une *Traduction en prose de Catulle, Tibulle et Gallus*, qu'il fit, prétend Laharpe, sans savoir le latin; — des *Tableaux suivis de l'histoire de Mlle de Syane et du comte de Marcy*; — une *Histoire des Campagnes de Maillebois en Italie en 1745 et 1746*; — et enfin, *la Rosière de Salency*, opéra dont la musique de Grétry fit le succès (1).

Quant aux *Soirées helvétiennes, alsaciennes et franc-comtoises*, c'est le fruit d'un voyage que Pezay avait entrepris par ordre du ministère, pour reconnaître la situation des frontières de l'Est; on y trouve des descriptions intéressantes, entremêlées de vues sur les salines, l'agriculture, les canaux de navigation, la liberté de la presse, etc. L'éditeur annonçait que l'auteur avait en portefeuille les *Soirées parisiennes*, mais cet ouvrage est resté inédit (2).

(1) Ses œuvres choisies ont été publiées en deux volumes, à Liége, en 1791, sous le titre de : *Œuvres agréables et morales ou Variétés littéraires*.

(2) Tout en respectant scrupuleusement le texte des citations qui vont suivre, nous en modernisons seulement l'orthographe et les caractères typographiques, de manière à en rendre la lecture plus facile.

II

Pezay débute par des « Observations générales sur les voyages », dans lesquelles on trouve cette constatation, souvent formulée depuis lors : c'est que les Français vont chercher bien loin des choses intéressantes à voir, alors qu'ils ignorent les beautés de leur propre pays; avant d'admirer les merveilles de l'étranger, que ne commençons-nous par visiter la France, si riche en souvenirs historiques, si féconde en curiosités naturelles et en jouissances artistiques de tout genre!

« Tel écolier part en poste de Paris, court vers le canal d'Utrecht admirer quelques marbres médiocres dans le jardin de Mme Termer, et n'a jamais regardé les statues des Tuileries, dont une seule vaut peut-être tous les trésors de la Hollande en ce genre. Tel autre n'a pas vu le cabinet du Roi et s'extasie à Bâle chez Bernouilli, l'apothicaire, devant six paires de moules, deux agates et un corail. Il faut au moins qu'un Français connaisse les proportions de la colonnade du Louvre, avant d'aller s'agenouiller sous les parvis de Saint-Pierre de Rome, ou de Sainte-Sophie de Constantinople.

« Mais autant je trouve absurde de faire voyager un enfant, autant les voyages me semblent le meilleur de tous les livres pour l'homme qui sait y lire. C'est le seul qui fortifie les ressorts de la mémoire, sans faire tort à ceux de l'imagination. Les idées qui nous viennent de toute autre lecture entrent trop vite dans le cerveau pour s'y graver. Elles y entrent, d'ailleurs, trop faites, trop arrangées; et quand elles y demeurent par hasard, la mémoire seule a agi, l'imagination n'a rien eu à faire et le peu qui nous reste n'est pas même à nous.

« En voyage, on a une foule d'idées, parce qu'on voit une foule d'objets, dont l'aspect porte à saisir une foule de rapports. Le souvenir de l'objet physique aide à celui de l'idée

morale qu'il a fait naître. Les sens sont le burin de la mémoire : ce qu'on a lu s'envole, ce qu'on a vu reste. L'idée acquise par les yeux ne s'oublie jamais : quoique nous la trouvions aussi tout écrite, en quelque sorte, dans le grand livre de la nature, elle nous devient propre par la combinaison qu'il faut joindre alors à l'examen des objets pour produire cette idée. Aussi celle qui naît dans les champs contracte-t-elle un caractère de grandeur, de force, de nouveauté, que n'atteint jamais l'idée enfantée dans l'ombre du cabinet. »

Après quelques « soirées » consacrées aux montagnes et aux salines, puis d'autres chapitres traitant des Anabaptistes, réputés de tout temps pour leurs habitudes sobres, laborieuses, et leurs excellentes méthodes de culture, Pezay nous conduit en Alsace; laissons-lui la parole et reproduisons les charmantes pages intitulées : *De la Roupertzaw, de l'Arbre-Vert et des Strasbourgeoises.*

« Strasbourg, place de guerre du premier ordre, avec le plus haut de tous les clochers, possède encore les plus jolies filles du royaume. Veut-on voir des tailles sveltes, c'est à Strasbourg qu'il faut aller : c'est à Strasbourg qu'il faut être pour voir de jolies jambes de femmes : c'est à Strasbourg que tous les pavés des rues sont pressés par des pieds délicats et d'aplomb. Ces jolis pieds ne courent jamais le risque de se déboîter dans les échasses maladroites et dangereuses que nos femmes ont adoptées, et qui les estropient, en défigurant leur démarche. Ces tailles, rondes et souples, comme les joncs du fleuve qu'elles embellissent, sont, et demeurent telles, sous l'échafaudage des corps et des baleines. Les Strasbourgeoises auraient le droit de se passer de parures; et c'est du costume des Strasbourgeoises que toutes les beautés du monde pourraient attendre de nouveaux charmes.

« Au plus beau dimanche de l'année, dans la plus belle des guinguettes de Paris, le peuple a l'air moins paré qu'à

Strasbourg dans la rue la plus reculée, et tous les jours indifféremment. On n'y connaît point ces grandes cornettes, souvent sales et toujours désavantageuses, qu'on voit ici. Elles n'y encapuchonnent jamais une mine faite pour être jolie, et toujours jolie, tant qu'elle est jeune. Les cheveux, cette belle parure de tous les sexes et de tous les âges, n'y sont point renfermés sous de grandes braies (1) pendantes, seulement propres à les étouffer, et à priver les traits du visage de cet accompagnement qui leur sied toujours si bien. A Strasbourg, la servante qui balaie le devant de la maison porte des nattes bien poudrées sur sa tête, à moins que le noir de ses tresses ne lui semble plus propre à corriger une peau, quelquefois un peu brune. Un juste (2) tout blanc, ou d'une couleur foncée et tranchante sur celle du jupon, toujours un peu court, la rend leste à l'œil, comme elle l'est à l'ouvrage. Les jambes déliées, que ce court jupon laisse apercevoir, font attendre avec impatience le premier coup d'archet de l'*Arbre-Vert* : il est fête, tout danse.

« On parle des Marseillaises et de leur vivacité... Mais point de comparaison entre les belles : n'outrageons jamais les unes pour faire hommage aux autres. Coupons la pomme en trois, s'il y a trois concurrentes. Les Marseillaises sont charmantes, les Strasbourgeoises aussi.

« Qu'il fait beau aujourd'hui ! le ciel n'a de nuages que ce qu'il en faut pour que le soleil ne soit pas trop ardent, et pour que, ce soir, l'horizon soit bien coloré. Quelle foule immense et respirant la joie ! Les ponts-levis des courtines s'abaissent et retentissent sous la marche d'un peuple innombrable. Toutes les filles ont des fleurs à leur corset, tous les soldats des rubans à leurs chapeaux. Tout ce que vous voyez, ce sont des amants. Toutes ces filles charmantes ne savent pas un mot de français ; tous ces dragons pas un mot d'allemand. Mais c'est d'amour qu'ils parlent : on les entend : on leur répond.

(1) Nous n'avons trouvé dans aucun dictionnaire, même historique, la définition de « braies » en tant que coiffure?

(2) Vieux mot, synonyme de justaucorps.

La Roupertzaw est un nouvel Eden qui touche au glacis de Strasbourg (1). Ce n'est point un village : c'est un grand jardin, semé de petites maisons bien propres, et séparées les unes des autres par autant de jardins particuliers. Tous ont de l'ombre, des fleurs et des fruits; tous sont enclos par des grillages de bois peints, qui permettent de les voir, et jamais par de grands vilains murs qui les déroberaient à la vue. Là, sont les pelouses les plus unies, ne demandant qu'à être foulées. Partout il y a des violons; et vingt canaux, avec autant de bras dérivés de la rivière d'Ill, traversent en tous sens ce paradis terrestre.

« C'est là que la saine tolérance réunit Luther et Calvin, dans un même branle, avec de jolies chrétiennes apostoliques, qui ne les prennent, ni pour des dieux, ni pour des diables; tandis qu'à côté des juives vendent des croquets, et que leurs époux circoncis prêtent sur gages aux officiers qui font l'amour. C'est là que se trouve l'*Arbre-Vert*, si vanté, décoration charmante, théâtre des scènes les plus naïves, rendez-vous des amours les plus tendres, et le plus joli cabaret du monde.

« L'*Arbre-Vert* est un grand arbre bien touffu, dans les rameaux duquel on monte par un escalier de bois peint en vert, et où l'on a pratiqué deux galeries semblables, à différentes hauteurs. Ces galeries sont garnies de petites tables commodes, où l'on boit frais à la santé de sa maîtresse, et où l'on arrange ses rendez-vous. C'est un plaisir d'y voir cent jolies filles, perchées comme des oiseaux. C'est un plaisir de les y voir monter; c'est un plaisir de les en voir descendre; c'est un plaisir d'y monter avec elles; c'en est un plus grand d'y rester avec une seule, quand les autres s'en vont, quand le soleil est couché, quand les oiseaux ne chantent plus, et quand la nuit tombe (2).

(1) *La Roupertzaw* ou *Robertsau* forme à l'heure actuelle tout un quartier de Strasbourg, situé au nord-est de la célèbre *Orangerie*, planté d'arbres séculaires et bordé de belles habitations.

(2) Le Restaurant de *l'Arbre-Vert* n'existe plus sous cette forme pittoresque, qui rappelle le fameux *Robinson* des environs de Paris; l'établissement construit sur son emplacement s'appelle aujourd'hui *Restaurant du Pêcheur*.

« J'ai fait une remarque assez singulière; c'est que rien n'est plus rare que de voir un homme ivre dans ces cabarets-là. C'est que l'ivrognerie naît de l'ennui, et que l'on ne s'ennuie point quand tout invite à danser avec des filles propres, gaies et jolies. Il vaut beaucoup mieux que la tête tourne d'amour que de vin; le peuple a plus besoin de ses jambes que de sa tête : c'est un calcul qui devrait peut-être entrer un peu plus dans celle d'un législateur. Amusons donc le peuple, faisons-le danser, et tâchons d'embellir ses femmes par un costume plus avantageux ».

Le voyageur nous fait parcourir ensuite la plaine de la Haute-Alsace; il décrit en passant le « Balon de Géromani » et ses richesses minières (1), ainsi que la fontaine de la Suze, près de Belfort; il esquisse le projet d'un canal gigantesque entre la Mer du Nord et la Méditerranée, et pénètre enfin en Franche-Comté, en passant par Saint-Claude.

III

Arrivons avec notre guide à Besançon et reproduisons un chapitre intitulé *Histoire des Bousbots*, qui nous révèle d'anciens et curieux usages concernant les vignerons francs-comtois.

« Je méditais encore la ruine des vignes médiocres, quand, pour la première fois, j'aperçus Besançon et les monts agrestes suspendus sur la ville. Les escarpements immenses d'une citadelle, plus étonnante à l'œil que savamment dirigée par l'art, m'offraient un contraste tout à fait pittoresque avec les environs cultivés comme des jardins et le cours sinueux du Doubs, qui se reploie sur lui-même pour mieux envelopper la capitale du pays qu'il arrose.

« Je fus surtout frappé de la culture des vignobles, à qui

(1) Le Ballon d'Alsace, ou ballon de Giromagny, près de Belfort, était réputé jadis pour ses mines de cuivre, d'argent, de plomb, de zinc, de cobalt, etc.

je faisais en général le procès depuis longtemps (1). Je leur avais surtout déclaré la guerre dans les lieux où je leur avais vu joindre à l'inconvénient d'un sol impropre, le plus grand inconvénient d'une culture négligée. J'avais trouvé peu de remèdes à cette négligence, occasionnée par la misère des propriétaires, presque toujours hors d'état de pourvoir aux frais qu'entraîne ce genre de possession, et qu'augmente si fort le peu de certitude de la récolte.

« A l'aspect de ces vignes, où jamais un brin d'herbe inutile ne dérobe la sève au sarment, ni trop, ni trop peu fourni, où tout annonçait l'aisance et le travail suivi du cultivateur, je me raccommodais involontairement avec elles. L'ordre, nouveau pour moi, observé dans les plants, ajoutait encore aux charmes de la décoration. Mon œil errait avec plaisir sur ces tapis de pampres retenus et réunis horizontalement et symétriquement à une certaine hauteur. Tout me portait à adoucir mon arrêt de proscription médité. Je cherchais la cause de cette perfection de culture. Je n'y reconnaissais point l'ouvrage d'un vigneron, inquiet le jour, en agitant sa marre (2), du pain de son souper. Ces plants, émondés constamment et nourris par un sol fréquemment remué, ne me semblaient pas recevoir leur fécondité de bras énervés par la faim, comme presque tous ceux à qui est remis le soin de pourvoir à la nôtre.

« J'avais reconnu, à une meilleure culture, les vallées d'Alsace, habitées par ces Anabaptistes, chez qui les laboureurs sont les Grands : d'autres circonstances devaient me confirmer, en Franche-Comté, combien il est toujours vrai qu'une profession honorée est sûre de fleurir. J'appris à Besançon que, de toutes les classes de citoyens, la plus considérée, après la noblesse, était celle des vignerons.

« Je sus que cette classe, soigneuse de conserver par des vertus l'estime dont elle compte la jouissance depuis plu-

(1) La réputation des vignobles de Franche-Comté date de fort loin : la vigne, transplantée en Séquanie dès les premières années de l'ère chrétienne, y avait bien réussi grâce à la nature du sol, et Pline nous apprend que certains des vins de cette province étaient renommés dans l'empire.

(2) Instrument aratoire analogue à la houe.

sieurs siècles, était connue dans la province sous l'ancien nom de *Bousbots* (1); que parmi ceux qui en faisaient nombre, des titres, dont ils étaient jaloux sans orgueil, constataient avec l'ancienneté et la pureté de leur race, leur profession invariable et honorable, puisqu'elle est utile. Je fus encore informé que, dans la plus haute antiquité de la ville, on y avait connu un ordre d'administration publique, sous la dénomination de *Tribunal des quatre*; et que de ces quatre magistrats, deux étaient alors toujours choisis parmi les Bousbots. Alors ces vertueux vieillards quittaient leurs outils champêtres pour aller rendre la justice. Le tact de l'âme la leur rendait plus facile que l'étude des codes. Ils étaient payés par la seule gloire d'être médiateurs. Il survenait des discussions, mais point de procès, et, de leurs sièges souverains, nos vignerons jurisconsultes retournaient à leurs collines, pour y jouir sans reproche du soleil et de la nature.

« Une fois instruit que les vignerons étaient honorés en Franche-Comté, rien de tout ce qui m'avait surpris ne m'étonna plus. Les nouveaux faits, dont je pris connaissance, me découvrirent mille détails intéressants. Les mœurs simples avaient dû nécessairement les faire naître. Ces détails me charmèrent, mais sans me surprendre.

« On me cita un de ces Bousbots, qui jouit à présent de douze mille livres de rente, et qui, aussi loin de l'avarice que d'une fausse honte, va tous les jours à la vigne avec ses trois fils. Là, il regarde le soleil levant pour qu'il le bénisse et mûrisse ses raisins. Ensuite, faisant quatre parts du pain bien choisi et abondant qu'il a apporté, il jette les quatre morceaux à égale distance, en différentes directions dans sa vigne. Alors les trois fils et le vieillard s'arment chacun de leur marre ou de leur serpe; ils dirigent leurs travaux vers

(1) Quand Besançon était peuplé de 14.000 habitants, l'on comptait parmi eux 6.000 vignerons; toute la banlieue était alors couverte de vignes, notamment les quartiers de Battant, de Charmont et d'Arènes, dont la population était dénommée *Bousbots*, ainsi que dans le duché de Bourgogne. Les vignerons ont presque tous disparu, mais leur nom de Bousbots est resté aux habitants actuels de cette partie de la ville, quel que soit leur métier. (Voir à ce sujet l'intéressant roman de mœurs bisontines, *Au Petit-Battant,* par Edouard Droz, 1905.)

le point où le repas frugal les attend ; et y arriver le premier est une gloire douce, comme une joie pure, dont le père vigoureux ne cède encore rien à ses enfants.

« L'existence des Bousbots réalise bien agréablement, à mon gré, les plus douces chimères que l'antiquité nous ait transmises. En voyant les Bousbots, je songe aux Bergers de Théocrite. Dès que je vois un paysan aisé et fier de son état, une bergère propre et jolie n'est plus une fable pour moi. A la vue des êtres défigurés et dégoûtants qui font paître nos sales brebis, moins sales que les pastourelles qui les gardent, je reproche moins aux poëtes d'avoir menti, qu'à nos mœurs d'avoir tout gâté. Les langueurs du Lignon me font bâiller tout comme un autre ; je trouve Céladon un sot, et Astrée une bégueule ; mais j'aime à croire qu'il a pu exister un temps où les hommes, jaloux de se bien porter, préféraient l'air des campagnes aux grandes latrines que nous décorons du nom de capitales et de métropoles. Nos fort anciens grands-pères n'avaient pas même eu le malheur de les soupçonner. Une fois établis à la campagne, et la cultivant, je les vois véritablement riches, et je n'ai nul besoin d'archives historiques pour me persuader leur opulence. Je leur vois des troupeaux; il ne faut point de forces pour les garder; je conçois soudain qu'ils sont conduits aux champs par les enfants des plus riches laboureurs, grands seigneurs d'alors. Pourquoi ces bergers ne seraient-ils pas propres, puisqu'ils sont à leur aise ? Le jour à l'ombre, le soir dans la plaine, leur panetière jamais vide, libres, bien nourris, bien portants, pourquoi ces bergers ne seraient-ils pas tendres sous un beau ciel qu'ils ne perdent jamais ? Pourquoi les bergères ne seraient-elles pas jolies ? Comment alors les bergers ne seraient-ils pas amoureux ? Amoureux, comment ne seraient-ils pas poëtes ?... Amour, poésie, bergers, bergères, délices de la vie champêtre, vous n'êtes point des fables ! mais votre règne est fini. Quelles chansons peut inspirer une bergère qui gratte ses poux ! Et le moyen que tout cela soit autre-

ment? Il y a cent Bousbots autour de Besançon : il y a, en France, cent mille employés des fermes. »

Les « soirées » suivantes sont consacrées aux grottes d'Oxelles (1) puis aux différentes richesses de la Franche-Comté (richesses agricoles et minières, vignobles, salines, végétation forestière, etc.), à l'occasion desquelles l'auteur signale les abus commis et les réformes à accomplir.

Il est intéressant, de nos jours, où l'on entreprend avec raison une campagne énergique contre le déboisement des montagnes, de constater que Pezay déplorait déjà le même mal à la fin du XVIIIe siècle (2).

Il démontre que la source des abus qu'il déplore réside dans les innombrables droits communaux d'usage, de parcours, de bois mort, etc., qui avaient leur raison d'être et leur utilité à une époque où l'ancien Comté de Bourgogne était entièrement couvert de forêts, mais qui ne devaient pas tarder à se transformer en véritable danger un siècle plus tard : « Lorsque durant cent ans, dit-il, on coupe du bois à discrétion dans une province, on en abat certainement plus qu'il n'en repousse. » Ce qui fait que les forêts « sont aujourd'hui aussi rares qu'elles étaient, il y a un siècle, abondantes en Franche-Comté. »

A côté de ces droits devenus abusifs, l'auteur signale encore les vols, les déprédations et les mutilations de tout genre, ainsi que l'établissement d'exploitations diverses

(1) Les grottes d'Oxelles, ou plus exactement d'Osselle, situées à 20 kilomètres de Besançon, sont renommées par leur immense profondeur, leur longue suite de cavités souterraines, la variété de leurs stalactites et stalagmites.

(2) L'on a établi scientifiquement, de façon certaine, le rôle joué par la forêt, — sans même parler d'esthétique, — au triple point de vue hydrologique, climatérique et économique, c'est-à-dire des intérêts vitaux du pays. Tout le monde s'accorde à reconnaître aujourd'hui que le déboisement de nos régions forestières constitue un véritable péril national ; sans la forêt, qui régularise la température, retient l'humus bienfaisant et assure la végétation des vallées, la montagne ne possède plus que des rochers arides et des torrents dévastateurs. Une vigoureuse campagne pour parer à ce danger par tous les moyens possibles est entreprise actuellement par les pouvoirs publics, sur l'initiative des puissantes associations, telles que le *Touring-Club de France*, *l'Association pour l'aménagement des montagnes*, *la Société forestière des Amis des arbres*, etc. Il est à remarquer que c'est en Franche-Comté et dans les Vosges que le reboisement a été le mieux pratiqué jusqu'ici.

(forges, verreries, salines) consommant une trop grande quantité de bois.

Quant aux remèdes à apporter à cet état de choses, Pezay préconise l'abolition des anciens droits et la substitution de la houille au bois comme combustible à employer dans les industries. Il ne parle nulle part du reboisement méthodique, dont l'on s'efforce, à l'heure actuelle, de faire comprendre l'utilité aux cultivateurs et aux montagnards, et que l'on cherche à accomplir un peu partout, en France comme à l'étranger.

Quittant la terre comtoise sur une poétique description de la forêt de Chaux et du Val-d'Amour, pour entrer avec l'auteur en Suisse, nous abordons ainsi la dernière partie, qui forme la moitié de l'ouvrage et qui est consacrée aux « soirées helvétiennes ».

IV

Quels sont les « premiers sentiments de l'homme sensible au moment où il s'éloigne de sa patrie » ? C'est ce que Pezay nous apprend dans un langage naïf et touchant, dont voici le début :

« La scène change. A peine ai-je dépassé les bornes de ma patrie, et déjà le regret de la quitter mêle un trouble involontaire au désir de voir des lieux nouveaux. La terre que je foule à présent n'a plus rien de commun avec moi. Quand je la presse aujourd'hui, c'est une grâce que j'obtiens, hier c'était un droit que j'exerçais. Hier j'étais citoyen, je suis étranger aujourd'hui... »

Après une aimable apostrophe adressée au peuple suisse, voici Bâle, dont l'auteur énumère les monuments et les curiosités ; écoutons-le nous décrire le célèbre Hôtel des

Trois Rois et nous raconter la légende des horloges de la ville (1).

« ...Mais que tous les tableaux cèdent à la salle à manger de mon cabaret. Que jamais voyageur ne passe à Bâle sans loger aux *Trois Rois*, s'il est jaloux de contempler le plus beau de tous les paysages et de souper dans le plus joli lieu du monde. En vain la position charmante de cette auberge et de cette jolie salle à manger ont-elles été illustrées par le burin ; en vain trouve-t-on sur nos quais autant d'estampes du Cabaret des *Trois Rois* de Bâle que du dôme de Saint-Pierre de Rome, ce que l'on voit sur l'estampe ressemble à un hangar de charron ; ce que l'on trouve sur les lieux est un vrai temple des orgies.

« Qu'il est doux, quand la fumée des mets annonce l'heure du souper et aiguise l'appétit, qu'il est doux, aux longs jours de l'été, de respirer le frais dans une salle ouverte et dominant le Rhin de toute part. C'est pour la joie des convives, c'est pour les délices de leurs yeux que ce fleuve semble, là, s'échapper du vallon des villes forestières, et former, en s'épanchant, un canal vers Huningue. On l'entend bouillonner contre les arches d'un pont pittoresque, sur lequel passent nuit et jour les pesantes jardinières du pays, resserrant l'union des deux villes, que le pont sépare, par un perpétuel échange des denrées des deux rives. Les hommes ne sont unis que par leurs besoins (2).

(1) L'Hôtel des Trois Rois est certainement l'un des plus anciens d'Europe; déjà, en l'an 1026, il servait de siège à la Conférence qui réunit l'empereur Conrad II, son fils Henri III, ainsi que Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, et par laquelle celui-ci cédait son royaume à Henri : c'est en souvenir de cet acte historique que l'hôtel prit son nom des « Trois Rois ». — Plusieurs documents précieux relatifs à ses origines furent détruits à la suite d'un grand tremblement de terre et d'un incendie survenus en 1356; l'on sait seulement qu'en l'année 1245 les propriétaires de l'hôtel s'appelaient les comtes de Pfaff. Ses murs ont abrité tour à tour Voltaire, Joseph II, Bonaparte (22 novembre 1791), ainsi qu'un grand nombre de familles nobles émigrées, au moment de la Révolution; l'on y conserve soigneusement la liste de tous ces hôtes illustres. L'hôtel, sous sa forme actuelle, a été entièrement reconstruit en 1843.

(2) Il s'agit ici du vieux pont de bois, qui datait du commencement du XIII[e] siècle, et qui a subsisté jusqu'en 1903, époque où il a été remplacé par un magnifique pont en granit, au milieu duquel on a réédifié l'ancienne petite chapelle du pont primitif. Il existe en outre aujourd'hui deux autres ponts à Bâle, celui de Wettstein, construit en 1877, et celui de Saint-Jean, datant de 1880, sans parler du viaduc du chemin de fer.

« L'agitation des vagues établit, dans l'atmosphère qui les environne, des courants d'un air délectable qui vont rafraîchir les bienheureux soupeurs des *Trois Rois*. Chaque flot leur apporte un vent plus frais et roule aux pieds des murs qu'ils habitent des milliers de saumoneaux, que l'on pêche de la salle à manger même. L'épervier remonte ; on voit les écailles de la prise briller au clair de la lune ; les gourmands se frottent les lèvres et tout le monde bat des mains. Le poisson frais et vivant n'a d'entrepôt, du fleuve à la poêle, qu'un petit bassin d'eau limpide et renouvelée sans cesse par un jet d'eau perlé, et tombant au milieu de la table de ces convives, qui ne se servent d'eau que pour rafraîchir leur vin.

« Cette salle, digne de la petite maison d'Alcibiade, ne semble faite que pour les noces de deux époux qui s'aiment. Son plafond ne devrait, sans doute, résonner qu'aux accords des clarinettes et des lyres, et ne se ternir qu'à la fumée de la myrrhe précieuse ; il serait bien doux, sans doute, d'y souper avec l'ami que l'on a depuis longtemps ou la maîtresse que l'on doit avoir bientôt ; mais il est même charmant d'y entendre jurer, d'y voir fumer de mauvais tabac et d'y souper à table d'hôte.

« Toutes les horloges de Bâle sont constamment avancées d'une heure : c'est-à-dire que, quand il est onze heures du matin, elles sonnent midi, ainsi de suite. Ni la tradition, ni les archives de la République, ne motivent cet usage singulier par aucune cause bien reconnue. Parmi toutes celles que l'on met en avant à tout hasard, et que les temps ont altérées, j'en ai remarqué deux plus vraisemblables : on choisira.

« Les uns prétendent que les Evêques et autres membres du Concile arrivaient toujours trop tard aux assemblées, et que cette supercherie des cadrans parut alors le meilleur moyen de hâter la nonchalance épiscopale. Cela peut se croire à toute rigueur. Il est assez probable que les Evêques ont de tout temps aimé un peu à dormir. Cependant je crois que cette version est celle des philosophes de la République,

c'est-à-dire de cette classe d'hommes dangereux, qui, à Bâle comme partout ailleurs, s'avisent de lever une jaquette violette ou écarlate comme une autre jaquette, et trouvent que c'est toujours un homme qui est dessous.

« L'autre opinion, moins indiscrète, et d'ailleurs appuyée sur un fond historique, dit que la ville fut, il y a plusieurs siècles, menacée d'un assaut ; qu'un des citoyens fut informé que le coup d'une heure après minuit frappé à l'horloge du pont était le signal de l'attaque des assiégeants ; qu'en conséquence il arrêta la sonnerie à ce coup d'une heure et avança l'aiguille d'une heure aussi ; que les assiégeants, entendant sonner deux heures au lieu d'une, crurent s'être trompés ; que l'attaque n'eut pas lieu ; que Bâle fut délivrée, grâce à cette erreur, et que l'usage de sonner deux heures au lieu d'une fut conservé par reconnaissance.

« On rapporte à la même anecdote guerrière l'origine d'un monument très remarquable qui se trouve à côté de cette horloge du pont, et dont on n'a garde de tenir quitte tout noble étranger séjournant vingt-quatre heures dans la ville.

« Cette horloge est placée au-dessus d'une arcade par laquelle on entre sur le pont qui sépare le Grand du Petit Bâle. A côté du cadran salutaire, il est impossible de ne pas considérer, avec une sorte d'admiration, une tête qui passe à travers un trou et tire périodiquement la langue avec beaucoup de grâce, ce qui lui donne un air très goguenard.

« Après la justice convenable rendue à la force de cette mécanique, on apprend que le bruit populaire fait le même citoyen, qui avança l'horloge, auteur de ce monument. En effet, la renommée publie que cette tête qui tire la langue est sensée narguer les assiégeants déçus et obligés de se retirer. La renommée aurait dû seulement remarquer que cette tête fait face à l'Orient, et que les assiégeants se retirèrent vers le Sud-Ouest. Mais ce n'est pas la première fois que la renommée fut étourdie et inconséquente.

Roger Roux.

(*A suivre*).

SCENES DU CONTINENT AUSTRALIEN

“ Flogging ! ”

Il n’y a pas d’expression en français capable de rendre dans toute son horreur la terrible signification de ce mot *flogging* qui se répand sur la législation anglaise comme une tache indigne d’un peuple se targuant sans cesse de marcher à la tête des nations humanitaires.

Certes, ce n’est pas chez nos voisins d’outre-Manche qu’il faut aller chercher la sensibilité, non plus que le sentimentalisme; cependant on ne peut s’empêcher de s’étonner qu’une coutume aussi barbare subsiste encore dans les lois de cette blonde éplorée qui s’apitoie si aisément, — non sans raison, d’ailleurs, — sur les atrocités du Dahomey, sur le sort des Arméniens et sur celui des martyrs espagnols, mais qui chez elle, dans ses colonies, permet que la torture la plus épouvantable soit appliquée dans toute sa rigueur.

Et que l’on ne me taxe pas ici d’exagération. Il faut, comme moi, avoir assisté à l’une de ces exécutions pour bien se rendre compte de tout ce qu’elles ont d’épouvantable.

Or, le *flogging* est un châtiment corporel qui consiste à administrer sur le dos d’un condamné, avant qu’il ne subisse l’emprisonnement que lui a infligé la cour, vingt-cinq, cinquante, cent coups, même davantage, d’un martinet pourvu de neuf fortes lanières de cuir qu’un surveillant, le plus musculeux que l’on puisse trouver, manie avec une dextérité remarquable.

C'est ce supplice, dont j'ai eu le triste privilège d'être témoin, que je vais essayer de décrire ici.

J'étais depuis peu de temps à Sydney, où je venais de fonder l'*Océanien*, lorsqu'un confrère de la presse anglaise, reporter au *Daily Telegraph*, vint un matin m'inviter à aller avec lui assister à une exécution à la maison centrale de Darlinghurst.

Munis de nos cartes de journalistes, nous eûmes facilement accès auprès du gouverneur de la prison qui, complaisamment, nous conduisit sur le lieu du supplice. Nous traversâmes plusieurs cours désertes d'un vaste bâtiment ayant l'aspect d'un château fort du moyen âge. Il y avait là des tourelles sur la plate-forme desquelles se promenaient des surveillants armés de fusils, prêts à faire feu au moindre signe de rébellion. Puis nous arrivâmes dans un chemin de ronde d'environ six mètres de largeur entouré de hautes murailles dont on avait dû calculer l'épaisseur afin que du dehors l'on ne pût entendre les cris déchirants du malheureux torturé.

Adossée à l'une de ces murailles se dressait une pièce de bois ayant la forme d'un T, pourvue de petits anneaux de fer aux deux extrémités de la partie horizontale et à la base. C'est à cet instrument de supplice qu'on attachait le condamné. Non loin de là on voyait un robinet avec un gobelet fixé au mur par une chaînette.

A peine avions-nous eu le temps de nous placer que nous vîmes apparaître le prisonnier, escorté de deux surveillants, d'un médecin et du bourreau. C'était un jeune homme d'une vingtaine d'années, à la physionomie plutôt insignifiante, au corps musculeux et trapu. Son crime ? A la campagne, dont il était originaire, il avait commis un acte de bestialité. Il avait été condamné pour ce fait à deux ans de travaux forcés et à recevoir vingt-cinq coups de martinet.

Il s'avança d'un pas ferme vers l'espèce d'échafaud décrit plus haut, retira lui-même sa blouse, laissant ainsi son torse à découvert; puis il plaça entre ses dents un mouchoir qu'il tenait à la main, sans doute dans le but d'étouffer les cris que la douleur pourrait lui arracher. Les deux surveillants

lui attachèrent solidement les poignets à la partie supérieure du T et les chevilles à la base. Le bourreau ôta sa tunique, retroussa ses manches de chemise et se mit à caresser son martinet de l'air satisfait d'un homme qui prend plaisir à son métier quelque ignoble qu'il soit.

Je regardais tous ces préparatifs bouche béante, sentant qu'il allait se passer quelque chose d'horrible, lorsque mon ami le reporter me dit :

— Eh bien, vous ne préparez donc pas votre carnet?

— ? ? ?

— Tenez, voici la manière la plus pratique de procéder.

Il me montra alors les feuillets de son calepin sur lesquels il avait écrit, en laissant un blanc pour la description de ce qui allait survenir, *premier coup*, *deuxième* et ainsi jusqu'au nombre vingt-cinq. Je pris machinalement mon carnet de notes et, pendant qu'on lisait le jugement, j'y traçai d'une main tremblante les lignes suggérées. J'avais à peine terminé cette opération que le gouverneur ordonna de commencer.

Le bourreau fit alors tournoyer son martinet au-dessus de sa tête, puis, sous un vigoureux effort les neuf lanières s'abattirent avec un son mat sur le dos du malheureux dont tous le corps frémit, dont les jambes fléchirent. Des lignes bleuâtres sillonnant le dos de la victime vinrent témoigner de la force musculaire de l'exécuteur.

— Un!... clama une voix monotone et nasillarde, celle du surveillant chargé d'enregistrer les coups.

Le martinet tournoya de nouveau avec la même vigueur; de nouveau, il vint mordre la chair pantelante du patient, coupant cette fois la peau sur laquelle des gouttes de sang commencèrent à perler. Le corps s'affaissa sur lui-même, suspendu seulement par les poignets. Il semblait que le pauvre diable fût évanoui. Froid, impassible, le docteur surveillait ce martyre atroce... Et le son mat du martinet, léchant avidement le sang qui maintenant ruisselait, et la voix monotone qui comptait machinalement *cinq*, *six*, comme à un match de billard, troublaient seuls le silence de mort qui planait sur cette enceinte dont l'atmosphère de sang commençait à peser sur mon cerveau et mes nerfs.

Tout à coup, sous un effort surhumain, le corps se roidit, se redressa tout d'une pièce. La victime avait puisé une énergie nouvelle et, jusqu'à la fin du supplice, elle ne devait plus montrer un seul signe de faiblesse.

Tandis que mes compagnons, avec la froideur calculative des Anglais, enregistraient une à une les péripéties de ce drame horrible, je restais là, les bras collés au corps, frissonnant de tout mon être. Une émotion poignante m'étreignait le cerveau et le cœur. J'aurais voulu fuir, mes pieds restaient cloués au sol. Je voulais détourner la tête, mes yeux restaient obstinément fixé sur l'atrocité qui se commettait là au nom de la Société... Oh! assez, assez!... criait mon cœur bondissant dans ma poitrine; mais ma langue paralysée, collée à mon palais, ne parvenait pas à articuler un seul son. Mon échine se courbait insensiblement et il me semblait qu'elle aussi recevait les atteintes d'une haleine de feu.

Devant moi, le martinet poursuivait son œuvre, déchirant, couturant la chair dans tous les sens; promenant ses lanières impitoyables dans des sillons sanguinolents jusqu'à ce que le dos de la victime ne formât plus qu'une espèce de bouillie rougeâtre... Et la brute frappait toujours!

Vingt-cinq!!! Ah! c'est donc fini. On détache le malheureux... Il va s'évanouir?... Non. On lui jette sa blouse sur les épaules, il retire de sa bouche le mouchoir sur lequel apparaissent quelques gouttes d'un sang noirâtre. D'un pas chancelant, il va au robinet, emplit le gobelet et le vide d'un trait. Alors, lentement... lentement il tourne la tête vers la galerie des spectateurs. Un regard, un seul, sur ce groupe de curieux, puis il s'éloigne accompagné de ses gardiens.

Quelle signification il avait ce regard! Que de mépris à notre adresse! « Êtes-vous contents de vous? semblait-il dire. Votre morbide curiosité est-elle assez satisfaite, ô vous qui venez vous repaître du supplice d'une créature humaine pour remplir les colonnes de vos journaux?... »

Honteux, brisé, je m'éloignai le plus vite possible du théâtre de cette scène ignoble, laissant mes compagnons à leurs commentaires. L'avaient-ils saisi, eux; l'avaient-ils

compris ce dernier regard de la victime? J'en doute. Quant à moi, je ne l'oublierai jamais, non plus que ce que j'ai eu devant les yeux pendant ce quart d'heure d'angoisses.

Et c'est au nom d'une société pleurnicharde qui remplit tous les soirs les théâtres de Sydney ou de Londres pour s'apitoyer sur les infortunes des *Deux gosses* et des *Deux orphelines*; c'est au nom de cette société, dis-je, que les représentants de l'ordre moral, de la famille, etc., appliquent d'un cœur léger cette loi monstrueuse! Et l'on s'étonne des haines; et lorsqu'un nouvel attentat surgit tout à coup dans l'ombre de la nuit, lorsqu'un ennemi de cette société marâtre commet un forfait quelconque, celle-ci bondit sous l'outrage et cherche à édicter des moyens de répression encore plus efficaces.

Répression!... Ah! qu'on l'appelle *flogging* ou qu'on la baptise d'un autre nom, elle appartient à toutes les nations, celles-là. Nous l'avons sucée avec le lait de notre nourrice. La religion nous l'a instillée dès notre plus tendre enfance « Dent pour dent, œil pour œil », nous a-t-on dit. Et comme cela s'accorde admirablement avec ses passions, l'humanité tout entière obéit passivement à cette loi.

Essayer de moraliser, essayer d'arracher du gouffre cette masse *inconsciente*, j'insiste sur ce mot; cette masse qui, dans toutes ses actions, ne pense le plus souvent qu'aux aléas du Code pénal, qui, sortie de là, ne se donne même pas la peine de discerner le bien d'avec le mal; essayer d'instruire, de développer l'amour du beau qui éloigne des passions viles et fait de nous des êtres pensants, c'est là une tâche bien trop banale pour que les esprits supérieurs aillent gaspiller leur énergie, aillent se salir les mains dans un tel cloaque et mettre leur science au service d'une pareille utopie. Quoi?...

Tenter de décrasser cette masse grouillante, cynique, qui gravite dans les bas-fonds de la société, bas-fonds créés par ceux-là mêmes qui s'époumonnent le plus à crier haro! Quelle aimable plaisanterie.

On a vu de vaillants pionniers s'élancer à la conquête de nouveaux mondes; à force d'efforts surhumains, décimés par

les fièvres et les fléaux de tous genres, on les a vus en quelque sorte transformer la nature; remplacer des forêts vierges, repaires de fauves et de reptiles, par des champs couverts d'épis dorés et de prairies luxuriantes. On s'est servi de tous les éléments; dans les plantes les plus nuisibles, la science a su trouver des vertus utiles. On s'est appliqué, dévoué, si l'on veut, à transformer les *choses*. Quant aux *êtres* déchus, ces plantes nuisibles de la société, quant à ces hommes pervers qui, nous dit-on, se vautrent dans le mal par amour du mal, notre seule panacée a été la répression.

On légifère, on nous entoure de dogmes. Chaque attentat nouveau engendre une répression nouvelle. Et l'on ne réforme rien; et la criminalité ne fait que croître et embellir au milieu d'une société dont la plupart des membres ne cherchent qu'à obtenir la plus grande somme de jouissance possible, sans s'occuper des souffrances morales ou physiques qui se développent au sein de l'humanité. L'égoïsme devient plus que jamais la note dominante dans ce concert cacophonique qui a pour devise : « Chacun pour soi! »

Quand donc voudra-t-on comprendre que la seule chose engendrée par la répression, c'est la haine; que l'oubli, le pardon conduisent à l'amour, premier pas vers la rédemption! Pourquoi toute la somme d'énergie, de savoir et d'éloquence, dépensée journellement à grossir nos codes, ne s'applique-t-elle pas plutôt à la guérison des maux qui gangrènent l'humanité? Faire de la masse qui se débat dans les ténèbres des êtres pensants, est cependant une noble tâche, peu rémunératrice, je l'avoue, mais, dans tous les cas, régénératrice.

C'est au xx[e] siècle qu'appartient l'honneur de résoudre cette grande question. En réduisant les causes au minimum, on arrivera à supprimer les effets. Que chaque être humain ait sa part au soleil, et quand les affamés ne pousseront plus leur lamentable cri de détresse, les monstruosités pénales, tel le *flogging* chez les Anglais, telle la guillotine chez nous, ne seront plus qu'autant de souvenirs écœurants d'un passé barbare, d'une société mal équilibrée.

ALBIN VILLEVAL.

TOULOUSE



Toulouse

Toulouse! Le petit berger des Pyrénées,
Qui sculpte de grossiers bas-reliefs dans le bois,
En te voyant de loin, de brume couronnée,
Sent battre éperdûment son cœur d'enfant vers toi.

« Ah! dit-il, les sapins sur moi font des ténèbres;
Si j'habitais là-bas, au pied de ces clochers,
Je deviendrais peut-être un artiste célèbre,
Et le marbre vivrait quand je l'aurais touché. »

Et, quelquefois, pensif, il descend la montagne;
Il marche vers Toulouse, et, le long du chemin,
Il entend se mêler, le soir, dans la campagne
Le cri de la cigale au souffle des moulins.

Toulouse! Le pêcheur aux yeux bruns de l'Ariège,
Voyant sur son bateau les ombres de tes tours,
Te dit : Salut, cité que le soleil protège,
Où l'on boit à plein flot le vin clair et l'amour!

Toulouse! Le mendiant jette en l'air sa béquille,
Et les amoureux rient lorsque l'on dit ton nom,
— Pays des beaux tableaux, pays des jeunes filles,
Pays de la jeunesse et pays des chansons...

Pays où la lumière est plus douce aux artistes,
Pays des vieux hôtels dans les quartiers déserts,
Où jadis des rêveurs pour Isaure aux yeux tristes
Consumèrent leur vie à composer des vers;

Pays où l'on voyait, pensive et merveilleuse,
Passer la belle Paule en sa robe aux grand plis,
Dont la coiffure avait une forme de lys,
Qui vit François premier et mourut vertueuse;

Pays des troubadours, des jongleurs et des fous,
Pays des capitouls, pays des violettes,
Pays de Vestrepain cordonnier et poète,
Dont les vers étaient beaux et droits comme ses clous...

— Je t'aime, ô ville en feu, pour ce chemin des saules
Où je vous vois passer, bateliers garonnais!
Les fleurs du val d'Aran roulent sur les galets,
L'eau m'y porte un refrain de guitare espagnole.

Je suis un fils joyeux, entreprenant et fier
De ta race, et je fus bercé par la Garonne.
J'aime tes horizons changeants comme la mer
Et tes vins capiteux comme des soirs d'automne.

J'aime ton Capitole avec son air romain,
Et tu sembles, le soir, une ville de conte
Quand le soleil couchant fait flamber Saint-Sernin
Et teint d'or et de sang les tombeaux de tes comtes.

Et, quand la nuit répand son grand fleuve éternel,
Efface les vitraux, obscurcit les pelouses,
Je crois voir les neuf Sœurs cheminant dans le ciel,
Et Pallas Athéné qui veille sur Toulouse.

MAURICE MAGRE.

Né à Toulouse, le 2 mars 1877, Maurice Magre a joué déjà un rôle considérable dans le mouvement littéraire de ces dernières années. Fondateur des *Essais de jeunes*, de l'*Effort*, à Toulouse (1894-1896), il a émigré à Paris depuis huit ans, où il créa et dirigea le *Théâtre de Poètes*. Actuellement secrétaire de M. Albert Sarraut et à la tête de la revue, *le Mouvement*, il a publié : *Eveils*, poèmes en collaboration avec son frère André Magre, (1895), *la Chanson des Hommes*, poème (1898), *le Poème de la Jeunesse* (1901) l'*Histoire merveilleuse de Claire d'Amour* contes, (1903), *les Lèvres et le Secret*, poème (1906). Toutes ces œuvres, sauf *Eveils*, ont été publiées chez Fasquelle. Maurice Magre a donné également au théâtre : *le Retour*, 1896, et *le Tocsin*, 1900, (Capitole de Toulouse), l'*Or* (Théâtre des Poètes), *le Dernier Rêve* (Odéon), *le Vieil ami* (Théâtre Antoine), l'*Adieu de Diane* (Arènes de Nîmes).

La Flânerie à Toulouse

Toulouse, c'est surtout une patrie enchantée de flâneurs : jusqu'aux mendiants certes flânent aux portes des églises, où vont aussi *flâner* coquettement les jolies Toulousaines. Car ce verbe d'origine inconnue ne signifie-t-il point se promener en rêvant, et Toulouse propose aux songeries tant de motifs, par la grâce souriante et ardente de ses femmes, la sonorité si musicienne de ses phrases patoises, les pierres de ses monuments scellant un indestructible passé, la joie naturaliste de ses amples ombrages et l'éblouissement inusité de son large ciel !

Dès leur plus jeune âge, les Toulousains connaissent cet art, inné chez eux comme bien d'autres vocations. Dans les jardins publics, les bébés de deux ans semblent se plaire aux jeux du soleil et de l'ombre, aux rires puérils des feuilles et des fontaines ; ils vivent sans cesse dans les beaux jardins violets et dorés, — les petits de Toulouse, enlaçant de rondes frivoles et passionnées les marbres, presque flâneurs eux aussi malgré leur rigide éclat. Lorsque, plus tard, ces enfants Toulousains vont au lycée, à l'une de ses entrées ils saluent l'austérité grandiose des Jacobins, à l'autre, la chatoyante ciselure Renaissance de l'Hôtel Bernuy, tandis que partout dans les cours, aux arbres d'avril ou d'octobre, parmi les cloîtres qu'étonne leur exubérance, triomphe le soleil, un soleil d'Athènes : et c'est pourquoi de ces lycéens, quelques-uns, savants ou artistes, flanent vers la gloire. Devenu étudiant, le jeune Toulousain erre chaque jour dans le décor aux oppositions de lumière et d'histoire qui avoisine le Taur, l'Esquile, le collège de Foix et la Tour des Cordeliers : mieux qu'en des vaines formules de code ou des phrases desséchées de critique, les âmes, à ces souvenirs des luttes pour la liberté et pour la justice, s'adonnent aux flâneries majestueuses de l'Avenir. A d'autres heures, c'est pour beaucoup de ces adolescents le quotidien vagabondage des rues

où l'on se frôle aux rires amoureux des ouvrières, à la fête de leurs claires robes. Aussi, même quand la vie pratique a saisi la plupart d'entre eux, ils sont fidèles à leur première vocation ; les jours d'été, sur les terrasses des cafés du boulevard, commerçants ou hommes d'affaires oublient leurs dossiers ou leurs chalands, ne fût-ce que pour une heure brève, et ils perçoivent certainement là le charme voluptueux des grands arbres bleuis aux défaillances du soir proche. On flâne, jusqu'en les cafés, à Toulouse.

Mais à ceux qui peuvent et savent faire choix d'heures recueillies, Toulouse, suivant les saisons, varie les propices retraites, car le vrai flâneur n'est pas celui qui monte et descend à chaque fin d'après-midi la rue d'Alsace, et tous les Toulousains ne chérissent pas exclusivement cette promenade de « snobs », parfois délicieuse d'ailleurs, si le Donjon, le Capitole et le petit square, vraie ruche d'oiseaux, mêlent l'émeraude et la pourpre nette de leurs lignes sur l'adieu rayonnant, appesanti et lent du soleil.....

Au bout du pont suspendu, surgit un mince jardin ensommeillé sous des pins et des platanes, au rythme d'un frêle jet d'eau ! Certes, la population en est amusante : timides amoureux en rupture de couturière et de droit Romain, — enfants tapageurs et grondeuses bonnes, — bavardes vieilles tricotant en geste de *Primitif* italien ou d'*Intérieur* hollandais, — musculeux pêcheurs de sables, prompts à se réveiller de leurs siestes pour d'homériques querelles et vraies statues de bronze et d'or, comme leurs frères ennemis les sveltes gitanes indolents et ardents à la fois. Mais la caractéristique de ce jardin, c'est le panorama rutilant de Toulouse qui le domine : de cette terrasse enfoncée dans le fleuve telle une cargaison de verdure prête à cingler vers le large et bel inconnu, tout le passé complexe de la cité apparaît ; et sa vie se dessine sur le parterre rose fané des toits qui, tassés, accroupis dans du soleil, sont fleuris, — ainsi que de fragiles jets de lilas, — de la sveltesse mauve des clochers. Là, le Toulousain de race doit s'émouvoir autant que sur le bord de l'Arno, un fils de cette Florence dont notre ville a curieusement divers aspects. A s'accouder

au parapet de ce jardin d'où Henri Martin, Henri Rachou, Mme Miriam Rocher peignirent leurs prestigieux « quais », voici sur l'autre rive du fleuve, l'affleurant presque, des vestiges romains, avec la Daurade, évocation du temple antique des dieux méditerranéens ; plus à gauche, les Jacobins fougueux et dans les fulgurances de leur pourpre militaire aussi redoutables que Sainte-Cécile d'Alby, semblent une gigantesque machine de guerre, teinte du meurtre des martyrs Cathares et oubliée par la retraite honteuse et funèbre du barbare Lion de Montfort ; partout, çà et là, des tourelles blanches et lumineuses figurent assez bien des moines en cagoules de bure blême ou sombre, derniers guetteurs du moyen-âge qui, vaincus dans l'investissement régulier des maisons modernes, regardent fuir les âges et s'avancer vers eux l'implacable Avenir ; et puis, c'est la Renaissance avec le belvédère, tout en grâce italienne, de l'hôtel d'Assezat, tandis que le XVIIIe siècle allonge à même le quai, sur le plan du cardinal de Brienne, son monarchique et versaillais alignement de hautes maisons, mutilées et rouillées maintenant comme les façades de la *Marina*, à Naples.

Pour pénétrer les âmes complexes de cette noble synthèse, il est délicieux de flâner encore : il faut s'insinuer, aux douces et claires aurores d'hiver, parmi les antiques voies du centre — les étroites rues Saint-Romme et des Filatiers notamment, où s'étouffent le cahotement des omnibus et les appels des « revendeuses » poussant leurs petites charrettes ; lorsque de ce couloir, aux maisons presque inclinées dans une vieillesse lassée, les yeux se heurtent aux éblouissants et crus étalages d'étoffes, de fruits, de légumes des places du Capitole ou des Carmes, on admire en ce grouillement vivace du peuple la force violente de la Vie.

Aux matins d'avril ou de mai, entrons dans le cloître du musée où l'Être se mêle à la Mort, comme la ciselure fraternelle des ogives immuables aux mobiles grappes de glycines ; suivons le Jardin Royal, le Grand-Rond, le Jardin des Plantes, touffus de silences, de verdures et d'eaux chantantes ; accoudés à quelque banc, attardons-nous près des premières roses, devant le *Morphée* qui s'étire volup-

tueusement sur la pureté du soleil, dans les légendes mystérieuses que muettement zézaye le *Conteur Arabe*, la douceur embaumée d'exister caresse amoureuse nos songes.

Un chaud crépuscule de juin, quand la lente journée aura alourdi les demeures paresseuses, descendons les rues du quartier noble aux noms bizarres, du *Vieux-Raisin* ou du *Canard*, *Perchepeinte* ou *Nazareth*, *Pharaon* ou *Dalbade* : une âcreté d'encens y stupéfie presque aux porches des nombreuses chapelles où des femmes entrent en se rapetissant ; sur les frontons des vieux hôtels parlementaires, entre des dieux de la Renaissance, éclate l'or fortuit de devises latines ; l'ombre parfumée, en qui se décèlent les arbres, nous vêt de passé ; on se rêve bercé dans une chaise à porteurs, aux jardins des « fêtes galantes ». Mais si les voix, au loin, des vendeurs de journaux nous réveillent d'un plus ancien temps, nous croyons entendre le guetteur du Château-Narbonnais donner l'alarme aux Toulousains de Raymond VI pour une nouvelle attaque de Montfort.

Et puis, un soir de ces novembres qui effeuillent un instant tous les désirs, perdons-nous dans les chemins déserts des *Ramiers du Château* ; à la pointe extrême de leur île, entre les deux bras de la Garonne, à travers les vacillantes agonies du feuillage, le décor des Pyrénées s'immobilise seul, tandis que le soleil d'automne fuit vite sur la plaine du Languedoc qui s'endort dans sa robe brune... D'austères méditations y conviennent... Aussi quand, au retour de ces flâneries dont la philosophie solidarise mieux notre être avec toutes les choses, surgit Toulouse, — cette ville ne semble-t-elle presque point telle que Rome apparut jadis au poète Rutilius : « Pulcherrima Rerum » ?

Pierre Fons.

Né à Toulouse, le 16 juillet 1880, M. Pierre Fons, a publié chez Stock, en 1904, l'*Heure amoureuse et funéraire*, recueil de poèmes que l'Académie Française a mentionné. Très fréquemment couronné par Clémence Isaure, il est maître ès-Jeux Floraux, depuis 1904. Il vient de publier chez Sansot, au mois de juin, un volume d'essais philosophiques, *le Réveil de Pallas*, où se marquent fortement ses tendances intellectuelles.

M. Pierre Fons collabore à de nombreux journaux et revues notamment *la Nouvelle Revue*, l'*Ermitage*, *le Beffroi*, l'*Ame Latine*, *la Revue du Sud-Est*, *la Revue des Pyrénées*, et, accidentellement à *la Dépêche*, de Toulouse.

Les Jeux Floraux

Un spirituel critique écrivait dernièrement :

« Et l'Académie des Jeux Floraux ? C'est une très ancienne et très vénérable académie, dont nos jeunes poètes disent beaucoup de mal vers les quinze ans, à qui ils demandent des fleurs à dix-huit ans, et dont ils souhaitent fort d'être membres vers la trentaine. Il ne semble pas qu'elle ait joué le moindre rôle dans l'évolution de l' « Ecole de Toulouse », puisque cette école a combattu les idées conservatrices que l'académie représente. Cependant, nos jeunes poètes seraient injustes en la méprisant ; elle est un peu leur mère. Elle contribue depuis des siècles à mettre l'idée de poésie dans l'air et elle encourage les poètes à grandir, en leur offrant, quand ils sont bien sages, des fleurs artificielles. Elle fait partie d'un ensemble ; le clair soleil de Gascogne, la Garonne aux eaux capricieuses, la nature entière plus douce, plus fleurie, plus sereine que partout ailleurs, conspirent avec elle pour souffler de beaux rêves aux cœurs des jeunes gens et pour les inviter à chanter ».

On ne saurait mieux dire, ni plus justement. On a un peu trop pris l'habitude de sourire des Jeux Floraux : leur nom seul évoque pour beaucoup les ridicules de l'académie de province, les séminaristes et les vieilles filles, les fleurs en aluminium et les mauvais vers, les avoués porteurs de vague-à-l'âme et les officiers en retraite qui occupent innocemment leurs loisirs... Et tout le monde a papoté là-dessus, depuis Casimir Delavigne jusqu'à Laurent Tailhade.

Cependant, ces Jeux Floraux, copiés partout, méritent

plus d'attention et de respect. Ils sont le plus ancien corps littéraire de l'Europe. Fondés en 1323 par sept Troubadours qui voulaient défendre et conserver la langue d'Oc, réorganisés en Académie de Belles-Lettres en 1694, restaurés il y a juste cent ans après la dispersion révolutionnaire, ils ont reflété toute l'histoire de Toulouse, protégé sa langue et ses traditions. Ils ont honoré Goudouli, fêté Jasmin, appelé Mistral. De nouveau, depuis dix ans, ils couronnent les écrivains du Félibrige, et il n'en est pas un, de la divine Philadelphe de Gerde à Prosper Estieu, du Père Xavier de Fourvières à Michel Camélat, d'Antonin Perbosc à Arsène Vermenouze, qui n'ait reçu quelque fleur traditionnelle.

Evidemment, dans les concours de poésie française, il y a eu des erreurs. Toutes les Académies ont les leurs, et la sœur cadette des Jeux Floraux, l'Académie Française, mêmes pour les concours où elle n'exige pas l'anonymat, a l'habitude des maldonnes. Les jugements littéraires portent la marque de leur temps. Mais n'oubliez pas que les Jeux Floraux, qui ont glorifié Ronsard et Maynard, ont su reconnaître le mérite de Pibrac, de Chamfort, de Lefranc de Pompignan, de Marmontel — alors qu'ils étaient parfaitement ignorés. C'est ici que l'on a découvert Victor Hugo, que Paris n'avait pas encore voulu saluer.

Somme toute, le premier Romantisme s'est inauguré dans les Jeux Floraux de la fin de l'Empire avec Chênedollé, Millevoye, Soumet, Alexandre Guiraud, Jules de Rességuier, qui firent un accueil enthousiaste à l'Enfant sublime.

Depuis, il y a eu des fléchissements, des sommeils, c'est possible. Mais nous ne voyons pas, malgré tout, que la littérature moderne ait tant que cela à se plaindre des Jeux Floraux : Laurent Tailhade, Albert Samain, Adrien Mithouard, Louis Mercier, Henry Muchart, les frères Magre, Pierre Fons, et tant d'autres, figurent dans leurs recueils. Ils ont été hautement appréciés par une Académie qui compte parmi ses membres Mistral, Brunetière, Pouvillon, Coppée, le Cardinal Mathieu, René Bazin, dom du

Bourg, et où des poètes de plus en plus nombreux viennent soutenir les intérêts de la jeune littérature.

Enfin, les Jeux Floraux ont pour eux le prestige de Clémence-Isaure.

A-t-elle jamais existé, cette Muse au nom bizarre, dont on ne sait rien, et qui pourtant depuis quatre siècles plane sur Toulouse comme une inspiratrice mystérieuse? L'histoire a déchiré bien des brumes de sa légende : elle n'était pas là, certainement, lorsque l'Occitanie florissait sous le règne des Raymond ; elle n'était pas là, lorsque les Troubadours fondèrent le Collège du Gay-Sçavoir... Peut-être, sous Louis XI, passa-t-elle, bonne vieille fille généreuse, dotant les poètes et leur laissant ses biens... Mais tout le reste est invention, *galéjade*, chanson de la Garonne aux chaussées du Bazacle ; « C'est le soleil qui veut ça » : et les poèmes de dame Clémence, et ses amours avec le beau Lautrec, et son hôtel, et sa statue, et sa mort tragique.

Source inépuisable de rêve et d'enchantements ! Les archéologues ont eu beau argumenter, et les historiens conclure, et les conférenciers bavarder, le conte de fées triomphe plus que jamais. Au 3 mai, chaque année, une délégation de Mainteneurs, musique en tête, va gravement chercher les fleurs d'or et d'argent, liturgiquement bénites sur le maître-autel de la basilique de la Daurade, où fut ensevelie Clémence-Isaure ; un membre de l'Académie prononce l'éloge de l'hypothétique bienfaitrice aux applaudissements d'un millier de Toulousains ; ses compatriotes, exilés à Paris, rêvent de la fêter dans les jardins du Luxembourg.

Cela, c'est le triomphe impérissable de la poésie. Cette inspiratrice irréelle a été célébrée plus que n'importe quelle autre : les Rességuier, héréditairement, l'exaltèrent ; Lefranc de Pompignan lui consacra des vers latins ; le conventionnel Mailhe et le Cardinal Mathieu, le naturaliste Picot de Lapeyrouse et le boulanger Reboul, Viennet et Victor Hugo, Boulay-Paty et Stéphen Liégeard, Gustave Nadaud et Henri de Bornier, Pouvillon et Coppée ont tour à tour chanté ses louanges... Et c'en est assez pour faire

comprendre que, chaque année, huit cents candidats viennent encombrer ces concours des Jeux Floraux, où l'auteur des *Odes et Ballades* « a cueilli, tout enfant, la poésie en fleurs... »

Armand Praviel.

Né en Gascogne en 1875, M. Armand Praviel s'est fixé à Toulouse où il a fondé en 1895 la revue l'*Ame Latine*. Rédacteur littéraire et dramatique à l'*Express du Midi*, il a publié avec succès trois livres de vers : *Poèmes mystiques* (*la Lutte*, *Bruxelles*) ; *la Ronde des Cygnes* (*L'Ame Latine*), et *la Tragédie du Soir* (Lemerre) ; tout récemment, un roman, *Péché d'Aveugle* (Perrin) ; entre autres œuvres, il a fait représenter en 1902 et 1903 un oratorio-légende, *Notre-Dame-de-Lourdes*, dont M. L. Comire a écrit la musique. Fréquemment couronné aux Jeux-Floraux, il est Maître ès-Jeux depuis 1904. A collaboré au *Mercure de France*, l'*Ermitage*, *la Revue hebdomadaire*, *Durendal*, *le Mois littéraire et pittoresque*, *la Revue des Poètes*, et à la plupart des jeunes revues.

Les Poètes languedociens de Toulouse

Toulouse, Avignon et Barcelone sont les trois capitales des trois grands dialectes de la langue d'Oc, le languedocien proprement dit, le provençal et le catalan. La langue d'Oc, après avoir chanté sur les lèvres des troubadours et dans les cours les plus civilisées du moyen-âge méridional, fut écrasée par Simon de Montfort, à la bataille de Muret (1213). Depuis ce moment, de langue diplomatique, commerciale, littéraire, et, autant qu'il se pouvait, scientifique, qu'elle était jusque-là, elle ne fut plus que la langue de la petite bourgeoisie et du peuple. Au contact du français, apporté par les officiers royaux de Saint-Louis, et rendu obligatoire par les ordonnances de François Ier, la langue d'Oc perdit tous les jours de sa pureté et de sa vigueur. C'est en vain que les sept troubadours de Toulouse fondèrent, dans le Verger des Augustines, le collège du Gay Sçavoir (1323) pour *maintenir* la *lengo mairalo* par la récompense d'une violette d'or au meilleur poète roman; c'est en vain que l'hypothétique Clémence Isaure, ou les patriotes que cachent son nom, restaura les Jeux Floraux entre le XIVe et le XVIe siècle; la langue avait perdu son rang de langue et n'était plus qu'un patois, lorsque Louis XIV, en érigeant les Jeux Floraux en Académie royale, ordonna aux *Mainteneurs* de ne plus couronner que du français.

Néanmoins, le peuple, tant de la ville que de la campagne, parlait toujours, comme il la parle du reste encore beaucoup, la langue maternelle, mais affreusement troublée de scories françaises. On possède même des derniers siècles des chansons, noëls, pamphlets en patois, imprimés sur des presses toulousaines, et vendus dans les rues et les foires

(comme cela se pratique encore en temps d'élections). Mais les précieuses sentinelles qui, de siècle en siècle, ont gardé les reliques de la langue et s'en sont transmis le trésor méconnu, ce sont les poètes toulousains Goudelin, Mengaud, Vestrepain, Fourès, et les modernes Félibres qui suivent avec fer veur le grand geste de Mistral.

*
* *

Goudouli, ou Pierre Goudelin (1580-1649) naquit, vécut et mourut à Toulouse, sans l'avoir jamais quittée. Ce fut un aimable homme, populaire et bon enfant, qui se tenait fort bien à table et qui ne trouvait rien de meilleur au monde que de boire en été du vin frais dans les ramiers de la Garonne, avec de bons compagnons ou avec des amis pleins de lettres et de distinction. Les Toulousains chantaient ses noëls à Saint-Sernin et ses chansons de table à l'hôtel de l'Ecu; ses épigrammes, parfois salées, faisaient la joie des bons bourgeois. Le P. Vanière traduisit en vers latins son ode sur la mort d'Henri IV, dans le *Prædium Rusticum.* Le peuple lui attribuait des farces bouffonnes, indignes de son goût de parfait lettré (il étudia au collège des Jésuites et se fit recevoir avocat au Parlement, mais n'exerça pas). Les plus grands seigneurs de la ville, comme le comte de Carmaing, à qui Regnier devra sa seconde satire, et le duc de Montmorency, les plus hauts magistrats du Parlement, comme le premier président de Bertier et le conseiller de Rességuier, prenaient le plus grand plaisir à sa conversation aimable, joyeuse, spirituelle et enjouée : il était de toutes leurs fêtes, composait pour leurs soirées de gracieux et gais ballets, dont il écrivait et disait lui-même sous un masque le prologue et l'épilogue. Il passa ainsi toute sa vie à chanter comme la cigale; malgré les éditions successives de ses poésies réunies sous le titre de *Petit Bouquet* (*rameau*) *toulousain*, *Le Ramelet moundi*, les libraires ni les grands seigneurs ne le firent pas riche : le Conseil des capitouls de Toulouse s'honora en lui octroyant, trois ans avant sa mort, une pension annuelle de 300 livres, et le chapitre de Saint-

Etienne donna « une aumône de 60 livres à M. Goudelin, homme de mérite, de condition et fort vieux ». L'Académie des Jeux Floraux, qui lui avait décerné l'Œillet et l'Églantine, fit transférer ses cendres en 1808 à l'église de la Daurade, et le Dr Noulet, sous les auspices du Conseil général, a fait de ses œuvres une excellente et définitive édition (Toulouse, Privat, 1887).

Son œuvre a conservé toute sa fraîcheur. Sa verve primesautière charme toujours par sa gaieté spirituelle, son imagination alerte et l'inattendu de ses épigrammes; on découvre çà et là de jolis traits de mœurs dans un coin d'alexandrin; partout des mots expressifs, des adjectifs imagés, des tournures autochtones et originales donnent à son style une saveur charmante. Enfin, son vers a toujours une parfaite tenue littéraire, ses sonnets sont irréprochables, et sa langue, très soignée, est étonnante, étant donnée l'époque, par son goût et sa pureté.

Sauf le Père Sermet, futur évêque constitutionnel de Toulouse, qui publia vers 1795 quelques sermons en langage toulousain, il faut arriver au XIXe siècle pour trouver deux noms un peu importants : Mengaud et Vestrepain.

Lucien Mengaud (né à Lavaur en 1808, mort à Toulouse en 1877) eut un jour comme Arvers un instant de génie : il écrivit *la Toulousaine* — la Marseillaise des Toulousains — que Deffès mit en musique dans un moment de génie aussi, qu'ils n'ont plus retrouvé ni l'un ni l'autre. Mengaud a publié une amusante pochade en un acte, *Les Oies de Thomas de Fonsegrive* (Las Aoucos del Toumas de Founsogrivos), et a réuni des vers sous le titre de *Pâquerettes* (Pimpanelos. Toulouse, Bertrand et Dieulafoy, 1841); puis *Rosos et Pimpanelos* (dernière édition, Soubiron, édit. du centenaire, Toulouse, 1898), qui contiennent de jolies fables et d'heureuses odelettes. Sa langue est bien mêlée de français.

Louis Vestrepain, le maître cordonnier toulousain (1809-1865), n'eut jamais osé ambitionner la statue qu'Antonin Mercié lui a sculptée dans le square du Musée. Il rima avec facilité et agrément, dans une langue qui est beaucoup trop du patois, d'amusants badinages comme *Les aventures d'un*

Toulousain à la campagne et *Les aventures d'un campagnard à la ville* (1836), qui en étaient à leur 5e édition en 1869 (Toulouse, Bonnal et Gibrac). Ses autres brochurettes ont été réunies sous le titre *Las Espigos de la Lengo Moundino* (Toulouse, Delboy, 1860).

Auguste Fourès, lui, a été un grand poète et un pur écrivain. Né à Castelnaudary, 8 avril 1848, et mort dans la même ville, 4 septembre 1891, il a toujours vécu à Toulouse où il fit du journalisme. Il a recueilli très tard ses poèmes sous le titre : *Les Grilhs* (Les Grillons) (Paris, Maisonneuve, 1888), *Les Cants del soulelh* (Les Chants du soleil) (Paris, Savine, 1891), et *La Muso Sylvestro* (œuvre posthume. Carcassonne, Bibliothèque de la Revue méridionale, 1896). Celui-là, c'est un des grands noms du Félibrige, avec Mistral, Aubanel, Estieu et Perbosc. Dans une langue extrêmement pure de toutes scories françaises, avec un vocabulaire de patient philologue, il a jeté sur ses pages toutes les flammes d'une inspiration ardente, d'un caractère passionné et d'un tempérament de libertaire. Soit qu'il dresse la *Moissonneuse nue au soleil*, soit qu'il maudisse l'*Epée du XIIIe siècle*, ce dernier des Albigeois, comme on l'a appelé, se montre un grand artiste et un très haut poète. Je lui chercherais en vain un équivalent parmi les poètes français. Sa statue, par Ducuing, orne le plus beau jardin de Toulouse : la Patrie lui offre un rameau d'or.

Après Fourès, qui mériterait à lui seul toutes les pages de cette notice, et en mettant à part Prosper Estieu (*Lou Terradou*, *Flors d'Occitania*), et Antonin Perbosc (*Lo Got Occitan*), dont les puissantes personnalités lyriques sont plutôt languedociennes (Aude et Quercy) que toulousaines, il importe de nommer les principaux poètes et félibres toulousains actuels : Anric del Busca, mort en 1906, dont les *Cansous* trop patoisantes sont la spirituelle et gaillarde idylle des faubouriens; André Sourreil, le félibre des *Ouros d'Amour*, dont plusieurs romances sont justement populaires à Toulouse; J. Félicien Court, qui promet depuis trop longtemps *la Sang Latino* ; le baron Désazars de Montgailhard, l'un des plus distingués critiques du Félibrige;

Bacquié-Fonade, l'érudit bibliophile et gai conteur; P. Fagot, folkloriste; le poète paysan, J. Gayssot; le poète des baisers, X. Rivière; G. Visner, le patoisant directeur du *Grilh*, auteur du *Ramel païsan* (1892) et des *Rebrecs de Moundi* (1901); les joyeux fantaisistes Laclau et Lacmard, Josselin Gruvel, le peintre populaire des *Scenos de la Bido Toulouseno*; Léon Géry, auteur et acteur, dont le *Garrélou* (1861) se joue encore dans les faubourgs, et quelques autres... Tels sont les représentants, pleins de talent et d'ardeur du Félibrige toulousain.

Grâce à eux, l'Académie des Jeux Floraux couronne de nouveau, depuis quelques années, *la lengo maïralo* qu'elle avait le devoir de maintenir, et, grâce à eux, le groupe félibréen de Toulouse, l'*Escolo Moundino*, est l'une des plus florissantes de l'Empire du Soleil, dont le grand Mistral est à la fois le Roi, le Patriarche et le jeune Dieu.

J.-R. DE BROUSSE.

Maître ès-Jeux Floraux, Avocat, J. R. de Brousse a partipé très activement au mouvement littéraire, régionaliste et félibréen de Toulouse. Il fut des fondateurs de l'*Effort*, des *Pages d'Art*, des *Essais de Jeunes*, de l'*Ame Latine*. Poète, conférencier, critique d'art, secrétaire de l'*Escolo Moundino*, il n'a pris encore le temps que de publier des plaquettes : *Lo Corn de Roland*, poème occitan, *la Double Guirlande*, poèmes en collaboration avec M. Pierre Fons, *le Moulin de Brousse*, poème, etc. A collaboré à la *Plume*, à l'*Ermitage*, à la plupart des jeunes revues. Annonce un livre de vers : *la Maison sur la Colline*, et un essai de critique sur *les Poètes de l'Ecole de Toulouse*.

L'Art monumental à Toulouse

Toulouse, assise à l'ouverture de plusieurs vallées pyrénéennes et au milieu de l'isthme entre les deux mers, était destinée à devenir le centre des idées, des sentiments et des intérêts des populations méridionales.

Elle vit se développer dès les premiers jours l'essor littéraire et aussi l'essor artistique qui expriment l'âme d'un peuple.

Les sculptures de la villa de Martres, les colonnes mérovingiennes de la rotonde de la Daurade indiquent le mouvement incessant de l'art pendant les premiers siècles.

Dès qu'à la fin du xie siècle, s'ouvre l'ère romane, les chapiteaux de Saint-Etienne, la superbe basilique de Saint-Sernin, les statues et les chapiteaux que les maîtres de la pierre multiplient dans les cloîtres, montrent, avec la précocité d'un art personnel et puissant, le haut degré de prospérité et de culture auquel était arrivée la province.

Au xiiie siècle, Toulouse inaugure, avec la vaste nef unique de sa cathédrale, une architecture originale, appropriée au climat, aux matériaux et aux convenances du culte, sans colonnes ni piliers intermédiaires, permettant ainsi à tous les fidèles de voir le prêtre à l'autel et d'entendre sa parole, s'accommodant de la brique qui ne se prête pas aux piles isolées et couvrant le plus d'espace avec le moins de frais.

Toutefois, c'est la Renaissance qui a multiplié le plus de séductions et son œuvre demeure la parure de la ville qui charme le plus ses hôtes aujourd'hui. S'inspirant d'abord des derniers raffinements de l'élégance gothique, puis des grâces délicates et fines qui lui arrivent d'Italie, elle épanouit autour des portes et des fenêtres les colonnettes au

galbe élancé, les rinceaux et les figurines, analogues aux ornementations des bords de la Loire, ainsi, aux portes de Saint-Sernin et de la Dalbade, sur la tourelle d'escalier de l'hôtel Maynier, dans la cour de Jean de Bernuy. Mais vers la fin même du règne de François Ier, dès 1537, Nicolas Bachelier crée, dans la cour de l'Hôtel de Pierre, une décoration plus originale, avec l'harmonie pittoresque des fenêtres à double étage de colonnettes enlevant leur ton d'un gris clair sur le rouge de la brique.

L'union de ces deux éléments de construction se répond et varie ses formes. L'encadrement sobre et mesuré des fenêtres s'anime et devient tumultueux avec les figures d'un vivant relief par lesquelles Jean Burnet dramatise la cour au sourire paisible, demeurée inachevée, de Béringuier Maynier. La colonnade antique prend, dès le règne de Henri II, une importance plus dominatrice. Bachelier lui donne une place prépondérante sur la porte du Capitole, aujourd'hui au Jardin des Plantes. Puis, elle se marie aux fantaisies exubérante, de la porte de l'hôtel de Felzins, mais s'impose seule dans la galerie de l'hôtel de la Mammye qui profile la majesté des trois ordres superposés dans une cour pourtant bien étroite de la rue de la Dalbade, le quartier des parlementaires. L'ordonnance atteint toute son ampleur superbe dans la cour de l'hôtel d'Assézat, reproduisant celle de la cour du Louvre que Pierre Lescot venait de terminer et de livrer aux sculpteurs.

Si la cour de l'hôtel d'Assézat ne peut montrer des ornementations analogues à celles de Paul Ponce et de Jean Goujon, l'élégant relief des nobles colonnes doubles sur la brique, les profils hardis des moulures projetant de larges ombres, les fenêtres hautes en arcade cintrée couronnant l'ensemble plus heureusement que les fenêtres carrées de la cour royale, le ressaut pittoresque de la cage d'escalier, les galeries joignant les corps de logis et surtout la merveilleuse tourelle qui profile sur le ciel l'ascension de ses lignes unissant la grâce à la robustesse, aigrette radieuse du joyau, donnent à cet hôtel, que l'on appellerait un palais en Italie, une place de marque dans l'histoire de l'art français.

D'autres créations plus modestes, mais d'une variété ingénieuse et féconde, se dissimulent dans les petites cours des rues voisines, multiplient les blasons supportés par des génies, les mascarons mêlés aux rinceaux de fruits et de fleurs, les têtes engageantes émergeant des murailles et semblant inviter à entrer, symbole de cette époque qui s'ouvrait aux joie de la vie.

Elle était cependant, à Toulouse surtout, à la veille de luttes sanglantes, de même que trois siècles auparavant le vigoureux élan de l'art monumental et de la sculpture toulousaine avait été brutalement arrêté par l'invasion des guerriers du Nord.

Et deux siècles après, tandis que se préparaient de nouvelles catastrophes, de nombreux hôtels du style dit Louis XVI, bien qu'il ait apparu sous Louis XV, égayèrent les rues de la ville, sur tous les points, par leurs façades de grâce discrète et fine, tandis que les larges voies et les quais appelaient l'air et la lumière. Les âmes souriantes comme les demeures, paraissaient appeler avec leurs illusions généreuses les suprêmes félicités.

Il semble que toutes les bonnes fées aient entouré le berceau de la France pour la combler de leurs dons, mais qu'une méchante fée oubliée soit arrivée ensuite pour les stériliser.

Mais nous avons vu aussi, bientôt après les épreuves, combien le mauvais vouloir de la fée malicieuse était impuissant, et rien n'est plus frappant, plus particulier aussi à la France que son énergie de continuelle résurrection et non pas seulement dans les arts.

J. DE LAHONDÈS.

Président de la Société d'Archéologique du Midi de la France, mainteneur des Jeux Floraux, critique d'art, auteur de nombreux ouvrages, notamment d'une histoire très estimée de la *Métropole* de *Saint-Etienne*, M. de Lahondès aime et connaît Toulouse comme personne. Il n'est pas une publication méridionaliste qui n'ait bénéficié de son savoir, de son zèle et de son talent.

A Octave Uzanne

Le vieux cloître est au cœur de la ville, au milieu de rues populeuses et bruyantes bordées de hautes maisons.

Parée de pampres et de glycines qui confondent leur frondaison avec celle de la pierre, sa noble colonnade, que couronnent de sveltes ogives, sert de cadre à un jardin planté de vieux arbres où des églantiers en désordre mêlent leurs pousses indociles aux hampes des roses trémières. Un jasmin, qu'étoilent des cloches rouges, enserre de son tronc noueux une antique colonne qu'il voile de son feuillage; un cyprès noir s'effile vers l'azur, et la plainte des ramiers, hôtes du vieux clocher décapité par la foudre, s'unit au murmure de la fontaine pour rendre plus saisissant encore le silence habituel de cet ancien cimetière.

C'est à côté des belles fenêtres timbrées au xiv[e] siècle de l'écusson du duc d'Anjou, parmi des pierres tombales qui gardent, avec leur poussière, l'empreinte de l'âme des morts que nous vîmes, dressées sur des dés très bas, dans une ombre mouvante qu'éclaboussait le soleil du matin, ces six statues énigmatiques dont vous gardez le souvenir. Un if séculaire, dont les basses branches effleurent le sol, laissait filtrer jusqu'à elles une lumière douteuse qu'il verdissait de ses reflets. Enveloppées du mystère de cette lueur tremblotante et aussi incertaines et inconsistantes qu'un pastel effacé par les années, ces figures semblaient, leurs yeux vitreux rivés aux nôtres, entr'ouvrir leurs lèvres décolorées pour proférer des plaintes et nous clamer leur angoisse. Bien que le masque de chacune d'elles, fait à n'en pas douter d'après un estampage pris sur le cadavre conservât, dans certaines de ses parties, les signes habituels de la mort, leur coloris

et la fougue des vêtements étranges qui les parent leur donnaient l'aspect de la vie ; et nous fûmes tous deux, pendant quelques secondes, si pénétrés de l'Horreur sacrée qui secoua la sybille antique, que nous crûmes voir des fantômes, surgis des brumes du passé, se détacher de la muraille pour venir à notre rencontre.

Et c'est parce qu'à la même heure, la même émotion a étreint nos âmes, que les mêmes larmes ont humecté nos paupières, et que vous vous souvenez encore, mon cher Uzanne, de l'humidité d'outre-tombe qui nous enveloppait de son manteau glacé, que je place sous l'égide de votre nom ces quelques lignes consacrées au vieux cloître situé au cœur de la ville au milieu de rues populeuses et bruyantes bordées de hautes maisons.

Henri Rachou.
Conservateur du Musée de Toulouse.

La Renaissance à Toulouse

(FRAGMENTS)

L'HOTEL MOLINIER OU DE FELZINS

Il semble, dans ce coin d'un quartier reculé,
Qu'un grand souffle d'art pur l'anime et le soutienne,
Cet hôtel de Felzins, dont les fûts cannelés
Etalent sur le seuil des grâces corinthiennes.

Car, bien qu'il garde encor son charme printanier,
Les siècles ont bruni ses figures de pierre
Que, dans le goût nouveau, pour Gaspard Molinier,
Ont ciselé Raymond Bossac et Jean Molière.

Bachelier, a-t-on dit, pour l'hôte de céans,
Bachelier, dont enfin l'œuvre est déterminée,
Et dont notre légende a pu faire un géant,
D'un hercule gaulois orna la cheminée.

Car, il symbolisait comme un prince des lois
Le maître du logis qui parlait à merveille,
Qui sut des mots de miel comme le dieu gaulois
Dans ce temps où les cœurs à l'Idéal s'éveillent.

Et la porte est celle d'un temple de beauté
Dont la finesse allège étrangement la masse,
Où rêve et cauchemar ont tour à tour flotté,
Où le rire d'amour se mêle à la grimace.

Partout la vie éclate en robuste appareil;
Fleurs, termes, mascarons, démons qui se révoltent,
Les vierges aux doux yeux, le chien de l'archivolte,
— Toute la Renaissance y fleurit au soleil.

SUR L'HOTEL DE JEAN BURNET OU DE LASBORDES

Vivitur ingenio, cætera mortis erunt.
(DEVISE DE L'HOTEL)

L'hôtel, de Bachelier œuvre d'art apocryphe,
Surgit, entre les murs de Loubens enclavé,
Et nul n'a vu le nom du grand sculpteur gravé
Sur quelque stylobate ou sur quelque triglyphe.

Mieux qu'au temps de Burnet la vigne y pend ses griffes,
Puis, de la loggia tombant jusqu'aux pavés,
Se mêle au vert massif de phénix, d'agavés,
Auprès du perron d'angle où veille un hippogriffe.

La pierre orne les murs rouges de maint motif;
Et la cariatide au sexe alternatif
Se tord sur les meneaux ou porte l'architrave

Des fenêtres aux purs et merveilleux détails,
— Tandis qu'au seuil, Orpheus, symbolique et moins grave,
Accorde son luth d'or sous l'arceau du portail.

SUR L'HOTEL D'ASSÉZAT

Le lierre éperdûment de ses longs filets tisse
Et festonne les murs au style musical,
Dans une majesté telle d'hôtel ducal
Que naquit la légende en lui du Primatice.

Il fallut que Nicot au maître garantisse
Plus d'art que chez Bagis et que chez Mansencal :
Ni mascaron douteux, ni meneau vertical,
Mais les trois ordres grecs le long de la bâtisse.

De notre art renaissant chef-d'œuvre incontesté,
L'hôtel épanouit depuis sa majesté
Dans ses arceaux, dans les consoles des coursières,

Jusqu'à la loggia d'un dessin neuf et sûr,
Jusqu'au ciel, où la tour monte et tourne, princière,
Et chante une chanson de roses dans l'azur.

ALEXANDRE COUTET.

Originaire de l'Ariège, mais fixé à Toulouse où il s'occupe de journalisme, M. Alexandre Coutet a été fréquemment couronné par les Jeux Floraux. N'a encore publié aucun livre, mais collabore a de très nombreuses publications, *le Monde moderne*, *le Monde illustré*, *le Mois littéraire et pittoresque*, *l'Art méridional*, *l'Ame Latine*, la *Chronique des Livres* etc.

La Campagne toulousaine

Et dire qu'il s'est rencontré des critiques pour trouver un double mérite à certains poètes toulousains qui ont chanté leur terroir, parce que, jugeaient-ils, sa plate fertilité était dépourvue de pittoresque ! Plate fertilité ? D'où ont-ils extrait cette platitude, à leur stérilité seule imputable ? Et d'ailleurs que feraient-ils des bords de Loire, du val de Sarthe et de ce délicieux jardin, tout proche, qu'est la riche campagne agenaise ? Hâtons-nous de reconnaître que ces critiques-là ne constituent pas même une minorité intéressante et sérieuse. Tout le monde sait bien que Toulouse, ce n'est pas seulement la ville de briques aux monuments illustres ; mais, autant que le doux centre de gai-savoir et d'art latin, la capitale agricole du Languedoc aux blés fameux. Détail significatif : Les autres villes font des expositions coloniales — Marseille — fluviales et maritimes — prochainement Bordeaux. Que pourrait faire de mieux Toulouse, à moins de tomber dans le genre heureusement désuet des expositions dites internationales, qui sont des expositions universelles au tout petit pied, — que pourrait faire de mieux Toulouse, que de se spécialiser, en fait d'exposition, dans les grands concours agricoles ? C'est ce qu'elle a fait et fera davantage. Nous sommes des agriculteurs, nous, Languedociens racinés, et ce sont nos champs dorés qui miroitent aux strophes de nos poètes, et ce sont nos paysages de soleil qui animent les toiles de nos artistes glorieux.

Il faut bien qu'il y ait quelque pittoresque en nos rusticités locales pour qu'elles inspirent des maîtres qui sont l'honneur de la cité savante et font admirer loin d'elle les charmes profonds et superbes de son terroir.

Mais, ces charmes, de quoi sont-ils faits? Ils sont incontestables, et encore qu'ils soient patents, nous sentons bien qu'il doit leur manquer peut-être une certaine évidence plus ou moins conventionnelle, puisqu'ils ont échappé à quelques pauvres regards.

Ah! les bons regards poncifs qui se pâment consciencieusement devant une cascade montagnarde où la superficie d'une plage! Chez nous, je commence à m'expliquer qu'ils n'aient pas admiré grand chose.

Ils ont vu autour de Toulouse une basse plaine, l'ancienne grande Lande du Nord, fief aujourd'hui des maraîchers, et ils n'ont pas senti les violettes qui sont cultivées là au milieu des choux et des carottes, les violettes, gloire parfumée de Toulouse, où flotte le parfum de son esprit, de sa courtoisie légendaire. Ils ont vu la Garonne, ni torrentielle, ni navigable, un ruban d'eau quelconque qui se déroule prosaïquement à travers des champs cultivés, et ils n'ont pas levé la tête et regardé les coteaux boisés de la rive qu'ils n'avaient point aperçus déjà reflétés dans le courant; ils n'ont pas été séduits par les courbes molles du fleuve et sa luisance verdâtre au cœur des prés riverains, entre les parois frémissantes des peuplieraies, dans le cadre large et mouvementé des cultures diverses.

Et puis, ils n'ont pas vu au delà, l'au delà de la campagne toulousaine: les premières ondulations des collines du Gers, où s'abrite le majestueux château de Pibrac, résidence de Guy du Faur, l'auteur des *Quatrains*, où, à côté, serpente le Courbet et s'érige encore la trop modeste église de la sainte pastoure Germaine, personnification vivante à jamais, dans la piété régionale, de la foi populaire, poétique, exemplaire; — dans une autre direction, la route vers l'Ariège ou les Hautes-Pyrénées, mélange harmonieux de la fierté des sommets et de la grâce des vallées; — dans une autre, le Lauragais, le très agricole Lauragais, aux blés, aux maïs renommés, aux troupeaux de moutons appréciés, aux bœufs couleur de froment pâle, aux paysages abrupts et variés dans leur monotonie apparente, aux clochers triangulaires, aux châteaux farouches et hâlés, au vent d'Autan dont la dou-

ceur est contestable, mais dont l'énergie, la musique sauvage aux ondulations attendries, la caresse robuste émeuvent orgueilleusement les fils conscients et forts d'un tel sol; — enfin, du côté où la belle Garonne s'éloigne vers les régions tarnaises, les coteaux ambrés aux vignes pierreuses, Villaudric, Castelnau, Fronton...

Ils n'ont pas vu et ils n'ont pas compris, ou ils ont vu, et ils n'ont pas compris tout de même. Pourquoi? Il y a deux raisons.

Notre pays est agricole, et son charme essentiel réside dans la beauté biblique des horizons champêtres, des travaux des champs. Il a fallu, c'est vrai, terriblement déchanter en agriculture. Mais qui affirmerait que la poésie soit absente des terroirs vainement productifs? Ensuite, ce charme est fait de mystère; il faut de près le connaître, le vivre, pour le ressentir. Il est patent; des yeux bornés, seuls, peuvent le nier, mais des yeux aimants, seuls, peuvent jusqu'au fond, le sentir et le comprendre. Il se peut que, nous qui sommes d'ici, nous nous suggestionnions... Eh bien, que les sceptiques de ce charme aillent vers lui, jouir de son influence, se pénétrer de sa valeur, et s'ils n'en ont pas le loisir, encore un coup, qu'ils acceptent de croire, non sur parole, mais d'après leurs chefs-d'œuvre, ceux qui l'ont éprouvé dans leur cœur; qu'ils aillent, par exemple, renseigner leurs doutes auprès des tableaux d'un Jean-Paul Laurens.

Il a peint, sur un panneau de la Salle des Illustres au Capitole, un attelage de bœufs lauragais tirant l'araire, en plein midi, au flanc d'un coteau raide, ocre, nappé de soleil qui, d'un vaste élan, escalade le ciel, le ciel d'un bleu cru, le ciel d'oc.

Il y a chez nous des paysages plus tendres, mais dans celui-là vibre la poésie agreste et plastique de la race, — race de laboureurs ensoleillés.

LOUIS THÉRON DE MONTAUGÉ.

Vivant en son domaine de Gramont, près Toulouse, où il continue les traditions terriennes de sa famille, M. Louis Théron de Montaugé a exalté son pays dans *la Terre qui chante*, recueil de poèmes (Plon), mentionné par l'Académie Française. Quoique à peine âgé de vingt-cinq ans, il a donné encore deux autres volumes : *En Sourdine*, et *la Gerbe de Roses*, recueil de modernes madrigaux. On le retrouve encore en de nombreuses revues, et dans toutes les publications toulousaines.

L'Avenue

Ramier du château Narbonnais
matinée de juillet.

Les colonnades régulières des peupliers irréguliers foncent vers l'horizon en un désir immense de s'y rencontrer : le rideau lointain des chênes trop verts semble s'opposer en invincible muraille à leurs efforts. Le sentier court timide sous les voûtes mouvantes et n'ose plus, après quelques pas, affirmer la trace argentée de son chemin; à peine il froisse les herbes, sans rectitude, et se perd sans espoir.

L'avenue noble et imposante s'étale avec splendeur, éployant sa verdure vibrante éclairées des raies mouvantes du soleil inaperçu ; elle s'étend en Océan pacifique et sans murmure, les arbres qui des deux côtés la limitent veillent sur elle en chevaliers incorruptibles et penchent sur son sommeil leur tête altière et attentive. C'est le peuplier rigide et sans fantaisie, dont la dignité affirme ici la mesure du génie occidental : son aïeul est venu des forêts septentrionales, et Odin, qui règne sur les brumes et poursuit les Walkures dans les vents glacés, a armé ses racines de sa puissance et donné à ses feuillages le chant des rêves lointains. Il a franchi les Océans riches de tempêtes et proclamé sa superbe sur notre terre ; le chêne gaulois l'a accueilli avec majesté, et le vent latin a rompu au sens de son harmonie sa ligne sa complaisance.

Les fûts des colonnes s'accordent en une géométrie sans raideur, se suivent en une théorie sans contrainte. Des coulées d'or jaunissent leur écorce rugueuse, et les tons généreux des violets abondants se succèdent en de souples transitions, avides de se perdre dans le vert bruissant des chapiteaux. Dans le ciel les rameaux se croisent et s'en-

trecroisent, affairés d'une vie joyeuse et riante, préoccupés de cacher à la poursuite du soleil vibrant le repos de l'avenue.

Sous les arbres, discrets et affectueux, l'ombre s'étend silencieuse et mouvante, dépassant sur la droite la ligne des peupliers, étendant à leurs pieds un voile léger qui met en rehaut la violente lumière de la clairière ; elle pénètre les hautes herbes qui, au loin, se massent en une impersonnelle unité, mais, de tout près, se distinguent longues et ondoyantes, pâlies et bleutées pomponnées de mauve, sombres et épanouies en vermillon.

L'avenue s'avance recueillie dans la plaine respectueuse, odorante de sainfoins en fleurs, musicienne de quelque cigale matinale : basilique sans contreforts ni clef de voûte, cloître de l'éternel monastère, vaisseau de haut bord altier de cent mâts à la bruissante voilure, elle redira sous ses voûtes le chant de l'inutile psautier de nos afflictions, elle accueillera le rosaire inexauçable de nos désirs renouvelés, elle nous soutiendra sur les mers de l'oubli furtif et du repos passager.

Toute la plaine semble faite pour le calme de l'avenue. Des allées parallèles appuient sa gauche, et sa droite est libre jusqu'à un bosquet éloigné : des arbustes s'y groupent, trop distants pour que l'on les caractérise, mais hauts sur leurs tiges, d'une verdure cendrée, épanouie en gros bouquets touffus, ils rompent la monotonie des lignes horizontales qui fuient vers le fleuve. Plus près, les acacias ont des reflets de métal et agitent au soleil bienveillant les émaux précieux de leurs feuilles menues : les ormes s'opposent à eux de leurs masses sombres, les futaies entourent la clairière et se groupent autour d'elle, elle s'éploie d'un vert violeté de soleil, dorée de reflets. Une longue rangée de trembles la limite de sa mouvante procession, les saules tordus, aux longs bras chargés d'argent vieilli, l'arrêtent de gestes impérieux et semblent protéger contre elle les jeunes arbres pâles, frais, graciles, et cendrés réunis dans la communauté protectrice d'une pépinière fertile.

Le rideau du fond marque le terme du paysage et se pose

autoritaire en dernier plan définitif. L'armée des chênes barre l'horizon et découpe son front onduleux sur le ciel d'azur, soie caressante que ouatent de légers nuages vaporeux.

Dans la clairière solitaire l'avenue poursuit sa méditation en pieuse volupté, les peupliers murmurent leur chant discrets, soutenu du bourdonnement langoureux de la Garonne maternelle et invisible.

1906. LOUIS SICRE.

Né à Toulouse, M. Louis Sicre s'occupe de critique d'art et de journalisme. Collabore à diverses revues de Paris et de province.

CHRONIQUES



Chronique judiciaire

La tâche des citoyens désignés par le sort pour remplir les fonctions de jurés en Cour d'Assises est toujours absorbante et parfois même pénible, surtout pendant les fortes chaleurs de l'été, et cela d'autant plus que ces magistrats temporaires, souvent comparés à des « gardes nationaux » du prétoire, ont, à cette époque de l'année, conscience de travailler au délicat métier de juge pendant que les professionnels de la justice goûtent le délicieux chômage des vacations.

Aussi n'est-il pas surprenant que beaucoup de jurés essaient de se soustraire à la charge honorable mais souvent ingrate de rendre des verdicts. Que d'anecdotes piquantes pourraient conter sur ce chapître, présidents d'assises, avocats généraux, défenseurs et même garçons de salle! La suivante me revient en mémoire. L'une de ces victimes du sort, citoyen d'ailleurs fort bien posé, prit conseil, d'un ami compétent, sur les infirmités, plus ou moins réelles, susceptibles de lui fournir un motif de dispense. Par malheur il n'était ni aveugle ni sourd; il s'était cependant découvert un cas utilisable. « Je suis, disait-il, affligé d'une incommodité aussi fâcheuse pour mes collègues éventuels qu'humiliante pour moi; figurez-vous que le bruit, ce fléau des audiences, s'exhale, malgré moi, de ma personne avec cette violence imprévue et réitérée que La Fontaine a justement prêtée à ces terribles

enfants que le Nord porte en ses flancs. Je ne sais si je me fais bien comprendre ? » — « Excellemment, répondit le juriste, mais je ne trouve, hélas, dans cette pétulance naturelle aucun empêchement valable à l'exercice des devoirs du juré ; j'y chercherais vainement une de ces manifestations d'opinion dont les défenseurs demandent acte à l'audience et qui entraînent parfois la cassation de l'arrêt. » — Force fut donc à ce juré occasionnel de siéger « en tempête » ce qui sans doute n'a pas nui à la mansuétude de ses votes.

Récemment un membre du jury d'une Cour d'assises de province a, par un travers tout différent, soulevé une grave question et provoqué les délibérations de la Cour de Cassation. Sous l'influence d'une chaleur propice, il se laissa aller à dormir quelques minutes au cours des débats d'une affaire criminelle d'ailleurs peu sensationnelle et même assez banale, si l'on en croit cette distraction même d'un de ceux appelés à la juger.

La Chambre criminelle fut saisie d'un pourvoi contre l'arrêt de condamnation frappant l'accusé, et rendit, cassant en mille miettes cet arrêt des Assises de la Charente-Inférieure, une décision dont le sommaire seul nous est encore parvenu et mérite à coup sûr d'être cité :

«Il y a violation de l'article 394 du Code l'Instruction « criminelle — dit en substance l'arrêt de cassation — « lorsqu'un des jurés du jugement n'a pas assisté à tous les « débats de la Cour d'assises.

« Il en est ainsi notamment dans le cas où un juré de « jugement a dormi pendant quelques minutes au cours des « débats et a été tiré par un factionnaire de sa somnolence « passagère. »

N'est-ce point délicieux en vérité, et, d'ailleurs fort bien déduit ? Toutefois ce résumé succinct d'un intéressant point de droit laisse nécessairement dans l'ombre les détails de ce tragi-comique incident d'audience. Essayons au moins de le reconstituer. Un juré somnole et s'endort ; rien de plus naturel. Le jury étant de par la loi une image en raccourci de la magistrature, il est juste qu'il participe de temps à

autre à quelqu'une des petites défaillances de cette dernière. Seulement au garde national qui sommeille en faction il manque l'habitude et par suite l'art de dissimuler dont s'aide le vieux brisquart pour que sa faute passe inaperçue. Qui sait? Notre juré, inhabile à cacher sa somnolence sous l'apparence d'une réflexion intense, a peut-être ronflé, ce qui est impardonnable. Un spirituel magistrat n'a-t-il pas rimé cette boutade :

> Passe encor de dormir, mais ronfler, c'est trop fort;
> C'est attenter au droit du voisin qui s'endort!

Quoi qu'il en soit, le repos passager de notre juge intérimaire est certainement remarqué et signalé. La preuve en est qu'*on* le réveille. Mais qui, *on*? Un factionnaire, nous dit la Cour de Cassation, quelque gendarme ou soldat de service à l'audience. Et je ne puis m'empêcher de m'imaginer le brave Pandore qui, soit de son propre mouvement, soit sur l'ordre du président (gendarme, réveillez Monsieur le juré!) tire doucement le dormeur de son assoupissement illicite: « Il faudrait voir un peu à tâcher moyen de rester éveillé! »

Enfin, le réveil du juré! A-t-il, en suivant son rêve, à l'exemple d'un ancien conseiller au Parlement, murmuré doucement: « Certainement, ma mignonne! »

Ou bien, sursautant devant le bon gendarme et voyant dans un brouillard les rôles de l'audience renversés, s'est-il écrié: « Non, ce n'est pas moi, je jure que je suis innocent! ».

Autant de points, curieux en fait sinon en droit, que seul pourra éclaircir le texte complet de l'arrêt. Mais le simple sommaire ne suggère-t-il pas déjà, dans sa teneur embryonnaire, bien des réflexions? Tirons en du moins un apophtegme à l'usage des défenseurs aux Assises: « Avocat, guette le sommeil du juré; ce serait peut-être ton meilleur argument! »

EDMOND BINOCHE.

Revues Etrangères

L'*Italia Moderna* (Rome). — Après avoir fait couler des flots d'encre, la question du *Problème des Races aux Etats-Unis*, un moment endormie, donne lieu de nouveau à des discussions passionnées et à de vives polémiques.

Comme dans toutes les questions, dit M. Niccolo Roncali, deux camps se sont formés, d'une part les savants, les ethnographes rationalistes, de l'autre les enthousiastes qui prétendent qu'il n'y a aucune question de races dans la grande République Américaine, parce que l'élément africain se trouve noyé au sein de la population blanche, « et ne trouble pas l'équilibre politique et social de la nation. »

« Si l'on veut résoudre sincèrement le problème, il convient d'étudier surtout les conditions de fait et de lieu ; il faut laisser de côté le sentimentalisme et ne pas perdre de vue que, pour l'Américain des Etats du Nord, la question n'est que pure philanthropie et humanitarisme sentimental, tandis que pour les Etats du Sud, ce problème est une question de vie et de mort. »

Le problème existe, il s'agit de trouver la solution la plus équitable possible, mais M. Roncali pense que la politique négrophile du président Roosevelt n'a fait qu'empirer terriblement la situation, et que la présence d'invités nègres à la réception de la *Maison Blanche* où « aux temps épiques de Lincoln, aucun nègre ne mit jamais les pieds », est de nature à éveiller les haines.

Quoi qu'on fasse, chez les hommes politiques, le préjugé de race, à tort ou à raison, demeure souverain. « Toutefois ce préjugé trouve sa raison d'être dans un enchaînement

de faits historiques indéniables et indiscutables. Comme citoyen et comme administrateur de la chose publique le nègre est absolument insuffisant et inférieur. Cela tient-il à un siècle d'esclavage, précédé par des milliers d'années de barbarie ? Il est permis de supposer qu'il en est ainsi.

Il faut tenir compte à cet égard, de l'appréciation de gens de race blanche qui vivant dans les Etats du Sud, ont étudié le caractère du nègre de génération en génération dans toutes ses manifestations, et ont pu constater ses défauts, ses besoins et ses aspirations. »

Personne ne peut contester l'égalité du nègre devant la loi, son droit de vivre à côté du blanc. Là n'est pas la question. La question, c'est le droit au contrôle des affaires publiques. La République américaine est l'œuvre de la civilisation anglo-saxonne, pourquoi ferait-on dépendre son avenir de la plus rapide multiplication de la race nègre : Ce serait risquer à nouveau la guerre civile.

« La nécessité de laisser aux blancs le contrôle des pouvoirs publics est, d'ailleurs, reconnu par les nègres eux-mêmes, ou tout au moins par les nègres éclairés ayant à cœur les intérêts de leur race. » M. Roncali cite à ce sujet les idées de Frédéric Douglas et de Booker T. Washington, tous deux issus de père de race blanche et de mère de race noire : « Notre race n'est pas encore assez mûre pour l'exercice des droits et des devoirs politiques. Et avant qu'elle puisse dignement et sans danger pour la République exercer ces droits et ces devoirs, il lui faudra encore cent ans d'éducation politique, et surtout civile et morale. »

Nuova Antologia (Rome). — M. B. Labanca, dans une intéressante étude sur *Constantin le Grand dans l'histoire, dans la légende et dans l'art*, déclare au préalable : « toute reconstitution historique se rapportant à une individualité célèbre, si on la montre se déroulant en périodes distinctes correspond mieux à la réalité des faits, et, au point de vue littéraire devient plus compréhensible. » Citant nombre d'exemples à l'appui, il ajoute : « Est-ce que Napoléon, premier Consul, est le même que Napoléon, Empereur,

et Napoléon, Empereur, ressemble-t-il à Napoléon exilé à Sainte-Hélène? Et Bismarck entamant la lutte contre le catholicisme (Culturkampf) en 1873, est-il le même Bismarck du *modus vivendi* de 1887? »

Appliquant sa théorie à la vie de Constantin le Grand, (274 à 337), l'auteur estime que le caractère dominant de son génie politique a été surtout d'avoir une intuition merveilleuse de trois choses: « 1° Que le christianisme s'était consolidé au point de ne pouvoir être déraciné par les lois ou la violence. 2° Que l'Eglise pouvait être plus utile que nuisible à l'Empire 3° Que dans la période de transition où on se trouvait, il fallait procéder avec réserve, sans précipitation, à l'égard du paganisme aussi bien que du christianisme. Aussi respecte-t-il tous les rites païens, promulgue-t-il parfois des lois en leur faveur. Génie politique de premier ordre, il comprenait son temps, il sut en tirer parti en faveur de l'Empire Romain. »

Bien que la conversion de Constantin ait été purement spéculative, la légende a fait de lui un chrétien ardent. Que restait-il après sa mort? En faire un saint, comme l'a fait l'Eglise grecque, qui célèbre sa fête le 21 mai; mais l'Eglise latine, plus prudente, tout en rendant hommage à l'homme devenu chrétien par génie politique, n'a jamais consenti à le placer au rang des saints.

The Nineteenth Century and After (Londres). — Rendant hommage à la clairvoyance de M. J. Ellis Barker, dont nous signalions dernièrement l'étude sur l'absorption de la Hollande par l'Allemagne, M. Yves Guyot publie, en français, *Le Pangermanisme, la Hollande et la Belgique*. Il estime que la Revue, en appelant l'attention de ses lecteurs sur cette brûlante question, « a rendu service, non seulement à ses compatriotes, mais aux hommes de tous les pays qui pensent à l'avenir de l'Europe. On peut les diviser en deux catégories: les uns veulent que les peuples libres puissent évoluer chacun selon leurs mœurs et leur caractère en conservant leur hégémonie; les autres entendent qu'il y ait au centre de l'Europe un pouvoir central dont les autres Etats

ne seraient que les subordonnés. Toutes les nations, sauf l'Allemagne, sont intéressées à la politique qui assurera la première solution ».

M. Yves Guyot constate également les efforts de l'Allemagne pour détourner les marchandises des ports de Rotterdam et d'Anvers vers Emden, mais prévoit un échec pour elle de ce côté « car les Hollandais ont la conviction que Rotterdam est le plus grand port du Rhin, et que ni canaux, ni tarifs de chemins de fer ne peuvent supprimer les avantages que donne ce fleuve ». Alors si les Allemands veulent que le débouché des grandes provinces industrielles des bords du Rhin soit un port allemand, ils n'ont devant eux qu'une solution : c'est l'annexion de la Hollande, complétée tout au moins par celle d'Anvers. Les Pangermanistes intransigeants vont plus loin, c'est la Belgique entière qu'ils prétendent également englober.

M. Yves Guyot, ne perdant pas de vue l'organe dans lequel il écrit, en arrive à conclure que « la sauvegarde de l'indépendance de la Hollande et de la Belgique est la raison d'être de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre. Les manifestations qui l'affirment, les échanges de bons procédés qui apprennent aux deux nations à mieux se connaître, sont excellents ; mais c'est la nécessité de maintenir indemne la situation de ces deux nations, qui soude les intérêts de la France et de l'Angleterre, et, je puis ajouter, les intérêts de toutes les autres nations civilisées, sauf une ».

E. BIART.

A Travers nos Colonies

Depuis un mois nous avons eu en France nombre de palabres coloniaux. Les bonnes paroles ont jailli de toutes parts en l'honneur des Français d'outre-mer et de leurs entreprises, avec le bouchon des bouteilles de champagne, dans les salles de congrès. M. Leygues en bon ministre des colonies avait pris l'avance dès la fin du congrès de Paris : il avait envoyé aux colons l'assurance de toute sa sympathie. Heureux colons ! Peu habitués jusqu'ici à rencontrer autour d'eux tant de promesses bienveillantes, ils furent enthousiasmés par ces bonnes paroles dont le retentissement fut prodigieux aux quatre coins du monde. Cet exemple venu de haut a été suivi. Lors du Congrès colonial de Marseille, ces temps derniers, tous les personnages, plus ou moins de marque conviés à ces fêtes se sont répandus en bons conseils, en louanges, en vastes espoirs. Enfin pour clôturer dignement la série, M. Fallières, lui-même, a bien voulu assurer les tentatives françaises coloniales de sa haute estime et leur promettre l'impartialité des gouvernements locaux, comme celui de la Métropole, a l'égard de tous les français consacrant leurs efforts, leurs capitaux, leur existence, au développement économique de nos possessions lointaines. Tous auront droit à un égal bon accueil, à un appui semblable de la part des fonctionnaires, ou des agents de l'autorité, la hideuse politique perdant probablement de son influence mauvaise en traversant les mers.

Voilà qui est bien, qui est prometteur d'espoirs. Nous allons voir sous peu les actes se conformer aux paroles pour le plus grand bien de tous : et cette douce perspective de pouvoir retrouver sous pavillon français après un déplacement plus ou moins long, il est vrai, une terre sur laquelle tous les Français seront fiers et marcheront la main dans la main sans haines ni révoltes, unis dans la seule pensée d'augmen-

ter la richesse du pays, son influence, et sa grandeur, va encourager bien des habitants de la mère Patrie à s'en aller fonder des entreprises aux colonies.

*
* *

En attendant, MM. les gouverneurs généraux honorent la France de leur présence. M. Beau, qui préside aux destinées de l'Indo-Chine, et M. Roume, grand maître de l'Afrique Occidentale, sont à Paris. Par une assez singulière coïncidence ces deux hauts fonctionnaires, venus de points de départ éloignés se rencontrent dans une pensée commune. Tous deux viennent demander à la mère Patrie d'autoriser les possessions qu'ils administrent à contracter un nouvel emprunt pour aider à leur développement rationnel.

M. Beau fait remarquer que l'Annam et le Tonkin ont besoin d'argent pour continuer l'œuvre d'organisation et d'aménagement de leurs ressources naturelles. En outre le Cambodge et le Laos n'ont pas émargé dans un dernier emprunt de la colonie. Ils réclament, et n'ont pas tort. Puis il y a à développer les questions agricoles, en créant des irrigations, à augmenter les réseaux de tramways, de chemin de fer, il faut combler des marais, construire des hôpitaux, des ambulances, assainir les centres habités par les Européens, faire disparaître le portage dans les régions ou il existe encore : enfin travailler à la politique d'assimilation en créant des œuvres d'enseignement et d'assistance indigènes. Tout cela constitue un programme très défendable. Il est évident par exemple que les 16 millions que le Tonkin a lui seul consacrerait à l'hydraulique agricole seraient placés avantageusement, que ce sacrifice serait compensé par une augmentation de rendement : presque tous les articles du projet de M. Beau sont bien étudiés, et la colonie — l'une des plus belles, sinon la plus belle de toutes nos possessions — gagnerait à voir cet emprunt autorisé, ces ressources lui permettant d'en servire l'intérêt et l'amortissement sans trop de peine. Mais il y a un point noir : Celui que nous avons signalé dans notre dernière causerie. Saurons-nous conserver ce riche pays ? faisons-nous le nécessaire pour cela ?

Par une assez intéressante coïncidence, peu de jours après notre article, l'un de nos confrères quotidiens de Paris publiait une curieuse conversation que l'un de ses rédacteurs avait eue avec un député très influent du Japon, et dans cet article s'efforçant de nous démontrer que le Japon serait désireux de nouer avec la France une alliance, ou une entente cordiale tout au moins, dans laquelle on nous donnerait à l'égard de l'Indo-Chine tous les apaisements voulus et désirables. Sans mettre en doute la bonne foi ou la bonne volonté du diplomate japonais en question, nous avouons rester très sceptiques et méfiants. Les faits sont là : les préparatifs japonais existent : l'ingérence nippone a été remarquée. Voilà pourquoi, tout en approuvant le projet d'emprunt de 150 millions présenté par M. Beau, nous souhaitons qu'on fasse un peu plus large la part des préparatifs de défense. Dans certains pays aux mœurs encore primitives, les parents qui ne veulent pas voir leurs filles enlevées par un amoureux hardi accompagnent eux-mêmes leurs enfants ou les confient à des personnes sûres. Nous demandons pour la belle Indo-Chine une duègue respectable et forte pour tenir les galants trop pressés à distance.

*
* *

Quant à l'Afrique Occidentale, elle n'a pas à craindre d'agression violente de la part de nos adversaires. Nous le pensons du moins, et la situation économique est bonne. En 1905 les prévisions budgétaires ont été dépassées, dans de notables proportions. Les recettes ont été supérieures partout, sauf dans le Sénégal, d'administration directe, et à la côte d'Ivoire, elles ont atteint 2.164.891. En voici le détail au surplus.

Budget général	260.471
Sénégal, (administration directe)	» »
Sénégal (protectorats)	174.002
Haut-Sénégal et Niger	481.373
Guinée.	953.943
Côte d'Ivoire	» »
Dahomey	257.580
Chemin de fer de Guinée	37.512

Il y a dix millions, chiffres ronds, dans les caisses de réserve. Le rendement des douanes qui, en 1895, était de 10.000.000, est monté en 1904 à 36 millions. Le chiffre des échanges à cette même date était de 155 millions. Tout cela indique une situation prospère; et cette situation est due en grande, très grande partie, à la sage direction donnée aux colonies de ce groupe par M. Roume, ainsi qu'à l'emploi judicieux que ce distingué haut fonctionnaire a su faire du dernier emprunt.

Et, fait essentiellement à l'honneur de cet administrateur, l'Afrique Occidentale est celle de nos colonies où les impôts sont les moins lourds. Le Hova par exemple paye annuellement 20 francs d'impôts par tête d'habitant; le taux de la Medjba en Tunisie est de 25 francs par habitant: l'Annamite a des charges énormes, l'Africain paye entre 1,50 à 5 francs. C'est peu, il faut le reconnaître. Les droits de douane sont aussi beaucoup moins élevés en Afrique Occidentale que dans nos autres possessions. Et cependant elles vont sans cesse s'accroissant, ces possessions, sans bruit, sans tapage guerrier, mais sûrement, parce qu'il existe là un plan bien conçu, bien exécuté, qui nous amène les sympathies des peuples et nous conduit aux lieux capables de nous assurer de nouvelles richesses. Ainsi par exemple, après avoir donné la Mauritanie à la France, M. Roume lui a procuré dans le Sahara au dessus de Tombouctou le beau territoire de Taodenit, si riche en sel. La sécurité de ces régions, comme celle de la Mauritanie est assurée. Il y a quatre ans à peine, lorsque nous étions dans la colonie, ces parages étaient loin d'être tranquilles, on n'aurait pu s'y rendre seul sans danger. Aujourd'hui, grâce aux Meharistes du capitaine Cousin, ils sont parfaitement pacifiés et calmes, les attaques y sont infiniment plus rares que sur les boulevards de Paris. Ces progrès joints à ceux de l'économie agricole et industrielle sont indéniables. Le futur emprunt sera consacré à des travaux de voies de pénétration, fluviables et ferrées. C'est là de l'argent bien placé. D'ailleurs le passé dans ce pays répond de l'avenir. Celui-ci sera rémunérateur.

*
* *

En courant, pour finir une série de nouvelles de moindre importance. Le Sénégal était cette année d'une hauteur extraordinaire. La crue a été très violente notamment depuis Kayes jusqu'à Bador et a causé d'assez gros dégâts. A Madagascar, M. Augagneur, à la fin d'un banquet offert par les colons et les prospecteurs, s'est défendu d'avoir été pour rien dans la rédaction du fameux décret minier. Il l'a déclaré « imparfait » et a promis de grosses réductions des charges imposées à l'exploitation aurifère de l'île. Nous prenons acte de ces bonnes paroles.

A la Martinique, la situation est calme mais peu prospère. Le déficit s'annonce de nouveau pour le budget prochain.

A la Guadeloupe même situation Le gouverneur Boulloche fait un nouvel appel à la générosité de la mère patrie. Nous aurons beaucoup de peine à pouvoir faire revivre la prospérité de ces vieilles colonies empoisonnées par la politique, la haine, la lutte de classes, la paresse et tous les défauts combinés des races blanche et noire.

La Nouvelle-Calédonie ne vaut pas mieux : il y a néanmoins beaucoup plus de ressources dans cette île au climat fortuné, au sous-sol riche, au sol fertile et dans laquelle les métis et les mulâtres sont peu nombreux, que dans les Antilles.

A signaler enfin, pour finir, la nouvelle invite faite par les Australiens et les Nouveaux-Zélandais au Gouvernement de S. M. Edouard, au sujet des Nouvelles Hébrides. Comme cet archipel est extrêmement fertile, riche, et possède les plus beaux ports du Pacifique, facilement défendables, les Australasiens souhaitent et exigent presque que l'Angleterre occupe ces îles en nous donnant ailleurs une compensation territoriale. Il y a là une partie intéressante à jouer avec l'Angleterre. Celle-ci ne peut pas mécontenter les Australasiens. Nos droits sont reconnus. On veut cependant nous expulser. Qu'offre-t-on en échange ?

Louis Le Barbier.

Critique Dramatique

THÉATRE ANTOINE. — La *Vie publique* (reprise) pièce en quatre actes, de M. Emile Fabre.

Le choix de M. Firmin Gémier comme directeur du Théâtre Antoine a reçu l'approbation unanime. Aussi bien, nulle personnalité n'était plus désignée pour la fonction directoriale que le premier lieutenant de celui à qui nous devons la rénovation des anciennes formules dramatiques et la production d'œuvres et d'auteurs qui s'imposèrent à l'admiration universelle.

Metteur en scène de premier ordre, artiste d'une originalité incontestée, M. Gémier continuera sur la scène du boulevard de Strasbourg les fortes et saines traditions de son prédécesseur.

Nous pouvons mettre en lui toute notre confiance, il ne la trahira pas.

La *Vie publique*, qui inaugure la saison du Théâtre Antoine, est une des comédies les plus louables de ces cinq dernières années.

Créée à la Renaissance, elle y obtint un succès de bon aloi, malgré que l'élément passionnel y tînt un rôle accessoire, le sujet se trouvant entièrement accaparé par la question politique.

Il est vrai que ce sujet a été traité magistralement par M. Emile Fabre, écrivain d'une probité rare, dont toutes les œuvres furent accueillies avec une sympathie parfois enthousiaste et de la critique et du public.

Faut-il rappeler la réussite de la *Rabouilleuse* ? Et le triomphe des *Ventres dorés* ? Triomphe d'autant plus éclatant que l'impossibilité apparaissait à tous de cueillir encore des lauriers, après *Les affaires sont les affaires*, dans un genre que Mirbeau avait marqué de sa maîtrise définitive.

Disons-le tout de suite, de chaudes acclamations ont souligné le dialogue nerveux et ardent de la *Vie publique*, et les spectateurs ont porté aux nues à la fois le nom de M. Fabre et le nom de M. Gémier, camarades de peine et camarades d'honneur.

On n'attend pas de moi que je conte par le menu l'histoire de M. Ferrier, maire de Salente, dont l'élection fait tous les frais de la pièce. Cette histoire fut narrée et commentée ici même, et les lecteurs de la *Revue* l'ont sûrement encore présente à la mémoire. Mais ce qu'il faut répéter, c'est l'habileté avec laquelle M. Emile Fabre s'est servi du suffrage universel pour faire manœuvrer tous ses pantins. Il s'en est servi avec une puissance dramatique qui égale presque le tragique des œuvres de Sophocle basées, elles aussi, sur ce seul moyen : l'Anankê.

L'auteur de la *Vie publique* est unique dans l'art de grouper des foules animées de sentiments contradictoires. Son quatrième acte, qui nous montre l'assaut de la mairie de Salente par une population hurlante, est plus que du théâtre, c'est de la vie même.

Et avec quelle sûreté de touche aussi, M. Fabre a su nous tracer le portrait de M. Ferrier, honnête homme d'un loyalisme irréductible qui, peu à peu, se laisse glisser sur la pente des compromissions.

M. Gémier a été admirable dans ce rôle de politicien qu'il a créé et marqué au coin d'un art prodigieux de vérité. L'artiste qui élève son métier à une telle hauteur a plus que du talent.

Des applaudissements vigoureux ont récompensé M. Gémier de ses efforts de directeur et d'acteur.

M. Janvier, de retour au théâtre de ses premiers succès, a été parfait dans le rôle d'Arnaud. J'en dirai autant de MM. Lluis et Dalleu, excellents tous deux en vieille barbe et en conseiller municipal.

M. Georges Flateau, un débutant, est déjà un comédien très adroit, plein de fougue et de jeunesse, qui me paraît appelé au plus brillant avenir.

Les rôles féminins sont tenus par Mlle Fleury et Mlle Barthe, qui ont partagé avec leurs camarades des bravos bien mérités.

En résumé, bonne, très bonne soirée de réouverture, qui présage de nombreux autres soirs semblables, pour la plus grande joie des spectateurs et la plus grande gloire de M. Gémier.

JACQUES YVEL.

Bibliographie

Un livre de M. Ansbert Labbé. — M. Ansbert Labbé, dont la philanthropie avisée adoucit, chaque année, bien des misères, et donne le plus généreux et le plus constant appui aux idées de progrès, vient de publier un livre, « Faits et Pensées » (Plon et Nourrit, édit.), dont nous devons recommander la lecture.

Directeur de l'une des plus puissantes maisons de commerce parisiennes, l'auteur aurait pu, comme Carnegie, ou comme tant d'autres qui sortirent victorieux de l'ardente lutte entre les intérêts industriels ou commerciaux, faire bénéficier ses contemporains de sa science des affaires et leur confier le secret des victoires économiques. Il a rêvé une plus haute tâche : son cœur de père avait saigné bien des fois ; il a voulu se pencher sur la douleur des autres pères et confier à qui avait souffert comme lui un secret mille fois plus précieux que celui des illustres faiseurs d'or.

Rien n'est, d'ailleurs, plus remarquable ni plus touchant que le geste de ce grand travailleur, s'échappant de la fournaise parisienne pour glaner, au soir de sa vie, les mystérieux dictames qui calment les maux du prochain.

M. Ansbert Labbé est déiste ; il croit à une Puissance Eternelle ; il est aussi dualiste, parce que, malgré des transformations sans fin, il croit à la conservation de la matière et à l'éternité de l'Esprit ; il croit à une Puissance Eternelle, idéal du vrai, du juste, du beau, du bien, Esprit incréé et indéfinissable qui est l'âme de l'univers. Et il s'applique à convaincre ceux que les peines et les maux incompréhensibles de la vie terrestre ont conduits, malgré eux, indifférents ou désespérés, au doute ou même à la négation.

La plupart, suivant lui, n'ont pas distingué, entre nos maux, ceux qui incombent à la Nature seule et ceux qui sont le fait de l'humanité ou de simples hasards. Confondant ces causes particulières avec Dieu, qu'ils se représentent comme l'auteur direct de tout ce

qui arrive, c'est lui, dans sa providence, qu'ils accusent, à tort, de tous les malheurs.

Ils méconnaissent ainsi l'harmonie universelle qui nous entoure et qui témoigne si hautement de la beauté morale et de la perfection de Dieu ; ils renoncent d'eux-mêmes à leur suprême refuge.

M. Ansbert Labbé dénonce l'erreur qu'ils commettent. Après avoir montré la dépendance des êtres à l'égard des lois de la Nature terrestre, après avoir énuméré les actes bienfaisants ou malfaisants qui sont imputables à cette dernière, il établit l'inconscience de ses actes et l'impossibilité de les attribuer à une volonté divine ; il note les causes diverses des maux de l'humanité, décrit la lutte de celle-ci contre ses imperfections et contre les imperfections de la Nature, et l'effet de sa puissance intellectuelle ; il recherche enfin les attributs de Dieu dans l'harmonie universelle et signale leur réflexion dans l'âme et la conscience supérieure de l'humanité.

Sa conclusion, c'est qu'avec une foi éclairée par la science, guidés par le travail et la lutte pacifique dans la recherche de la vérité et du progrès, nous parviendrons à la connaissance de ce qu'il nous importe absolument de savoir pour conquérir la plus grande somme de biens, en évitant la plus grande source des maux de cette vie.

« Connaître l'homme, matière et esprit ; sa dépendance des lois « de la Nature terrestre et les causes de ses maux ; pénétrer les lois « bonnes et mauvaises, mais inconscientes de la nature ; apprendre « Dieu, et comment, par sa conscience supérieure, l'homme se rat- « tache à lui ; tel doit être, avec la pratique du bien, le but constant « de notre vie terrestre ; en s'efforçant de l'atteindre, malgré les « résistances et les chutes d'ici-bas, l'âme humaine accomplit son « évolution vers l'idéal divin, et, dans la paix indéfectible que donne « le sentiment du vrai, elle trouve sa récompense. »

Il faut lire cet ouvrage de haute et pratique philosophie pour savoir tout ce que l'expérience de la souffrance peut inspirer de saines et consolantes pensées.

S.-P.

Le Gérant : Depallier.

Alix Jean, Imp. de la *Gazette du Palais*, 20, rue Geoffroy-L'Asnier, Paris.

La Religion

et le Problème de la Destinée

Une des principales raisons qui ont fait proclamer la « faillite » de la science, c'est qu'elle est incapable de résoudre le problème de la destinée. On vient nous affirmer que la religion peut le résoudre. Examinons s'il en est ainsi.

I

La religion n'existe pas; il y a *des* religions : à l'heure actuelle environ cinq mille, en comptant les sectes. Si toutes donnaient la même solution du problème, rien de plus facile. Mais il n'en est rien; elles donnent des solutions différentes. Selon le catholicisme, l'âme va au purgatoire; après y avoir fait un stage, elle peut passer au paradis; selon les schismatiques grecs, l'âme va définitivement au paradis ou à l'enfer; selon le bouddhisme l'âme transmigre dans le corps de différents animaux pour aboutir au nirvana. Pour les sectateurs de Mahomet, l'âme des croyants va au paradis, mais celle des non musulmans n'a pas ce privilège. Il existe d'autres solutions du problème de la destinée; chaque religion a la sienne.

Evidemment, de toutes ces solutions une seule doit être vraie. Car si l'âme transmigre dans le corps des animaux,

comme le veulent les bouddhistes, elle ne peut pas aller au purgatoire, comme l'affirment les catholiques.

Laquelle des solutions est la vraie?

Le lecteur a sans doute répondu d'avance : « Celle que donne la *vraie* religion ». Mais la question ne fait que se déplacer. Il faut aller plus loin et demander alors quelle est la vraie religion? Encore ici la réponse est facile. « Celle qui a été révélée par Dieu ». Arrivé là, il faut faire une halte. Sur ce terrain, nulle transaction possible. Si un dogme religieux est un ensemble de vérités découvertes par les procédés habituels de l'intelligence, ces vérités ne sont en rien différentes des hypothèses philosophiques basées sur les opérations normales de l'esprit. Sans révélation, il n'y a pas de dogme. Et, en effet, toute religion dogmatique se donne une origine surnaturelle. Mais notre embarras ne diminue en rien à partir du moment où certaines religions affirment qu'elles sont *seules* révélées, car plusieurs l'affirment simultanément. Or comme les dogmes de ces différentes religions sont fort souvent contradictoires et comme la vérité est une, il faut nécessairement que toutes les religions, excepté une seule, ne soient pas révélées et que cette seule le soit. Il faut donc, en d'autres termes, que les docteurs de toutes les religions se trompent ou affirment sciemment un mensonge et que les docteurs d'une seule religion (la vraie) ne se trompent pas eux-mêmes et ne trompent pas les autres.

Nous voilà donc en présence d'un grand nombre de révélations. Comment reconnaître celle qui vient de Dieu? Les musulmans affirment que Mahomet a écrit le Koran sous la dictée de l'ange Gabriel. S'il en a été véritablement ainsi, il faudrait conclure que la religion mahométane a été révélée par Dieu. Alors tout homme qui ne la professe pas encore devrait abandonner sa croyance, qui est fausse, pour se convertir à la croyance vraie, c'est-à-dire au mahométisme. Mais comment constater la réalité d'un fait qui s'est accompli dans le passé? Il n'y a qu'un seul moyen, compulser l'ensemble des documents historiques se rapportant à cette époque, les soumettre à une critique sévère et à une analyse

pénétrante. Or cet ensemble de recherches constitue une opération *scientifique*. Cet examen comporte la réunion des faits, leur classement, leur vérification par les criteriums de la logique, enfin une conclusion. Bref cela comporte un ensemble de processus positifs d'où la foi est absolument exclue.

A notre époque un homme arrive à l'âge adulte. Il voit cinq mille religions autour de lui. Il peut adresser une prière directe à Dieu et lui dire : « Seigneur, indique-moi quelle est la vraie religion ». Cela serait demander une révélation séparée pour chaque individu. Mais, tout le monde peut en faire l'expérience : après avoir adressé une pareille prière, on ne verra pas apparaître sur les nuées un ange de Dieu ou Dieu lui-même donnant la réponse à cette anxieuse question. Et si quelque individu croit avoir une révélation *interne*, elle n'a aucune valeur ni pour lui ni pour les autres. Elle peut parfaitement être un phénomème psychique habituel, ce qu'on appelle un trait de lumière, comme il en vient pour les recherches de tout genre, et nullement un acte surnaturel par lequel Dieu a vraiment indiqué la religion qui dérive de sa révélation. Maintenant, quand bien même un homme aurait la conviction la plus profonde que Dieu lui a parlé directement, il ne pourrait pas imposer cette conviction à son voisin. Si une foule immense voyait arriver l'ange qui ré vèle la vraie religion à chaque homme en particulier, alors cette apparition aurait une valeur *objective* indiscutable, comme l'apparition du soleil après les ténèbres de la nuit. Mais si mon voisin affirme que *lui seul* a entendu la voix du ciel, je suis parfaitement en droit de lui dire, si je n'ai rien entendu moi-même, qu'il a eu une simple hallucination ou qu'il a pris pour un fait réel et objectif ce qui était simplement une erreur de son esprit.

Une révélation ne peut être que miraculeuse. Si elle se fait dans les mêmes formes que les manifestations habituelles de la conscience humaine, elle ne se distingue en rien de ces dernières et n'est plus une révélation.

Puisqu'une révélation spéciale ne se fait pas pour chacun de nous, nous pouvons conclure, par là même, qu'il n'y a

jamais eu de révélation. Car évidemment si Dieu n'est pas l'infinie justice, Dieu est imparfait, et s'il est imparfait, il n'est pas Dieu. Or puisque la condition même de Dieu est d'être infiniment juste, il doit avoir un intérêt égal pour chaque âme humaine; donc il doit se révéler spécialement à chacune d'elles. Car si Dieu se rèvèle seulement à un individu et non pas à un autre, c'est qu'il est partial, donc injuste, donc imparfait, ce qui est absurde.

Et puis il est clair que, si Dieu s'est occupé une seule fois de l'humanité il n'y a pas de bonne raison qu'il ne s'en occupe pas toujours. Il s'est occupé de l'humanité dans un but quelconque. Ce but n'a pas été atteint, puisque nous ne savons pas encore quelle est la vraie religion ; Dieu ne peut pas abandonner la partie. Cela prouverait son impuissance et, par définition, il est tout-puissant. Dieu ne peut pas être comme ces volcans terrestres qui font une éruption à un moment donné et qui s'endorment ensuite pendant une longue série de siècles. Une pareille idée de Dieu serait souverainement blasphématoire.

Mais le fait pourtant est là. Dieu ne se révèle pas à chaque homme en particulier. Quand donc nous voulons savoir quelle est la révélation vraie, force nous est faite d'employer d'autres procédés que la prière.

Le christianisme nous affirme, par exemple, qu'il est la vraie religion, parce que Jésus était fils de Dieu. Mais, en même temps, le judaïsme nous affirme qu'il est la vraie religion, parce que Moïse a parlé avec Dieu sur le Sinaï, tandis que Jésus n'est pas le fils de Dieu, mais le fils d'un charpentier de Nazareth. Comment savoir où est la vérité? Je le répète, il n'y a pas d'autre moyen que de soumettre à une analyse personnelle les documents du passé.

Or, pour peu qu'on se livre à une analyse de ce genre, même des plus rapides, on trouve qu'aucun document, affirmant une révélation divine, n'a de certitude historique. Ce sont toujours des récits faits après coup en vue de répandre une croyance. Ainsi Joe Smith, le fondateur du mormonisme, prétend qu'un ange l'a mené, en 1826, à l'endroit où étaient enfouis les livres de la nouvelle révélation. Mais Smith s'est

bien gardé, avant d'aller les déterrer, de requérir les autorités de l'endroit et d'autres témoins, afin de procéder, sous leur inspection, à la mise en lumière de ses livres miraculeux. Il n'a pas fait dresser un acte authentique, comme on le pratique pour les événements les plus simples, pour la naissance d'un héritier du trône, par exemple. C'est après coup, que Joe Smith a relaté sa découverte. Toutes les religions ont procédé exactement de même. Aucune révélation n'est jamais issue d'un document indiscutable dûment enregistré.

Et certes, si un miracle véritable s'était jamais accompli dans un pays, il aurait été noté avec soin par les historiens. Les historiens dans le passé ne signalaient que ce qui frappait leur esprit, ce qui leur paraissait extraordinaire. Tout le monde ne mange pas un plat de langues de rossignol. Aussi, quand l'empereur Vitellius se fit servir un plat de ce genre, les historiens romains jugèrent ce fait digne de passer à la postérité. Mais tout le monde, non plus, ne nourrit pas cinq mille hommes avec cinq pains. Si cet acte s'était réellement accompli, les historiens de l'époque n'auraient certes pas manqué de signaler un événement aussi extraordinaire. Mais ils ne l'ont pas signalé, parce qu'il n'a jamais eu lieu, parce qu'il est légendaire et non réel.

Arrivons aux conclusions auxquelles nous voulions aboutir.

En premier lieu, la question de savoir quelle est la révélation vraie ne peut être tranchée que par la science. Si après un examen historique, nous sommes convaincus que le bouddhisme est la *vraie* révélation, alors nous saurons que notre destinée est de passer dans le corps de différents animaux pour atteindre le nirvana. Mais nous serons arrivés à cette conclusion par des recherches de l'ordre scientifique. A ce point de vue, ce sera donc par la science, en définitive, et non par la religion que nous serons fixés sur notre sort.

Mais la science n'aboutit pas à déclarer qu'il y a une religion révélée et 4.999 qui ne le sont pas. La science historique démontre qu'il n'y a pas une seule religion révélée. A partir de ce moment, toute prétention de la religion à résoudre le problème de la destinée s'écroule comme un

château de cartes. En effet, s'il n'y a pas eu de révélation, tous les dogmes sont des vues de l'esprit. Alors les dogmes bouddhistes et chrétiens n'ont pas une autorité supérieure aux théories philosophiques de Kapila et de Jamblique. Certes je suis libre de trouver que le système de Spinoza explique mieux que tous les autres les problèmes de l'univers, mais je dois admettre, en même temps, que mon opinion n'a de valeur que pour moi seul et que mon propre fils a parfaitement le droit de trouver ce système complètement inacceptable et même enfantin. Si les dogmes sont de simples spéculations de l'esprit, on doit bien reconnaître que la religion ne résout pas plus le problème de la destinée que la science.

II

Il me reste à montrer maintenant par quels détours les hommes en sont venus à penser que la religion peut résoudre le problème de la destinée.

Le premier procédé est le traditionnalisme.

Se trouvant en présence de cinq mille religions, au lieu de rechercher quelle est la vraie, on commence par déclarer vraie celle dans le giron de laquelle on a eu le hasard de naître.

Voilà un bien étrange criterium de la vérité!

Un individu est né à Rome : il proclame que la religion révélée est le catholicisme. Un autre est né au Caire : il proclame que la religion révélée est le mahométisme! Alors il y aurait deux religions opposées qui seraient également vraies! C'est aboutir à l'absurde. D'autre part, si un individu vient affirmer qu'il croit à une religion parce qu'elle est officiellement professée dans le pays où il est né, cet individu proclame, implicitement, que le problème de la destinée lui est complètement indifférent et qu'il n'en cherche même pas la solution. En effet, c'est comme s'il disait : « Le hasard m'a fait naître en pays catholique; je crois au purgatoire; si le hasard m'avait fait naître en pays boudhiste, j'aurais

cru à la métempsychose ». Mais admettre *indifféremment* une solution ou une autre, c'est précisément être *indifférent* à l'égard de l'une ou de l'autre. On ne peut pas être un esprit religieux quand on passe d'une façon si superficielle et si légère sur les dogmes les plus importants. Les admettre simplement par suite du hasard de la naissance! Je ne conçois pas qu'on puisse leur faire une injure plus grave. Eh quoi! si la destinée vous avait fait naître dans un pays où une pierre noire est considérée comme un dieu, il serait honorable et beau de professer un dogme pareil, simplement parce qu'il a été celui des ancêtres pendant une longue suite de générations !

Aussi je n'ai jamais compris les hommes et les femmes (surtout les Polonaises) qui vous en veulent quand on essaie de les convertir à la libre pensée. Ces personnes prennent cela pour un acte d'hostilité, presque pour une offense. Au contraire, c'est un témoignage d'ardente sympathie. Car une foi n'a de valeur que si elle est reconnue vraisemblable après un examen des plus sévères. On dit que le dogme de l'immortalité de l'âme est la base de tout notre bonheur et le fondement de toute notre morale. C'est fort bien. Mais cette base devient immédiatement de la faiblesse la plus extrême si on déclare croire à l'immortalité de l'âme *uniquement* parce qu'on a eu le hasard de naître au sein d'une religion où elle est admise. Alors, si on était né ailleurs, on aurait proclamé avec le même détachement que l'âme n'est pas immortelle!

Mais il y a plus que le hasard de la naissance. Il y a aussi les hasards de la vie. Imaginez que le pape, étant enfant, eût perdu ses parents et eût été recueilli dans une famille israélite. Alors la vérité, pour lui, eût été maintenant que Jésus était un simple mortel. Dans ce cas la vérité dépendrait, non seulement des hasards de la naissance, mais encore des hasards de la vie! Qui oserait soutenir une proposition aussi absurde. Il est évident que les faits doivent être considérés d'une façon objective, par rapport à eux-mêmes, et non d'une façon uniquement subjective, par rapport à chacun de nous. Encore par cette voie on doit conclure que

la religion n'a d'importance que si elle est sortie victorieuse d'un examen impitoyable de la raison et de la science. Mais alors c'est la science, de nouveau, qui devient la dernière instance et la religion qui lui est subordonnée.

En dehors des hasards de la naissance et de la vie, il y a encore les hérésies, les dogmes nouveaux et les conversions.

Les sémi-ariens enseignaient que les fils n'étaient pas de même substance que le père, mais d'une substance semblable. Par l'intercalation d'un iota, les sémi-ariens cessaient de professer la vraie religion. Donc, tout ce que leurs prêtres pouvaient enseigner sur le problème de la destinée n'avait plus aucune certitude. Il faut admettre alors que ce problème peut dépendre parfois d'une lettre de l'alphabet. Quel esprit raisonnable acceptera jamais une proposition aussi insoutenable ?

Viennent ensuite les transformations du dogme.

Un congrès de prélats catholiques allemands, réuni en 1902, a émis le vœu de faire proclamer comme dogme que la vierge Marie n'est pas morte, mais qu'elle a été enlevée vivante au ciel. Imaginons que ce vœu soit sanctionné par le pape et qu'il soit admis au *credo* de l'Eglise romaine. Alors ceux qui croiront que la vierge Marie est morte ne professeront plus la *vraie* religion. Ils ne seront plus en état de donner aucune solution véridique du problème de la destinée. Or, s'il n'était pas venu à l'esprit des prélats allemands de faire proclamer ce dogme nouveau, ceux qui admettent que la vierge Marie est morte auraient pu donner ces solutions véridiques. Ainsi donc, le fait de savoir qui est en état de donner une solution du problème de la destinée dépendrait d'un pur hasard historique. Voilà bien une certitude singulièrement chancelante !

Il y a enfin les conversions individuelles. L'abbé Guettée ait commencé par être catholique. Puis il se convertît à l'orthodoxie grecque. Dans la première partie de sa vie, la destinée de son âme était donc d'aller en enfer, au purgatoire ou au paradis. Dans la seconde moitié de sa vie, la destinée de son âme changea. Elle ne pouvait plus aller

qu'en paradis ou en enfer. Mais après sa conversion, comme avant, l'abbé Guettée continua de reconnaître que l'Europe avait 9.732.250 kilomètres carrés. Ainsi donc, quand on est en présence d'une vérité objective, elle ne dépend pas du changement de nos opinions individuelles. On en peut déduire que si un fait dépend du changement de nos opinions subjectives, c'est qu'il est uniquement une vue de notre esprit, sans réalité extérieure, donc une simple erreur. Tant qu'on reste dans la certitude objective (1), on est dans le domaine de la science. Pour passer dans le domaine de la religion, il faut entrer dans l'incertitude, c'est-à-dire dans l'erreur. Car si un fait, qui nous paraît avoir une existence concrète, n'en a pas une, en réalité, c'est que nous nous trompons ou, en d'autres termes, que nous sommes dans l'erreur.

Par le moyen des conversions un homme, à diverses époques de sa vie, peut croire que son âme a des destinées différentes (2). C'est reconnaître que deux propositions contradictoires peuvent être également vraies, ce qui est absurde.

Après le traditionnalisme, il y a un autre procédé encore plus étrange pour prouver que la religion peut résoudre le problème de la destinée : l'autosuggestion. On commence par se persuader qu'une religion quelconque (généralement celle dans laquelle on est né) est vraie. On en déduit que la solution qu'elle donne du problème de la destinée est réelle. Elle a seulement un petit défaut. Elle est complètement illogique. En effet, par le canal de la *foi*, on ne peut aboutir qu'à l'arbitraire du subjectivisme, au *credo quia absurdum*. Aussi longtemps qu'on admet un fait, parce qu'on a pu en vérifier la réalité, on est dans le domaine de la science. Pour passer dans celui de la foi, il faut affirmer un fait dont on ne peut pas donner la démons-

(1) Il va sans dire que j'emploie ici ce mot dans le sens usuel et relatif, non dans le sens philosophique. Quand nous voyons le soleil, nous sommes en droit d'affirmer qu'il existe. Je ne veux pas soulever ici le problème fondamental de la connaissance.

(2) Par exemple, un bouddhiste devenu chrétien cesse d'admettre la métempsychose pour admettre le paradis ou l'enfer.

tration. C'est par conséquent une pure autosuggestion spéculative. On procède ainsi : « Je tiens sans aucune raison plausible telle religion pour vraie. Elle enseigne qu'après la mort l'âme va dans le corps d'un animal. Donc, la religion résout le problème de la destinée ».

Oui, la religion résout le problème de la destinée, mais comme le buisson résout, pour l'autruche, le problème de la sécurité. Cet oiseau commence d'abord par se mettre la tête dans un fourré. Il se rend *volontairement* aveugle. Il se crée une illusion subjective qui n'est appuyée sur aucun fait extérieur réel. Et alors il *croit* qu'il n'y aucun danger.

L'opération mentale par laquelle nous affirmons que la religion peut résoudre le problème de la destinée est exactement semblable à celle de l'autruche. Mais quelle valeur peut avoir une autosuggestion personnelle, une illusion volontaire? Certainement aucune.

On dit souvent que si les religions varient dans les détails, elles sont, au fond, identiques dans l'ensemble. Toutes admettent l'existence d'une cause première consciente, toutes admettent l'immortalité de l'âme.

D'abord cette affirmation n'est pas vraie. Il y a des religions qui n'affirment ni l'immortalité de l'âme, ni l'existence d'un être suprême. Mais admettons que toutes les religions aient un fonds identique. Cela ne prouve rien contre ma thèse, pour deux raisons. D'abord parce que, si aucune religion n'est révélée, toutes sont des spéculations de l'esprit, de simples philosophies. Mais du moment qu'elles sont des philosophies, c'est-à-dire des généralisations scientifiques, c'est la science et non la religion qui résout le problème de la destinée. En second lieu, en admettant même que toutes les religions aient un fonds commun, il faut bien reconnaître que ce n'est pas encore là un critérium suffisant de vérité, parce qu'une *erreur* aussi peut parfaitement bien être universelle. Quand bien même tous les hommes sans exception seraient convaincus que le soleil tourne autour de la terre cela ne ferait pas qu'il en fût ainsi.

Ce qu'un grand nombre de personnes entendent par la

religion, c'est d'abord le fonds commun qu'elles lui attribuent et qui n'existe pas, et ensuite un procédé spécial de perception, si on peut s'exprimer ainsi. Une philosophie est une conception de l'univers, obtenue par l'entendement; une religion, une conception de l'univers, obtenue par le sentiment. Mais l'entendement est un phénomène psychique normal, dans la même mesure que le sentiment. On ne voit pas pourquoi les procédés émotionnels doivent offrir une plus grande dose de certitude que les procédés intellectuels. On n'est pas en droit d'affirmer que plus une perception est vague et indéfinie (ce qui est la caractéristique spéciale des phénomènes émotionnels) plus elle a de chance d'être conforme à la vérité. C'est le contraire qui est le plus probable.

Et puis il faut considérer encore que la *solution* d'un problème est une explication telle qu'elle ne laisse aucun champ aux incertitudes, aucune brèche aux contradictions.

Alphonse-le-Sage, roi de Castille, trouvait le système solaire extraordinairement complexe et obscur. Mais quand on eut découvert la *vraie* conformation de ce système, toutes les obscurités et les contradictions disparurent aussitôt. Les positions des planètes dans le ciel sont toujours conséquentes avec nos conceptions astronomiques actuelles. La preuve en est qu'on prédit avec une exactitude, jamais démentie, à quel endroit du ciel se trouvera une planète donnée à un moment donné.

Si une religion avait jamais pu donner la *solution* du problème de la destinée, elle l'aurait donné d'une façon claire, positive, invariable, inattaquable et logique. Or, il est bien loin d'en être ainsi. Les solutions sont contradictoires, variables et obscures. Les docteurs d'une même foi donnent des solutions différentes du problème de la destinée. Ainsi, la branche orientale du christianisme enseigne que l'âme va d'emblée au paradis ou à l'enfer; la branche occidentale enseigne qu'elle peut aller au purgatoire. Les opinions varient également avec le temps. On connaît les différentes phases par lesquelles a passé la doctrine de la prédestination dans l'Eglise chrétienne. Or, il faut reconnaître que le problème de la destinée reçoit une solution bien autre

selon que l'on admet la théorie de la grâce ou qu'on la repousse. Quand on admet qu'il faut encore la grâce, alors on a beau se conduire de la façon la plus exemplaire, on ne peut rien prévoir quant à la vie future.

De plus les contradictions foisonnent. Ainsi avec la théorie de la grâce, dont il vient d'être question, l'âme qui n'a pas obtenu ce don, est-elle complètement privée de la vie future, c'est-à-dire périt-elle définitivement après la mort, ou est-elle précipitée dans l'enfer? Dans ce dernier cas, on serait en présence d'une contradiction singulière, parce que l'âme d'un *juste*, à qui Dieu aurait refusé la grâce, aurait le même traitement que l'âme d'un criminel. Cela serait d'une iniquité si flagrante qu'il ne serait pas logique d'attribuer une pareille solution à un être parfait comme l'est Dieu.

Puis, il y a le jugement dernier. L'Eglise chrétienne admet que l'âme va en enfer, au purgatoire ou en paradis immédiatement après la mort. Mais alors, comment y aura-t-il un jugement dernier? A quoi servira-t-il puisque notre sort se décide immédiatement après le trépas.

On voit donc combien vague et contradictoire est la solution que le christianisme donne du problème de la destinée. Cette solution varie selon le temps et selon l'espace, ce qui prouve qu'elle provient de vues subjectives et personnelles qui ne correspondent à rien d'objectif et de réel, car ce qui est objectif et réel s'impose indistinctement à tous les esprits.

De ce qu'il vient d'être dit on doit conclure, il me semble, que jamais aucune religion n'a pu donner la solution du problème de la destinée. Si donc on proclame que la science a fait faillite parce qu'elle n'a pas résolu ce problème, on est forcé de reconnaître que toutes les religions particulières et la religion en général, ont fait faillite dans la même mesure.

Maintenant, comme il est indispensable de se livrer à une analyse scientifique pour savoir quelle est la véritable révélation et s'il y a eu une révélation, il s'ensuit que la dernière instance qui décide de toute chose ici-bas n'est pas la reli-

gion, mais la science. Comme nous ne pouvons pas faire un pas sans en appeler à la science, elle est la dominatrice et la régulatrice de nos actions. Et puisque la science nous régit à tous les moments de notre existence, elle règne sur nous en souveraine incontestée. Comment peut-on affirmer alors qu'elle est désormais une non-valeur dont nous n'avons pas à nous préoccuper. Il me semble que tout esprit logique ne peut pas échapper à cette conclusion : au point de vue du problème de la destinée, c'est la religion qui a fait faillite et non la science.

J. NOVICOW.

La Proscrite

Nous avons le grand plaisir d'offrir à nos lecteurs la primeur de l'œuvre nouvelle de Léon Frapié : *La Proscrite* va paraître, ces jours-ci, chez Calman-Lévy.

. . . .

... Il y avait, du côté où se trouvaient assis Maxime et Irma, six tables inoccupées, flanquées chacune de quatre tabourets ; de l'autre côté : le comptoir avec fond de glace, puis une porte, deux tables et l'obscurité de la cuisine. Sur l'une des tables, une grosse femme épluchait de la salade ; sur l'autre, deux hommes jouaient aux cartes, un petit chien noir, installé sur un tabouret, les regardait. Un appareil de chauffage occupait le milieu de la salle, face à la porte d'entrée. A droite de Maxime, des affiches de théâtre étaient collées au vitrage de la façade, sous des rideaux en imitation de mousseline blanche. Le patron, debout derrière le zinc, manipulait des verres et des bouteilles.

— Est-ce que vous n'habitez plus dans la maison, là-bas ? demanda Maxime, après avoir fait en un instant l'inventaire ci-dessus.

— Non, dit Irma gravement, depuis que j'ai perdu ma mère et ma sœur Lucie. Ah ! il en arrive des choses, en six mois ! Vous l'avez peut-être lu sur le journal : ma sœur, Lucie Tuillier, s'est noyée au Pont des Arts ?

— Non, je ne savais pas, fit Maxime saisi, — et il ajouta, sans grande logique : de quel pays êtes-vous ? (Parce qu'un de ses camarades, Thuillier-Mangin, était de Bordeaux).

— Nous sommes nées à Paris, les trois filles, — mais nos parents étaient du Jura, de la montagne.

Il sembla que ce fût un point de départ irrésistible. Irma se tourna tout-à-fait vers Maxime et, le coude sur la table, le visage ouvert, simplement elle raconta toute son histoire familiale et personnelle, d'une élocution coulante, presque sans nuances. Elle était de cette catégorie de personnes qui ne peuvent pas détacher une épisode de leur vie, elles se taisent ou elles donnent leur biographie complète.

Les parents d'Irma étaient grands et maigres, — avec une grosse charpente. Ils avaient quitté le pays dès leur mariage. A Paris, dans des restaurants, puis dans des maisons bourgeoises, ils avaient été ces gens de service courageux, sérieux, qui économisent et travaillent âprement.

— Du reste, on n'avait qu'à voir maman : jusqu'à son nez qui était recourbé comme pour s'attacher à ce qu'elle faisait.

Une représentation immédiate se faisait dans l'esprit de Maxime. Il voyait ces montagnards trimant pour s'implanter à Paris, pour « réussir », s'accrochant au labeur, de toute leur volonté, comme dans leur pays, on s'agrippe des membres pour gravir les escarpements. Très intéressé, il se reconnaissait avec étonnement une faculté d'évocation nette et puissante.

Le récit d'Irma offrait d'ailleurs de la logique et de la clarté, il avait dû être mis au point par des répétitions antérieures.

Les parents avaient pu acheter un fonds de fruiterie-épicerie et vins. Ils avaient alors retiré de la campagne leur trois fillettes. Et juste, au moment où l'avenir promettait, le père était mort, — par la faute de ce malheureux comptoir où il fallait boire avec les clients pour activer le commerce.

Le fonds avait été liquidé dans des conditions désastreuses, et la mère, sans ressources, avec trois enfants âgés respectivement de dix, onze et douze ans, avait cherché « du travail à la maison ». Un intermédiaire de magasin de nouveautés lui avait fourni de la couture. Elle s'acharnait quinze heures par jour, pour tirer à peine de quoi manger. Mais, sous un certain rapport, cette obligation convenait à son entêtement de montagnarde. Une fois qu'elle fut accrochée à ses confections, il fut dit qu'elle ne les lâcherait plus. Peut-être aurait-on pu trouver mieux, mais il aurait fallu *risquer*,

perdre une journée ; non, impossible, elle était agrippée...

Elle avait voulu cependant que ses filles restassent à l'école jusqu'au certificat d'études. Ce diplôme obtenu, elles s'étaient mises à la couture successivement, et un jour cela fit un petit atelier de quatre personnes : la mère gagnait trois francs, Marie, l'aînée (quatorze ans) gagnait un franc cinquante, Julie, la cadette, un franc vingt-cinq et Irma, la plus jeune, un franc.

Ces jeunes filles gardaient la position assise et voûtée du travail à l'aiguille, si strictement du matin au soir, que trois ans après la fondation de l'atelier, leur salaire moyen atteignit deux francs. Là une époque stationnaire. Puis, les gains après avoir été en rapport direct avec l'âge des ouvrières, s'étaient intervertis : la plus jeune gagna trois francs, la cadette s'en tint à deux francs, mais l'aînée déchut à un franc cinquante et la mère à un franc. Ces deux dernières étaient malades, voilà l'explication.

Et enfin, six mois avant le récit actuel, — la mère était morte de consomption, au milieu d'une journée, n'ayant lâché son aiguille qu'une heure avant d'expirer.

Maxime et Irma pensèrent tout à coup à goûter la bière versée. Le sifflet d'une usine proche avait retenti ; des hommes entraient, jetaient les yeux sur le couple, se plantaient devant le comptoir, haussaient leur pantalon en le tirant à deux mains par la ceinture, buvaient d'un trait, essuyaient leur bouche sur le dos de leur main, balançaient la tête en faisant : « m'sieu dame », et s'en allaient.

Maxime, l'avant-bras appuyé à la table, tantôt regardait Irma en plein, tantôt considérait les allées et venues du comptoir, et aussi un bocal vert de prunes, un rouge de cerises, sur une étagère attenant à la glace ; et deux journaux pliés, une ardoise, une assiette avec des croissants posés sur le pied de verres retournés. Impressionné par le récit et par le fait de se trouver là, il était doublement dans un milieu nouveau.

— C'est la pause de quatre heures, pour les ouvriers, dit Irma.

Et elle continua sans tristesse ni acrimonie :

Depuis plusieurs années, on ne s'était pas arrêté de travailler autrement que pour manger et dormir; on ne pensait même pas à la possibilité d'une interruption. Mais après les deux jours de vacance du décès, quand il avait fallu se remettre à ces quinze heures d'assiduité quotidienne, sans espoir de repos, sans autre perspective que le trou final, — et encore avec la certitude d'aller en diminuant comme gain, par fatigue et par la baisse des salaires, — il y avait eu une hésitation prolongée, comme avant d'entrer dans une impasse lugubre.

Chose que l'on n'avait jamais faite auparavant, l'on s'était mis à réfléchir, à penser au delà du présent; l'on était des gens, ayant toujours marché sans regarder, et qui, après une halte, se décident à examiner le pays en avant et en arrière d'eux.

Les trois filles s'étaient livrées à une sorte de consultation personnelle. Pendant qu'elles y étaient, ma foi, elles prenaient aussi le temps de cette fantaisie, qui littéralement ne leur avait pas encore été permise : tâter leur disposition, leur goût intime. Et elles avaient choisi un parti selon les lois de leur complexion, selon le degré de leur vitalité même.

Là, Irma vida son verre et regarda Maxime avec un sourire de connivence; elle quittait un passé révolu, purement narratif, pour aborder une réalité proche où Maxime aurait place.

— Oui, dit-elle d'un accent plus haut, il n'y avait pas trente-six solutions possible, mais faut croire qu'il y en avait trois au moins, puisque chacune de nous en a choisi une différente.

Ma sœur aînée Marie, tuberculeuse comme était devenue maman, a décidé de continuer l'existence accoutumée; elle n'avait de volonté pour aucun changement; plus d'énergie, plus d'idée, plus rien que l'obstination peureuse des quinze heures là, sur la chaise.

Lucie qui avait une intelligence extraordinaire, et des idées à stupéfier nos maîtresses, à l'école, — surtout dans les narrations, où plusieurs fois, sans connaître les règles elle avait fait des passages de poésie, — Lucie, très jolie,

brune, la figure ovale comme une madone d'église, les yeux noirs, durs et qui était toujours sombre et grondeuse à la maison, — a demandé avec un ricanement : « Ah! tu recommences, Marie, et toi, Irma? » Je n'ai pas répondu, mais elle a compris; elle a tiré la porte avec colère et, deux jours après, on nous a fait venir pour la reconnaître à la Morgue.

Moi, au contraire, j'ai dû hériter des parents, de la race montagnarde, une volonté de vivre quand même et quand même. Jamais je n'ai pu être triste et je n'arrêtais pas de parler en travaillant, malgré ma mère et mes sœurs répétant l'une après l'autre : « Tais-toi donc, tu nous assourdis. » Et puis, je me dérangeais plus souvent qu'elles de ma chaise, malgré les observations mécontentes : « Tu n'es donc pas faite comme tout le monde, que ça te prend toutes les demi-heures? » Et j'étais rudement contente qu'il fallait descendre dans la cour. Voilà pourquoi vous m'avez rencontrée.

Autrement, je sortais seulement pour acheter les provisions, une fois par jour; je respirais comme une prisonnière, comme une asphyxiée, sans flâner trop, pourtant, de peur que maman me retire la confiance.

Alors, non! devant la chaise, devant la chaufferette servant de petit banc l'été, remplaçant le feu l'hiver, j'ai eu une révolte de mon corps, de mon esprit, comme si tout mon moi criait : Je ne veux pas mourir, je ne veux pas mourir.

Alors je me suis dit : Tant pis, je veux de l'espace, du mouvement, de l'air, je veux être pareil au monde ordinaire qui va, vient, lève la tête, regarde; je veux avoir des moments où rien ne me manque... tant pis! Et raisonnablement, la première morale ça doit être de vivre...

Depuis longtemps, je m'arrangeais pour faire les commissions le soir, toujours à la même heure, parce que certaines personnes passent exactement chaque jour au même endroit à une minute près, et deviennent des connaissances, sans qu'on leur ait jamais parlé. On leur donne un sobriquet, on pense à leur profession supposable... mettez-vous à la place d'une enfermée comme moi.

Ainsi, j'avais fini par rire au nez d'un jeune homme qui rentrait du bureau, avec une serviette de cuir sous le bras.

Voyant cela, il avait osé me dire quelques mots et bientôt il me taquinait d'un refrain continuel : Tâchez donc d'être libre une fois, nous irons dîner, nous irons au théâtre. Il ne savait pas que moi et mes sœurs, jamais de notre vie, nous n'avions vu la rue, passé huit heures du soir. Je me contentais de refuser en riant, sans explication.

Ne voulant pas reprendre la couture, — après être restée un jour à la maison à baguenauder, — car ma décision n'a pas été complète immédiatement, bien entendu, — et après avoir dépensé les derniers dix sous qui m'appartenaient, je suis descendue, comme d'habitude, à point pour rencontrer ce jeune homme; l'ayant aperçu de loin, j'ai fait semblant de regarder les images à la devanture du marchand de journaux.

— Tiens! a-t-il dit, aujourd'hui vous n'avez ni filet, ni panier? Je parie que vous allez en course, alors vous avez le temps de prendre quelque chose!

J'ai répondu :

— Je veux bien.., mais ne me retardez pas trop.

— N'ayez pas peur, venez toujours.

Il s'est cru bien adroit. J'ai fait exprès de boire, pour n'avoir plus conscience de rien. Et voilà.

Elle eût un haussement d'épaules et son sourire demanda indulgence à Maxime. Celui-ci répondit d'un même sourire triste, résigné, Détail curieux : l'impulsion de puberté, l'obsession physique qui l'avaient amené en cet endroit, étaient dissipées. L'émotion intellectuelle et généreuse avait chassé l'animalité.

Après une pause, Irma continua, encouragée par l'acquiescement manifeste de Maxime à la fatalité.

— Alors, je reste avec *lui*; il a un emploi dans une compagnie d'assurances. Seulement il ne gagne pas assez pour m'entretenir tout à fait — quoique je ne sois pas absolument désœuvrée, je fais mes costumes et mes lessives, par exemple. Alors, j'ai des amis, — comme vous, une supposition, — qui m'aident un peu. Avec la poste restante, c'est très facile, on m'écrit... du reste, vous avez vu : je vais au guichet tous les jours.

Cette énonciation : « j'ai des amis, comme vous... » pénétra Maxime singulièrement. Il était en effet un ami d'Irma, il avait l'impression de la connaître depuis l'atelier familial, où — par la magie de la pensée, il l'avait évoquée, accompagnée, pendant des années. Elle lui faisait l'effet d'un camarade cher, tel que Boulzaguet et qui serait malheureux. Un afflux d'idées touchantes, — sans le moindre désir sensuel, — lui faisaient tourner la tête vaguement, à droite, à gauche. Irma interpréta ce mouvement dans une tranquille incidente :

— Oui, la porte là-bas, après le comptoir, donne dans l'allée de l'hôtel... c'est commode, on n'est pas remarqué par les gens du dehors.

Son récit était fini ; il n'y avait plus rien à dire d'intéressant devant les verres vides ; elle se leva. Maxime paya le garçon, et il suivit Irma par la porte indiquée, qu'elle avait prise le plus naturellement du monde.

Léon Frapié.

Mme de Charrière et Benjamin Constant

I

Adolphe, où Benjamin Constant analyse avec une si extraordinaire acuité d'observation intérieure le déclin de la passion que lui inspira Mme de Staël, s'ouvre par une page qui, à part un ou deux détails un peu *romancés*, n'est elle-même qu'une confession personnelle.

« J'avais, dit-il, à l'âge de dix-sept ans, vu mourir une femme âgée, dont l'esprit, d'une tournure remarquable et bizarre, avait commencé à développer le mien. Cette femme, comme tant d'autres, s'était, à l'entrée de sa carrière, lancée vers le monde, qu'elle ne connaissait pas, avec le sentiment d'une grande force d'âme et de facultés vraiment puissantes. Comme tant d'autres aussi, faute de s'être pliée à des convenances factices, mais nécessaires, elle avait vu ses espérances trompées, sa jeunesse passer sans plaisir ; et la vieillesse l'avait atteinte sans la soumettre. Elle vivait dans un château voisin d'une de nos terres, mécontente et retirée, n'ayant que son esprit pour ressource, et analysant tout avec son esprit. Pendant près d'un an, dans nos conversations inépuisables, nous avions envisagé la vie sous toutes ses faces, et la mort toujours pour terme de tout ; et après avoir tant causé de la mort avec elle, j'avais vu la mort la frapper à mes yeux... »

Cette page, justement remarquée par Sainte-Beuve, résume la destinée de Mme de Charrière, dont M. Philippe

Godet vient de publier la biographie (1), et caractérise à merveille l'influence qu'elle exerça sur le rare esprit qu'elle dirigea pendant six ans.

Grâce à de nombreuses publications, *Correspondance*, *Journal* de Benjamin Constant, etc., toutes les péripéties de ses orageuses amours avec l'auteur de *Corinne* sont maintenant de notoriété publique. Non moins digne d'exciter notre curiosité sympathique nous paraît sa liaison tout intellectuelle avec Mme de Charrière, telle du moins que nous le montre l'ouvrage que M. Godet a mis un soin pieux, tant de talent, et vingt années de sa vie à documenter et à composer.

Mais, bien que Mme de Charrière soit un auteur charmant et un esprit des plus distingués, ce livre est plus et mieux qu'une biographie : c'est une véritable évocation du XVIIIe siècle finissant, à la veille et au lendemain de la Révolution, dans toutes ces petites Frances qui furent alors mieux qu'un reflet, qui furent aussi des foyers et qui devinrent même l'asile de l'esprit français : Genève, dont le patriarche de Ferney écrivait : « Quand je secoue ma perruque, je poudre toute cette République ; » Coppet, qui, grâce à Mme de Staël, allait devenir le berceau de la littérature européenne ; Lausanne, Neuchâtel, où sous les yeux de Mme de Charrière, les nobles émigrés français donnèrent le spectacle de leur infortune, parfois de leurs vertus, trop souvent de leur sottise et de leur frivolité.

D'où venait cette femme, à la langue si française de verve et d'accent, à l'intelligence si déliée ? Pas de Paris, bien sûr : elle n'y fit jamais que des séjours assez brefs. Qu'importe, puisqu'elle *en était*, selon le joli mot de Sainte-Beuve. Mais elle n'était même pas originaire de la Suisse française, où elle ne se fixa qu'en épousant un petit hobereau neuchâtelois ; elle était Hollandaise, née au château et de la famille de Zuylen, près d'Utrecht, en 1740, dans le milieu le plus calviniste, le plus conservateur, le plus collet-monté qui fût au monde. Il est vrai qu'à l'âge de dix ans, dans un séjour

(1) *Mme de Charrière et ses Amis*, par Philippe Godet. Deux beaux volumes in-8 avec portraits, vues, autographes, etc. Genève, chez A. Jullien éditeur, 1906.

prolongé qu'elle fit à Genève, elle oublia sa langue maternelle : désormais, le français lui deviendra si familier qu'elle s'en servira presque exclusivement, en Hollande même, où la bonne société parlait couramment notre langue.

Mais, chez la jeune Isabelle de Zuylen, ce n'était rien moins qu'une mode : son esprit net, primesautier, prématurément affranchi des préjugés courants, fut séduit d'emblée par cette chose ailée où le corps n'est rien, où la couleur elle-même n'est que de la lumière, et qui s'appelle la phrase française. Tout de suite elle s'y joua, elle y fut chez elle, lorsque ses compatriotes semblent trop souvent s'y engoncer comme dans la fraise à godrons de leurs vieux portraits de famille. Si encore, entre elle et les siens, il n'y avait eu que cette distinction-là! Mais son extraordinaire activité d'esprit, son besoin de tout justifier aux yeux de la raison, ses doutes prématurés dans les choses religieuses, son air détaché, son mépris de l'opinion, tout conspirait à inquiéter sa famille et à faire scandale dans les salons d'Utrecht. Elle se moquait des convenances au point de se jeter à la tête, en tout bien tout honneur du reste, d'un brillant officier suisse au service de la Hollande, mal marié et qui aurait pu être son père. Leurs relations, il est vrai, se bornèrent à une correspondance active, familière, et d'ailleurs — le genre admis — des plus honnêtes. Inutile de dire que les parents n'en surent rien d'abord. Quand tout se découvrit, je laisse à penser le beau tapage! Or, ce correspondant d'une jeune fille de dix-huit ans était un ami et confident de Voltaire, et, chose plus remarquable encore, il s'appelait M. de Constant d'Hermenches!

L'oncle avant le neveu, Constant d'Hermenches avant Benjamin Constant!... Hélas, dans cette vie de femme qui ne devait jamais se fixer dans un amour complet, fécond, et digne d'elle, le premier des Constant apparut trop tôt, et le second trop tard; l'un était trop âgé, l'autre se trouva trop jeune pour elle. La disconvenance des âges empêcha la passion; mais elle donne peut-être d'autant plus de piquant à une intimité purement intellectuelle qui va plus loin que l'amitié, qui reste en deçà de l'amour, et balance entre l'un

et l'autre. Mais ces deux romans vécus offrent entre eux les différences que l'on devine : dans l'un, Isabelle joue le rôle d'une Agnès qui s'émancipe ; dans l'autre, elle est la sœur aînée ; elle conseille, elle dirige le plus gâté des Benjamins.

Une ou deux citations pour donner la note :

« Vous êtes », écrit-elle à Constant d'Hermenches en 1760, « l'homme de l'univers en qui j'ai la confiance la plus entière et la plus naturelle ; je n'ai point de prudence, point de réserve, point de pruderie pour vous, et, ce qui est plus extraordinaire, je n'ai plus de vanité vis-à vis de vous, de sorte que toutes les folies, tous les travers qui me rabaissent à mes propres yeux, je me sens toujours disposée à me les dire. Si nous vivions ensemble, je ne tairais rien. »

« Je vous adorerais », lui dit-il à son tour, « quand vous seriez laide et maussade. Je puis dire sans exagérer que vous écrivez mieux que personne que je connaisse au monde, je n'en exempte pas Voltaire. »

On le voit, dans cette tête vive de jeune fille, d'ailleurs toute prête à jeter son bonnet par dessus les moulins à vent de la Hollande, s'il y a quelque chose qui brûle, c'est la flamme pure de l'esprit. L'éloge hyperbolique que lui fait son ami ne fera pas sourire d'ailleurs si l'on se donne le plaisir de lire les nombreux emprunts que M. Godet a faits à cette correspondance d'un familier de Voltaire avec une enfant. A propos du chien de Mme d'Hermenches, que le mari avait parfois maltraité ; « aimer une autre femme que la sienne », lui écrit sa singulière *Agnès*, « c'est moins un crime qu'un malheur, sacrifier sa passion au devoir, c'est une chose difficile ; mais ne pas battre le chien de sa femme est si facile ! Le battre est méchant. En général, il y a plus de méchanceté à donner de petits qu'à donner de grands chagrins. » (1764.)

Ce sont des riens, remarque Sainte-Beuve ; mais elle a le ton. Comme tout cela est net, de pensée ferme autant que de vive allure ! Cette petite fille sait de bonne heure la comédie, réfléchit sur les sentiments et voit toutes les choses par leur côté positif. C'est une Mlle de Launay — le rapprochement est de M. Godet — égarée dans Harlem. Rien

d'étonnant si la confidente de la duchesse du Maine deviendra plus tard un de ses auteurs favoris! Pour le moment, isolée dans une famille solennelle, gourmée, qui l'aime d'ailleurs et qu'elle aime tendrement, mais qui ne la comprend pas, elle s'enferme le plus qu'elle peut dans sa chambre pour lire Voltaire, Saint-Evremont, Hamilton, La Fontaine, Molière. Pascal et Sévigné : voilà sa vraie famille, y compris son correspondant!

Mais quand on s'appelle Mademoiselle van Zuylen et qu'on a vingt-cinq ans, le cœur est là, et les prétendants aussi! Le cœur, semble-t-il, tarde chez elle à parler ; il ne s'est prononcé nettement qu'une fois, plus tard, trop tard... Pourtant, d'ores et déjà, elle ne demande pas mieux que de faire un choix ou de faire une fin, choses qui semblent singulièrement s'équivaloir à ses yeux. Elle hésite entre un comte d'Anhalt, un Savoisien, le marquis de Bellegarde, et un Ecossais du nom de Boswell. Celui-ci est singulièrement solennel de ton et d'allure ; l'Allemand est lourd ; quant au marquis, les parents d'Isabelle lui trouvent un défaut beaucoup plus grave : il est catholique.

Cette fois, la jeune fille se piqua au jeu, peut-être par esprit de contradiction : elle épousera le marquis, si le Pape le veut bien ; car il faut obtenir une dispense. Les parents cèdent, à condition qu'elle ne changera pas de religion. Mon Dieu, je crois que cela lui était assez égal, et la perspective d'avoir des enfants élevés dans le catholicisme, et tout le reste, y compris son mariage lui-même. Je la calomnie? Ecoutez le joli récit qu'elle fait à Bellegarde lui-même de la singulière consultation qu'elle a tentée auprès d'un évêque janséniste, celui de la petite église d'Utrecht, alors séparée de Rome! Elle se rend chez lui de nuit, incognito, accompagnée d'une amie, et ne veut dire son nom ni à la domestique de l'évêque, ni à l'évêque lui-même. Bref, toute une mise en scène romanesque!

« La domestique, qui était venue nous ouvrir, fort intriguée, appelle en grondant sa camarade, à qui elle avait dit d'apporter de la lumière, et elle la trouve qui écoutait derrière une porte. Aussitôt, force criaillerie, et quelques

injures qui me divertirent beaucoup: elle sacrifia sa propre curiosité au plaisir de pester contre celle d'autrui..... »

L'évêque la renseigna le mieux du monde, se montra « homme d'esprit, » si bien, dit-elle, que pour le « récompenser de sa politesse, je lui ai dit qui nous étions, mais non pas que je voulais me marier, et nous nous sommes séparés en faisant d'un côté de grands remerciements, et de l'autre de fort bons souhaits fort chrétiens. Au retour, on a cru que nous nous étions promenées, et nous nous sommes beaucoup diverties de cette équipée. »

Voilà qui est fort bien raconté, d'une manière vivante et digne du futur auteur de *Caliste*. Mais si le marquis était vraiment épris, je doute que cette lettre, si amusante, l'eût satisfait.

Heureusement pour lui, ce n'est pas non plus un passionné. Les jeunes gens se voient quelquefois. De loin, ils s'aimaient; de près, ils se plaisent. Et c'est tout; c'est elle qui le dit! N'était-elle pas, de naissance, une désillusionnée? Ce qu'elle demandait à la vie, ce n'était point le bonheur, qu'elle savait n'y point trouver, mais de quoi distraire et occuper son esprit, et satisfaire un immense besoin d'activité.

Le marquis s'éloigne, non sans regret, mais sans désespoir de part et d'autre. Et les années s'écoulent; elle constate avec effroi qu'elle a passé la trentaine! Alors, elle se décide à accorder sa main à un homme qu'elle estime, et qui nous paraît estimable en effet, un gentilhomme suisse, M. de Charrière, qui l'emmène dans son rustique manoir de Colombier, près de Neuchâtel. Et c'est alors, quelques années après une lune de miel qu'on peut supposer assez terne, qu'elle connaît inopinément le coup de la passion... Oh! non pas pour un époux de tout repos, mais peu récréatif. « C'est, dit M. Godet, un mystère. » Or, quand un homme comme M. Godet, qui, pendant plus de vingt ans, a recueilli tous les documents qu'il a pu trouver en Hollande, en Suisse, à Paris, sur son héroïne, et qui montre un véritable don de divination pour en combler les lacunes, déclare qu'il y a là un voile qu'on ne peut soulever, il faut renoncer

à faire des conjectures. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle avait près de quarante ans, que l'inconnu était beaucoup plus jeune qu'elle, qu'ils s'aimèrent en tout bien tout honneur du reste, mais assez ouvertement pour que M. de Charrière en fût averti. Son mécontentement troubla leur vie domestique. Peu après, le jeune homme ayant abandonné celle qu'il aimait pour épouser une autre femme, la châtelaine de Colombier passa quelque temps dans le plus affreux désespoir.

Qui dit cela ? Nous tirons presque textuellement ces lignes d'un manuscrit inédit de Benjamin Constant lui-même, qui va bientôt jouer dans cette vie un rôle prépondérant.

(*A suivre.*) SAMUEL CORNUT.

Un peu d'Orient

CHOSES DE GRÈCE ET DE ROUMANIE

La querelle entre Grecs et Roumains à propos des Koutzo-Valaques fait un peu l'effet d'une dispute de famille, et sans rien préjuger ici de la solution qui doit intervenir en ce curieux conflit, l'occasion nous paraît bonne pour signaler à la fois la ressemblance des procédés employés par les deux peuples et leur incurable byzantinisme. Nous sommes en train d'en souffrir indirectement à Bucarest. De Constantinople, en effet, et du Phanar en particulier, sont issues des deux parts certaines tendances, certains goûts, une certaine âme.

Bien des grandes familles de Roumanie ont dans les veines du sang grec, et chacun sait le rôle joué jusqu'à ce jour dans l'Hellade indépendante par l'influence des « hétérochtones ». Ici comme là, cette influence, faite en majeure partie d'aspirations cosmopolites, se dresse à l'encontre de l'esprit nationaliste. En Athènes comme à Bucarest, le phanariotisme continue de prétendre à l'aristocratie, et ne pouvant avoir celle de la race, accapare celle de la culture et surtout du snobisme. Aussi bien, n'avons-nous à traiter ici que de questions littéraires.

Nul n'ignore que le « Purisme » athénien est descendu tout armé de Constantinople après l'Indépendance, et, qu'en s'emparant de l'Université, il a privé la Grèce nouvelle de

son véritable instrument intellectuel : la langue du peuple. De là, un conflit qui se perpétue pour le plus grand dommage de la littérature et de la diffusion des connaissances ; de là, l'exagération d'un fétichisme linguistique assez étroit pour ne pas tolérer sans voies de fait la traduction des Evangiles en langage vulgaire. Pour être, en Grèce, réputé savant ou lettré, il faut être capable de s'exprimer dans un idiome artificiel à prétentions archaïques, et que le peuple ne comprend pas ou mal.

A Bucarest, où l'on n'avait pas la ressource de prétendre reporter la langue à sept ou huit siècles en arrière sous peine de se remettre à parler latin tout simplement, c'est le français qui est rapidement devenu l'idiome courant et préféré de cette aristocratie fièvreusement cosmopolite et contemptrice de l'ambiance.

Résultat : un fossé s'est creusé entre elle et les partisans de la Race, les sectateurs de la langue nationale, grossis de tous ceux qu'un peu de sens esthétique avertit des dangers inhérents à la culture exclusive du factice, du non spontané.

Chose curieuse : en Roumanie comme en Grèce, le problème ayant été transporté à la fois dans le domaine littéraire et sur le terrain politique, ce sont des critiques ou des grammairiens doublés d'artistes de valeur qui se sont dressés pour défendre la cause du peuple, du bon sens et de la vraie science.

De Paris, c'est M. Jean Psichari, appuyé de MM. Argyris Ephtaliotis, Alexandre Pallis, Kostis Palamas, qui mène le combat pour la Grèce ; à Bucarest, c'est M. N. Petrascu qui, autour de sa revue *Litteraturà si artà românà*, est parvenu à grouper les jeunes talents de Roumanie pour l'exaltation d'un idéal purement national.

En même temps, par une série de savantes études sur les principaux des poètes et prosateurs de Roumanie, il s'efforçait de dégager scientifiquement les exemples à retenir et quelles fausses directions avaient pu être momentanément acceptées.

Une longue observation du milieu, une communion de plus

en plus étroite avec les beautés de la terre roumaine lui permettait d'amasser les matériaux d'une œuvre plus significative.

Une fois de plus s'établit de façon frappante le parallèle. En Grèce comme en Roumanie, à cause de la survivance des chants nationaux et des récits de folk-lore, le roman jusqu'à présent, en dépit de malencontreux pastiches, n'avait pas réussi à naître viable des entrailles mêmes de la terre nationale. C'est à Psichari qu'on doit d'avoir tenté le premier roman moderne en Grèce : *Le Rêve de Yanniri*, qu'un poète athénien, l'un des plus glorieux, a pu appeler : « le roman de l'âme grecque ». C'est à M. Petrascu qu'on doit la peinture la plus vive, la plus exacte et en même temps la plus lyrique de la société roumaine d'aujourd'hui, et *Marin Gelea* peut être qualifié à bon droit le premier roman en Roumanie.

La Roumanie n'est encore au point de vue littéraire qu'un jardin d'expériences. D'après l'art populaire, Creanga y créa le conte. Analytique avec Slavici, incisive, outrancière, vigoureuse et lumineuse avec Caragiale, descriptive avec De la Vrancea, humoristique avec Vasile Pop, la nouvelle s'amplifie chez Duiliü Zamfiresco, mais ne réussit pas à briser son cadre étroit pour se hausser jusqu'aux généralités du roman. En vain Vlahutza aborde l'analyse psychologique ; il est impuissant à mettre debout de vrais types.

Cependant, Bolinteanu, M. Filimon furent des observateurs attentifs. Obodesco sut conter avec élégance, Crasesco, Prasin, Ganea dépensèrent quelque talent, et l'on ne saurait nier que le vieux Negruzzi n'ait fait luire les rayons d'une aube véritable, à travers le champ désert qu'il prétendit illuminer ; mais les uns ne surent pas asseoir leurs travaux sur un fonds de pensée assez solide, les autres manquèrent de tempérament littéraire et d'originalité. La plupart gagnèrent à se confiner dans l'étroit jardin du conte, où continuent d'exceller les Sperantza, les Georges Panu, les Cioflec, et quant au style, nul jusqu'ici n'a dépassé l'éblouissante prose du poète Eminescou, le plus grand qu'ait produit la terre moldo-valaque.

L'œuvre à créer consistait donc à harmoniser l'art de Roumanie avec sa fonction sociale, et c'est ce que vient de tenter M. Petrascu.

Le roman de *Marin Gelea* est mieux apte que toute étude, même copieuse, à renseigner nos curiosités sur ce qui évolue là-bas, et le sujet même du livre, c'est l'avenir de la Roumanie, que deux âmes antagonistes sollicitent. Ces deux âmes trouvent leur symbole en deux femmes également séduisantes, toutes deux aimées tour à tour par le héros du récit, Marin Gelea, le jeune architecte que tourmente la cathédrale à construire, en prolongement de la tradition purement roumaine, et que désespère l'incompréhension hostile du milieu. Délaissant, après un entraînement passager, Olga Lari, la créature de luxe et de frivole intellectualité, pour Hélène Binu, la femme au cœur simple et dévoué, Marin Gelea conçoit la rédemption définitive et communie, au cœur de sa fidèle épouse enfin conquise, dans le rêve éperdu d'une Roumanie grande, exaltée, ressuscitée.

Le roman, au reste, n'a pas que ce mérite de la construction de pensée; il est partout minutieusement observé, senti, et les portraits y sont nombreux au-dessous desquels, paraît-il, on pourraît mettre les noms.

La nature aussi apparaît par endroits charmeresse et captivante, car l'œuvre est copieuse.

Et comme on ne peut faire autrement, en ces pays que grise l'ivresse de la liberté retrouvée, que d'appuyer par des coups ses convictions les plus chères, voici que, prolongeant les émeutes « évangéliques » d'Athènes, les nationalistes de Bucarest ont entrepris de mettre par la violence les francophiles et les cosmopolites à la raison. Il serait injuste de faire retomber la responsabilité de ces excès tout à l'heure oubliés sur l'œuvre de M. Petrascu; mais *Marin Gelea* vient à son heure, et il y aurait grand intérêt pour les Français eux-mêmes à ce qu'il leur fût rendu lisible, c'est-à-dire à ce qu'il fût traduit.

Nous aimerions, si les forces et le temps ne devaient-nous trahir, l'essayer quelque jour. En tout cas, nous croyons d'autant meilleur d'attirer l'attention sur lui qu'il est tout à

la fois une œuvre d'art de haut mérite et qu'il donne la clef d'un mouvement où se trouve directement mise en cause l'influence française.

Il ne paraît pas indispensable, au reste, que nous ayons l'air d'encourager les Roumains à ne pas parler roumain; le véritable esprit français n'a rien à voir avec le *phanariotisme*, et ce n'est pas non plus notre faute si les descendants des Phanariotes ayant étudié chez nous, n'eussent-ils gardé du Phanar qu'une parenté morale, ont laissé s'oblitérer en eux un certain sens.

A ce titre, là où se conserve le plus purement l'idéal roumain, par révolte peut-être contre une ambiance oppressive, c'est en pays transylvain.

En Transylvanie est né Cosbuc, à qui plusieurs confèrent volontiers la maîtrise de la poésie roumaine actuelle. En Transylvanie n'a jamais pénétré la *phanariotisme*. De même pour la Grèce, c'est aux Iles Ioniennes, réunies tard au jeune royaume, qu'a pris naissance le renouveau vulgariste, et le purisme officiel ne s'y enracine point. C'est là que sont nés les plus grands d'entre les poètes néo-hellènes, les Solomos, les Kalvos, les Typaldos, les Valaoritis, pour ne citer que les précurseurs. Ailleurs, certains préjugés paraissent avoir germé sous la semelle des Turcs. Bucarest qui fut grecque, quand Athènes n'était encore plus qu'un village albanais, se veut française aujourd'hui. Pourvu qu'elle n'imagine pas, demain, de se faire allemande; on peut tout craindre en ces terrains d'alluvions où la moindre bouture plantée au hasard pousse et devient arbre.

Vu sous ce jour, le nationalisme roumain serait plutôt bienfaisant, d'autant qu'il ne s'oppose pas aussi fortement qu'on pourrait croire à la saine culture française.

Il en est même éperdûment imprégné. La lecture de *Marin Gelca* renseigne suffisamment à cet égard. Ce n'est d'ailleurs qu'une face de la question; le conflit macédonien en est une autre. De ce côté, il semble bien que l'Hellénisme n'ait pas tout à fait tort; mais c'est un sujet d'un ordre politique et par conséquent spécial.

PHILÉAS LEBESGUE.

Parmi les œuvres qui marquent la genèse du roman en Roumanie, il aut compter particulièrement les suivantes : *Dan* de Vlahutza; *Elena et Manoil* de Bolinteanu; *Brazi si Putregaiu* de N. Xenopol; *Ciocoii* de Filimon; *Viatza la tzara* (La Vie aux champs) de Duiliü Zamfiresco; *Ovreiul* (Le Juif) de V. Crasesco; *Calea Robilor* (La voix des captifs) de S. Prasin, etc. — *Intre Vis si vieatza* (Entre le songe et la vie) de M. de la Vrancea; *Fachia de pasti* (le Cierge de Pâques) de Caragiale, *Povest* (Contes) de Creanga, *Gura Satului* (La voix du village) de Slavici, *Sarmanul Dionisie* (Le Pauvre Denys) d'Eminescou illustrent plus spécialement le domaine du conte et de la nouvelle.

P. L.

Empereur et prolétaire

Sur des bancs de bois, dans la basse taverne sombre,
Où le jour pénètre à travers les vitres sales,
Autour de longues tables, était assise, triste,
Une bande errante, faces assombries,
Enfants pauvres et sceptiques de la plèbe prolétaire.

Ah ! s'exclamait l'un, vous dites que l'homme est une lumière
Sur ce monde plein d'amertumes et de torture ?
En lui nulle étincelle n'est candide ni entière,
Son rayon est sordide comme le globe de boue
Sur lequel il règne tout puissant.

Dites-moi qu'est-ce que la justice ? — Les forts se retranchèrent
Avec leur fortune et leur grandeur derrière leur cercle de lois ;
On les voit éternellement comploter, au moyen des biens qu'ils ont volés,
Contre ceux qu'ils condamnèrent au labeur
Et dont ils exploitent le travail de toute une vie.

Les uns comblent de plaisirs leur vie,
Ils passent des jours joyeux et les heures leur sourient ;
Vin d'ambre dans les coupes ; l'hiver, jardins, verdures,
L'été, divertissements, Alpes aux fronts de glace ;
Ils font de la nuit le jour et ils bouchent les yeux du jour.

La vertu pour eux — ça n'existe pas. Mais ils ont soin
De vous la prêcher, car c'est vous qui devez être les bras forts
Des États, masses lourdes qu'il faut pousser,
Et elles doivent être luttées, les guerres une fois allumées ;
Car vous mourant dans le sang, eux peuvent être grands.

Et les flottes superbes et les armées glorieuses,
Et les couronnes que les rois posent sur leur front,
Et ces millions, qui en amas luxueux
Sont entassés chez le riche, oppriment le pauvre
Et sont extorqués à la sueur du peuple hébété.

La religion — phrase par eux inventée
Afin que par son pouvoir ils vous courbent sous le joug,
Car s'il manquait aux cœurs l'espoir de la récompense,
Après que vous travaillâtes amèrement, misérables toute votre vie,
Supporteriez-vous encore la condamnation, comme des bêtes à la charrue ?

Elle vous a obscurci la vue par dès ombres qui ne sont pas,
Et vous a fait croire que vous serez récompensés...
Non ! La mort dans la vie a éteint tout plaisir —
Celui qui en ce monde n'a eu que des douleurs
N'a rien au-delà, car bien morts sont ceux qui sont morts.

Mensonges et phrases voilà tout ce que les états soutiennent,
Et non point l'ordre naturel.
Pour que vous défendiez leur fortune, leur grandeur et leur bien-être
Ils arment vos bras, afin que vous frappiez en vous-mêmes,
Et ils vous mènent à la guerre contre vous-mêmes.

Pourquoi faut-il que vous soyez les esclaves de leurs millions néfastes,
Vous, qui à peine pouvez vivre de votre travail ?
Pourquoi faut-il que la maladie et la mort soient votre lot,
Lorsqu'eux dans leurs richesses splendides et vastes
Vivent comme dans les cieux, n'ont même pas le temps de mourir ?

Pourquoi oubliez-vous qu'en vous est le nombre, en vous le pouvoir ?
Vous pourrez très aisément, quand vous le voudrez, vous partager la terre.
Ne leur construisez donc plus de maisons où ils enferment des richesses,
Où voudriez-vous qu'on vous enferme, quand poussés par la souffrance
Vous croyez avcir, vous aussi, le droit de vivre.

Eux, protégés par les lois, s'abandonnent aux plaisirs
Et ils sucent à la terre sa plus douce sève,

Ils attirent, dans la volupté de l'orgie bruyante
Des musiques aveugles, vos filles belles;
Leurs vieillards flétrissent nos beautés vierges.

Et si vous demandez alors ce qu'à vous il vous reste?
Le labeur; qui leur permettra de se vautrer dans les joies,
L'esclavage pour toute la vie, le pain noir mouillé de pleurs,
La misère dans la honte de vos filles souillées.
Tout pour eux, et rien pour vous; à eux le ciel, à vous les douleurs!

Eux n'ont pas besoin de lois : la vertu est aisée
Quand on a ce qu'il faut... Mais les lois sont pour vous.
On vous applique la loi, on vous jauge la peine
Lorsque vous tendez la main vers de bonnes choses souriantes,
Car même au bras de la terrible nécessité il n'est pas pardonné.

Brisez l'ordre établi, cruel et injuste
Qui divise le monde en miséreux et en riches.
Et puisqu'après la mort aucune récompense ne vous attend
Faites que dans ce monde il y ait une part équitable,
Egale pour chacun, et que nous vivions en frères!

Brisez la statue nue de l'antique Vénus,
Brûlez ces toiles aux corps de neige,
Elle déchaînent dans l'âme l'idée malheureuse
De la perfection humaine, et elles font choir
Sous les griffes de l'usure les filles du peuple!

Brisez tout ce qui attise leur cœur malade,
Dévastez palais, temples, qui recèlent des crimes,
Abattez les statues des tyrans, qu'une lave coule dans le feu
Qui purifie les pierres de toute trace, esclave
De ceux qu'elle suit jusqu'au bout de la terre!

Brisez tout ce qui marque orgueil et fortune,
O! déshabillez la vie de son vêtement de granit,
De poupre, d'or, de larmes, d'ennui,
Qu'elle ne soit plus qu'un rêve, qu'une illusion
Qui sans angoisse traverse le temps infini.

De tous ces décombres dressez de gigantesques pyramides
Comme un *memento mori* sur le plan de l'histoire —
Celui-là est l'art, qui ouvre notre âme
A l'éternité ; non pas le corps nu qui rit
De sa moue de vendue, de son œil rusé et vif.

Oh ! emmenez le déluge, assez longtemps vous attendîtes
De voir quel bien pourrait surgir du bien —
Aucun ! La place de la hyène a été prise par le beau parleur,
La place de l'antique cruauté par l'insinuant tenace.
Les formes ont changé, mais le mal est resté.

Et vous retournerez alors vers les âges d'or
Que les mythes bleus nous murmurent souvent ;
Les plaisirs égaux seront partagés en égalité,
La mort même, éteignant la lampe de la vie qui se finit,
Vous apparaîtra comme un ange aux épais cheveux blonds.

Alors, vous mourrez aisément sans amertume ni souci,
Des adolescents vivront comme vous aurez vécu,
Mêmement la cloche ne pleurera plus de sa langue de bronze
Celui dont prît soin la bonne chance
Et que personne n'aura à plaindre ; il aura vécu sa vie.

Et les maladies, que la misère et la richesse hors-nature
Enfantent parmi les hommes, peu à peu s'évanouiront,
Il ne croîtra plus dans le monde que ce qui est destiné à croître,
On boira la coupe jusqu'à la lie, jusqu'à ce qu'on veuille la briser,
On mourra lorsqu'on n'aura plus de raison de vivre.

***

Sur les bords de la Seine en phaéton de gala
César passe, pâle, plongé dans ses pensées ;
Le lourd et sourd bruit des flots, le grondement sur le granit
Des centaines d'équipages, ne trompent pas ses réflexions :
Son peuple le rend silencieux et humble.

Son sourire est intelligent, profond et muet ;
Son regard lit dans les âmes des hommes,

Et sa main qui tient les destinées du monde
Est saluée, le long du chemin, par la masse des loqueteux.
Sa grandeur est mystérieusement liée à ceux-ci.

Il est, comme vous, convaincu dans sa grandeur solitaire
Dépourvue d'amour, que le principe mauvais,
L'injustice et le mensonge tiennent les freins du monde,
L'histoire humaine l'exprime éternellement;
C'est l'histoire du marteau qui tombe sur l'enclume.

Et lui — lui, la cime splendide de ceux qui oppriment,
Salue en passant le défenseur muet.
Si vous manquiez sur cette terre, vous la cause ténébreuse
Des révolutions grandioses — la grandeur rayonnante
De César, César lui-même il y a longtemps serait tombé.

Par vos ombres incrédules,
Par vos sourires figés, que la pitié a quittés,
Par vos pensées de justice et de bonté rayonnante,
Par vos ombres seulement, puissances effrayantes,
Il force sous son joug ceux-là qui l'ont haï.

*
* *

Paris brûle en flots, la tempête s'y baigne,
Des tours tonnantes bondissent, flambantes, comme des torches noires, [dans le vent.
Parmi les langues des flammes qui se tordent en vagues,
Cris mugissants, cliquetis d'armes pénètrent la mer embrasée.
Le siècle est un cadavre — Paris est son tombeau.

Dans des rues qu'entrecroisent les flammes aveuglantes,
Montés sur des barricades de monceaux de granit,
Se meuvent les bataillons de la plèbe prolétaire
Avec leurs bonnets phrygiens et leurs armes luisantes ;
Et des cloches en branle retentissent, rauques.

Blanches comme le marbre, comme celui-ci impassible,
Des femmes, l'arme au bras, traversent l'air rouge,

Leur chevelure riche et noire s'épand sur leurs épaules,
Et couvre leurs seins — il y a haine et rage
Dans leurs yeux noirs, profonds et désespérés.

O! guerroie, femme voilée par ta riche chevelure;
L'enfant perdu est aujourd'hui un héros!
Car l'oriflamme rouge à l'ombre de justice
Sanctifie ta vie fangeuse et pécheresse.
Non! la faute n'est pas à toi mais à ceux qui t'ont vendue!

***

La mer brille, calme; et ses plaques grises
Se meuvent l'une sur l'autre comme des couches de cristal
Jetées sur la terre; de la forêt mystérieuse
La lune émerge, grande, dans les plaines azurées,
Les emplissant de son œil superbe, triomphal.

Sur les ondes lentes, de vieux vaisseaux,
Meuvent en bercements leurs carcasses de bois;
Glissant doucement, tels des fantômes, ils enflent leurs voiles
Devant la lune qui les traverse
Et dont la face apparaît comme un signe sur le disque de feu jaune.

Sur des bords bouleversés par le délire de la mer,
César veille toujours sous le tronc courbé
Du saule à la chevelure pendante, et les chants prolongés de l'eau,
En cercles fulgurants, s'allient ineffablement au souffle
De la brise du soir, et vibrent en cadence.

Il lui semble que dans l'air et la nuit étoilée,
S'avançant sur les cimes des forêts, par-dessus l'étendue des eaux,
Passe, barbe blanche, — sur le front assombri,
La couronne de paille lui pend, sèche —
Le vieux roi Lear.

Émerveillé, César regardait l'ombre des nuées
A travers la crête de laquelle transparaissaient des étoiles doucemen [tremblantes.
Son esprit s'ouvrait à tout le sens des tableaux
De la vie brillante, et les échos des peuples
Lui semblaient des voix qui enveloppent un monde d'amertume.

En tout homme le monde se tâtonne,
Le vieux Demiurgos s'évertue vainement,
Dans tout cerveau le monde s'interroge
De nouveau : d'où vient-il et où va-t-il? Fleur
Des désirs obscurs plantés dans l'abîme.

Tout le noyau du monde, désir et grandeur,
Est caché et vit dans le cœur de chacun,
Jet hasardé, tel l'arbre en floraison
Qui charge de toute son essence chacune de ses eurs
Et qui, en train de donner des fruits, les voit mourir.

Ainsi, le fruit humain gèle en chemin,
L'un se pétrifie en esclave, l'autre en empereur,
Emplissant de compréhensions sa pauvre vie
Et montrant au soleil la misère de sa face —
Car l'intelligence des choses est la même, donnée à tous.

Éternellement, les mêmes désirs masqués d'habits différents,
Et dans toute l'humanité le même homme, éternellement :
Le cruel mystère de la vie apparaît sous de multiples formes,
Il trompe tout le monde et ne se confesse à personne,
Désirs sans bornes plantés dans un atome.

Lorsque tu sais que ce rêve aboutit à la mort,
Qu'après toi le tout demeure tel qu'il est, quoi que tu fasses
Et quoi que tu veuilles faire dans ce monde — alors, tu es las
De l'éternelle course et une pensée te séduit :
Que la vie du monde est le rêve de la mort éternelle.

MIHAÏL EMINESCOU.

Traduit du roumain par M. S.

Mihaïl Eminescou est le seul grand poète qu'ait donné la Roumanie. Né à Botoschani, le 15 janvier 1850, il est mort le 15 juin 1889, à Bucarest, dans une maison de santé.

L'*Empereur et Prolétaire* date de 1874, de la période romantique et française de la carrière du poète. On peut juger, par la force des images de ce poème et notamment par le tableau de la Commune et du « César » qui passe « en phaéton de gala » de la répercussion que les événements de 1870-71 avaient eue en Europe, non seulement dans les milieux politiques, mais chez les lettrés et les poètes.

L'influence de Mihaïl Eminescou sur la littérature roumaine contemporaine, peut être comparée à celle de Gœthe sur la littérature allemande au commencement du XIX[e] siècle.

A travers l'Alsace, la Franche-Comté et la Suisse

d'après un ouvrage du XVIIIe *siècle.*

(FIN)

« Plus d'un grave personnage s'est aperçu de cette application contradictoire, et la recherche d'une plus vraisemblable a pensé occasionner une catastrophe très funeste. En effet, ouï le rapport des antiquaires et historiographes du Petit-Bâle, l'application ayant été démontrée fausse, on conclut, il y a quelques années, que c'était au Petit-Bâle que la tête faisait la grimace. Or, comme il est pardonnable de prendre de l'humeur contre quelqu'un qui vous tire la langue d'un pied de long depuis trois ou quatre cents ans, les Petits-Bâlois trouvèrent plaisant, pour se venger, de mettre en représentation... (devinez quoi ?) en face de la tête mobile et républicaine ; sur quoi les Magnifiques prirent fait et cause comme de raison, et la guerre pensa s'allumer... pour un c... (puisqu'il faut vous le dire) (1) ; ainsi commença celle de Troie, et tant d'autres, sans qu'on s'en doute. »

Origine de l'alliance des Français avec les Suisses;

(1) Le mot *propre* figure en toutes lettres dans le texte de Pezay.

— *réflexions sur le combat de Saint-Jacques* (2) *et sur le peu de renom de cette journée* (3); — *du charme que l'homme trouve à la solitude : des causes de cet attrait, et comme quoi cet attrait est loin de prouver que l'homme est fait pour vivre seul :* tels sont les sujets des méditations suivantes de notre voyageur. Il se rend alors à Soleure et à Berne, tout en décrivant le costume des Suissesses, en faisant l'apologie des femmes en général, et en parlant des *progrès infaillibles du luxe chez toutes les nations réunies en société.*

Nous voici maintenant au pied des montagnes de l'Oberland, puis à Grindelwald; le cœur de Pezay déborde d'enthousiasme à l'aspect de ces masses grandioses, de ces glaciers sublimes, « éternels et vrais laboratoires de la nature, où les métaux s'étendent en filons; où se condensent, avec les siècles, ces prismes radieux que le soleil pénètre de toute sa flamme, l'eau de toute sa limpidité, et où les trésors des couleurs se déploient avec tant de profusion pour les délices de la vue ».

A Lauterbrunnen, un nouveau spectacle captive son attention : c'est la cascade du « *Staupbach* (*sic*), en français : *ruisseau de poussière*, chute perpendiculaire de 1.160 pieds de hauteur; chute égale à la hauteur de nos tours les plus hardies quatre fois multipliée; trajet pendant lequel la masse d'eau, élancée de la cime d'un escarpement concave, se pulvérise durant tout l'intervalle de cette concavité, donne au ruisseau le nom qui exprime cet effet physique, et se réunit au pied du mont en nappe bouillonnante, où, tant que le soleil s'élève sur l'horizon, se reproduit une iris perpétuelle que l'œil a peine à fixer ».

(2) Le 26 août 1444, 1.200 Suisses résistèrent héroïquement à l'armée entière des Bourguignons, commandée par Louis XI, dauphin de France; l'action se passa au cimetière du village de Saint-Jacques, tout près de Bâle ; après un combat de quatorze heures, les Suisses succombèrent tous, à l'exception de dix d'entre eux. C'est à cette époque que fut conclue l'alliance franco-suisse, les vaincus étant trop estimés par les vainqueurs pour demeurer leurs ennemis.

(3) Ce chapitre est suivi de considérations sur la liberté de la presse, dont la conclusion pourrait s'adapter à Pezay lui-même : « Puissent tous ceux qui écriront désormais s'assurer d'avoir pour amis tous ceux qui devront les lire un jour! »

Mais les cris d'admiration qu'arrache à notre touriste la contemplation des neiges éternelles ne l'empêchent pas de se plaindre de la cherté de la vie dans ce pays enchanteur! Il faut croire que les excellents Suisses, qui s'entendent si bien de nos jours à attirer chez eux les étrangers tout en les « écorchant » souvent outre mesure, n'agissaient pas autrement il y a quelque cent ans... Ecoutons à ce sujet les doléances du voyageur, qui arrivait sur la terre helvétique rempli de douces illusions quant à ses vertus hospitalières, et qui devait bientôt les perdre, au moment de régler l'addition! Un de ses amis lui avait fait part de son scepticisme à ce sujet, mais Pezay n'avait pas voulu entendre raison :

« ...J'ai souvent songé à cette conversation depuis qu'elle a eu lieu. Je n'ai jamais voyagé sans qu'elle me soit repassée par la tête en entrant le soir dans un nouveau gîte. J'ai été sans cesse à la recherche d'un don gratuit de la part de l'hôte, et j'ai toujours vu le bon procédé à côté de l'écu, mais jamais autrement...

« Mais c'est en posant le pied sur les frontières de la Suisse que je me suis surtout fortement rappelé l'entretien de mon ami. C'est alors que je me suis dit : je vais voir l'humanité vengée ; je vais voyager chez un peuple libre, sobre et aisé; la liberté aura ennobli son âme; la tempérance aura borné ses besoins ; son aisance lui permettra l'exercice de ses vertus; sûrement la douce hospitalité, l'hospitalité pour elle-même sera en honneur en Suisse.

« J'arrive à Bâle : je loge aux *Trois Rois*, dans cette hôtellerie charmante dont j'ai tâché de peindre la délicieuse position. Je m'applaudis en secret de cette première confirmation de mes idées. Ah! mon ami, me disais-je en moi-même, que n'êtes-vous ici! J'aurais le double plaisir de vous voir et de vous convaincre; je vous montrerais cette eau jaillissante et ménagée à dessein pour procurer un frais délectable au voyageur fatigué : c'est pour lui qu'on a choisi de préférence cette position si riante; l'hôte bienfaisant a voulu que la vue d'un paysage agréable récréât ses convives pendant le repas; jaloux d'avoir des amis dans tout

l'univers, il a voulu que le souvenir des tableaux les plus séduisants se joignît encore à la reconnaissance, et aidât tous ceux qui auraient logé chez lui à se ressouvenir de lui-même. S'il exige un salaire de ses soins, c'est pour se ménager le pouvoir de les exercer plus longtemps; c'est une distribution équivalente aux frais, et voilà tout, sans doute; il ne pourrait les soutenir, s'ils n'étaient pas remboursés : on lui paie les consommations, les attentions sont gratuites. Oui, les hommes valent mieux qu'on ne pense; oui, avec un gouvernement sage et l'encouragement des bonnes mœurs, on peut amener les hommes à mettre moins de prix à l'argent qu'à être bienfaisants et vertueux.

« C'est une chose bien douce que d'aller se coucher avec bonne opinion de ses semblables. Plein de mes idées consolantes, je ne quittai la table d'hôte des *Trois Rois* que pour aller m'étendre sur un lit propre et qu'une main hospitalière avait revêtu d'un drap fort blanc. Nouveau soin, nouvelle reconnaissance, nouvelle méditation. Celle-ci était si attrayante pour moi qu'elle m'empêcha de dormir, sans que je fusse tenté de m'en plaindre. Elle m'occupa jusqu'au lendemain au moment où l'on vint me présenter la carte, en m'annonçant l'heure fixée par moi-même pour mon départ.

« Je pris le papier pour jeter les yeux sur le total et payer, trouvant plus que malhonnête de compter après *d'aussi bonnes gens*. Au premier coup d'œil, je crus que je ne savais pas bien lire les chiffres suisses. Je m'instruisis et fus un peu étonné d'apprendre, en me confirmant que l'arithmétique des deux nations était la même, que si l'avidité était différente, c'était en ce que nous étions moins avides; qu'enfin, j'avais dépensé en un jour, dans la sobre Helvétie, ce qu'il m'en eût coûté en une semaine dans mon avare et splendide patrie. Je tombai de mon haut et crus entendre mon ami tomber aussi du ciel sur mes épaules et me rire encore au nez. Plein de confusion et plus encore de regret, je payai et continuai ma marche, voyant bien que je n'avais pas encore frappé à la cabane de Philémon.

« Il n'y a qu'un méchant homme qui se plaise à trouver tort aux autres; ce qui réjouit un méchant homme en afflige

un bon; je suis bon homme, moi, j'étais affligé. Je ne convenais qu'avec peine que ma bonne opinion en faveur de mon prochain Suisse m'avait déçu. En effet, nous devons être fâchés toutes les fois qu'on nous force à changer une bonne opinion contre une défavorable.

« Chemin faisant, je cherchais à motiver, à excuser le rançonnement du premier républicain chez qui j'avais logé. Je me disais : Quand la bienfaisance n'est point éclairée, elle dégénère en duperie. L'hospitalité est une bienfaisance; peut-être, en Suisse, pour la rendre plus utile, ne se pique-t-on de la pratiquer qu'avec beaucoup de discernement, c'est-à-dire qu'on la réserve en faveur de ceux à qui l'indigence, ou au moins la médiocrité, rend les soins de l'hospitalité plus nécessaires ; peut-être même, par une recherche encore plus grande et non moins bien entendue, fait-on payer exorbitamment les riches pour pouvoir secourir un plus grand nombre d'indigents. Je ne suis pas riche, mais on peut m'avoir cru tel.

« J'ai débarqué aux *Trois Rois* avec une espèce de suite, un uniforme français, un vernis de beau chevalier, que la réputation nationale enluminait encore ; on a fait payer Monsieur l'officier français : à merveille. Bien que la conséquence du principe se soit trouvée fausse à mon égard, le principe n'en est pas moins vrai, moins bon. J'ai pris pour lésinerie, avarice, sordidité, ce qui n'était qu'une équité réfléchie. J'ai payé mon souper quatre fois plus qu'il ne valait ; mais peut-être vingt personnes ont-elles soupé, le même jour, pour rien dans la même auberge. Ah ! si j'ai payé cher, comme Français, je le mérite bien par ma légèreté à juger si mal une nation si sage.

« J'étais à même de me convaincre, dans le reste de ma route, du vrai ou du faux de tous mes raisonnements. J'avais congédié les trois quarts de mon petit équipage à Bâle même. L'uniforme était au fond du porte-manteau ; je voyageais dans le costume d'un philosophe, d'un simple curieux, d'un peintre, et le costume d'un peintre, chez aucune nation du monde, n'a jamais affiché l'opulence.

« Précaution vaine ! Jusqu'à présent elle n'a servi qu'à me

prouver, sans réplique, que les bons Suisses sont encore plus avares que les frivoles Français, avares et prodigues tout à la fois. J'ai trouvé partout une disproportion indécente entre le salaire et le service, et je n'ai jamais taxé cette disproportion d'indécence qu'après un examen raisonné du surtaux que les circonstances pouvaient apporter localement au prix des denrées. A cette usure coupable, j'ai vu souvent se joindre une façon plus révoltante d'en percevoir le produit illégitime. En Hollande, le patriote qui vend ajoute au premier surtaux, dès que l'étranger marchande. Cet usage est pratiqué parfaitement dans les cantons. Un apologiste banal peut y trouver une noble rudesse : moi je n'y vois que de la brutalité et une injure aux lois de tous les pays.

« Il faut rendre une justice au Gouvernement de la Ligue Helvétique : c'est à mon grand regret ; car en dépit de mon respect pour tous les gouvernements du monde, j'aime mieux leur trouver tort qu'à l'humanité. C'est ici tout le contraire : l'abus dont je me plains, mille fois plus excessif encore dans le fond des campagnes et des monts, où l'on devrait moins l'attendre, que dans le sein des villes, où une plus grande consommation semble l'autoriser, ou du moins le motiver, porte lui-même à conclure qu'où l'œil du ministère peut percer, l'abus est restreint. J'ajouterai seulement une chose : c'est que l'œil du ministère doit percer partout.

« On ne se doute pas jusqu'où cette vexation et cette âpreté, contre lesquelles je me récrie, sont portées dans l'intérieur des montagnes. On est tout étonné de retrouver la rapacité du traitant dans ces antres que l'on croit habités par des hommes grossiers, robustes, heureux, et ignorant jusqu'à l'usage pernicieux de l'argent. Un étranger qui les visite est une proie : un écu qui sonne les fait accourir. Est-ce misère ou avarice ? Lequel vaut mieux à cet excès (1) ?

(1) J'ai payé au Grindelwald une pinte de lait et un morceau de fromage quinze francs, et cela me parut encore meilleur marché que les coups de bâton que quarante bons montagnards avaient l'air de m'offrir, si je n'étais pas satisfait et docile ! Je pourrais citer plusieurs traits de cette force, si les détails des maîtres d'hôtel ne m'ennuyaient pas autant qu'ils les enrichissent (*Note de Pezay*).

« Je compte peu en général ; je redoute encore moins d'être soupçonné de lésinerie en en accusant les autres. Je n'ai point de regrets aux frais de mes voyages; ils m'ont plus donné qu'ils ne m'ont pris. Des connaissances pour de l'or, c'est un bon marché. Mais je ne vois qu'avec une affliction sincère que l'empire de l'égoïsme est universel et surtout tyrannique. Si l'impérieux besoin est le principe de cette avidité que je reproche aux bons Suisses, comment un peuple qui se pique d'être libre et d'honorer l'humanité par conséquent, souffre-t-il un seul de ses membres dans cet état de dégradation ? Si une manie coupable et avilissante enfante seule cette avidité, comment la vertu républicaine souffre-t-elle l'impunité d'un vice qu'un esclave tiendrait à déshonneur ? »

L'avidité du peuple suisse à exploiter l'étranger n'est pas la seule chose dont Pezay se plaigne au cours de son voyage; il maugrée également contre les barrières qui, à chaque instant, « s'abaissent pour vous défendre le passage et ne s'ouvrent qu'après le paiement d'un tribut; » il déplore en outre le grand nombre de mendiants, des enfants pour la plupart, qui fondent sur le touriste et l'obsèdent de leurs prières et de leurs lamentations.

Nous voici au terme du voyage, à Lausanne, et notre guide nous conduit chez le célèbre Docteur Tissot (1) : il est émerveillé de sa méthode, qui consiste à prévenir et à guérir la plupart des maladies par une médecine naturelle, c'est-à-dire l'eau, des fruits, etc., et en usant le moins possible de drogues; écoutons-le vanter les mérites de l'illustre médecin dans les termes suivants :

« ... Ce n'est pas sans plaisir que j'ai entendu M. Tissot faire le procès de cette pharmacie compliquée et dégoûtante,

(1) Le Docteur Samuel-Auguste Tissot (1728-1797) se fit une réputation européenne et attira à Lausanne pendant de longues années un nombre incalculable de clients de toutes conditions et de tous pays qui venaient lui demander le soulagement de leurs maux ; dans le nombre se trouvaient différents souverains et princes de haut lignage; il fut l'auteur de différents écrits de thérapeutique dont le plus réputé est intitulé : *Avis au peuple sur sa santé.* — L'on allait donc, il y a cent ans comme aujourd'hui, consulter des célébrités médicales en Suisse : *nil novum sub sole* !

qui n'apporte de soulagement au malade qu'en révoltant tous ses sens à la fois, et qui, bien plus souvent, ajoute à son mal. Combien alors m'indignai-je de nouveau contre cette horde de charlatans graves, croyant doubler de science et de dignité en rendant leurs médecines plus noires, leurs apozèmes plus amers (1), comme leurs perruques plus volumineuses! Que j'ai bien senti le mépris qui leur est dû, en voyant l'Esculape de Lausanne me vanter, en général, comme un des plus sûrs et des plus doux spécifiques, l'eau pure des fontaines mêlée au miel de la ruche, et à quelques acides agréables! Quel bonheur de retrouver dans la saveur délectable des fruits un soulagement permis à la douleur aigüe, comme une des voluptés les plus sensuelles! Quel charme de reconnaître dans la respiration de l'air embaumé du matin une restitution de ses forces, un remède comme un plaisir! Quel enchantement pour l'homme d'apprendre que, si le ciel le soumet à la souffrance, c'est un plaisir vrai qu'il lui indique pour se guérir, et non de nouvelles angoisses pires que celles qu'il veut éviter! »

Le marquis de Pezay nous décrit enfin, dans le dernier chapitre de son ouvrage, les beautés du pays de Vaud et du lac Léman; il rapporte à leur sujet ce joli mot du chevalier de Boufflers, dans une de ses lettres : c'est que l'océan, ayant visité cette vallée et en étant devenu amoureux, lui avait laissé son portrait en miniature. L'auteur nous dépeint, dans le style emphatique de l'époque, mais avec une sincérité d'émotion et une netteté de coloris remarquables, le spectacle merveilleux d'un lever de soleil, contemplé depuis les rives du lac; citons-en quelques fragments.

«... Il fait jour : l'aurore, ce doux phénomène que nos pères firent si bien de diviniser; l'aurore, qui commence au moins les journées par un doux présage, se lève brillante et mêle aux réalités charmantes qu'elle constate le souvenir des fables les plus enchanteresses qu'elle reproduit.

(1) Les apozèmes sont des décoctions de substances végétales, intermédiaires entre les potions et les tisanes.

« Ce que l'on peut déjà voir est si beau que déjà l'œil croit avoir tout vu. Une gradation nouvelle dans les prodiges dément délicieusement cette erreur, et chaque instant qui la renouvelle est suivi d'un autre qui la détruit. A chaque battement du cœur la lumière croît, et c'est toujours pour embellir la nature. Le voile étendu sur ses charmes se reploie; la main des heures le roule vers l'occident, et de nouveaux trésors, successivement, nous enchantent.

« Dans quel autre Elysée, dans quel Eden nouveau est-il permis à mes yeux d'errer? Sentons vivement, regardons bien et peignons vrai. Craignons d'ajouter : gardons-nous même de tout dire, et pour être peintre sublime ne soyons que copiste fidèle. Enfin, l'astre attendu se lève; il s'élance, se montre au-dessus des glaces de la Savoie; leur faîte, coloré par ses feux, semble porter son orbe un moment. Il s'en détache, il nage dans le vague des airs fécondés par ses influences. A ses rayons, les forêts sèchent leurs chevelures humides. Les troupeaùx, du penchant des collines; les fauves, quittant l'abri des bois; et tous les hommes champêtres occupés, s'arrêtent, regardent, contemplent, se taisent;... mais du fond de leur âme adressent au ciel une prière muette, et quelquefois des pleurs délicieux pour encens.

« O la plus auguste des scènes, ici représentée sur le plus auguste des théâtres! lever du soleil, heure sainte, tu m'enchantes! tu ne nous environnes que de douces images, que de tableaux riants, que de spectacles de bienfaisance pour nous engager sans doute nous-mêmes à bien faire. Heure sainte, rends donc pour l'homme, rends ton impression assez durable pour qu'il aime la vertu le long du jour entier!

« La belle chose qu'un pays où il n'y a point de jardins, parce que tout le pays en est un! Quel contraste charmant entre ces tableaux sublimes et ces images douces et rapprochées! Quelle nappe immense de cristal offre ce lac limpide que le soleil rend tout à coup d'or comme ses rayons! Cent cascades jaillissent jusqu'à nous et l'enrichissent. A chaque pas une source filtre sous nos pieds et court, à travers le sable le plus pur, porter son tribut en hommage. Le Rhône

échevelé accourt des sommets du Saint-Gothard, et roule, sans les déteindre, ses liquides émeraudes à travers l'immense bassin que ses ondes renouvellent (1). Le grèbe étend ses ailes argentées (2); il plane au-dessus du vaste miroir qui le reproduit, et l'aigle, dans une plus haute sphère, cherchant au matin sa pâture de royaume en royaume, fixe le disque embrasé qui fait tout naître et décore ce paysage et l'univers. »

Mais l'heure du départ a sonné : notre voyageur s'arrache à regret à la contemplation de ces lieux enchanteurs, à cet air si pur, à cette nature si belle, pour reprendre le chemin des villes banales, pour respirer à nouveau l'atmosphère malsaine des agglomérations humaines. Son unique consolation, c'est de garder fidèlement dans sa mémoire le souvenir de ce séduisant tableau et d'y puiser plus tard un remède aux heures de mécontentement ou de tristesse ; voici les dernières pages du volume :

« Beaux rivages, vous qui me ravissez, vous que je quitte demain et dont l'enchantement prolonge ce soir ma veille dans la nuit avancée, c'est pour ces cruels assauts que j'invoque d'avance votre souvenir et vos images. Quand, à la vue des objets révoltants, mon cœur aura le tort de mettre la révolte à la place de la patience agissante ; quand l'aigreur, même motivée mais toujours coupable, germera dans mon cœur; quand la roideur y prendra la place de la fermeté, beaux rivages, où tout est doux, je vous implore ! Venez reproduire à ma mémoire vos tableaux consolants. Qu'à leur aspect la ride sourcilleuse de l'humeur quitte mon front; qu'un flegme dur n'effarouche plus mon frère qui m'abordera; que la tourmente de la haine s'apaise dans mon

(1) Il est certain que le cours du Rhône se distingue au milieu du lac, d'une façon très manifeste, par un vert pur et vif qui contraste à merveille avec la teinte des autres eaux (*Note de Pezay.*)

(2) Le grèbe est cet oiseau dont le plumage ondoyant offre en effet l'éclat du métal qu'on lui compare. Les femmes en portent des parures, que la nature leur a destinées, sans doute, comme tout ce qui est doux et brillant. (*Note de Pezay.*)

sein douloureux, comme au baiser d'une belle femme s'apaise l'homme en colère. Armez tous mes traits de la muette et victorieuse éloquence de l'aménité; que mes yeux ne jettent que les regards de la bienveillance; qu'ils aident à satisfaire mon désir d'être aimé de tout le monde, et qu'ils disent à tous les hommes : *Celui d'entre vous qui me veut le plus de mal est bien loin de se douter de tout le bonheur que je lui désire.* »

Tel est, rapidement analysé, ce petit volume, dont nous avons reproduit les pages les plus curieuses; sauf quelques digressions parfois un peu longues, c'est en somme un ouvrage agréablement écrit, qui abonde en aperçus intéressants, en observations exactes et amusantes, et qui mérite d'être sauvé de l'oubli. Puissions-nous avoir rappelé un souvenir agréable à ceux qui le connaissent déjà et inspirer à ceux qui l'ignorent le désir de le lire à leur tour en entier.

Roger Roux.

VELAY



L'homme du Velay

C'est un être d'alliage et de transition entre deux races. Du Celte, il a pris la blondeur, le crâne fort, la réflexion sobre et tenace, l'esprit d'épargne, la frugalité et les croyances. Il est latin par la taille courte, la brutalité de l'élan, la vigueur du nerf, certaines flexions de l'accent et par une décision prompte et claire.

Il est aussi composite que son sol, auquel il est admirablement adapté.

Voyez-le qui défriche la terre avare de ses collines. Au physique, un buste bien pris entre des membres trapus et qui gardent la rigidité de l'acier. C'est qu'il doit vaincre tant d'obstacles ! La tête carrée, et plate un peu, prend parfois un profil de médaille étrusque quand, le chapeau relevé et le col nu, parmi les seigles qui ondulent et le vent qui se plaint, elle se dresse dans le soleil sans trembler, comme une idole.

Son œil lance le défi vaguement sauvage des ravines qui l'entourent. Parce qu'il a grandi dans une campagne qui sans cesse s'est dérobée à lui, qui, d'un orage ou d'une rafale, a jeté bas les moissons essentielles, il ne la fixe, il ne la peut fixer qu'avec la suspicion de celui qui *sait*. Le voici qui laboure sous un radieux soleil d'octobre. Il fait tiède dans l'air et tout s'amollit et tout sourit. Mais lui regarde avec des yeux qui ont déjà vu. Ces prés encore verts, dans huit jours peut-être une gelée les fera pâles, désolés, morts. Pour plus de six mois, ils seront une friche

entre des friches. Ces feuillages qui sur la hampe des chênes commencent de jaunir, il suffira d'une tourmente du sud pour les griller et les faire choir. Et alors, ce ne sera plus sur la montagne qu'un immense deuil. Ce sera l'interminable, le hideux hiver qui glacera tout, qui, après avoir figé les racines de ses arbres, figera le sang de ses veines, la tendresse de son cœur et tout ce qu'il voudrait garder en lui d'espérance.

Mais *il sait*. Et voilà pourquoi il ne cède point, mais lutte sans trêve, l'été, l'hiver, par le travail — un travail énorme — par l'énergie et par la foi.

Oui, malgré tout il a foi. Le front tendu, le regard droit, la bouche serrée, le menton saillant, tout marque que c'est un roc parmi les rocs, et que sa bêche et que sa pioche seront, entre ses mains, plus dures que le plus dur granit.

C'est un homme d'une seule pièce que le Vellave. Nulle souplesse qu'à la foire, quand il s'agit de batailler pour l'achat d'une vache ou d'écouler l'un de ces grands troupeaux de minces brebis que l'on peut voir, sur les hauts plateaux de Cayres, conduites à l'herbe par une fillette à cheval. Dans la vie courante, il est plutôt cassant, autoritaire et d'une opiniâtreté qui déconcerte. Quelle force terrible derrière ces gros sourcils qui froncent, et quelle agressive défense si l'on veut toucher au clocher de son bourg ou à la source de ses prairies ou à l'un quelconque de ses préjugés !

Car il en a beaucoup, et sa routine est bien, autant que son rugueux pays, la cause d'un isolement dont il paraît jaloux.

Il se méfie. Il se garde. Il ne croit pas qu'en dehors de lui la vie soit belle. Il sait bien qu'il y a quelque part, derrière ce Mézenc ou ce Gévaudan de sapinières, des contrées riantes où la nue est bleue et l'air ouaté. Qu'importe. Puisqu'il vit là où ont vécu les aïeux, là où ont traîné les complaintes, les légendes qui sont l'âme de son âme, qu'il a bues avec le lait, qu'il a entendues de son père et qu'il dira à ses enfants, et que ses enfants diront aux leurs, sans se lasser jamais. Il est heureux parce que le trait de sa race est d'aimer son sort, si dur qu'il soit.

On pourrait relever chez le Vellave ce signe de latinité qui est la subordination de la femme à l'homme.

Subordination relative, à coup sûr, et bien légère vraiment en regard des mœurs d'Orient. Mais subordination pourtant et qui frappe, quand de l'Auvergne on passe d'un trait dans les Cévennes. C'est la dentelle au carreau et le ménage qui sont pour la femme du Velay l'ordinaire besogne. Mais il arrive aussi qu'on les voit fanant, menant les chèvres, parquant les troupeaux, secondant l'homme dans des travaux souvent pénibles, et où il lui fait mieux sentir, par l'exemple, sa force à lui.

De l'Auvergnat, le Vellave a l'amour de l'argent et la ténacité. Mais nullement sa jovialité, ni son initiative dans les affaires.

L'Auvergnat s'expatriera, montera une usine, tentera la fortune de quelque façon. L'homme du Velay, plus circonspect, regardera en arrière bien plutôt qu'en avant. Il aura crainte de perdre son avoir et d'engager un présent certain sur un avenir problématique. Farouche et rude, il préfèrera le maigre rendement d'un pacage à une entreprise attrayante, mais lointaine. Les hasards de la spéculation ne le tenteront jamais.

C'est que son sol n'a point la fertilité de la Limagne. Il doit fournir un labeur dix fois plus fort pour obtenir ce qu'obtient l'Auvergnat. Tant d'amertumes, tant de désastres lui sont ménagés par son ingrat climat, par sa terre sans humus et dont le basalte saille à tout moment entre les blés, qu'il est payé pour se méfier — et se méfie.

Son humeur est renfermée, tout en profondeur et hostile aux discours. L'Auvergnat volontiers s'épanche, bavarde et boit et prend un rire sonore, le rire de l'homme à qui la vie est douce, qui a du bon vin au chai et de l'épi très lourd. L'Auvergnat s'est fusionné sur certains points avec le Bourbonnichon, le Forézien. Le Vellave est resté Vellave. Il ne s'est point affiné, poli au contact des autres. Tapi dans sa chaumière grisâtre et basse, aux murs de terre et aux étroites lucarnes contre le froid, serré contre ses bêtes qui lui tiennent chaud et le nourrissent, il s'enclôt dans une fierté sauvage qui a bien sa grandeur.

C'est un être d'orgueil secret et, quand il le faut, de courage.

Processif à l'excès, si on le brave, il attaque et sans merci. Parlant peu, il médite beaucoup, mais dans le pratique et sans nourrir un idéal inopportun. Il a la foi de ses ancêtres, une foi têtue de rites et de traditions, machinale et constante, et empreinte de cette violence qui lui fit prendre la fourche lorsque le gendarme — son ennemi héréditaire — voulut établir le bilan des sanctuaires.

Ni poète, ni artiste, mais campé dans sa détresse avec noblesse, avec une sérénité d'âme qui impressionne.

La brutalité de son sang n'exclut pas qu'il est probe, et d'une générosité souvent fort belle. Mais il n'aime point qu'on l'étudie, qu'on lui suggère d'autres idées, qu'on se mêle à sa vie intime, qu'on le déracine, même en projet et moralement. Il est ainsi fait qu'il est soi-même, et content de l'être, encore que déshérité. Ce n'est déjà pas si mal pour qui compare.

L'homme du Velay est un sage. Du haut de ses plateaux sans arbres où tourbillonnent les neiges, il recueille dans le silence de l'âtre les voix magnifiques, fécondes et fortes d'une Nature que ceux de la plaine ne connaissent plus.

Louis de Romeuf.

Né le 30 octobre 1879 à Coudert, près Paulhaguet (Haute-Loire), suivit les cours de l'Ecole des Sciences Politiques. Une thèse sur *La Crise agricole sous la Restauration*, le fit, à vingt-deux ans, recevoir docteur en droit par la Faculté de Paris. Renonça alors à préparer le Conseil d'Etat, pour aborder la littérature par plusieurs études dans *La Grande Revue*. (*Un danger social : le Pessimisme*, juin 1904. *Lettre à M. Paul Bourget, éducateur*, octobre 1904). Collabore à *La Nouvelle Revue* (*Le Homestead*, 15 mai 1904), à *La Plume*, nouvelle série, 15 mars 1905). Ecrivit dans *La République française* un article remarqué sur le professeur Brochart, de la Sorbonne (*Un Héros*, 4 février 1906). De janvier 1904 à mai 1905, il dirigea *La Revue Forézienne* et en fit le plus grand périodique moderne de la province française. On y trouva de lui un certain nombre d'essais psychologiques et sociaux. La quitta pour publier son premier roman *L'Entravé* (Flammarion, 1906), dont la thèse hardie sur l'Hérédité fut vivement discutée dans la presse. Il vient enfin de donner au journal *la Haute-Loire* une étude psycho-descriptive sur *L'Ame du Puy*, et a déposé au théâtre Antoine une pièce en quatre actes, ayant pour titre *Le Retour des Siècles*.

Les Traditionnistes du Velay

L'état d'esprit de nos contemporains offrira aux psychologues de l'avenir un surprenant spectacle. Ils y découvriront de curieuses contradictions, de piquants contrastes : la poursuite fiévreuse des solutions pratiques des problèmes du progrès, le goût insatiable de la force et de la vitesse, puis à côté le souci attendri du passé, la douce nostalgie des formes de l'autrefois, le respect de la tradition et de tout ce qui s'y rattache. Il semble même que plus la lutte quotidienne devient âpre, et plus on a de tendance à se retirer souvent dans l'étude calme des choses anciennes. On voyage maintenant en automobile sur nos vieilles routes de France, mais c'est avec délices que l'on ralentit le volant de direction parmi nos provinces si diverses, en face de leurs sites tourmentés pour mieux apercevoir nos mœurs patriarcales, retenir nos coutumes, pour mieux comprendre la littérature populaire.

Le Velay bénéficie comme les autres « pays » de ce retour vers les attrayantes évocations du traditionnisme. Aussi bien cette terre, « la plus pittoresque du monde » est-elle aussi le berceau le plus éminemment riche en souvenirs de toute sorte, son histoire est belle et glorieuse, son originalité est vive et sa littérature naturelle l'une des plus variées qui soit.

Tout cela était à peine soupçonné, il y a un quart de siècle, mais l'effort individuel d'esprits clairvoyants, les longues recherches de travailleurs patients ont découvert les ressources très appréciables de la petite patrie et révélé à tous la splendeur d'une pensée dont l'expression s'est rencontrée

tour à tour profonde ou gracieuse, mélancolique ou souriante, grave et majestueuse comme les sévères monts du Mézenc, fraîche et limpide comme nos ruisseaux jaseurs (1)...

L'un des premiers, Victor Smith devina la valeur des traditions vellaves et de bonne heure il entreprit d'en consigner les multiples manifestations, en même temps qu'il inventoriait celles du Forez, sa province d'origine. Il avait entendu les laboureurs dans les terres, les bergers dans les prairies, les bûcherons dans les forêts, les fileuses assises devant leurs portes, et le soir, les buveurs au cabaret, chanter de vieilles chansons qui rappelaient des mœurs et un langage d'autrefois; il s'y intéressa et en trinquant avec les paysans des vallées de la Loire, de la Semène et du Lignon, dans les cantons de Vorey, Yssingeaux, Montfaucon, Saint-Didier et Monistrol, il retrouva un grand nombre de poésies populaires à une heure où elles allaient disparaître.

C'est ainsi qu'il put donner d'intéressantes communications à La *Romania* de MM. Meyer et Paris (1872-79), et collaborer activement par dès 1877 à *Mélusine*, dirigée MM. Gaidoz et Rolland.

En même temps que Victor Smith, c'est-à-dire entre 1860 et 1870, le vénéré bibliologue brivadois M. Paul Le Blanc, aujourd'hui le doyen des auteurs d'études historiques et folkloriques dans la Haute-Loire, se plaisait à écouter ses compatriotes de la vallée de l'Allier. Il aimait pénétrer dans les étables où se tiennent les veillées des longues nuits d'hiver, s'attabler en janvier avec les éplucheurs de noix, s'asseoir au milieu des fileuses de chanvre, afin d'entendre des contes et des devinettes qui semblent avoir toujours eu les faveurs des habitants de la Limagne. L'*Almanach des Traditions populaires* (1883 et 1884), ainsi que le volume de MM. Gaidoz et Sébillot : Le *Blason populaire de la France* (Cerf, 1884), *Mélusine* (tome II), la *Revue d'Auvergne* (1895), ont eu la primeur des trouvailles de M. Le Blanc, de même que l'*Album*, imprimé à Brioude vers 1855,

(1) Nous en donnons ci-après un exemple — choisi entre mille — « Les filles de Grazac ».

avait bénéficié de ses curieuses et intéressantes réflexions sur les croyances réservées à l'usage des sabots. Trop modestement d'ailleurs, le traditionniste s'est dissimulé derrière son sujet. « Tout le mérite, si mérite il y a, a-t-il écrit dans l'*Almanach*, à propos des devinettes publiées, revient à Louise Lauby, de Fiossac. Un soir d'hiver, il y a près de trente-cinq ans, au moment où l'on se préparait à casser les noix chez mon père, à Frugières-le-Pin, tout en *pétassant* et *bourrassant* les vieux sacs destinés à contenir les noix épluchées pour la fabrication de l'huile, l'humble villageoise m'apprit ces *davis* et bien d'autres choses qui seraient sans doute dignes de mémoire. Si Louise Lauby voyait aujourd'hui son nom en « lettres moulées », elle rougirait bien, elle ne prévoyait pas que cela pût arriver jamais, ni moi non plus alors ».

C'est aussi dans les réunions le soir, sous le grand manteau des cheminées de nos vastes cuisines vellaves, que M. A. Vernière a formé un intéressant dossier encore inédit, et que M. Adrien Lascombe a pu recueillir les nombreuses légendes ensuite rédigées pour les *Tablettes historiques du Velay* ou les *Mémoires de la Société agricole et scientifique*. Il s'en est expliqué dans un avant-propos de ses récits : « Durant les longues soirées d'hiver, quand la neige tourbillonne, chassée par la bise gémissant à travers les ais mal joints des chaumières, quand la girouette du castel voisin grinçant sur son axe mêle son bruit sinistre aux lointains aboiements des chiens, pénétrez dans l'une de ces veillées de village où se groupent les habiles dentellières de notre pays, vous les verrez manier sous leurs doigts agiles les fuseaux de leur carreau pendant la récitation des prières et du chapelet.

Les veilleuses forment le cercle autour d'un guéridon, au centre duquel se trouve l'unique lampion, le *tchaleï*. Ses lueurs tremblantes projettent sur les murs enfumés des ombres fantastiques. Alors se narrent, dans un style plein de naïveté et de charme, les récits les plus bizarres. La question des revenants et des spectres y est traitée, les lutins, les feux follets servent de canevas aux contes les plus

curieux, et si vous observez attentivement le jeu des physionomies, vous remarquerez avec quelle mobilité elles passent par tous les degrés de l'étonnement, de la stupéfaction et de la terreur.

Plus récemment (1876), M. l'abbé Peyrard a édité avec une remarquable préface et les notes nécessaires le *Recueil de Noëls vellaves* de l'abbé Natalis Cordat (1631-1648) dont le manuscrit est actuellement entre les mains de M. Paul Le Blanc. L'abbé Cordat composa évidemment plusieurs des morceaux de ce recueil, mais il transcrivit certainement ceux qu'il avait entendu chanter autour de lui, si bien qu'on peut considérer cet ouvrage comme une émanation sincère de la littérature populaire au XVII[e] siècle.

On trouve la même inspiration dans les charmantes petites pièces données par M. Aimé Giron à l'*Armana dei Langado* de 1876-77, à la *Vie moderne*, à la *Revue félibréenne*, à *La Haute-Loire* ou à *Velay-Revue;* elles nous font désirer vivement le volume annoncé depuis longtemps déjà : *Chalenda, Chalenda.*

Comme appendice à son *Vocabulaire patois vellavien-français et français-patois vellavien*, M. le baron de Vinols a publié en 1889 (Lepuy, Prades-Freydier) six chansons connues dans les environs du Puy et qui offrent de curieuses variantes avec les versions relevées dans le canton de Saint-Didier par Victor Smith.

En ces dernières années enfin, une musicienne de talent, M[me] Thomas, a relevé les airs de dix bourrées locales transportés ainsi de l'auberge rustique au salon pour leur plus grand bénéfice (Barbé, édit. Lepuy), tandis que quelques instituteurs avisés, parmi lesquels il convient de mentionner MM. Broc, Dussaud, Ollier et Mazat, fixaient de nombreuses chansons et pastourelles entendues dans leurs communes. C'est ainsi que le dernier cité, M. Mazat, aujourd'hui retraité, vient de collaborer avec distinction aux *Chants et chansons populaires du Languedoc* par M. Louis Lambert (Welter, 1905).

Ces tentatives diverses, disséminées dans des revues rares ou oubliées, méritaient d'être réunies et présentées ensem-

ble. M. Regis Marchesson, imprimeur, continuant l'heureuse idée qu'avait eue son père en 1868 en formant l'anthologie des poètes du Velay, voulut consacrer une de ses belles impressions à cette œuvre utile. Le volume *Velay et Auvergne*, paru en 1904, a été bien accueilli par les amateurs et aussi par des folkloristes éminents tels que P. Meyer, Sebillot, Redelsperger, etc.

Toutefois, la tâche de grouper les vestiges de la littérature populaire n'est pas achevée. Comme l'a fait justement remarquer le savant professeur de littérature de l'Université de Clermont, M. Pineau, « il faut creuser encore et non en un seul endroit, mais dans tous les coins et recoins du pays... »

Sous les auspices de nos aînés, guidé par leurs bienveillants conseils, nous voudrions répondre à cet appel et ajouter quelques pages à ce corpus imposant des productions anonymes de l'esprit vellave. Nous avons déjà consigné un certain nombre de contes peu connus, des proverbes, des adages agricoles, des remèdes communément employés, des dictons précieusement transmis de génération en génération; nous espérons livrer notre moisson dans quelques années. Les chansons nous ont plus spécialement attiré. Elles n'ont pas seulement en effet une valeur propre et comme qui dirait intrinsèque; elles sont belles et touchantes d'avoir été chantées par d'innombrables générations qu'elles amusèrent et ravirent. Elles ont fait danser en rondes gaies les jeunes filles des siècles morts; elles ont exprimé l'allégresse immémoriale de leur adolescence et le tourment de ces petites amoureuses qui attachèrent une extrême importance à la tendresse dont elles palpitaient... Elles sont restées toutes fraîches et jolies, faciles en outre, et complaisantes. Il n'est de nouvelles mélancolies, il n'est d'allégresse d'aujourd'hui qu'elles ne puissent accompagner gentiment. L'âme des aïeux est en elles, comme en nous, toute prête à s'exhaler et à s'épanouir et à recommencer la fête de la vie perpétuelle et vaine... Puissions-nous en rencontrer beaucoup encore de

Ces vieux airs du pays, au doux rythme obsesseur
Dont chaque note est comme une petite sœur...

Ces airs dont la lenteur est celle des fumées
Que le hameau natal exhale de ses toits...

et nous répéterions avec joie les vers de ce fervent de la terre vellave, l'abbé Meyer :

Ey glana comm' en paoure et mous dis fourtiunas
Ont leva quaouque cop d'espis prou granas
Di bla dous englenas sort de bella farina
Fario le po deï rey s'èra passa bien fi... (1)

Ulysse Rouchon.

(1) J'ai glané comme un pauvre et mes doigts fortunés
Ont levé quelquefois des épis bien grainés,
Du blé des glanes sort de belle farine
Qui ferait du pain de roi, criblée très fine.

Les Filles de Grazac [1]

Sont les filles de Grazac,
Tran la lan larirette,
Sont les filles de Grazac,
Sont tant jolies,
Sont tant jolies!

Si s'en vont au cabaret
Boire chopine.

Si n'ont bu quatorze pots
Mangé quinze miches.

N'ont mangé un bœuf gras
Et jusqu'aux tripes.

N'ont mangé un poulet gras
Et jusqu'aux plumes.

— Dame l'hôtesse, venez compter
L'écot des filles.

Elles ont toutes de quoi payer
Hors la plus jolie.

— Otez-lui son cotillon
Et sa chemise;

(1) Entendue à Loudes et chantée par des moissonneurs venus des environs de Beaux, canton de Monistrol-sur-Loire. Grazac est un chef-lieu de commune du canton d'Yssingeaux.

Otez-lui son blanc jupon
Et sa coiffure.

Son amant vient à passer,
S'est mis à rire.

— Rendez-lui son cotillon
Et sa chemise,

Rendez-lui son blanc jupon
Et sa coiffure.

J'ai encore six cents francs
Pour ma jolie.

Et si je donne six cents francs,
Tran la lan larirette,
Et si je donne six cents francs,
J'aurai la fille,
J'aurai la fille !

Ulysse Rouchon est né à Loudes (Haute-Loire), le 16 juin 1878. Depuis dix ans il collabore aux divers journaux et revues du département et de la région, ainsi qu'à *La Dentelle*, à l'*Illustration*, au *Journal*, aux *Débats*, au *Temps* où il a donné de nombreuses études d'archéologie et d'histoire. — Membre de plusieurs sociétés savantes, il a déjà fait paraître quelques volumes remarqués, entre autres : *La Bible du Puy dite de Théodulfe*, *Les anciennes hôtelleries du Puy*, *Les fortifications et maisons anciennes du Puy*, *Mandrin en Velay*, notices sur *La Chaise-Dieu* et *La Rochelambert*, etc. — S'est occupé aussi de bonne heure des questions traditionnistes. Les *Nouvelles illustrées* de juillet et septembre 1903 ont publié de lui : *Le paysan du Velay* et la *Dentellière du Velay*, « Velay et Auvergne », des légendes diverses et des notes sur les *Muletiers* et les *Enseignes*. Il est correspondant de l'*Action régionaliste* dans laquelle il a préconisé l'organisation des soirées locales et de l'enseignement de l'Histoire provinciale. En 1905, il a donné deux conférences traditionnistes au Puy (le vieux Puy) et à Brioude (la vie traditionnelle dans l'arrondissement de Brioude).

Physiognomonie de la ville du Puy.

Passé le temps des aventuriers qui, de gestes brusques, forçaient les villes ingénues, la cité prude dénoue le vertugadin de ses remparts. Mais en sûreté derrière la muraille moderne, c'est une dame très hautaine qui s'accoude à la fenêtre et se penche, pour voir, par dessus les bâtisses neuves, flâner les promeneurs de la place basse et du jardin. Nonchalante, au balcon des toits elle se prélasse et, du sommet des cratères de rouille, des versants où la vigne serpente, s'offre aux regards, en châtelaine que drape le brocard d'une robe à mosaïque et coiffe le hennin à jour d'un vertigineux clocher. Fatalement ces figures peintes s'imposent qui, des antiques vélins, se hissent à mi-corps, au corselet d'un château fort ou d'un donjon ; mais, plutôt encore, telle une sainte de vitrail, elle dresse une lourde chape creusée d'ombres profondes, dont les plis droits viennent onduler sur le sol, en bouillonnements de rivières et de prairies.

Mais, dès l'alignement des faubourgs, l'esplanade vaste et l'avenue qui, sans la pénétrer, entoure la ville et roule en fleuve de mouvement sous le silence du rocher ; dès la fontaine monumentale et les glaces luisantes des vitrines : la merveilleuse vision a disparu et, c'est en vain, qu'en fermant les yeux on la retrouve, diffuse, vaporeuse, et comme éloignée à l'infini. Pourtant, toute proche, en retrait des constructions récentes, la maîtresse du lieu se dissimule, ne laissant paraître de ses atours que l'angle d'un fronton, une coupole byzantine et, sur un obélisque aux arêtes vives, un coq de métal qui lutte contre le vent. Et, de même qu'en un

rite antique, seules l'initiation et l'intuition ferventes pourront transpercer le mystère. Car c'est ici une ville close de cent portes et défendue de mille serrures, mais qu'ouvre toutes une même clef qui, forgée aux mains d'artistes puissants, brille au chef orgueilleux de la Cité. Centre de ce cône qu'imbriquent, telles des écailles, les toits en escalade : la Cathédrale majestueuse commande à l'étoile rayonnante des ruelles obscures, vers elle, convergent des ressorts et des rouages secrets.

De la croix aux robustes assises, qu'érigèrent à même le roc les mains infatigables de pieux tâcherons dépend, en ses trois couronnes d'enceintes, la tiare symbolique en qui se synthétise la Cité. De la chapelle angélique, de la dalle miraculeuse de pierre noire, une source ruissela qui, féconde, devait attirer vers ces lieux jadis stériles les cohortes enthousiastes des pèlerins. Bientôt la couronne spirituelle qui resplendissait au loin, guidant les foules, l'enceinte primitive fut achevée. A l'Occident, sur le vide, elle suspendait une façade lisse dont les frontons dessinaient des triangles roides, ou, sur l'azur, béaient largement en pleins cintres évidés. Du bas s'ouvrait l'audace du porche, creusant le mur de trois voûtes surélevées. Là, fusaient des colonnes jaillissantes qui rétrécissaient l'arc roman de pointes sarrazines, le resserraient de leurs chapiteaux tourmentés. Là, chaque soir, par l'escalier triomphal qui montait sourdre au sein même du transept, venaient mourir, en hommage aux pieds de la vierge asiatique, les suprêmes rayons du soleil avant qu'il disparaisse à l'horizon.

Cependant une forteresse sombre surgissait auprès de ce hâvre aux lignes souples, dont elle défendait les marches, comme une bastille l'entrée d'un port. Derrière l'appareil scénique que rehaussaient les voussures et les cordons sculptés, que bigarraient gracieusement les trois tons de pierre de la région, des chemins de ronde se dissimulaient en coulisses ténébreuses, des tours épiaient sous l'encorbellement des machicoulis ; pesamment, le rempart opposait son épaisseur et montrait les dents de ses herses et de ses créneaux. Par la robustesse de la muraille, les prêtres affir-

maient la validité du concept, consacraient la puissance créatrice de l'Idée. Une garnison nombreuse protégea leur effort et les reîtres aguerris doublèrent de leur suite la population de clercs, de chanoines et de bedeaux. Puis au-dessous de la citadelle ecclésiastique, que semblait sauvegarder le glaive de l'Archange, la foule des serfs en fuite s'empressa vers la tutelle d'évêques miséricordieux. Les artisans qui jadis édifièrent la nef et l'entourèrent de défenses redoutées voulurent, à cette ombre bénéfique, séjourner en paix. Pour leur confort et celui des générations pressenties, ils construisirent de solides demeures où, plusieurs siècles, leurs descendants vendirent, aux soldats et aux pèlerins, les viandes épicées qu'arrosait le vin aigre des terroirs voisins. En l'honneur des voyageurs fastueux, les hôtelleries égayèrent leurs cuisines vastes de flambées rutilantes de sarments. Des maisons à pignons surgirent aux doigts des charpentiers et des maçons ; là demeuraient les drapiers opulents, les merciers pansus, les riches banquiers. Peu à peu, une bourgeoisie se forma et, avec elle, l'organisation des consuls, des prévôts et des sergents. Et, tandis qu'en la basse ville, les bouchers détrempaient le sol putride de mares sanglantes et empestées : au fond des cours ronflèrent des feux de forge ; dans les rues, sur les enclumes, retentit le marteau des joailliers.

Alors, du trop plein de l'abside dominante, un fleuve d'or déborda qui, sur les pentes accidentées, croulait en cascades de maisons, stagnait en places minuscules, serpentait en venelles tortueuses, ou roulait en torrents rapides, pour venir s'étaler dans la plaine et s'amonceler en falaises menaçantes autour des portes où veillait le guet. Comme un arbre, chaque jour plus robuste, l'église étreignait le roc de racines infrangibles, y nouait sa vigueur adulte et, se prolongeant elle-même en stalactites de bâtisses, en coulées de descentes abruptes, incrustait au sol ses caves humides et les mille morsures de ses pavés. De ses moraines de pierre, tel un glacier, la neige où le cerf légendaire traça jadis une croix, avait à l'éclatant renom de la doctrine catholique donné comme appui la capitale d'une contrée. Pour resplendir plus

lumineuse au-dessus de grisailles fermes ; pour s'enlever, unique, vaste et magnifique, sur le cahos des toits enchevêtrés ; pour sembler plus tard aux prunelles lasses planer encore sur tout un monde d'intelligences endormies, l'arche spirituelle s'était, à sa propre gloire, créé ce piédestal orgueilleux. Sur le pivot de la basilique, la ville s'était entr'ouverte lentement, pour se déployer en un chatoyant éventail que brodait la pourpre des tuiles et festonnait les tourelles à poivrières, les échauguettes et les donjons.

..... Maintenant, malgré l'oubli décisif où les fidèles l'abandonnaient, l'aire que ses aigles avaient délaissée, conservait sa primordiale et intrinsèque majesté. Mais, au silence des rues montueuses, seule jase au long des marches la cascatelle d'un ruisselet. De temps à autre, dans le désert des places somnolentes, au mutisme engourdi des escaliers, glissent les jupes plates et la silhouette monacale de quelque vieille à poitrine étroite de nonnain. Furtives, des robes de prêtres se faufilent dans l'ombre fraîche, pour disparaître hâtivement derrière un portail bossué de ferrures et de clous. Une à une, des cloches s'égrènent, voix monotones des couvents. Des fontaines bruissantes pleurent, en leurs vasques profondes, les complaintes interminables que leurs inspirèrent les regrets. Une âme mystique monte, indécise, de cet assoupissement et, dans l'atmosphère mélancolique semble flotter comme suspendue. A ressasser les antiques triomphes, la vieille ville s'endort en extase et, paisiblement, se meurt au rêve favorable qui retrace, sous ses paupières closes, l'âpre puissance de jadis aux magnificences abolies.

Séparés de l'aïeule vénérable par le cordon des massives casernes, les faubourgs modernes décidèrent d'une existence personnelle et, fiers de cette indépendance, cherchent nonchalamment à s'orienter vers d'imprécises destinées. Parfois un courant d'activité semble un instant les animer. Mais, comme épuisé, le sol natal paraît refuser de nouvelles moissons ; une secrète lassitude, une pernicieuse langueur paralysent les jeunes énergies. Bientôt retombent, en manteau de torpeur, l'accablement des habitudes veules et l'ennui.

Alors, par les rues profondes qui remplacèrent d'anciennes portes, aux échappées qui s'ouvrent en golfes clairs où luit la Cathédrale, droite et haute, sur le ciel bleu : ceux qui lèvent les yeux comprennent combien cette ville neuve somnole, négligente et insoucieuse, auprès de l'agonie splendide de la médiévale Cité.

EDOUARD GAZANION.

Né à Chadrac, près le Puy, le 29 juillet 1880, Edouard Gazanion a collaboré à *Velay-Revue*, à *la Haute-Loire*, fondé avec J. Valmy-Baysse la revue : *la Vie*. Membre du comité de rédaction du *Chroniqueur de Paris*, secrétaire des matinées de Littérature et de musique, au théâtre Trianon, puis au théâtre Cluny.

Sur quelques tableaux du peintre Pierre Anglade

Il y a un an déjà que tu t'éteignis, ô inconnu, et ce ne sont ni les larmes de désespoir que ta mort a fait, en plus d'un lieu, couler, ni l'irréparable perte d'amitié que fut pour nous ta disparition qui viendront en ces pages provoquer la bien naturelle indifférence du public. C'est seulement de ton œuvre, non de toi, qu'avec calme et en toute *objectivité* je veux ici parler.

Pourtant, si efficace que puisse être en nous l'oubli de la douleur et cette *faculté de consolation* dont la nature arma notre égoïsme, puis-je sans aucun trouble me rapprocher encore d'un deuil si mal apaisé, d'une cendre si mal éteinte! Devant ces toiles où se raniment les reflets de ta haute pensée, devant ce testament de toi, ô noble mort, je me sens pris d'une tristesse qui n'eut peut-être d'égale que la tienne en ces heures où tu t'acheminais vers la tombe à travers toute la sainteté de ta résignation et de ton silence. O injuste, ô absurde disparition! Ton âme n'est-elle donc plus qu'en moi seul et faut-il que je sois ici, devant ces inertes chevalets, pour qu'en mes reconstructions pauvrement elle survive! Surtout ta bonté, ce grand instinct d'aimer et de t'émouvoir, par où tu apparaissais tout naturellement, et même aux moindres intelligences comme un être d'élection, où donc est-elle, ô toi dont la jeunesse fut si sincère, dont la vie fut si vivante?

Mais, puisque ces pages que je signe appartiennent à tous et puisque aussi bien, à mes sens mortels rien n'apparaît

plus de toi que tes œuvres aimées, il me faut bien de toute nécessité me défaire de mes souvenirs, de mes regrets même, et de tout ce qui pourrait altérer de fidèles images, il faut bien me confier à elles et n'essayer de remonter jusqu'à ton rêve qu'à travers les formes qu'il te convint, à toi-même, de lui donner.

LA PERSONNALITÉ

En une même ligne d'amortissement horizontale et qui, en effet, est l'horizon, ce sont des pentes, herbe un peu jaunie et maigres champs, s'inclinant de face vers un fleuve d'une eau sans largeur, sobrement bleue. Le ciel du même azur que ce reflet mat et vigoureux. Un peuplier ici ou là. Sur les deux rives, l'indication d'une arborescence un peu plus drue : aulnes, saules, par touffes, sans caprice. C'est tout, si enfin vous remarquez, visible à peine, mais important en son plan éloigné, derrière cet horizon nu de terrains, un sommet de mont émergeant bien arrondi avec la tache vague de quelque venteux hameau. Reconnaissez, si vous voulez, avec les gens d'ici, le mamelon de Servissac et un détour de Loire entre Coubon et Brives : cette simple peinture sur un simple carton n'a pas d'autre richesse, rien d'autre pour ton goût, ô bon public! Mais à moi, ce qui m'importe, c'est l'émotion qui fait vibrer les couleurs et les lignes, émotion ou tout au moins sens profond de ce site spécial, invitation pour l'âme humaine à bien prendre conscience de ce séjour possible, à en apprécier les nécessaires virtualités, à en deviner les conseils, soit pour en faire usage, soit pour leur résister, à se comparer à ce milieu, afin de se préciser à soi-même sa propre nature, invitation à la personnalité.

LA LUMIÈRE AUX NUAGES

Ce petit tableau fut conçu en des excursions sur les pentes d'un cratère déchu, humblement nommé le Croustet. Pierre Anglade affectionnait ce lieu délaissé, parce que de là le re-

gard ne découvre aucun de ces paysages tout faits qui sont le pain des médiocres, et aussi parce que le flanc crevassé de la montagne renferme, assure-t-on, plus d'une de ces pierres aux veines desquelles semble encore dormir le feu et le mystère des âges plutoniques.

Sur la toile ce sont des plateaux accidentés, champs, broussailles, terrains incultes parsemés de scories. Dans le fond la masse d'un mont d'un sobre caractère. En des plans moins éloignés des arbres s'échelonnent, avec de larges interruptions, en lente ligne horizontale sur toute l'étendue du paysage, signalant la présence d'une route ; et, à peu près à la même distance, une petite construction aux murs bas achève de faire songer à des rendez-vous de chasse ou à des relais d'antiques diligences.

Ce n'est ni du plaisir, ni de la tristesse que fait fructifier ce maigre sol ; seulement un peu d'ennui : la perspective ouverte dans l'esprit d'une vie qui là s'enracinerait pénible et monotone, et que, sans discussion possible, il y faudrait subir, étant un fait. Et déjà, en nous, commence à naître une sorte de stoïcisme comme la récompense et la parure de l'austère acceptation et d'une vertu aussi dépourvue de grâces.

Mais si, en de telles dispositions, ce pays nous inflige presque la maussaderie d'une *moralité*, c'est peut-être que les nuages du ciel en ont absorbé et gardé pour eux toute la douceur et tout le rêve : leurs grandes formes aériennes et les voyageuses blancheurs de leurs flancs arrondis sont suspendues là-haut, au-dessus de l'horizon, comme des paradis de lumière.

Laissons de doctes gens dénoncer et railler ce prétendu mirage : d'y reposer souvent nos yeux, le sol manquera-t-il à nos pas ? Cette idéale vision n'est-elle pas nécessaire à l'harmonie de notre nature comme à l'équilibre de ce paysage, et ne fait-elle pas, avec notre terre elle-même, partie du même tout ?

L'ENCHANTEMENT FUNÈBRE

Tant de puissance et de mélancolie sont la matière même

dont tu fis ce tableau, que je ne considère ni la sûreté de ces lignes qui donnent tant de caractère aux formes qu'elles retracent, ni cette couleur morne d'une si particulière qualité : réussites accessoires d'une peinture qui se veut tout entière immoler à l'expression de l'âme. Et pourtant, si ton art s'en était voulu contenter, quelle admiration se tairait devant cette facture, où rien, absolument rien, ne sent l'école, où nul procédé n'apparaît plus, en sa vraie ou fausse habileté : rien que l'émotion directe, non pas transmise, non pas *allusionnée* par des allégories, périphrases, artifices...

Ce pays, ces lointains que tu déploies, ô peintre, devant nos yeux, c'est une fois encore notre Velay, que, pour des fins supérieures, tu choisîs. Ce sont, sous un terne ciel, d'une violâtre et sourde profondeur, les sombres étendues des terres ; ce sont les montagnes, en chaîne, à l'horizon : et tu les y disposas lourdes et taciturnes, et telles que les y laissèrent l'accomplissement des catastrophes géologiques et la patience des siècles.

Là, en un repli des pays silencieux, tout baignés d'une sorte de confuse pénombre, tu fis s'adosser notre ville, le Puy, au rocher de son acropole, et tu la voulus, seule sous le ciel éteint, éclairée d'une étrange lumière. Même, débordant derrière la masse très sombre d'un plateau élevé faisant écran, c'est seulement la partie gauche de la ville, et de grands bâtiments émergeant par-dessus qui sont dans cette lumière, frappés de face comme par un flot d'irréelle et compacte clarté. Et, par un miracle de ton art, il arrive que, malgré cette étrangeté de la clarté inattendue et comme surnaturelle, ni les montagnes, ni les vastes pays n'ont rien perdu de leur ampleur reposée et solide, tant tu les as su peindre sous l'aspect de leur éternité !

Mais la torpeur d'une telle angoisse gît sous cette face de quiétude, si émouvante, échappée d'on ne sait quelle déchirure de nuages, y vient éclater en son mystère cette lueur qui transfigure la haute cité, que l'on sent bien que tu nous as mis en présence d'autre chose que l'espace et les choses de l'espace.

Quel enchantement tout ensemble et quelle funèbre ma-

jesté! Un grand plateau froid et nu, au premier plan, se meurt sous le ciel qui n'a pour lui que de l'ombre, et toi, ô ville, tu reçois de ce ciel un bienfait que tu n'implores pas, et liée à cette terre qui t'apprend à mourir, tu te prêtes, sans révolte comme sans espoir, au perfide rayon, qui, dirigé par d'aveugles lois indifférentes, dans un instant se détournera de toi.

Le palais de toile

Les roulottes sont là, caissons rectangulaires, d'une géométrie bien primitive, d'une netteté bien fruste, malgré la salissure, aux fenêtres, d'un haillon qui pend, et l'opulence, entre les roues, de certains dessous, bleuis, en transparence, par d'indécises fumées.

Mais, enflée au milieu, cette grande toile d'un vert si lavé, si fané, en sa rotondité exacte et bien tendue, c'est l'écurie ou plutôt le royaume des féériques chevaux de bois. Demain, sans doute, bons coursiers, vos dos, que transpercent des tringles de fer, voitureront les Plaisirs et les Grâces en tournoyant arroi, et l'orgue magnifique assourdira marmots et militaires de ces refrains qui cornent aux creux de vos naseaux.

Cependant rien n'éclate encore, et, tandis que vos écuyers s'occupent de leur soupe, la grande toile ronde, trop souvent rapiécée, s'ennuie sous le ciel, et tout n'est autour d'elle que fatigue, et banale misère, et traînante soirée.

L'invisible

O complaisant lecteur, je ne sais pas qui tu es : peut-être le trésor de ton âme est-il rare et magnifique ; peut-être quelque passion pressentie ou déjà même un profond souvenir, que rien n'effacera plus, sont-ils capables de t'entraîner au-dessus de ta vie, au-dessus de toi-même, par de-là l'actuel et l'inactuel jusqu'à ce jardin sans hiver et cette in-

tarissable fontaine des rêves vainement menacés, des paradis que l'on ne peut perdre. Que ce soit ton secret : apprends nous si, du moins, tu connais l'heure de rester seul en fermant tous les livres et si le grand feu clair des automnes dans l'âtre est resté ton ami. Ou encore, es-tu homme, dis-nous, à te pouvoir aller égarer loin des villes, loin de tout, en quelque étrange lieu, à seule fin de retrouver peut-être ce frisson qu'on éprouve à ouvrir, à la pâleur de l'aube, de vaporeuses fenêtres sur le mystère d'une vallée inconnue.

Sinon,comment te décrire ce tableau, et à quoi bon ? Je puis bien t'apprendre, il est vrai, qu'on y voit, au pied d'une haute roche, une prairie très plane, d'un vert uni et fin, sauf quelques taches brunes de terre remuée ou de fleurs, et que limite par devant, tout au bas de la toile, une ligne d'eau. On ne voit pas le sommet de la roche dont la colossale paroi d'un violet sombre couvre la partie gauche du ciel ; et sa base, vers le milieu de la toile, à l'extrémité perdue de la prairie, se noue au sol par des sortes de contreforts d'où semblent dévaler quelques maisons et qui supportent les murs d'une construction massive. Au-dessus de ces murs et sur toute la partie droite de la toile règne un ciel calme, doucement lumineux, à l'infini s'approfondissant. Voilà ce qu'on peut dire : mais que ces même mots, exacts, sont pauvres et sans âme, quelles allusions banales au plus banal déjà-vu : il faudrait un terme chaque fois nouveau pour nommer cette prairie, cette roche, celle-là et non une autre, car de toute autre, essentiellement, elle diffère.

Au reste, tout dans ce site paraît plus grand que nature. Est-ce parce qu'inconsciemment nous en comparons l'étendue au peu de place occupé là-bas par ces deux personnages féminins qu'on découvre, si isolés, debout en un point de la verte, et spacieuse, et dormante prairie : peut-être, et l'explication suffira bien du moins à qui se fait, de cette impression suprême : *la grandeur*, une idée aussi nue.

Quel espoir, maintenant, ou quelle soif d'oubli ces deux créatures féminines isolent-elles en la suavité suspecte de ce site ? Est-ce de rêves ou de confidences que, l'une à l'autre en cette solitude, elles se font cortège ? Ou serait-ce un poi-

son que distillaient pour elles les lourdes fleurs, que leurs pas, en venant ont foulées ? Ou bien encore ne savent-elles que la seule volupté édénique de vivre, jeunes, sous la lumière, et d'être sans désir, même s'il leur arrive de mirer, en leurs yeux distraitement levés vers le ciel et les hautes roches, un passage d'oiseaux.

Laissons, sous l'influence d'une telle peinture, toute curiosité faire place au plaisir. Acceptons les élans qui viennent tour à tour briser ou renouer d'aussi rares accords de sensualité, d'enthousiasme et de rêverie ! Nous ne ferions erreur que si nous nous raidissions contre ces alternances subtiles, ces souples entrelacements d'impressions, qui, peu à peu, atteignent et émeuvent en nous les sentiments les moins attendus, les profondeurs les plus intérieures, profondeurs engourdies et comme oubliées sous la grossièreté de nos superficielles occupations, riches virtualités que sans doute l'art vrai et la passion sincère ont le pouvoir de dégager, nous jetant ainsi tout à coup dans l'humiliation très attrayante et très singulière d'être étonnés et comme embarrassés en face de nous-mêmes.

O promeneuses debout sur la prairie, il suffit que vous m'ayez ménagé cette insigne rencontre, et, si le secret de votre présence reste ignoré de moi, je m'en console parce qu'il est ignoré des dieux mêmes, et que les savantes lois, qui réglementent la nature des choses, ne le contiennent pas.

JOSEPH BOSC.

Né à Paris le 24 août 1876, M. Joseph Bosc a publié en juin 1905, (Sansot, éd.) : *Des Printemps aux Automnes*, ouvrage couronné par l'Académie française. La première partie de cet ensemble de poèmes a pour titre : *La terre du Velay*.

Madones

Elle est toute petite, comme perdue dans l'épaisseur du mur où s'évide sa niche, à l'angle de deux rues étroites. Un auvent vermoulu et verdâtre la protège mal contre les averses que fouette le vent du sud ; les teintes vert-pomme et bleu de ciel qui la vêtirent jadis ont, peu à peu, passé à une couleur uniforme et sans nom ; mais quelque brave femme, ayant conservé la dévotion ancienne dans notre époque d'indifférence, a jeté sur elle un beau manteau de velours bleu un peu râpé, brodé d'ors un peu ternis.

Sa figure ronde et plate a toujours eu cet air d'angélique niaiserie ; pourtant elle a vu passer, au carrefour qu'elle protège, les bouchers révoltés contre leur sire l'évêque, et les ligueurs allant aux remparts repousser les bandes inondantes du baron des Adrets ; — des processions, dans leur pompe pieuse et barbare, ont foulé les pavés de ses rues ; — alors, une lampe brûlait nuit et jour devant elle. Puis est venue la bourrasque d'il y a cent ans, et, comme elle était bien petite et haut placée, elle fut sauvée alors que ses sœurs plus illustres et plus riches flambaient sur les places publiques.

Maintenant, elle veille toujours au carrefour obscur et grouillant, mais bien souvent s'allume la flamme tremblottante de la veilleuse placée à ses pieds. (Le Puy, rue Saulnerie.)

*
* *

Massive, noire sous sa chape d'or, elle trône, inerte et raide, au fond d'une vaste nef romane aux piliers trapus,

aux voûtes pesantes. Sa face obscure, sous l'éclat sauvage de la mitre dorée, fait un effet étrange et inquiétant. Sans beauté, sans expression, inconsciente, elle n'a même pas un regard pour l'Enfant dont la tête, noire aussi, émerge du brocard rutilant du manteau. L'idée que nous avons d'une Vierge humaine, bonne et douce, intercédant pour nous auprès de Dieu, trop glorieux pour que les prières humaines montent jusqu'à lui, se déconcerte devant cette idole d'ébène et de pierreries. Et pourtant, aux siècles morts, la grande marée des pèlerinages, escaladant le lacis tortueux des rues en pente, venait déboucher dans la grande nef emplie de l'immense murmure des supplications. (Notre-Dame du Puy.)

*
* *

Elle est rose, dans les plis symétriquement arrangés de sa belle robe bleue et blanche ; elle est jolie et mièvre, et sa légère couronne, si différente des hautes tiares de ses aînées, n'arrive guère à lui donner l'air d'une reine. A ses pieds s'épanouit une floraison de papier peint. Sa grotte est taillée dans la roche vive, et pour l'embellir, on l'a tapissée de roches artificielles, de rocailles de pouzzolanes où l'on a niché des résédas. Le dimanche, après la messe, de « bonnes sœurs », courtes et rougeaudes, lui amènent les petites filles du village, aux faces et aux mains brunes, dans des robes achetées à la ville et déjà salies et fripées, — et devant la joliesse propre et nette de la belle dame, elles restent en extase. (Saint-Germain-Velay.)



Sous une haute arcade effilée, à la croisée du transept, elle s'adosse au pilier fuselé qui monte aux voûtes obscures. Les flammes mourantes, que le couchant allume aux voûtes obscures, aux verrières de la grande rose, l'illuminent d'une lueur étrange et surnaturelle. Elle est blanche et gracile et regarde l'Enfant qu'elle porte au bras, tandis que de sa main libre elle lui montre une fleur.

Ses traits n'ont point d'aristocratique beauté; ils sont courts, un peu vulgaires. Elle n'est même pas jolie ; et pourtant, on ne se lasserait pas de l'adorer à deux genoux, tant son visage reflète à la fois la joie lumineuse de la mère qui contemple l'Enfant, et l'étonnement ravi de la Vierge qui voit poindre la lueur divine dans les regards de son Fils glorieux. (Notre-Dame de Paris.)

ALFRED VISSAGUET.

Alfred Vissaguet est né et mort au Puy (1er avril 1877 — 18 août 1905). Sa fin prématurée ne lui a malheureusement pas laissé le temps de mettre la dernière main à des travaux d'érudition que depuis longtemps, et avec une sévère exigence pour lui-même, il préparait ; ni de publier quelques fragments littéraires tels que celui que nous donnons ci-dessus.

Notre-Dame-du-Puy

C'est la cathédrale romane, c'est la reine et la première des églises du Velay, presque toutes romanes. Elle s'élève sur un roc à la carrure robuste, en face de nobles plateaux étagés d'une forte et solide ordonnance, elle domine une vallée où les prés riants, les haies d'arbres, les filets d'eau semblent sur le rude pays la sculpture d'un chapiteau entre un épais pilier et un large doubleau.

Elle a vécu longtemps, elle s'est agrandie, transformée, romane toujours. D'abord elle recueille les influences artistiques, nombreuses et variées en cette région du Velay, au nœud des montagnes françaises, aux confins du Nord et du Midi, à la croisée des routes de Gascogne en Lyonnais, d'Ile-de-France en Languedoc, elle les fond en une singulière unité, par la vertu secrète du paysage, du sol, des matériaux, de la lumière même ; si bien que leur union, facile à reconnaître pour l'archéologue, échappe à tout autre et que, composite pour l'érudit, elle est pour l'artiste homogène et harmonieuse, elle est un des beaux exemples de ces magnifiques plagiats où des créateurs nouveaux ont dû convertir « en sang et nourriture » l'œuvre d'autres créateurs, également loin de la stérile copie et de la contradiction servile.

Au cours de sa croissance, elle reste fidèle à ce vivant traditionnalisme. Elle s'accroît vers la façade, à deux reprises, de nouvelles travées ; les maîtres d'œuvres restent fidèles pour la nef, dont l'unité est respectable, au système de coupoles successives, mais aux bas côtés ils se sentent le droit de rester de leur temps et aux voûtes d'arête substituent

des ogives de profils toujours plus aménagés ; aux croisées des nervures, ils suspendent des clefs ornées — l'une même a des réminiscences mauresques — sans doute apportées par les pèlerins d'Espagne, qui descendaient vers Le Puy et y entraient par la rue Saint-Jacques, Saint-Jacques de Compostelle. Aux doubleaux mêmes qui séparent et supportent les coupoles de la nef, aux trompes qui en élèvent les polygones sur les travées carrées, chaque constructeur apporte des nouveautés de détails que lui inspire son temps ; celui-ci élève les trompes et les flanque de colonnettes, un autre substitue la voûte d'appareil au blocage, les doubleaux brisent leurs arcs dont les pointes, à mesure que la nef grandit vers le couchant, s'effilent toujours davantage.

De cette nouveauté même naît encore une unité : vue de de l'autel, la nef s'allonge et s'élève en une perspective exagérée par la minceur croissante des arcs vers la lumière du couchant, vue de la travée occidentale, elle s'abaisse en crypte, plus trapue, plus profonde toujours jusqu'à la Vierge Noire, immobile dans la lueur qui tombe de la coupole maîtresse, plus haute, invisible, au-dessus de l'autel ; seul le chevet moderne, qu'éleva vers le milieu du XIXe siècle, sous prétexte de « plan primitif », un redoutable cuistre de l'art (que désavoua Viollet-le-Duc lui-même !) vient gâter cette harmonie ; il est décoré d'étranges et singulières plumes de paon qui gesticulent sur un mur saumon ; il est haut ridiculement et d'un carré pauvre sous un rudimentaire berceau, en place de l'ancien chevet bas, qui donnait un fond d'ombre à la Vierge trônant sous le jour qui tombe d'en haut.

N'importe, elle était si robuste, la cathédrale romane, que sa beauté a résisté à cette savante opération d'orthopédie architecturale. Sa croissance, toujours dans les voies de l'unité, était d'ailleurs un sûr garant qu'il ne pouvait en être autrement. Elle fut environnée d'obstacles pourtant et c'est de ces obstacles vaincus que sortit sa splendeur.

Sur le plateau désigné par la Vierge, suivant le plan que traça sur la neige, en juillet, un cerf miraculeux, fut édifié le premier sanctuaire, bas et court, ouvrant son porche sur la pente abrupte. Comment l'agrandir ainsi que le voulait la

piété croissante des pèlerins de Notre-Dame du Puy. L'église angélique ne devait pas voir son développement arrêté par le précipice qu'elle surplombait, son sanctuaire consacré par les anges ne devait pas être déplacé, c'est du côté de la façade, sur la déclivité du plateau que devaient être édifiées les travées neuves : à deux reprises successivement, sur de forts piliers, des voûtes épaisses sont jetées au-dessus du vide, supportent le pavé de la nef allongée et recouvrent d'un porche grandiose l'escalier d'accès qui, dès lors, aboutit au centre même de la nef, à la place qu'occupait la première façade. Cette entrée a été détournée au XVIII[e] siècle, à mi-chemin, vers les deux côtés, mais l'on passe encore sous la nef pour arriver à l'église. On lit toujours sur l'une des marches la belle invitation à la pureté, la parfaite invocation à la Vierge immaculée :

Ni caveas crimen, caveas contingere limen,
Nam Regina poli vult sine sorde coli.

Toute la parfaite unité de la croissance de l'église semble avoir obéi à cet appel et l'avoir répété sans cesse, rien qui choque, rien qui heurte, aucun détail impur qui en puisse souiller la perfection, les quelques pauvres erreurs de savants modernes disparaissent dans le rayonnement de vie forte et puissante qui émane de sa structure variée et homogène.

Sous ces voûtes, cette vie encore continue, le cycle n'est pas fermé, l'édifice achevé, parfait, continue son existence; même aux heures où ne se célèbre aucun office, de bien humbles choses restent qui l'affirment, ce sont les chaises de paille toutes simples, souvent branlantes et disjointes, de formes et d'allures variées. Elles font plus qu'on ne le croit partie de l'âme des églises; les unes sont droites et raides, un peu lourdes, d'autres cintrent leurs pieds et leurs dossiers en courbes plus douces, quelques-unes, confort très grand, peuvent se muer en prie-dieu, elles ont une tablette d'appui pour les coudes de l'agenouillée, parfois un coussin les rend moelleuses. Et leurs attitudes, c'est par là surtout qu'elles rendent l'église vivante. Dans les grandes villes, dans

le nord surtout, soigneux et méticuleux, elles s'alignent bien vernies entre de rigides barrières, aucune n'est autorisée à s'égarer, combien j'aime mieux le vivant laisser aller d'ici, est-il rien d'ailleurs qui soit plus éloquent que ces chaises vides qu'on vient d'abandonner. Celle-ci est restée devant le dernier tableau du chemin de croix, une autre est agenouillée au fond d'une obscure chapelle, voici la troupe éparse des chaises sans dévotions particulières qui se pressent dans la grande nef ou s'éparpillent moins nombreuses dans les bas-côtés, certaines se groupent auprès d'un confessionnal, puis voici les chaises à habitudes, les chaises de dévotes de fondation, j'en ai remarqué une, un jour, qui était la fixité même et qui priait sans cesse, sans jamais changer de place, accompagnée de son prie-dieu, et cloués tous les deux face à face sur une large et lourde planche, dans un bas-côté, entre une bouche de chaleur et un confessionnal. Voici, après la messe, des chaises qui se sont retournées vers la chaire à prêcher et d'autres qui sont restées le regard vers l'autel; en voici un petit nombre, là-bas, à la moitié du bas-côté sud qui semblent avoir beaucoup causé. Toutes les nuances de la prière ou de la distraction, en vérité, sont révélées par les chaises qui restent dans l'église vide; sacristain, bedeau, ne sois pas trop actif, je t'en prie, elles sont encore la vie dans l'église d'où les fidèles se sont retirés après l'office, laisse-les en prière pendant que ceux qui les occupèrent ont repris la vie courante.

Ils sont allés vers la ville qui presse ses toits rouges sur la pente du Mont-Anis, au pied de la cathédrale, de la belle cathédrale qui n'a jamais été « dégagée », que les « travaux d'édilité » ont respectée, et la vie continue, rayonne en ces maisons, descendant de l'église sur la ville, sur la vallée, sur le pays aux longs plateaux, aux purs horizons de souples montagnes.

Lorsque la foi des hommes eut su conquérir sur le précipice l'espace nécessaire à la croissance de la cathédrale, en agrandissant le plateau par des piliers et des voûtes, contre cette nouvelle montagne, s'adossèrent les demeures humaines, c'est d'abord l'hôpital, et quoi de plus juste, ensuite

c'est la demeure du prêtre, l'évêché, qui s'appuie à l'église, puis, tout autour, chapelle, couvent, maisons. Et voici alors ce qui se produit : comme en témoignage muet de la reconnaissance des choses, cet évêché, ces chapelles, ces maisons semblent à leur tour appuyer, étayer la cathédrale, s'arcbouter sur la pente pour lui servir de contrefort, tout en s'écartant pêle-mêle, en hâte respectueuse devant sa façade, pour n'en point masquer la majesté. Le double lien les unit de plus en plus, et bientôt tous ces monuments n'en font plus qu'un, qui est la ville elle-même.

II

Une église rurale en Velay. Chaspinhac.

Pour le piéton, et c'est à pied qu'il est le plus facile d'atteindre Chaspinhac, le chemin le plus pittoresque est celui qui de Brives-Charensac mène d'abord à Fay-la-Trioulère puis franchit par de raides pentes les gorges de la Sumène et aboutit aux Granges qui précèdent immédiatement Chaspinhac. Le tableau est parfait des deux villages : les maisons des Granges, au premier plan, sont éparses dans un vallon de prairies pittoresquement morcelées par des murs à pierre sèche, Chaspinhac en arrière, avec l'église, s'allonge au flanc d'un côteau de terrains clairs marqués de quelques taillis de pins. Nous sommes ici sur la pointe sud que pousse vers le Puy la grande masse des plateaux granitiques du nord du Velay. Ces longues étendues jaunâtres qui n'ont pas la richesse de couleur des terres volcaniques ni la variété de leurs mouvements sont en général assez tristes, mais les fonds où elles s'égayent comme ici de la verdure de prairies humides et de quelques saules au feuillage pâle, ont le charme des oasis ; au-dessus de ces fraîcheurs, sur les pentes, la clarté des terrains prend un reflet plus chaud et les pins rabougris une couleur moins pauvre, à ces côteaux tout proches le ciel bleu qui les domine directement prête encore de l'éclat, et bornant le tableau ils le rendent plus intime

tandis que sur les faibles hauteurs du plateau l'œil s'attriste à suivre les vagues uniformes des terrains jaunes dont l'éloignement augmente encore la pauvreté de ton.

De ces vallons de prairies, les plus agréables sont ceux où s'abritent du vent les villages bâtis en pierre claire comme le sol d'où elle fut tirée, offrant au regard des façades gaies et riantes. A Chaspinhac les maisons sont soit en granit, soit en grès généralement rose, parfois blanc et bleuâtre que fournit une carrière voisine aujourd'hui presqu'abandonnée; cette pierre, d'un beau grain fin et tendre et ses nuances délicates, a servi à l'église; les fondations de celles-ci reposent à l'abside sur un roc de granit rose; enfin, pour qu'édifice et terrains soient dans ce paysage en parfaite concordance, nous verrons qu'on a aussi employé dans la construction des scories tirées d'un dôme volcanique, le mont Serre, qui au sud de Chaspinhac a troué de son dos rond la masse des granits.

Cette église, qui semble de la première moitié du XII[e] siècle, offre à un haut degré le caractère d'élégante précision des églises romanes du Velay, caractère qu'elles doivent aux influences méridionales et qui se reconnaît même dans celles où la structure technique procède d'autres écoles; la filiation ici en apparaît plus nette encore grâce à ce beau grès rose dont j'ai dit la couleur claire et le grain fin.

La façade entre deux gros contreforts est percée d'une porte assez basse, et dans son pignon triangulaire d'une seule fenêtre; sur ce pignon on a placé en amortissement, au XVIII[e] siècle, un clocher carré à flèche de tuile; l'effet en est peu élégant, en vain a-t-on accentué la pente du pignon ,le raccord des maçonneries est visible. Ce clocher pèse lourdement sur l'ensemble, en lui-même il n'est pas laid, dans la silhouette générale du village, avec ses deux baies à chaque façade et sa flèche aiguë, il est même assez agréable, mais il est mal placé, gauchement, et gâte un peu la façade. Celle-ci est d'un superbe appareil à joints vifs, les lignes sobres en sont heureusement tracées : les deux contreforts carrés de droite et de gauche ne sont pas placés juste à l'alignement des murs latéraux et en laissent ainsi apercevoir

l'angle; en arrière les premiers contreforts de la nef sont placés en retrait de la même manière; on a de la sorte, par le seul jeu des éléments essentiels de la construction, un faisceau d'angles rentrants et saillants qui donne un mouvement vertical bien accentué sur les côtés de la façade; la partie centrale est au contraire divisée horizontalement par deux cordons : l'un est au niveau des impostes de la porte, il encadre celle-ci en se relevant autour de son arc en manière d'archivolte, à droite et à gauche il s'arrête sur les contreforts sans les contourner; la porte en arc brisé est assez basse et très simple, presqu'à tableau droit à peine adouci par une légère moulure en creux qui en suit les montants et l'arc sans interruption aux impostes, elle présente les caractères de l'époque de transition; quelques traces sur le mur indiquent qu'elle était précédée d'un porche ou d'un auvent en bois. Un enfeu ouvre son arcade basse, également brisée, à côté.

Le second cordon horizontal de la façade règne à une hauteur au dessus de la porte presqu'égale à cette porte même, laissant ainsi une vaste surface de mur plein qui n'a d'ornement que la beauté de son appareil. Ce cordon, à la différence de l'intérieur, se prolonge autour des deux contreforts de façade et marque la base du talus par lequel ils se terminent; mais il ne se poursuit pas au-delà, sur l'étroite portion du mur de façade qui reste visible aux angles, afin de n'en pas rompre le mouvement vertical; au contraire sur les premiers contreforts latéraux, bien que ceux-ci soient un peu plus élevés que les contreforts de façade, il reprend à la même hauteur afin d'isoler encore et de souligner ce mouvement.

Immédiatement au-dessus de ce deuxième cordon s'ouvre l'unique fenêtre de façade, en plein cintre, avec des claveaux alternés de grès bleuâtre et de ces scories d'un noir violacé tirées du mont Serre que j'ai déjà mentionnées, deux jolies colonnettes de grès rose reçoivent les retombées de l'arc, le galbe en est fin, marqué sans excès, l'astragale pris dans le bloc du fût. Cette gracieuse fenêtre, au milieu de la façade aux belles lignes sobres, au-dessus de la porte sévère est d'un effet délicat de luxe sans faste.

La façade latérale sud sans autre ornement que les trois contreforts carrés qui marquent les deux travées a le même bel appareil que la façade, une petite porte ronde, d'une courbe heureuse, sans moulure, s'ouvre précédée de quelques marches à côté du deuxième contrefort, un peu à gauche au-dessus, au centre de la première travée, une fenêtre en plein cintre également bien dessinée et sans ornement, la deuxième travée est masquée par une chapelle latérale, plus moderne et moins bien bâtie qui occupe la place ordinaire du transept, un arbre en masque les murs ne laissant voir que le haut du toit qui complète heureusement l'ensemble. Une chapelle correspondante existe aussi au nord, de date également incertaine; tout récemment enfin une chapelle baptismale a été ajoutée à la première travée, sur cette façade les toits de bronzes de la nef et des chapelles touchent presque le sol du cimetière très en contre-haut qui s'étend de ce côté.

Le chevet, d'une construction plus rude, est mal lié au reste de la maçonnerie, à l'intérieur, en outre, on peut constater que le cul de four est plus bas que l'arc triomphal, un tassement pourrait expliquer cette différence de niveau, mais il me semble plus probable, étant donné la différence de maçonnerie que tous ces caractères sont plutôt l'indice d'une date un peu antérieure à celle de la nef.

En grès rose comme le reste de l'église, de forme arrondie, épaulé d'épais contreforts, ce chevet est percé de deux baies en plein cintre, l'une au sud a été ouverte ou élargie après coup, l'autre à l'est a deux colonnettes jolies, bien qu'un peu frustes, à chapiteaux de feuillages.

Tout l'ensemble de l'église offre de ce côté un aspect très pittoresque; vers le nord, comme on sait, elle est presqu'enterrée, du côté sud au contraire elle domine une petite pente; sur ce plan oblique l'abside s'accroche aux aspérités d'un rocher de granit rose; la chapelle latérale du nord s'enfonce dans la pente laissant seulement émerger son toit, celle du sud s'avance sur la déclivité du terrain; de ce côté l'abside est nettement dégagée, le raccord à la nef bien visible, du côté enterré le toit rond de l'abside au contraire

par le prolongement irrégulier que lui fait une sacristie accolée aux murs se raccorde au toit de la chapelle nord; en dessus et en arrière de celle-ci émerge encore le comble un peu plus haut de la chapelle baptismale de la première travée, les contreforts de la nef émergent à peine de tous ces dos écailleux de lauzes grises traînant sur le gazon semé de croix éparses du cimetière dans l'ombre du nord; au fond, en arrière du pignon que forme le mur oriental de la nef plus haute que le chevet, le clocher dresse sa pyramide de tuiles dont l'effet est ici meilleur qu'à la façade.

L'intérieur du monument n'a pas trop souffert de quelques grattages peut-être nécessités par des badigeons antérieurs, ni même de faux joints rouges et noirs heureusement minces qu'on a eu le mauvais goût de peindre sur la pierre; on connaît par l'extérieur le plan très simple : nef unique de deux travées en berceau plein cintre, abside circulaire en cul de four, à la place du transept deux chapelles latérales modernes, voûtées en berceau, la chapelle baptismale, récente aussi, au nord de la première travée; la lumière est assez largement distribuée au sud et au levant par une fenêtre à la nef, une au fond de la chapelle latérale, deux à l'abside au sud et à l'est; la fenêtre occidentale très haute de la façade, ouvrant sur la tribune qui occupe la partie antérieure de l'église éclaire surtout les voûtes dont elle fait valoir l'heureuse ordonnance; du côté nord deux fenêtres dominées par le terrain en surplomb jettent dans la première travée, entre le baptistère et la porte, et dans la chapelle latérale un jour rare et froid : il arrive ainsi souvent dans les églises vellaves que le peu d'éclat de la lumière du nord, accru déjà par la rareté et l'exiguïté des baies, s'augmente encore de l'ombre d'un talus, le climat pousse à rechercher l'exposition au midi et l'on s'enterre volontiers dans le flanc d'une colline à l'aspect du nord. Si le plan est simple la construction est d'une belle pureté de lignes : le doubleau est doublé et l'inférieur, un peu brisé, accent en contraste léger avec le cintre qui donne de la fermeté, retombe sur de belles demi-colonnes rondes aux socles assez haut engagées dans le pied-droit du doubleau

supérieur, le chapiteau d'une de ces colonnes orné de rinceaux de feuillages au modelé large et gros est un morceau assez remarquable ; entre les pieds-droits de grands arcs de décharge en tiers point bandés sur les murs latéraux rehaussent encore la fermeté de cette architecture ; l'abside, de lignes plus molles semble bien par là révéler encore une date plus ancienne, telle quelle toutefois elle termine bien l'église. Celle-ci d'une structure parfaite accentuée encore par le grain et le ton de la pierre rose ou grise, l'abondance relative de la lumière à l'intérieur, la clarté du paysage en dehors, peu décorée mais bien, de morceaux tels que le chapiteau à rinceaux de la nef ou la jolie fenêtre de façade est en tout une église plus joyeuse que beaucoup de ses sœurs vellaves, elle semble une méridionale en robe claire, égarée ici, heureuse des jours d'été, même du beau soleil d'hiver, frissonnante les jours de brume, de nuages ou de neige, sous son manteau de lauzes qui seul l'habille un peu à la montagnarde et que dépasse encore la rouge aigrette de son clocher.

Louis Vissaguet.

Né au Puy le 11 juin 1880, avocat au barreau de cette ville. S'est préoccupé surtout, dans les revues et journaux locaux, de l'analyse artistique des paysages et des monuments du Velay ; a étudié également le mouvement d'art décoratif contemporain en y recherchant, de préférence, les éléments d'un traditionnalisme vivant et progressif, à l'exclusion tant des pastiches que des fantaisies arbitraires ; s'est efforcé à diverses reprises contre la destruction des monuments anciens du Velay ou leur défiguration par des restaurations soit savantes, soit ignorantes.

Articles dans *Velay-Revue*, la *Haute-Loire*, l'*Avenir de la Haute-Loire*, le *Mémorial de la Loire* — Conférences à la *Société des Amis des Arts du Puy* : Puvis de Chavannes. — *Ligne et couleur dans le pays du Velay :* Communication au *Congrès Archéologique de France*, tenu au Puy en 1904 : *Les Croix monumentales de la Haute-Loire.* — Egalement aquarelliste.

Au Désir

Désir sacré qui dors ou veilles dans les choses
Et qui menais le monde avant qu'il t'eût nommé,
Brûle comme ce feu, fleuris comme ces roses
Sur la chair frissonnante et l'être inanimé.

Fais s'irriter le sang végétal dans les arbres;
Fais jaillir, des rochers pourris et du tronc mort,
Ces calices géants veinés comme des marbres
Aux pétales criblés de ta poussière d'or.

Gonfle, dans les fourrés obscurs, le flanc des louves;
Gonfle, sous l'infini des nuits, mon cœur blessé.
Lève la mer pesante avec le sel des douves
Vers la lune qui souffre au ciel vide et glacé!

*
* *

Sous l'écorce d'argent la sève roule en fleuves.
Le peuplier garde un rayon dans ses hauteurs.
Il a plu. Les troncs durs lancent des pousses neuves,
Et la terre se trouble, ivre de ses moiteurs.

Là-bas, dans les parfums d'ombre tiède, où les aulnes
Fléchissent sous le poids des ramures mielleuses,
A mi-flanc dans les boutons d'or et les lis jaunes
Contre le fond grenat du talus qui se creuse,

Les vaches, pour mugir, attendent les étoiles...
Et l'odeur du troupeau, sa chaleur et la brume
Qui flotte au haut du val et traîne comme un voile
Font sur le bétail sombre une gloire qui fume!...

*
* *

Bondis dans le soir lourd de volupté charnelle,
Vie animale, prisonnière aux creux des glèbes!
Répands sur cette boue et fais se tordre en elle
Des reptiles pesants comme ceux des Erèbes!

Ou que selon le songe antique, des matrices
Naissant dans l'herbe drue et verte au cœur des prés,
Sous les vents qu'a sucrés le vin-fleur des narcisses
Se fendent, au matin, comme des fruits pourprés;

Et qu'au rouge soleil chaque pulpe éclatée
Dépose un nouveau-né fragile sur la mousse,
Qui, vagissant, tende son geste de montée
Vers l'Astre qui s'élève à travers l'herbe douce!

*
* *

Si la matière en fleur porte et protège une âme,
Et si le vierge esprit rêve en un corps de chair,
Tu pétriras, Désir, de tes paumes de flamme,
Selon ce rêve, un monde ineffablement clair

Chaque été, vers le ciel, qu'une aile plus légère
La détache par toi, blanche, du sol obscur.
Chaque siècle, qu'un peu de vibrante lumière
Faisant reculer l'ombre élargisse l'azur.

Ouvre vers les lointains, Désir, des yeux sans nombre.
Jette sans fin des corps de vierges dans les bras
Des jeunes hommes radieux sur les décombres
Où fermente un futur que tu resculpteras!

*
* *

Mais, ô Désir, dieu rose et fort, que tu façonnes
L'homme avec du limon, l'âme avec de la chair,
Ou les planètes tournoyantes en couronnes
Au Soir silencieux sous le froid de l'éther,

Que tu chasses les phalènes vers les verveines
Ou l'espoir du poète au delà des étoiles,
Tu pressens, ô Désir dont l'œuvre n'est pas vaine,
Vers quels gouffres sacrés se pressent tes rafales.

Tu n'es pas la fugitive phosphorescence
Qui fait, dans l'infini, l'obscurité plus morne...
Tu n'as pas soulevé sans but la vie immense
Comme une moisissure au cœur d'un fruit sans borne...

*
* *

Ce qu'il faut, si la Vérité n'existe pas,
C'est qu'un choc fasse taire ce bruit que nous sommes,
Et, dans les profondeurs vaines, les vaines Lois
Après la clameur brève et stérile des hommes,

Et qu'aussitôt les lèvres d'ombre de l'Abîme
Irrité d'un éclat vacillant et funèbre
Eteignent pour jamais de leur souffle sublime
D'inutiles lueurs qui troublent les ténèbres !...

Mais non : ton Ame crie ; et, blessée, elle sent
Que la Nature sainte au fond d'elle blessée
Résiste, et l'Univers musical et puissant ;
Et le Chariot d'or apaise sa pensée.

*
* *

De quel monde divin, mon Ame, es-tu venue,
Vierge aveugle qui prophétises des soleils,
Et marches à tâtons vers cette Aube inconnue,
D'où les roses pleuvront sur d'immortels méteils ?

OLIVIER DE LA FAYETTE.

Olivier de la Fayette, après avoir fait, durant un an, la critique poétique *Revue Forézienne*, a donné plusieurs œuvres à la *Plume*, à l'*Ermitage*, au *Mercure de France*, à l'*Ame latine*. Il a écrit un très beau livre de poèmes le *Rêve des jours* (Sansot, éd. 1904) et prépare un deuxième recueil de poèmes qui aura pour titre la *Montée*, et dont il a bien voulu détacher pour nous le morceau qui précède.

Vingt-quatre heures chez les bleus

La sonnerie du réveil précipite dans les pâleurs de l'aube ses notes stridentes.

Déjà la chambrée est éclairée par une lampe fumeuse.

La porte s'ouvre en grinçant.

Un *bleu* apparaît sur le seuil, une énorme cruche de grès à la main.

— Au jus, là d'dans!

Il s'avance vers le lit du caporal, dans le meilleur coin.

Le gradé s'étire en bâillant, se met sur son séant, décroche son quart.

— Pas de faux-col, hein?

Le *bleu* n'a pas besoin de cette recommandation. Il sait qu'il ne fait pas bon de se mettre le caporal sur le dos.

Le quart est donc rempli, à marée haute.

Et fzzz... fzzz... son propriétaire souffle dessus et savoure longuement, à petites gorgées, le traditionnel « jus de chapeau ».

Le servant passe au soldat de première classe, au *premier canard.*

Puis c'est le tour des autres anciens, par ordre de lits.

Quant aux *bleus* qui peuvent se trouver dans la chambrée, oust! ils ont sauté en bas dès la première note, et leurs quarts sont alignés sur la table en battant la ferraille.

— Au *rabiot!*

Il reste un peu de café dans la cruche — un quart de *bleu* ne déborde jamais

On refait donc une petite tournée parmi les anciens, histoire de rincer les ustensiles.

Et ceux de la *classe* se renversent sur un coude, puis sur le dos, et finalement se renfilent dans le « portefeuille » en s'écriant :

— Encore trois cents jours demain matin, après le café!

Mais la voix aigre du sergent de semaine se fait entendre.

— Pas moyen de se lever?

V'lan! Tous les anciens font ressort, heurtant des talons sur le parquet.

Alors, c'est autant d'ordres qui se croisent :

— *Bleu*, astique mon ceinturon.

— *Bleu*, fais mon lit.

— *Bleu*, cire mes chaussures.

— *Bleu*, dégraisse mon fusil.

Tandis que le caporal de chambrée glapit dans le brouhaha :

— Balayez sous vos lits! Epoussetez sur vos planches à bagages!

Et à la moindre récrimination :

— Les *bleus* rouspètent?

Il faut bien s'exécuter.

En retour des petites corvées qu'ils leur imposent, les anciens initient les jeunes à tous les détails du métier. Ils les aident à se « ficeler » et leur font éviter bien des fautes capables de leur attirer des punitions.

C'est un prêté pour un rendu.

Mais on a rappelé pour la corvée de quartier. Les *bleus* qui n'ont pas été désignés pour nettoyer les escaliers, vider les crachoirs ou toute autre corvée d'intérieur, descendent dans la cour et vont se mettre à la disposition du caporal de garde.

Les uns sont commandés pour nettoyer le poste et les locaux disciplinaires, tirer l'oreille à *Jules*, laver les latrines.

Puis le gradé dit aux autres :

— Vous allez me *peinturer* la cour.

On prend des balais, des pelles, une brouette.

Et voilà dix hommes en devoir de ramasser longuement, sous la surveillance étroite du caporal, et en ayant bien soin de ne pas le toucher des doigts, le malheureux bout de

papier que le véhicule à la roue mal graissée transporte en musique jusqu'au tas d'ordures.

— Tout le monde en bas!

Le bruit des pas qui dégringolent les escaliers étouffe les dernières notes du clairon.

Les *bleus* s'alignent dans la cour, en bourgeron, avec le ceinturon sans arme bouclé par-dessus.

— Fixe!

Les têtes reviennent en avant, les coudes s'abaissent, automatiques. Chacun se tient, raide et droit, les pieds en équerre, le petit doigt sur la couture du pantalon.

On fait l'appel

— Manque personne.

Les caporaux inspectent leurs hommes. Les sergents passent à leur tour devant les rangs, puis l'adjudant.

Quelques rectifications de tenue, quelques réprimandes. Et en avant, l'adjudant prend le commandement de la compagnie et la conduit sur le terrain de manœuvres.

Là, dislocation.

Chaque caporal empoigne son escouade, et c'est un entrecroisement de lignes blanches qui s'avancent, reculent, évoluent en tous sens, au milieu des « un! deux! » bien scandés et coupés par les commandements énergiques des instructeurs.

Entre deux marches viennent les flexions du corps, les mouvements des bras, l'assouplissement qui fortifie les muscles, ouvre l'appétit.

L'adjudant donne un coup de sifflet.

La pause.

Tous les soldats s'éparpillent comme une nuée d'écoliers en récréation.

On entoure les voiturettes des vivandières. Petits pains et croissants sont enlevés en un clin d'œil. On arrose la collation avec du *jus* à deux sous la tasse, un peu plus café que celui de l'ordinaire, et la séance d'exercice est reprise.

Un à un, les lieutenants arrivent, puis le capitaine.

Les uns et les autres suivent de loin la manœuvre, se rendent compte du progrès des recrues, secouent un peu les lourdeaux — Dieu sait s'il y en a! — et rentrent ordinairement au quartier avec la compagnie.

Pas de répit : L'exercice terminé, les *bleus* débouclent vivement leur ceinturon, l'accrochent sous le paquetage et se réunissent dans la plus grande chambre du casernement pour la théorie.

Elle est faite par les sergents sous la surveillance de l'adjudant.

C'est l'un des plus mauvais moments de la journée, tant pour les gradés que pour leurs subordonnés. Car il est toujours, en trop grand nombre, hélas! parmi les recrues, des cervelles paresseuses, de vraies têtes de *bleu*, pour lesquelles toute leçon est de la graine jetée sur un crible.

La désignation des grades, les noms des généraux, du colonel, des différents officiers, les principes de la discipline, la quantité de vivres à percevoir, le prix des denrées, le fonctionnement des divers services, vingt fois les sergents le répètent avec force explications et comparaisons capables de fixer la mémoire.

Peine perdue; il y en a toujours qui restent bouche bée à la moindre interrogation.

Sans compter les mauvaises têtes qui pourraient, mais ne veulent pas se donner la peine de comprendre.

Les instructeurs finissent par s'énerver, l'adjudant exhorte et tempête, les auditeurs soupirent après le fameux « rompez »! qui leur rendra la liberté.

Dix heures et demie.

Les hommes « de soupe » — des *bleus*, naturellemeut — attendent à la porte de la cuisine la meilleure sonnerie du quartier.

Il fait très froid. Les nez sont rouges, les moustaches givrées. On s'impatiente, on piétine, les mains dans les poches, les yeux tournés vers le poste d'où sortira le clairon de garde.

Il paraît enfin, le *biniou*, jugulaire au menton. Une clameur le salue, tandis qu'il s'avance jusqu'au milieu de la cour, l'allure grave, bien pénétré de son importance.

Et soudain, son cuivre se lève, jette un éclair, se colle sur ses lèvres, éparpille dans le quartier en fête ses accents de joie.

La cuisine est aussitôt envahie; les soupières fumantes et les plats de légumes et de viande sont distribués par le gâte-sauce à la toque d'un blanc douteux.

On se dispute les plus confortables.

Puis, chacun traverse la cour au galop, grimpe les escaliers, et voilà le *frichti* sur la table de l'escouade.

Sa bonne odeur embaume la chambrée, flatte l'appétit des estomacs jeunes et bien portants.

Les assiettes se tendent.

Le caporal prend la cuiller à pot et sert chacun selon son rang d'ancienneté.

L'eau claire arrose ordinairement ce repas.

Néanmoins, de temps à autre, il y a le quart de vin supplémentaire, parfois une boisson fabriquée par les cuisiniers. Très souvent aussi, un petit dessert rappelle de très loin la table de famille.

Mais, pour être frugale et peu variée, la nourriture est saine, et la belle humeur de tous tient lieu de superflu.

Les rires s'égrènent dans le cliquetis de la vaisselle; l'esprit gaulois pétille; les jeunes soldats sentent de la sympathie chez les aînés; ils se dérident, ils oublient un moment qu'ils sont *bleus*.

Mais, pour manger des légumes, il importe de les éplucher.

Or, l'État n'est pas assez riche pour payer des domestiques à ses troupiers.

Aussi, le caporal de semaine, qui n'en doute pas, s'empresse-t-il de remplacer par celle-ci l'invitation mondaine de passer au salon :

— Tout l'monde aux pommes de terre!

Vite, les anciens s'esquivent, car il n'est guère de corvée plus détestée que l'épluchage des pommes de terre.

Et puis, les *bleus* sont là, c'est bien à leur tour.

Le caporal pense de même; il ferme les yeux sur les fuites, tandis que les recrues font cercle autour du tas de navets, de carottes et de pommes de terre, déposé devant la cuisine.

Les légumes sont épluchés *grosso-modo* et jetés dans un baquet, au milieu des conversations bigarrées que trouble parfois le lancé d'une pomme de terre, sur le nez d'un vis-à-vis.

La corvée se prolonge jusqu'au rapport lu dans la cour devant toute la compagnie par le sergent-major.

Les décisions, circulaires, ordres divers, les punitions avec leurs motifs parfois abracadabrants, tout y passe. C'est le sac aux nouvelles vidé sur le carreau.

Un coup de brosse sur les chaussures, quelques corvées d'escalier, le balayage des chambres, et en bas pour l'exercice et la théorie jusqu'à la soupe du soir.

Les *bleus* ont endossé la capote, ajusté le ceinturon par dessus, coiffé leur tête du képi pompon, et les voilà, naïfs et empotés, devant le sergent de garde.

Ils le saluent gauchement, les doigts écartés, la tête de travers, et veulent passer outre.

Mais le sergent a l'amour-propre de son métier. Il n'entend laisser sortir son monde que dans une tenue convenable.

A l'un :

— Votre cravate a l'air d'une corde autour du cou d'un pendu. Allez me rajuster-çà.

A l'autre :

— Votre capote grimace sous le ceinturon. Faites-vous tirer.

On finit tout de même par sortir.

Alors c'est une promenade assez peu amusante, en compagnie de l'ancien qui ne vise guère qu'à vous faire échouer dans un cabaret quelconque.

Néanmoins, cette sortie fait du bien. C'est une diversion aux ennuis de la journée. Elle permet de se ressaisir, de commenter les incidents divers, d'en tirer une leçon profitable.

On rentre à la caserne, le moral retrempé dans un peu de la vie d'hier.

Au polochon!

Il n'est pas rare de voir un *bleu* accueilli par ce cri à sa rentrée dans la chambrée.

Et les anciens de saisir leur traversin et de l'en frapper tour de bras jusqu'à ce qu'il demande grâce.

C'est qu'il avait oublié de quitter son képi pompon après avoir débouclé son ceinturon. Prétexte bête mais suffisant pour qui cherche l'occasion de s'amuser aux dépens d'autrui.

On passe ainsi au *polochon* pour mille autres riens.

La plus petite rebiffade aux ordres d'un ancien, un mot de travers, et v'lan! v'lan! le traversin tape dur sur les épaules du délinquant.

Parfois aussi, au moment de se coucher, le *bleu* trouvera son lit en « portefeuille. »

C'est en vain qu'il essaie de s'allonger, un obstacle le retient au milieu du lit.

L'un des draps a été retiré, l'autre replié en deux.

Se lève-t-il pour chercher son drap et refaire son lit. Un quart d'eau froide sur le dos lui rappelle qu'il est malséant de se promener en chemise devant une société respectable.

Il existe encore bien d'autres moyens de molester les recrues et leur rendre la vie dure.

Toutefois, les brimades deviennent de plus en plus rares. Des mesures sérieuses ont été prises pour empêcher les abus qui se commettaient. A la moindre plainte, de fortes peines disciplinaires frappent les coupables.

Et c'est justice. Car les jeunes soldats doivent rencontrer au régiment une franche camaraderie, de la bonne gaîté, et non devenir victimes de ces procédés vexatoires et dangereux.

— En place pour l'appel !

Le caporal de semaine, un falot à la main, entre dans la chambrée, suivi du sergent.

La plupart des hommes sont déjà couchés. Il ne reste que quelques bleus qui ont été obligés de veiller pour astiquer leur fourniment.

Ils se tiennent au pied de leur lit, raides et muets, dans la position du soldat sans armes, — sans le sou, disent les loustics.

Chacun répond présent à l'appel de son nom, sur un ton que la variété des voix fait passer par toutes les notes de la gamme.

Puis les gradés s'éloignent dans les rougeurs du falot qui fait danser leurs ombres sur les murs.

Cette fois la rude journée est finie.

Les derniers bleus se glissent dans les draps ; tous s'endorment, brisés de fatigue, un peu attristés par les ennuis de la vie militaire, mais s'estimant heureux de n'être pas au nombre de ceux qui sont visités par les rats sur les planches de la salle de police.

Sylvain Déglantine.

CHRONIQUES



Chronique judiciaire

Malgré le vieux brocard : plein comme une bourrique,
Bien rare est un baudet sous le vin chancelant.
Nul ne pratique moins l'ébriété publique ;
Aliboron n'est gris que de poil seulement.

D'un bourriquet pourtant l'ivresse est apparue
Pour prêter au dicton l'apparence du vrai.
Ane et maître à l'envi zigzaguaient dans la rue,
Semblant lutter à qui le mieux tituberait.

Ils tiraient avec peine une de ces voitures
Qui colportent le vivre aux marchés de Paris.
On formait cercle autour de ces deux créatures,
Et les badauds s'offraient un spectacle de prix.

A la fin un gardien surgit selon l'usage
Devant ces citoyens en grand nombre assemblés ;
La foule s'éclipsa bientôt, docile et sage,
Dispersée à ce mot magique : circulez !

Nos deux compères seuls, qui trépignaient sur place,
Ne pouvant avancer d'un pas ni reculer,
Roulent sur le pavé. L'agent, de guerre lasse
S'écrie en grommelant : Faut pourtant circuler !

Alors (oh combien l'homme est plus sot que la bête !)
L'âne reste muet à ces ordres pressants,
Tandis que son patron à disputer s'entête,
Emaillant son discours de propos fort blessants.

Vers le poste on poussa leur marche vacillante ;
L'autorité dressa tous ses procès-verbaux ;
L'âne en fut quitte avec la semonce courante ;
Mais l'homme fut cité devant les tribunaux.

Au prétoire, où trônait un président sévère,
L'insulteur dégrisé s'excuse de son mieux :
« Mon âne est un ami ; dès que je bois un verre,
« Je lui dis sans façon : trinque avec moi, mon vieux !

« Nous avions bu ce jour un peu trop, c'est probable.
« — Quoi, dit le magistrat, enivrer un baudet,
« D'alcool, à l'instar d'un être raisonnable !
« Vous-même, passe encor ; mais l'âne, c'est complet !

« — Pardon, mon Président, c'est rien d'alcoolique,
« Mais du vin chaud sucré qu'on donne à l'hôpital ;
« Goûtez-en, vous verrez, ça guérit la colique.
« — Taisez-vous, qu'à la fin juge le Tribunal.

. . . .

« On est pour cette fois d'une grande indulgence :
« Quinze jours de prison avec loi Bérenger.
« De votre âne imitez l'effort, la tempérance ;
« Son naturel est bon ; c'est à vous de changer. »

Lecteur, ne croyez point à quelque fantaisie ;
Car jamais nul cerveau follement inventif
N'a su, parodiant l'humaine comédie,
Egaler d'un greffier le simple plumitif.

Edmond Binoche.

Critique dramatique

VAUDEVILLE. — *La plus amoureuse*, comédie en 4 actes de Lucien Besnard.

PALAIS-ROYAL. — *Heureux père*, vaudeville en un acte de M. Léon Abric ; *Totote et Boby*, pièce en un acte de M. Maurice Hennequin ; *la Carte forcée*, opérette en un acte de M. Hugues Delorme, musique de M. Charles Cuvillier ; *l'Extra*, pièce en un acte de M. Pierre Veber ; *A perte de revue*, fantaisie-revue en un acte de MM. Paul Ardot et Rip, musique de M. Willy Redstone.

M. Lucien Besnard est un noble écrivain que passionnent les problèmes sociaux ou psychologiques. Tout jeune, il se fit applaudir au Théâtre Libre ; plus tard, il donnait, aux Escholiers, *la Fronde*, satire fort subtile en même temps qu'étude très émouvaute du féminisme ; enfin, il y a deux ans, le Théâtre du Peuple jouait avec grand succès son *Affaire Grisel*, inspirée d'un procès célèbre.

Cette fois, M. Lucien Besnard a écrit une comédie dont l'Amour — avec un grand A — fait tous les frais.

Deux amies, Marthe et Yvonne, ont épousé l'une un marchand de champagne, Julien Mareil, riche comme il convient et insignifiant, l'autre un sous-préfet joli garçon, Pierre Boissy — Pierrot dans l'intimité — que vont se disputer les deux femmes. La sous-préfète, la « légitime », se fait de l'amour une conception simpliste, qui semble satisfaire son mari ; elle paraît, d'ailleurs, moins préoccupée d'ensoleiller le cœur de cet étourneau collégien que de surveiller sa car-

rière, car elle est ambitieuse et sait jouer, en toute honnêteté, de son oncle le ministre.

Marthe est, au contraire, une merveilleuse amante, que le joli sous-préfet est bien incapable de comprendre ; il l'aime pourtant, et il aime sa femme. Et ce dualisme ne l'aurait jamais gêné si, en une scène émouvante, Yvonne, devenue tout à coup soupçonneuse, n'avait arraché à son amie le secret de son ardente passion.

— Tu aimes mon mari ! s'écrie la femme outragée ; eh bien, je vais te le donner !

Dans un moment de jalousie exaspérée, elle part, elle quitte le domicile conjugal, abandonnant l'inconstant « Pierrot » à l'amour de sa maîtresse.

Mais quelques jours de séparation lui suffisent pour comprendre que, jusqu'alors, elle n'a pas « su aimer » ; elle reconnaît son erreur et pardonne à son mari, qu'elle se dispose à reconquérir, avec l'aide du bon oncle le ministre : elle y arrive sans trop de peine, et, plus experte amoureuse désormais, consacre — dans un châlet montagnard, au milieu d'un site merveilleux où les pâtres jouent délicieusement de la cornemuse — une réconciliation définitive. Définitive, hélas ! parce que la pauvre Marthe, désespérée, et vraiment « la plus amoureuse », se tue en se jetant dans un précipice, après avoir, une dernière fois, serré dans ses bras le plus pleutre des amants et des sous-préfets.

Le personnage, plutôt odieux, de Pierre Boissy a bien un peu défloré la pièce de M. Lucien Besnard ; j'en veux, en outre, à ce dernier, d'avoir mis dans la bouche d'un homme du monde des expressions cyniques telles que celles-ci : « Qu'est-ce que tu préfères, la passade ou la passion ? » Ces mots, dits à une femme qu'on prétend aimer, me semblent déplacés. Mais, cette réserve faite, je rends hommage aux qualités dramatiques de cette œuvre vraiment intéressante, toujours émue, souvent poignante. On ne saurait mieux peindre le calvaire de la Jalousie et l'emportement d'un amour effréné ; si la psychologie d'Yvonne reste un peu obscure, celle de Marthe, l'amante romantique et vibrante, est merveilleusement tracée.

C'est Mme Andrée Mégard qui joue, avec une grande autorité, ce rôle difficile ; Mlle Gabrielle Dorziat a mis tour à tour de la grâce et de l'ardeur dans celui d'Yvonne. M. Lérand, toujours excellent artiste, est un ministre malheureusement trop épisodique, et M. Louis Gauthier se montre excellent dans le personnage du sous-préfet mollusque.

Malgré les restrictions que je faisais plus haut, j'ai passé une excellente soirée au Vaudeville, et je félicite très sincèrement M. Porel d'avoir su commencer l'année par un succès. — Il a, d'autre part, donné un témoignage de sa science remarquable et de son goût sûr pour tout ce qui touche aux choses de la décoration théâtrale.

Stéfane-Pol.

M. Georges Judic, le nouveau directeur de l'ancien théâtre de la Montansier, a inauguré la saison avec un choix de pièces des plus agréables.

C'est d'abord un lever de rideau de M. Abric, *Heureux père*, scène de ménage un peu grosse mais non dépourvue de gaieté.

Totote et Boby, de M. Hennequin, sont une petite chienne et un petit chien auxquels il s'agit de communiquer les feux de l'amour, histoire de perpétuer leur race. La chose n'est pas facile, car les deux toutous ne sympathisent pas, et leurs propriétaires, le marquis de Pontet-Canet et la comtesse de Cermoise se donnent un mal de... chien pour y parvenir. En tout cas, le résultat n'est pas tout à fait négatif, puisque l'aventure finit par le mariage de la comtesse et du marquis. — Très piquante et très spirituelle, Mlle Suzanne Demay ; très adroit, M. Jullien, un des meilleures recrues de l'ancienne direction du Palais-Royal.

Dans la *Carte forcée*, le bon poète Hugues Delorme a délicieusement pastiché les berquinades qui charmèrent les Parisiennes au temps des robes à paniers. Sa « carte forcée » est l'histoire d'un jeune homme qui préfère le métier d'artiste, même sans espoir de repos hebdomadaire, à celui de gargotier, et qui quitte fourneaux et marmites pour suivre

l'exquise Dorival. Mlle Mily-Meyer, toujours jeune et toujours malicieuse; MM. Tréville et Saidreau, toujours très comiques, jouent dans la perfection cette opérette parodique que souligne une aimable musique de M. Charles Cuvillier.

Dans *Gonzague*, qui fut le gros succès de la saison dernière, M. Pierre Véber nous montrait un accordeur de pianos qu'on prend pour un prince polonais; dans l'*Extra*, qui fait partie de l'actuel spectacle, l'auteur de tant de jolies fantaisies nous offre un homme du monde, Gérard d'Hennequeville, jeune fêtard pourvu d'un conseil judiciaire et qui, pour embêter sa famille, s'engage comme extra. Cela ne lui réussit pas très bien, car chez le bourgeois Bedolle qu'il sert, il rencontre des gens de son monde et surtout la jeune fille qu'il aime. Vous pensez bien que tout s'arrangera pour le mieux; sans cela, nous ne serions pas au Palais-Royal. Mlle Christiane Desroches triomphe dans l'*Extra*, à côté de MM. Numès et Hamilton, ce dernier surtout, d'une fantaisie épique.

MM. Saidreau, Jullien, Belluci et Diamand complètent l'interprétation, et ils méritent, eux aussi, les plus vifs éloges.

La soirée se termine au mieux par une revue de MM. Paul Ardot et Rip : *A perte de Revue*. J'ignore si M. Rip est aussi vieux que le héros de la pièce de Planquette, mais je sais que M. Paul Ardot, comédien pince-sans rire et revuiste aimable, est un tout jeune homme qui a le physique d'Alphonse XIII, ce qui ne l'empêche nullement d'avoir de l'esprit. Il l'a prouvé, avec son collaborateur, dans *A perte de Revue*, fantaisie étincelante bien qu'un tantinet salée et poivrée. C'est Mlle Marthe Derminy qui mène la ronde. Elle s'en acquitte avec une gaîté étourdissante. A ses côtés, s'évertuent Miss Ethel May, une Anglaise qui paraît authentique, et Mlle Dji. MM. Numès, Tréville, Hamilton, Jullien et Sardreau, déjà nommés et couronnés s'efforcent avec entrain à une joie qu'ils n'ont aucune peine à communiquer au public.

Jacques Yvel.

Revues Françaises

« Monsieur Pascal, nous dit un éditeur du XVIIe siècle, ayant quitté fort jeune l'étude des Mathématiques, de la Physique et des autres sciences profanes dans lesquelles il avoit fait un si grand progrez, qu'il y a eu assurément peu de personnes qui ayent pénétré plus avant que luy dans les matières particulières qu'il en a traittées, il commença vers la trentième année de son âge à s'appliquer à des choses plus sérieuses et plus relevées, et à s'adonner uniquement, autant que sa santé le put permettre, à l'étude de l'Ecriture, des Pères et de la Morale chrétienne. » D'après des extraits de ses « Portraits d'Hommes » parus dans la *Revue* du 1er septembre, le comte Léon Tolstoï semble heureux dans son cœur de ce que « Monsieur Pascal » ait abandonné la gloire pour la religion. » Il est vrai que la gloire n'y a rien perdu. Mais le comte Tolstoï trouve une petite ombre au Portrait : « On ne peut, dit-il, se représenter le génial Pascal, si sérieux avec lui-même croyant au catholicisme. Il n'eut pas le temps de le soumettre à l'épreuve de sa forte logique qu'il appliqua à prouver la nécessité de la religion. » Cette question de temps est délicate. En 1669, neuf docteurs en théologie de la Faculté de Paris, dont quatre au moins étaient curés de bonnes paroisses estiment que « le public a beaucoup perdu de ce que l'Auteur n'a pas eu le temps de donner à cet ouvrage toute sa perfection. Les Athées en eussent encore esté plus pleinement convaincus, la Religion Catholique plus puissamment confirmée, et la piété des fidelles plus vivement excitée. C'est ce que nous croyons et attestons... » Le comte Léon Tolstoï, lui, pense, en 1906 :

« De même qu'un homme mourant de soif se jette sur l'eau qui se trouve devant lui sans discerner sa qualité, de même Pascal, sans discerner la qualité de ce catholicisme dans lequel il avait été élevé, y voyait la vérité et le salut des hommes. Il suffit que ce soit de l'eau, il suffit que ce soit de la religion ! » Et nous sommes invités à nous plonger tous dans cette eau régénératrice de l'Idée religieuse. Car, « ...la lumière luit dans les ténèbres, et il y a des hommes qui, sans partager la foi de Pascal en le catholicisme, comprennent que, malgré sa grande raison il ait pu y croire, préférant croire au catholicisme que de ne croire en rien ; ils comprennent aussi l'importance de son livre admirable qui prouve incontestablement aux hommes la nécessité de la religion, l'impossibilité de la vie humaine sans religion, c'est-à-dire sans le rapport ferme, précis, de l'homme avec le monde... Et ayant compris cela, les hommes ne peuvent point ne pas trouver les réponses — correspondant au degré de leur développement moral et intellectuel — aux questions posées par Pascal. »

Et l'accident du pont de Neuilly ? Est-il nécessaire au développement des bonnes réponses ? Faut-il l'attendre ? Ou bien aller jusqu'à Damas ?

En ce qui concerne Pierre Kheltchitzky né probablement vers 1390, le comte Tolstoï nous donne une grande curiosité du livre *Le Filet de la religion* où l'antinomie du christianisme et de l'ordre établi est déjà étudiée... « Que faut-il donc faire ? conclut Tolstoï. Jusqu'à ce jour, on résolvait le dilemme en se taisant sur le christianisme, ou en mentant grossièrement et en l'Etat. Mais les hommes finiront par essayer la solution contraire, renoncer à l'Etat et se soumettre au christianisme. » Kheltchitzky n'a-t-il pas prouvé que « l'absence du pouvoir gouvernemental non seule ne désunit pas l'ordre de la vie des hommes mais fait cesser la discorde et le mal dont ils souffrent. »

M. Emile Faguet. dans le même numéro de la *Revue*, à propos d'un livre de M. Gabriel Séailles sur Renouvier, après avoir traversé les idées chères au philosophe : libre arbitre, individualisme ennemi du monisme sous toutes ses formes,

déisme anthropomorphique, est amené à conclure que « cette philosophie comme celle de Kant était à base de protestantisme et devait, vers la fin de la vie de Renouvier, se transformer en une religion que l'on peut considérer comme une des mille religions protestantes qui existent sur la surface dn globe, et non pas comme la moins originale, ni la moins noble, ni la moins suggestive ».

Les curieux de questions religieuses trouveront encore, soit au point de vue de leur application, soit à celui de leur histoire, des études intéressantes dans le *Correspondant* du 25 août (« L'Acte pontifical du 11 août 1906 », par Etienne Lamy, de l'Académie Française), dans la *Quinzaine* du 16 septembre (« Autorité et liberté en matière religieuse », par V. Ermonin) et du 1er octobre (« Les Conférences de P.-H.-D. Lacordaire, à Toulouse », par Joseph Bézy, — « Une tentative de conversion de Lamennais », par Camille Latreille).

Tous les conflits sociaux actuels se trouvent déjà resserrés et étroitement discutés, et même âprement tranchés par Balzac, en 1848, dans une fort curieuse « Lettre sur le Travail », publié par la *Revue des Deux-Mondes* (1er septembre). Dans quel sens, on connaît trop les théories balzaciennes pour avoir besoin de l'indiquer. Citons seulement quelques phrases robustes et brusques : « Dans la situation présente, peut-on s'abstenir de toute réflexion sur les utopies républicaines? Le silence serait un malheur, et pour mon compte, je le romps. Si la France veut la République, la République sera....... On ne fait pas plus *des Rois* qu'on ne fait du bois. Il faut beaucoup de temps, des conditions telles qu'il a fallu le génie de Napoléon et son bonheur pour les esquiver, car il ne les remplissait pas. Néanmoins, quatre millions de votes ont créé sa dynastie, et malgré l'état où se trouve cette famille, elle a pour elle l'élection, un droit, une consécration. Si la France est obligée de se donner un espèce de doge, comme en Angleterre, elle ne peut le trouver que là....... Maintenant, pour sauver la France, il faut ourdir la conspiration du bien, comme la conspiration du mal a éclaté

avec rapidité....,.. Au lieu d'envoyer à l'Assemblée des gens *sans éducation ni instruction*, comme le désire un citoyen ministre, il ne faut y envoyer que les sommités du pays en tous genres, car nous aurons plus de chance d'y trouver de grands politiques, et il faut surtouty envoyer des gens de courage, qui présentent des forces imposautes et résolues aux opinions désorganisatrices. »

Sous le titre *Art et Beauté*, M. Emile Boutroux (*Revue Bleue*, 8 septembre) publie des réflexions destinées à servir de préface à un ouvrage de M. Paul Gauthier : *le Sens de l'Art*. M. Camille Mauclair s'afflige (même revue, 15 septembre) sur l'Illogime des Statues modernes. Le Musset du théâtre Français est bien malade évidemment. Mais si M. Mauclair veut entrer dans les jardins du Palais Royal, il trouvera sur son passage à gauche, un buste, un simple buste... qui par l'intention et par l'exécution rachète bien des fautes. J'ai oublié de regarder si M. Larroumet avait son lorgnon.

L'histoire de la peinture moderne vient de s'enrichir d'une belle étude de M. Charles Morice publiée par le *Mercure de France* (1er et 15 septembre).

M. Antonin Dufort dans la *Quinzaine* du 1er septembre s'intéresse à un Pacifisme mitigé, si j'ose dire. Ce n'est pas le Pacifisme-Va-t'en-guerre, mais c'est au moins le Pacifisme-Poudre-Sèche. M*** dans *le Correspondant* du 25 juillet 1906 (Notre artillerie) nous conseillait du canon avec insistance. L'article de M. Dufort sur le pacifisme et le patriotisme cache des sentiments presque aussi blindés, mais n'a pas l'avantage de nous renseigner techniquement comme l'article de M*** du *Correspondant* sur les armements actuels. *La Revue* du 1er octobre commence la publication du rapport de M. d'Estournelles de Constant sur la limitation des armements, lu à la réunion interpalementaire de Londres.

Il serait temps de parler un peu des publications de littérature. Mme Marguerite Yersin étudie George Meredith romancier (*Mercure de France*, 15 août et 1er septembre), M. Jules Sageret M. Coppée (*Mercure de France* 15 septembre). Cette étude qui fait partie d'un livre qui vient de paraître : Les Grands Convertis, est pleine de verve. M. Jean Blum (*Mercure de France* 15 septembre) consacre à la philosophie de M. Bergson et à la poésie symboliste une étude où il « signale le *substratum* commun d'une philosophie et d'une poésie qui toutes deux, à peu de distance, ont jailli spontanément d'une conception nouvelle et scientifique de la nature et de l'homme. » M. Jean Blum aurait pu développer et préciser davantage un sujet qui contient toute la sagesse d'une école poétique encore si imparfaitement interprétée « et qui avait ici précédé la philosophie comme l'inconscient précède le conscient, comme le crépuscule précède le jour. » Mais il y a dans son étude des indications fort intéressantes.

Les poètes n'ont pas à se plaindre. On s'occupe non seulement de leurs œuvres mais aussi d'eux-mêmes M. Jean de Gourmont le 1er septembre (*Mercure de France*) consacrait plusieurs pages aux Poètes nouveaux. M. Doumic (*Revue des Deux Mondes* 15 août) se félicitait d'un retour à la poésie intime et familière. M. Despax récolte partout des lauriers : il n'avait planté pourtant que des glycines.

La technique prosodique suscite elle aussi des brochures, des livres, des articles. On sent que tout les gens qui s'intéressent aux vers vont en faire. C'est, avouons-le, le meilleur moyen, le plus simple, dans la production contemporaine, de trouver son poète, son livre de chevet. « Tu ne *le* chercherais pas si tu ne *l*'avais déjà trouvé. »

André Thévenin.

La Mode

L'apparition des tissus nouveaux pour les costumes d'automne et d'hiver est le prélude de la saison froide, endeuillée de brume, à laquelle il faut bien penser malgré les rayons encore si gais d'un soleil qui nous fuit. Ainsi donc chez nos grands couturiers, nous avons vu des écossais d'un coloris exquis, fondu, loutre et groseille, bleu et vert, pain brûlé et ocre ; les deux teintes n'en font qu'une, sorte de nappe ombrée qui s'étend sur l'ample jupe du costume tailleur et lui donne des reflets extraordinaires. Des bandes de velours et des piqûres composent la garniture de la veste courte. Tandis que le taffetas noir est réservé à un certain drap « dolman » dont la crudité de nuance est atténuée par cet ornement. Très joli aussi le damier bois crmèe et en grosse étoffe, bien laineuse, comme feutrée, qu'accompagnera une sorte de capeline au bord crème et calotte de moire ou de velours bronzé et roses violacées.

Tous les diminutifs du violet sont très goûtés comme nuances, cela nous change un peu du vert qui a eu et a encore tant de succès sans souci de la superstition lui attribuant le... mauvais œil.

Le velours est réservé aux robes de visites et de dîner, le bas des jupes s'incruste de superbes broderies ou se souligne de passementerie se répétant sur le corsage de mousseline de soie coupée de pattes de velours, les unes forment corselet, les autres bretelles, afin de bien répondre aux idées de la mode actuelle, unifiant, harmonisant enfin le costume féminin.

Il arrive fréquemment qu'après la chaleur de l'été, les cheveux tombent, pour arrêter cette chute désagréable l'*Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont-Majella* est tout indiqué ; aussi bien comme remède que préservatif efficace, cet extrait a encore l'avantage de faire pousser les cheveux, d'en retarder la décoloration et de

détruire les pellicules. On ne peut se le procurer que chez l'administrateur, *E. Senet, 35, rue du Quatre-Septembre. — Se défier des contrefaçons.*

CHARLOTTE DE BONNEUIL.

Madeleine R... — Sur votre peau veloutée, le *Duvet de Ninon* communiquera une blancheur diaphane. Seule poudre de riz employée par la toujours belle Ninon de Lenclos, elle est invisible et adhérente à l'épiderme. Comme elle existe en quatre nuances : blanche, rosée, naturelle et rachel, indiquez la vôtre en faisant votre commande à la *Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre.* Prix : 3 fr. 75 la boîte, franco contre mandat-poste de 4 fr. 25.

CH. DE B.

Le Gérant : DEPALLIER.

Alix JEAN, Imp. de la *Gazette du Palais*, 20, rue Geoffroy-L'Asnier, Paris.

La Question

de l'Éducation sexuelle

J'aborde ici, parmi tant d'autres, une question dont on ne s'occupait guère, et dont on n'aurait guère osé s'occuper publiquement au temps lointain de ma jeunesse. Le mot même était une nouveauté hardie au temps de mon âge mûr, et l'on commençait à peine à le prononcer tout haut. Tout le monde, ou peu s'en faut, le connaît et s'en sert aujourd'hui, et, quant aux sujets dont il évoque l'idée, peut-être bien est-on, dans certains milieux au moins, passé d'un excès de réserve dans le langage à un excès de liberté. Ainsi vont les choses; et nous tombons trop souvent, nous autres Français, d'une exagération dans une exagération contraire.

Où est la vérité? Y a-t-il, doit-il y avoir, dans l'intérêt des jeunes générations qui nous succèdent, une éducation sexuelle? Et comment, dans le cas de l'affirmative, cette éducation doit-elle être entendue? Le problème est grave, on en conviendra, s'il est vrai (et qui pourrait en douter?), que de la façon dont il sera résolu, de la façon dont, par suite, enfants, adolescents et adultes comprendront et exerceront le gouvernement de leur corps, dépendront à la fois la santé physique et la santé morale des générations qui s'élèvent, la croissance naturelle et saine de la jeunesse, la pureté ou la bonne harmonie du mariage ou le contraire.

Aussi ne faut-il pas s'étonner du nombre chaque jour croissant d'articles de journaux, de conférences, de brochures, de volumes et de pièces de théâtre qui annoncent la prétention de prononcer l'arrêt nécesaire et nous offrent, pour l'initiation de nos enfants aux mystères de la vie sexuelle, ou pour la direction de notre propre conduite, des conseils de sagesse ou d'hygiène pratique.

J'ai eu plus d'une fois déjà à m'occuper de quelques-unes de ces publications. C'était, en général, des œuvres isolées, dissemblables, et parfois très dissemblables par leur caractère, comme par le talent et l'autorité de leurs auteurs. C'est, si je puis ainsi parler, une encyclopédie de la matière en face de laquelle je me trouve aujourd'hui, et cette encyclopédie est annoncée au public, avec la plus respectable et la plus sincère conviction, d'ailleurs, comme la révélation attendue de la lumière définitive.

Cette bible nouvelle ne porte pas, il est vrai, un titre bien heureux. Elle se présente à nous sous le nom quelque peu barbare de *Sexe-Série ;* et la série, puisque série il y a, comprend dès maintenant, sauf à s'enrichir de nouveaux volumes, les manuels suivants : *Ce que tout jeune garçon devrait savoir; Ce que tout jeune homme devrait savoir; Ce que toute jeune fille devrait savoir;* et *Ce que tout homme marié devrait savoir*. Autant de chapitres d'un cours spécial, et tous ces chapitres, à l'exception de celui destiné à la jeune fille, qui est l'œuvre d'une femme distinguée, la doctoresse Wood Allen, sont du même auteur, M. le pasteur Sylvanus Stall, de Philadelphie. Tous aussi, édités d'abord aux Etats-Unis, sont réédités en français, pour l'Europe, par un libraire de Genève, M. Jeheber, qui fait, pour les répandre, des frais considérables, et paraît regarder leur diffusion comme un devoir à la fois religieux et social. Un autre petit volume, *Presque une Femme*, dû à la plume élégante de Mistress Wood Allen, et fort bien traduit, a paru chez un éditeur de Neuchâtel.

Je me suis, comme je le rappelais à l'instant, occupé déjà, notamment à propos du beau livre de Mme Pieczynska, *L'École de la pureté*, de cette délicate et redoutable ques-

tion sexuelle. Il était naturel, ayant lu des annonces très élogieuses des travaux de Sylvanus Stall, que je voulusse savoir ce qu'il en fallait penser; et j'ai pris de sa petite bibliothèque une connaissance plus ou moins complète. J'ai le regret de ne pouvoir souscrire sans réserves aux appréciations avantageuses qui ont appelé sur elle mon attention. En toute sincérité, et toute justice rendue aux intentions, certainement excellentes, de l'auteur, force m'est de déclarer qu'il n'a point, à mon avis, au moins pour les sociétés européennes auxquelles s'adresse l'éditeur génevois, atteint le but honorable qu'il s'est proposé; et que ses volumes, utiles à lire sans doute pour des pères et des mères capables de les comprendre et en état de distinguer ce qui est judicieux de ce qui est excessif, ne sauraient guère, chez nous autres Français, encore une fois, être mis sans danger entre les mains des jeunes gens pour lesquels ils ont été écrits.

« Les Hébreux, dit Sylvanus Stall, qui n'oublie jamais son caractère de pasteur, entendaient lire publiquement, jeunes ou vieux, dans leurs assemblées, les préceptes de Moïse relatifs à la vie individuelle ou conjugale ». Les Hébreux étaient les Hébreux; et l'époque à laquelle ces lectures leur étaient faites n'était point la nôtre. L'Amérique est l'Amérique; et il est possible qu'en Amérique la lecture complète de la Bible, à laquelle Sylvanus Stall exhorte avec instance ses jeunes compatriotes, soit sans inconvénient. Nous pensons, en général, autrement en France; et, sans méconnaître en rien la valeur des enseignements et des sentiments que l'on peut, quand on y porte les dispositions convenables, puiser utilement dans les pages du livre sacré, nous estimons qu'il y a telles de ces pages, empreintes de la grossièreté primitive du peuple dont elles retracent l'histoire, qui ne sont pas bonnes à lire pour tout le monde. Ce n'est pas toujours là, qu'on me pardonne de le dire, qu'il faut aller chercher la délicatesse du langage et la douce et habile gradation avec laquelle il convient de guider la jeunesse dans les voies difficiles et dangereuses où elle risque de s'égarer.

L'auteur lui-même (il faut bien que je parle en toute franchise) n'a pas la main, je veux dire la parole, assez légère;

et je serais parfois tenté de me demander s'il est père et s'il se souvient du respect dû, suivant le poète latin, à la pureté de l'enfance, ce rude écrivain qui, au lieu d'avertir discrètement ses jeunes lecteurs des dangers des mauvaises relations, et de les prémunir, en termes généraux, contre les entraînements trop souvent involontaires des sens, leur trace crûment, pour leur en faire peur, le tableau du vice, risquant ainsi plus qu'il ne le croit de leur en donner la malsaine curiosité et de les inviter lui-même à ce dont il veut les détourner.

L'éditeur génevois, plus téméraire encore, n'a pas craint, m'assure-t-on, de faire placarder sur les murs de la ville, au grand scandale de beaucoup de mères de famille, d'immenses affiches où s'étalaient en gros caractères les titres suggestifs de la *Sexe-Série*. Il en est résulté tout naturellement que ce sont, non pas toujours, mais plus d'une fois, des jeunes filles qui ont voulu savoir ce que tout jeune garçon ou tout jeune homme devrait savoir; des garçons qui se sont empressés de lire ce que toute jeune fille devrait savoir; et des uns et des autres qui se sont nourris de ce que tout homme marié devrait savoir. Tant il est vrai que rien n'est plus difficile à faire que le bien, et que « la bonté de l'intention », pour les médecins de l'âme comme pour les médecins du corps, « ne garantit pas la bonté de la potion ».

Il faut distinguer pourtant et ne rien exagérer. Car je ne voudrais pas, moi non plus, me montrer trop absolu et trop intransigeant. Le livre destiné aux hommes mariés échappe, évidemment, beaucoup plus que les autres, à la critique que j'adresse à ceux-ci. Des hommes en possession de la plénitude de leur virilité et appelés à devenir pères peuvent tout entendre, et ils ont droit à tout connaître. Ils trouveront dans le livre qui les concerne beaucoup d'excellents conseils. On aurait pu seulement, là aussi, surveiller un peu plus la façon de les formuler et parler moins médicalement. Sans compter qu'à plus d'une page on soupçonne que l'auteur, qui s'entoure d'ailleurs de beaucoup de témoignages médicaux, n'est pas médecin lui-même. Il ne se défend pas assez non plus de la tendance à pousser les choses à l'extrême, qui est évi-

demment dans son tempérament, et il a peine à accorder à la faiblesse humaine, par une condescendance qui est parfois justice aussi bien qu'habileté, quelques-uns de ces accommodements dont elle ne peut pas toujours se passer. La juste mesure, il est vrai, est bien difficile à déterminer. A coup sûr, pour en citer un exemple, le but du mariage étant la procréation des enfants, et le souci de la santé physique et morale de ceux-ci étant le premier devoir des parents, la nature indique qu'il ne convient pas aux époux de s'exposer, par des rapports inopportuns, à troubler le développement normal de la grossesse ou à altérer et tarir l'allaitement. Sylvanus Stall a donc raison d'appeler sur ce point l'attention de ses lecteurs; et je retrouve au moment même où je dicte ces lignes les mêmes considérations exposées dans une brochure d'un avocat français, M. Nast, intitulée : *Mariage et préjugés*. Bon nombre de médecins, cependant, s'ils sont sévères pour la période de l'allaitement, se gardent de proscrire absolument tout commerce entre les époux pendant la grossesse. Et l'on peut se demander si, à réduire parfois l'union conjugale à d'éphémères rencontres, séparées par des années d'interdiction, on ne risquerait pas de lui enlever plus que de raison son caractère normal. Ce régime ultra-sévère présente incontestablement, comme l'observe l'auteur, un idéal d'une suprême beauté; mais il faut bien avouer, et lui-même l'avoue, que cet idéal est au-dessus de la grande majorité, et que peut-être, en faisant aux maris, pour ne parler que d'eux, une vie de célibat dans le mariage, on s'exposerait, dans bien des cas, à leur fournir des excuses pour des écarts plus graves que ceux auxquels peut les entraîner la tendresse légitime.

Je ferai également des réserves, et il me semble que Sylvanus Stall en fait aussi, quant à la prescription indiquée par certains médecins de faire deux lits et d'avoir même, quand la fortune le permet, deux chambres séparées. Il y a certainement (et l'on en peut trouver la liste dans le volume) des cas dans lesquels cette recommandation est justifiée par des raisons sérieuses. Mais, comme règle générale et lorsque de telles raisons ne s'imposent pas, il est au moins douteux

que la mesure soit avantageuse. Il faut, puisque nous avons pénétré dans ce domaine réservé, dire les choses comme elles sont. C'est dans l'intimité des conversations et des confidences qu'entend seul l'oreiller que se communiquent les idées, que s'épanchent les sentiments, que se fondent les caractères, que se forment les projets d'avenir, que s'échangent et se contrôlent les rêves, les soucis, les craintes et les espérances, que se prépare et se rectifie la direction des enfants, que s'opère et se maintient, enfin, cette fusion des volontés et des devoirs qui constitue la véritable union et qui fait de l'homme et de sa compagne, selon la parole sacrée, une seule âme en même temps qu'une seule chair.

Réduire ce lit commun, cette couche sainte, destinée à être le témoin de toutes les joies et de toutes les douleurs, à ne plus être que celle des embrassements charnels, le lieu secret où l'on se donnera, à des heures convenues, rendez-vous pour la satisfaction prévue d'un besoin physique, n'est-ce pas, en vérité, le dépouiller à la fois de sa dignité et de son charme? Et ne peut-on pas craindre qu'au point de vue physique lui-même, au point de vue de leur influence sur les époux, comme de la qualité des existences nouvelles qui peuvent en sortir, ces rencontres calculées comme l'accomplissement régulier d'une partie des fonctions de la vie animale, n'aient point la même valeur que ces abandons amenés sans préméditation, par le naturel entraînement des émotions échangées, des caresses réciproques et d'une tendresse que les paroles ne suffisent point à exprimer? Il n'y a rien à gagner à rabaisser ce qui doit être une œuvre d'amour à ne plus être, selon les termes grossiers de la langue ecclésiastique, que « l'œuvre de chair ».

Mais je ne voudrais pas, encore une fois ,en insistant sur les divers points sur lesquels je pourrais présenter des objections, avoir l'air d'entreprendre le procès des livres de Sylvanus Stall ; et je ne demande qu'à lui tenir compte aussi largement que possible de ce qu'il y a de réellement utile et bon dans son entreprise. Je rappelle seulement, et contre lui et contre son éditeur génevois, que je suis Français, et qu'en France cette façon de parler du plus délicat et du plus diffi-

cile des sujets n'est pas celle qui s'accorde avec la généralité de nos idées et de nos goûts. Nous exigeons, en toutes matières, et en celle-ci plus qu'en toute autre, moins de franchise, diront peut-être ces Messieurs, plus d'art et plus de mesure, pensons-nous. Et ce n'est pas, à notre avis, en mettant violemment sous les yeux des jeunes gens, des enfants même, le spectacle des égarements du vice et le tableau des derniers ravages des maladies qu'il peut engendrer que l'on nous paraît pouvoir faire des intelligences saines et des volontés droites, sérieusement pénétrées de la sainteté de leurs devoirs et capables de les accomplir. Qui sait même, encore une fois, si ce n'est pas un résultat inverse que l'on obtiendra; et si, pour avoir forcé la note, on ne se sera pas enlevé toute confiance? C'est, comme je l'ai indiqué plus haut, ce que m'ont paru craindre des personnes d'une compétence éprouvée, en me signalant, en petit nombre sans doute, des assertions contestables dont il est difficile que l'inexactitude ne soit pas, un jour ou l'autre, forcément reconnue par le lecteur. Ce jour-là, sans aucun doute, l'autorité qu'il aura pu accorder à l'auteur se trouvera singulièrement ébranlée, et les meilleures parties du sermon ne seront plus à ses yeux que de la déclamation.

Je tiens à faire, toutefois, en m'excusant de la sévérité de ces remarques qu'il m'en coûte de formuler, et que je n'aurais pas formulées (que Sylvanus Stall veuille bien le croire) si je prenais moins au sérieux son entreprise, quelques distinctions. Elles en adouciront pour lui, je l'espère, la pénible impression.

Une observation générale d'abord, concernant les milieux. En Amérique, ai-je dit, l'on est Américain. Les allures des jeunes gens des deux sexes y sont beaucoup plus libres qu'en Europe; des cours plus étendus et plus détaillés y font connaître aux adolescents l'organisme et les fonctions du corps humain; et ce qui nous paraît, à nous, crudité excessive dans le langage de Sylvanus Stall ne choque probablement personne. Chez nous aussi, à côté des milieux où il nous paraît inadmissible, il en est d'autres où il peut n'avoir aucun inconvénient. Le monde des apprentis, des

modistes, des couturières, exposé, hélas! à en entendre bien d'autres, peut fort bien n'être qu'utilement impressionné par la grosse voix du pasteur de Philadelphie. Mais dans le monde que l'on appelle communément bourgeois (je parle du monde modeste, et laisse de côté ce prétendu grand monde, dont les mœurs ne sont pas toujours aussi réservées ni aussi distinguées) il en est autrement et l'on ne saurait guère songer à y recommander, sinon aux personnes d'âge mûr, désireuses de se renseigner et capables de discernement, la lecture des manuels du moraliste américain.

Une observation spéciale, ensuite, ou, si l'on aime mieux, une distinction pour les deux petits volumes dans lesquels se marient, ainsi que je l'ai laissé pressentir, la science incontestable d'une doctoresse et la grâce d'une voix féminine : *Ce que toute jeune fille devrait savoir;* et *Presque une Femme*.

Ici l'on sent à toutes les pages l'autorité d'une expérience éprouvée ; et c'est un charme de suivre, dans la première partie de ces volumes, du second surtout, l'art avec lequel l'auteur, suivant la même méthode que celle employée par M[me] Pieczynska dans l'*Ecole de la pureté*, passe peu à peu des plantes et des animaux inférieurs aux animaux supérieurs et à l'espèce humaine, pour montrer partout le phénomène naturel de la division des sexes et la nécessité de leur union pour la propagation de la vie. Il y a là des pages merveilleusement écrites et non moins bien traduites, dont la plupart, je n'hésite pas à le dire, pourraient et devraient être mises sans crainte entre les mains de jeunes filles qui atteignent ou vont atteindre l'âge de la puberté.

Je ne puis, sans rien retirer du grand mérite que je reconnais à Mrs Wood Allen, en dire autant de tous les chapitres suivants, de ceux surtout où il est parlé des vices secrets et des dangers des familiarités trop libres entre jeunes garçons et jeunes filles. Les mères feront bien de les lire. Elles y puiseront, non sans surprise peut-être, des avertissements utiles, et dont plus d'une ne soupçonnent pas l'importance ; mais c'est à elles, à elles seules le plus souvent, à les traduire pour de plus jeunes oreilles, dans une

mesure dont elles doivent rester juges, et dans une langue qui sera la leur, plus expressive en même temps que plus chaste, parce qu'elle aura pris, en passant par leur bouche, un accent plus affectueux et plus tendre.

Les mères, il faut bien le dire, hier encore, ne savaient presque rien de ces choses. Aujourd'hui même, après tout le bruit qui s'est fait autour du féminisme et de l'union libre, elles n'en savent pas toujours assez, ou elles en savent trop et mal. Il est donc bon, au risque de commencer par s'y prendre imparfaitement, que ceux ou celles qui savent ou croient savoir davantage et mieux s'occupent de les instruire, pour qu'à leur tour elles instruisent leurs enfants. Il est bon même que les enfants, graduellement, honnêtement et prudemment, soient peu à peu éclairés sur ce qu'un jour ou l'autre ils ne peuvent éviter d'entrevoir, et préservés, par de discrets avertissements et de judicieux conseils, des dangers d'une ignorance qui peut les rendre la proie de toutes les surprises.

« Je voudrais », lisais-je, il y a quelques années, dans un livre étrange et bien digne de son titre : *Paradoxal*, « que, dans chaque quartier, une femme d'un âge respectable et d'un tact éprouvé se chargeât de réunir autour d'elle, pour les initier doucement aux mystères de leur joli corps, les jeunes filles de leur voisinage. Quels services ces avis discrets ne rendraient-ils pas à ces futures femmes! Combien de santés compromises tous les jours par des imprudences seraient conservées; combien de ménages à jamais perdus par les premières brutalités du mari et les premières révoltes de la jeune femme entreraient paisiblement, sachant où elle doit les conduire, dans la voie nouvelle dans laquelle ils s'engagent! Et combien d'enfants, grâce aux soins prévoyants dont leurs parents entoureraient leurs premiers pas dans la vie, seraient préservés des maladies et des misères de toutes sortes qui viennent les atteindre! »

C'est cette pensée, évidemment, qui a inspiré toute la littérature spéciale dans laquelle Sylvanus Stall, avec la fougue d'un Américain et le zèle d'un pasteur, a voulu se faire une place à part. C'est elle qui a fait prendre la plume, à côté de

lui, à sa savante collaboratrice Mrs Wood Allen. C'est elle qui, il y a une dizaine d'années déjà, nous valait le beau livre que je rappelais tout-à-l'heure de Mme Pieczynska, et, plus récemment, se faisait jour à nouveau dans sa dernière œuvre : *La Fraternité entre les sexes*. C'est elle qui, en France, se traduisait, au cours de l'hiver dernier, par des conférences comme celle de Mme la doctoresse Blanche Pillet : *Ce que nous devons dire à nos filles;* et, il y a deux ou trois ans, dictait à M. l'abbé Fonssagrives ses intéressants *Conseils aux parents et aux maîtres sur l'éducation de la pureté*. C'est elle enfin qui, au théâtre, sous des formes parfois un peu violentes (mais que ne peut-on pas dire, aujourd'hui, au théâtre?) s'est affirmée dans des pièces comme celle de mon jeune et vaillant ami Paul Loyson, *Le droit des vierges*.

Oui, il y a des choses que la jeunesse, à des doses et à des degrés divers, suivant les circonstances et les âges, a le droit de savoir, parce qu'elle a besoin de le savoir. Et il y a des choses que ceux qui peuvent les lui apprendre sans danger ont le devoir de lui faire savoir. L'éducation sexuelle est du nombre. Mais plus cette éducation est nécessaire, plus elle est difficile, et plus il importe de ne point lui donner le caractère impersonnel et banal de formules dogmatiques. Pour être efficace, elle doit être avant tout vivante, individuelle, appropriée, comme tout ce qui va d'un esprit à un esprit et d'une âme à une âme, aux infinies diversités des intelligences, des tempéraments et des milieux. Les livres, si bien faits qu'ils puissent être (et les meilleurs laissent encore à désirer) ne sauraient suffire à la tâche. Ils ne peuvent être, quant à présent, et peut-être toujours, que des auxiliaires destinés à faciliter aux bonnes volontés individuelles l'accomplissement de cette tâche essentiellement personnelle. A ce titre, et dans ces limites, les œuvres diverses qu'avec plus ou moins d'éloges ou de réserves j'ai tour à tour visées dans ces pages ont leur importance et leur utilité. Elles marquent la fin d'une ère.

Il y a eu, en effet, il y a encore, en cette matière comme en beaucoup d'autres, deux tendances, ou si l'on veut deux

systèmes, non seulement différents, mais contraires, et pareillement, sinon également, faux et dangereux. Il y a le système du silence, de la nuit et de la crainte. J'ai connu jadis une dame occupant une situation élevée dans la société dite éclairée qui ne croyait pas pouvoir, sans une imprudence coupable, laisser son fils et sa fille jouer dans le même jardin ou dans la même cour. J'en ai connu une autre qui, ayant voix délibérative dans le conseil d'une institution secondaire, réclamait le remplacement d'une des maîtresses parce qu'elle devait se marier. On ne pouvait, disait-elle, exposer les élèves à voir (*oh! shocking!*) une de leurs directrices dans l'état que l'on appelle intéressant. Cette dame avait plusieurs filles. Il n'est guère probable que, par respect pour leurs yeux, elle se fût condamnée à ne jamais paraître devant ses aînées pendant les périodes où elle leur préparait une petite sœur. C'est la morale ou la politique d'Arnolphe, ou la prudence des autruches. Et l'on sait comment le pauvre Arnolphe a appris à ses dépens que cacher les pièges aux passants n'est pas le plus sûr moyen de les empêcher de s'y laisser prendre.

Il y a, à l'encontre, le système de la lumière crue et de la bride sur le cou. Pas de réticences, dit-on, pas d'ombres, pas de voiles, pas de paravents, pas de sous-entendus! La nature s'impose. Il n'y a qu'à lui obéir : laissez tout dire, tout entendre, tout voir; certains ajoutent, au nom de la liberté pour l'homme et de l'affranchissement de la femme, tout faire. Et ils agissent en conséquence. Reste à savoir à quoi les conduira cette soi-disant liberté et de quelles chaînes leur pèsera cet affranchissement.

La raison pratique s'arrête à mi-chemin. Elle sait que l'on donne du lait aux enfants pour les préparer à une nourriture plus solide. Et ceux qui, les traitant en hommes avant l'heure, les soumettent trop tôt au régime de la viande, du vin et des excitants de toutes sortes, au lieu de les fortifier, les épuisent et les tuent. L'œil est fait pour la lumière; mais elle doit lui être, sous peine d'éblouissement et de cécité parfois, fournie graduellement et avec mesure.

La science et l'expérience de même. La vérité donc, la

vérité pour tout le monde, mais la vérité peu à peu et honnêtement révélée, et révélée de façon à donner, à mesure qu'elle se dévoile, une conception saine, généreuse, courageuse et fortifiante de la vie et de la grande loi de la transmission de la vie. Ce qu'il faut, c'est le respect, fondé sur l'intelligence, de ce pouvoir générateur auquel nous sommes appelés à participer, et, par conséquent, le respect des fonctions et des organes par lesquels il s'exerce. C'est une morale plus haute, au nom de laquelle les jeunes filles, soucieuses de leur véritable dignité et conscientes de la grandeur de leur rôle, au lieu de redouter les charges de la maternité et de s'y rendre impropres par de stupides concessions à des exigences factices, sauront se préparer à remplir sans erreurs et sans faiblesse leur grande et sainte tâche de gardienne du feu sacré de la vie. Et les jeunes gens, de leur côté, comprenant enfin où est la véritable virilité, au lieu de gaspiller sottement leur temps et leurs forces et de tirer vanité de désordres qui ne sont qu'une preuve de leur impuissance à gouverner leurs sens, se félicitant, comme Marc Aurèle, de n'avoir point devancé l'heure d'être des hommes, se feront un point d'honneur de réserver, pour le développement normal de leur corps et de leur intelligence, pour leur amélioration personnelle et pour celle de la famille humaine, ce trésor inestimable entre tous, ce dépôt précieux de l'existence dont ils ont reçu leur part.

Morale déprimante et contre-nature, dit-on; la vie est faite pour se répandre et non pour se renfermer, pour brûler, non pour s'éteindre. Oui, et c'est un moraliste sévère, le Père Gratry, qui l'a dit, il y a un demi siècle, en termes lapidaires : *la vie veut vivre et circuler*. La vie est un fleuve fait pour courir; mais elle peut courir comme une eau bienfaisante qui, d'heure en heure plus pure, porte partout la fraicheur et la fécondité ; et elle peut, comme ces fleuves qui se perdent dans les sables stériles, se dissiper en occupations vaines ou, comme ces cloaques impurs qui se chargent au passage de toutes les souillures, devenir le véhicule maudit de la maladie et de la mort. L'avenir est entre nos mains.

Frédéric Passy.

JEAN LORRAIN



(DOCUMENTS INÉDITS)

J'ai quitté Jean Lorrain pour ne plus le revoir, l'an passé.

Je revenais de Gênes, fabuleuse ville de marbre et de fange, d'or et de vermine, qui semble vouloir égarer le voyageur dans le dédale blanc de son Campo-Santo et le garder parmi l'étendue sans pareille de sa banlieue projetée, sur la rive du golfe, à travers torrents et ravins, au-dessus des rocheux promontoires. Après cette succession de bourgs réunis, San-Pier d'Arena, Sestri, Pegli, Voltri, l'enchantement de la Corniche m'avait ébloui entre les flots jaseurs et les collines bleues : Oneglia et Porto-Maurizio, roses villes jumelles; San-Remo, ses trois clochers, ses villas blanches, ses palais géants perdus dans une houle de palmes; Bordighera, futaie brésilienne digne des rives du Maranon; Vintimiglia dédoublée tout entière dans les eaux planes de la Roja; Menton, ses citronniers mêlés à des végétaux africains aux cimes flabellées; puis toute la splendeur connue de la Côte française!... Comment, dans ce décor de rêve, ne pas songer à l'œuvre de Lorrain? Comment ne point se remémorer, en Riviera, quelqu'une des mille pages violentes dans lesquelles ce *coloriste* inoubliable affirma son admiration des choses et sa haine des gens que ce pays attire? A cause de l'intensité de ses descriptions, au cours des-

quelles il mêle toujours la beauté des éléments et des végétaux à la hideur hallucinante des humanités, il est impossible, désormais, au lettré, de retrouver, sur ces grèves latines, les visions d'une antiquité voluptueuse et douce que troublaient à peine, à l'aube, la chanson des joueuses de flûte, ou, au crépuscule, les sonorités des grands salpinx d'argent... Cauchois digne de ses ancêtres descendus de l'Oresund pour hâler leurs drakkars sur les grèves de la Neustrie conquise, Jean Lorrain a répété avec sa plume, sur la région méditerrannéenne, les gestes définitifs que les rois de la Mer firent jadis avec leurs glaives!

Après Nice, le rapide s'élança. Les agaves bleus et les cactus d'Agay, les villas littéraires d'Anthéore, les rochers sanglants du Trayas, Saint-Raphaël, cité de pourpre, apparaissaient et fuyaient sur notre passage. Vêtu de blanc, chaussé de blanc, coiffé de son feutre gigantesque aux ailes souples, Lorrain, accoudé à la barre de cuivre du couloir, contemplait le paysage. Il le faisait avec une fixité de regard prise par quelques-uns pour de l'égarement, alors qu'elle était la manifestation de l'attention minutieuse dont ses livres font la preuve. Il parla peu d'abord. Puis, s'étant assis, sa conversation prodigue de remarques vives et de traits charmants ou corrosifs, d'effroyables détails et de remarques désopilantes, marqua une fois de plus sa volonté constante de plaire ou d'indigner, en somme *d'obliger au souvenir*. Son esprit n'avait pas vieilli. Il se complaisait toujours en débauches d'imagination, en bouffonneries inénarrables soutenues par une verve étincelante, frénétique, surnaturelle. Mais son attitude effondrée sur les coussins ne pouvait plus passer pour une nonchalance affectée. Son masque surtout, son masque orageux de « chez nous », sous les cheveux teints et malgré la moustache trop rousse, inquiétait. L'épiderme, un peu bronzé, ressemblait à une étoffe ancienne fripée. Ses yeux clairs perdaient par intervalles leur assurance barbare et leur fixité de prunelles d'oiseau de mer. L'expression qu'ils revêtaient alors se différenciait aussi de la langueur rêveuse qu'ils eurent souvent. Une angoisse ne désertait pas leurs pupilles ternies sous les pau-

pières pesantes. Malgré les « maxillaires assassins » chers à Henry Bataille, les traits manifestaient plus d'agitation que de coutume et moins de sûreté dans leurs expressions espiègles ou tragiques, selon que le causeur se grisait d'ironies ou s'hypnotisait sur d'invraisemblables tares. A la courte station des Arcs, il demanda du raisin. Il mangeotta la grappe, grain à grain, en écrasant chaque grume sur ses incisives, lentement, avec effort :

— Je fais tout ce que je puis pour déjeuner ! sourit-il. Je ne veux pas que l'on me sache malade.

Un vaste accablement pesait sur ses larges épaules. J'eus l'impression précise que l'auteur d'*Ellen*, victime de la *façade* qu'il s'était composée depuis sa première arrivée à Paris, soutenait héroïquement le *rôle* qu'il ne cessa jamais de jouer avec personne, sauf avec sa vénérable « maman ».

Il descendit à Toulon. Je le vis s'éloigner, après un dernier signe de la main, raidi dans son attitude indifférente ou narquoise, suivant les heures, sous les regards stupéfaits de la foule. C'est ce qu'il appelait « ameuter la basse rue ». Et pendant que la « coupe-vent », luisante et noire, se ruait. à travers les vignes, vers Marseille, vers Paris, « la ville empoisonnée », je craignis ce qui est advenu. Bien qu'il eût tracé, de son écriture d'enfant nerveux, cette ligne harmonieuse : « Le mal dont j'ai souffert s'est enfui comme un rêve », je ne devais plus le revoir jamais...



Panégyristes et détracteurs furent également injustes à l'égard de Lorrain, puisqu'ils ne surent voir en lui, presque tous, que ce qu'il voulait que l'on vît. C'est une des caractéristiques du poëte de l'*Ombre Ardente* d'avoir conduit à son gré l'opinion publique de son temps en la contredisant avec obstination. La rouerie de la foule est une des formes les plus parfaites de la naïveté. L'avis de la masse est un des résultats les plus précis de l'irréflexion, de la frivolité et de la superficialité contemporaine. La majorité des lettrés n'a vu que la façade de Paul Duval. Il nous incombe, à présent que

la mort imbécile la rend inutile, de démolir cette apparence que M. Henry Bataille a décrite dans un des meilleurs portraits littéraires de notre temps. Ecoutez : « C'est une sorte de grand barbare, un barbare authentique, installé dans l'Urbs boulevardière où il apporte et prodigue depuis vingt ans ses instincts de sang et de volupté, sa compréhension raffinée de la ville, son sens des ironies locales, sa politique madrée d'Oriental ou de Celte, et mêlant à cela, au goût des arts et de la culture, les brutalités les plus solitaires ou les plus criminelles. Du barbare il a, en effet, le goût des bijoux et des gemmes, des parfums forts, des teintures, des matières adornées, des poisons, des éthers, l'irrésistible attraction vers les chatoiements de turquerie, l'amour du bazar et le fétichisme superstitieux des choses.

Du barbare, il a la convoitise gourmande et l'amusement artiste. On a la sensation, n'est-ce pas qu'il n'est point d'ici ? Pourquoi ? Des rêves authentiquement héréditaires on dirait qu'il les porte encore dans ses gros yeux aux lourdes paupières tombantes de mystique ; des images de mer et de fées s'entrecroisent réellement en eux. Ce n'est pas acquis, cet amour du passé ; ce n'est point de la pose ni de la littérature cette antiquaillerie de contes et de ballades. Il aime çà. Il y a vraiment en lui comme des ancêtres qui pleurent, toute une race de normands qui lui vantent à son insu les vieilles aventures de leur horde libre, — les pieds nus dans les boues et les coussins impériaux. Sa face claire aux maxillaires assassins, prête pour le casque et le turban, dit nettement les alternatives qu'il y a en son âme de raffinement et de bestialité. On y sent renaître par instant et par bordées, la brute torrentueuse en proie aux poussées de l'instinct, et, d'ailleurs, d'un instinct mal défini où se heurtent, comme chez tous les êtres primitifs les atômes mâles et femelles de l'obscure origine. » Voilà, coulée dans un métal harmonieux et sonore, l'idée de la majorité des lecteurs de Jean Lorrain. Il me paraîtrait puéril de m'arrêter à celle du « gros public » qui s'attache à réciter des fables apprises sur les célébrités dont elle ne connaît que le visage et l'attitude par les illustrés et les photographies. Le portrait exécuté par M. Henry

Bataille est d'une grande exactitude. Néanmoins il est incomplet. Son auteur, en effet, a voulu faire une synthèse. Un tempérament comme celui de Jean Lorrain ne peut être intégralement compris que s'il est analysé avec méthode. A l'apparence il est fort complexe, décevant, inconcevable, — faute de point d'appui, faute d'un type racique auquel on puisse complètement le rattacher. Du moins on ne l'a pas encore fait, parce qu'on n'a pas osé remonter aux sources. Lorrain se retrouvait dans tous les peuples qu'il visitait; il saluait toutes les rives nouvelles d'un geste filial! Soit. C'est que, précisément, il incarnait l'un des types les plus parfaits de notre vraie race normande, la grande, celle qui est haute comme nos armoires familiales!... Nous venons du Nord, nous autres Cauchois. Nous sommes fils de ces rudes peuples septentrionaux qui bondissaient, sur leurs barques rouges, dans l'espace glauque, en dédaignant la fureur des flots baveux, hérissés devant les étraves! — Il est incontestable que les ancêtres d'outre-tombe dirigent éternellement la vie de ceux qu'ils enfantèrent. Ils sont toujours le gouvernail, et, selon la parole d'un grand vivant de chez nous, Jean Revel (1), ils constituent « la poupe inerte mais puissante par quoi se maintient, en proue, la direction de la race, esquif lancé à travers le monde ». La partie agissante des nations suit la route que les défunts ouvrirent. Jean Lorrain a suivi, toute sa vie, la direction de sa race, — celle des glorieux dompteurs de la mer qui firent pleurer Charlemagne et qui obligèrent les moines d'antan à ajouter aux litanies le fameux : « *Domine libera nos a furore Normannorum* ! » Ils allaient, ces géants naïfs et magnifiques, droit devant eux, à la conquête des terres alors légendaires. Ils chantaient à l'unisson avec la tempête, leur alliée, — la tempête qui les menait en trois jours, des brumes du fjord aux grèves armoricaines, d'où, selon le caprice aveugle de l'ouragan rué du Pôle ou du Sud ou de l'Ouest, ils partaient ravager l'Espagne sarrazine ou les Iles anglaises ou la France. La bourrasque giclait-elle du Sud-Est? Ils se perdaient,

(1) *Multiple Vie.*

hurlants, fous, terribles, dans l'immensité de l'Océan et retrouvaient, en Amérique, leurs aînés, qui en l'an 1000, au milieu de l'empire aztèque, avaient su fonder une colonie scandinave, et Leifsbudir, une ville!... Nos aïeux ! on les vit apparaître aux deux extrémités de l'Europe, dans la Mer Noire, dans la Caspienne, en Méditerrannée, en Orient et en Afrique. L'Angleterre se soumit à leur domination, Constantinople trembla sous leurs clameurs, ils enlevèrent aux rois Lombards et aux monarques Grecs l'Italie Méridionale et ils prirent à la France la plus riche de ses provinces!... Lorrain devait montrer une fougue digne d'eux et, par la plus prodigieuse des destinées, errant comme eux, recommencer leurs fantastiques randonnées.

Les Vikings étaient des pirates, des corsaires redoutables. Leur nom seul épouvantait le Vieux-Monde. Certes. Ils pratiquèrent, pourtant, des vertus d'autant plus remarquables qu'elles s'effacent (chez les latins surtout, il est vrai) dans les raffinements de la civilisation, après la conquête. Entière bonne foi dans les promesses, fidélité dans l'amitié, hospitalité chevaleresque, sentiment artistique très développé — qui s'est transmis jusqu'à nous par d'impérissables constructions populaires, telle l'église de Borgund! Individualistes formidables, puissantes entités secondées par un grand pouvoir d'organisation, ils conglomérèrent autour d'eux les éléments inertes et désagrégés des sociétés composites du Millénaire Premier : ils peuplèrent la Neustrie, ils asservirent les Deux-Siciles, l'Ecosse, l'Irlande et la Russie qu'ils appelaient : *Svithiod hit Mikla* (1) et qui, aujourd'hui encore, est gouvernée par les Romanov, successeurs et alliés des conquérants suédois, de la dynastie des Rourik. — Qu'ou n'oublie pas leur stupéfiante faculté d'assimilation : ce sont les Normands, qui rédigèrent et firent connaître à l'Univers les légendes celtiques et les gestes des héros franks. C'est aux copistes de Fécamp que nous devons la connaissance des principaux textes latins antiques. Ce sont nos pères qui créèrent et propagèrent l'art gothique dont on

(1) La grande Suède.

retrouve deux spécimens admirables en Suède : les voûtes de la cathédrale de Trondhjem, capitale où le roi évangélisateur Saint Olaaf naquit et repose, et la cathédrale d'Uppsalla, construite par un Cauchois venu en Suède, vers 1290, avec dix de ses aides, — la cathédrale d'Uppsalla érigée en face des tumuli où brûlèrent les holocaustes offerts aux vieux dieux du Valhalla !... — Si l'on compare cette épopée d'un peuple ancien à l'évolution de toute une âme moderne, celle de Lorrain, la similitude se manifeste, stupéfiante. Bonne foi dans toutes les promesses : jamais Lorrain, homme bien élevé, n'a failli à sa parole. Fidélité dans l'amitié : Lorrain se refusait ou se donnait ; il ne se reprenait plus. Hospitalité chevaleresque : qui reçut plus et mieux que lui, à Paris et ailleurs, ses confrères illustres ou ignorés (1), lui qui fut, comme il l'écrivait, le *Valet de Gloire?* ce dont peu lui furent reconnaissants, — ce qui est humain. D'autre part, qui fut plus individualiste que lui, « assez orgueilleux pour être solitaire », et pourra-t-on citer un écrivain plus foncièrement artiste, d'âme et d'instinct, depuis toujours ?

Qui plus que lui posséda le don d'assimilation en toutes choses, lui qui demeure, par excellence, l'Autodidacte ; lui qui apprit à épeler, si j'ose dire, dans les Goncourt et qui, m'a déclaré un de ses collaborateurs (2), trouvait le mot rare avant le mot juste ? Le goût de nos ancêtres pour les contes et les légendes fut-il assez prononcé chez l'auteur des *Princesses d'Ivoire et d'Ivresse*, des *Trains de luxe* et des *Histoire de Masques?* Et sa fringale de modernisme n'est-elle pas contrebalancée par son goût pour l'époque médiévale et les coruscations byzantines? Voilà les traces *profondes* de l'hérédité de Lorrain. Voilà à quel passé il a obéi peut-être sans le bien savoir. — Voici les influences les plus directes auxquelles il fut soumis. Voici par quelles circonstances il fut d'abord guidé.

..... *Mais qui donc guérira jamais de son enfance?*

a dit notre poétesse Lucie Delarue-Mardrus, digne Fille des

(1) V. Emanuel art. *Petit Niçois* Etc...
(2) M. Ferdinand-Hérold.

conquérants de la Mer. Le poète de *la Forêt Bleue* ne guérit jamais de la sienne. Nous devons en être heureux. Son enfance!... Elle fut la nôtre; elle s'écoula dans notre petite ville de l'ouest, parmi « la vie assoupie et presque éteinte » des rue silencieuses bordées « d'anciennes demeures comme à jamais défuntes et murées de silence avec leurs volets clos »; elle connut, comme il le dit dans *Sonyeuse*, « la tristesse des dimanches de province, les outils au repos, le passant rare dans l'isolement léthargique des rues et tant de cloches dans l'air! » et, sur le quai où se dresse sa maison natale, « la promenade solitaire de douaniers de garde devant la mer remueuse et l'éternel recul de l'horizon... ». Il grandit ainsi, ce fils d'armateur, arrière petit-fils d'un capitaine au long-cours, descendant, lui-même, d'un hardi corsaire qui donna la chasse aux bâtiments anglais durant le blocus continental. Et c'est, en quelques lignes, toute l'explication de son tempérament et de sa vie. Nous pourrions retrouver heure par heure, jour par jour, la trace de l'atavisme et de l'enfance de Lorrain dans toute son œuvre et dans toute son existence. Il sera toujours attiré par la mer, par les ports, et en général par tout ce qui sera vivant, mystique, brutal, sincère. Il aura l'audace de ses aïeux pour fouailler les artifices des littérateurs de salons, des petites bourgeoises de province et d'ailleurs qui cachent des vices sous des toilettes de béguines. Aux bords de l'Amstel, dans l'Amsterdam unique où les mouettes lancent leur vol, comme des guirlandes blanches, dans le ciel aussi bas qu'un plafond et qui crée une atmosphère unique d'intimité; à Amsterdam qu'il soit vers Weesperpoort, dans la joie calme de Kalverstraat ou parmi la bonhomie infernale de l'accueillante rue de Ness, sa pensée revient à tire d'ailes vers son pays, le pays, dit-il, « de cette race de géants blonds et forts, hardis à la conquête et hardis à l'amour, impérissables aventuriers dont le sang fleurit encore dans les pairies de Londres, » race immortelle dont l'irréfrénable esprit d'aventure a conquis à l'Angleterre les Indes et toutes ses colonies. En Riviera, devant les huit minarets verts de la Tripoli de Barbarie, « Tripoli des vagues, Tripoli des palmes » et même parmi les

poussières de Paris, en pleine soirée, en plein salon, en plein théâtre, il rappelle tout à coup en paroles et en écrits son origine, son atavisme, il retourne sans cesse à sa race.

On n'a pas su comprendre Lorrain. On n'a pas su voir que ce grand malade cachait son mal par tous les moyens; on n'a pas voulu peut-être discerner, que son ironie féroce, d'apparence, n'était qu'une amusette de grand enfant esclave des mots, — et pour n'avoir pas distingué tout cela on a nié son talent, on l'a ravi en refusant de reconnaître les qualités si rares dont il fut orgueilleux à juste titre, on a eu la criminelle injustice de lui faire dire dans ce rire spécial où se montrait toute la souffrance qu'il voulait dissimuler : « ce qui m'aide à vivre c'est de savoir que je suis odieux à tant de gens ». Ah! Jean Lorrain était bien trop fier pour avouer ses détresses, ses souffrances et ses regrets. Comme le normand Flaubert il était exaspéré par la bêtise — et il avait la cruauté de la faire grandir à son sujet par tous les artifices possibles. Son enfance intervient encore à ce sujet. Artiste né, cœur généreux, tempérament impétueux, enthousiaste et spontané — et, de plus, malade hyperesthésié comme la plupart des prédestinés, — il souffrit de tout dans sa ville natale d'abord. On l'a vu, gamin de huit ou neuf ans s'élancer sur la piste du bon vieux cirque Bazola (ô souvenirs!) qui venait sur la place de l'Abbaye, chaque année et y demeurait jusqu'à l'Épiphanie, où les enfants promènent dans les rues d'étranges lanternes de papier, on l'a vu s'élancer sur la piste du cirque, dis-je, montrer le poing au brave Bazola et lui crier : « Mauvais père! » parce qu'un des enfants de ce dernier avait failli se blesser pendant un exercice exécuté aux girandoles. Vingt traits semblables se présentent à ma mémoire, mais pour achever cette question locale, je ne puis mieux faire que citer cette lettre dont l'auteur, M. Carolus d'Harrans, fut un ami d'enfance de Lorrain. M. Carolus d'Harrans, (1) fécampois demeuré dans sa ville natale, est un

(1) Œuvres publiées : la *Marquise de Villemeyronne*, la *Pensionnaire de Mme Cherbiquet*, la *Victime* (Lemerre) romans; *Avant-Garde* (préface de Gourdon de Genouillac), *Chiffonnette*, *Gris-Bleu*, nouvelles, etc. Théâtre : *Duc esse* (Rouen), *Souvent Femme...* (Angers), *Et cependant Bertrand les croque...* (avec Arthur Dourliac),

des meilleurs écrivains purement régionalistes d'aujourd'hui. J'approuve en tous points ses paroles.

Fécamp, ce 15 octobre 1906.

Mon cher confrère, compatriote et ami,

Des deux mains de toutes mes forces, de tout mon cœur, de tout mon patriotisme (ce mot étant surtout pris dans son sens *régionaliste* ou local), j'applaudis à votre initiative de grouper toutes les sincérités, toutes les impartialités autour de ce projet de monument à l'écrivain, Français de race et Fécampois de racine, que fut Jean Lorrain.

Je serais des vôtres, même eussè-je jamais (ce qui ne fut pas) eu pour Lorrain de l'antipathie. Car je n'aurais pu néanmoins me défendre contre un naturel sentiment de fierté à penser : ce *célèbre* est un « de chez nous », un « de Fécamp ».

Comment, quelles que pussent être ses raisons, un Fécampois pourrait-il penser autrement? Et pourtant, il y en a... Il y en a — des « purs », des « nés natifs » — à qui Jean Lorrain inspirait tout le contraire de l'affection et de l'admiration. Pourquoi?...

Il faut bien le dire. Il publia, vers sa trentième année, un livre — *Les Lepillier* — où se révélait le don, qu'il posséda toujours au plus haut degré, de saisir au vol et de fixer d'un trait, acéré et cruel, les manies, les ridicules et les travers de ces contemporains. Peut-être, aujourd'hui que son nom est au rang des illustres, pourrait-on regretter qu'il n'ait pas été plus fort contre ce penchant de son esprit, alors qu'il en devait résulter pour lui, fatalement, des inimitiés irréconciliables dans son pays même.

La mort, aujourd'hui, a glacé cette main dont peut-être le tort fut de s'exercer au jeu de l'Aiguillon contre ses propres concitoyens. Or, on doit la justice aux morts, surtout quand ils sont de ceux qui marquèrent dans le champ de la vie un sillon si profond qu'ils ne meurent pas tout entiers et survivent dans le souvenir des hommes. Et c'est être juste envers Lorrain que de déplorer cette partie de son œuvre d'écrivain où ses compatriotes Fécampois furent les premiers à souffrir de son extraordinaire pouvoir d'observation satirique.

Mais si nous le jugeons aussi rigoureusement, ne trouverons-nous pas au moins la « circonstance atténuante » qui nous permettra de rendre le verdict moins sévère ?

Les Fécampois — ceux qui connurent Jean Lorrain à l'aurore de son talent et de sa réputation, — au temps où il écrivait le *Sang des Dieux* et

Héroïsme, etc. Le talent de M. d'Harrans est délicat et tendre. Il est plus sentimental qu'intellectuel Il a dirigé de 1886 à 1892 la *Plage normande* et la *Normandie artiste* publications auxquelles collabora assiduement Jean Lorrain. *N.*

la *Forêt Bleue*, — n'ont-ils rien à se reprocher à son égard ? S'ils sont sincères, aujourd'hui que le nom de Jean Lorrain est inscrit au fronton du temple de gloire, ne reconnaîtront-ils pas qu'ils furent bien durs pour « ce fils d'armateur » à qui les esprits « pratiques » d'alors ne pardonnaient pas son abandon (qu'ils prenaient pour du mépris), de la profession paternelle et dont ils condamnaient sans procès l'ambition littéraire ? Jean Lorrain, enfin, n'eut-il pas de *justes* motifs d' « en vouloir » à ses concitoyens fécampois d'un dédain qui blessait sa conscience de poète bafoué dans son culte d'art ? (1)

Disons-le donc, nous, — non pour offenser, mais si c'est possible pour éclairer ceux qui, aujourd'hui encore, n'arrivent pas à comprendre toute la grandeur, toute la noblesse et toute la beauté de ce sentiment de fierté naturelle auquel les citoyens d'une même ville devraient s'abandonner toujours, quand de leurs rangs, une individualité issant soudain, s'élève et monte vers les sommets : — Jean Lorrain ne trouva guère autour de lui, à cette époque où il croyait fermement, fervemment, à son étoile, que des contempteurs. Sa foi de poète, de jeune aigle prêt aux plus hauts envols, confiant dans la vigueur et la résistance de ses ailes, en fut promptement ulcérée.

Il avait malheureusement ongles et bec ; il s'en servit.

Ce n'est point — on doit à la vérité de le dire — à ce qu'il écrivit les *Lepillier* qu'il dut les primes hostililités dont il se vit entouré. C'est pour satisfaire ses premiers instincts combatifs d'aiglon mis en humeur de bataille qu'il écrivit ce livre, où peut-être des innocents payèrent pour les vrais coupables.

Ses victimes lui pardonneront-elles ? C'est cette œuvre d'oubli que voudraient voir s'accomplir tous ceux qui, comme nous, désirent que la glorification locale de l'enfant de Fécamp parvenu sans conteste à la célébrité ne se heurte point à des préventions, légitimes si l'on veut, mais toujours immolables au culte et pour la gloire de la « petite patrie ».

« ... Jean Lorrain n'aimait pas les Fécampois ; il n'aimait pas Fécamp. »

Cela a été dit. Cela a été dit et répété surtout, je crois, par ceux *qui n'aimaient pas Jean Lorrain* et qui se plaisaient (vengeance justifiée et licite, soit) à répandre cette opinion sur son compte dans son propre pays.

Il n'aimait pas les Fécampois ? Peut-être... C'est au moins exact pour ceux dont il avait eu à se plaindre et qui (à tort ou à bon droit, je ne discute pas) le traitaient en ennemi.

Quant à « n'aimer pas Fécamp », il me sera, je pense, facile de démontrer et de prouver que c'est là pire erreur.

N'aimait-il pas Fécamp, celui qui, quelques jours avant sa mort, mon cher Normandy, vous envoyait des vers pour les pages normandes de la

G. N.

(1) Comme Arthur Rimbaud à Charleville, Flaubert à Rouen et vingt autres.

Grande Revue en vous disant : « Ces poèmes n'ont qu'un mérite, celui d'avoir été écrits et rêvés dans NOTRE FÉCAMP ? »

N'aimait-il pas Fécamp, celui qui, toute sa vie, manifesta la plus sincère joie quand le journal de sa petite ville accueillait une page de lui ou consacrait un article au nouveau roman sorti de sa plume ?

Je suis le meilleur témoin de cette façon de montrer combien il tenait à conserver un lien avec « son Fécamp ». Comme rédacteur-en-chef de ce journal, je recevais ses lettres, où il me signalait de temps en temps, dans la presse parisienne, l'article ou la page de lui qu'il désirait placer sous les yeux des Fécampois. En voici deux fragments éloquents :

17 avril 1892.

Je vous adresse ici un article paru dans l'*Echo de Paris* de ce jour... Il y est question DES ÉGLISES DE FÉCAMP et des cloches de Pâques...

31 janvier 1896.

Je joins à cette lettre un feuilleton du *Gil Blas* entièrement consacré à votre très vôtre et à son œuvre... ON Y PARLE DE FÉCAMP ET DE MON ENFANCE PARMI VOUS.

Le feuilleton, signé Maurice Guillemot, contenait ces lignes :

« ... Il y a *tout au fond* (*de lui*) une âme candide de provincial, un simple « rêveur *qui se souvient de la petite ville de Fécamp où il a passé son* « *enfance*, qui se remémore cette « vie assoupie et presque éteinte » de « là-bas, ce calme des jours lointains dont la douceur l'enchante... »

Cette constatation du souvenir impérissable, resté « tout au fond de lui », de la petite ville où il était né et où son enfance s'était écoulée, était allé droit à son cœur.

... Si l'on prenait la peine de rechercher et de recueillir dans l'œuvre de Jean Lorrain tout ce qu'il y a mis de souvenirs émus et affectueux des lieux où il naquit et vécut enfant, la moisson serait riche.

Je n'en veux pour exemple que cette page, détachée d'un de ses contes et qui me fut communiquée par Mme Pauline Duval-Lorrain, sa mère, comme un témoignage irrécusable de son profond attachement pour sa ville natale :

« Nous habitions alors en province un grand pavillon Louis XIII, situé un peu à l'écart de la ville. Flanqué d'un avant-corps, il dressait son haut toit d'ardoises au fond d'un grand jardin aux cîmes bruissantes, le vent de la mer ne les laissait jamais immobiles, et sous ce perpétuel assaut, sapins, marronniers et bouleaux avaient fini par s'incliner dans la direction de la vallée, *un paysage charmant qui portait un nom plus charmant encore : Fécamp*.

« Au-delà d'un pont que venait baigner, deux fois par jour, les eaux de la mer, c'étaient le clocher de Saint-Etienne et les toits de la ville ; une grande route longeait la propriété, et nous avions beau être clos de grands murs, ce pavillon aux frondaisons éternellement frémissantes n'en est pas

moins resté une des terreurs de mon enfance; je m'y sentais trop seul, trop loin du mouvement pourtant bien accalmi de cette ville de la côte, petit port de pêche qui ne s'éveillait que trois mois d'hiver, à la rentrée des bateaux de Terre-Neuve, pour retomber dans sa torpeur, les terre-neuviers une fois partis; et si je promène de par le monde une nervosité inquiète un peu maladive, *si ma vie depuis trente ans et plus, n'est qu'une sorte de convalescence*, c'est, je crois, pour avoir trop écouté le vent gémir dans les grands arbres de ce jardin isolé et profond.

« *Vois-tu, ce qui me manque ici, ce qui fait la détresse et le désespoir de mes horizons, ce sont ces vergues et ces mâts, que mes yeux ne retrouvent plus, et qui m'étaient là-bas choses familières. Oh! ce petit port de pêche de mon enfance, où je me suis tant ennuyé cependant, les yeux toujours tournés vers Paris ou ailleurs, comme il emplissait mes prunelles* ET MON CŒUR! COMME J'AIMAIS ses quais empuantés et grouillants avec ses barils de saumure, ses harengs en tonne et ses bateaux de pêche, perpétuellement en partance! Des marins engoncés de jaunes toiles luisantes, bottés de grands bas de laine montant jusqu'à mi-cuisse, se dandinaient lourdement dans le port, des mousses se hélaient d'une chaloupe à l'autre, des calfats suspendus à mi-flanc des navires en radoubaient la coque et, par les hublots ouverts, des têtes brunes et frisées se penchaient vers des femmes cramponnées dans le vide aux barreaux de fer des échelles de quai.

« Ça sentait le départ, le rêve et l'éternelle aventure; le soir, une gaîté formidable de marins en bordée roulait par les rues, une odeur d'alcool et de sel vous prenait à la gorge, et, derrière de lourdes portières entrebaillées sur des seuils glissants, du fond de tous les couloirs humides des bas quartiers, montait un bruit de grosses voix, de gros baisers et de grosses bottes *qui me versait la joie et la santé au cœur.*

« Que de fois, assis au fond d'un cabaret aux vitres épaisses et jaunes comme de la corne, au milieu des cartes et des jurons de matelots saoûls, je me suis épanoui dans cette lourde atmosphère de brutes primitives, heureux de leurs propos d'enfants orduriers et naïfs, ravi de leurs chansons gaillardes et légendaires, où le vaisseau-fantôme cotoyait le rouge cotillon de Loïse et le manteau palmé de Notre-Dame. Et les belles plaques d'or que la lampe allumait aux ventres des poissons, turbots et harengs saurs suspendus au plafond, la même lampe fumeuse qui faisait pétiller, sous le bonnet de laine, les cheveux blonds des jeunes et miroiter le crâne chauve des vieux.

« Parfois des criailleries éclataient dehors, dans la boue grasse de novembre : un gabelou entrait tout ruisselant de pluie et annonçait qu'un tel venait de *saler* un tel, et toute l'assemblée de hocher la tête avec de gros rires, sur cette déclaration : qui n'faut point s'mêler d's'affaires d'autrui, et je riais, moi aussi dans mon coin, reconnaissant bien là la prudence normande.

« Mais les meilleurs soirs étaient ceux de tempête, quand la mer démontée courait le long des jetées et que la grêle et la pluie, par rafales, balayaient les vieux quais déserts. Les cabarets alors regorgeaient de figures longues, toutes d'hommes du métier attristés par cette idée de la mer mauvaise et entrés là pour s'étourdir; mais ces soirs-là, on avait beau vider les pichets et les cruches, les conversations demeuraient graves et je me sentais défaillir de joie en entendant ces simples et ces braves parler tourmentes en mer et navires en détresse, abordages et naufrages, tandis que la pluie redoublait sur les vitres et que là-bas, sous la falaise, les hou, hou, hou ! de la bourrasque faisaient dire aux plus vieux de la bande qu'il ventait, ce soir-là, *la poupée à Robillard.*

« *La poupée à Robillard*, une locution, sans aucun sens, sans origine

même, et toute locale, comme en a le bas peuple dans tous les pays; mais dans mon imagination inquiète, les nuits de grand vent, je me figurais, flottant à la dérive, la tête sous la pluie, et les pieds hors des vagues, une informe poupée fantômale et géante, un immense mannequin hideusement livide et bourré de chiffons, spectre démantibulé aux longues mains inertes; elle courait, cette poupée, sur la crête des vagues, à l'entrée des jetées, tourbillonnait dans la bourrasque et sa tête inanimée de morte, toute ruisselante d'écume, brillait étrangement dans l'échancrure des nuées, bien au-dessus des falaises. Sa silhouette éperdue tournoyait sur les lames et, du revers de ses mains lourdes, souffletait les navires en péril, qui sombraient sur le coup ou allaient s'émietter au loin sur les récifs.

« Oh! cette *poupée à Robillard!* quelle vision délicieuse et terrible et, comme elle me faisait battre et sauteler le cœur! Et puis c'étaient d'autres légendes et d'autres cauchemars non moins doucement effroyables et horribles, ma mémoire en était pleine, et, le calme revenu, une fois rentré dans ma chambre, je n'avais, derrière ma fenêtre, qu'à regarder les vergues et les mâts dans le port pour revoir mes fantômes me sourire et me héler de loin dans les voilures, là-bas, là-bas! »

(Jean Lorrain).

J'évoquerai maintenant un fait personnel :

C'était vers 1885 ou 1886, à mes débuts dans la carrière des lettres. Lorrain ne manquait jamais, à chacun de ses retours à Fécamp, de venir aux bureaux du journal, où il savait me trouver, et de m'interroger sur mes premiers essais littéraires — ou, quand il ne me rencontrait pas, de questionner mon père : « Eh bien? votre plus jeune fils?... Travaille-t-il? »

Si je cite ce détail, d'apparence insignifiant, c'est pour dire :

Est-ce que si Lorrain, à cette époque surtout où il pouvait avoir des raisons de détester les Fécampois, les avait réellement détestés et si, comme on l'a dit, il avait renié sa ville natale — est-ce qu'il eût porté le moindre intérêt à ceux *de son pays* qui, sortis du nid à leur tour, essayaient timidement leurs ailes; fût-il venu, comme je l'ai vu faire, leur témoigner une sollicitude toute spontanée et encourager leurs premières envolées?

Plus tard — je le tiens de la bouche de l'intéressé lui-même, qui dans ces dernières années se montra un des plus fervents disciples de l'auteur de *M. de Phocas* — c'est sur le *Fécampois* Lecœur de Saint-André (dont la voix admirative et reconnaissante s'élevait, en juillet dernier, au bord de sa tombe) qu'il reporta une bienveillance et un appui princièrement donnés. M. Lecœur de Saint-André, aujourd'hui bien parti sur les traces de son « maître », est au premier rang de ceux à qui il ne faudrait pas dire que « Jean Lorrain n'aimait pas Fécamp. »

C'est aimer son pays que de ne négliger rien de ce qui peut lui faire honneur ou lui rapporter quelque gloire, sous quelque forme que ce soit. Et Lorrain — je m'en porte garant — était heureux de penser : « Si je suis le premier, si je suis le plus célèbre, je ne serai pas l'unique, je ne serai pas l'exception. D'autres montreront que Fécamp peût faire souche de lettrés et d'artistes. »

Quant aux lettrés, s'il n'y en avait qu'un pour confirmer la pensée de Jean Lorrain, ce seul nom suffirait — et ce serait le vôtre, mon cher Normandy, car vous aussi vous êtes « un de Fécamp » et vous vous en flattez.

Et je termine :

L'année dernière, je donnais au *Chroniqueur de Paris* une nouvelle intitulée : *La Tête coupée*, que je dédiais à Jean Lorrain. Il m'écrivit aussitôt cette lettre (1), où je retrouvais *une dernière fois* la trace profonde de son attachement pour Fécamp et de son désir de n'être pas méconnu de ses concitoyens :

« Nice, le 25 juillet 1905.

« ... Laissez-moi vous remercier du beau conte que vous m'avez bien voulu dédier dans la *Chronique de Paris.* J'ai d'autant plus goûté cette effarante *Tête coupée* et j'ai été d'autant plus touché de la dédicace que j'ai cru démêler une certaine parenté entre votre docteur Devil et l'inquiétant Anglais de *Sonyeuse.* Cette belle tête coupée qu'un maniaque se plaisait à faire revivre ne serait-elle pas celle de lady Mordaunt?...

« Maintenant, une question. Avez-vous reçu mon dernier volume, le *Crime des Riches?...*

« Je vous serais reconnaissant d'un mot...

« Puis-je vous demander auparavant, comme un personnel service, de vouloir bien publier dans votre journal cette silhouette de votre J. L. parue dans *Lyon-Mondain* et cette lettre ouverte à votre même J. L. publiée ces jours-ci, le 16 courant, dans le *Phare du Littoral*, organe niçois.

« *Mes concitoyens de Fécamp ne seront peut-être pas indifférents à l'opinion que la vallée du Rhône, la Provence et même le comté de Nice ont* DU NORMAND QUE JE SUIS NÉ ET DEMEURÉ MALGRÉ TOUT ET TOUS.

« Et croyez-moi, mon cher d'Harrans, votre très reconnaissant,

« JEAN LORRAIN. »

Il est à ce point demeuré Normand — et Fécampois d'abord — que c'est à la terre fécampoise qu'il a voulu confier sa tombe.

Quand la nouvelle de sa fin si stupéfiante me parvint, ma première pensée fut d'adjurer ceux de mes concitoyens dont l'hostilité n'avait pas capitulé, de baisser pavillon devant cette tombe prématurément ouverte. J'écrivis dans le *Journal de Fécamp* un article nécrologique où je disais :

« De quelque façon qu'on l'envisage, la personnalité de Jean Lorrain est de celles qui, finalement, forcent le respect. Nous le considérions surtout comme un sincère. Nous assistions, depuis quelque temps, à une évolution de son caractère et de son esprit, qui sans doute, s'il avait vécu, aurait fait tomber à son égard bien des préventions. Il nous honorait de son amitié et le *Journal de Fécamp*, où il publia autrefois proses et vers, était pour lui de ces journaux comme « de famille », où — lui, que les

(1) Inédite.

organes les plus connus et les plus répandus encensaient journellement — il éprouvait des joies inusitées, comme des joies d'enfant, à lire un article sur ses livres ou sur lui-même. Est-ce parce qu'il souffrait, dans son attachement au pays natal, de ces préventions dont nous parlons? Voulait-il amener ses compatriotes fécampois, trop indifférents ou volontairement hostiles, comme il y en eut, à ne point se tenir plus longtemps en dehors du concert d'estime que partout ailleurs réunissait son œuvre d'écrivain et de poète? La tombe gardera son secret. Quoi qu'il en soit, la mort fera, autour du cercueil que la terre fécampoise va recevoir et couvrir, l'unanimité des regrets. Fécamp doit une palme de gloire à ce Fécampois qui fut, par ses contemporains, mis au rang de l'élite, et, douloureusement, pour notre part, nous adressons notre suprême hommage de sympathie et d'admiration littéraire à celui qui fut notre confrère Jean Lorrain. »

Au bord de la fosse creusée dans le cimetière de Fécamp pour recevoir ce qui restait de celui qui fut Jean Lorrain, une autre voix conciliatrice s'éleva. M. Duglé, maire de Fécamp et ami de la famille Duval-Lorrain, prononça ces paroles :

« Ce que je dois dire, ce que je voudrais, c'est que sa terre natale, notre vieux sol fécampois, témoin de ses premiers pas, fût douce et légère à celui qui vient y reposer. Je voudrais que cette tombe, ouverte à un âge où on ne devrait pas mourir, vît se dissiper ces nuages qu'une imagination ardente d'artiste avait enfantés; je voudrais, pour tout dire, que la grande paix de la mort recueillît dans un même sentiment d'admiration tous les habitants de notre ville. »

Ces vœux seront-ils entendus? L'oubli et le pardon feront-ils leur œuvre de réconciliation et d'union de tous les Fécampois autour de ce marbre que vous avez, le premier, mon cher Normandy, demandé pour perpétuer le nom de Jean Lorrain dans la mémoire de ses concitoyens de Fécamp?

Je l'espère. Je le crois.

Sur cet espoir, sur cette conviction — et en attendant de nous trouver, la main dans la main, au pied de « notre » Jean Lorrain, etc...

Carolus d'Harrans.

Et pour faire entendre après la voix régionale, l'une des voix les plus autorisées de Paris, je veux citer entre vingt autres ce fragment d'une lettre que m'écrivait naguère M. Octave Uzanne : « Je ne suis guère favorable, en principe, aux monuments et statues qui servent moins la gloire des Disparus que les œuvres mêmes qu'ils laissent derrière eux. Mais j'estime que, pour Jean Lorrain, tous ceux qui aimèrent l'homme et l'écrivain doivent s'unir vis-à-vis du journalisme contemporain qui se montra si craintif au len-

demain du décès du poète, du conteur et du brillant critique ».

*
* *

Je ne puis songer dans les limites ordinaires d'un article de revue, à étudier avec quelque détail l'œuvre de Lorrain. Elle est connue, elle est nouvelle et le recul manque pour des jugements définitifs. On peut déplorer que les exigences du journalisme aient pu dévorer beaucoup de son œuvre, trop hâtivement publiée ; on peut regretter que cet improvisateur unique n'ait pas travaillé toujours suffisamment son style car *M. de Bougrelon*, *Ellen*, *Heures de Corse* et la *Dame Turque* prouvent qu'il savait se souvenir, lorsqu'il le pouvait, de Gustave Flaubert autant que des Goncourt. Il est équitable aussi de proclamer qu'il fut et qu'il demeurera le plus prodigieux de nos coloristes et de nos voyageurs. Il est, sur ce point l'égal de cette autre glorieux Fécampois : Guy de Maupassant, le Maupassant de *la Vie Errante*. Il fut un forçat de la sensation. Son atavisme ne lui avait point donné le don artificiel de renouvellement que procure — assez imparfaitement, d'ailleurs, dans la plupart des cas — l'exercice de la pensée. Il appelait à son aide les aspects naturels, il alla quérir cette Sensation dont il vivait, dont il mourut et qui lui fournit sa devise désespérée : *Mon mal m'enchante*, sous toutes les latitudes et dans tous les « mondes ». Son instinct artistique était incomparable. Il allait sans hésiter à l'œuvre intéressante, à l'homme de talent, — et celui ci fut-il son ennemi de toujours, la conscience littéraire de Lorrain l'emportait sur son amour-propre — qui était immense. Il ne s'abaissa jamais aux malices du métier, aux ficelles de l'intrigue. Il charmait par son abandon, par son style spontané ; par la vérité de ses souvenirs, par l'intensité de ses impressions et, pour tout dire, par sa *sincérité* profonde. Sa phrase naturelle caresse, berce, entraîne, charme; elle noie dans son élégance et sa séduction les incorrections grammaticales qu'elle recèle parfois. Ce que Sarcey disait de Daudet s'applique à Lorrain : « Je ne suis pas sûr que ce soit bien construit, mais je sais que cela me plaît et me

retient ». Et lorsqu'il *travaille*, l'harmonie ne disparaît point de son verbe, les mots se succèdent, évocateurs et cérémonieux : ils se déroulent avec l'allure et la couleur que les processions eurent jadis à Fécamp, le jour de la Fête-Dieu, au temps où la croyance populaire soumise aux jolis mensonges de nos mères faisait parer de tentures et de fleurs les murs des maisons devant lesquelles le dais devait passer entouré de thuriféraires. Lorrain inventa des images, il créa des expressions pour traduire les nuances que sa sensibilité exceptionnelle discernait. Sa vaillance au travail, sa conscience d'artiste étranger aux étranges « cuisines » de la littérature actuelle, sa loyauté professionnelle et sa fidélité d'ami ne seront jamais mises en doute. Et personne ne peut nier non plus que Jean Lorrain s'affirme comme le plus magnifique des descriptifs de notre temps.

Il est mort à l'heure où il prenait une orientation nouvelle, à l'heure où, comme l'a écrit M[me] Aurel, un être nouveau allait surgir dans l'artiste, « un être nouveau, comme un Balzac enfant, joueur et plus sensible ».

Mais qui dira jamais, avec toute l'autorité nécessaire, les qualités de cœur de Jean Lorrain intime ? Qui dira combien il fut stoïque dans la douleur physique et délicat dans la reconnaissance filiale ? Il est impossible de séparer le souvenir de Lorrain de celui de sa vénérable mère. Cette femme vaillante fut pour son grand enfant malade, affectueux, nerveux et doué, l'ange gardien, la Mère, enfin, qui écarta du rêveur les cailloux et les ronces des chemins. Et, je demande ici, à tous ceux qui eurent la naïveté et l'injustice de tomber dans le piège que Lorrain leur tendait, de lire les lettres (1) qui vont suivre, puis de jeter un regard sur l'œuvre laissée par l'auteur du *Vice Errant*, et de dire, ensuite en conscience, si cet écrivain et si ce fils douloureux ne sont pas dignes de respect — à présent que la façade élevée péniblement pour cacher ses souffrances physiques et ses qualités morales s'est écroulée sur sa tombe.

La première de ces lettres — et quel exquis épistolier fut

(1) Inédites.

Jean Lorrain! — est adressée à l'une de ses cousines qui demandait à Mme Duval des nouvelles de la santé de « Jean ». Il répond lui-même, et déjà, il sent mieux que les médecins que la main décharnée de la Mort va s'abattre sur lui :

Nice, le 30 novembre 1905.

Ma chère Lucie,

. . . .

On juge les gens indifférents parce qu'ils se tiennent à l'écart et vivent très loin de nous ; ils ne vivent justement ainsi que parce qu'ils sont très sensibles et que tout les heurte et les froisse, la bêtise et la vanité d'autrui, la suffisance de l'un, la morgue de l'autre, la prétention de tous.

Il ne faut pas croire qu'on s'endurcit en vieillissant ; au contraire, on s'écorche à vif, et plus on avance en âge, plus on aime la solitude *et il faut bien l'aimer puisque les autres ne vous aiment plus !* Mais assez de philosophie dans le vide. Tu as demandé de mes nouvelles. Elles ne sont pas fameuses et ma santé n'est guère brillante. Les eaux de Châtel-Guyon m'ont fait le plus grand mal. J'en suis revenu congestionné, dilaté, ballonné, avec une apparence de force et de santé qui a été un désastre. Voilà deux mois que je traîne ; mon retour ici, qui a eu lieu il y a un mois, ne m'a pas rétabli ; le huit novembre j'ai été pris d'une crise terrible : l'estomac, les intestins, la vessie, tout a été pris. J'en sors à peine.

Il paraît qu'on me tirera de là, mais ce sera long, très long. Comme je veux te marquer ma gratitude pour l'intérêt que tu as bien voulu me porter, je t'envoie ma dernière photographie faite en novembre dernier. J'y suis amaigri, marqué, déjà souffrant ; c'est de toutes mes photographies, celle que je préfère. Voilà pourquoi je te la donne. C'est l'image que je voudrais laisser de moi à ceux qui m'auront connu.

Garde-là en souvenir de moi, et quand, plus tard, tes enfants te demanderont : « Qu'est-ce que c'est que ce Monsieur là ? » tu pourras leur répondre en leur citant ces beaux vers d'Henry Bataille qui résumeront la situation :

Une histoire, une histoire, tout finit en histoire !
On a beau crier, souffrir,
Et partir et s'en revenir :
Tout se calme par un beau soir.

Ah ! toi, mon cœur, toi seul le sais,
Dis-le leur avec moi qui fus du voyage.
Voici le feu, la nappe, et les enfants sont sages...
Une histoire, une histoire, tout finit en histoire !

Plus tard, ainsi, je ne serai dans la famille
Que l'oncle ou le cousin qui a eu des malheurs
Et dont on parle à l'heure fade de la camomille...
Et tu finiras là, histoire de mon cœur !

Et là-dessus je t'embrasse, toi, les tiens, et les enfants. Mes amitiés à ton mari.

Ton cousin :
JEAN LORRAIN.

La seconde date de quelques années. Elle est adressée à Celle qu'il a toujours appelée sa « maman ». Il nous est difficile de la relire sans que des larmes mouillent nos yeux :

Ce lundi soir, 8 heures

Ma chère et bien-aimée maman, ma seule passion, toi la seule que j'aime *vrai*, car j'aime peu de ma nature, puisque tu ne vis que de mes lettres, en voici une encore.

Si nous devons être séparés un jour par la mort, à laquelle je songe souvent, (et c'est ce qui m'enrage de te savoir loin de moi), et si l'un de nous doit survivre à l'autre, au moins aurons-nous la conscience de nous être bien aimés, la consolation de nous être adorés l'un par l'autre, — car je t'aime tant qu'il est des soirs où j'ai des larmes plein les yeux, rien que de te savoir loin de moi !

Oh ! la cruauté de la vie ! Dire qu'il est des enfants qui ont des mères et qui ne les aiment pas !

Je t'embrasse encore comme je t'aime, c'est-à-dire de tout mon cœur.

JEAN LORRAIN.

Il est parti vers les pays d'où l'on ne revient plus, en ordonnant, dans son délire d'artiste, la mise en scène d'une féerie ; ainsi son existence exceptionnelle s'est terminée en art. La mort a vaincu l'enveloppe ; elle n'a pu dégrader l'âme. Il est parti au moment où il achevait d'aménager la demeure qu'il ne voulait plus quitter, la demeure où il allait demeurer désormais, comme un vieux navigateur qui, dans la retraite, revit ses aventures passées, la demeure que nul ne connaît et de laquelle il m'écrivait le 17 mai dernier, si près de sa fin ! en m'envoyant son *changement d'adresse :*

Si vous saviez dans quel quartier je suis logé, vous verriez combien je suis peu hiverneur niçois. J'habite le port, au milieu des pêcheurs et des

paquebots en partance. De mes fenêtres, de mon lit, je vois le rempart d'une falaise abrupte et toute l'aventure de la mer inviteuse et des joyeux départs.

Cet horizon retrouvé a été celui de mon enfance, moi qui suis né et qui ai été élevé à Fécamp, rue Sous le Bois, vis-à-vis du port.

D'une autre de ses lettres, j'extrais ceci qui achève de le caractériser :

Comment pouvons-nous nous permettre de juger les autres, nous qui ne nous connaissons pas nous-mêmes !...

De toute cette existence ardente il ne reste plus qu'un souvenir, et, comme le disait notre vigoureux et délicat Paul Adam au lendemain du trépas de Lorrain, « la douleur qui maintenant torture une noble femme à cheveux blancs... ». Elle va se retirer, solitaire et résignée, dans ce nouveau logis de la place Cassini, à Nice. Elle y vivra au milieu des objets qui lui parleront de « Lui »... et parfois, elle croira revoir surgir l'ombre de ce grand artiste et de ce grand enfant instinctif, malade et mélancolique.

Mais nous voulons l'avoir, nous autres, pour toujours, chez nous, devant nos vagues qui le pleureront sans fin...

Georges Normandy.

Mme de Charrière et Benjamin Constant

(*Suite et fin*)

II

Ainsi donc, quand ils se rencontrèrent, elle avait enfin connu l'amour vrai, dans ce qu'il a de plus douloureux et peut-être de plus tragique, puisqu'elle faillit en mourir. Mais cette mystérieuse passion, autant qu'il est permis de le conjecturer par les suites qui la signalèrent, ne fut pas de celles qui dilatent le cœur et font éclore le génie, la passion d'une Sapho, d'un Pétrarque, d'un Lamartine. La disproportion des âges, et, circonstance aggravante, l'absence de jeunesse du côté de la femme, la médiocrité intellectuelle et peut-être morale de l'homme, l'irrégularité de leur liaison, si gênante pour une femme mariée, et qui l'obligea sans doute à mille réticences sournoises, tout contribuait à enlever un caractère poétique et moral bienfaisant à cette première et unique crise d'amour, elle en resta aussi sceptique et plus écœurée qu'auparavant ; elle ne pouvait se retourner vers ces quelques heures de bonheur équivoque avec ce sentiment de fierté, ou de généreux regret, ou même de désespoir sonore qui est l'âme d'immortelles élégies. Autant que nous pouvons le deviner, elle n'eut même point à verser de ces larmes réparatrices qui chez Villon ou chez le « pauvre Lélion, » font l'effet d'une véritable rosée. Sa nature, un peu sèche, en parut plus aride ; sa vision, un peu étroite,

de la vie et des choses, sembla se rétrécir encore. En revanche, la douleur vraie lui permit de pénétrer plus avant dans l'analyse des sentiments; et, demandant à la littérature des consolations qu'elle ne trouvait ni dans la religion, ni dans la poésie, ni dans l'amour, ni même dans de généreuses illusions, elle composa à quelques années d'intervalle ses trois romans les plus goutés : les *Lettres neuchâtelaises*, les *Lettres de Lausanne* et *Caliste*, qui fait suite à ce dernier opuscule : petits romans pleins de finesse, d'idées originales et quelquefois profondes, et écrites dans la plus pure verve française. Nous ne pouvons nous en occuper ici, nous avons simplement voulu noter avec quelque précision dans quelles dispositions d'esprit et de cœur se trouvait cette pauvre femme, si désabusée, et qui ne vivait plus que par l'esprit, au moment où elle fit la connaissance de Benjamin Constant.

Ils se rencontrèrent pour la première fois en 1786, pendant un séjour que Mme de Charrière faisait à Paris. Elle le vit dans le salon de Mme Suard, la femme du critique, où elle fréquentait assidûment, et où se réunissaient des personnages dont le rôle allait devenir important pendant la Révolution : Bailly, qui fut maire de Paris, Champfort, à qui Mme de Charrière savait donner la réplique, l'académique Thomas, l'abbé Raynal, Mme Pourras, dont une des filles, Mme Lecoulteux, n'est autre que la célèbre Fanny des élégies d'André Chénier.

Mme de Charrière, qui avait connu si intimement Constant d'Hermenches, fut bientôt sur un pied d'intimité avec son neveu. Né à Lausanne d'une ancienne famille française réfugiée dans le pays de Vaud pour cause de religion, en 1767, adoré, gâté dans sa prime jeunesse par sa grand'mère et une tante — sa mère était morte en le mettant au monde — il avait reçu une éducation fort décousue. Introduit, vers l'âge de quinze ans, à la petite cour de la Margrave de Bayreuth, il divertit tout le monde par les saillies d'un esprit irrévérencieux, tout en faisant force sottises et en contractant ses premières dettes de jeu. Son père, en 1785, l'avait mis en pension, à Paris, chez Suard, ce qui n'empêchait pas

le jeune homme de faire de nouvelles folies et de nouvelles dettes. Son esprit railleur n'épargnait personne, mais on le lui pardonnait, parce qu'il se moquait encore plus de lui-même.

Tel était Benjamin lorsqu'il connut Mme de Charrière. Élevé sans principes, sans famille et sans patrie, cachant sous l'ironie desséchante une sensibilité très réelle, dont la crainte du ridicule arrêtait l'expansion, livré dès l'âge de dix-huit ans aux hasards de la vie parisienne et à l'influence philosophique du XVIIIe siècle, Benjamin était, sans qu'il y parût, une âme solitaire et triste, digne de l'intelligente sympathie qu'il allait rencontrer. Mais il aurait eu besoin surtout d'une ferme discipline morale, et, on le devine, ce n'est pas tout à fait ce qu'il trouva chez sa nouvelle amie. Voici dans quels termes il fait le récit de leur première rencontre, dans un journal encore inédit auquel nous avons déjà fait un emprunt :

« ...Son esprit m'enchanta. Nous passâmes des jours et des nuits à causer ensemble. Elle était très sévère dans ses jugements sur tous ceux qu'elle voyait. J'étais très moqueur de ma nature : nous nous convînmes parfaitement ; mais nous nous trouvâmes bientôt l'un avec l'autre des rapports plus intimes et plus essentiels : Mme de Charrière avait une manière si originale et si animée de considérer la vie, un tel mépris pour les préjugés, tant de force dans ses pensées, et une supériorité si rigoureuse et si dédaigneuse pour le commun des hommes, que, dans ma disposition, à vingt ans, bizarre et dédaigneux que j'étais aussi, sa conversation m'était une jouissance jusqu'alors inconnue. Je m'y livrai avec transport. Son mari, qui était un très honnête homme, ne l'avait menée à Paris que pour la distraire de la tristesse où l'avait jetée l'abandon de l'homme qu'elle avait aimé. Elle avait vingt-sept ans de plus que moi, de sorte que notre liaison ne pouvait l'inquiéter. Il en fut charmé, et l'encouragea de toutes ses forces. »

Ces lignes marquent, avec une netteté décisive, la nature de cette liaison, sur laquelle on s'est si étrangement mépris. Dans la notice dont il a enrichi une nouvelle édition de

Caliste, le chef-d'œuvre de Mme de Charrière, en 1845, Sainte-Beuve a vu dans cette intimité un amour-passion, avec tout ce qui s'en suit. Il paraît trouver révélateur le ton souvent fort libre des lettres de Constant. La preuve est médiocre : Mme de Charrière, qui n'était rien moins que prude, permettait à son fol ami de tout dire devant elle. Elle avait tort; mais il faudrait mal connaître la liberté de langage de ce temps-là pour s'étonner d'une semblable tolérance. Et surtout, il n'en faut tirer aucune conclusion maligne ou scandaleuse.

Je renvoie là-dessus le lecteur au beau livre de M. Philippe Godet : il a, sur cette question, prononcé le mot définitif, tout en nous faisant pénétrer dans toutes les nuances et complexités d'une liaison intellectuelle qui fit sur Benjamin Constant l'effet d'une volupté inconnue, dont il fut comme enivré. La griserie dura plusieurs années, survécut à mainte querelle, et ne se dissipa jamais entièrement : il garda pour l'originalité rare d'un esprit d'élite une admiration dont témoignent les lignes que nous avons citées. Rien de plus, rien de moins : lui qui, au cours de ce même journal, raconte sans la moindre réserve toutes ses fredaines, parle de ses amours et de leur *nature* dans les termes les moins voilés, n'aurait certes pas pris la peine de dissimuler ou de dénaturer la simple vérité à l'égard de Mme de Charrière. Si elle avait été sa maîtresse, il l'aurait cyniquement déclaré : il nous en a dit bien d'autres. Non, ce qui ressort de ce récit, c'est que ces deux êtres étaient, comme dit M. Godet, « amoureux de leur esprit ». Benjamin fut subjugué par un charme tout nouveau pour lui, celui d'une intelligence aussi souple que la sienne, apte à tout comprendre, à tout saisir au vol, et capable de juger de tout avec le détachement d'une liberté souveraine.

Du côté de Mme de Charrière, c'était autre chose : elle savourait la sensation délicieuse, non seulement de gouverner un esprit de premier ordre, mais de le former, de le stimuler, de lui faire prendre conscience de ses ressources, de le faire jouir de lui-même : cet ascendant qu'elle exerçait sur lui, sorte de maternité intellectuelle, devint une véritable

passion. Cela est si vrai que la colère qui s'empara d'elle lorsque l'influence de Mme de Staël supplanta la sienne, ressemble à la jalousie d'une maîtresse délaissée, et a dû donner le change à ceux qui ne jugent que sur des apparences. Sa royauté spirituelle lui échappait; rien ne la remplacerait jamais : ce fut pour elle une douloureuse abdication.

Le commencement de leur liaison, pendant le séjour que fit à Paris Mme de Charrière, fut d'ailleurs marqué par de nouvelles folies de Benjamin, dont nous résumons le récit tel qu'il le fait dans son journal. Son père lui avait écrit qu'on lui pardonnerait ses fredaines s'il parvenait à épouser une jeune personne honorable et qui devait avoir 90.000 francs de rentes. Ce n'était autre que l'une des filles de Mme Pourras, dont nous avons déjà parlé. Elle avait seize ans et était très jolie. Benjamin, affriandé, commença, selon l'usage, par écrire à la mère pour lui demander la main de sa fille. Refus amical de la part de la mère, ou plutôt demi-refus, qui laissait la porte ouverte à l'espérance. « Alors, confesse le jeune homme, je me conduisis en vrai fou. » Au lieu de profiter de la bienveillance de la mère, il voulut en effet commencer un roman avec la fille, et il le commença, dit-il encore, « de la façon la plus absurde ». Il n'essaya pas de lui plaire; il ne lui dit pas même un mot de son sentiment; il causa avec elle le plus timidement du monde sur des objets indifférents, toutes les fois qu'il la trouvait seule. En revanche, il lui écrivit une lettre où il lui proposait de l'enlever!

Ce curieux mélange de prudence et de folle passion ne pouvait qu'indisposer la jeune personne. Alors, pour forcer son consentement, il imagina toute une comédie. Depuis quelque temps, il portait toujours sur lui une petite bouteille d'opium, en répétant sans cesse qu'il voulait se tuer; et, à force de le dire, il parvenait presque à le croire, quoique, selon son aveu, il n'en eût pas la moindre envie. Mais il s'était mis dans la tête que le meilleur moyen de plaire à une femme était de se tuer pour elle. Aussi, sa fiole en poche, il se rendit chez Mme Pourras, et, devant la mère et la fille, il avala son opium !

« Je ne crois pas qu'il y en eût assez pour me faire grand mal, » nous dit-il avec un demi-sourire. Mais on fut fort effrayé; on se jeta sur lui; on lui fit prendre des antidotes. Il fit tout ce qu'on voulut, avec une docilité parfaite, et cette docilité dut persuader les spectateurs — ce sont ses termes — qu'il n'y avait rien de sérieux dans toute cette tragédie. « Ce n'est pas la seule fois dans ma vie, conclut-il, qu'après une action d'éclat, je me suis soudainement ennuyé de la solennité qui aurait été nécessaire pour la soutenir, et que, d'ennui, j'ai défait mon propre ouvrage. »

Ainsi sauvé... et congédié, le bizarre amoureux continue en ces termes :

« Je ne puis dire que j'en éprouvai une grande peine : ma tête s'était bien montée de temps à autre; l'irritation de l'obstacle m'avait inspiré une espèce d'acharnement; ma mauvaise tête m'avait fait choisir les plus absurdes moyens; il n'y avait, je crois, jamais eu d'amour au fond de mon cœur. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le lendemain du jour où il fallut renoncer à ce projet, je fut complètement consolé. La personne qui, même pendant que je faisais toutes ces enrageries, occupait véritablement ma tête et mon cœur, c'était Mme de Charrière. Je passais des heures, des nuits entières à causer avec elle, et, pendant ces conversations, j'oubliais mes inquiétudes sur mon père, mes dettes, Mlle Pourras et le monde entier. Je suis convaincu que, sans ces conversations, ma conduite eût été beaucoup moins folle. Toutes les opinions de Mme de Charrière reposaient sur le mépris de toutes les convenances et de tous les usages. Nous nous moquions à qui mieux mieux de tous ceux que nous voyions; nous nous enivrions de nos plaisanteries et de notre mépris pour l'espèce humaine; et il résultait de tout cela que j'agissais comme j'avais parlé, riant quelquefois comme un fou une demi-heure après de ce que j'avais fait de très bonne foi dans le désespoir une demi-heure avant. »

Ces confidences en disent long : Benjamin Constant connut Mme de Charrière à un moment bien fâcheux : elle sortait d'une crise passionnelle qui avait infligé à ses nerfs et à son

âme une souffrance prolongée; elle en gardait je ne sais quoi d'amer et de désenchanté; il y avait en elle de la révolte; elle se cabrait sous la contrainte des préjugés sociaux incarnés dans les imbéciles; son mécontentement d'elle-même et des autres se traduisait, non pas par des récriminations emphatiques, mais par une ironie dissolvante, qui n'épargnait rien ni personne. Et c'était fâcheux surtout pour un adolescent aussi disposé que Benjamin à jeter par-dessus bord tout principe, et à se jouer des idées réputées sérieuses, à rire de tout et surtout de lui-même. Et le charme de cette femme moralement désemparée était d'autant plus dangereux qu'il s'accompagnait d'une affection profonde, d'une sollicitude attentive et d'une véritable élévation de sentiments.

Mme de Charrière, il est vrai, se ressaisit bientôt : nous la retrouverons calme et résignée. Mais le mal qu'elle lui fit dans son séjour à Paris n'est guère contestable : elle eut pour lui des complaisances funestes et encouragea ce qu'elle aurait dû réprimer énergiquement. Le châtiment ne se fit pas attendre. Ayant emprunté de l'argent à M. de Charrière, au moment où son amie quittait Paris, il fait en Angleterre une mémorable escapade, durant laquelle une correspondance active s'établit entre lui et Colombier. Correspondance à bâtons rompus, lettres écrites d'auberge en auberge, saugrenues, semées de polissonneries, et, chose plus pénible, d'épigrammes assez cruelles pour son amie. Il raconte gravement qu'il a voulu se noyer dans un lac; mais la crainte de se voir repêché l'a retenu : n'a-t-il pas déjà pris la peine de se tuer une fois, et pour rien? Autre lettre, autre guitare : il envoie à Colombier son épitaphe, et prie son amie de la faire graver sur une pierre, sous quatre tilleuls. Le lieu et la date du décès sont en blanc, et les vers sont fort mauvais. Il ajoute en post-scriptum : « Je relis ma lettre, Madame, après souper, et je suis honteux de toutes les fautes de style et de français. Mais souvenez-vous que je n'écris pas sur un bureau bien propre, pour être auprès d'une jolie femme *ou d'une femme autrefois jolie*, mais en courant les grands chemins..... »

Est-ce une maladresse ou une méchanceté ? Voilà le tour qu'elle lui permettait ! Et il cite Crébillon jeune, et il risque des polissonneries dignes de Laclos. M. Godet, qui respecte sa plume et ses lecteurs, se garde de les citer ; mais ce qu'il nous en donne nous fait deviner ce que cachent ses points suspensifs.

« Henri IV écrivait à sa maîtresse : Ma dernière pensée sera pour Dieu, et l'avant-dernière pour vous. Moi qui ne suis pas Henri IV et qui ai le malheur, mais n'en dites rien, de ne pas trop croire en Dieu, je vous dis avec vérité : Ma première pensée est pour mon cheval, et la seconde est pour vous, — ou, pour parler avec dignité, mesure et mouvement : Ma première occupation est un devoir, la seconde est un plaisir. Il ne faut pas vous fâcher de la préférence que je donne à mon cheval : sans lui, je ne saurais comment aller à Colombier. »

Il y arriva en effet, « pauvre pigeon blessé », en octobre 1787, et y passa les trois derniers mois de l'année. Séjour charmant, où l'on remua toutes les idées, et, cette fois, avec moins de stérile amertume de la part de Mme de Charrière. Dans des lettres subséquentes, Benjamin rappelle à son amie les moments qu'ils avaient passés ensemble, auprès de l'âtre, dans une vieille cuisine suisse, à parler de l'affinité qu'il y a entre l'esprit et la folie. La thèse de Lombroso soixante-dix ans avant Lombroso !

« Tant que vous vivrez, tant que je vivrai, lui écrit-il encore, je me dirai toujours : *Il y a un colombier dans le monde*. Avant de vous connaître, je me disais : Si on me tourmente trop, je me tuerai. A présent, je me dis : Si on me rend la vie trop dure, j'ai une retraite à Colombier. »

Oui, cet esprit désemparé devait à Mme de Charrière d'avoir comme quelque chose qui ressemblait à un *chez soi*. Ce qui lui avait manqué dès sa première enfance, c'était la félicité domestique, le foyer, avec son assemblage de choses paisibles et gaies, la sollicitude affectueuse des proches, la confiance et l'expansion d'un père moins réservé que le sien. Il s'était longtemps vengé par l'ironie de ce que la vie refusait à son cœur. Il avait trouvé à Colombier l'atmosphère où

s'épanouir enfin, et les petits soins, et cette vie confortable et sans contrainte, qui est celle de *la maison*. Il en était tout réchauffé et attendri.

Hélas, c'était trop beau, et les méchants les guettaient. On clabaudait à Lausanne, où demeurait la famille de Constant, qui ne comprenait rien à des relations aussi étroites entre un homme jeune et une femme qui l'était moins. Les oncles, les tantes, qui ne comprenaient pas ce qui avait si cruellement manqué à Benjamin, s'alarmaient de ce séjour et voyaient dans cette idylle ce qui n'y fut jamais. Sainte-Beuve l'a dit en bien jolis termes : « On le croyait dans une île de Calypso, et on en voulait tirer au plus vite ce Télémaque déjà bien endommagé. »

Si les choses se gâtaient au dehors, elles ne tardèrent pas à se troubler aussi au dedans. Il y eut d'abord le contre-coup de la calomnie. Benjamin, nommé conseiller à la Cour ducale de Brunswick, se passionna pour un malheureux procès où était impliqué son père, à qui il s'avisait — un peu tard — de témoigner de l'affection. Il se fâcha presque de voir que son amie ne prenait pas feu à son exemple : comment l'aurait-elle pu ? M. de Constant avait dit du mal d'elle. Les lettres de Brunswick deviennent aigres, les lettres de Colombier se font brèves. Il le lui reproche, il ne comprend guère que, vu la différence d'âge, elle a la coquetterie de se faire désirer plutôt que de fatiguer. Il devina je ne sais quelle *défiance triste et humble*. Et ce sont des allusions aigre-douces, des insinuations, des reproches sournois. Benjamin se marie, exalte les mérites de sa femme, qui le fatiguera dans deux mois, qu'il exécrera dans deux ans, avec qui il divorcera dans quatre. Tout à son premier feu : » Nous irons vous voir à Colombier », écrit-il à son amie. Elle lui donne à entendre que Colombier ne pavoisera pas en leur honneur. Dépit amoureux, peut-être, mais dont Saint-Beuve, égaré sur une fausse piste, a exagéré la gravité. Leur correspondance reprit bientôt son allure ordinaire, avec soubresauts nerveux, boutades amères, reproches, susceptibilités, picoteries, pendant quatre ans encore, jus-

qu'au jour de la grande et impardonnable offense, — jusqu'à Mme de Stael.

III

C'est dans le courant de l'automne 1794 que se produisit l'événement qui décida de la carrière de Constant : Sa rencontre avec la fille de Necker. Depuis longtemps déjà, celle-ci connaissait de réputation Mme de Charrière, s'engouait pour *Caliste* et ses autres écrits, lui adressait les lettres les plus flatteuses :

« C'est en Hollande, à ce que je crois, qu'on apprend le mieux notre langue, lui écrivait-elle en 1792. Ou encore : « Vous êtes bonne comme la vraie supériorité. » Mme de Charrière se montra beaucoup moins expansive : elle n'éprouvait aucune sympathie pour celle qu'elle appelait « l'ambassadrice »; avant même de la connaître personnellement, elle trouvait le style de ses premiers ouvrages emphatique et plein de pathos. Ecoutons-la à ce sujet : c'est une profession de foi littéraire qui nous aidera à comprendre pourquoi, toute jalousie sentimentale à part, ces deux esprits, ne pouvaient parvenir à s'entendre :

« Je voudrais voir Bossuet et Fénelon lire cela, écrit l'auteur de *Caliste* en parlant de *Delphine*... Je lui pardonne d'être de son siècle, mais je ne puis m'en mettre; je déteste cette affectation. »

« C'est bien cela : Mme de Charrière représente le XVIIIe siècle, avec son esprit de scepticisme et d'analyse, avec sa vivacité piquante, avec son ironie enjouée et légère, avec la netteté de sa prose un peu sèche : elle incarne une époque qui finit. Mme de Stael, c'est le XIXe siècle à son aurore, avec ses élans enthousiastes, sa chaleur d'âme, ses ambitions généreuses, avec son style moins précis, mais plus vibrant, avec son imagination retrempée dans les littératures étrangères; c'est la rêverie, c'est l'exotisme, c'est le romantisme, c'est tout ce que sa future et malheureuse rivale ne pouvait ni

goûter, ni comprendre. Et voilà, à une heure décisive de sa vie, quels furent les deux génies de Benjamin !

Cependant, Mme de Stael se mit en frais : non contente d'adresser des compliments de loin à celle dont elle admirait le talent, aussitôt arrivée à Coppet, près de Genève, dans ce château où toute l'Europe lettrée allait bientôt tourner les yeux, elle annonça sa visite à Colombier. « Oh! combien je la dispenserais de cette envie, » écrit Mme de Charrière à Benjamin, qui, à ce moment, se moquait avec son amie du style « déclamatoire » de Mme de Staël. Pourtant, quelques jours après (30 novembre 1793), celle-ci aurait pu s'écrier : je suis venue, je l'ai vue, j'ai à demi vaincu ! Voici en effet, comment Mme de Charrière parle de cette première rencontre :

« Oh ! quelle parle bien, cette femme ! C'est une élégance, une facilité, une précision si parfaites, si soutenues !... Elle n'est pas jolie, et elle fait, quand elle veut, la même impression que si elle l'était. »

Mais ailleurs... (ne pas oublier qu'elle écrit à Benjamin Constant) :

« Nous sommes bien du même avis sur Mme de Staël. Son esprit n'est pas simple, ni toujours juste, et son sentiment n'est que de l'esprit. Avec tout cela, vous l'admirerez si vous la voyez. Très bien comprendre, très bien répondre, s'exprimer avec grâce, rapidité, élégance, c'est assez rare pour qu'il faille l'admirer. Avec tout cela, je ne me soucierais pas de la société intime, ni seulement fréquente de Mme de Staël.

Si vous la voyez!... Elle qui ne croyait plus à la prédestination calviniste, croyait à la fatalité. Or, si elle avait lu dans ces quatre ou cinq mots, qu'elle écrivait en se jouant, la banqueroute de sa vie, elle aurait éprouvé, peut-être, un sentiment qui lui était assez étranger : une épouvante religieuse.

D'autre part, Constant commençait à se lasser du pessimisme de son amie, de l'éternel *à quoi bon?* qui était le dernier mot de sa science de la vie. « Quel besoin y a-t-il à ce que nous soyons toujours du même avis ? » lui écrit-il au

cours d'une de leurs querelles. Ou encore, en lui annonçant que l'habitude du travail l'a repris tout entier : « Jusqu'au fantôme de la gloire littéraire, *que vous aviez pris tant de peine à tuer chez moi*, est revenu et embellit l'avenir ».

Elle, de son côté, le met en garde contre le génie allemand, le goût allemand, l'influence allemande, qui lui semble déteindre sur le jeune conseiller à la Cour de Brunswick. Elle remarque que les phrases de Benjamin deviennent plus longues, moins nettes... Décidément, il y a quelque chose de changé dans leurs relations intimes : il n'a pas encore vu l'auteur de *l'Allemagne*, mais on sent qu'elle est tout près, que son heure est venue...

Enfin, le 30 septembre 1794, il se rend à Coppet, et raconte à son amie ses premières impressions sur Mme de Stael : on sent dans cette lettre un frémissement d'enthousiasme qui n'ose encore éclater; il trouve Mme de Charrière *un peu sévère* sur celle dont il vient de faire la connaissance, et qui lui paraît « très active, très imprudente, très parlante, mais bonne, confiante, et se livrant de bonne foi. » Sa correspondante le félicite assez froidement du fonds de bonne humeur qu'il a rapporté de Coppet. Cependant, deux mois se passèrent encore sans qu'elle se doutât que son ami était déjà conquis par Mme de Stael. La lettre qu'il lui écrivit le 21 ocbre la frappa au cœur et ne lui laissa plus d'illusion ; il lui dit ces mots significatifs :

« J'ai le bonheur, moi, depuis quelque temps, de repousser les sensations stériles, et je n'aime pas à me débattre dans le passé quand je crois pouvoir encore espérer de l'avenir. »

Lignes terribles, dont la page qui suit éclaire cruellement le sens, et qui devaient blesser à mort Mme de Charrière :

« Il m'est difficile d'être complaisant pour vous sur le chapitre de Mme de Stael. Je ne puis trouver malaisé de lui *jeter*, comme vous dites, quelques éloges. Au contraire, depuis que je la connais mieux, je trouve une grande difficulté à ne pas me répandre sans cesse en éloges, et à ne pas donner à tous ceux à qui je parle le spectacle de mon intérêt et de mon admiration. J'ai rarement vu une réunion pareille de qualités étonnantes et attrayantes, autant de bril-

lant et de justesse, une bienveillance aussi expansive et aussi active, autant de générosité, une politesse aussi douce et aussi soutenue dans le monde, tant de charme, de simplicité, d'abondance dans la société intime. *C'est la seconde femme que j'ai trouvée qui m'aurait pu tenir lieu de tout l'univers, qui aurait pu être un monde à elle seule pour moi. Vous savez quelle a été la première...* Enfin, c'est un Etre à part, un Etre supérieur, tel qu'il s'en rencontre peut-être un par siècle, et tel que ceux qui l'approchent, le connaissent et sont des amis, doivent ne pas exiger d'autre bonheur. »

Il y a dans cette effusion lyrique une insistance voulue : c'est visible. Mme de Charrière le sentit cruellement. Et, comme la lettre se terminait par les mots d'usage : *Je suis impatient de vous revoir*, elle riposta :

« Restez où vous êtes, cher Constantinus. Il ne fait point beau à Colombier..... Quant aux louanges *jetées*, c'est Mme de Staël qui m'en *jette*. En son absence, parlant à d'autres, à moi, il vous est si facile de rassembler tous les traits du plus charmant éloge, que près d'elle vous devez la louer toujours. Je crois tous ce que vous en dites. Je la crois très spirituelle, et non moins bonne que spirituelle, et avec cela officieuse, et obligeante, ce que d'autres (moi par exemple) ne sont pas... Si je suis une assez plate créature, ce n'est pas ma faute... »

On la voit, on l'entend, n'est-il pas vrai? Et c'est une femme d'esprit qui parle ainsi!... Je vous dis qu'il y a plus de vérité humaine dans ce livre d'après nature que dans toute notre « psychologie » à la mode !

Et alors? Puisque les affections humaines, les meilleures, les plus solides, sont si fragiles, elles devraient s'évanouir d'un coup. Hélas !

Tout est rompu, on le sait, on se le dit, et l'on espère encore, et l'on voudrait renouer, et l'on traîne après soi les débris saignants de doux et chers liens. Et c'est une lamentable comédie de raccomodements illusoires et de querelles sans dignité, ni courage, ni franchise... ni fin.

Benjamin, qui appartenait à une génération jetée entre

deux siècles, avait décidément rompu avec celle qui incarnait l'aimable esprit du passé, et cherchait son salut dans le génie cordial et puissant qui lui montrait l'avenir. Mais il se flatta pendant des années de concilier ses deux cultes et insista à plus d'une reprise pour que l'ancienne amie voulût bien le recevoir encore à Colombier. Elle finit par dire : Soit! avec un geste d'infinie lassitude. Parlant de cette visite à un correspondant qui connaît Constant, elle veut le forcer à avouer qu'il est fort laid, qu'il a les cheveux rouges, de petits yeux comme de verre, des taches jaunes sur tout le visage. Aimez! Enthousiasmez-vous, dit-elle à peu près à son visiteur, en guise d'adieu : vous en êtes bien le maître, et je suis bien la maîtresse aussi de ne plus vous écrire.

Et, tout en jurant qu'elle ne répondra plus à ses lettres, elle ne peut garder le silence, ni éviter de revenir sur le sujet qu'elle s'est promis cent fois d'éviter. Les Necker, les Stael, sont autant d'arches saintes auxquelles il ne faut pas toucher avec Constant; c'est entendu. Et elle y revient sans cesse; et ce sont des explications, des reproches, des ironies, des sarcasmes. Elle le trouve très changé, se moque avec une amie de la carrière « moitié politique, moitié amoureuse » de celui qui, à l'entendre, était cent fois plus intéressant quand elle était tout pour lui. A propos d'une brochure de Mme de Stael, elle s'écrie, d'ailleurs non sans justesse : « Ils ont tellement monopolisé l'amphigouri dans cette famille, que je suis surprise qu'on en trouve encore chez d'autres. Mais ces autres ne sont que de petits marchands détaillants; ils ont, eux, la fabrique et les magasins ».

Le nom seul de Benjamin, une allusion, surtout, à ses courses entre Lausanne et Coppet, ont à ce moment le don de mettre sa sensibilité en chair vive. Un de ses amis en fit l'expérience. Il habitait Rolle, et il eut le malheur de signaler à sa correspondante, sans y mettre aucune malice, le passage de l'infidèle allant à Coppet. Il se vit rabroué de belle façon : est-ce qu'elle lui signalait tous les voyageurs qui passaient par Colombier? Elle se souciait bien de M. de Constant!... Et le bonhomme de s'étonner : il avait cru l'intéresser en lui parlant de son ami; et c'était le seul voyageur dont il lui eût

jamais parlé... Eh, sans doute, mais c'est le seul aussi qu'il n'aurait pas fallu nommer!

Et cela continue ainsi pendant des mois! Il faut dire que Benjamin Constant, avec un sincère désir de renouer, y mit parfois de la maladresse. Ainsi, en lui demandant en grâce de le recevoir à Colombier, il la prie d'adresser sa lettre... à Coppet!

Au mois de mai 1795, il partit pour Paris avec Mme de Stael : il allait entrer dans une nouvelle vie, plus féconde et meilleure, briller sur un vaste théâtre, jouer enfin un rôle dont l'histoire et la littérature se souviendront encore longtemps. Dans une lettre à une amie, Mme de Charrière mentionne l'événement en ces termes d'une amusante férocité :

« Mme de Stael est partie et son Sigisbée aussi. Je souhaite qu'aucun mal n'arrive à aucun des cheveux dorés de l'un, à aucun des crins noirâtres de l'autre, mais quelques petites humiliations à la fille de l'illustre Necker ne me désoleraient pas. »

Comment expliquer cette attitude d'une femme d'esprit, qui sentait elle-même le ridicule de ses récriminations, et s'y abandonnait tout de même, sans souci de la galerie? Que penser de cette femme de cinquante ans, qui avec toute sa haute raison, ne peut comprendre qu'un jeune homme plein d'avenir et de talent songe à vivre ailleurs qu'avec elle dans son petit Colombier? Ne rêvait-elle donc pour lui ni actions publiques, ni succès honorables, ni renommée littéraire? Tout cela serait incompréhensible si nous n'avions vu que Mme de Charrière, dès sa jeunesse, profondément sceptique, naturellement désabusée, n'a jamais eu foi dans la vie. *A quoi bon?* Voilà son mot. Dès l'âge de jeune fille, elle a cessé de croire à l'utilité de l'action et à la vertu des principes, sinon aux principes de la vertu. Elle avait tout ensemble un immense besoin d'activité et le sentiment incurable du néant de l'effort humain. Éprise de justes idées, qui occupaient son esprit en l'amusant, elle rencontra, à l'heure la plus mélancolique de sa vie, ce jeune homme précocement désabusé comme elle. Elle prit sur lui un empire très grand, mais qui ne pouvait durer au delà de l'adolescence. L'heure de

l'émancipation devait sonner quand s'éveillerait en lui la conscience de la force active. Mme de Staël lui fit entrevoir sa destinée et féconda en lui des énergies inconnues. Il s'attacha à elle comme le croyant à l'idée de son salut.

Mme de Charrière perdait tout en le perdant. Quand elle se vit déchue de la direction de ce brillant esprit, elle ne sut rendre justice ni à la femme qui le lui enlevait, ni surtout pardonner à Benjamin de subir cet ascendant nouveau. Dès lors, pendant les dix années qui lui restent à vivre, elle se renferma dans sa solitude et dévora son ennui. Le scepticisme profond de cette âme désemparée explique, pour qui veut bien y réfléchir, sa grande erreur et sa grande douleur.

Et pourtant, nous comprenons que M. Godet, en tête de son monumental ouvrage, s'écrie : « Voici vingt ans que j'aime Mme de Charrière ! » Il a bien su voir et faire voir les lacunes, ou plutôt le peu d'envergure d'un talent aussi distingué, et la faiblesse d'une femme de tant d'esprit. Lui aussi est un homme d'esprit, mais, de plus, c'est un homme de foi. En s'effaçant devant son sujet, en laissant parler le plus qu'il peut son héroïne, il relie discrètement ses citations par un commentaire où, sans en avoir l'air, il montre une étonnante sagacité, ou plutôt la sûre divination du cœur. Mais, en signalant les défauts, il s'attache aux deux grandes vertus de cette femme, qui nous font en effet oublier tout le reste : elle a souffert, donc elle nous est sympathique ; et nous l'aimons parce qu'elle a aimé.

Samuel Cornut.

ALGÉRIE



Choses d'Algérie

I

LA MOSQUÉE DE SIDI-BOU-MEDINE A TLEMCEN

A l'entrée du temple érigé au XIVe siècle, sous le règne du sultan Abou-Lhacen, en l'honneur du vénéré Bou-Médine, s'ouvre un somptueux portail en arcade, du plus pur style mauresque, enluminé de délicates mosaïques vernissées, polychromes, encadrant la coupole blanche, décorée d'arabesques, sous laquelle s'abrite l'escalier monumental qu mène à la porte de la mosquée. Cette porte qui dresse sa gigantesque ossature de cèdre massif revêtue d'une armature de bronze, ciselée de fines arabesques, est une véritable œuvre d'art; elle est ornée d'un énorme heurtoir en cuivre ajouré qui en rehausse encore la valeur sculpturale.

A droite du portail, se dresse, vers l'azur, le minaret, marqueté de céramique émaillée, scintillant au soleil comme une pluie de gemmes multicolores.

Une cour pavée en faïence sépare le portique de l'intérieur du temple musulman. Au centre de cette cour ensoleillée, miroitante, s'épanouit une large vasque d'onyx, servant aux ablutions des fidèles. Huit travées d'arcades blanches, revêtues de plâtre on dirait ciselé, guilloché comme un bijou précieux par un prestigieux orfèvre, retombent sur des colonnes en marbre, rehaussées de chapiteaux joliment sculptés et supportant la voûte de la mosquée. Le « mirhab »,

dont l'arcade est soutenue par deux colonnes en onyx, est strié d'un fin réseau d'arabesqûes blanches, pareil à une draperie de guipure antique. Cela tient du merveilleux, et en présence d'une telle perfection de dessin, d'une telle pureté de lignes, je me demande si je ne suis pas le jouet d'un rêve fanstamagorique, d'une féérique illusion, si je n'ai pas été transporté soudain, comme par magie, dans un merveilleux palais des Mille et une Nuits, et si je ne vais point voir surgir, parmi toutes ces splendeurs artistiques, quelque princesse Schéhérazade, foulant d'un pas majestueux les nattes et les tapis multicolores qui jonchent le sol dallé de marbre du sanctuaire.

C'est, en effet, avec le palais de l'Alhambra, ce que l'art mauresque a produit de plus parfait, de plus pur.

Derrière la mosquée, au faîte d'une rocheuse éminence surplombant l'enchevêtrement des terrasses blanches enguirlandées de pampres verts, se profile la lourde ossature de la Médersa, dont les toits coiffés de tuiles vernissées miroitent au soleil. On y accède par un escalier abrupt, aboutissant à la porte de la célèbre Faculté musulmane, érigée par le sultan Abou-Lhacen. Ce n'est plus maintenant qu'une vulgaire école arabe où les jeunes indigènes du village viennent réciter, machinalement, les versets du Coran. Il ne reste, hélas! de son antique splendeur que de biens modestes vestiges, et il y a lieu de craindre qu'avant qu'il soit longtemps, il ne subsiste de cette grande université si florissante que le vague souvenir des illustres maîtres dont la science théologique y brillait jadis avec tant d'éclat.

C'est là que le savant Ibnkaldoun, l'historien des Berbères, et bien d'autres docteurs, professèrent autrefois le haut enseignement.

Au fond d'une cour intérieure, au sol effrité, s'ouvre la salle nue, délabrée, jonchée de nattes d'alfa effilochées, où de jeunes musulmans, coiffés de chéchias et vêtus de blanches gandouras, dodelinent de la tête, tels de petits magots chinois, sous l'œil paterne d'un vieillard illettré, qui, du matin au soir, égrène de ses doigts amaigris, parcheminés, les grains jaunes de son chapelet de la Mecque.

A droite et à gauche de la cour criblée de lumière blonde, s'érigent encore les étroites cellules où les « tolbas » (étudiants) se cloîtraient pour se livrer à l'étude des sciences théologiques.

De l'autre côté de la mosquée, au fond d'une sorte de crypte humide, salpêtrée, où l'on accède par un petit escalier creusé dans le sol, se dressent, dans leur imposante nudité que ronge peu à peu la corrosive vétusté, les ruines somptueuses du palais des sultans, dominant la merveilleuse vallée de la Saf-Saf, chère au pinceau prestigieux du maître orientaliste Noiré.

De blanches arcades adornées de fines arabesques du style mauresque le plus pur, attestent, en dépit des siècles destructeurs, la magnificence et la beauté artistique de cette antique résidence royale, d'où l'œil illuminé par un féerique décor embrasse, à perte de vue, jusqu'en les lointains vaporeux de l'horizon, l'un des panoramas les plus chatoyants, les plus riches en couleur qu'il soit possible d'imaginer.

II

YAOULEDS

Ce sont les moineaux francs du trottoir algérien et comme ces pimpants oiselets, gavroches emplumés, ils piaillent à tue-tête, de l'aube au crépuscule, se trémoussent, sautillent, se houspillent, se ruent follement dans la poussière... ou dans la boue du ruisseau, la gandoura retroussée, découvrant avec une inconsciente impudeur leur chair bronzée, on dirait tannée par le soleil.

On les rencontre partout en Algérie, ces friquets exotiques, familiers, hardis, loquaces, exubérants, malicieux et maraudeurs ! Ils pullulent comme les moustiques; pareils à ces affreuses bestioles, ils vous harcèlent, vous obsèdent, s'acharnent sur vous comme une alléchante proie et, tenaces, opiniâtres, ne vous lâchent plus !

L'œil vif, fureteur, la mine épanouie, narquoise, le teint boucané, couleur d'amadou, le crâne pointu, calotté de pourpre, le corps souple, maigriot, enveloppé d'une chemise de

cotonnade blanche, maculée du haut en bas, trouée, rapiécée, effilochée, laissant à nu leurs jambes brunes, nerveuses, maigrichonnes, ils gambadent du matin au soir avec une désinvolture effrénée.

Aptes à tout, idoines aux occupations les plus hétérogènes, les plus disparates, voire surtout au délicieux farniente si cher aux Arabes, ils exercent un tas de petites professions peu lucratives, il est vrai, mais si peu pénibles! Il en est même parmi eux qui, comme dans la chanson de Bruant « de leur métier ne font rien » sinon lézarder paresseusement au soleil, accroupis ou affalés sur le sol, en fumant des bouts de cigarettes, ces *mégots* d'Algérie, ou bien, suivant leur expression cocasse « jouer la carte », avec une ardeur de cercleux professionnels!

Les uns élisent domicile aux entours du marché où, leur couffin d'alfa accroché en bandoulière à l'épaule, il guettent avec des regards d'apaches à l'affût, les dames seules, modestes ménagères ou bourgeoises en rupture de bonnes, qui viennent le matin, dès l'aube, s'approvisionner de victuailles. Les autres exercent le métier de cireurs pour lequel ils ont une aptitude et une prédilection toutes particulières, voire même parfois une inéluctable vocation!

Levés dès l'aurore, ils s'envolent, s'éparpillent par les rues de la ville comme une bande de joyeux pierrots, ivres d'air pur et de liberté, et dès qu'ils aperçoivent de leur œil perçant, inquisiteur, un client éventuel à la physionomie bénévole, les chaussures sordides, poussiéreuses, ils se précipitent vers lui en un steeple-chase échevelé et se prosternent humblement à ses pieds pour le supplier de leur octroyer l'insigne faveur de rendre à leur bottines le lustre, l'éclat qu'elles ont momentanément perdu. « Ciri m'siou? co d'brosse? » telle est la classique formule à laquelle il est souvent difficile de ne point acquiescer de gré ou de force, car sans attendre votre réponse, ils s'emparent d'un geste subreptice de l'un de vos pieds et avant même que vous vous en soyiez aperçu, comme par magie, les voilà qui astiquent vos chaussures avec un zèle, une dextérité, dignes d'une situation plus élevée, d'une plus haute mission!

D'autres s'improvisent colporteurs de journaux et, nantis d'une épaisse liasse de feuilles fleurant bon l'encre d'imprimerie, on les voit déambuler de ci, de là, parmi les quartiers les plus populeux de la ville, en clamant d'une voix suraiguë, nasillarde, en français panaché d'un burlesque accent de terroir, les titres pompeux, suggestifs, des grands quotidiens de la Métropole et des journaux algériens.

Il en est d'autres enfin qui, petits Maître-Jacques, cumulent avec maëstria plusieurs métiers, suivant les heures ou les saisons, amassant ainsi, tant bien que mal, un modeste pécule qu'ils ne tardent pas d'ailleurs à dissiper au jeu, dans les cafés maures, à l'abri des investigations policières.

Et ce microcosme bizarre, kaléidoscopique, rongé de vermine, vernissé de crasse immonde, mais avec au cœur la joie de vivre et dans les veines, comme une coulée de vif-argent, grouille, fourmille en plein air, au soleil, sous le ciel d'émail bleu d'Algérie.

Sémillants et guillerets, tel l'oiseau sur la branche, ce sont les moineaux francs du trottoir algérien...

III

UN CHAOUCH

Permettez-moi de vous présenter, sans autre préambule, mon ami Bachir, fervent disciple de Mohamed et fonctionnaire aussi dévoué que modeste.

Bachir exerce, depuis déjà de longues années, l'humble profession de « chaouch» et il est attaché, en cette qualité, à l'un des principaux tribunaux d'Algérie.

Nourri, depuis sa prime jeunesse, dans le sanctuaire du Temple de Thémis, il en connaît tous les détours et a la prétention, parfaitement justifiée d'ailleurs, de ne rien ignorer des moindres faits et gestes des honorables magistrats qui composent la compagnie judiciaire à laquelle il a l'honneur d'appartenir et où il joue, du matin au soir, un rôle aussi actif que prépondérant.

Grand, robuste, vêtu à la mode indigène, la tête enturbannée de blanche mousseline, une petite moustache brune, coupée en brosse, estompant ses lèvres épaisses, sensuelles, le visage auréolé d'une barbe rase, la physionomie souriante, amène, éclairée par de grands yeux noirs, le torse athlétique se courbant parfois en d'obséquieuses salutations, les mains énormes, aux doigts en spatule, les jambes arquées, on dirait taillées en pain d'épice, émergeant de culottes bouffantes, les pieds larges, gigantesques, chaussés de gros souliers arabes, il déambule sans cesse, dans les couloirs du Palais, vaquant à ses multiples occupations, allant de son pas lourd, cadencé, uniforme, d'un cabinet à un autre, répondant sans hâte inopportune, sans zèle intempestif, aux stridents appels des sonneries électriques, distribuant aux magistrats du siège et du Parquet, avec des gestes pieux, quasi-sacerdotaux, le volumineux courrier officiel qui leur est destiné et qu'il va quérir à la poste, tous les matins, tel un consciencieux vaguemestre.

Pénétré d'un profond respect pour ses supérieurs hiérarchiques, il exécute ponctuellement leurs ordres comme une sévère consigne. Quand « le chef » a parlé, Bachir s'incline en une attitude révérencielle et, discret, solennel, il va où son devoir professionnel l'appelle, parcourant à grandes enjambées les rues de la ville, musant de ci, de là, s'attardant volontiers en de longues flâneries sous les platanes, en compagnie d'indigènes qui le vénèrent à l'instar d'un marabout et lui baisent le front avec une édifiante piété, lui prodiguant, sans compter, des marques éloquentes de leur respectueuse sympathie.

En sa double qualité d'auxiliaire du Tribunal et de musulman convaincu, Bachir possède aux yeux de ses coreligionnaires un étrange prestige, qu'il exploite fort habilement.

Nul n'est plus documenté que lui sur les antécédents des justiciables indigènes qui pullulent dans les douars environnants. Il les connaît à fond, *dans les coins*, et pourrait en ce qui les concerne, remplacer avantageusement le casier judiciaire qui fonctionne tant bien que mal au greffe de son Tribunal.

Doué d'aptitudes diverses, il cumule avec une talentueuse désinvolture les fonctions les plus disparates. On l'accommode à toutes les sauces, et quelque délicate que soit la mission dont il est investi, il est toujours à la hauteur de sa tâche. Nouveau Maître-Jacques, il est tour à tour commissionnaire, interprète, femme de ménage, archiviste, voire même... simple chaouch.

Il honore souvent de sa gracieuse collaboration le secrétaire du Parquet qui met volontiers à profit ses précieuses qualités professionnelles. Il a d'ailleurs élu domicile au secrétariat où il a ses grandes et ses petites entrées et où il reçoit, du haut de son vénérable turban, les indigènes qui ayant peu ou prou maille à partir avec la juridiction correctionnelle, errent, désorientés, inquiets, parmi les méandres de ce labyrinthe qu'on appelle le Palais de Justice, en quête du fil d'Ariane que détient le prestigieux chaouch, dont ils guettent, d'un œil avide, les mystérieuses allées et venues.

Bachir se targue, et qui sait? peut-être avec raison, d'avoir du sang royal dans les veines!

Fidèle croyant, irréductiblement attaché à la religion de ses nobles ancêtres, il invoque, plusieurs fois par jour, le saint nom d'Allah et procède, à l'abri des regards indiscrets, sceptiques, aux ablutions hygiéniques, prescrites par le Prophète. Aussi le voit-on souvent, muni d'un modeste ustensile, se rendre à la fontaine où il va sans vergogne, afin de se conformer scrupuleusement aux rites sacramentels de la loi coranique, puiser ce qu'il appelle avec une comique emphase, de *l'eau potable!...*

Charles Barbet.

Né le 4 février 1864, à Lourches (Nord), Charles Barbet est procureur de la République à Sétif. — Membre adhérent à la Société des Gens de Lettres, il a publié divers ouvrages de littérature algérienne : *La reine du Zibau*, *Au pays des burnous*, *Au seuil de l'Orient*, et diverses autres œuvres : *Macédoine* (avec une préface de J. Claretie). — Prépare en ce moment un nouveau recueil de récits et de nouvelles d'Algérie sous le titre : *La Perle du Maghseb*. — A collaboré et collabore à diverses revues, notamment à la *France judiciaire*, à la *Grande France*, à la *Revue Algérienne*, à la *Revue Nord-Africaine*, à la *Grande Revue*, etc.

Alger

I

LE SOIR SUR LA TERRASSE

Je suis monté, ce soir, sur la terrasse plate et carrée. L'ombre avait déjà roulé sur les tomettes roses et brûlantes, un épais tapis d'Orient. Le soir était vert au fond du crépuscule, là-bas, où venait de rouler comme une meule un énorme soleil éclaboussé de sang. Et dans le ciel où l'atmosphère somptueuse atténuait l'emphase orientale de ses dorures et s'éverdumait insensiblement après des violets de velours pour s'arrêter à des tons étranges de turquoise, une seule petite étoile en filigrane grelottait.

Alger descendait vers la mer.

Les toits plats s'étageaient en amphithéâtre, et comme des maisons égyptiennes, les cubes de plâtre, étroits au sommet, et larges au sol, s'ordonnaient en hypogée. Au loin, la vie du port finissait. Les collines, tout à l'heure encore roses et mauves avec des coulées d'azur dans les vallées, éteignaient tour à tour leurs pics dorés.

Le soir mourait harmonieusement, et déjà montait lentement dans son halo bleu, une grosse lune de cuivre qui s'amincissait en s'élevant et qui, en proie à des clartés intérieures et diverses, changeait peu à peu de couleurs et tour à tour voulait être de métal, de soie et de nacre.

L'Ombre descendait le Tagarin, enveloppant Mustapha. Le dernier rayon s'enferma tout à coup dans le rubis de la

cathédrale. Notre-Dame d'Afrique était découpée en noir sur l'indigo final de la nuit.

*
* *

Et maintenant, debout sur la terrasse voisine, une femme arabe, les bras peints et sonores de bracelets, le front tatoué de bleu et les ongles rougis de pourpre, s'étirait, tendant son corps gracile de terre cuite qui frémissait des seins et de la croupe sous le voile antique et blanc ; et je crus entendre alors dans cette nuit de parfums et d'étoiles monter vers la lune au visage définitif en sa pâleur de nacre et de lait, les litanies passionnées de Salammbô qui pleure vers la lointaine et indifférente Tanit.

II

UNE RUE A LA KASBAH

Une porte de bois rouge à ferrures ciselées s'ouvre et le cintre sculpté encadre une cour mauresque à colonnade où sur les nattes pâles sont accroupis des musiciens.

Le tambourin dans son cercle de métal tendu de peau ronfle sous le pouce qui le fait aussi grelotter de toutes ses petites cymbales de cuivre. Un jeune Arabe siffle dans sa flûte de roseau et sous la corne dure d'un archet sans corde un tambour sonore bourdonne, importun comme un frelon.

La petite rue aux pavés bleus en est toute bruissante. Chaque fois que s'arrête cette harmonie farouche, le bruit frais d'un jet d'eau dans sa vasque empêche, goutte à goutte, le silence de franchir la porte de pourpre.

Et tandis que nasille la flûte, que le tambourin bruit et que ronronne le tambour, je m'éloigne le long de la ruelle étroite et sonore où dans les murs de couleur, de petites

fenêtres aux grillages peints en vert et hérissés de croissants dorés, encadrent des visages muets, tatoués d'azur et bruyants de bijoux en filigranes barbares.

Des syllabes de volupté me frôlent et sur le pas d'une porte entrebâillée, une fille bronzée, aux bras frais et aux jambes nues, tient son pied dans sa main, d'un geste qui montre le talon teint en rouge comme celui d'une statuette d'argile.

Son bras libre s'appuie, tendu, au mur et découvre sous l'aisselle une touffe de broussaille humide et dorée.

Je m'éloigne, fiévreux, la gorge sèche. Des odeurs de jasmin se mêlent à de bleus parfums d'encens arabe, et le battement sourd de mes tempes où mon sang bourdonne, d'un rythme égal, domine, en le rappelant encore, le ronronnement lointain du tambourin.

EDMOND GOJON.

Edmond Gojon, né en 1886 à Philippeville. Publia, à dix-huit ans, en sortant de rhétorique, une plaquette de vers, *Antiquailles dorées*, que voulut bien remarquer José-Maria de Hérédia, le maître du jeune poète. Collabora à la *Dépêche algérienne*, à la *Revue Nord Africaine* où il fit paraître *Profils et Silhouettes*, et à la revue *Annales africaines*, dont il occupe actuellement le secrétariat de la rédaction.

Aube d'Alger

... Longtemps, Marcel demeura ainsi à contempler ce gracieux sommeil, à la fois volupteux et paisible, laissant son regard errer sur les rondeurs jeunes de ce corps ambré, revivant la minute exquise où il avait fait sienne cette délicieuse fille de l'Islam.

... Lorsqu'il se réveilla, une pâle lueur glissait sous un coin de la portière, et Zina avait disparu. Il revêtit son uniforme et passa sur la galerie dominant la cour intérieure. Les étoiles commençaient à pâlir; c'était l'heure où l'aube naissait.

Dans la cour, dans le boudoir, personne. Il se dirigeait vers une autre pièce située en face, lorsqu'au tournant de la galerie, un souffle tiède, venant d'une ouverture étroite qu'il n'avait pas aperçue la veille, lui fit détourner les yeux. Sous une voûte en ogive, un escalier d'une dizaine de marches conduisait à une porte béante en plein ciel. Déjà il gravissait cet escalier et il allait poser le pied sur la dernière marche, lorsqu'un trot lourd ébranla derrière lui la voûte, et une large main noire lui saisit le bras. C'était Tetam, la négresse, les yeux fulgurants au-dessus de ses dents blanches :

— Sidi cap'tan, makach passir! descends, Sidi!

Et, l'index sur les lèvres, elle recommandait le silence à l'officier.

Marcel s'arrêta en souriant et la rassura du geste. Devant lui s'ouvrait une terrasse dominant la maison entière; au milieu de cette terrasse, une forme légère, debout, les mains élevées hiératiquement à gauche et à droite de la tête, demeu-

rait immobile, tournée vers le côté du ciel qui se colorait; près d'elle, deux petites babouches dorées, à côté d'une aiguière de cuivre; et là-bas, au fond, encore imprécisée dans une pâleur vaporeuse, Alger-la-Blanche, dévalait paresseusement jusqu'à la mer.

Cependant le ciel s'élevait. Sur les maisons voisines d'autres formes apparaissaient, floues et nonchalantes. Un long appel volait, plaintif, monotone : La ilah illa Allah!... Et soudain un éclair jaillit, un croissant d'or glissa sur la crête du cap Matifou, un flot rose roula sur Alger, et la ville émergea de la pénombre, blanche et lumineuse, avec ses claires terrasses peuplées de longs voiles harmonieux, bleus, verts, jaunes, rouges, immobiles et tournés vers l'Orient.

Zina abaissa lentement ses beaux bras nus. Debout dans une longue gandoura immaculée à larges manches, coiffée d'un foulard de soie broché d'or formant pointe au sommet de la tête avec un gros nœud aux bouts flottants derrière la nuque, elle psalmodiait une prière plaintive, le regard perdu. Bientôt, elle s'inclina longuement, puis se prosterna, le front sur la dalle, ses formes exquises, moulées dans la gandoura moelleuse; ensuite, relevée sur les genoux, les mains jointes à la hauteur du visage, elle demeura un instant, blanche et dorée dans la lumière rose, avec un léger murmure voltigeant sur ses lèvres charnues, très doux.

Enfin, elle reposa ses mains sur ses genoux ronds, abaissa graduellement les yeux vers la terre, puis se releva, onduleuse, et se retourna lentement.

Marcel, lui, souriait, debout sur la dernière marche. Brusquement, elle pinça les lèvres, et, d'un rapide coup d'œil, ayant exploré les terrasses voisines, elle marcha droit au jeune homme, et, d'une voix qu'il ne lui connaissait pas, un peu dure :

— Descends, Sidi, lui dit-elle. Ici, c'est pour les femmes; pas pour toi!

Souriant toujours, il voulut lui prendre les poignets. Elle rejeta ses bras en arrière; et, glissant contre la muraille, elle descendit l'escalier très vite, martelant les marches sonores sous ses talons dorés qui claquaient.

Marcel la suivit. Derrière elle, il pénétra dans la chambre rose, tiède encore de leurs caresses. La veilleuse brûlait toujours; un parfum d'amour planait, capiteux, étrange. Le pantalon de soie verte et le boléro de drap rose plaquaient leurs notes violentes sur le profond tapis de couleur sombre... Et Zina s'était retournée déjà. Souriant à son tour, redevenue tout à coup, après la musulmane effarouchée du clair domaine des terrasses, la délicieuse esclave d'amour du harem crépusculaire, simplement, elle s'abandonna à l'étreinte qui pressait sa taille; elle mit au cou du maître ses bras frais des ablutions matinales; et, relevant vers lui ses longs yeux meurtris et ses lèvres saines, elle lui dit de sa voix chantante : Bonjour, Sidi!...

(*Extrait d'un roman inédit.*)

FERDINAND DUCHÊNE.

Juge au tribunal de Guelma, a publié un roman de mœurs algériennes ayant pour titre : *France nouvelle*. Prépare actuellement un autre roman sur l'Algérie. Collabore à diverses revues littéraires algériennes, à la *Revue Nord-Africaine*, aux *Annales Africaines*.

Visions Kabyles

I

LES BENI-KOUFFI

Le spectacle le plus grandiose et le plus riant à la fois : — des crêtes d'une altitude de mille mètres, où l'air est vif et pur, d'où la vue plonge dans des précipices et s'étend sur le pays avoisinant, — des vallées luxuriantes de végétation, claires touches herbacées des jardins, feuillages foncés des grands arbres, entremêlant leurs teintes contrastées en un riche tapis de velours vert, rayé de filets d'eau qui luisent au soleil et de cascades argentées ; des vergers d'une vitalité incomparable où les plantes potagères croissent sous les figuiers, les orangers et les frênes dont la vigne grimpante enlace les troncs et les branches ; — des pêchers, des grenadiers, des treilles en tonnelle encadrant les petites maisons blanchies à la chaux, percées d'une porte aux battants de bois massif et d'étroites lucarnes ; — des rivières bordées de lauriers-roses et de roseaux d'où surgissent des moulins kabyles avec leur fraîche chute d'eau ; — des canaux innombrables recueillant les eaux des rivières pour les conduire le long des pentes qui dominent leur lit et activer partout la poussée foisonnante des cultures ; — et pour cadre à ce paysage de vie, de fraîcheur, de verdure, la nudité sévère des rochers de l'Aïdzer se dressant en hautes murailles escarpées, se profilant en lignes nettes et puissantes au-dessus des contre-forts boisés et cultivés.

Telle est la vision d'ensemble qui reste sculptée au retour dans l'imagination émerveillée ; mais les yeux peuvent

retrouver encore, magnifiée par l'éloignement, l'apparition de l'Aïdzer décharné, teint d'une exquise nuance crème à l'heure du crépuscule. On le voit de Dra-el-Mizan même et rien ne peut rendre la variété, la finesse des nuances qui se posent sur cette immense ossature de pierre, sur cette carcasse rocheuse de deux mille mètres d'élévation, sans une touffe de broussaille, qui dépasse de quatre cents mètres les hauteurs voisines et se développe sur une longueur de vingt kilomètres. Quand le soleil couchant se réfléchit sur ce miroir de calcaire aride, on voit courir sur toute la face de la montagne, d'un bout à l'autre et du haut en bas, un frisson cendré, puis une exquise roseur qui passe au mauve et au violet, délicate comme l'affleurement du sang aux joues d'une jeune fille.

II

LE MARCHÉ DE DRA-EL-MIZAN

Sur un terrain nu, incliné, inégal, un grouillement de blancheurs sales d'où sort une rumeur de ruche géante, coupée de notes plus hautes. A midi, la foule est si compacte qu'on dirait de loin un bloc humain.

Les étalages sont groupés par catégories, suivant la nature des produits exposés. Voici les marchands de gandouras, assis à même le sol, avec leur marchandise sur les genoux ; — voici les laines, formant des amas sales sur des sacs étendus ; — voici les oranges dans des couffes ; — voici les tentes prismatiques des marchands d'étoffes : une toile tendue sur une perche horizontale et fixée au sol par les pans. Les tissus s'étalent sur des nattes, des sacs ou des tapis et, à l'entrée de chaque boutique, deux ou trois Kabyles, paresseusement allongés, semblent des dogues gardiens et sommeillent dans l'attente du client. Parfois, devant les étoffes, c'est une confusion saugrenue de marchandises disparates renfermées dans des petits sacs en quantités minuscules : poivre en grains, poivre en poudre, graines de toutes sortes,

henné pour teindre les ongles, antimoine pour la préparation du K'hol, poivre rouge, savonnettes pour les femmes, etc.

Plus loin, se tiennent les marchands de chaussures, accroupis ou étendus derrière un monceau de « sebatts ». Le matin, on peut les voir travailler en plein air, leurs outils posés à côté d'eux sur un lambeau de sac.

Il y a aussi des boucheries en plein vent : gigots, quartiers ou lanières de viande, amas de tripes déposés sur des roseaux, poudrés de gris par la poussière.

L'abattoir est d'ailleurs annexé au marché. Tout au bas de l'emplacement, deux poteaux verticaux supportent une poutre horizontale munie de crochets où pendent les viandes. Tout autour, des bouchers improvisés égorgent et dépouillent les animaux. Des moutons, des chèvres sont amenés, traînés par la tête et par les pattes de derrière. Des bêlements lamentables semblent indiquer que la vue et l'odeur du sang donnent à ces bêtes un pressentiment de leur sort. On les renverse sur le dos : un aide maintient l'arrière-train ; l'opérateur aiguise un long couteau, puis, de la main gauche, il saisit la mâchoire, immobilise la tête et, de la droite, il tranche le cou, en deux ou trois coups de scie de son instrument. La bête se débat, pousse un râle presque vivant ou souffle comme un soufflet qui se vide. Le sang se répand, gicle en longs filets, coule en ruisseaux et s'amasse en flaques où le sang carminé des chèvres se mêle au sang noir des brebis. L'égorgeur abandonne sa victime encore pantelante, toujours maintenue par l'aide et, sans même attendre la mort, on commence à enlever la toison. Autour de ce lieu de mort, les herbes sont teintées de rouge et semées de débris animaux.

De loin en loin, un plateau qui porte une dizaine de tasses simule un café maure : un trou creusé dans le sol sert de fourneau, l'eau bout dans une grande marmite.

Un coin du marché est spécialement occupé par les marchands d'huile. Ils se tiennent accroupis, leur peau de bouc entre les genoux : une pression légère fait monter le liquide jusqu'à l'orifice de l'outre où le reçoit un entonnoir. Le client s'approche et trempe un doigt dans l'huile pour en

vérifier la qualité. Le vendeur en débite ainsi trois ou quatre litres, par doses dérisoires, avec des précautions pieuses.

Des scènes bruyantes ou cocasses animent le marché. De petits ânes se mordent et se battent. Un tirailleur débat longuement le prix de quelques feuilles de tabac : l'accord établi, il tend à son interlocuteur une pièce d'argent que l'autre examine minutieusement sur toutes ses faces avant de la glisser dans sa « djebira ». C'est alors au tour de l'acheteur de vérifier, sou par sou, la monnaie qu'il a reçue.

Dans le ciel surchauffé, le dur soleil d'Afrique rayonne implacablement sur toutes ces images d'âpreté, de meurtre et de misère.

VICTOR DUTET.

Juge de paix à Azazga, auteur de travaux littéraires, critiques sociologiques, dont quelques-uns publiés dans la *Revue Algérienne*, l'*Hermès*, la *Revue Nord-Africaine*, M. Victor Dutet a donné en outre des « Notes sur la Kabylie ».

Quis-qui çè çà!

« Pour une dame de France. »

C'est en Kabylie, par une matinée ensoleillée succédant à des jours d'automne maussades et bruineux ; nous rentrons d'un transport criminel au pays des Flissas qui ont donné leur nom aux longs poignards qu'ils fabriquent et dont, hélas ! ils se servent si couramment pour exercer leurs rekbas. (1)

Là-haut, dès le sommet des crètes qui dominent Bordj-Manarf, j'ai abandonné mes auxiliaires et le médecin légiste sur le chemin forestier qu'ils suivront en longs zigzags jusqu'au canton, et j'ai coupé au plus court par un sentier à pic sur lequel mon mulet, vieux routier du pays, s'est engagé d'instinct.

Il est près de midi quand je passe à Ouennougha, pauvre village kabyle formé de quelques gourbis accrochés au sommet d'un petit piton; le sentier devenu abrupt et rocailleux figure l'unique rue qui semble un escalier à hautes marches taillé dans le flanc du piton.

Au centre du village, devant la djemaa, (2) un vieillard de grande taille et de puissante carrure, debout, appuyé au mur est en train de « boire » le soleil et de « boire » aussi la fumée de sa minuscule pipe à long tuyau, attribut classique des fumeurs de kif.

(1) La vendetta des Kabyles.

(2) Maison commune servant aux prières, aux réunions et ou ou reçoit les étrangers.

Il porte un burnous fin et très blanc dont le capuchon lui recouvre presque entièrement le visage, mais, au bas du menton apparaît cependant, frappante, une large cicatrice laissant dans la barbe blanche et courte comme une raie faite au peigne.

A mon approche il a relevé son capuchon; nos regards se rencontrent; il s'avance, boîtant très bas, salue militairement et prenant la bride de mon mulet me récite ce long chapelet habituel de bienvenue qui se compose d'une quinzaine de variations sur l'air: Comment vas-tu?

Je me demande où il veut en venir, lorsqu'il reprend en ce baragouin particulier aux anciens tirailleurs: « Toi faire plaisir pour moi asseoir chouia à chez moi pour tu manges couscous. »

Comme je refuse, en remerçiant d'autant plus poliment que je viens d'apercevoir le ruban de la médaille militaire cousu sur son burnous, le vieillard insiste : « Je connais toi, Sidi-Juge ; y en a quinze jours je chasse chacal avec toi dans la plaine chez le caïd Sekry. » Puis il ajoute, en forme de présentation : « Moi Ali ou Kaci, sargan antraité vingt-houit ans serbice tiraillours, cinq blessoures pour Françа. » (1)

Convaincu par ce langage pittoresque qui est celui de tous les indigènes ayant eu quelque contact avec nous, je finis par mettre pied à terre abandonnant mon mulet à l'un des nombreux gamins survenus qui, en cercle, regardent « le roumi » avec des yeux effarés.

Je suis à partir de ce moment « dïef allah », « le convive envoyé par Dieu », je vais donc être reçu avec tout le confortable qu'on peut attendre de pauvres montagnards dont l'ordinaire se compose de galette d'orge et de figues.

De trois voyages à son gourbi voisin, mon hôte, toujours clopin-clopant, a successivement rapporté une natte en palmier, un grand plat en bois contenant du barboucha (2)

(1) Je suis Ali fils de Kaci, j'ai pris ma retraite comme sergent de tirailleurs après avoir servi la France 28 ans et reçu 5 blessures.

(2) Gros couscous commun.

couronné d'œufs durs et enfin un vieux pot à tabac en faïence de Gien transformé en saucier pour la marga (1).

Tant que je déjeune, allongé sur la natte, Ali ne m'adresse pas la parole ; ce n'est pas l'usage dans un pays où tout le monde vivant d'ordinaire au même plat les bavards maigriraient vite au profit des muets ; du reste, selon la politesse musulmane, mon hôte, après avoir posé chaque plat devant moi, se tient à distance respectueuse.

Le café servi, je fume une cigarette ; Ali, à son tour, tire de la poche de sa gandourah une sorte de blague faite d'un vieux morceau de pantalon militaire et fermée par un bouton de cuivre ; il bourre religieusement sa petite pipe de kif et l'allume. La conversation reprend et naturellement je demande tout d'abord au bon vieux à la suite de quel accident il est devenu ainsi boîteux.

Je transcris ici sa réponse, qui termina notre entretien, en la reproduisant dans toute sa forme pittoresque de sabir :

« C'était pour 1870 ; comment y s'appelle le bataille, ji sais pas, cette sacré Broussiens ils parlent les noms kif-kif chadi (comme les singes). Ti sais, li tiraillours, toujours premiers derrière geninar (le général) ; alors y en a un balle qui casse la jambe pour moi, alors ji tombé et puis sur le carossa y porté moi à l'hospitar dans le pays de Souisse y s'appelle Genef où ce qu'y en avait comme çà dans cet hospitar quatre toubib broussiens (quatre médecins allemands).

« Quand y passe trois jours, mon jambe y vient noir comme poudre et y broule comme feu ; alors le toubib broussien, çui-là le kebir (le médecin-chef) y soigne pour moi, ji vois y disait macach bono et puis tout suite je vanouis. Comme ça y passe oune heure, je réveille chouia : Hallouf ben Hallouf ! (Porc fils de Porc !) le toubib y commencé pour couper mon jambe, le couteau y m'a réveillé du vanouissement.

« Quand je vois le sang pour moi, y vient la colère et je dis pour toubib : Quis-qui çè ça ! toi couper les hommes comme çà sans tu demandes permission. Inal din oueldik !

(1) Bouillon très épicé dont on arrose le couscous.

(Maudite soit ta race !) Alors y en a un tebsi (assiette) sur le table, je prends le tebsi dans ma main et ji casse sur la figure pour toubib broussien ; les lounettes pour lui y font le sang dans ses yeux et puis tout suite les firmiers y receinturent mon jambe à la baballah (à la va te faire fiche) et y basculent moi dehors l'hospitar.

« Quand ji sors dans la rue ji souis presque crivé ; ji trouve oune caporal di français y me dit : Y en a un bon madame souisse, il en a le petit maison pour malades qui s'appelle bulançe et pouis cette caporal y me conduit devant la porte soua soua (juste).

« Li caporal y sonne la porte et pouis il en vient une maraboute (une religieuse) qui me donne un lit. Dans cet hospitar y s'appelle bulançe, y en a des madames plousque six qui s'appellent comme ça Madames di France. Alors plousque trois mois ces Madames di France y soignent moi bono, et pouis li toubib français pour cet hospitar y coupe pas mon jambe, chouia barka (rien qu'un peu).

Relevant alors sa gandourah, « Chouf (regarde) » me dit Ali et il me montrait sa cuisse droite complètement atrophiée et sans os, répétant toujours : « Quis-qui çè ça ! Quis-qui cè ça ! li toubib broussiens y coupe les hommes sans y demande permission ! »

Ainsi parla Ali, et maintenant, suivant le dicton musulman, qu'Allah donne le choléra à celui qui ment.

El Bidi.

El Bidi (le burnous de grosse laine) est le pseudonyme de Charles Oger du Rocher, juge au tribunal de Sétif, qui appartient à une vieille famille de magistrats. Né à Rennes, le 4 juin 1870, ancien élève de Louis-le-Grand, il s'est consacré en Algérie, depuis dix ans, aux questions sociales et judiciaires indigènes. Collaborateur de la Revue des Tribunaux Algériens, il a donné en 1902 *Nos justiciables musulmans*, étude critique de l'organisation judiciaire algérienne. « Quis-qui cè ça » est un de ses premiers essais dans le genre littéraire.

Le lecteur de Biskra.

L'Algérie est le pays des surprises, on y trouve les professions les plus curieuses, les métiers les plus étranges n'ayant aucun similaire en France.

El Feddaoui (le lecteur) des cafés maures des grandes localités algériennes, exerce sa profession à la veillée, lisant des passages des Mille et une Nuits ou l'histoire de Joseph vendu par ses frères, les facéties de Si Djeha, les exploits des vaillants Sidi-Okba ou Sidi-Abdalla, les aventures des belles Djazia et Redah, ainsi que celles d'Haroune-er-Rachid et de son ministre Djafar, etc, etc.

Le lecteur que nous avons rencontré est particulièrement intéressant et les nombreux touristes qui se rendent annuellement à Biskra ont bien dû le remarquer.

Il y en effet plus de vingt-cinq ans que Si-Mohammed-ben-el-Arafi exerce son métier de lecteur au grand plaisir des indigènes de la région. C'est un homme de cinquante-cinq ans environ, d'une taille ordinaire, sec, maigre, ridé ayant bien le type des Ksouriens. Il a choisi cette année le café d'Ahmed-ben-el-Djouadi, au numéro 14 de la rue Berthe à Biskra pour y installer sa chaire.

Le public qui s'y entasse chaque soir est loin d'être un public d'élite et ne rappelle nullement celui de nos cafés ou cabarets littéraires, il est composé simplement de tous les indigènes des oasis environnantes, la plupart totalement illettrés. On y voit des habitants des Beni-Morra, Filiache, Chetina, Garta, Korra, Sidi-Okba, Tehouda-Drœu, Oulad-Djellal, Tolga et même de Bousâada, qui viennent là pour absorber un café en rêvassant, ou pour y passer la nuit, allongés sur une natte en palmier nain.

Cet établissement est bien achalandé, du reste, il possède,

cloué, au-dessus de sa porte d'entrée, le fer à cheval qui doit éloigner tous les maléfices des mauvais esprits, et attirer sur son propriétaire la Baraka (bénédiction).

La séance de lecture commence ordinairement vers huit heures du soir. Si Mohammed-ben-el-Arafi prépare avec dignité la table derrière laquelle, assis sur un siège élevé, il se placera. Sur cette table une bougie allumée et un plateau pour recevoir les offrandes des auditeurs, ceci pour le côté pratique. La petite installation terminée, après avoir savouré lentement un café et assujetti ses lunettes, car l'inévitable presbytisme l'a atteint, Si Mohammed-ben-el-Arafi commence sa lecture.

Le soir où nous fîmes sa connaissance, il lisait l'épopée d'Antar, le célèbre poète et guerrier arabe du VI[e] siècle, auteur d'un des sept Moallacat, poèmes suspendus à la porte de la Kaaba de La Mecque. Il semblait tout heureux de lire les hauts faits du héros qui combattit si vaillamment dans la guerre de quarante ans entre les tribus Abs et Zobiane, dont le courage lui valut le surnom de chef des Braves et qui était particulièrement apprécié du prophète Mohammed.

La prononciation de notre lecteur est excellente, il lit très clairement, sans aller trop vite ou trop lentement, en articulant bien toutes les voyelles, et lorsque le texte peut paraître obscur aux gens peu lettrés qui l'écoutent, Si Mohammed-ben-el-Arafi le leur explique complaisamment en accentuant les détails susceptibles d'éclairer l'auditoire.

Sa façon de lire ne ressemble nullement à celle des tolbas arabes qui ânnonnent d'une manière si monotone en lisant le Koran ou tout autre livre. La diction de Si Mohammed-ben-el-Arafi est parfaite, son timbre de voix agréable et sa figure expressive, s'illuminant aux jolis passages, démontre qu'il comprend parfaitement ce qu'il lit ; si le maître Legouvé l'avait entendu il n'aurait pas hésité à le complimenter sur son talent de lecteur.

Lorsque Si Mohammed est fatigué, il s'arrête un instant et pendant cet intermède, un café maure bouillant lui est servi généreusement par le Kahouadji, remplaçant ainsi

l'eau sucrée de nos conférenciers. Après l'absorption de ce stimulant, il reprend sa lecture et la séance se prolonge jusque vers dix heures du soir.

Pendant que Si Mohammed-ben-el-Arafi lisait le roman d'Antar, tous les assistants, assis sur des nattes, immobiles, l'écoutaient religieusement, pas une parole ne s'échappa des 50 ou 60 bouches présentes, tous les consommateurs, tendaient l'oreille, heureux d'entendre les faits merveilleux racontés.

En voyant le calme, l'attention soutenue des consommateurs indigènes, on ne pouvait s'empêcher d'admirer la déférence dont est entouré Si Mohammed-ben-el-Arafi, pas une observation, aucune critique n'est formulée, tous les auditeurs savent que le fameux taleb ira au-devant de leurs désirs, en leur expliquant les passages qu'ils ne comprennent pas.

De temps en temps, un habitué du café, habitant à Biskra même, se retire discrètement, faisant le moins de bruit possible, en chaussant ses sebbath, et n'oubliant pas, avant de sortir, de mettre une obole dans le plateau placé près du lecteur.

La profession de Feddaoui procure à Si-Mohammed-ben-el-Arafi une somme de 3 à 4 francs par soirée, cette somme lui suffit pour entretenir lui et les siens et il réussit même à faire des économies ! Si Mohammed possède en effet une maison et un lopin de terre dans le village de Filliache.

Dans la journée, il soigne ses palmiers et le soir, il le consacre aux lectures publiques; notre lettré coule ainsi paisiblement son existence dans le joli décor de Biskra partageant son temps entre son jardin et les vieux auteurs arabes.

Radjel Akal, c'est un homme sage !

Achille Robert.

M. Achille Robert, officier de l'Instruction publique, correspondant du ministère de l'Instruction publique, a écrit sur la préhistoire et l'archéologie des livres qui lui ont valu la médaille d'or à l'exposition de Liége (1905). Ses monographies algériennes, sa contribution au folklore des indigènes, sont très appréciées, et ses nombreux articles dans les revues de Paris, de Genève, d'Alger, de Constantine et d'Oran complètent heureusement sa contribution à l'étude de l'Algérie et de la Tunisie.

Le Marabout

I

C'était, non loin de Constantine, un pli de terrain sur le flanc d'une colline dénudée, pierreuse, brûlée du soleil. Une source y jaillissait, créatrice de verdure. Là, on avait édifié une fontaine dont l'eau s'écoulait perpétuellement dans une vasque assez spacieuse, courait ensuite à travers les herbes fraîches jusqu'à la route poudreuse. Un caniveau la conduisait un peu plus bas, où un abreuvoir servait à désaltérer les gens et les bêtes de passage.

Un saule ombrageait la fontaine. Un groupe de grands arbres masquait le fond du repli verdoyant et frais.

L'endroit était délicieux. Aussi, vers la fin d'une journée de septembre passée à la poursuite de poules de Carthage hypothétiques, le spahis Hasseine y avait-il amené les deux officiers qu'il pilotait.

Le lieutenant Armand de la Haute-Futaie était un homme de très haute taille et de corpulence athlétique. Très beau, très brun et de physionomie plus franche qu'intelligente, il offrait un contraste frappant avec son compagnon, le sous-lieutenant Merlin, long personnage au masque spirituel, à la bouche gouailleuse, et qui, comme on va le voir, se plaisait aux mystifications les plus risquées.

Le lieutenant portait un costume de chasse de toile grise. Le sous-lieutenant, par une de ses fantaisies coutumières, s'était affublé d'un costume arabe.

L'ordonnance fit boire les chevaux et les chiens et les conduisit à l'ombre de grands arbres, après avoir remis au sous-lieutenant le burnous qui faisait partie de son accoutrement et dont il s'était débarrassé pendant la chasse.

Le lieutenant, après s'être rafraîchi la tête et les mains à la fontaine, jeta les yeux autour de lui. Le lieu était solitaire. Alors il mit à exécution un projet subitement conçu. Se débarrassant vivement de tous ses vêtements qu'il jeta loin de lui, au pied d'un rocher, il se mit à clapoter vigoureusement des deux mains dans la vasque et s'inonda du haut en bas en poussant des grognements de satisfaction, auxquels se mêlèrent les applaudissements de son ami.

— Bravo! voilà une riche idée. Et tout à l'heure j'en ferai autant.

Le lieutenant se redressa, offrant son torse nu aux caresses du vent. Puis, très gai, il prit des poses classiques auxquelles se prêtait admirablement son corps musculeux comme celui d'un lutteur antique. Tour à tour, il fut le Gladiateur, l'Apollon du Belvédère, le Discobole...

Ces manifestations esthétiques excitaient au plus haut degré l'enthousiasme du sous-lieutenant Merlin. Lorsque, tout à coup, il devint inquiet.

— J'entends un véhicule sur la route, dit-il.

En quelques enjambées, il fut en haut du talus qui masquait leur retraite ombreuse.

— Une automobile, dit-il, et qui fait du quatre-vingt-dix à l'heure! Et des femmes dedans! Rhabille-toi Armand, les chauffards sont sur nous!

Mais déjà la voiture avait dépassé le tournant de la route. Elle s'arrêtait devant la fontaine et les voyageurs qui la montaient, tournant le dos aux deux spahis, braquaient leurs objectifs photographiques sur la vallée que noyaient déjà les lueurs flamboyantes du soleil couchant.

Alors, rapidement, le lieutenant, abandonnant les poses antiques, s'enveloppa du burnous de son ami qui traînait à terre. Et s'accroupissant auprès de la fontaine, il apparut aux yeux d'une jeune fille qui descendait de l'automobile comme un Arabe contemplatif plongé dans une rêverie quelconque.

— Regardez donc! s'écria-t-elle en s'adressant à l'un de ses compagnons, regardez donc, Dick! comme cet endroit est charmant. Et ces deux Arabes au milieu, comme ils font bien! Donnez-moi mon album, Dick, et la boîte de couleurs. Vite, il faut que je croque tout cela.

Alors la jeune fille retira son chapeau de chauffeuse. Et elle apparut aussi éblouissante de fraîcheur que peut l'être une jeune Anglaise de vingt ans.

Un vieux gentleman, sec, long et roux, et une dame d'âge respectable, très corpulente, descendirent également de l'automobile. Le jeune insulaire qui répondait au nom de Dick, et que distinguait une physionomie renfrognée et une paire de lunettes, s'avança également vers les deux officiers et remit à la jeune fille l'album demandé.

Alors elle s'assit sans façon sur l'herbe et trempa un pinceau dans le ruisselet qui coulait à ses pieds.

Le lieutenant poussa un jurement formidable, mais assourdi, que seul entendit son compagnon.

— Mais ils vont s'installer ici ! Merlin, fais décamper toute cette engeance !

— Et comment ?

— N'importe. Dis leur qu'on leur dressera procès-verbal pour excès de vitesse... ou que Bou Amema est dans les environs... ou ce que tu voudras !

Le sous-lieutenant se retourna, et s'étant assuré que le spahis dormait auprès de ses bêtes, il dit d'une voix forte en s'adressant au vieillard :

— Bonsoir Milord et la compagnie ?

— Vous parlez français ? dit l'Anglais d'un ton bienveillant.

— J'ai servi cinq ans aux spahis, Milord, et j'ai fréquenté les écoles françaises.

Le vieillard hésita. Ancien professeur, et très lettré, il avait une connaissance approfondie de notre langue écrite, mais en fait de langage, parlé, son savoir était fort borné. Son fils, Dick, et la gouvernante de sa fille Mary, Mrs Morton, se trouvaient dans le même cas. Il se tourna vers la jeune fille, et lui dit quelques mots en anglais.

— Mon père, dit-elle en s'adressant au sous-lieutenant, voudrait savoir si ce jardin vous appartient.

— Certainement, Miss.

L'immobilité absolue du lieutenant inspirait une certaine défiance aux touristes. On ne voyait guère de l'officier que deux yeux noirs qui lançaient des éclairs sous le capuchon rabattu.

— Et votre compagnon? interrogea la jeune fille. Qui est-ce?

— C'est un grand, un très grand marabout, c'est-à-dire un saint. C'est le petit fils de celui qui a construit cette fontaine, et qui est enterré ici près. Mon ami se nomme Hadj Mohammed Allaoua ben el hadj Moustafa et Tlemçani! Il passe son temps en prières. Rarement il marche. Plus rarement encore il ouvre la bouche pour parler. Tous ceux qui passent ici viennent se prosterner devant lui...

— Est-ce que tu te fiches de moi! grommela le lieutenant. Veux-tu bien faire déguerpir cette pécore qui me croque comme si j'étais un bœuf!...

— Que dit-il? interrogea le vieux gentleman.

— Il dit qu'une fleur a abandonné la tige qui la portait et que la brise d'été l'a amenée jusqu'ici. Cette fleur est devant lui.

La jeune fille rieuse traduisit la phrase.

— Cette race arabe est foncièrement poétique... foncièrement, dit le vieillard pensif.

— Et diablement farceuse! s'écria le jeune Dick dont la physionomie mousue s'éclaira.

La jeune fille redevint sérieuse. Ses beaux yeux d'un bleu rare scrutaient le visage du sous-lieutenant impassible.

— Ce ne sont pas les fleurs qui manquent aux environs, dit-elle enfin. Beaucoup ont dû être apportées jusqu'ici.

— Oui, répondit le facétieux Merlin en hochant gravement la tête. Le marabout a déjà reçu la visite de créatures faites pour le Paradis et qui ressemblaient à l'hyacinthe. Il n'est pas un Arabe de la tente qui ne raconte l'histoire de la belle Myriem et de mon ami ici présent Hadj Mohammed Alaoua ben el hadj Moustafa et Tlemçani (que Dieu le protège!)

— Si tu continues à te payer ma tête, grogna le lieutenant

j'envoie le burnous à tous les diables ! On verra alors décamper toute cette volaille !

— Voulez-vous, monsieur, nous conter cette histoire ?

— Volontiers Miss, dit le sous-lieutenant imperturbable.

— Il y a quelques années, commença-t-il d'une voix forte, le marabout était assis un soir, là où vous le voyez. La nuit tombait. Il songeait aux jours anciens en écoutant le chant de la source.

Lorsqu'il entendit un pas derrière lui. C'était une jeune fille qui s'avançait. Elle sortait du petit bois qui est derrière nous, et portait une cruche sur l'épaule.

Elle était vêtue comme les femmes Berbères de la montage. Des anneaux d'or brillaient à ses chevilles et à ses poignets. Et, chose étrange! Ses bras et ses jambes nues avaient la blancheur de la neige nouvellement tombée. Un foulard rouge brodé d'or enserrait son front. Elle était belle comme ces filles des temps lointains dont parlent les livres sacrés.

Le marabout connaissait toutes les femmes des environs, car il n'en était pas une qui ne fut venue visiter la tombe de son aïeul. Mais il ne reconnut pas le visage de cette jeune fille. Et lorsqu'elle se pencha pour recueillir l'eau de la fontaine, il lui dit :

— D'où viens-tu ?

— Je suis venue d'un lointain pays pour puiser de l'eau à la source sainte.

— Seuls sont saints les hommes qui craignent Dieu, (qu'il soit exalté !) et qui suivent le sentier droit.

La jeune fille sourit et se pencha sur la vasque.

— Dans ce miroir limpide, dit-elle, je vois l'image pure du ciel, le tremblement du feuillage qui est pur, mon visage pur de vierge.

Le marabout jeta une poignée de terre dans la vasque.

— Que vois-tu maintenant? dit-il d'une voix irritée. De la boue! Il n'y a rien de pur si ce n'est Dieu! (Qu'il soit exalté!)

De ses deux bras, la jeune fille embrassa le socle de la fontaine.

— Attends! dit-elle.

Et lorsque l'eau fut reposée, elle fit de ses deux mains une coupe, la remplit et l'approcha des lèvres du marabout,

— Vois comme elle est redevenue limpide, dit-elle.

Où donc est la pureté? Où donc est la souillure?

Hadj Mohamed repoussa la jeune fille et se recula lentement jusqu'à cet arbre que vous voyez-là. La lune se leva. Appuyée contre la fontaine, la jeune fille semblait une statue d'argent.

L'or de ses bracelets étincelait. L'or de son foulard lui faisait une auréole. Son regard éclatant allait chercher le marabout dans l'ombre où il était enseveli, et il tressaillait en sentant ce regard peser sur lui.

Cependant elle pencha la tête, et d'une voix mélodieuse et passionnée, elle chanta dans la tranquillité de la nuit :

— « Ce matin, à l'aube, j'ai brisé des chaînes très douces « mais qui me semblaient des liens atroces parce qu'elles « me retenaient loin de toi.

« J'ai quitté une demeure somptueuse, j'ai abandonné « ceux que j'aimais au seuil de jardins délicieux, et pieds « nus, je suis venue vers toi.

« Pas une larme n'est tombé de mes yeux, pas un soupir « n'a gonflé ma poitrine. Et cependant l'Ange de la Mort « va entrer derrière moi dans la maison où je ne suis plus.

« Parce que c'est toi qui dois verser sur moi l'urne de « vérité. Parce que Dieu m'a envoyée vers toi. Parce que « le champ que tu dois labourer est devant toi ».

Le marabout répondit d'une voix forte :

— Si tu as abandonné des parents chargés d'ans et de richesses, si tu t'es dépouillée de riches vêtements, si le soleil levant a éclairé tes premiers pas sur la route où tu t'avançais forte de ta modestie, de ton renoncement et de ta foi, sois la bienvenue!

La jeune fille étendit le bras vers la forme blanche que faisait le marabout sous l'arbre séculaire. Il s'avança, lui prit la main, et leurs yeux mêlèrent des regards lourds de passion et d'orgueil. Il sut alors qu'elle s'appelait Myriem.

Puis, comme la nuit était fraîche, il la quitta un instant pour aller chercher un manteau dans la kouba qui est au

sommet de cette colline. Mais quand il revint, la jeune fille avait disparu. En vain il l'appela, en vain parcourut-il les environs. En vain, l'aube venue, interrogea-t-il les gens qui passaient sur la route. Personne ne l'avait vue. Des jours et des années s'écoulèrent. D'autres femmes vinrent à la fontaine et sourirent au marabout. D'autres jeune filles jetèrent vers lui des regards mélancoliques et des fleurs parfumées — Elle ne revint jamais.

La voix du conteur était devenue lente, grave et mélodieuse...

— Et pourquoi n'est-elle pas revenue? dit Miss Mary d'une voix légèrement tremblante.

La nuit tombait. Un vol de tourterelles vint s'abattre sur les arbres voisins. Des scarabées passèrent en bourdonnant. Et, en haut du talus dans une masse sombre de figuiers, un petit oiseau invisible faisait entendre un cri strident et ininterrompu.

L'improvisateur reprit mélancolique :

— Les Checkhs et les Oulémas auxquels le marabout rapporta l'événement, ne pensèrent pas que cette femme fut une créature vivante. Ils crurent qu'elle avait été envoyée vers Mohamed pour lui rappeler qu'il se devait à sa descendance, et que, repoussée d'abord, elle reçut l'ordre de regagner sa demeure céleste.

Mais, aux yeux du marabout, elle est l'épouse immortelle que dans une autre vie, il retrouvera au séjour des bienheureux.

C'est pourquoi le souvenir de Myriem enveloppe son âme exaltée comme la chevelure blonde de ce saule protecteur ombrage la fontaine bénie. Toutes les nuits, il la voit venir comme une ombre frissonnante et apaisée, il la devine proche, il la sent s'anéantir en lui.

Ni le vieux gentleman, ni son fils, ni la gouvernante n'avaient pu saisir le sens exact de ce récit imagé, improvisé par le fantaisiste sous-lieutenant.

Seule, Miss Mary avait compris, et tout en déclarant que la légende était très belle, elle regagna rêveuse l'automobile.

— Dick, dit le vieillard, ramassez donc l'album de votre sœur. Quelle distraite !

A peine le véhicule eut-il disparu, que le lieutenant se débarrassa de son burnous.

— Hasseine, cria-t-il, les chevaux, et vivement. Quant à toi, dit-il en s'adressant à Merlin, mes compliments pour tes stupides plaisanteries !

— Stupides ! répondit joyeusement le sous-lieutenant, je ne suis pas de cet avis ! Tu n'as pas vu comme la petite Miss était épatée ?... Et mon invention de marabout... abrutissant... Je crois que j'ai été dans la note ?

— Une note souverainement inconvenante, dit le lieutenant qui avait recouvré son calme d'homme bien élevé, mesuré et grave.

II

La famille Jackson achevait de dîner dans un salon particulier au premier étage de l'Hôtel d'Orient.

Le père parlait rarement au cours des repas. La gouvernante l'imitait. Le jeune Dick était également peu bavard. Il se contentait de lancer de temps en temps une phrase brève et ironique, généralement à l'adresse de sa sœur dont le babil incessant faisait les frais de la conversation.

Mais, ce soir-là, imitant le mutisme général, la jeune fille n'avait pas dit un mot depuis le commencement du dîner.

Enfin, M. Jackson, rompant le silence :

— Je n'ai compris que très peu de chose, ou pour mieux dire, rien à l'histoire que nous a contée aujourd'hui cet Arabe.

— C'était très beau, dit miss Mary, très calme.

— Voudriez-vous, ma chère Mary, avoir la bonté de me rédiger en français ce que vous vous êtes rappelé de cette légende.

— C'est déjà fait, papa, dit la jeune fille en tendant à son père une feuille de papier, mais rougissant sous le regard moqueur de son frère.

Le vieux professeur lut attentivement la rédaction de sa fille. Enfin, il dit d'un ton grave :

— Dégagée des ornements dont a cru devoir l'orner le conteur, cette histoire est simple et a un caractère oriental très prononcé. A noter le dialogue au sujet de la source, et aussi la résignation pleine d'espoir à laquelle s'abandonne le marabout. De telles conclusions montrent une fois de plus combien il y a d'optimisme au fond de l'âme arabe. Remarquons aussi que cette fin est d'une poésie mélancolique assez intense...

— N'est-ce pas? dit vivement Mary. J'avoue avoir été un peu émue en écoutant cet Arabe.

— C'était très beau et j'ai été émue! s'écria Dick d'une voix aigre. Voilà deux affirmations qui jurent de se trouver ensemble.

Et le jeune homme, allumant sa pipe, s'enveloppa d'un épais nuage de fumée derrière lequel sonnait un rire moqueur.

— Un individu, continua-t-il, qui serait mieux à sa place sur les tréteaux d'une foire qu'en pleine campagne, fait le panégyrique d'un idiot dont il paraît être le barnum. Et, parce que ces saltimbanqueries ont pour décor un beau site, nous sommes émus, et nous disons que c'est magnifique! Et moi, je dis que là où il y a émotion, il n'y a pas nécessairement beauté. Du reste, l'essence de la beauté est le calme absolu. Je dirai encore : notre compréhension de la beauté n'est pas invariable. Qui sait si dans deux cents ans nos descendants ne seront pas émus en songeant aux automobiles d'aujourd'hui? Ne vous fâchez pas, ma chère Mary; mais pour moi l'héroïne de votre histoire est une personne que je risque fort de rencontrer ce soir dans les quartiers mal famés de cette ville... si je m'y aventure.

Le jeune homme se leva.

— On m'a dit qu'une musique militaire excellente jouait ce soir dans le jardin public. Venez-vous, Mary?

— Non...

— Venez-vous, Mrs Morton?

— Non...

— Et vous, papa?

— Oui...

Les deux hommes sortirent. Miss Mary, après quelques minutes de songerie, leva la tête et constata que la gouvernante s'était assoupie. Alors elle alla à la fenêtre ouverte et regarda au dehors. On entendait, en effet, d'une musique lointaine les notes graves d'un instrument de cuivre. Intermittentes, elles traversaient la nuit chaude comme des appels tristes et solennels.

Miss Mary ferma les yeux et livra ses tempes à la brise odorante qui venait des montagnes voisines, couronnées de cèdres et de pins d'Alep. Dans un éclair rapide, elle revit le petit bois où vivait solitaire un beau jeune homme qui était un saint, la source qui d'une chanson éternelle berçait sa prière, la vallée profonde noyée de soleil et la chevelure du saule bienveillant dont les ramures frissonnaient toutes les nuits au murmure des pas aériens de l'Attendue.

S. Chaseray.

Stephen Chaseray habite l'Algérie depuis trente ans, n'a écrit qu'en Algérie et pour l'Algérie. A publié deux ouvrages : *Le père Robincolon*, monographie humoristique d'un « bled » algérien, et *La Chanson du potier de terre*. A collaboré à divers journaux et revues d'Algérie, notamment à la *Revue Algérienne*, aux *Annales Africaines*, à la *Revue Nord-Africaine*, etc.

La Suppression de la peine de mort en Algérie [1]

La suppression de la peine de mort est à l'ordre du jour. M. de Paris vient d'être brusquement congédié et tout porte à croire que ce fonctionnaire étant mis en disponibilité, la fonction qu'il exerçait avec une certaine maëstria ne tardera pas à disparaitre comme désuète et surannée. La presse parisienne fait entendre sa voix et proclame du haut de la tribune aux harangues ce nouveau « Delenda Carthago ». C'est une nouvelle réforme qui va s'accomplir sous une irrésistible poussée de l'opinion publique dont de nombreux philosophes et éminents penseurs, épris d'idéale justice, se sont faits les éloquents interprètes, depuis Beccaria, Voltaire, Lamartine, Victor Hugo jusqu'à MM. Paul et Victor Margueritte, ces nobles écrivains que passionnent toutes les questions sociales.

Certes, on peut faire valoir des arguments puissants, décisifs, en faveur de la suppression de la peine de mort, de même que l'on peut aussi préconiser avec des arguments non moins solides, le maintien de cette peine capitale. Pour ma part, je ne crois pas, ou plutôt je ne crois plus à l'efficacité, à l'exemplarité de la peine de mort qui n'a jamais, que je sache, abaissé le niveau de la criminalité dans la métropole. La guillotine n'empêche pas Messieurs les apaches et autres chevaliers du surin, de continuer leurs exploits et

(1) M. Charles Barbet, procureur de la République près le tribunal de Sétif, dont on a lu plus haut les jolis croquis algériens, veut bien m'envoyer, en réponse à mon article sur la peine de mort (Revue du 1er septembre) une communication à laquelle je suis heureux de pouvoir donner asile.

Stéfane-Pol

de chouriner leurs semblables, quand l'occasion se présente à eux, propice. Cette vérité expérimentale me semble incontestable. Mais en est-il de même en Algérie, aux yeux de nos bons justiciables musulmans. Telle est la question délicate, d'une brûlante actualité, à laquelle il importe de répondre nettement et sans ambages.

En l'état actuel de notre système pénitentiaire, je n'hésite pas à répondre négativement, surtout en ce moment où la criminalité indigène augmente dans d'inquiétantes proportions et où la sécurité publique devient, semble-t-il, de plus en plus problématique en raison de l'audace inouïe des malandrins indigènes et de l'atrocité révoltante des attentats commis par eux sur la personne des colons, voire des fonctionnaires, qu'ils n'hésitent pas à torturer avec de véritables raffinements de cruauté farouche.

Quoique partisan en principe de la suppression de la peine capitale, j'estime qu'étant donné le régime pénitentiaire tel qu'il est actuellement organisé en Algérie, il serait dangereux au point de vue de la sécurité publique, de supprimer d'une façon absolue la peine mort à l'égard des criminels indigènes pour qui la vie humaine, (celle d'autrui s'entend), n'a qu'une valeur infime, dérisoire, et qui n'hésitent pas, le cas échéant, pour un motif des plus futiles ou pour assouvir une vengeance personnelle ou familiale, à tuer brutalement leurs coreligionnaires quand, soit par fanatisme, soit par rancune, soit par leur naturel penchant au vol, ils ne se livrent pas avec une égale férocité, à de monstrueux attentats sur la personne des roumis qui les entourent.

L'emprisonnement, la privation de la liberté, qu'elle qu'en soit la durée, n'ont pas pour effet d'intimider les indigènes qui s'accommodent très facilement de notre régime pénitentiaire, surtout lorsqu'ils sont réunis et peuvent converser entre eux ou travailler en commun. Ils s'accoutument très vite à la réclusion et ne souffrent ni moralement, ni physiquement, de ce régime qui ne diffère pas sensiblement de celui auquel ils sont habitués et qui, au point de vue alimentaire est presque toujours plus agréable ou plus substantiel que le leur. Le travail manuel, les corvées diverses que l'on

impose aux condamnés ne suffisent pas non plus à réfréner leurs instincts et à les empêcher de commettre de criminels attentats envers les Européens. La perspective d'être incarcérés, même pendant de longues années et d'être astreints pendant ce laps de temps à des tâches matérielles parfois pénibles, ne les effraie point. Ils en prennent aisément leur parti, avec l'espoir d'ailleurs qu'ils échapperont aux recherches policières ou bien qu'ils bénificieront d'une remise ou d'une réduction de peine, s'ils ne peuvent éviter une condamnation.

Une seule peine est de nature, peut-être, à intimider encore les criminels indigènes et à enrayer la criminalité chez nos sujets musulmans, c'est la peine capitale, car si les indigènes font bon marché de la vie d'autrui, ils attachent quelque prix à la leur, en dépit des récompenses promises à ceux qui vont vers Allah après avoir occis un infâme roumi, un *chien de chrétien*. Et puis, l'indigène, impassible, stoïque, lorsqu'il est en proie à la douleur physique, frémit d'horreur et tremble quand on évoque à ses yeux le couperet sanglant de la guillotine. Cette affreuse pensée lui inspire une invincible répulsion et lui cause une indicible épouvante, car d'après les croyances musulmanes, la décapitation met obstacle à ce qu'au jour de la résurrection suprême, le corps du supplicié comparaisse devant Allah !

Il importe donc de maintenir la peine de mort en Algérie, vis-à-vis des indigènes, à moins que l'on ne se décide à modifier essentiellement le système pénitentiaire à leur égard, en aggravant le régime des condamnés pour crimes de meurtres, d'assassinats, qui sont de nature à entraîner la peine de mort, celle des travaux forcés à perpétuité, à temps, ou celle de la réclusion. Que l'on supprime la peine de mort soit, mais que l'on instaure au préalable le régime cellulaire à l'égard des criminels indigènes. Il y va de la sécurité publique en Algérie et de l'avenir de notre belle colonie.

C. B.

Critique dramatique

COMÉDIE FRANÇAISE. — *La Courtisane*, pièces en 5 actes, en vers, de M. André Arnyvèlde.

ODÉON. — *La Préférée*, comédie en 3 actes, de M. Lucien Descaves.

La Comédie Française vient de représenter cinq actes, en vers, de M. André Arnyvèlde. Je ne connais pas l'auteur, qu'on devine très jeune lorsqu'on a entendu son œuvre; mais je veux, tout de suite, féliciter M. Claretie d'avoir reçu et superbement monté une pièce qui méritait mieux que les haussements d'épaules de certains blasés.

Le devoir du Théâtre-Français — scène nationale — est double : garder intact le précieux répertoire classique; tenir souvent — le plus souvent possible — ses portes grandes ouvertes aux auteurs modernes, sans se soucier trop des recettes à réaliser, et sans se laisser accaparer par des pièces à succès. Les pièces à succès sont fructueuses pour les finances de la Maison de Molière, mais elles retardent l'évolution de l'art dramatique en France; elles empêchent des talents de se manifester; elles entravent à jamais les tentatives intéressantes et condamnent à perpétuité les spectateurs aux multiples avatars de l'adultère.

M. Claretie, cette fois, a voulu nous donner une pièce à tendances sociales. L'auteur, très novice, je le reconnais, a commis l'imprudence d'être trop long et n'a pas su éviter des erreurs de composition; je ne parle point de ses vers, qui ne m'ont paru ni meilleurs ni pires que ceux qu'il est de bon ton d'applaudir. Mais, ces constatations acquises,

j'admire avec quelle ardeur enthousiaste M. André Arnyvèlde a fait le procès du monde civilisé.

Sa thèse générale est si vraie qu'on pourrait, dans tous les pays du monde, trouver des noms de contemporains à calquer sur ceux des Pradelys et des Pyrenna. Partout la courtisane est maîtresse, sans aucun jeu de mots... Ses caprices agitent les hautes et basses sphères de la politique, et quand elle ne triomphe pas près d'un potentat, elle se venge en faisant ses ravages dans les milieux plus modestes où plastronnent les ministres et les chefs de cabinet. L'Histoire, pour variée qu'elle soit, se continue éternellement : si, dans nos démocraties ou nos royautés constitutionnelles d'aujourd'hui, *une* femme est moins dangereuse qu'autrefois, *la* femme, courtisane de métier ou d'occasion, sévit dans le mystère des bureaux, impose sa volonté malfaisante aux représentants du peuple, obtient des places et des honneurs pour son mari ou son amant, et complète le mal que l'or n'a pu faire à lui seul.

Ces vérités sont fâcheuses à entendre, et je reconnais que M. Arnyvèlde a eu grand tort de s'appliquer à les faire apparaître : ce n'est pas un élément de succès. Il a eu le tort, plus grave, de montrer qu'on peut se servir de la courtisane elle-même pour détruire sa détestable influence — et instaurer un régime de fraternité véritable et de vraie liberté avec des combinaisons d'alcôve. Ce moyen n'est pas très propre. Voici comment l'auteur s'y prend pour le rendre moins odieux.

Un roi au poil blanc, n'ayant pu se consoler de la perte de sa petite fille, a fait enlever une enfant du peuple en qui se retrouvent les traits de la morte. Comme la meute des courtisans n'arriverait point à comprendre que la jouvencelle fût accueillie à un autre titre qu'à celui de maîtresse, le vieux monarque laisse dire, indulgent et placide, et manifeste son amour quasi-paternel en tolérant toutes les fantaisies de la pseudo-favorite. Et voilà que celle-ci, après s'être donnée à tous — sauf au premier ministre Pradelys, qui en crève de jalousie — ressent un dégoût profond pour cette vie trop facile, au milieu d'adorateurs énervants.

Un jour, pendant une chasse en forêt, elle rencontre un être demi-nu, vertueux et sauvage jeune homme ne connaissant de la vie que ce qu'il a pu en apprendre par la bouche d'un vieil anachorète. Les premières paroles échangées entre ce personnage et le premier ministre sont caractéristiques : Robert, l'homme de la nature, fait le procès de la civilisation ; tous les humains sont égaux et libres ; tout luxe est superflu, tout compliment menteur. Pyrenna, la courtisane, séduite par une attitude et un langage si nouveaux pour elle, s'éprend de Robert et l'emmène au palais royal, où bientôt, devenu tout puissant grâce à elle, il va pouvoir tout réformer.

Désormais chacun travaille ; l'amour est libéré ; le peuple, débarrassé des vices de la société et de la plaie de l'or, se distrait, le soir, dans des jardins fleuris, en regardant les jeunes filles rythmer de chastes danses. Jusqu'au jour où Pyrenna, ennuyée d'un amant qui s'occupe tant du peuple et si peu d'elle-même, prête la main à une émeute réactionnaire.

Les nobles, chassés par Robert, tentent donc de revenir au pouvoir ; mais le peuple, après avoir hésité pourtant, finit par écouter le génial sauvage, qui incarne le nouveau régime, et chassent les aristocrates ainsi que leur complice Pyrenna.

On comprend sans peine que cette conclusion n'ait pas été universellement goûtée. La pièce de M. Arnyvèlde est nettement socialiste. Mais je pense pourtant qu'il n'est point nécessaire d'être, ou non, « unifié » pour apprécier l'effort très curieux qu'a réalisé l'auteur.

Je ne lui marchanderais pas les critiques si la place ne me faisait défaut. Telle quelle, son œuvre n'est pourtant pas de celles qu'on doit se refuser à discuter et à prendre au sérieux.

Elle est d'ailleurs admirablement défendue par Albert Lambert fils (Robert), Berthe Cerny (Pyrenna), Leloir, Leitner, Jacques Fenoux, Mmes Delvair et Dussane, et beaucoup d'autres excellents artistes de la Comédie. Les décors de MM. Jambon, Jusseaume et Devred sont au-dessus de tout éloge.

*
* *

Dans une salle fraîchement décorée, et si gaie qu'on reconnaît à peine l'antique et morose Odéon, M. Antoine vient d'inaugurer l'ère directoriale nouvelle en représentant *La Preférée*, de M. Lucien Descaves.

Peut-être la pièce est-elle un tantinet vieux-jeu dans sa facture, mais il est impossible de concevoir manière plus adroite et plus émue de discourir sur le sujet que voici : La fameuse « voix du sang », dont le mélodrame a si fort abusé, ne peut-elle pas être dominée par un sentiment plus adéquat aux idées de justice et de raison? Ou — pour réduire la thèse aux proportions adoptées par M. Descaves — la paternité doit-elle demeurer le privilège exclusif de l'homme qui a engendré? Les angoisses au chevet d'un enfant qu'on croit être le sien, et qui, en réalité, ne l'est pas, les soins prodigués depuis sa naissance, les caresses reçues, les larmes, les sourires dont la vie commune s'attriste ou s'illumine, tout cela ne constitue-t-il pas, en somme, un lien tout aussi sacré que le lien du sang?

Posée ainsi, la question serait d'ailleurs incomplète, car personne ne nie que les pères adoptifs n'aient souvent pour leurs enfants d'élection une tendresse égale à celle des véritables pères; mais c'est à un mari trompé que l'auteur a demandé de résoudre le problème, et il nous a montré ce mari invinciblement attaché à l'enfant adultérin, tandis que l'autre enfant, celui de sa chair, lui devient presque étranger.

Aussi bien, l'intrigue est-elle des plus simples. Un haut fonctionnaire vit heureux entre sa femme et ses deux filles lorsqu'il apprend, de la bouche d'une mégère, que sa femme l'a autrefois trompé. Une fille est née de ce commerce fugitif, et cette fille, c'est la cadette, c'est « la préférée », celle qui, après lui avoir causé des soucis sans nombre à cause de sa frêle santé, lui donne les plus pures joies que cœur de père puisse éprouver. Le mari, sans tenir compte du remords qui, depuis seize ans, torture sa compagne, va demander le

divorce; il part avec sa fille aînée, abandonnant à sa femme la bâtarde; mais il ne pourra vivre sans cette dernière. A cause de l'enfant « préférée », il pardonnera à la mère, et goûtera de nouveau les douceurs de l'amour paternel, en adorant celle qui, pourtant, n'est pas de son sang.

L'interprétation de cette pièce est excellente, M[lle] Lély (la « préférée ») est délicieuse de naturel et d'émotion; M. Duquesne, qui tient le rôle difficile du père, se montre vraiment remarquable; M[mes] Devoyod (la mère) et Bellanger (la fille aînée), MM. Dorival, Duard, Léon Bernard, Chevalet, Gerbault, M[mes] Delphine Renot et Maupin contribuent à transformer en succès ce début de l'Odéon nouveau.

Stéfane-Pol.

La Vie Littéraire

Le Bon Temps, par Léon Lavedan (C. Lévy); *Les Désenchantées*, par Pierre Loti (C. Lévy); *L'Exode*, par Maurice Cabs (Messein); *Le Vicomte de Courpière marié*, par Abel Hermant.

Ayant d'un domino jaune obtenu le premier rendez-vous à une redoute, où malgré la défense de son père, le conseiller Gaston Lecourtois s'était laissé entraîné par son ami le duc d'Epervant, ce jeune homme, qui se destinait à la littérature préféra plutôt que de ne point aller chez la dame mystérieuse quitter un foyer où toutefois sa mère avait mis de la douceur. Et il s'en alla vivre chez le duc. Le duc d'Epervant aimait les femmes, les artistes et lui-même. Il plaçait sa vanité à présider, cité Malakoff, un cénacle où de jeunes hommes dont quelques-uns devinrent célèbres s'efforçaient à renouveler « la vie de bohème ». Certains étaient riches. Ces « déclassés cérébraux », ratés pleins d'intelligence et de goût, subissaient la fascination de « l'atelier ». Ils y trouvaient la sensation du mauvais lieu esthétique, d'une vie précaire et hasardeuse. Cette annexe du pays latin était située non loin des fortifs et de la Porte-Maillot. Ce fut « le bon temps ». Gaston Lecourtois avait emporté une malle, quatorze cents francs, la malédiction paternelle et sa jeunesse. A quelques mois de là il se battait avec le duc, son duc, dans un jardin de Neuilly. Il y avait des balles de liège dans les pistolets et sa mère, prévenue, l'attendait à la porte du jardin, dans un fiacre.

Et vingt-cinq ans après, dans un café du boulevard où,

quand ils étaient jeunes, ces gens de petite bohème avaient juré de se retrouver tous les ans, Gaston Lecourtois, devenu un grand romancier, se plaisait à évoquer le souvenir de 1880... ce départ du logis paternel sous l'œil foudroyant du magistrat rigide et bibliographe de qui il avait vendu les exemplaires de presse, — Clochette, le modèle qui, par crainte de faire de la peine, s'abandonnait si volontiers aux caresses, — Noémi, cette maîtresse du duc (le domino jaune) qui l'avait aimé un jour ou deux, et dont il n'avait jamais pu réaliser la possession et que Péki, le fidèle, obscur et insignifiant Péki, Péki dont nul ne se méfiait et que tous moquaient, et qui, derrière le sourire niais de sa figure arabe aux dents blanches, cachait une âme sournoise et amoureuse et des sens implacables, avait emportée en son Orient, — et le duc... le duc disparu...

Et soudain le duc se faisait annoncer. On vit dès lors apparaître un joueur d'orgues jovial. C'était la première fois que le fondateur de la « cité Malakoff » se montrait exact au rendez-vous. Pour le recevoir la poignée de main tendue malgré tout, malgré sa ruine et sa déchéance, il trouva un grand médecin, un grand peintre, un grand sculpteur, et un grand écrivain... Et tous les cinq se mirent à se souvenir « du bon temps », à évoquer leur jeunesse enfuie, la jeunesse... Et voilà pourquoi ce roman, écrit au surplus avec une verve incisive, et une bonne humeur spirituelle, plaira à tous ceux de notre âge (les autres y trouveront un intérêt d'aventures) par la mélancolie du passé, l'enseignement qu'il est des erreurs réparables, et qu'il convient d'excuser les fautes que la vingtième année suggéra, et cette odeur de « quand j'étais petit » qui imprègne de la première à la dernière les pages tour à tour gaies et attendries.

*
* *

Où trouver le vocabulaire de la tristesse sinon dans les œuvres de Pierre Loti ? Mais n'imaginez pas qu'il était facile de l'écrire. Il y fallait encore la manière. « Ce vocabulaire de la tristesse et de la mélancolie selon Loti est aujourd'hui

connu. Mais allez donc en confier l'emploi à d'autres mains que celles de l'auteur des « Désenchantées »? Si bien qu'encore que la chanson en soit ancienne on en goûtera tout de même les variations. Donc, on n'apprendra point sans une tristesse infinie que Djénane meurt à la fin des pages. Elle meurt cette Djénane « compliquée, mystérieuse, inégale, soumise et altière » plutôt que d'appartenir de nouveau au beau pacha, son mari, de qui un divorce l'avait séparée, parce qu'elle s'est éprise du romancier André Lhéry. Sa mort est douce et lente, si lente que tandis que l'envahissait le froid définitif, elle faisait à son ami l'aveu de sa passion. Elle meurt après avoir jeté les yeux sur ce verset du Coran qu'un célèbre calligraphe avait brodé sur un fond de velours vert-émir et qui, placé à son chevet, avait constamment protégé et rassuré sa vie : « Mes péchés sont grands comme les mers, mais ton pardon est encore plus grand, ô Allah ! » Elle meurt et André Lhéry en eut un peu de peine.

Il éprouva toutefois un plaisir, un plaisir mélancolique et poignant, à penser que Djénane l'avait d'abord aimé pour ses livres, d'un amour lointain de lectrice puis qu'elle l'avait aimé d'un amour de femme, avec une pudeur ombrageuse, au point de ne venir à leurs dangereuses entrevues qu'avec un triple voile sur la figure. Ses cousines l'accompagnaient, Melek, « fantasque, violente, enfant et moqueuse », Zeineb, « créature de lassitude et de tendresse » — deux autres — « désenchantées » qui, tout en s'effaçant dans l'ombre de Djénane, chérissaient aussi cet André Lhéry en qui Pierre Loti, dans sa préface, se défend un peu par trop d'avoir mis de lui-même.

Et elles sont charmantes ces trois jeunes Turques, chez qui des éducations européennes ont accompli ce crime d'éveiller des âmes endormies. Leurs mœurs implacables sont là pour briser l'essor. — Objets de luxe et de vanité, enfants prodiges qui pourraient montrer leurs bas-bleus — et qui brusquement deviennent les « odalisques » et quelles odalisques, celles d'il y a cent ans. Après tout ces martyrs ménagent peut-être l'inévitable transition des Turques d'hier et celles de demain ! André Lhéry avait déjà promis de les

aimer et de les défendre ces petites martyres, quand il quitta pour la troisième et sans doute pour la dernière fois Constantinople, tandis que deux petits fantômes noirs se dissimulaient au fond d'une voiture pour l'apercevoir encore. Hélas, il n'y en avait plus que deux. Mélek la rieuse était morte. Devançant Djénane, elle s'était tuée plutôt que d'appartenir à un barbare. Comme à l'habitude les petits fantômes étaient noirs, mais Djénane se découvrit furtivement. Et ainsi pour la première et la dernière fois André Lhéry put contempler le visage de celle qui l'aimait. Quand il apprit sa mort, il se hâta d'écrire le livre qu'il avait promis d'écrire. Il y dépeignit, parmi beaucoup de paysages le sort de ces jeunes filles élevées à l'européenne, « imprégnées de nos grands classiques et de nos détraqués modernes », avec leur cerveau composé de matière neuve où germent à miracle comme en un terrain de vierge « les hautes herbes folles et les jolies fleurs vénéneuses », et cela pour le harem, le harem ! c'est à dire « la claustration, le voile épais pour la rue », l'impossibilité d'échanger une pensée avec un homme s'il n'est le père, le mari, le frère ou quelquefois, par tolérance un très proche cousin, dans le grand pessimisme qui ravage la Turquie féminine... « monde voilé qui vit en marge de l'autre, que l'on frôle dans les rues, mais qu'il ne faut pas regarder, et qui dès le coucher du soleil s'enferme derrière des grilles, monde troublant, attirant, mais impénétrable qui conjure et critique à travers son éternel masque de gaze noire » et « devine ensuite ce qu'il n'a pas vu ». Petites fleurs de « culture intensive » et « qui ne peuvent aimer qu'en rêve », ce qui est peut être la souffrance suprême.

« Nous aimons, mais avec notre âme, écrit Djénane à André Lhéry une autre âme. Et cet amour reste à l'état de rêve, parce que ce rêve nous est trop cher pour que nous risquions de le perdre en essayant de le réaliser ».

Et ces amours de rêve, ces rencontres hasardeuses, angoissées et angoissantes ont lieu dans un décor plein de prestige et principalement parmi les immenses et silencieux cimetières de Stamboul. Autour d'eux, autour de ces trois

petites âmes inquiètes et du romancier qui tantôt s'intéresse et tantôt s'amuse, du romancier qui fut trop aimé et dont le cœur est resté vide parce qu'il ne sut pas aimer lui-même vit un monde heureux, demeuré presque à l'âge d'or. Et des regards doux et honnêtes éclairent, sous les turbans de belles figures « de confiance et de paix » encadrées de barbes noires et blondes.

*
* *

Après beaucoup d'autres, dans son roman « l'Exode », Maurice Cabs semble bien avoir voulu blâmer l'attrait dangereux qu'exerce Paris sur certaines âmes villageoises, mettre en garde les familles trop confiantes contre « les vieux messieurs sadiques », agents discrets mais intéressés de la « civilisation à outrance » Et voilà que les péripéties où fut entraînée Colette plaident contre la cause même que Maurice Cabs a voulu défendre. Car elle n'a pas eu à regretter son « Exode » la jeune Colette. Bien au contraire.

Jolie, instruite, tout à fait « la demoiselle du village ». Colette Le Mollier après qu'elle eut passé deux ans derrière le comptoir de sa tante, la mercière, à La Ferté-Gaucher, se mit sous la protection d'un « vieux monsieur sadique ». Des récits de Paris lui avaient tourné la tête. La ferme ancestrale où, à la vérité, le père Le Mollier buvait un peu trop, lui paraissait sans beauté. Et le mariage projeté avec son camarade Claude Ségaux lui semblait, sans nul inconvénient, pouvoir être différé.

La voici donc entre les pattes du bon M. Brocard — objet des sévérités de Maurice Cabs. — Peu sûr de ses propres séductions, M. Brocard, quand il eut mené Colette à Paris, supplia une habile « appareilleuse » qu'elle consentit à dégourdir la demoiselle. On ouvrit l'armoire aux fanfreluches. Mais d'ultimes violences parurent nécessaires. Elles eurent pour effet de jeter leur victime aux bras d'un étudiant robuste qui se trouva à point nommé pour la recevoir en costume sommaire, comme les artifices de l'appareilleuse venaient de la contraindre à la fuite. L'étudiant, qui s'appelait Georges,

ranima Colette, et la soigna si bien qu'on se mit en ménage. C'étaient deux amants qui n'avaient pas beaucoup d'argent. Et tout d'un coup Colette rencontra son frère et Claude Ségaux, qui s'étaient mis à sa recherche. Tous deux lui apprirent que son père était mort de chagrin.

L'étudiant fit bon accueil aux campagnards, cependant que repentant et dépourvu de toute rancune, le vieux monsieur sadique conseillait le mariage. Au surplus, l'accroissement de Colette justifiait amplement cette mesure. Et le dénouement s'approche, moral, utile et villageois. La ferme! pourrait dire Georges, et c'est, en effet, la ferme qui concilie, réunit et conclut. Georges devient fermier et le village prend sa revanche sur la ville, grâce à Paris, et par la vertu d'un exode qui la lui avait fait perdre, Colette a rencontré le mari qu'il lui fallait, comme ce mari a trouvé sa vocation véritable. Et la voilà, je crois, la moralité du très intéressant roman de Maurice Cabs.

*
* *

Il était intéressant de savoir comment se comporterait le vicomte de Courpière dans les voies du mariage. Car vous avez tous lu, n'est-ce pas, la monographie savoureuse qu'Abel Hermant a consacré aux façons de sentir et d'aimer de ce vicomte, si parfaitement représentatif d'une catégorie? Rappelons toutefois que le vicomte exerçait dans son milieu une profession pour laquelle les juristes ont créé, en associant deux vocables usuels, un mot nouveau en même temps qu'un délit nouveau, qui est le « vagabondage spécial ». D'ailleurs, ayant conçu une sorte de jalousie professionnelle à l'égard de ceux de ses collègues qui opèrent sur les avenues de la périphérie, n'avait-il pas eu l'idée avantageuse de s'en aller et, sur leur propre terrain, leur faire concurrence? Simple jeu — et qui l'avait amusé très fort, et ne l'empêchait point de penser au confortable. Et le livre s'achevait sur son mariage avec les millions exagérés de Madeleine Lambercier. Le livre s'achevait, mais non la carrière du vicomte. Elle commençait plutôt. On devine que M. de Courpière nour-

rissait peu de sympathies à l'égard du régime dotal. Marié, il s'appliqua à divorcer avec sa femme et à devenir son amant. Dans le même temps, les libéralités qu'il fit à sa maîtresse parurent singulières, tant qu'on ne s'avisa point que les valeurs que Claudie mettait en portefeuille étaient au porteur invariablement, ce qui laissait au vicomte la possibilité de reprendre d'une main ce qu'il avait donné de l'autre. Cette maîtresse s'appelait Claudie. C'était la fille (et mariée) de cette Mme Valvin qui n'avait été désintéressée qu'en faveur de Courpière dans une vie toute de déshonneur, mais avec des façons décentes qui la faisaient tolérer du monde. Entre le commencement et la fin du livre, il y a beaucoup d'épisodes et des plus curieux. Un jour, le vicomte voulut tâter de la politique. Il y fut moins à l'aise que sur le sentier de l'amour. Notamment, il négligea de séduire une maîtresse d'école qui, en secret, avait pour lui du goût, et, disposant de voix nombreuses, lui marqua de la rancune en le faisant échouer. Il allait réussir des opérations plus importantes et malaisées que de duper le suffrage universel. J'ai fait comprendre tout à l'heure que ses infidélités n'avaient point détaché de lui — à tout le moins pour le physique — la vicomtesse. Elle connut que ce mauvais mari était un amant admirable, encore qu'il le fût aussi — et non à un degré moindre — pour Claudie et quelques autres. M. de Courpière était « doué ». Il n'avait même point le mérite de jouer une comédie qui, pour beaucoup de motifs, ne laisse pas que d'être assez difficile. Et voici désormais classique un type que M. Abel Hermant a dessiné avec des traits profonds, réfléchis et ironiques. A le dessiner, il s'est — on le voit bien — complu, exalté et amusé. L'attrait d'une difficulté à vaincre sollicitait, d'ailleurs, son courage. Si le vicomte de Courpière demeure le héros d'une classe, son admirable biographe peut être désormais considéré comme l'écrivain le plus expert en l'art d'exprimer ce qui ne saurait être exprimé, du moins, croyait-on.

PAUL DUPREY.

Revues Etrangères

LA LECTURA (Madrid). — « Etrange modification que celle produite dans le jugement que nous nous sommes formé d'un écrivain, par le simple fait de sa mort. Il semble qu'alors nous ne voyons plus le fragment de vie littéraire qui nous a préoccupé le plus, mais l'unité harmonique et plein de cette vie. Et au-dessus de la vie littéraire plane la personnalité de l'auteur, qui se présente à nous immuable, comme gravée dans le marbre. La mort est grande artiste, et de son doigt d'ivoire, elle modèle et peint pour l'immortalité. » Tel est le début de la magistrale étude que Mme Emilia Pardo Bazan consacre à *Juan Valera*, considéré à juste titre comme un des grands prosateurs de l'Espagne.

La littérature de Juan Valera paraît construite principalement avec le cerveau, l'intelligence et le jugement. Ni le cœur, ni les appétits organiques ne dominent jamais dans son œuvre que certains estiment comme l'expression parfaite de « l'esprit académique » en littérature.

Juan Valera est classique par son style « bien près de la perfection ». Il est classique dans les qualités typiques de son talent : la pureté du goût, la propriété du terme, l'exactitude de la description, la mesure, la simplicité et certaine gaieté et sérénité, qualités « qui supposent une dose de normalité et d'équilibre très manifeste chez lui. » Ses facultés se compensent : la moindre fougue d'enthousiasme poétique trouve immédiatement un frein et un correctif et est « réprimée par la clarté intellectuelle. »

« L'intelligence chez Valera est une faculté modératrice. Bien qu'il se déclare un écrivain éminemment *involontaire*, il n'est personne qui se laisse moins aller à l'impulsion

désordonnée de la fantaisie. Bien qu'enclin à se livrer à d'aimables digressions, il raisonne toujours, son cerveau veille : sa logique, sa dialectique, le guident par la main.

On peut affirmer que Juan Valera fut encore plus classique au fond qu'il ne le paraissait. C'est même cette personnalité classique « qui explique qu'il ne soit jamais arrivé à être un écrivain populaire », ce qui lui causait quelque amertume. Il eut en somme un noyau choisi de lecteurs, moins enthousiastes que délicats de goût, mais amateurs de bon langage, « de ce mélange savoureux d'archaïsme, de néologisme, de provincialisme et de cultisme », manié avec un naturel plein de charme, qui constitue le style propre de Valera.

Mme Pardo Balzan parle aussi des mérites de l'homme, qui ne le cédait en rien à l'écrivain. « Très modéré et très réservé, lorsqu'il formulait ses opinions avec la plume, il nous a légué un exemple d'urbanité et de délicatesse dans les polémiques. Sa discussion même était classique, dans le meilleur sens du mot. Il a prouvé que l'on peut tout dire, tout critiquer, sans manquer de courtoisie », et ce n'est pas un mince mérite à une époque où « les guerres de plume dégénèrent en rixes de taverne ».

On serait tenté de critiquer chez Juan Valera « la perpétuelle fluctuation et indécision de sa ligne de travail », mais il a répondu en quelque sorte à ce reproche, dans ces lignes d'une ingénuité charmante : « Ma passion d'écrire est si forte, qu'elle l'emporte sur l'indifférence du public et sur mes désillusions. Maintes fois je me suis considéré comme vaincu et même comme mort ; mais à peine cessais-je d'être écrivain, que je renaissais comme tel sous une autre forme. Je fus d'abord poète lyrique, puis journaliste, puis critique, puis j'aspirai à devenir philosophe ; ensuite je tournai mes vues du côté du théâtre, et finalement je tentai de figurer comme romancier dans la longue liste de nos auteurs. » Du moins, n'eut-il pas à regretter cette dernière tentative, puisqu'il lui doit le rang élevé et incontesté qu'il occupe dans la littérature espagnole.

Dans la même Revue, à propos de *Militarisme et Anti-*

militarisme, le chroniqueur rappelle les paroles de Guillaume II disant, dans une conversation récente, « qu'il considérait l'antimilitarisme comme une épidémie, et qu'en conséquence il regrettait son apparition et son développement en France, tout comme s'il s'agissait de l'apparition du choléra sur le territoire de la République. » Tandis que l'empereur d'Allemagne, fervent admirateur de l'Armée et propagandiste inlassable des avantages de la force armée, s'exprimait de cette façon, au Canada, Sir William Mulock, ancien directeur général des Postes canadiennes, donnait libre cours à ses sentiments antimilitaristes?

Ses paroles méritent d'être connues :

« Notre Canada est l'unique pays du monde où l'on peut vivre à souhait; c'est l'unique pays du monde sur lequel ne pèsent pas de grandes charges militaires accumulées par les générations précédentes. Qu'on le maintienne dans cette voie. Veillons à ce qu'il ne surgisse pas de tendances militaristes, car nous savons que la préparation à la guerre conduit à la guerre! Il faut se souvenir que c'est ici l'unique coin de la planète où les hommes ne paient pas les fautes de leurs ancêtres! »

Qui a raison? ajoute prudemment, ou plutôt ironiquement l'auteur.

LA ESPAÑA MODERNA (Madrid). — Mr. José Echegaray continue la publication de ses *Souvenirs*, empreints d'une franchise qui fait honneur à l'homme. Il passe en revue les faits saillants de sa vie littéraire et de sa vie politique, et les agrémente de réflexions et d'impressions qui ne manquent pas de saveur, en raison des hautes situations qu'il a occupées.

Tout parti arrivant au pouvoir en Espagne fait pour ainsi dire maison nette du jour au lendemain, et un de ses premiers soins est de procéder au renouvellement du personnel des services publics. M. Echegaray nous fait à ce sujet de piquantes révélations.

« Parmi les souvenirs les plus désagréables de ma vie,

dit-il, se placent en premier lieu tous ceux ayant trait à la nomination du personnel les différentes fois où j'ai été ministre. Grave question que celle des employés! Tragique et ridicule en même temps! Cancer, polype et sublimé corrosif de l'Etat et du pays! Toutefois, comme je ne suis pas pessimiste, je déclare que cette question du personnel n'est pas, même de beaucoup, ce qu'elle était aux époques dont je parle et dans des circonstances exceptionnelles.

Aujourd'hui elle est encore ennuyeuse, fâcheuse, fort difficile, et donne lieu à de graves abus et à de grosses injustices; mais il y a quarante ans, c'était comme on dit en style moderne : la mer! la mer avec tous ses bateaux! C'était une cruelle affliction et une honte pour quiconque avait la conscience passablement délicate et ne sentait pas dans ses veines la fièvre de la politique, que je n'ai d'ailleurs jamais ressentie personnellement.

Les libéraux d'alors étaient demeurés plus de douze ans éloignés du pouvoir, et la masse du parti entrait par les brèches des ministères avec une faim, des rancunes et des humiliations accumulées durant cette longue période. Les employés, casés par les partis rivaux, tombaient par milliers.

..... Je ne faisais que signer des nominations. J'avais deux heures de travail par jour — travail matériel comme celui du tailleur de pierre, sauf que je taillais avec la plume dans de la *chair humaine*.. Quelle chose triste et prosaïque! Mais ainsi l'exigeait la justice distributive des partis politiques.

L'écrivain cite un fait qu'il qualifie lui-même « d'étrange phénomène physiologique, nerveux ou autre »; à force d'apposer des signatures au bas des destitutions ou nominations, il oublia le paraphe de la signature.

« En paraphant une disponibilité, je m'arrêtai un moment, pris par une crampe. Je voulus continuer ensuite : impossible. Je ne retrouvai plus mon paraphe; je l'avais perdu à jamais, aujourd'hui j'en ai un autre différent. »

Par bonheur, l'écrivain ne perdit pas cet art si personnel de manier le style, qui lui vaut tant d'admirateurs.

E. Biart.

Critique Musicale

RÉOUVERTURE DES CONCERTS. — QUELQUES LIVRES.

Octobre a ramené, comme de coutume son cortège musical. L'un après l'autre, les concerts viennent de rouvrir leurs portes; et la saison qui commence permet d'être, s'il est possible, plus abondante encore et plus fructueuse que les précédentes!... Voici en effet que s'annoncent, outre les grands anciens, *Colonne* et *Chevillard*, les Concerts *Le Rey*, transformés en *Concerts populaires*, les *Concerts populaires Sechiari*, le *Cercle musical*, la *Société Philharmonique*, d'autres encore... Musique d'orchestre, musique de chambre, virtuoses vont se partager la foule sans cesse plus nombreuse et plus fervente des auditeurs; et ce ne sera pas encore cette année qu'on pourra déplorer la faillite de notre goût musical!

De fait, tout ce dernier mois, sur la place du Châtelet, destinée sans doute à servir désormais de rendez-vous dominical exclusif aux mélomanes, les bousculades se sont succédé, grâce à l'ingénieuse entente des deux chefs d'orchestre rivaux qui, s'étant équitablement partagé les quatre dimanches, ont connu l'un comme l'autre le double triomphe des salles combles et des acclamations frénétiques... Et l'on refusa du monde à la porte!

Au théâtre Sarah-Bernhardt, où M. Chevillard vient de transporter à grands frais ses vagabondes pénates, expulsées du Nouveau-Théâtre par Mme Réjane, deux concerts successifs ont réuni sur leurs programmes les noms de

Mozart, de Beethoven, de Wagner, de Gabriel Fauré, de Paul Dukas, de Claude Debussy, et celui de Glaszounoff, dont le poème symphonique, *la Forêt*, qu'on entendait pour la première fois, fut diversement apprécié, malgré l'extrême habileté d'une parfaite interprétation.

Au Châtelet, M. Colonne, l'infatigable, donnait à son tour, le dimanche d'après, un concert comme il les aime : abondant, divers et touffu : la *Symphonie* de Franck, un glacial fragment de l'*Hélène* de Saint-Saëns, la scène finale de *Siegfried* chantée par Mme Litvinne; puis, comme surprise, — et surprise triomphale, — les quatre premiers lieder des *Amours du Poète* de Schumann, étonnamment dits par la même cantatrice, qui fut vraiment parfaite... Mais peut-on bien, ouvrant le chef-d'œuvre vocal de Schumann, s'en tenir à ces quatre mélodies? Et comment ose-t-on fragmenter un tel joyau?... Enfin la première audition des *Heures dolentes* de M. Gabriel Dupont. M. Gabriel Dupont est ce tout jeune compositeur normand qui s'en fut conquérir le laurier italien au concours du Sonzogno, et nous revient avec une *Cabrera* qui, triomphante au-delà des Alpes, laissa Paris assez froid. Les trois pièces d'orchestre données par M. Colonne sont pourtant loin d'être indifférentes; il s'y marque une recherche assez curieuse du fonds et de la forme, un réel sentiment de la poésie latente des choses... et l'influence de M. Debussy n'en est point écartée.

Plus communicatif que son voisin, M. Colonne a pris soin cette année, de nous faire part de ses desseins, qui sont vastes. On se réjouit d'y voir figurer, un « cycle » Schumann, avec le *Faust* et le *Manfred;* mais, si nous avons du même coup l'exquis *Pélerinage de Rose*, si peu connu encore, et surtout *le Paradis et la Péri*, on ne prend pas soin de nous le préciser. Par contre, on nous annonce une ou deux exhumations qui semblent au moins... imprévues : *le Désert*, de F. David, chef-d'œuvre en 1845, mais qui depuis a connu d'obscurs et plus légitimes destins... et des « œuvres de Benjamin Godard »! — *La Berceuse de Jocelyn*, sans doute? Cette saison verra de grandes choses!

L'année qui se termine a vu paraître quelques livres im-

portants au point de vue musical, et digne à des titres divers de retenir notre attention.

Je citerai en premier lieu : *César Franck*, de M. Vincent d'Indy qui est avant tout un livre de piété filiale ; l'auteur du *Chant de la Cloche* et de *Fervaal* y raconte son Maître sur un ton de reconnaissance et d'admiration touchantes ; il insiste autant qu'il faut sur les côtés exquis de cette figure d'artiste qui fut supérieur à toutes les contingences, étranger à toutes les petitesses et n'eut jamais d'autre souci que celui de « bien travailler » et d' « aimer » ceux qui l'entouraient. Il étudie avec la sagacité et la sûreté qui font tout le prix de son propre enseignement à la *Schola*, la genèse, l'écriture et l'ordonnance des chefs-d'œuvres de son Maître — le *Quatuor*, la *Symphonie*, les *Chorals*, les *Béatitudes ;* et il est d'un très grand intérêt de suivre, au travers de ces analyses les tendances propres et les idées personnelles d'un artiste aussi conscient du but et des moyens présents de son art que l'est M. V. d'Indy ; il y a notamment dans son livre des pages tout à fait importantes sur le rôle des modulations comme architecture de la musique, sur ce qu'il appelle la « *Construction finale* » ; ce sont là des théories aussi justes que fécondes, et il faudra plus d'une fois sans doute y revenir par la suite.

J'avoue aimer moins l'idée à laquelle M. Vincent d'Indy s'attache compendieusement pour expliquer l'âme de Franck, et d'après laquelle la *Foi*, la foi catholique s'entend, non seulement constitue la raison propre du génie de son Maître mais encore forme la base essentielle de tout art : et je me demande jusqu'à quel point l'auteur s'imagine illustrer personnellement cette théorie, et s'il croit avoir lui-même chanté la pieuse louage de l'Eternel, je ne dis pas dans les pages enflammées de *Fervaal*, mais même dans son mystique *Étranger*. Je crois comprendre, en réalité, que M. d'Indy est en proie à deux puissances ennemies qui le déchirent : son tempérament, qui est très supérieur sans doute à l'idée qu'il s'en fait lui-même, le pousse en avant, tandis que ses opinions, qui sont tout à l'opposé, le retardent et l'égarent parfois même jusqu'à lui faire oublier la sereine bonté dont

son maître lui donna l'exemple, et jusqu'à l'amener à d'étranges appréciations : lorsque par exemple il cite, sur le même plan, comme « artistes créateurs », César Franck, Puvis de Chavannes, etc... Veuillot (p. 37); ou quand il définit la Renaissance : « une forme d'art stérile et sans partie artistique... » (p. 49)!

J. S. Bach, le Musicien-Poète, de M. Albert Schweitzer, est un travail beaucoup plus objectif. A travers les 53 chapitres d'un volume qui forme une véritable thèse, l'auteur développe savamment cette vérité — qui n'est au fond qu'un paradoxe assez allemand — que J. S. Bach, loin d'avoir été le puissant et abstrait constructeur de polyphonies que le vulgaire imagine, fut tout simplement, (p. 63) « le premier maître de la musique descriptive »; et à travers les détails et une série d'analyses très complexes, il parvient à extraire de l'œuvre de Bach, une série en quelque sorte immuable de thèmes significatifs d'une série correspondante d'états d'âme, une suite de *leitmotivs psychologiques* grâce auxquels l'œuvre jusqu'alors purement musicale du Cantor de Leipzig s'illuminerait d'une clarté précise et prendrait une véritable signification littéraire : idée plus originale qu'exacte, au moins dans les conséquences que M. Schweitzer en tire; on retrouverait aisément, — et ce serait une étude des plus curieuses à tenter, — de ces leitmotivs persistants dans l'œuvre de tous les grands, à commencer par César Franck dont nous parlions tout à l'heure, sans pour cela que ces thèmes aient jamais revêtu dans leur esprit une signification constante et précise; on serait plutôt disposé à voir dans ces autres réminiscences la traduction musicale de la personnalité des artistes, leur véritable physionomie dans le domaine sonore.

Je citerai enfin, pour l'intérêt de l'exposé autant que pour la solidité de l'érudition, l'étude de M. J. G. Prud'homme sur les *Symphonies de Beethoven*. M. Prud'homme, qui est un esprit aussi consciencieux qu'original, nous doit encore plus d'un volume de cette importance.

MARTIAL DOUËL.

Le Salon d'Automne

L'autre lundi je fus au Salon d'Automne en compagnie de Gioconda. Comme je m'étonnais qu'elle eût l'audace de sortir telle que l'avait peinte Léonardo :

— « Je suis bien trop connue pour être *reconnue* », ne crains rien me fit-elle, en se regardant sur une carte postale des galeries Rivoli, tandis qu'un vendeur volubile mouvait en son honneur le tourniquet du progrès.

Comme nous atteignions le lieu dit des Champs-Elysées, Gioconda vit les arbres de la ville revêtus d'automne. L'air était tendrement gris, le soleil tiède et la saison si désespérément touchante qu'elle s'écria :

— « Prenons le bateau, allons à Saint-Cloud, cher ami, nous fêterons l'Automne dans les allées du parc. » —

Mais je comptais beaucoup sur Gioconda pour ma copie, je le lui avouai tristement.

Dès le grand hall les petits masques de Rodin nous arrêtèrent. Des gens aussi m'arrêtèrent, poignées de mains, saluts, banalités diverses, etc. Des femmes nous croisaient et devisaient, nous voyaient, mais nul ne semblait soupçonner le mystère évident de Gioconda.

Et comme je la félicitais et m'étonnais un peu.

« — Je dois te dire, commença-t-elle, la vérité. L'aphorisme dont je t'ai payé tout à l'heure vaut assurément quelque chose, mais plus sûre est la formule que je tiens de Léonardo.

Elle est simple et je sais que tu la voudrais bien connaître, mais je ne puis te la donner, car un espace infranchissable sépare nos deux vies, placées sur des plans sans contact dans le concret. Oui, continua-t-elle, c'est de son maître vénéré Apollonius de Tyane que Léonardo la tenait. Il l'avait retrouvée dans un vieux

manuscrit couvert d'hiéroglyphes. C'est dans ce même folio qu'il avait su la formule du fameux lion, pur stratagème, simple phantasme propre à éloigner les gêneurs de sa méditation.

Autrement solennel est l'art de faire des images de vie avec un peu de terre humide.

Regarde, ces faces ne crient-elles pas là l'épouvante sans nom des pauvres vies en peine d'étreinte et qu'un souffle de joie n'a jamais fait flamber, — qui n'ont jamais été transfigurées ! »

Elle contemplait pensivement la grimace expressive et lamentable que Rodin avait inscrite sur ses petits masques de vie.

— « Mais soyons économes, prétendit-elle et ne gaspillons pas le temps que nous avons pris à l'Automne.

— Mène-moi donc vers ceux qu'on ne reverra plus, Carrière, Gauguin, Beardsley. »

Et nous gravîmes les degrés qui nous séparaient de Carrière.

Devant le plus ému et le plus émouvant des peintres de l'être humain, un doux silence était tacitement de mise, même les plus indifférents baissaient la voix et les pas se feutraient d'eux-mêmes.

Une caresse persuasive a modelé ces figures dans l'espace, pensai-je, la caresse d'une clairvoyance créatrice et sereine.

Quel amour infini des formes de la vie et quelle connaissance des rapports de la lumière et de l'ombre : toutes ces figures ont conservé leur âme et leurs traits la révèlent presque en pure spiritualité.

Giooconda regardait longuement ces peintures, puis me chuchota :

— « Toutes ces âmes sont maintenant mes sœurs, *leur vie permane comme la mienne.*

Regarde, les voici qui flottent dans le temps pour un long stage de beauté. Quelle éloquence exprime ce silence qui les nimbe ! Quelle paix leurs regards indifférents aux contingences n'inculquent-ils pas en ton âme ?

Ecoute, me dit-elle, cet homme fut grand parmi les hommes de son temps, car il a perçu des rapports que peu d'hommes ici-bas perçoivent à ce point.

Je reconnais dans l'unité dont ses peintures s'enveloppent un état parallèle à ceux par où l'on passe dans la maison des ombres transitoires..... »

Elle continuait, mais sa voix se faisait d'ombre elle aussi, et je ne saisissais plus que des sons sans rapports. Une perruche qui passait jacassa, et les mots que je n'avais pas entendus ne furent pas redits.

Dans l'antichambre de Gauguin, l'hommage de M. Girieud au maître de Tahiti arrêta Gioconda.

— « Cet homme aime la couleur et ne craint pas de le montrer. Une bravoure naïve se lit dans cet hommage. Dis-moi quels sont ces hommes assis à la table de Gauguin et quel est ce banquet?

— Voici, lui dis-je, Cerisier et Fayet, puis Maurice Denis dont les vierges et les fillettes te plaisent tant. Voici Durio, dont tu connais les bijoux sinueux, qui fut un ami fidèle. O'Connor et Dufrenoy sont au premier plan, Charles Morice médite à l'extrémité gauche et Girieud s'est placé lui-même à l'autre bout modestement. Deux figures de femmes sont accroupies pensivement : leurs poses sont de celles qu'eut aimées le maître de la ligne. Enfin deux Tahitiennes sont à ses côtés, leurs têtes appuyées doucement sur les épaules de celui qui les aima de tout son cœur.

Allons les voir toutes, fit Gioconda, et nous entrâmes. »

Nous marchions lentement, mon amie ne me parlait pas et je la sentais très émue.

« C'est un artiste au sens le plus complet du mot, dit-elle enfin, — car il a le sens de la vie, *l'unique sens de la vie*. Par la couleur et par la ligne il enseigne le mot longtemps cherché du paradis perdu — *la joie des âmes sans contrainte*.

Quelle leçon pour votre temps, qui n'a pas reconnu plus tôt ce grand artiste !

— Pardonne-moi, Gioconda, pardonne-moi. Gauguin est un peu plus connu, mais pas plus *reconnu* qu'avant. Les hommes entrent ici, regardent, et quand ils sortent ne se souviennent plus que d'un crucifié jaune et d'un âne rouge.

— Est-il possible? pourquoi faire ont-ils des yeux, ces ânes rouges, de honte probablement d'avoir senti qu'*il leur échappe quelque chose*, ces indigents, ces mutilés ! »

Ici Gioconda sentit que l'indignation allait peut-être l'entraîner hors de son charme séculaire, et ne parla plus.

Nous ne pouvions nous détacher de ces splendides harmonies, et le spectacle de cette œuvre nous remplissait de joie.

On distingue ici clairement les trois étapes de Gauguin : Pont-Aven, la Martinique et Tahiti.

Mystique, plutôt rude devant les Christs de granit, il traduit l'âme bretonne selon l'anguleuse foi qui la possède. Mais déjà la nature a toute sa tendresse, certain automne a la maturité d'une œuvre en pleine puissance — une étrange et très belle harmonie de blés clairs et de mer foncée indique le souci des harmonies précieuses de la fin.

Puis il est à la Martinique. Un puissant atavisme lui fait aimer d'un grand amour la plénitude des tropiques. Son *Bord de mer* est une page de beauté absolue, qui rivalise avec les plus nobles Puvis. Tout se cadence et se répond, couleurs et lignes, dans cette admirable peinture. La mer est bleue, on la regarde et le temps semble stationner.

Puis les mers du Sud l'appellent, il s'en va en Océanie et ne reviendra plus. Il s'installe et vit de la vie simple des habitants de l'Ile, sous les vents tièdes des tropiques, au milieu du décor intense de Noa-Noa, *terre bienheureuse*, il peint toute la vie qui l'environne.

Des tahïtiennes passent, vêtues de pagnes aux belles couleurs, mangent des fruits, — des beaux fruits savoureux, — vont se baigner, s'asseyent, regardent avec des yeux lointains et se disent peu de paroles. Ici règne l'indolence. Deux amoureux sont assis l'un auprès de l'autre, et c'est un grand bonheur.

Les gestes ont l'eurythmie de ceux que nous ont légués les antiques, ils sont lents et répondent tous à un sens profond de la vie. Les corps habitués à être nus sont sains, et leurs poses extrêmement nobles.

Les plus belles couleurs qui soient vibrent à l'unisson, tout est définitif dans cette œuvre, une chose de beauté flagrante, uniquement située dans l'œuvre d'art du temps.

En route vers Beardsley, nous sommes arrêtés par quelques Polonais ; Gwozdecki, slave sans rémission, laisse flotter un gros nuage, — espoir ou tempête ? — sur une mer tragique et lourde.

Une émotion fluide et fine anime les portraits de Zak, portraits de femmes, de fillettes et de fleurs et la *Mer de Bretagne* de Zaboklicki semble plutôt la mer de tristesse infinie où navigue la pauvre âme polonaise en peine.

Enfin, nous atteignîmes les vitrines où reposent les dessins d'Aubrey Beardsley.

Gioconda allait de l'une à l'autre, revenait vers une page déjà vue, — puis repartait, visiblement inquiète et charmée tout ensemble.

— « Ah ! me fit-elle enfin, que vas tu dire sur celui-ci.

— Est-il donc nécessaire, ô Gioconda, d'écrire des mots sur celui-ci ? Crois-tu pas qu'il est superflu de dire à ceux qui l'aiment pourquoi l'on aime Aubrey Beardsley, plus superflu de le laisser savoir à ceux qui ne l'aiment pas ?

— Je crois que tu dis vrai, aussi bien, rêva-t-elle à mi-voix, comment déterminer, pourquoi déterminer le mystérieux attrait des choses que l'on aime. Il suffit de prendre plaisir à suivre les plis de ces jupes, de ces lèvres et de toutes ces fleurs qui vivent d'autres vies que celles de leurs sœurs.

Pour les avoir analysées apprécierais-je mieux ces cambrures, ces tresses et ces lèvres immodérées *of the Wild-Desire?*

Sous les volutes folles de leurs jupes, je sens battre dans un vertige leurs grands cœurs désolés, — le rêve fou de la passion ne prévoit pas les limites cruelles de la réalité. Pour leur imprévoyance je les aime.

Peuvent-ils admettre, les gens, la joie dont les cœurs de ces belles perverses sont déchirés ? Ont-ils jamais conçu l'ivresse dionysiaque dont ces lèvres décloses sanglottent à mi-voix l'illimité transport ?

— Tu connais donc Salomé ? fis-je insidieusement ? »

Mais elle continuait :

La douce et divine puissance du sourire, — ici Gioconda sourit en elle-même — et les lèvres inconsolables de ce sourire ! Il a connu aussi la bienheureuse perdition où conduisent les mains des femmes, bonnes à déchirer, à caresser aussi....... Je lui sais gré d'avoir fléchi des torses, plus souplement que des roseaux, et d'avoir illustré l'extravagant chemin où l'on s'égare.

— Eh! Gioconda, m'écriai-je, tout beau, tu n'es pas la seule à louer Beardsley. Des mots étincelants ont déjà pris soin de sa gloire. Ils ont su louer les *fantaisies pathologiques* de ton ami, ils ont même trouvé moyen d'amputer son nom d'une lettre. (1)

— Allons ! fit Gioconda, *non ti curar di lor ma guarda e passa*, laisse ces besogneux en paix. Continuons maintenant au hasard des salles.

En passant par la Suède, les gens ivres d'Arosenius se mirent en travers de nous.

Elle est plus que gaie cette ivresse, presque épique, tout chavire, et les yeux de la femme sont en plein ciel.

La neige rose d'un soir de printemps de Behm indique un coloriste parmi les Suédois. D'autres sont mystérieux et graves tel Schultzberg, délicats et fins comme Borjh, réalistes avec Rallstenius, mais Hesselbhom atteint à la grandeur par son vaste fjord en plein ciel.

(1) *Cri de Paris*, 21 octobre 1906.

Dans un air bleu de matin pâle, une jeune femme quitte sa maison. Elle est précieuse, et l'air à l'entour d'elle est lumineux et fin. On pense à Stevens et à Berthe Morisot. Elle est pleine de *stimmung* bleu, cette jolie peinture de la baronesse de Durant, et l'hortensia du seuil semble donner le ton.

Je me souviens qu'une toile de Miss Dorothée George nous arrêta. Les maisons de la petite ville grise s'allongent au dessus de la mer endormie. Des fumées rejoignent le ciel, la mer est tendrement bleu-pâle.

Successivement, nous vîmes les éthéromanes aux yeux lointains et pleins d'effroi serein de Mlle Freda, Mc Donald, un Quai de Béthune, très fin et précieusement peint de Mlle Erna Hoppé, des gouaches décoratives, d'un procédé savant et séduisant de M. Kandinsky, les jolies petites choses de M. et Mme Haweis, des paysages anglais de W. Horton pâlement ensoleillés et doux, et pêle-mêle, le Tréport bleu de M. Butler, des coins de côte tourmentés et farouches de Belle-Ile-en-Mer intensivement transcrits par M. Delfosse, un glauque morceau d'Océan largement peint et bien conçu d'André Jolly, des Van Dongen fluides ; un Diriks plus majestueux que jamais, *Nuages en Mer*, d'une expression de grandeur solennelle sans précédent, et que Gioconda, voyant mon émotion, prétendit voler pour moi.

Des dessins puissants de Wilhelm Lefebre, savamment contorsionnés en blanc et en noir, étaient singulièrement seuls dans ce salon peu soucieux d'anatomie. Les petites synthèses de Bonsoms, plaisamment excessives.

Les animaux de Rembrandt Bugatti vivent allègrement, boucs et bouquetins alertes, singes et chats finement observés, — puis de doux fantômes de Sibyl Meugens dansants et fugitifs, de très beaux portraits de Mlle Olga Meerson, bien dans l'air, solides et frais. Deux mains calmes sont très belles.

La nuit gagnait les salles, ils nous fallut rentrer. En route Gioconda me dit : « Tu sais que ce palais me pèse. Je te le dis à toi, je manque de distraction. A l'occasion viens me voir avec Olympia. J'ai du plaisir à converser avec ce petit animal, son cynisme égale le mien. Elle m'amuse, car elle ignore la réticence, et s'exprime suivant son caprice hardi. J'aime le dédain de son sourire et la bravoure de son geste. Amène-la bientôt, je suis au Louvre tous les jours excepté le lundi. »

Le Louvre s'entr'ouvrit sur elle, et je baisai sa chère main, silencieusement.

CIOLKOWSKI.

Avant le ministère.

Les idées du colonel Picquart.

Dans un temps qui n'a pas été gâté à ce point de vue, c'est une joie morale intense que de voir arriver au gouvernement un homme dans la plus haute acception du mot, c'est-à-dire une personnalité qui n'a jamais été inférieure aux situations les plus critiques, les plus menaçantes, les plus inattendues; qui les a au contraire dominées de son courage tranquille et qui, dans l'immense combat livré pour la justice, a déployé une fermeté souriante sans laquelle les plus déterminés eussent peut-être faibli.

Et ce héros, que les injures des factions ont si hautement consacré, nous le voyons entrer au ministère de cette même allure calme avec laquelle il apparaissait naguère devant la 9e Chambre ou devant la Cour d'assises.

Ce n'est point tomber dans l'hyperbole que de voir là l'un des faits les plus consolants de ces dernières années.

Mais fait intéressant aussi, car un tel homme s'est mûri dans la solitude, s'est recueilli dans l'épreuve et arrive aujourd'hui au pouvoir plein d'idées et de projets.

Ces idées, les lecteurs de la *Grande Revue* les connaissent mieux que tous autres, puisque le lieutenant-colonel Picquart avait pris soin de les leur exposer de la façon la plus complète, dans cinq articles parus ici même, et qui s'échelonnèrent du 1er janvier 1902 au 1er février 1903.

Il nous a semblé intéressant de rouvrir ces articles. Ils ont

été écrits à une époque où leur auteur était bien loin de supposer qu'avant quatre ans il rentrerait en maître dans cet hôtel de la rue Saint-Dominique, d'où la camarilla Billot-Gonse et Henry l'avait si perfidement chassé. Ce n'est donc à aucun degré l'homme de gouvernement qui parle, c'est le penseur à peine échappé à la bourrasque.

Comment dès lors ont-ils résisté aux années pleines d'événements qui viennent de les suivre?

La question était curieuse à étudier.

*
* *

Une idée directrice domine la série : *Il est devenu financièrement nécessaire d'atténuer nos charges militaires..*

Inutile d'en souligner le caractère de permanente actualité.

Et cette phrase initiale, qui date de près de cinq ans, ne semble-t-elle pas écrite de ce matin?

... « Mon excellent ami Labori a proclamé nettement que l'on ne pourra accomplir les réformes démocratiques, demandées par le pays depuis tant d'années, que si l'on a la prospérité et de bonnes finances. Il a démontré que le seul moyen de rétablir la prospérité et d'avoir de bonnes finances, c'est de diminuer nos charges militaires ».

Elles se sont malheureusement accrues encore depuis, dans des proportions qui ne sont pas à dédaigner; la loi de deux ans est plus onéreuse pour nos budgets que celle du 15 juillet 1889 qu'elle a remplacée.

Et la déclaration suivante ne pourrait-elle être respectueusement dédiée à M. Caillaux, lequel sans doute en est déjà persuadé :

« L'impôt a produit tout ce qu'il était possible d'en exiger; il commence à refuser de donner ce qu'on lui demande. »

Plus loin cette note concise : « Nous marchons à la ruine. »

La nécessité de soulager le contribuable est donc très nettement proclamée par l'écrivain de 1902. Mais il va de

soi qu'il ne s'en tient pas à cette affirmation, — devenue, hélas! aussi banale qu'irréalisée. Il serre de plus près le problème et part du principe suivant :

L'organisation de nos forces est à refondre.

Mais ce travail de réformes doit être guidé par deux idées fondamentales :

a) Ne pas aggraver nos charges pécuniaires (1);

b) Ne pas amoindrir nos forces militaires (2).

Le colonel va en effet aborder la question avec une belle loyauté, sans se préoccuper de rejeter dans la pénombre ses côtés inquiétants. Pourquoi sommes-nous condamnés à rester l'arme au pied et la cartouchière pleine? La guerre de 1870, le traité de Francfort et l'attitude de l'Allemagne continuent à nous l'imposer :

« ...Après la guerre de 1870-1871, la crainte d'être exposés un jour à de nouveaux désastres, le désir de reconquérir notre indépendance, notre prestige, et si possible, nos provinces perdues, nous ont fait adopter un système militaire calqué en partie sur celui de nos vainqueurs. » (3)

Suit un exposé rétrospectif des divers évènements qui, depuis trente ans, ont, entre l'Allemagne et nous, provoqué une concurrence d'armements de jour en jour plus passionnée. Cette course au clocher avait porté notre effectif de paix à 565.000 hommes et celui de nos voisins à 590.000.

Mais, observe le colonel, il nous est impossible d'aller plus avant dans cette voie; l'Allemagne, au contraire, plus peuplée et infiniment plus prolifique, peut continuer longtemps encore et nous laisser bien loin derrière elle.

Il faut donc aviser. De quelle manière?

Dans l'ordre de la logique, une première éventualité se présente à l'esprit : celle d'un rapprochement entre la France et l'Allemagne.

Le colonel Picquart l'envisage avec sa netteté coutumière; et le langage qu'il va tenir sera loin d'être indifférent

(1) On sait déjà que ce premier vœu n'a pas été rempli par la nouvelle loi du 21 mars 1905 sur le recrutement.

(2) La *Grande Revue*, numéro du 1er février 1902, p. 270 et 271.

(3) *Ibidem*, 1er janvier 1902, p. 3.

à tous ceux qui, sans verser dans le chauvinisme, ont au cœur le sentiment du droit et l'amour de leur pays.

« Ici se pose immédiatement une question qui rejette toutes les autres à l'arrière-plan : celle de l'Alsace-Lorraine.

« ...Jamais non plus, je l'espère, la France n'oubliera qu'il existe deux provinces qui lui ont été arrachées par la force et dont les populations ne se sont pas plus réconciliées avec leur sort que ne le sont les Polonais de Wreschen et les Danois du Slesvig. Il y aurait dans un pareil abandon l'indice d'une déchéance morale à laquelle je ne puis croire » (1).

Ce serait, en effet, mal connaître l'âme française que de la croire capable d'oublier l'enseignement de Gambetta pour les doctrines du citoyen Hervé. Que la honteuse croisade de ce dernier s'épanouisse dans les milieux syndicalistes, où la conquête des satisfactions matérielles et la recherche du moindre effort sont seules appréciées, la chose n'est que trop facile à comprendre. Mais entre cette clientèle bruyante et la masse de la nation, il reste heureusement quelque marge !

Si la revendication de nos droits demeure entière, peut-on du moins admettre une autre hypothèse, celle d'une transaction amiable entre les deux pays ?

Le colonel Picquart écarte résolument cette *illusion* :

« Je n'envisage pas ici le cas qui a préoccupé quelques idéologues : celui d'une entente entre les deux pays pour reviser le traité de Francfort et supprimer la cause principale du conflit en rendant l'Alsace à la France ou en la neutralisant. De pareilles concessions s'obtiennent d'un ennemi vaincu. Il y a quelque naïveté à penser qu'un vainqueur s'y prêterait de bonne grâce. Les déclarations faites à ce sujet dans plusieurs occasions solennelles par les empereurs d'Allemagne sont suffisamment nettes et ne laissent place à aucune illusion (2).

Idéologues peut sembler dur, et les écrivains qui ont lancé l'idée en question comptaient sans doute infiniment

(1) La *Grande Revue*, 1902, numéro du 1er février, p. 277 et 278.
(2) La *Grande Revue*, 1er janvier 1902, p. 12.

moins sur un mouvement de générosité, peu vraisemblable en effet de la part de l'Allemagne, que sur le jeu des compensations et l'intérêt bien compris de nos voisins.

Mais sous cette réserve, il est impossible de ne pas rendre hommage à la perspicacité de notre auteur. Il écrit en effet plus d'un an avant la fondation de la *Ligue de Munich* et la publication du programme transactionnel du D[r] Molenaar : et comme on est tenté de lui donner raison, quand après les efforts si sincères et si méritoires prodigués par ce vaillant polémiste, on réfléchit à l'insuffisance de l'écho que son initiative a provoqué dans les milieux libéraux allemands !

Cette espérance laissée de côté, notre écrivain ne veut pas non plus laisser croire qu'il se range, à un titre quelconque, parmi ceux qui seraient disposés à en appeler aux armes pour résoudre le conflit :

« La France a donné maintes fois à entendre qu'elle ne nourrissait aucunement l'intention de provoquer une guerre à ce sujet (1) ».

Le colonel Picquart rend même pleine justice aux qualités de nos voisins :

« Tous les hommes de bonne foi s'inclinent devant les services immenses que la pensée et l'action allemandes ont rendus et sont appelées à rendre aux sciences, aux lettres et à certains arts. »

Il n'en reste pas moins inébranlable sur le principe :

« Mais ces considérations sont indépendantes de la question qui nous divise. Nos revendications n'en subsistent pas moins à l'état latent. Si nos souvenirs devaient s'affaiblir, l'attitude de l'Alsace-Lorraine serait bien faite pour stimuler notre mémoire. En pays annexé, le très petit nombre de ceux qui ont envisagé avant tout les questions d'intérêt personnel s'est mêlé aux immigrants allemands et a accepté de servir le nouveau maître.

« ... La grande masse s'est résignée, mais reste irréductible. »

(1) *Idem*, 1[er] février 1902, p. 278.

Voilà qui va beaucoup surprendre mon excellent ami le Dr Molenaar, qui est convaincu que l'Alsace n'a plus qu'un idéal : devenir autonome sous le drapeau allemand !

Le colonel trouve la preuve du bien fondé de son opinion dans le fait que chaque année encore un grand nombre de jeunes gens se soustraient à la loi militaire allemande, soit en émigrant, soit en venant servir dans notre légion étrangère. Et rappelant que les Alsaciens-Lorrains ne peuvent s'engager que dans ce corps de troupe, où ils se trouvent confondus avec des aventuriers et des déserteurs, il s'élève avec infiniment de raison contre cette *indifférence excessive* ou cette *prudence qui tient vraiment trop de compte des susceptibilités allemandes.* Nous souhaiterions pour notre part que le ministre pût se souvenir sur ce point des très justes observations de l'écrivain. *La paix avec dignité !* est-il écrit dans la déclaration ministérielle.

*
* *

Cette grande question liquidée, le colonel Picquart en abordait deux autres qui sont subsidiaires à la première, mais qui l'atteignent presque en importance.

Peut-on d'abord arriver à la réduction des armements par des conventions internationales et faut-il l'espérer ?

Notre éminent collaborateur n'est pas de ceux qui ont ri de la Conférence de La Haye. Il proclame au contraire que la tentative a été hautement honorable pour l'humanité, qu'elle a constitué un fait *vraiment digne d'intérêt* et *plein d'enseignements.*

Plusieurs de ses résultats ont été pratiques et appréciables, notamment la Convention relative aux lois et coutumes de la guerre, destinée à en atténuer les maux et à servir de règle aux belligérants. Et notre auteur raille avec esprit ces outranciers du rêve qui voient presque à regret intervenir de tels traités, auxquels ils reprochent de rendre la guerre moins cruelle et par suite de diminuer la répulsion qu'elle inspire.

Mais s'il se garde bien de rabaisser l'œuvre de La Haye,

il n'est pas dupe davantage des espérances tout à fait disproportionnées que certains optimistes ont voulu placer en elle.

Il rappelle que le gouvernement allemand répondit à la circulaire du Tzar en demandant au Reichstag d'élever de 23.000 hommes l'effectif de paix de l'armée. Le fait est caractéristique : mais le colonel Picquart ne s'en contente pas et il analyse en entier la situation.

Après avoir montré que le militarisme *est dans la tradition et le sang même de la dynastie* qui règne actuellement en Allemagne, il ajoute qu'il constitue un puissant moyen de soutenir au dedans les institutions existantes et d'opposer une barrière au flot montant du socialisme.

On a dès lors le droit de conclure que non seulement l'Empire allemand ne désarme pas, *bien au contraire* : — et ce *bien au contraire* apparaît singulièrement prévoyant, trois ans avant le débarquement à Tanger ! — mais même qu'il ne désarmera jamais (1).

Jusqu'au jour du moins où, de l'autre côté du Rhin, les résistances de l'opinion et la pression populaire arriveraient à la victoire. « Les amis de la paix ne pourraient que s'en réjouir. » C'est tout à fait notre avis !

Puisqu'il ne faut pas trop compter sur des arrangements internationaux, pouvons-nous par contre fonder un sérieux espoir sur des alliances ? C'est le second des points que nous avions annoncés.

Le colonel l'avait déjà effleuré à la fin de son premier article. Il s'était alors demandé si, vis-à-vis de l'Allemagne, la rupture de l'équilibre à notre détriment n'était pas suffisamment compensée par l'alliance russe :

« On objectera bien, disait-il, que la Russie avec son immense réserve d'hommes peut servir de contre-poids. *Ce ne serait pas exact pour le moment. La Russie a trop d'intérêts lointains et elle n'est pas suffisamment outillée...* » (2)

Plus de deux années avant la guerre russo-japonaise, la

(1) *La Grande Revue*, 1er février 1902, p. 267 et 268.
(2) *Ibidem*, 1er janvier 1902, p. 32. C'est nous qui soulignons.

phrase est intéressante : si ce n'est pas là de la pénétration, il faut renoncer à employer ce terme !

Ayant montré ainsi, en termes discrets mais formels, qu'il serait imprudent de ne regarder que du côté de Pétersbourg, le colonel Picquart, dans son second article, passe à la question d'un rapprochement avec l'Angleterre.

Et coïncidence qui devient aujourd'hui vraiment curieuse, la première autorité qu'il invoque est celle de M. Clemenceau, qui venait de publier dans *Le Bloc* trois articles auxquels notre écrivain se réfère (1).

Il est à peine nécessaire d'ajouter après cela que le colonel envisage avec sympathie cette idée, à laquelle il joint celle d'une détente dans les rapports franco-italiens.

« Un rapprochement avec l'Angleterre et l'Italie, conclut-il, même sur le pied d'une simple neutralité en cas de conflit entre la France et l'Allemagne, nous procurerait des avantages militaires de premier ordre. »

Et notre auteur de préciser que toute préoccupation étant enlevée du côté des Alpes, nous pourrions utiliser ailleurs les troupes consacrées à leur défense.

Plus d'inquiétude à concevoir pour le transport en France de l'armée d'Algérie ; nos autres colonies africaines pourraient même être en grande partie dégarnies. Et notre flotte verrait des horizons s'ouvrir devant elle du côté de la Baltique et de la mer du Nord.

Mais le colonel va plus loin encore dans l'étude de cette hypothèse et il envisage le cas *où le rapprochement deviendrait plus étroit et impliquerait une coopération active, tout au moins de l'Angleterre*.

Ce serait alors la possession de la mer assurée d'une façon complète, le ravitaillement de l'Allemagne compromis ou même rendu impossible. Mieux encore : et ici notre auteur, par une saisissante analogie, devance une information qui, trois ans plus tard, devait causer une grosse émotion : « Le débarquement de trois corps d'armée anglais au

(1) Ils avaient paru les 17 novembre 1901, 8 décembre 1901 et 5 janvier 1902. La *National Review* avait de son côté publié sur ce sujet quatre articles à la même époque.

Danemark, par exemple, et l'attaque par terre et par mer des principaux établissements maritimes de l'Allemagne constitueraient une diversion réellement puissante. » C'est exactement le plan qu'en octobre 1905, *Le Matin* a rétrospectivement prêté à M. Delcassé, sans provoquer d'ailleurs de démenti !

Mais nous ne sommes qu'en février 1902, l'*Entente cordiale* n'est point encore entrée dans le domaine des faits : seuls des esprits généreux et prévoyants la préconisent et leurs efforts rencontrent dans une grande partie de l'opinion une vive résistance. Le souvenir de spoliations anciennes (le Canada, l'île Maurice) n'est point effacé et le spectacle de la guerre sud-africaine vient de rajeunir ces pénibles impressions. Aucun de ces obstacles n'échappe au colonel Picquart ; mais son regard perspicace en discerne vite le caractère transitoire.

... « Ce sont là des impressions qui s'effaceront forcément avec le temps, comme s'efface en général toute impression pénible dont la source n'existe plus. N'avons-nous pas vu un Napoléon, le propre neveu du prisonnier de Sainte-Hélène, envoyer ses troupes en Orient combattre côte à côte avec les Anglais contre le plus généreux de nos adversaires du premier Empire ? » (1).

Les événements allaient se charger bien vite de justifier ces prévisions. Leur auteur se garde d'ailleurs de se laisser entraîner à la remorque des chauvins de l'autre côté du détroit. La fièvre belliqueuse qui possède la *National Review* lui semble dépasser la mesure et il déclare nettement aux *jingoes* qu'à ses yeux la première condition pour qu'un rapprochement franco-anglais conserve le vrai caractère qu'il faut lui souhaiter, c'est que sa constitution ne serve pas de prétexte à des armements nouveaux et ne soit pas le signal de luttes sanglantes, inspirées par des intérêts particuliers.

La victoire des libéraux et la constitution du ministère Campbell-Bannermann ont dû depuis rassurer pleinement notre brillant collaborateur.

(1) *Grande Revue*, 1er fév. 1902, p. 283.

*
* *

Toutes ces questions préalables épuisées, le colonel Picquart abordait enfin le côté technique de son sujet, c'est-à-dire l'étude des modifications qu'il convenait d'apporter à la législation sur le recrutement. C'était alors, comme on sait, la loi du 15 juillet 1889.

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, notre auteur la critique avec entrain. Il y a maintenant dix-huit mois qu'elle a vécu : aussi pourrait-il sembler inutile de rouvrir en détail ce débat.

Mais en ce qui touche une partie de son argumentation, — qui n'a rien de technique, sans quoi nous proclamerions notre radicale incompétence, — nous demandons cependant à formuler quelques réserves.

« Un diplôme *facile à obtenir* confère la dispense de deux ans de service à tous les fils de famille *qui ont pu acquérir un peu d'instruction...* »

— Hé, hé, mon général, étiez-vous bien sûr de cela? Faciles à obtenir, le doctorat en droit, la licence ès-lettres, la licence ès-sciences ! — Mais pas tant qu'on vous l'a dit... Ils étaient légion, les fils de famille qui n'y arrivaient pas et qui devaient faire leurs trois ans, bien qu'ils eussent acquis *un peu d'instruction*. J'en ai vu refuser quelques-uns à la Faculté de Droit. Et par contre, parmi les 3.000 jeunes gens qui chaque année conquéraient les diplômes dont il s'agit, tous n'appartenaient pas, comme vous le pensiez, « *aux classes riches et aisées.* ». L'Etat distribuait d'une main assez large des dispenses de droits d'inscription aux étudiants de famille modeste : et bien des enfants de petits fonctionnaires et de petits commerçants étaient ainsi poussés vers nos Universités. Et je n'ai rien dit du millier de fils du peuple qui chaque année, comme instituteurs primaires, bénéficiaient de l'article 23.

C'est que la loi de 1889, — et je ne sais si ce côté de la question apparaît suffisamment dans la critique que vous en faites, — avait l'immense mérite de pousser à l'instruc-

tion : pas seulement à la haute instruction, qu'il est de mode aujourd'hui de dédaigner et qui seule pourtant peut constituer une élite dans une démocratie, mais aussi à l'instruction technique, — agricole, commerciale, industrielle, ouvrière même, — distribuée par toutes ces écoles spéciales qui vivaient de la législation dont nous parlons et qui vont mourir de sa mort (1).

Car quant à nous rassurer contre le risque de voir reculer, dans des proportions sensibles, le haut enseignement et l'enseignement technique, il faut reconnaître que le colonel Picquart ne s'en préoccupait pas outre mesure. « La faculté qu'auraient les jeunes gens qui se livrent à des études spéciales de faire leur service militaire à l'époque la moins défavorable pour leurs travaux » lui semble parer très suffisamment au danger. C'est faire preuve d'un optimisme robuste. La plupart des diplômes universitaires n'ont pas d'utilité pratique : ils n'ouvrent pas une carrière. Il faut cependant, pour les conquérir, employer plusieurs années de sa jeunesse à des études absorbantes et parfois arides, couronnées par une série d'épreuves aléatoires. De même, les écoles professionnelles exigeaient un concours d'admission, plusieurs années de travaux et ne conféraient qu'un parchemin qui n'était pas monnayable. Tout cela est peu engageant à une époque où la vie est chère et où chacun est pressé de gagner la sienne. Aussi l'Etat subventionnait-il indirectement cet effort ingrat. Et pourquoi le faisait-il ? Parce que le pays a intérêt à posséder une jeunesse cultivée, où les sciences, les lettres, les arts soient en honneur, où l'instruction technique, sous toutes ses formes, soit largement répandue.

La démocratie américaine l'a bien compris et il faut avoir visité l'Université de Colombie, près de New-York, et celle

(1) L'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 conférait la dispense des deux dernières années de service, en outre des diplômes auxquels nous avons fait allusion, aux élèves diplômés de l'Ecole des Pont-et-Chaussées, de l'Ecole supérieure des Mines, de l'Ecole du génie maritime, de l'Institut national agronomique, de l'Ecole des Haras du Pin, des trois Ecoles d'agriculture, de l'Ecole des Mines de St-Etienne, des Ecoles des maîtres-ouvriers mineurs d'Alais et de Douai, des trois Ecoles des Arts-et-Métiers, de l'Ecole des Hautes études commerciales et des Ecoles Supérieures de Commerce : les jeunes gens exerçant les industries d'art et désignés par un jury départemental pouvaient également en bénéficier dans la proportion de 1/2 pour 0/0 du contingent.

d'Harvard, près de Boston, pour se rendre compte des immenses sacrifices que les États-Unis savent faire pour attirer dans leurs établissements de haut enseignement le plus grand nombre d'étudiants possible et les y décider à prolonger leur séjour.

Ce n'est pas chez eux que la jalousie sociale poursuivrait de ses clameurs ces installations élégantes et confortables, ces vastes parcs ombreux si propres aux savantes méditations, et les dénoncerait comme autant de faveurs données aux fils des riches !

En France, cette subvention de la loi de 1889 avait fait merveille. Le colonel Picquart nous apprend lui-même que tandis qu'on avait reçu 124 docteurs en droit en 1889, 446 avaient obtenu le parchemin en 1899. Et l'élan était le même pour le reste. Aujourd'hui l'avantage est supprimé et l'on dit aux jeunes gens en question : « Vous interromprez vos études pendant deux ans. » Le remède devient dès lors extrêmement simple : renoncer à les faire. Qu'importe en effet le moment où l'interruption se produirait ? Va-t-on attendre jusqu'à vingt-quatre ans pour se plier aux exigences de la caserne ? On préférera y aller tout de suite et ne plus s'inquiéter de diplôme ni d'École en en sortant.

Voilà ce qu'il faut se décider à voir sans se bercer d'illusions et c'est pourquoi nous nous sommes permis d'insister un instant sur ce côté de la question. Mais au surplus, sommes-nous sur le fond même du débat en si complet désaccord avec notre éminent interlocuteur ?

Je ne le pense pas. Le colonel Picquart ne voyait en effet dans la loi de deux ans qu'un régime transitoire. Sans doute, au point de vue purement militaire, il s'attachait à démontrer qu'elle pouvait parfaitement fonctionner sans diminuer en rien l'organisation de nos forces :

« Le service de deux ans, déclare-t-il, est plus que suffisant pour former un soldat et en tous cas l'emploi consciencieux de ce temps de service donnera de meilleurs résultats que le système hybride actuellement en vigueur (1) ».

(1) *Ibidem*, 1902, 1er juin, p. 480

Quant à l'insuffisance des effectifs de paix, il y pare de deux façons : d'abord en proposant de renvoyer dans le rang tous les hommes qui en sont irrégulièrement distraits (soldats-ordonnances non règlementaires, garçons de mess et de cantine, secrétaires, magasiniers, etc...) — et l'on sait que le Ministre n'a pas tardé sur ce point à suivre les conseils de l'écrivain ; c'est déjà chose faite ; — ensuite en préconisant l'incorporation des S. A., c'est-à-dire des hommes des services auxiliaires. Ceux-ci rempliront les emplois de plantons, secrétaires, garde-magasins et tous autres postes sédentaires. On retrouvera ainsi 40.000 jeunes gens, jusque-là inutilisés. C'était d'ailleurs le système propose au Sénat par M. Rolland, et auquel notre auteur donne sa pleine approbation.

Le colonel se rallie même à un autre moyen, — on pourrait plutôt dire *expédient*, — qui semble infiniment moins justifié : diminuer le nombre des soldats de la Garde Républicaine. On retrouverait ainsi, se dit-on, d'excellents sous-officiers, fort utiles dans les corps de troupes.

— Peut-être : pas nécessairement, car parmi les sergents qui rendent leurs galons pour entrer dans la Garde, un bon nombre, venus de province, sont attirés par la perspective de résider à Paris et d'y porter un uniforme élégant et respecté.

Mais il y a beaucoup mieux à dire et notre brillant collaborateur ne manque pas de prévoir l'objection : « On objectera peut-être que les 3.000 hommes de la Garde Républicaine sont nécessaires comme réserve des forces de police... Si l'ordre est sérieusement menacé, on a les troupes de l'armée de Paris pour le rétablir ».

La réponse, avouons-le, ne nous satisfait pas. Depuis quelques années Paris, comme du reste la plupart de nos villes, est à chaque instant troublé par des grèves tumultueuses, qui s'emparent de la voie publique, y promènent l'*action directe* et sont devenues pour la tranquillité générale et même pour l'avenir du régime un véritable danger. Presque tout le monde est d'accord pour souhaiter que l'armée ait le moins souvent possible à intervenir pour

réprimer ces tentatives. Mais il faut cependant maintenir l'ordre; c'est le premier devoir d'un gouvernement! Et le moment serait singulièrement mal choisi pour mutiler un corps de police excellent, à la fois ferme et pondéré, auquel les Parisiens sont habitués de longue date...

Nous serions surpris que le ministre, sur ce terrain, suivît l'écrivain. Et nous estimons qu'il serait mieux inspiré en reprenant au contraire le projet d'un corps de gendarmerie mobile, calqué sur la Garde Républicaine et dont son prédécesseur M. Étienne avait annoncé la formation. Elle devient de jour en jour plus nécessaire.

D'ailleurs, en ce qui concerne les sous-officiers, le colonel Picquart a de meilleures solutions du problème.

Il établit, chiffres en main, que la loi de deux ans, par rapport à sa devancière, ne peut créer qu'un déficit de 14.000 sous-officiers. « Or, rien n'empêche de demander aux rengagements de combler cette lacune. On n'aura aucun mécompte de ce côté, chaque fois que le Parlement voudra bien fournir les crédits nécessaires et que toutes les conditions arrêtées seront bien observées par l'Etat. » (1)

Quant aux officiers de réserve, le maintien sous les drapeaux, pendant une deuxième année, des jeunes gens instruits qui bénéficiaient des dispenses, en fournira une pépinière dont le besoin commençait à se faire vivement sentir sous la précédente législation.

Pour le surplus, notre auteur préconisait la préparation au service militaire, dès l'adolescence, par des sociétés de gymnastique et de tir, dont la fréquentation serait rendue obligatoire; la simplification de l'instruction des recrues et la suppression des mouvements de parade, dont l'utilité a toujours été discutable, mais qui ne correspondent plus à aucun degré aux nécessités de la guerre moderne. A ces conditions, il annonçait que la substitution de la loi de deux ans au régime de juillet 1889 s'accomplirait sans secousses et sans danger.

Il terminait par un mot sur la répercussion budgétaire. Le

(1) *La Grande Revue*, 1er juin 1902, p. 495.

rengagement de 14.000 sous-officiers supplémentaires et la nécessité d'allouer des secours aux familles indigentes dont les soutiens seraient retenus à la caserne pendant deux ans entraînaient une dépense nouvelle que le colonel évalue à 24 millions.

Il espérait en revanche la compenser en partie par des économies, résultant surtout de la suppression des quatrièmes bataillons.

Nous craignons que cet espoir n'ait été qu'en partie fondé. Le point de vue financier est un des côtés faibles de la nouvelle loi.

* * *

Mais le service de deux ans, comme nous l'avons déjà fait pressentir, ne devrait, aux yeux de l'écrivain de 1902, constituer qu'un régime transitoire : et dans son quatrième article il aborde la question du service d'un an.

Le colonel Picquart n'hésitait pas à penser qu'avec un certain nombre de mesures de précaution il ne serait nullement impossible d'en arriver à cette seconde modification législative, qui ferait tomber la grosse objection qu'on a lue plus haut, donnerait satisfaction aux intérêts de l'éducation intellectuelle du pays et réaliserait pour tous les Français, sans restriction ni réticence, un très sensible allégement.

Qu'on ne s'y trompe pas, néanmoins : le colonel ne semble prévoir l'avénement possible du service d'un an que dans un avenir relativement éloigné, et comme le terme idéal vers lequel on doit tendre, sans user d'une hâte imprudente.

Il est évident, d'ailleurs, qu'un certain nombre d'obstacles se dressent ici devant le législateur : l'article du 1er juillet 1902 les passe successivement en revue.

En ce qui concerne l'infanterie, nous dit le colonel, on ne rencontrerait pas de difficultés sérieuses ; à la condition, bien entendu, que l'instruction des recrues fût débarrassée de toutes les inutilités que nous ont léguées les traditions du service à long terme, et qu'avant d'arriver au corps l'homme eût été assoupli par des exercices physiques répétés et déjà habitué au tir.

L'instruction des réservistes serait maintenue par des convocations échelonnées de deux ans en deux ans pour une période de quinze jours chaque fois.

La fréquentation d'une société de tir et peut-être même de gymnastique resterait obligatoire. On se rapprocherait ainsi du système suisse.

Pour l'instruction de l'artillerie, pas d'inconvénient non plus à réduire la durée du service actif à un an. De nombreuses inutilités, « héritage du temps passé », seraient alors éliminées. — Dans le génie, le train, les troupes d'administration, la réduction serait encore plus facile. Mais, dans toutes ces armes, les périodes d'instruction devraient être les mêmes que dans l'infanterie.

C'est avec la cavalerie qu'on rencontre en revanche les vraies difficultés. Le colonel Picquart le reconnaît, mais ne les croit pas insurmontables.

Tout n'est pas indispensable dans l'instruction que reçoivent à l'heure actuelle nos cavaliers. Et notre auteur d'émettre quelques doutes sur la partie de l'instruction « qui prépare à la recherche de la cavalerie adverse et à la lutte contre cette cavalerie ». Il n'est pas convaincu du tout, comme on le croit en haut lieu, « que les campagnes futures débuteront immanquablement par une sorte de tournoi gigantesque à l'arme blanche, à peine entrecoupé par quelques décharges de l'artillerie à cheval, où se décidera la question de savoir laquelle des deux cavaleries devra céder à l'autre le terrain d'exploration ».

Il est clair qu'avec le service d'un an, il faudra renoncer « à admettre l'efficacité de chevauchées tumultueuses rappelant la tactique du moyen âge ». Et l'on ne pourra faire qu'une chose : « dresser l'homme à se servir du cheval comme moyen de transport et à combattre avec le fusil ». En revanche, avec les hommes déjà habitués au cheval en arrivant au régiment, on pourra organiser un petit nombre de cavaliers d'élite, instruits au métier d'éclaireurs et destinés au service d'exploration (1).

(1) *La Grande Revue*, 1er juillet 1902, p. 6.

Il faudra aussi se décider à ce que les convocations des réservistes soient plus rapprochées et plus longues que celles de l'infanterie. Elles pourraient être d'un mois deux ans de suite après la délibération et une troisième fois de quinze jours, après un intervalle de deux ans.

Reste la grosse question de l'éducation militaire et de la discipline.

Le colonel répond aux adversaires du projet qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de faire du soldat, comme sous l'ancien régime et à l'aide d'un Code draconien, une sorte de machine, un instrument commode à manier entre les mains de ses chefs.

La Révolution a passé sur cette conception surannée, qu'on ne saurait faire revivre désormais :

« La subordination ne peut être fondée dans notre armée que sur la conscience qu'a chaque soldat de remplir un devoir de citoyen, et aussi... sur la confiance inspirée par les chefs (1). »

Si nous avons un pareil commandement, « le soldat d'un an se trouvera en confiance dès le premier jour. Il ne faudra pas de longs mois pour lui inculquer le respect de ses chefs et l'esprit de discipline. »

Mais comment assurera-t-on le recrutement des cadres subalternes ?

La réponse est des plus simples et des plus nettes :

« Les sous-officiers ne pourront plus être pris en partie dans le contingent : ils devront tous être recrutés par voie de rengagement. »

... « Il n'y a d'ailleurs à prévoir aucune difficulté en ce qui concerne le recrutement de ces rengagés... On est certain de trouver toujours des candidats. »

Quant aux caporaux ou brigadiers, le colonel est d'avis que la moitié en soit recrutée par voie de rengagement et que l'autre moitié des emplois soit réservée aux soldats du contingent. Mais il met à cette mesure une condition hautement rationnelle : c'est que le contingent soit désormais

(1) Ibidem, p. 9 et 10.

appelé en deux fractions, la moitié des hommes d'une classe servant du 1er octobre au 30 septembre suivant et l'autre moitié du 1er avril au 31 mars. De cette façon à l'arrivée des recrues d'un demi contingent on disposerait pendant six mois des caporaux fournis par le précédent.

Il faudrait trouver aussi des officiers de réserve et l'on serait exposé de ce côté à une véritable difficulté. Le colonel Picquart y indique un remède « en donnant une extension plus grande aux dispositions, peu appliquées d'ailleurs, de l'article 84 de la loi du 15 juillet 1889, d'après lequel nul ne pourra être admis à certains emplois salariés par l'Etat et les départements, si, n'étant pas impropre au service militaire, il ne compte pas au moins cinq années de service actif dans les armées de terre et de mer, dont deux comme officier, sous-officier, caporal ou brigadier. » (1)

C'est parfait! Et pour notre humble part l'idée nous satisfait pleinement. A tel point que nous allons nous demander si l'on ne pourrait pas en élargir l'application.

Il ne reste plus en effet qu'une objection, mais c'est la plus grosse de toutes : la diminution de nos effectifs de paix dans des proportions considérables.

Le colonel Picquart évalue à 326.500 hommes le chiffre auquel ils descendraient. Encore, pour y arriver, fixe-t-il à 209.000 hommes le contingent d'une classe. Et si la natalité continue à diminuer, ce calcul pourrait donner des mécomptes.

De 575.000 hommes, auquel nous avons atteint, la chute serait profonde. Elle n'irait pas sans inconvénients. Il faudrait, nous dit le colonel, ou bien diminuer l'effectif des unités élémentaires, — compagnie, escadron, batterie, — ou diminuer le nombre de ces unités. Et le premier moyen ne saurait être admis, car les nécessités du service et de l'instruction exigent le maintien de ces unités sur le pied actuel. Nous serions donc immanquablement condamnés au second. Et le colonel développe les mesures techniques qui pourraient tourner la difficulté. Sans nous noyer dans les détails,

(1) Ibidem, p. 15.

disons simplement que chaque bataillon n'aurait plus que deux compagnies sur le pied de paix.

Mais notre écrivain rencontre bientôt sur son chemin deux contre-projets, qui furent depuis rejetés par le Sénat, et dont les auteurs, tout en proposant d'instituer le service d'un an, s'étaient donné pour but de parer au danger de la réduction des effectifs. M. de Tréveneuc et le duc de Feltre voulaient y arriver en provoquant dans l'armée de nombreux rengagements par la perspective d'emplois civils et de primes en argent.

Le colonel Picquart écarte un peu dédaigneusement ces deux propositions. « Ce ne serait, écrit-il, que le premier pas fait dans la voie du rétablissement d'une armée de mercenaires. »

Qu'il y ait dans ces contre-projets des dispositions essentiellement critiquables, peut-être même l'arrière-pensée politique qu'y voit notre auteur, nous nous garderions de le dénier. Mais il ne nous apparaît pas que le principe même qui a présidé à leur rédaction soit si condamnable, surtout après ce qu'a dit plus haut le colonel.

Ce dernier admet en effet, préconise même, l'extension du rengagement des sous-officiers et des caporaux. Mais est-ce que ceux-ci ne touchent point de primes lorsqu'ils signent leurs rengagements? N'ont-ils pas droit ensuite à une haute paye? C'était déjà le cas sous l'empire de la loi du 15 juillet 1889; c'est encore ce qui se passe sous celle du 21 mars 1905 (1). Avons-nous cependant pour cela une armée de mercenaires? Personne ne le croira. L'armée n'acquerrait pas davantage ce caractère si la législation, en instituant le service d'un an, permettait en outre, dans une proportion à déterminer, le rengagement pour cinq ans des sol-

(1) L'article 61 de la nouvelle loi dispose : « Tout militaire des troupes métropolitaines qui contracte un engagement ou rengagement de manière à porter la durée de son service à quatre ou cinq années a droit à une prime proportionnelle au temps qu'il s'engage à passer sous les drapeaux en sus des trois premières années ».

L'article 60 précise le droit à la haute paye journalière : et l'article 62 le droit à une solde spéciale pour les sous-officiers restant sous les drapeaux au delà de cinq ans de service.

dats de première classe. Et nos effectifs de paix ne pourraient qu'y gagner.

Il est évident par ailleurs que tous pouvoirs devraient être laissés au chef de l'armée, d'une part pour limiter le pourcentage de ces rengagements, — de façon à les empêcher de devenir trop onéreux pour nos budgets, — et de l'autre pour en éliminer tous les mauvais sujets, qui auraient tendance à devenir des piliers de cantine ou des soudards.

Il nous semble que cette mesure additionnelle, combinée avec la promesse d'emplois civils, achèverait de rendre facile un allègement précieux, dont l'article que nous venons d'analyser a déjà montré le caractère réalisable.

*
* *

Le colonel Picquart couronnait, le 1er février 1903, la série de ses études par un cinquième article consacré *à la discipline et à la répression.*

Le langage absolument net qui y est tenu imposera silence, — espérons-le du moins, — aux légendes qu'on pourrait être tenté de faire courir sur la complaisance ou la faiblesse du nouveau ministre à l'égard des fauteurs d'insubordination :

« Le premier principe inculqué à l'homme qui arrive sous les drapeaux est le principe de la discipline, et rien n'est plus justifié, car sans discipline il ne peut pas y avoir d'armée. » (1)

..... « Il est d'ailleurs indispensable que la discipline militaire s'exerce d'une manière continue, que son effet soit *de tous les instants*, comme dit le règlement. »

Aussi notre auteur ne veut pas qu'on attende le cas de de guerre pour en faire comprendre aux troupes l'impérieuse nécessité :

..... « Il convient d'y habituer dès le temps de paix le citoyen qui vient apprendre son métier de soldat, de telle sorte que la subordination sous les armes demeure pour lui une chose naturelle et pour ainsi dire instinctive. »

(1) *La Grande Revue*, 1er février 1903, p. 256.

Et abordant un point délicat, mais devenu indispensable à préciser après les provocations à l'indiscipline que certains politiciens ont pris l'habitude de lancer en temps de grève, le colonel ajoute que les règles de la discipline doivent s'appliquer à tous les actes de la vie militaire dès le temps de paix, même aux cas où l'armée est employée comme force supplétive de la police et de la gendarmerie, pour assurer le maintien de l'ordre à l'intérieur.

Ces principes posés, notre auteur ne cache pas que les anciens règlements, imbus d'un esprit formaliste et étroit, avaient poussé le principe de l'obéissance passive jusqu'à l'absurdité. Cette méthode de commandement était basée sur l'omniscience et l'infaillibilité du chef et sur l'anéantissement de la personnalité de ceux qui devaient obéir.

A l'appui de ce système artificiel, se dressait un arsenal de répression formidable. Le droit de punir, prodigué à l'excès, appartenait à tout gradé sur un militaire d'un rang inférieur au sien, quels que fussent l'arme et le régiment du subordonné. Jamais, du reste, le commandement ne consentait à reconnaître ses erreurs, et trop souvent une réclamation fondée n'aboutissait qu'à une punition nouvelle. Et derrière les punitions disciplinaires, cette répression du premier degré, surgissait encore le rigoureux appareil de la Justice Militaire, si redoutable à tant d'égards !

Cet ensemble donnait à l'armée, en temps de paix, une apparence d'ordre et de force. Mais que le spectacle changeait vite en temps de guerre !

Les soldats, habitués à marcher à coups de punitions, sentaient alors l'impuissance de leurs chefs. Et que se passait-il ?

« Il se passait ce que nous avons vu en 1870, ce que nous aurions vu déjà en 1859 lors de la campagne d'Italie, n'eûssent été l'élan et l'aptitude à se débrouiller qui sont inhérents à la race française... » (1).

Et le colonel rappelle « le désarroi du commandement et le peu de discipline des troupes dès le début de la guerre

(1) *Ibid.*, p. 263 et 264.

franco-allemande et avant même la période des grands désastres. »

Cette dure leçon n'a point été perdue : est-il nécessaire d'en conclure qu'un système aussi précaire et aussi suranné ne saurait revivre ?

La composition même de l'armée a d'ailleurs changé :

« Les éléments que donne le service obligatoire sont fournis par l'ensemble de la nation, et non plus, comme cela se passait autrefois, par les fractions les plus deshéritées de la population. L'intelligence, l'instruction y sont en moyenne plus développées, le niveau moral plus élevé... »

Ces changements devaient peu à peu provoquer une modification de la façon dont la répression serait comprise et pratiquée. Le formalisme se défendit pied à pied. Il a dû céder cependant.

Des traces nombreuses de son règne subsistent encore dans nos règlements militaires. Le colonel Picquart en appelait de tous ses vœux la disparition définitive.

C'est ainsi qu'il s'élève à nouveau contre l'extrême diffusion du droit de punir, accordé à tous les caporaux et brigadiers, alors qu'en Allemagne un soldat ne peut être puni que par son capitaine, son chef de bataillon, son colonel et les supérieurs de ce dernier. On sait que le ministre n'a pas tardé à se souvenir de ce point, qui lui tenait à cœur, et que l'ancien règlemcnt est déjà modifié.

Le colonel remarque ensuite que la durée des punitions est trop longue et la manière dont elles se font souvent barbare. Quant à la répression dans les compagnies de discipline et les bataillons d'Afrique, elle est parfois *féroce*. Le colonel juge nécessaire d'en reviser complètement les bases.

Mais les sentiments d'humanité de notre éminent collaborateur ne font pas fléchir sous sa plume le principe qu'il a commencé par poser. Il tient à répéter en terminant que sans discipline il n'y a pas d'armée. L'exemple, alors tout récent, de la guerre sud-africaine lui en fournit un saisissant témoignage. Il rappelle, d'après les propres paroles du général De Wet, que l'absence de subordination avait créé chez les Boërs une cause irrémédiable d'infériorité. En dépit

de l'héroïsme de ces braves gens, la panique et la débandade en étaient souvent la conséquence.

Aussi, le colonel conclut-il qu'il importe de faire vivre dans notre armée une discipline assez ferme pour que la subordination y reste strictement observée et répète-t-il encore une fois le mot : « Sans discipline. une armée ne peut exister... »

Allons! les ennemis du général Picquart peuvent en faire leur deuil. Pour reprendre un de leurs mots, ce n'est pas l'homme qui a sauvé l'honneur de l'armée qui en permettra la désorganisation.

ALPHONSE JOUET.

La Séparation de l'Eglise
et de l'Etat, et le Droit

Au milieu des polémiques de presse relatives aux décisions du Saint-Siège à propos de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et au moment de la rentrée de nos assemblées parlementaires où la loi du 9 décembre 1905 est l'objet de nouveaux débats, il paraît intéressant de rechercher au point de vue uniquement juridique qu'elle est la portée des arguments échangés entre les partis en présence.

Notre intention n'est pas, à cette place de prendre fait et cause dans la question de savoir si le gouvernement français avait ou n'avait pas l'obligation morale de dénoncer au Saint-Siège la rupture d'un concordat synallagmatique ou de juger si l'acuité des querelles religieuses et principalement de la question cléricale autorisait les défenseurs officiels ou officieux des décisions pontificales à redouter les interprétations futures de la loi ou encore d'examiner tel autre sujet de discussion analogue. La seule question que nous voulions agiter ici est une question de droit pur, et elle apparaît d'autant plus intéressante que les représentants les plus éminents de l'église catholique, le souverain pontife dans diverses déclarations, M. de Cabrières, évêque de Montpellier dans une interview à un rédacteur du *Radical*, divers ecclésiastiques et publicistes après eux, ont semblé concentrer les attaques dirigées contre la loi sur un terrain bien déterminé; sur les dangers de la dévolution des biens, tel

qu'elle est organisée par le régime des organisations cultuelles et sur la méconnaissance de la hiérarchie ecclésiastique de la part de l'Etat. Peut-être les deux difficultés sont-elles d'ailleurs solidaires et convient-il d'examiner d'une façon spéciale si l'article 8 de la loi détruit ce fameux article 4 qui jusqu'à la dévolution des fabriques de Culey et de Puymasson semblait donner satisfaction aux catholiques les plus intransigeants.

*
* *

L'article 4 de la loi du 9 décembre 1905 confie aux représentants légaux des menses, fabriques et autres établissements publics du culte le soin de transmettre les biens de ces établissements « aux associations qui, en se conformant aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice, se seront légalement formées ».

Rien n'est plus libéral que l'esprit de ce texte et hier encore les avis étaient à peu près unanimes sur ce point. Comme le rappelait avec raison M. Maxime Lecomte, qui fut le rapporteur de la loi devant le Sénat, la législation postérieure à la révolution avait permis la constitution de personnes morales, véritables établissements publics affectés à l'exercice du culte, qui possédaient des biens à la création et à l'entretien desquels les fidèles de chaque culte avaient largement contribué.

Les fidèles étaient en droit d'espérer que cette affectation, nécessaire à la pratique de leur culte, serait perpétuelle, et si la loi, qui séparait les églises de l'état et enlevait ainsi à celles-là tout caractère public, ne permettait pas la continuation des menses, fabriques et autres établissements publics, il n'était que juste de permettre aux croyants des diverses confessions de continuer à posséder ces biens destinés au culte sous la seule forme autorisée désormais par le droit commun, c'est-à-dire sous la forme des associations.

Il ne pouvait être question, comme l'avait proposé M. Maurice Allard à la Chambre des Députés, de déclarer vacants les

biens des anciens établissements publics du culte et d'effectuer leur liquidation pour attribuer le produit à la caisse des retraites ouvrières et paysannes ou à des services de l'Etat.

Ainsi des associations privées allaient devenir les légataires générales et universelles des anciennes personnes ecclésiastiques de droit public et le droit commun de la loi du 1er juillet 1901 allait les régir (art. 18); le régime nouveau qui mettait à leur disposition en dehors des biens ainsi transmis la jouissance des édifices du culte appartenant à l'état et aux communes, exigeait seulement que ces associations cultuelles fussent sérieuses par leur composition et que, suivant la population des communes où elles étaient situées, elles fussent formées par un minimum de personnes.

Il fallait en outre, au regard de la loi civile, pour que ces associations auxquelles étaient assignés un patrimoine et des revenus spéciaux fussent valables (art. 19), qu'elles soient sérieuses par leur caractère : on ne saurait concevoir, disait M. Briand, dans son rapport à la Chambre des Députés, une association catholique qui n'aurait pas à sa disposition un prêtre ou une association israélite sans rabbin.

Jusqu'à ces derniers temps on avait été à peu près d'accord à droite comme à gauche pour rendre hommage au libéralisme de ce texte lorsque les attributions des biens faites par les fabriques de Culey et de Puymasson à des associations cultuelles non agréées par l'évêque, vinrent tout remettre en question.

Une législation, qui permet d'attribuer à des associations schismatiques des biens appartenant à des communautés catholiques est inique, affirmèrent les défenseurs les plus convaincus des décisions du Saint-Siège.

Quelque déplorable que soit ce résultat, on ne saurait cependant incriminer la loi qui donne le moyen de le conjurer. A moins de lier nos tribunaux français, administratifs ou judiciaires, à des textes de droit canon, — ce que personne ne saurait accepter — l'absence d'une association catholique pour revendiquer ces biens, ne permet pas qu'il en soit autrement.

Le devoir de l'État est de veiller à ce que les associations

cultuelles répondent aux exigences de la loi du 1er juillet 1901, qui réglemente le droit commun et qu'en outre elles soient sérieuses par leur composition et leur caractère; que l'association catholique ou la communauté protestante soient formées d'un minimum d'adeptes, que la première ait un prêtre à sa disposition et la seconde un pasteur. Son rôle s'arrête là. Vouloir faire du Conseil d'État ou de toute autre juridiction le juge de l'orthodoxie de tel ou tel curé paraîtrait d'ailleurs plus intolérable à Rome que partout ailleurs.

Le juge ne peut avoir à se préoccuper de cette question — et non à la trancher — que le jour où une personnalité ayant autorité pour agir, soulèvera devant lui le moyen. A Puymasson et à Culey les anciennes fabriques ont dévolué leurs biens à des associations régulières par le nombre de leurs membres et par leur caractère, puisqu'elles possèdent un prêtre à leur disposition; il appartient désormais aux représentants seuls de l'église catholique, dans l'espèce à des associations cultuelles en communion avec le Saint-Siège, d'apporter au Conseil d'État la preuve d'ailleurs facile à produire que les associations cultuelles actuellement nanties ne sont pas conformes « aux règles d'organisation générale du culte », que le curé n'est pas chez elles en communion avec l'évêque catholique.

Sans doute les dévolutions ainsi accomplies ne paraissent pas très heureuses et il eût semblé préférable, en l'absence des réclamations de l'église catholique, d'attribuer à un service de l'Etat des biens qui ne répondent plus à leur affectation primitive, mais était-il possible de légiférer autrement sous peine d'immiscer le Conseil d'Etat dans des querelles dogmatiques, pour lesquelles il n'a aucune compétence.

Cet état de choses n'avait pas d'ailleurs échappé tout à fait au législateur au moment où la loi était encore en discussion et M. Ribot cédant à des préoccupations analogues, avait pu dire devant la Chambre des Députés: « Au cas où la délibération par laquelle un conseil de fabrique transmet les biens serait irrégulière et où aucune autre association cultuelle ne se présenterait pour recueillir les biens, personne n'aura compétence pour faire annuler la délibération; il n'y aura

pas de juridiction pour l'annuler. C'est une lacune dans la loi, mon devoir est de la signaler ». (Déclaration de M. le député Ribot, séance du 27 mai 1905; J. O. p. 1975.)

D'ailleurs si les adversaires de la loi reconnaissaient le libéralisme de l'article 4, ils prétendaient et ils prétendent aujourd'hui après les incidents de Culey, Puymasson et autres avec une énergie toujours plus grande, que, si ce texte n'est pas annihilé tout entier par l'article 8 il est du moins très limitatif et qu'il ne s'applique dans sa lettre même qu'à la première dévolution des menses, fabriques ou autres établissements analogues aux premières associations cultuelles. Les dévolutions subséquentes de cultuelles à cultuelles ne sont plus régies par l'article 4, mais bien par l'article 8 où il est dit que « le Conseil d'Etat statuant au contentieux prononcera en tenant compte de toutes les circonstances de fait ». Ce texte un peu vague, qu'explique peut-être l'atmosphère surchauffée dans laquelle se mouvait le législateur, ne donnerait pas satisfaction à l'église.

*
* *

Ces craintes paraissent exagérées et l'article 4 fût-il écarté ici, nous trouvons soit dans les travaux préliminaires de la loi, soit dans la législation en vigueur, une sécurité à peu près absolue pour les intérêts que les églises tiennent à sauvegarder.

Deux hypothèses peuvent d'ailleurs être prévues; ou bien une cultuelle réclamera à une autre cultuelle déjà régulièrement nantie la rétrocession de ses biens, ou bien encore une cultuelle oublieuse du but proposé à l'origine évoluera dans un véritable schisme. Dans ces deux cas, il ne paraît pas que les intérêts les plus légitimes soient sérieusement menacés.

I. *Une cultuelle réclame à une autre cultuelle déjà régulièrement nantie la rétrocession de ses biens.* — A voir dans l'article 4 la seule lettre qui tue, il est exact de dire que ce texte, applicable à la première dévolution des anciennes personnes de droit public ecclésiastique aux nou-

velles associations cultuelles ne concerne pas notre espèce.

Mais une loi est-elle muette sur une difficulté, le bon sens et la jurisprudence sont d'accord pour déclarer que le droit commun redevient alors applicable.

Voici une association cultuelle nantie, une association catholique, par exemple, qui voit un grand nombre, une majorité d'habitants de la paroisse s'organiser en cultuelle rivale pour réclamer les biens et donner au culte une orientation différente. La première association sera dans une situation inexpugnable ; elle répondra aux demandeurs d'abord qu'elle possède en se conformant aux règles générales du culte, et que, de ce chef, elle a jusqu'à preuve contraire une présomption légale de propriété; en second lieu, il lui sera aisé de produire le titre en vertu duquel elle est propriétaire : l'inventaire prescrit par l'article 3, si elle a directement succédé à un ancien établissement public du culte ou tout autre.

Normalement, remarquons-le bien, cette association ne peut être que conforme aux règles générales de l'ancien culte; des associations comme celles de Culey ou de Puymasson, bien qu'en possession et fondées en titre ne sauraient en temps normal exister et se prévaloir de l'attribution à elle faite par les anciennes fabriques en vertu de l'article 4. Leur formation serait sans lendemain, et l'association catholique romaine qui revendiquerait leur patrimoine devant le Conseil d'Etat n'aurait aucune difficulté à triompher.

Telle est bien d'ailleurs l'opinion de la majorité qui a voté la loi, et M. le député Cruppi a pu dire à la Chambre sans être contredit par personne : « Oui, la question de savoir si une association, en définitive, a l'approbation de l'évêque, est bien une circonstance de fait très importante. Vais-je donc la rejeter du débat? Croyez-vous que les auteurs de l'amendement et moi sommes de ceux qui, cherchant à provoquer un schisme, acceptent de livrer l'association à toutes les fantaisies cultuelles? Pas le moins du monde. » (Discours de M. le député Cruppi, séance du 23 mai 1905, p. 1854.)

N'est-il pas d'ailleurs puéril d'opposer l'article 8 à l'article 4 d'un même texte? Devant le Sénat, M. Maxime Lecomte, rapporteur, s'est exprimé d'une façon très précise : « L'article 8, dit-il, prévoit des conflits qui n'entrent pas dans les prévisions de l'article 4, et en ce qui concerne ces conflits, tranche les questions de compétence et de procédure. On a dit avec raison que le second article continue le premier et ne le reproduit ni ne le contredit. »

II. *Une cultuelle, oublieuse du but qu'elle s'est proposé au moment de sa formation, évolue dans un véritable schisme.* — Cette hypothèse, régie par l'article 8, semble plus délicate que la précédente, mais elle paraît aussi réglementée avec la plus extrême équité.

A la suite de différends avec son évêque, un prêtre se révolte contre son autorité et est assez heureux pour entraîner derrière lui la majorité ou la totalité des membres de l'association cultuelle. Les droits de tutelle réservés à l'évêque par la loi du 18 germinal an X et le décret du 30 décembre 1809 sont-ils à jamais anéantis et l'autorité ecclésiastique est-elle à l'avenir entièrement désarmée?

Nous nous trouvons en présenee d'une « circonstance de fait » particulière, d'une association cultuelle qui ne se conforme plus « aux règles d'organisation générale du culte » dont elle se proposait auparavant d'assurer l'exercice. Qu'une association nouvelle en communion d'idées avec l'évêque se forme et qu'elle réclame devant le Conseil d'Etat l'attribution des biens, détournés de leur affectation primitive. La haute juridiction statuera en tenant compte de toutes les circonstances de fait; comme le disait M. Cruppi à la Chambre, la question de savoir quelle est, en définitive, l'association qui possède l'approbation de l'évêque sera « une circonstance de fait très importante ».

Le curé désavoué par l'évêque peut, d'ailleurs, même au point de vue strictement canonique, avoir raison contre son supérieur. Dans ce cas, il serait injuste de déclarer *de plano* que l'association cultuelle dont il est l'âme est appelée à disparaître. Le Conseil d'Etat ne sera pas alors juge des différends existant entre membres de la hiérarchie ecclésiastique;

il devra surseoir au règlement de cette difficulté par les tribunaux canoniques.

Comme le disait avec raison M. Ribot à la chambre des députés à la dernière séance du 20 avril 1905 (J. O. p. 1605) « il faudra attendre que l'autorité ecclésiastique ait prononcé. Le jour où le pouvoir spirituel aura décidé que le prêtre est retranché de la communion catholique, qu'il n'est plus en communion avec son évêque et par suite avec le pape, ce jour-là les biens ne pourront être remis à l'association qui se grouperait autour de ce prêtre. Les biens devront rester aux fidèles groupés autour du nouveau curé désigné par l'évêque et en communion avec lui. » Et M. Briand, rapporteur de la loi de répondre : « Mais, Messieurs, je n'ai rien dit de contraire à cette interprétation. »

Il est inutile d'ajouter que le Conseil d'Etat n'obéirait pas ici aux prescriptions du droit canon, qu'il ignore. Une juridiction française, si élevée soit-elle, ne connaît que le droit national. Le haut tribunal administratif n'appliquerait le droit canon que comme la loi des parties, consentie et visée par l'acte constitutif.

Toute cette discussion avait d'ailleurs été résumée d'une façon humouristique en ces termes : Un curé peut, sans doute, sortir de l'organisation générale du culte et même cesser d'être catholique ; mais on ne saurait admettre qu'il sorte de la maison en emportant les meubles.

*
* *

Ainsi, à n'envisager tout au moins que la question relative à l'interprétation des articles 4 et 8 de la loi du 9 décembre 1905, sur lesquelles semblent se concentrer à cette heure toutes les discussions des partisans et des adversaires de la loi, il semble que la législation nouvelle n'aggrave en rien la situation de l'Eglise catholique en France.

Rechercher si dans l'ensemble de la loi l'Eglise ne retrouve pas une liberté qu'elle ne connut jamais serait peut-être élargir le terrain des polémiques actuelles ;

la question trop complexe pour être traitée ici n'en reste pas moins pleine d'intérêt pour le jurisconsulte lui-même.

Sans doute aujourd'hui comme hier les contestations relatives aux patrimoines des établissements ecclésiastiques seront soumises aux juridictions civiles, Conseil d'Etat ou tribunaux de première instance ; mais n'avons-nous pas toujours été et ne sommes-nous plus d'accord aujourd'hui encore sur ce point que le sort des biens situés en France ne peut être régi que par la loi française ? En revanche Rome aura aujourd'hui la libre nomination des évêques, ceux-ci nommeront seuls les curés et autres dignitaires ecclésiastiques ; enfin les menses, fabriques et autres établissements publics de culte, existant aujourd'hui sous la tutelle de l'église dévolueront librement leur patrimoine à des associations cultuelles de leur choix, composées peut-être des mêmes personnages.

Alors que la loi allemande de 1875 soumet la nomination des dignitaires ecclésiastiques à l'agrément de l'empereur protestant, que les *conseils d'église* et l'*assemblée paroissiale* sont nommés par le suffrage universel des catholiques avec cette stipulation particulière de l'articlicle 28, contraire à notre législation, que « les prêtres et les autres personnes employées au service de l'église n'appartiennent pas à la catégorie des membres électeurs et éligibles de la paroisse ; » alors que ces associations religieuses et les évêques eux-mêmes sont soumis, quant aux affaires de l'église à la tutelle d'un gouvernement méfiant, il semble que le législateur français ait su dans une certaine mesure s'élever au-dessus de l'atmosphère orageuse des passions politiques et religieuses pour assurer aux églises une administration presque autonome et la liberté de conscience.

La législation du 9 décembre 1905, loi générale sur les relations des Eglises et de l'Etat n'a nommé ni le pape, souverain étranger avec lequel la République Française n'entretient à l'heure actuelle aucune relation diplomatique ni les évêques qu'on ne peut isoler de Rome. Elle se réfère à « l'organisation générale » de chaque culte. La loi allemande, il est vrai, connaît les membres de la hiérarchie catholique,

mais elle ignore le pape ; elle mentionne les évêques et les curés, mais elle les isole des fidèles et dans certains cas déterminés les place sous la tutelle d'un pouvoir luthérien.

Pourquoi le souverain de la catholicité, aux vertus duquel les adversaires les plus acharnés rendent hommage, n'a-t-il pas voulu dans une question de pure administration, où le dogme n'a rien à voir, faire ce que Pie IX non suspect de libéralisme, avait fait en 1875 pour la loi allemande : tolérer la participation à une loi où rien ne peut être regardé en soi comme rigoureusement défendu par la conscience ? (Instruction adressée par l'épiscopat allemand aux fidèles.) Des considérations temporelles n'ont-elles pu exercer leur influence dans les décisions du successeur de Pierre ?

Il semble que la diplomatie pontificale ait craint que le retrait de l'ambassadeur de France au Vatican et la disparition de toutes négociations ultérieures possibles par la rupture du concordat ne constitue pour elle un échec dans le domaine politique. Par la force des choses, le concile du Vatican, qui proclamait l'infaillibilité dogmatique du pape à l'heure où disparaissait sa souveraineté temporelle, avait donné à l'impérialisme romain une puissance incomparable. Les nations liées à Rome par un concordat, après avoir été attentives à des degrés divers, aux principes politiques et sociaux formulés par la France en 1789 ne songeraient-elles pas à leur tour à suivre de nouveaux exemples d'indépendance ?

S'il en était ainsi, et il y aurait beaucoup à écrire sur l'évolution de la papauté dans l'histoire du droit international public, l'idée religieuse pure pourrait résister à de telles secousses, se fortifier peut-être alors que la puissance politique du Saint-Siège serait profondément modifiée. « Mon royaume n'est pas de ce monde », avait dit le fondateur du christianisme, et l'autorité spirituelle du Saint-Siège pourrait subsister intacte au milieu des formes nouvelles de son évolution.

N'a-t-on pas vu, d'ailleurs, sans remonter trop haut dans notre histoire nationale, les rois très chrétiens eux-mêmes faire le départ entre la puissance temporelle et la puissance

spirituelle de Rome? Au XVI[e] siècle, Louis XII fait la guerre au pape Jules II avec l'assentiment de tous les prélats du royaume réunis à Tours (septembre 1512). Plus tard, dans la fameuse réunion du clergé de 1682, à propos de la régale et des revenus de certains bénéfices, les évêques de France n'hésitent pas à donner raison à Louis XIV contre le Pape. Au XIX[e] siècle enfin, dans la question du *homerule* irlandais et du *Kulturkampf* allemand, O'Connel et Windthorts, chefs respectifs de partis politiques à tendances catholiques résisteront aux injonctions du Saint-Siège et auront raison contre lui. Nous acceptons de Rome toute sa théologie, mais pas un mot de sa politique.

La politique de Pie X sera-t-elle aujourd'hui plus heureuse? Il ne nous appartient pas d'établir ici des prévisions qui sortiraient du cadre de notre étude. Mais, à envisager la loi du 9 décembre 1905, même sur le terrain de discussion très précis, où se concentre le litige actuel, il semble permis à tous ceux que ne troublent pas les malentendus du forum de déclarer que la loi, libérale dans son ensemble, est conforme au droit. Le rapporteur de la Chambre des députés n'a-t-il pas, d'ailleurs, déclaré à plusieurs reprises « que l'article 4 subsistait avec toute sa portée et toute sa force, que l'article suivant (actuellement article 8) ne pouvait ni le modifier ni l'affaiblir ». M. Briand avait déjà dit : « Notre premier devoir, à nous législateurs, au moment où nous sommes appelés à régler le sort des églises dans l'esprit de neutralité où nous concevons la réforme, c'est de ne rien faire qui soit attentatoire à la libre constitution de ces églises. »

Peut-être, dans toute cette discussion et de la meilleure foi du monde, a-t-on trop souvent confondu les choses de la politique avec celles de la religion. « C'est ce qu'ont de fâcheux, enseignait Bossuet à son royal élève, les guerres qu'on a à soutenir contre l'Eglise : elles font naître des scrupules non seulement dans les esprits faibles, mais encore, en certains moments, dans les plus forts. »

HENRY ALIBERT.

Avocat, Docteur en droit, Docteur ès-science politiques et économiques.

La réforme de l'orthographe imminente (1)

I

LA RÉFORME ROOSEVELT

En réponse au rapport Brunot — analysé plus loin — et qui, entre autres raisons de simplifier l'orthographe, fait valoir la nécessité de faciliter l'étude de notre langue aux étrangers, les journaux hostiles à la réforme se sont écriés de concert : « Merci du cadeau ! Les étrangers, les Anglais notamment, réforment-ils, eux, leur orthographe, pour nous faire plaisir ? Que MM. les Anglais commencent ! »

On sait maintenant si l'invitation a été entendue ; on sait la commotion que vient d'imprimer à l'Angleterre et à l'Amérique, au monde entier, le coup de foudre parti de la main du président Roosevelt : l'ordre donné par ce chef d'État — je cite *le Temps* du 26 août — d'« imprimer à l'avenir en orthographe réformée tous les messages et tous les docu-

(1) La prochaine mise à l'ordre du jour, au Conseil supérieur de l'Instruction publique, de la réforme de l'orthographe ; la publication, commencée dans le dernier numéro (1er novembre) de la *Revue de Paris*, du rapport officiel rédigé par M. Ferdinand Brunot au nom de la Commission de réforme ; enfin la curiosité éveillée dans le public par la presse sur cette question donnent au présent article un puissant intérêt d'actualité.

ments émanant de la Maison Blanche », et sa résolution de faire « écrire toute sa correspondance personnelle » d'après la « méthode phonétique du professeur Brander Mathews, de l'Université de Colombie ».

Le président Roosevelt ne partage pas évidemment le sentiment de M. Emile Faguet, qui conseille de ne pas « ébouriffer », si on veut faire aboutir une réforme : l'Angleterre et l'Amérique — l'Angleterre surtout — sont littéralement ébouriffées, et l'Europe aussi, et nous-mêmes. Il ne faut pourtant pas se faire illusion et crier trop tôt victoire : la réforme ne va pas se propager instantanément d'une extrémité à l'autre du monde anglo-saxon. Une réforme qui tend à transformer des habitudes séculaires ne s'implante pas ainsi du jour au lendemain. Il y faut du temps. Ce n'est pas à la génération actuelle qu'il faut songer à imposer une nouvelle orthographe, ni en France ni en Amérique ; c'est aux générations qui s'élèvent : nous n'avons pas le temps, nous qui avons passé l'âge des premières études, de retourner à l'école. Notre tâche, à nous, est de préparer pour d'autres la réforme dont nous n'avons pu profiter.

Pour cela, le moyen le plus sûr est de forcer l'attention publique, de l'étonner, de mettre en branle les imaginations. Celui que vient d'employer le président Roosevelt est un coup de maître. Ce novateur hardi et patriote a su mettre au service d'une idée grande et juste sa puissance d'homme d'Etat. En même temps que de son pays, il a bien mérité de la science : le coup de foudre parti de la Maison Blanche a tué l'orthographe anglaise, l'a blessée à mort tout au moins.

Il y a quarante-trois ans, un des linguistes les plus célèbres du xix[e] siècle, Max Muller, professeur à l'université d'Oxford, membre correspondant de l'Institut de France, mort il y a trois ans, écrivait, à propos du projet de réforme Pitman, ces lignes prophétiques :

« Je suis loin de me dissimuler les difficultés qui s'opposent au prompt succès d'une pareille réforme, et je ne me flatte pas de l'espoir qu'elle sera réalisée par quelqu'une

des trois ou quatre générations qui nous suivront immédiatement.

« Mais je me sens convaincu du caractère de vérité et de raison que présentent les principes sur lesquels repose cette réforme. Or, *le respect que nous inspirent naturellement la raison et la vérité, quoiqu'il puisse être endormi ou intimidé par instants, a toujours fini par avoir le dernier mot et par peser dans la balance d'un poids irrésistible.* Il a rendu les hommes capables de renoncer à leurs préjugés les plus chers et à leurs cultes les plus sacrés, qu'il s'agît des lois sur les céréales, de la dynastie des Stuarts ou des idoles du paganisme ; et *je ne doute pas que notre orthographe irrationnelle n'ait le même sort que toutes les superstitions dont les hommes ont fini par se débarrasser.*

« Il est déjà arrivé que les nations ont changé leur signe de numération, leurs lettres, leur chronologie, leurs poids et mesures. Peut-être M. Pitman ne vivra-t-il pas assez longtemps pour voir le résultat de ses efforts persévérants et désintéressés ; mais on n'a pas besoin d'être prophète pour assurer que *ce qui maintenant est hué par la foule devra l'emporter un jour ou l'autre, à moins que l'on ne trouve, pour combattre ce système* (le système phonétique), *autre chose que quelques plaisanteries déjà usées.* »

Qui eût pensé, en lisant ces lignes, il y a seulement trois mois, que les événements leur donneraient une si prompte et si éclatante confirmation ?

Les temps prédits par Max Muller sont arrivés. Déjà la tentative du président Roosevelt a reçu l'approbation des plus illustres professeurs d'Angleterre et d'Amérique : les docteurs James Murray et Henry Bradley, auteurs du dictionnaire anglais d'Oxford, les professeurs Joseph Wright et Skeat, auteurs du dictionnaire étymologique. Le milliardaire Andrew Carnegie, le généreux protecteur des universités d'Ecosse, a pris la réforme sous son patronage.

Que la résistance, qui attend la réforme en Amérique, soit formidable, c'est à prévoir. Les novateurs se heurteront aux mêmes obstacles que nous, aux mêmes préjugés, aux mêmes passions, et, par suite, aux mêmes attaques, aux

mêmes railleries, aux mêmes insultes. Mais la victoire finalement restera au parti de la science et du bon sens. Et le jour où l'orthographe anglaise aura atteint la simplicité de la langue anglaise elle-même — qui s'apprend et se propage si vite — la prédiction du président Roosevelt sera accomplie : l'idiome de la race « dominante » sera devenu la langue diplomatique pour toutes les nations du globe. Si cette perspective n'est pas faite pour réjouir, quand on est Français, ce n'est pas non plus une raison pour fermer volontairement les yeux à la lumière. Nier le danger n'est point faire œuvre de patriotisme. Y parer est plus sage. La leçon est claire : profitons-en.

II

LE CHEMIN PARCOURU EN FRANCE DEPUIS 15 ANS

Revenons d'Amérique et rentrons chez nous.

Malgré le pas de géant fait en un jour par la grande république du nouveau monde, nous sommes, en France, plus près de la réforme que les Etats-Unis, beaucoup plus près. On va voir, en mesurant le chemin parcouru depuis quinze ou seize ans, qu'une force irrésistible nous y pousse et que nous touchons au but.

Qui donc, il y a seize ans, songeait seulement à la réforme? L'orthographe était alors l'objet de la vénération universelle. C'est en 1890 que le premier coup lui fut porté par la pétition Havet, adressée à l'Académie française et appuyée par plus de sept mille signatures recueillies toutes parmi les classes instruites de la société, et au nombre desquelles figuraient les noms de quarante membres de l'Institut. Le signal était donné, l'attaque commencée : en France, aux colonies, dans tous les pays de langue française, le mouvement se propagea sous toutes les formes.

De 1890 à 1896, en Belgique, en Suisse, en Algérie, au Tonkin, fondation de sociétés réformistes, brochures, articles de journaux, conférences, pétitions aux ministres, etc.; en 1893, à l'Académie, en réponse à la pétition Havet, la « note » fameuse de M. Gréard, qui déchaîna sous la coupole et dans le public une si formidable tempête ; en 1896, entrée en campagne de M. Barès, le Carnegie de la France, et apparition du *Réformiste*, cette machine de guerre qui ne cesse de battre les murs branlants de la forteresse ; entre temps, sur tous les points du territoire, manifestations du corps enseignant : vœux répétés de l'Association des instituteurs de Paris et de la Seine, des « Amicales » des départements, de la Ligue de l'Enseignement.

Puis, au-dessus du public, dans les régions gouvernementales, les actes ministériels : en 1891, la circulaire Léon Bourgeois, qui fit défense aux examinateurs de compter comme fautes certaines dérogations à l'orthographe académique ; en 1896, l'arrêté signé Combes, nommant la première commission de réforme, arrêté qui fut à la fois un acte de haute sagesse et d'initiative hardie, car en instituant l'Etat juge d'une matière devenue l'objet d'un enseignement d'Etat, il fit entrer la question dans sa véritable voie, la voie officielle, d'où elle ne sortira plus ; en 1899, le premier arrêté Leygues, nommant la deuxième commission de réforme, présidée par M. Gaston Paris, et suivie, à l'Académie française, d'une commission rapportée (qu'on me pardonne ce néologisme commode) par M. Hanotaux ; en 1891, le second arrêté Leygues, dit « arrêté de tolérances », simplifiant certains points de la syntaxe et de l'orthographe ; en 1903, l'arrêté Chaumié, nommant la commission Paul Meyer, la troisième en date, bientôt suivie, à l'Académie, d'une commission rapportée par M. Faguet ; enfin, l'année dernière, en 1905, l'arrêté de M. Bienvenu-Martin, nommant la quatrième commission, actuellement existante, présidée par M. A. Croiset, doyen de la Faculté des lettres de Paris, et rapportée par M. Brunot.

C'est un torrent, qui grossit chaque jour, et auquel rien désormais ne barre la route.

III

L'AJOURNEMENT EN JUILLET DERNIER; L'OPINION PERSONNELLE DE M. BRIAND

Mais l'ajournement prononcé le 16 juillet dernier par le le ministre de l'Instruction publique à la séance d'ouverture du Conseil supérieur? Ce n'est là, on va le voir, qu'un incident sans grande portée, à peine un temps d'arrêt.

D'abord M. Briand n'a point condamné à mort la réforme, — ce qui n'est pas en son pouvoir. Ensuite, il ne s'est même pas prononcé contre, ce qu'il eût pu faire, sans mériter nos malédictions : il est loisible à un ministre de la République de penser là-dessus, sans forfaire à son devoir, comme M. Brunetière ou comme M. Pierre Veuillot ou comme M. Edouard Drumont. Mais ses paroles, que voici, n'ont rien, on en conviendra, qui ressemble à un arrêt de mort ni même à un sentimeut d'hostilité :

J'aurais voulu voir figurer au bordereau des affaires que vous avez à étudier, la réforme de l'orthographe. Malheureusement j'ai été saisi trop tard du volumineux rapport de Brunot. Je n'ai pu que le parcourir hâtivement. Je ne risque pas de vous étonner en disant qu'il fait le plus grand honneur à son auteur dont il atteste avec éclat l'érudition et la science; mais, précisément à cause de l'intérêt qu'il offre, de la complexité des questions qu'il soulève, de la gravité des sanctions qu'il propose, il mérite une étude minutieuse et appelle des solutions réfléchies. En ce qui me concerne, je ne me sentais pas prêt à affronter, dès cette session, une réforme aussi importante.

C'est tout.

M. Briand entend ne pas prendre une décision, en matière si grave, avant de l'avoir mûrement réfléchie. Peut-on l'en

blâmer? Doit-on lui faire un crime de n'avoir pas, comme taut d'autres l'eussent fait, laissé, tout en la contresignant, toute la responsabilité de la réforme à la commission de savants, qui l'a si patiemment et si scrupuleusement élaborée? Tout au plus faut-il regretter que le temps d'étudier les plus graves questions soit parfois si mesuré à nos ministres. Mais, parce qu'il ne s'est pas « senti prêt à affronter, *dès cette session*, une réforme aussi importante », en quoi est-on autorisé à conclure qu'il l'a renvoyée aux calendes grecques, ou, plus encore, qu'il en est l'adversaire?

Dussé-je commettre une indiscrétion, comme il est, si je ne m'abuse, de l'intérêt public, que la pensée intime du ministre soit connue, et que les bruits, faussement répandus, cessent, je dirai ce que ne dit pas la déclaration ministérielle et que je dois à une confidence, étayée d'une attestation écrite : M. Briand est non seulement partisan d'une réforme, mais d'une réforme « plus radicale » que celle de la commission.

Cette révélation, si elle chagrine quelques-uns de ses admirateurs de fraîche date, remplira d'aise, par contre, ses anciens et vrais amis, tous les serviteurs dévoués de la vérité et de la science.

Il se pourrait donc que, si la première surprise a été pour nous, réformateurs, la seconde soit pour nos adversaires.

Ajournée, la réforme ne l'est pas définitivement.

IV

ARGUMENTS DE LA DERNIÈRE HEURE

Aucune puissance ne lui fermera le passage, aucune, pas même la plus grande de toutes : la presse. La presse, fût-elle toute entière — et elle l'est presque — liguée contre la réforme, n'empêchera pas la vérité d'éclater. La vérité éclatera d'elle-même, par sa propre force, par cela seul qu'elle est la vérité. L'orthographe d'aujourd'hui est une forme du

mensonge. Il est contre le sens commun que les signes, qui représentent les sons, soient en désaccord avec ces sons, que des mots, prononcés différemment, soient écrits de la même façon : *abrutie* et *argutie*, *aplatie* et *diplomatie;* et il est contre la justice que cette science soit imposée, d'autorité, à tous les enfants. Une science, qui blesse la vérité et la justice, ne peut durer indéfiniment. La vérité et la justice, voilà ce qui assurera, envers et contre tous, le triomphe de la réforme.

*
* *

Je ne m'amuserai pas à relever les injures et les épithètes discourtoises, les calomnies même, qui tombent, dru comme grêle, sur la tête des réformateurs, et qui tombent quelquefois de haut. Aucune cause n'a jamais eu beaucoup à souffrir des insultes et des grossièretés.

Ne nous arrêtons qu'aux arguments.

Dans les dernières polémiques de nos adversaires, je n'en vois aucun qui n'ait été vingt fois réfuté. L'étymologie, au début de la lutte, était leur arme favorite. Aucun ne s'en sert plus : elle ne blesse que ceux qui la manient. L'étymologie, dans l'orthographe actuelle est si maltraitée, si incohérente! Elle a été tellement mise à mal depuis le XVI[e] siècle, depuis qu'on a cessé d'écrire *doubter*, *prebstre*, *eschole*, etc.! A peine l'invoque-t-on encore, non par système, mais, au hasard, de loin en loin, pour justifier un mot isolé, par exemple le mot *femme*, écrit en latin avec un *e*, *femina*, et que, pour cette raison, paraît-il, il faut écrire aussi, en français, avec *e* : *femme*, comme *dilemme*. Comme si on écrivait le mot *dame* avec un *o*, par la raison qu'il vient du latin *domina!* Car enfin, ce mot *dame*, pourquoi l'écrit-on avec un *a*? Tout simplement, n'est-il pas vrai, parce qu'il se prononce *a*, parceque l'*o* latin, en passant dans le français, est devenu *a*, et que nous devons nous, Français, représenter, non pas les sons qu'on prononçait, à Rome, il y a deux mille ans, mais les sons du français d'aujourd'hui.

Il est donc naturel, puisque le son *e* de *femina*, s'est transformé en *a*, de transformer aussi en *a* la lettre qui

marque ce son. C'est le bon sens, le simple bon sens, qui veut cela. Sans compter que *fame* est la vieille forme française, et que le bon roi Henri IV — qui les aimait bien — l'écrivait ainsi. Je ne dis pas cela pour M. G. Deschamps : je sais bien qu'il continuera à soutenir que l'orthographe réclamée pour ce mot par les réformateurs est *fâme*, avec un accent circonflexe.

*
* *

L'effort principal de la résistance porte sur un autre point : il consiste à laisser croire au public que l'orthographe a toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, que cette orthographe est celle de nos grands écrivains, de Voltaire, de Rousseau, de Corneille, de Racine, de Pascal et de La Bruyère, et que, en la modifiant, on défigurera les chefs-d'œuvre de notre littérature, on portera une main sacrilège sur la tradition. Nos contradicteurs savent le contraire. Ils savent — nous le leur avons assez répété — que l'orthographe, depuis trois siècles, a subi des changements considérables, qu'on n'écrit plus *méchanique*, *parolle*, *adjouster*, *connoistre*, etc., comme autrefois, et que ces changements, nous les avons introduits dans les ouvrages de tous nos classiques, où nous avons substitué notre orthographe à la leur — sans commettre pour cela aucune profanation. M. Brunetière lui-même, le grand ennemi de la réforme, l'ardent défenseur de la tradition, n'a-t-il pas édité Bossuet et Boileau dans l'orthographe actuelle? Mais, comme le public, encore mal instruit, croit généralement que nous pratiquons la même orthographe que nos grands écrivains, que l'orthographe dans laquelle il lit les œuvres de Corneille et de La Fontaine est celle de ces grands poètes, on l'entretient soigneusement dans cette croyance, pour qu'il crie à la profanation et s'oppose à la réforme. Encore le 1er et le 8 juillet dernier, M. G. Deschamps, ne se faisait-il pas l'avocat d'une pétition — que son auteur a retirée brusquement de la circulation, à cause, paraît-il, de son trop de succès, du « débordement des signatures » — et où

M. Marcel Boulenger s'efforçait de persuader au ministre que réformer l'orthographe d'aujourd'hui, ce serait « bouleverser l'orthographe traditionnelle et prêter une figure étrange ou archaïque à tous les chefs-d'œuvre édités depuis le XVIIe siècle »! Et il se peut que le ministre l'ait cru!

*
* *

Mais l'argument le plus employé peut-être, le plus capable d'émouvoir le public, toujours prêt à regimber quand on le dérange dans ses habitudes, c'est celui qui consiste à dire : « Voyez comme la physionomie des mots sera changée; vous ne les reconnaîtrez plus. On écrira *téatre*, *filosofie*, *cantonier!* Quelle horreur! Comme la langue sera défigurée! » C'est ainsi que raisonnait Bossuet, il y a deux cent cinquante ans. Bossuet, qui avait l'habitude d'écrire *ie connoissois*, *ils faisoient*, disait, avec une assurance qui nous fait sourire aujourd'hui : « Si on écrivoit *je connaissais*, *ils faisaient*..., qui reconnoistroit ces mots? » C'est ce que dit encore, aujourd'hui, M. Harduin, qui n'a guère moins de bon sens que Bossuet, ni moins d'esprit, et qui est beaucoup plus amusant. Il ne pourra jamais, croit-il, s'habituer à manger du « beuf ». Mais si! mais si! Il en mangera, au contraire, bien plus commodément, puisqu'il n'y aura plus d'*o* dans le beuf. Et si nos pères du XVIIIe siècle, à qui nous devons l'orthographe d'aujourd'hui, avaient ainsi raisonné, où en serions-nous à l'heure actuelle? Nous continuerions à écrire *charactère*, *phantaisie*, *chymie*, *advocat*, et à enseigner cette orthographe à nos enfants.

En tout cas nos enfants, à qui on apprend la nouvelle orthographe, et qui, eux, n'en auront jamais connu d'autre, ne seront pas plus surpris de voir *fénomène* avec *f*, que nous de voir *frénésie* — orthographié autrefois *phrénésie*. Et ils liront les chefs-d'œuvre de notre littérature dans leur orthographe, comme nous les lisons dans la nôtre. Aurions-nous la prétention d'enrayer pour eux le progrès, d'arrêter la science juste au point où nos aïeux nous l'ont transmise?

*
* *

J'entends bien qu'on nous crie : « Evolution, oui; mais révolution, non. La réforme doit être, non une mesure violente, le résultat d'un décret, mais l'œuvre lente du temps, le résultat de l'usage. Laissez faire l'usage. »

Il a pu en être ainsi autrefois, lorsque l'orthographe était libre, lorsque chacun écrivait à sa guise, sans contrainte, et qu'il n'y avait ni examens, ni concours, ni sanction d'aucune sorte, lorsque Bossuet pouvait écrire, suivant l'inspiration du moment, le *temps*, le *tems* ou le *tans*, et *phantôme* ou *fantôme* (car on trouve ces trois formes dans ses manuscrits); La Bruyère, *style* ou *stile* et Voltaire, *jésuitte* ou *jésuite*; lorsque, au collège, du temps du bon Rollin, par exemple, les élèves avaient la faculté d'écrire *poulmon* et *poumon*, *thrône* et *trône*, *debvoir* et *devoir*, *roy* et *roi*. Les lettres alors pouvaient tomber et se modifier d'elles-mêmes, graduellement, sans décret.

Mais aujourd'hui, à l'école, aux examens, dans les concours pour les emplois publics, l'Etat permet-il aux écoliers, aux candidats, de modifier l'orthographe officielle, d'écrire *alfabet* ou *dictionaire?* La forme officielle n'est-elle pas devenue obligatoire? Qu'un candidat, dans n'importe quel examen, fût-ce au baccalauréat, ose appliquer l'orthographe préconisée par M. Gréard, ou celle du *réformiste*, et vous verrez ce qu'il lui en coûtera.

Dès lors n'est-ce pas une dérision, quand on impose à tous les Français, au nom de l'Etat, une orthographe sacrosainte, quand on leur interdit toute dérogation à cette orthographe, qu'on leur refuse certificats, diplômes, emplois publics, s'ils y apportent la moindre modification; n'est-ce pas, dis-je, une dérision, quand, par autorité, on maintient cette orthographe immuable, de dire : « Laissez l'orthographe se modifier d'elle-même, laissez faire le temps, laissez faire l'usage »?

Nous disons, nous, réformateurs : « Laissez l'orthographe évoluer librement, permettez à chacun d'écrire à sa guise; ou, si vous voulez que l'orthographe soit obligatoire, rectifiez-la, débarrassez-la de ses absurdités. »

Aujourd'hui il n'y a plus d'usage; il y a une loi, imposée à tous par l'Etat. Cette loi est mauvaise : il faut la modifier.

Mais pour toutes ces objections, étymologie, tradition, usage, langue défigurée, etc., je renvoie le lecteur à ma brochure *La Nouvelle Orthographe* (1), dont je n'ose demander à M G. Deschamps de faire l'éloge à ses lecteurs.

*
* *

Il ne me reste plus qu'à justifier une mesure dont on feint de se scandaliser.

D'après les déclarations du rapporteur de la commission, la nouvelle orthographe sera obligatoire, comme l'ancienne — obligatoire, cela va sans dire, pour les enfants et les candidats aux examens, non pour vous et pour moi, qui n'avons que faire d'apprendre une nouvelle orthographe.

Mais alors, objecte-t-on, à quoi bon la réforme, si aux règles anciennes on en substitue de nouvelles? Règles pour règles, tyrannie pour tyrannie, autant vaut garder celles que nous avons.

Non pas. Quand une règle est absurde, c'est un abus que de l'imposer : il est absurde, et par conséquent tyrannique, d'exiger qu'on écrive *essence* et *essentiel*, l'un avec *c* et l'autre avec un *t*, des *bambous* avec *s* et des *hiboux* avec *x*. Et contre cela il faut protester.

Mais quand une règle est fondée, légitime, conforme au bon sens et peut être comprise de tout le monde, qu'y a-t-il d'abusif à en exiger l'application, à la rendre obligatoire? Quand les enfants auront appris que le pluriel de tous les noms réguliers se marque avec un *s*, des *chous*, des *clous*, des *bateaus*, etc., quel abus y aura-t-il à exiger d'eux l'application de cette règle? Est-ce qu'elle ne s'applique pas d'elle-même?

Rendre obligatoires des règles qui ont la raison pour principe et qui sont les formes mêmes de la vérité, ce n'est pas commettre un abus. On ne violente pas la liberté d'un

(1) *La Nouvelle Orthographe*, avec préface de M. Louis Havet, de l'Institut (Delagrave, 2 fr.).

enfant, quand on lui enseigne que 2 et 2 font 4, et qu'on le force de se conformer à cette règle. On fait une chose raisonnable et nécessaire.

Là où l'orthographe sera rationnelle, il est juste qu'elle soit obligatoire. Il faut écrire *saveur* avec un *v*. Permettre de l'écrire avec un *p* — comme en latin, *saporem* — serait une absurdité. Quand les règles sont légitimes, il est naturel, il est juste, il est nécessaire de les faire observer.

VI

LE RAPPORT BRUNOT

D'ailleurs la réforme n'aura pas pour conséquence le « bouleversement » qu'on a l'air de redouter. Il y a un moyen sûr d'être exactement renseigné là-dessus : c'est de consulter le rapport de M. Brunot (1).

Le manuscrit m'en a été communiqué. En voici très succintement l'analyse.

Le rapporteur passe en revue successivement les voyelles et les consonnes. Les principales modifications adoptées par la commission sont les suivantes :

I. Voyelles. — *Y* grec, ayant le son de *i* simple, est supprimé partout. On écrira *analise*, *cripte*, comme *asile* et *cristal*. Mais *y*, ayant le son de deux *i*, subsiste : *pays*, *essayer*.

II. Consonnes. — 1° *x* final est remplacé partout par *s* (sauf les cas où il se prononce *x*, comme dans *borax*, *silex*. Par suite — et cette simplification est capitale — *s* seul sera employé comme marque uniforme du pluriel dans les noms et les adjectifs (plus d'exceptions en *ou*, en *au*, en *eau*, en *eu*, etc.) : des *genous*, des *chevaus*, des *épous heureus*.

2° *h* est supprimée dans les groupes grecs *rh* et *th*. On écrira *rétorique* comme *rapsodie*, *téatre* comme *trésor*.

(1) La commission ministérielle, au nom de laquelle ce rapport a été rédigé comprend les huit membres suivants :

MM. A. Croiset, de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, *président*; P. Meyer, de l'Institut, directeur de l'Ecole des Chartes; Rabier, directeur de l'Enseignement secondaire; Gasquet, directeur de l'Enseignement primaire; Hémon, inspecteur général de l'Université; F. Brunot, professeur à la Faculté des lettres, *rapporteur*; Clairin, professeur au lycée Louis-Le-Grand, *secrétaire*.

3° *ph* grec est remplacé partout par *f* : on écrira *frénologie* comme *frénésie.*

4° *g* doux (devant *e* et *i*) est remplacé partout par *j* : on écrira *plonjon* comme *donjon*, *gajure* comme *injure*, *manjer*, nous *manjons.*

5° Les CONSONNES DOUBLES (sauf *ss*) disparaissent à peu près partout où elles se prononcent comme une consonne simple : on écrira *apauvrir*, *agraver*, *gibelote*, *paysane*, etc. En un mot, plus de consonne *inutilement* redoublée.

Voilà le gros œuvre de la commission.

J'omets quelques autres simplifications isolées ou de moindre importance : au chapitre des voyelles (doubles ou nasales), la substitution de *eu* à *œu* dans *bœuf*, *œuf*, *œuvre*, *vœu*, etc., qu'on écrira *beuf* comme *neuf*, etc.; de *en* à *em* devant *m*, *b*, *p*, dans les mots composés du préfixe *en : enporter*, *enbarquer*, *enmener*, etc.; de *an* à *aon*, dans *paon*, *faon*, *taon*, qui s'écriront *pan*, etc., — au chapitre des consonnes, l'emploi uniforme de *t* à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif dans *tous* les verbes qui ne sont pas de la première conjugaison : il *prent*, il *défent*, il *cout*, comme il *sent*, il *craint*, il *résout;* la substitution de *z* à *x* dans *dixième*, *sixième*, etc.; qu'on écrira *dizième*, comme *dizaine*, etc.; la substitution de *cial*, *ciel*, *cieux*, à *tial*, *tiel*, *tieux*, dans les adjectifs dérivés des mots *ance* et *ence : essentiel* de *essence*, etc.



Le dirai-je, — au risque de chagriner la commission et son rapporteur? Je sacrifierais volontiers toutes ces réformes de détail. Je me contenterais du gros œuvre, auquel j'ajouterais seulement la simplification du *ch* grec, à côté du *th*, du *rh* et du *ph*. La réforme ainsi ne formerait qu'un bloc de cinq ou six règles, toutes très simples, faciles à retenir, que tout le monde comprendrait et accepterait. Par le temps qui court, on ne réussit qu'avec le bloc. Le conseil supérieur acceptera le bloc d'enthousiasme. Quant aux broutilles, s'il les rejette, la réforme ne s'en portera que mieux. Les modifications de détail risquent de nuire aux modifications d'ensemble. La réforme Leygues, en 1901, n'a échoué que

parce que les changements y étaient éparpillés sur trop de points, et aussi parce que, au lieu de la rendre obligatoire, on l'a abandonnée au bon plaisir des maîtres et des examinateurs.

VII

SPÉCIMEN D'ORTHOGRAPHE SIMPLIFIÉE. LA RÉFORME ET LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT.

Et maintenant, pour que les lecteurs puissent juger par eux-mêmes du « bouleversement » qu'entraînera la réforme, je vais appliquer dans le reste de cet article l'orthographe proposée par la commission. On verra si, comme le prétendent nos contradicteurs, elle est illisible.

*
* *

Le 7 mai 1905 le *Radical* publiait la lètre suivante, encore toute d'actualité, adressée à M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique par M. Ferdinand Buisson, président de la Ligue de l'Enseignement :

« Monsieur le Ministre,

« Le conseil général de la Ligue de l'Enseignement, après avoir pris conaissance du raport de l'Académie française, considère que les modifications proposées sont insuffisantes pour doner satisfaction à l'intérêt public.

« Il estime qu'il est du devoir étroit du gouvernement de la République de ne pas limiter la réforme aus modifications conseillées par l'Académie, et qu'il importe de l'étendre au moins dans la mesure des proportions consignées dans le raport de M. Gréard et dans les conclusions exposées par M. Faguet en son nom personel.

« Le Conseil général de la Ligue espère que vous partajerez son sentiment sur la nécessité de suprimer les biza-

reries ortografiques qui nuisent à la difusion de la langue française et font perdre à la jeunesse des écoles un temps dont l'emploi serait plus utilement consacré à l'acquisition de conaissances indispensables pour la vie moderne.

Le président de la Ligue française
de l'Enseignement,

FERDINAND BUISSON.

M. Bienvenu-Martin déféra, on le sait, à la demande du président de la Ligue de l'Enseignement et noma la comission présidée aujourd'hui par M. Croiset.

M. Briand, ministre actuel de l'Instruction publique, accueillera sans doute avec la même bienveillance le veu suivant, adopté, à l'unanimité, par le congrès de la même Ligue de l'Enseignement, dans sa séance plénière du 6 août dernier, c'est-à-dire depuis l'ajournement de la réforme : « Que les simplifications adoptées par la dernière comission ministérièle et contenues dans le raport de M. Brunot, soient votées par le Conseil supérieur dans sa prochaine session et au plus vite mises en pratique dans l'enseignement. »

A n'en pas douter les « Amicales » de tous les départements, toutes les associations d'instituteurs et d'institutrices vont reprendre le même veu.

De son côté, le *Réformiste* anonce l'organisation, le cas échéant, d'un vaste pétitionement aus Chambres. Il fut un temps où l'on riait des projets du *Réformiste.* On sait — par expérience — qu'il en faut moins rire aujourd'hui.

La prochaine session du Conseil supérieur aura lieu en décembre, le mois prochain. Nous saurons donc bientôt si aus noms des cinq ministres républicains, MM. Léon Bourgeois, Combes, Leygues, Chaumié et Bienvenu-Martin, qui ont jusqu'ici prêté leur apui à la réforme, il faut ajouter celui de M. Briand.

AUGUSTE RENARD.

Agrégé de l'Université, secrétaire général de « l'Association pour la simplification de l'Ortografe ».

Paysages italiens

L'architecte et graveur Gabriel Toudouze, né à Paris le 7 février 1811, mort à L'Hay le 25 mai 1854, fut un de ces artistes admirablement doués des plus belles qualités à qui la vie n'a pas laissé le temps matériel de mettre leur œuvre en valeur. Suivant les dernières volontés de son fils le regretté romancier Gustave Toudouze, tous les papiers de Gabriel Toudouze consistant en plusieurs milliers de dessins recueillis au cours de longs voyages accomplis de 1830 à 1845 en Italie, Sicile, Allemagne, Asie-Mineure, Turquie, Syrie, Égypte, furent donnés au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale. Et remplissant un pieux devoir, son petit-fils, notre excellent collaborateur Georges Toudouze, publie ce mois-ci sur l'œuvre dessiné et gravé de son aïeul un fort luxeux ouvrage (éditeur, bureaux de la revue d'art *Le Musée*, 13 rue Saint-Lazare, Paris, 20 planches et 4 héliogravures) auquel nous sommes heureux d'emprunter ces quelques pages sur l'Italie pour en donner la primeur à nos lecteurs.

.... Les années 1831 et 1839 voient Gabriel Toudouze à Naples, à Pompeï, dont à deux reprises le beaux pays l'a, pour des raisons différentes, mais aussi violemment que la Sicile, attiré et retenu. Dans la capitale de la molle Campanie il relève divers plans et vues, mais c'est surtout Pompeï qui, durant la construction du chemin de fer de Naples à Castellamare, construction à laquelle il est attaché en 1831 et 1832, lui fournit la plus magnifique, la plus admirable moisson de documents.

La ville ressuscitée, ardemment fouillée par d'avides chercheurs, commençait alors à « *rejeter à demi le drap de*

cendre » dont parle Théophile Gautier, et rue à rue, maison à maison, livrait aux savants et aux poètes la vision magique de cette vie charmante et luxueuse, si brutalement figée pour les siècles à venir par la colère du Vésuve, et ensevelie sous le fin linceul des cendres et des *lapilli* vomis en l'an 79 par le volcan en délire. Aucun spectacle ne pouvait frapper plus fortement le cerveau impressionnable du jeune artiste qui, en suivant ces fouilles prodigieuses, trouvait à contenter ensemble ses deux grandes passions : son goût du document précis, du renseignement exact, et son amour pour les manifestations du passé.

Cette terre de Pompeï, dont les crevasses dégagent les gaz mortels, les traîtresses *mofettes* qui engourdissent et tuent, semble produire d'autres émanations aussi subtiles, aussi prenantes, mais généreuses et vivifiantes celles-là, et qui sont des paroles silencieuses, si éloquentes cependant! les mystérieuses paroles que dans la douceur des aurores, dans le triomphe des midis flamboyants, dans la rouge gloire des crépuscules, dans le calme infini des nuits, l'âme errante des choses vient murmurer à l'oreille du rêveur, non aux oreilles grossières du corps mais aux sens plus déliés de l'esprit, de l'esprit vainqueur du Temps et de la Mort.

Par delà les siècles, par delà les générations, dans cette prodigieuse cité endormie de l'éternel sommeil et parée dans son sépulcre immense de toutes les grâces de la vie, l'homme d'aujourd'hui pieusement communie, dans le mystère infini de la tombe, avec l'homme d'autrefois foudroyé tout vivant dans le jeu de sa quotidienne existence. Marchant solitaire dans ces rues qu'aucun bruit ne fait plus retentir, mais où semble mourir à tout instant l'écho des bruits accoutumés il y a dix-huit siècles, entrant dans ces maisons aux vives couleurs, aux fresques charmantes où les tables, les lits et les fontaines semblent attendre le retour du maître, le passant réfléchi fait un pélérinage austère, et, dans la solitude de ces ruines où règne le silence, il voit passer des fantômes légers, il a la révélation des grandes vérités éternelles, la sensation douloureuse du néant, de l'éphémère, et en même temps la vision de la solidarité étroite des générations.

Pour un esprit ardent, fortement nourri d'histoire et armé de la pénétrante philosophie naturelle qui était celle de Gabriel Toudouze, combien plus éclatante, plus émotionnante devait être cette révélation, que tous nous avons eue en errant dans Pompeï, alors que, durant des mois, sous les yeux émerveillés de l'artiste, pan de mur à pan de mur, la Cité de la Mort sortait triomphante de sa tombe séculaire et, mollement alanguie au bord du golfe d'azur, sous le grand soleil radieux de l'hiver campanien, se dressait dans sa grâce et dans sa majesté. Cet envoûtement puissant, cet empire magique, cet enivrement joyeux, cet abandon d'admiration, nous les lisons comme en un livre ouvert, un admirable livre d'éloquence et de passion, dans la quantité de dessins, de croquis, de lavis qu'accumula le jeune architecte, dans les aquarelles surtout, une riche collection d'aquarelles où les bleus opalins, les jaunes safran, les verts déteints et surtout les rouges ardents, les rouges merveilleux classiques à Pompéï, en une gamme imposante chantent un hymne triomphal de travail et d'enthousiasme. Et la même fougue mesurée que l'on voyait dans la traduction des mosaïques splendides dont la Sicile garde l'éblouissement aux absides de ses églises, reparaît ici dans la copie délicate de ces panneaux peints à figures ou à ornements que la gravure a popularisés maintenant de si banale manière, mais qui étaient alors dans tout le vif éclat de leur prime découverte. (1)

. . . .

. . . .

Exerçant sur lui ce même pouvoir étrange, cette même séduction écrasante qu'elle fait peser sur tous les artistes qui, y vivant un peu longuement, s'éprennent de sa sauvage mélancolie et de son grandiose tragique, Rome a marqué d'un sceau particulier les pages nombreuses que Gabriel Toudouze a consacrées à l'étudier. Chose assez particulière, alors que presque tous les autres paysages de la Terre sont

(1) Ces mêmes sensations ardentes, avec un atavisme dont nous trouverons d'autres traces, furent ressenties à Pompéï par son fils Gustave Toudouze, auquel la Ville Ressuscitée inspira une nouvelle, *Le Cécube de l'An 79*, et un roman, *La Coupe d'Hercule*.

susceptibles d'une interprétation esthétique, la Ville Eternelle au contraire paraît imposer à ses fervents, quelles que soient leurs idées opposées et leurs origines diverses, sa structure et son rythme personnels, et plier tous les tempéraments à l'immense harmonie sauvage de ses ruines sorties dans l'écrasante désolation de la campagne romaine. De Poussin à Corot en passant par Piranèse, l'occulte influence est visible; et par un étrange avatar, l'âme de la vieille Rome pénètre si profondément ses observateurs que, dans leurs œuvres changeantes, c'est elle qui respire et palpite, immuable et toute puissante. Aussi en feuilletant ces pages où paraissent le Ponte Rotto, Saint-Jean et Saint-Paul, le Tibre, le campanile de San Francesca romana, le tombeau de Bibulus, Saint-Paul-hors-les-Murs, la Farnésine, l'île Tibérine, le Palatin, le couvent de l'Ara Cœli, Saint-Clément, la villa Albani, le Ponte Solaro, les Thermes de Titus, le pont Sixte, Sainte-Marie-du-Peuple et tant d'autres lieux universellement fameux, — ce que je revois avec une émotion profonde, ce n'est pas la Rome lumineuse et chantante des beaux soirs d'octobre : non, c'est la Rome que je connais et que j'aime, celle que du haut des campaniles de la villa Médicis j'ai tant de fois contemplée: et qui ici se dresse dans sa réelle beauté sauvage, la Rome sombre des journées noires où souffle l'âpre sirocco d'hiver, la Rome déchue qui apparaît dans les nuits d'ouragan, tandis qu'au grondement du tonnerre, roulant des monts Albains à l'embouchure du Tibre, les grands éclairs blafards illuminent du Palatin au Vatican ses portiques et ses dômes de toutes les flammes de l'Enfer.

Cette rude vision qui est si bien une vision d'aquafortiste, la nette et puissante vision d'un graveur, conduisait tout naturellement l'artiste, par une pente directe, à scruter passionnément le mystère de ces tombes étrusques de Corneto, dont il a reproduit les peintures en de si précises aquarelles, à s'éprendre de cette singulière âme étrusque si profondément remuée par de lugubres anxiétés d'outre-tombe et de l'impressionnante austérité des paysages de cette Etrurie sur laquelle — affinité d'atavisme — son fils Gustave Toudouze

avait rêvé, à la fin de sa vie, un livre de poète qu'il n'eut pas le temps d'écrire.

Car la sombre Étrurie a sur son sol la plus poignante des villes mortes, la plus magnifique aussi, Sienne, la vieille colonie romaine citée par Pline et Tacite — la gibeline Sienne qui se constitua en république au XII[e] siècle, et, fidèlement, tint contre les Guelfes le parti de l'Empereur, — l'héroïque Sienne qui, en 1555, commandée au nom de Henri II de France par Blaise de Monluc, ne se rendit à Cosme I[er] de Médicis, le 17 avril 1555, que mourante de faim. Lorsqu'on entre dans l'antique cité, c'est le souvenir d'un chant du Dante qui vous accueille, le chant X de l'*Enfer*, où dans le sixième cercle les hérétiques sont plongés dans des tombes de feu, les rouges sépulcres ouverts qu'enferme le mur brûlant de Dité, la ville flamboyante, enveloppés de rideaux de flammes oscillant au gré du vent, et de l'un desquels surgit à mi-corps Faritana degli Uberti, « *se dressant de la poitrine et du front comme s'il avait l'Enfer en grand mépris* ». Et dans les silencieuses rues de la vieille cité, c'est l'ombre de ce « *magnanime* », comme l'appelle Alighieri, que l'on suit des yeux, croyant voir dans cet étonnant décor du Moyen-Age ressusciter soudain des fantômes évanouis, et passer devant soi l'ombre de ce Farinata qui, exilé de Florence en 1258, conduisit contre l'armée guelfe des Florentins les bataillons siennois et leur fit remporter en 1260 la terrible bataille de Monte-Aperto.

Et la ville est comme les hommes, âpre, escarpée, nid d'aigle, forteresse hautaine debout sur sa montagne, dressant comme un étendard de guerre le dôme de sa cathédrale au-dessus de ses maisons agglomérées, serrées comme un bataillon carré sur un champ de combat, et s'enveloppant de ses sombres murailles, maintenant toutes couronnées de feuillage, comme dans une impénétrable armure : telle elle nous apparaît aujourd'hui, telle elle est apparue il y a soixante-dix ans à Gabriel Toudouze qui fixa le grandiose panorama en un lavis large, accentué, éloquent, à lui tout seul résumant une page d'histoire sauvage.

Puis épris de cette fière cité, longuement il l'étudia, il pénétra son âme, il revécut sa vie, il recréa son passé : batailles, surprises, assauts, escalades, combats loyaux au grand jour, massacres dans l'obscurité des nuits, et les abominations des guerres successives, et les horreurs de la peste en 1348. Il dessina longuemeut ce Dôme, étrange construction plusieurs fois commencée et plusieurs fois reprise en deux siècles, toute bariolée de marbre blanc et noir, portant sur un de ses flancs la marque visible du formidable projet d'élargissemeut de 1322, à sa corniche intérieure les bustes des papes, et sur son pavé de marbre cette vaste nielle où le dessin des figures gravées en creux et accusé de traits noirs représente les principales scènes de l'Ancien Testament. Mais ce qui me semble le plus caractéristique, c'est le joli lavis qui représente sous une arcade géante une rue, une de ces rues de Sienne où l'on croit à chaque pas entendre sur le pavé sonner le fer d'un destrier de guerre ou la hampe d'une lance, une rue tortueuse entre des maisons closes et qui mène vers cet admirable Palais Public dont la haute tour *del Mangia* érige à plus de cent mètres de hauteur sa tête altière et sa couronne de créneaux.

C'est bien la Sienne réelle, la Sienne de la légende et de l'histoire, la Sienne de Dante et celle que virent les Goncourt : « *Dans la montée de cette sorte de chemin de ronde qui fait le tour de Sienne et dans lequel, des pans restés debout d'un mur des anciennes fortifications, descendent de grandes ombres aux dentelures bizarres, d'où, obscurs et noyés dans la pénombre, émergent dans le soleil des mulets à la pourpre éclatante de la couverture, aux éclairs des plaques de cuivre toutes cliquetantes.* » Et je me souviens de la lente tombée d'un soir sur les remparts de Sienne, un soir de pluie, de froid et de brume, un soir où dans l'ombre paraissaient se tramer des choses mystérieuses ; des ténèbres d'encre épaisse envahissaient l'horizon, la nuit semblait se précipiter sur la terre comme une bête mauvaise ; l'angélus nocturne sonna lentement au campanile du Dôme, et dans l'ombre, en réponse, du côté des remparts,

un clairon fit traîner la lente plainte du couvre-feu. Puis l'immense silence plana dans l'immense nuit, et je me demandais si j'étais arrêté au bord d'un tombeau vide, ou si dans tout ce noir opaque allait s'élaborer quelque étrange résurrection des temps abolis.

Singulier et tragique pays que cette Etrurie sur laquelle semble encore planer l'âme obscure, compliquée, craintive des aïeux, l'âme douloureuse de ces Etrusques si mal connus que hantaient lugubrement les terreurs d'outre-tombe, que bouleversaient d'atroces légendes démoniaques, que torturaient de sinistres croyances. Les esprits mauvais, les esprits de mal et de ténèbres, les puissants invisibles qui, dans la nuit redoutée, affolaient l'horreur des vivants angoissés par l'effroi de leurs mystérieux maléfices, semblent encore errer sur cette terre ensorcelée par leurs noirs envoûtements, telle une région éternellement vouée au culte de la Mort. Retirées sur leurs hauteurs, Pérouse et Assise sont tristes et sombres ; et toute la mansuétude infinie de Saint-François, apôtre ému des bêtes et des choses aussi bien que des hommes, « bacchante de l'amour de Dieu », a dit Michelet, n'a pas pu adoucir les paysages de son austère cité d'Assise. Et la rude Volterra ouvre sur ses rues tortueuses une porte qu'involontairement on compare à ces portes de corne et d'ivoire que Virgile fait à Enée dans sa descente aux enfers, — mieux encore, à cette autre porte redoutable que Dante vit se dresser au seuil de la Cité Maudite, et devant laquelle, avant d'entrer, il faut laisser toute espérance.....

. . . .

. . . .

Sœur de Sienne dans la grande mélancolie de l'éternel repos, Pise qui si tristement sur sa grande place dresse sa tour, son dôme, son baptistère et aux murs droits de son Campo Santo, sur les dalles duquel le soleil fait jouer les trèfles de ses arcades gothiques, érige les immortelles fresques de Benozzo, Gozzoli et d'Orcagna,— retint les regards épris de l'artiste. Puis la tragique Ravenne avec son immense solitude, ses rues mortes, le noir tombeau qui porte

au front les mots fatidiques: *Dantis poetæ sepulcrum* et où dort son dernier sommeil le grand Alighieri, — lui offrit baignées des effluves marins de son port tout proche et des senteurs âpres de sa forêt de pins, — ses églises extérieurement si froides, mais à l'intérieur desquelles flamboïe sur le fond glorieux des mosaïques la mystique procession des onze mille Vierges auréolées d'or, et dans le ruissellement pompeux des verts cinabres et des bleus cobalts la hautaine effigie de Théodora, énigmatique impératrice de Byzance. Et Vérone, dont les clochers, en sinistre réponse au glas des *Vêpres siciliennes* sonné à l'autre bout de l'Italie, à Palerme contre les Français de Charles d'Anjou en 1282, lancèrent aux échos de la vallée du Pô le glas des *Pâques véronaises*, sonné contre les Français de Bonaparte en 1797, dressa pour le charmer la façade étrange de Saint-Zénon, où devant le portail encadré de panneaux qui semblent rappeler les reliefs égyptiens des Ramsès, des lions montent la garde au pied des fins piliers qui supportent l'auvent ouvragé dans la pénombre duquel se reculent les figures du tympan.

Enfin Venise, debout sur ses lagunes, vit venir au terme de son pèlerinage celui qui remontait vers sa France gothique emportant avec lui une éclatante vision de l'âme antique et de l'art italien, dont la ville des Doges lui réservait l'éblouissement final, éblouissement que durant un dernier séjour de cinq mois terminé le 15 mars 1840, gâtèrent malheureusement six semaines de neige et de glace, qui arrachèrent à l'artiste les plus cruelles des plaintes et lui parurent, tandis qu'il adressait un mélancolique adieu au *resplendissant Saint-Marc*, plus qu'une malencontre et qu'une anomalie, presqu'un crime de lèse-histoire et de lèse-beauté.

. . . .

Cette douce émotion intime qui peint l'homme, explique aussi son œuvre : pour lui, l'Italie, telle qu'il la connut et telle qu'il la conçut, était bien cette précieuse amie qu'elle est pour tous les fervents de sa beauté ; elle était aussi, par

l'affinité de son esprit avec les esprits des artistes d'autrefois, par cette parenté morale qui unit à travers les âges les grands sensitifs, cette ancienne amie que tous ceux qui la connaissent bien, qui l'ont habitée avec délices, retrouvent plus affectueuse à chaque voyage.

De Venise à Girgenti, du Pô au Détroit de Messine, les siècles à pleines mains ont semé les chef-d'œuvre, et le temps, « ce maître en beauté », accumulant les ruines et sur les générations entassant d'autres générations, a construit dans la péninsule l'immortelle Arche sainte de l'Art, le Tabernacle inouï où dans le même culte de l'Idéal communient tous les maîtres, où, passants rêveurs, nous pouvons, comme le voulait Victor Hugo.

> Sentir dans la poussière à nos pieds soulevée
> De la cendre des morts,

poussière épique, relique sainte, semence féconde du Passé d'où germent, pour mûrir au soleil du Présent, les génies de l'Avenir. Debout sur les fortes assisses puissantes de l'Antiquité gréco-latine, l'Italie de la Renaissance, ouverte au XIIIe siècle par le terrible cri de passion du Dante, clause au XVIe siècle par l'effroyable clameur de détresse de Michel-Ange, se dresse, dans le sanctuaire intérieur que chacun de nous porte en soi, comme un de ces phares qu'invoquait Baudelaire, fulgurant des lueurs éclatantes au rayonnement desquelles l'artiste a la révélation des plus hautes vérités dont ait vécu à travers les âges, l'élite pensante de l'Humanité.

GEORGES TOUDOUZE.

Par la Pitié

Bien souvent, dans le soir, quand, assise à ma table,
J'entends un vent d'hiver qui gémit sur le sable
Et siffle entre les troncs des vieux arbres glacés,
Ma pensée et mon cœur s'envolent angoissés.
Mon feu brille trop clair ; et je suis trop heureuse
En songeant à tous ceux qui vont sur le chemin
Sans savoir, bien souvent, où les prendra demain,
Demain, le désespoir de leur âme peureuse,
La souffrance de vivre et de manquer de pain.

Et je voudrais qu'alors vînt frapper à ma porte
Un gueux, un misérable, une fille, ou n'importe
Quels fantômes de faim, que tous ont repoussés
Comme une horreur sans nom dont les yeux sont blessés.

Et vous pouvez sourire, ô foules insensées !
Sourire à ma Chimère, à mes grands rêves fous,
A tout ce que mon âme a trouvé de plus doux,
Sourire à l'Idéal, aux augustes pensées
Que je garde en mon cœur avec un soin jaloux.

Quand vous aurez souffert, vous comprendrez peut-être
Le rêve fraternel qu'en mon âme a fait naître
La Pitié, cette vierge au sein rempli d'amour,
Et votre cœur fermé s'ouvrira quelque jour
Au Malheureux qui passe en tremblant sur la route,
L'âpre faim dans le corps et la nuit dans les yeux ;
Alors vous connaîtrez, fantômes anxieux
Qui cherchez le repos dans l'enfer de vos doutes,
La suprême douceur de marcher vers le Mieux.

Noela Margerand.

LYONNAIS



Le Comité de Travail des Dames Lyonnaises

Au Palais Saint-Pierre en 1870-71

Fin octobre 1870, *Lyon.*

En ces jours de déchirement, se décident les destinées de notre France. Impossible de n'être pas angoissé devant la page d'histoire qui s'emplira demain. Hier, c'était le désespoir, l'horizon sans éclaircie.

Tous ici, maintenant, nous nous serrons les coudes, nous apprenons le maniement des armes, nous espérons. La République proclamée peut permettre l'espérance. N'a-t-elle pas sauvé la patrie, il y a un siècle.

Que nous étions tombés bas, hélas ! Pour avoir subi l'Empire, méritions-nous un châtiment si cruel ? Pensions-nous être autant prophètes de malheur quand notre jeunesse frémissante étouffait sous le joug impérial ? La liberté viendra, elle est venue, oublions à présent toutes les discordes pour conquérir notre indépendance nationale menacée.

Pas de paix jusqu'à la victoire définitive. On parle d'un siège de Lyon possible : si infime unité que nous puissions être, hommes, femmes, enfants, chair et âme, nous appartenons à la France.

Le premier devoir à cette heure, même si notre raison désespère, est de prêcher d'exemple, si poignants que soient les soucis qui nous assiègent, Leroyer, Andrieux et moi.

Mais combien les tâches les plus lourdes paraissent moins pesantes au milieu de cette cité Lyonnaise si patriote, si républicaine, si loyale !

Des étrangers suspects essaient vainement d'entraîner les ouvriers lyonnais à l'émeute : nos canuts, au ferme bon sens, résistent à toutes les suggestions et la garde nationale suffit à maintenir l'ordre.

Les femmes sont dignes d'admiration. Pas une qui ne travaille pour l'armée. C'est avec le même dévouement qu'elles quêtent dans les églises, dans les temples, dans les synagogues, sur les places publiques, en des concerts improvisés, à côté des estrades où s'enrôlent les volontaires.

Toute maison est un ouvroir, le Palais Saint-Pierre est devenu un immense dépôt d'effets, de lingerie, de vêtements chauds, de provisions de tout genres destinées à nos soldats. Ah ! si l'instant était moins cruel, quels tableaux se plairait à retracer l'artiste !

Les ventes publiques au profit des blessés ressemblent à des fêtes malgré la douleur de tous les patriotes et la mélancolie grave plaquée sur les visages. On y vend de tout : des soieries, des bijoux, des objets d'art, des gâteaux, des sucreries, des parapluies, des cannes, des fleurs, des papeteries, des cols, des manchettes, des cigares, des lettres de nos soldats, des autographes des jeunes femmes qui tiennent les comptoirs.

Le Premier Président s'est rendu hier au Palais Saint-Pierre, sa grande taille et sa voix creuse ont obtenu un succès, malgré le ton un peu solennel du magistrat de l'Empire. Mme Millevoye est si dévouée qu'elle rend son mari populaire.

Le Premier est pessimiste surtout depuis la République :

« Que voulez-vous attendre, répète-t-il, de cette Défense Nationale ? Nos soldats sont sans discipline et sans cohésion, ce ne sont pas des régiments qui vont à l'ennemi, ce sont des foules, c'est l'armée de Xerxès ! »

M. Millevoye est sincère ; mais est-il possible de plus critiquer qu'il ne le fait cet Empire de trahison et de défaite qui n'a préparé aucune défense du pays, qui a follement dissipé les ressources de la France et plus criminellement encore nous a conduits à la guerre ?

Novembre 1870.

Le Comité de travail pour l'armée française est devenu une institution.

Sous la présidence honoraire de MM. Challemel-Lacour, préfet du Rhône, Hénon, maire de Lyon, Millevoye, premier président, Leroyer, procureur-général, et de quelques autres notabilités de l'armée ou de la magistrature, il fonctionne régulièrement.

Un Comité spécial pour les prisonniers de guerre en Allemagne existant déjà, les femmes de courage et de dévouement, qui siègent place des Terreaux, s'occuperont surtout à l'avenir des souffrances de notre armée active.

L'esprit pratique, la maturité des jeunes « Saints Pierristes » qui, hier encore, ne connaissaient que les distractions mondaines tient du prodige. Je demandais tout à l'heure à l'une des « Travailleuses » si elle avait vu défiler la garde nationale devant l'Hôtel de Ville.

— Y pensez-vous, Monsieur l'avocat général ? Nous avons à emballer quatre-vingts paires de chaussettes, des ceintures et des tricots pour les mobiles, fut sa réponse.

Les deux premières listes de souscriptions ont dépassé huit mille francs.

Les souscriptions à cinq centimes par jour, encaissées à cette heure, représentent trois mille neuf cents francs.

Fin novembre 1870.

La circulaire de Jules Favre aux agents diplomatiques :

« Depuis trente jours Paris est investi, et sa ferme résolution de résister jusqu'à ce qu'il ait obtenu la victoire peut prolonger quelque temps encore la situation violente qui le sépare du reste du monde...

« La France n'a pas d'illusion à conserver, il s'agit pour elle d'être ou n'être pas...

« J'aime mieux nos souffrances, nos périls, nos sacrifices, que l'inflexible et cruelle ambition de nos ennemis... » ; les proclamations de Garibaldi, la mobilisation de nos légions, le bruit que l'ennemi semble vouloir tourner Auxonne pour se diriger sur Lyon, son objectif, ont contribué, toute cette semaine, à enflammer la population.

On croit à des ressources miraculeuses, à des armements formidables, à des arrivées de canons anglais, à des cargaisons de fusils venant d'Amérique ; on maudit les alarmistes, on défie la défaite.

Au Palais Saint-Pierre, l'activité redouble à la voix de M. Hénon et de Challemel-Lacour. On sent qu'il faut lutter pour les foyers, se donner de toute son âme aux défenseurs du territoire. Un pressant appel est fait aux personnes qui peuvent se rendre dans les salles de travail afin d'aider à la confection d'objets indispensables.

Les Lyonnaises m'inspirent un respect, une admiration que je ne puis traduire. Elles font leur devoir simplement, sans plaintes, sans larmes.

Patriotes sans haines, ennemies de la guerre parcequ'elle est atroce, prêtes à se sacrifier, je ne sais pas de plus nobles sentiments !

Comment n'admirerions-nous point et ne redoublerions-nous pas d'ardeur ?

Décembre 1870, Lyon..

Tandis que nos soldats livrent, par la pluie, la neige et le froid le plus rigoureux, la bataille de l'indépendance et rachètent pour nous de leur sang la patrie vendue, il est doux de voir que le patriotisme et la bonté inspirent chaque jour aux femmes de France les plus généreuses pensées. Pour secourir notre armée et joindre à l'action du Gouver-

nement l'initiative des citoyens, le Comité des Dames si parfaitement rangé dans Lyon sous la bannière de la Croix-Rouge, ne se laisse pas décourager. Aucune difficulté ne le retient, aucun obstacle ne le retarde. Des conférences payantes vont être organisées : la première aurait lieu en décembre au Grand-Théâtre.

A la prière de M[me] Millevoye, présidente, et des vice-présidentes, j'envoie aux journaux une note en ce sens. Suivant la promesse faite par M[me] E. M. au Comité, j'écris à Victor Cherbuliez, avec l'espoir qu'il voudra bien nous donner le concours de sa parole.

Nous savons déjà que le cœur de l'éminent écrivain génevois bat avec nos cœurs. La majeure partie de la Suisse nous aime. Nos voisins sont émus douloureusement de nos désastres, des infortunes imméritées de la France.

Après les souscriptions et les quêtes, les loteries, les ventes, les dons en nature et en espèces, les conférences se présentent comme un nouveau moyen de se procurer des ressources, des fonds, au profit de nos blessés.

Le Comité central de la Garde Nationale seconde de tout son pouvoir le Comité des Dames. Je n'en suis pas surpris : tout Lyon et tout le département rivalisent de zèle. J'ai indiqué ce noble état d'esprit au Garde des Sceaux, dans ma dernière lettre à M[lle] Caroline Crémieux, sœur du ministre de la justice.

Je ne ferai pas de conférence, malgré l'insistance des Comités. La place du premier avocat général est au Parquet. On n'aurait qu'à battre le rappel tandis que je parlerais, comme il advint jeudi, pendant l'audience.

D'ailleurs, est-ce que nous ne prêchons pas, du matin au soir, dans tous les groupes où se rencontrent les Lyonnais et les Lyonnaises ? C'est à ces dernières surtout que j'aime à m'adresser !

Janvier 1871, Lyon.

L'élan des Lyonnaises ne se dément pas. Les plus timides, celles mêmes que l'éducation au couvent a éloignées de

toute initiative, animées d'une flamme sacrée, osent rivaliser avec leurs maris et leurs frères.

Toutes, sans distinction de culte ou de rang, se dévouent sans bruit, discrètement, comme sous un voile.

Toutes sont de vraies femmes, auxquelles les épreuves de leur patrie ont révélé leur devoir.

Je les admire ainsi. Une Française nouvelle est née qui imprègnera de son âme les futurs vengeurs de la France.

C'est elle qui apprendra à nos fils quelles calamités menacent ceux qui sont impuissants à garder la liberté; c'est elle qui habituera nos jeunes citoyens à aimer la République, à lui tout sacrifier, jusqu'à ce que nous ayons expié les crimes de l'Empire.

A cette heure, sans paroles inutiles, par des actes, les femmes mettent leur orgueil à se dévouer à ceux qui exposent leur vie pour chasser l'étranger.

Mmes Millevoye, Edouard Millaud, Vautaret, Caillau n'ont pas un jour de repos au bureau du Comité du Travail.

Autour d'elles se groupent les plus vaillantes Lyonnaises, rivalisant d'entrain, pour donner des secours à ceux qui se battent, à ceux qui souffrent, à tous les misérables réfugiés à Lyon, pendant que leurs parents, leurs soutiens sont à la bataille ou enfermés dans Paris assiégé.

Je voudrais les nommer toutes, ces héroïnes modestes qui emplissent les salles du Palais Saint-Pierre, vont, viennent, emportent de la laine, rapportent des chaussettes ou des tricots, font des paquets de vêtements, de souliers, de capuchons, de ceintures, de caleçons, de manteaux, de cravates, de tabac, de liqueurs, de genouillères, de tous les objets que peut réunir l'ingéniosité la plus maternelle. Cette caisse est pour l'armée de l'Est, celle-ci pour Garibaldi. On vient prendre les couvertures destinées au général Rivière; ces colis sont le lot de la Société Alsacienne; sur ces chaises des chemises et des chaussures qu'on réserve aux blessés arrivés à Lyon.

Dans un angle est le bureau, où deux demoiselles, hier ignorantes de ces soucis, sont transformées en comptables;

elles reçoivent les offrandes, remettent les bons pour toucher à la caisse, et s'acquittent ponctuellement de leur tâche.

Chacune, à son poste, remplit son office sans un accroc.

Cependant, une exclamation d'impatience n'est pas rare contre le cordonnier qui ne livre pas ce qui lui a été commandé, contre le camionneur qui ne vient pas prendre les ballots, contre le conseiller municipal délégué qui devait se trouver là à 3 heures et n'est pas encore arrivé ; quelquefois même une plaisanterie contre le Proconsul, éloquent, intègre et redouté. Le « *vigoureux républicain* » l'a su et a souri. Ce fut une petite joie parmi toutes ses tristesses.

Dans la salle des Antiques, le bureau se réunit pour délivrer les colis ou les recevoir, inscrire sur des registres toutes les opérations avec une régularité admirable en un tel milieu d'activité fébrile.

A côté des présidentes, de jeunes secrétaires emmitouflées, pour se préserver des courants d'air, écrivent du matin au soir. La correspondance se multiplie de semaine en semaine. De Lyon elle s'est étendue aux départements, à l'étranger, surtout à la Suisse, d'où nous vient le plus de sympathie et de réconfort.

Depuis hier, en la ruche, une préoccupation nouvelle : on veut offrir des drapeaux aux légions et l'enthousiasme se manifeste par d'immédiats sacrifices. D'autre part, le conseiller municipal attendu est arrivé ; c'est l'adjoint délégué M. Condamin ; il vient accompagné de M. Barodet, demander à « ces Dames » de former un Comité de surveillance des salles d'asile. On se réunit jeudi à 3 heures dans le cabinet de M. le maire. Enfin, les ambulances dans les gares commencent à fonctionner : il faut que les soldats qui partent ou les blessés qu'on ramène trouvent, à leur départ ou à leur descente de wagon, du feu, des effets, des pansements, quelques aliments sains et des boissons chaudes.

Comment suffire à des tâches si nobles et si multiples ? Interrogez les présidentes, elles vous diront que Mmes Ferrouillat, Chabrières, Ganeval, Doucet, Luville, Flotard, Vautaret, Picard, Hénon, Morin-Pons, Hirsch, Chauveau, Gigodot, Montalan, Tavernier, Gallavardin, Chambot,

Prénat, Gayet, Lépine, Letourneur, Marix, Roussel..... n'ont pas eu de défaillance, qu'elles ont donné tout, leur cœur et leurs bijoux pour venir en aide aux infortunes de cette année d'épouvante !

En un cercle intime, nous avons eu l'honneur et la joie de recevoir Victor Cherbuliez, venu pour la conférence qu'il doit donner au Palais Saint-Pierre.

Leroyer et Chalamet, M. et Mme Hinskin ont dîné à la maison, avec l'auteur du « Comte Kostia ».

Fils du savant hébraïsant André Cherbuliez, d'une famille protestante française réfugiée en Suisse au moment de la révocation de l'édit de Nantes, notre hôte a l'intention de se faire naturaliser français.

Manifester un tel désir et nourrir une telle pensée, à cette heure; s'enorgueillir, en ces jours de détresse, d'avoir la France pour mère, pour patrie, quelle leçon pour les lâches trop prompts à s'agenouiller devant la Brutalité victorieuse.

6 février 1871.

Ce fut hier une belle journée pour les patriotes, pour tous les citoyens, puis-je dire.

Les Dames du Comité du Travail, toutes les femmes de cœur, riches ou pauvres, qui avaient souscrit avec elles pour l'achat des drapeaux destinés aux légions d'Alsace-Lorraine, ont eu le bonheur de les voir flotter au vent. Les magnifiques étendards déroulés au milieu des légionnaires prêts à se diriger vers l'Est, ont été salués des plus ardentes acclamations.

Le préfet, le général commandant la division, le Conseil municipal au complet, des magistrats assistaient à la remise des drapeaux. Une délégation féminine avait aussi une place officielle. Challemel-Lacour qui doit nous quitter, cette semaine, a prononcé un discours d'une éloquence enfiévrée. A l'entendre, on se prenait à croire en l'avenir, les courages grandissaient, les volontés devenaient plus énergiques, les mesquines divisions disparaissaient. J'ai vu pleurer des jeunes filles et les plus exaltés parmi les révolutionnaires, pousser des exclamations patriotiques.

Le Proconsul peut partir, son éloquence a fait reculer les sottes hostilités amassées contre lui.

Des scènes dramatiques comme celle d'hier révèlent les vrais sentiments de la population lyonnaise. Le drapeau rouge flotte encore au balcon de l'Hôtel de Ville ; c'est le drapeau tricolore offert par des mères, des sœurs, des filles aux soldats armés pour reconquérir nos frontières envahies qui garde en ses plis l'âme de la nation.

Vaincus, nous ne cesserons pas d'être des Français, nous attendrons l'heure de la délivrance. La victoire future sera, un jour, fille de notre patience.

Mars 1871.

Nos conférences ont réussi comme les quêtes, comme les loteries ou les concerts de bienfaisance. Tous les orateurs sont acclamés. Luigini reçoit des ovations adressées au patriote et à l'artiste. Tel qui ne serait pas allé au théâtre, en ces temps d'épreuves, va porter son offrande où l'appelle un devoir. Naguère, M. Philibert Soupé tenait ses auditeurs sous le charme et trouvait des accents de tendresse pour parler de la France meurtrie. Ses protestations douloureuses pour flétrir l'ambition prussienne et la barbarie de l'envahisseur ont provoqué les plus touchantes manifestations.

Le mois dernier, M. Victor Cherbuliez obtenait au Palais Saint-Pierre un inoubliable accueil.

Trois invasions, *trois poèmes*, tel était le titre de la conférence.

Rarement nous entendîmes parole plus française au double point de vue de la langue et du patriotisme. M. Cherbuliez pourtant est né tout près des eaux vertes qui enserrent l'île de Jean-Jacques.

L'esprit, l'abandon, la grâce de l'orateur défient l'analyse.

On ne peut résumer une causerie où se rencontrent tant de savoir, tant d'éloquence, tant d'art exquis.

Première invasion, premier poème :

De 1792 jusqu'à la bataille de Leipzig, le drapeau tricolore se promène triomphalement par le vieil empire germanique.

Gœthe dit les larmes et les douleurs de l'invasion sans

qu'une malédiction s'échappe de ses lèvres contre ces Français qui apportaient à son pays l'enthousiasme et la liberté.

Seconde invasion, second poème :

La France est envahie à son tour : écrasée et sanglante, Alexandre Ier de Russie, seul, tend vers elle une main secourable.

Victor de Laprade a vécu nos heures d'humiliation et de renaissance.

Troisième invasion, troisième poème :

Les Allemands professent trop cyniquement le mépris de la gloire en leur prétendue exécution providentielle.

La France vaincue aura les honneurs de la défaite.

C'est Guillaume qui a adressé à Augusta l'impie télégramme :

« Nous avons fait 6.000 prisonniers, nous avons eu
« 6 degrés au-dessous de zéro avec un ciel clair, nous avons
« dû brûler 10 villages...

« Rendons grâce à Dieu ! »

Ce n'est pas un Germain, c'est quelque jeune Français qui, demain, chantera à la France, glorieuse et transfigurée, le poème de la dernière invasion.

M. Chalamet, professeur de rhétorique au Lycée a bien voulu aussi se charger d'une conférence.

Ferme républicain, normalien éloquent, philosophe au large spiritualisme, français de vieille roche, il a été salué par les plus vifs applaudissements.

Avril 1871.

Les audiences, le départ de Leroyer, la responsabilité grandissante ne m'ont guère permis d'assister aux fêtes ; j'ai au moins la satisfaction de voir le succès de tous ceux qui se sont prodigués, en leurs actes et leurs pensées.

Autour de nous, au Palais Saint-Pierre surtout, il n'est pas de partis. Toutes les dames n'ont qu'une opinion : être maternelles à ceux qui pleurent.

Ne dites jamais, « je n'ai rien » à qui veut être consolé ! On peut toujours se dépenser, payer de sa personne, partager son âme, prodiguer ses idées.

Il est vrai que ces générosités ne sont pas à la portée des sots et des méchants.

Les orties ne portent guère de fleurs.

Le comité de Travail a accompli son œuvre. Les Dames organisatrices ont distribué les dons qui leur restaient : une moitié au Comité de secours dans les départements envahis, l'autre aux victimes de la guerre. Leurs faibles ressources auront été ainsi appliquées au soulagement de toutes les misères ; leur inépuisable bonté court déjà au devant d'autres infortunes !

EDOUARD MILLAUD.

M. Edouard Millaud, ancien ministre des Travaux publics, dans les Cabinets Goblet et de Freycinet ; avant de siéger au Luxembourg, a représenté le département du Rhône à l'Assemblée Nationale et à la Chambre des Députés.

Avocat à la Cour d'appel de Lyon, nommé premier avocat général, puis procureur général intérimaire à la chute de l'Empire, élu en 1871, représentant du peuple. Lyon lui fut redevable des franchises municipales et du rétablissement de la Mairie centrale. Les questions économiques et sociales aujourd'hui à l'ordre du jour, furent, dès ses débuts, l'objet de ses plus ardentes préoccupations. On sait sa victorieuse campagne au profit de l'industrie lyonnaise de la soierie.

A la Chambre, puis au Sénat, politique avisé et indépendant, M. Edouard Millaud s'est affirmé orateur éloquent, persuasif. La veille même du 4 septembre, fidèle à ses convictions, il défendait devant la Cour des journalistes poursuivis.

Plusieurs fois rapporteur général, il a été maintenu, pendant toute sa carrière, à la Commission du budget ou à la Commission des finances.

Ecrivain de race, épris de clarté et d'harmonie, on a de lui notamment : un volume sur *Daniel Manin*, les lois et les coutumes de Venise ; *L'Orateur Hortensius*, le barrea u à Rome ; *De l'organisation de l'armée*, qui prévoyait l'insuffisance de nos effectifs dès 1866 ; des brochures et des pamphlets.

Mais c'est là du passé. M. Ed. Millaud a commencé la publication, sous le titre général de *Petites Pages*, d'une série de volumes — dont nous sommes heureux de donner ci-dessus un fragment. *Rondes d'Ombres*, *Mille lieues de ministère*, *Pensées et interlignes*, *Les libertés municipales à Lyon*, tels sont les titres suggestifs des livres dus à la plume de notre auteur.

J. DE B.

Notes Vaisoises

Essayer de fixer, en trois pages de revue, les lignes principales d'un site, les traits essentiels d'une ville ou même d'un quartier, c'est s'exposer sans doute à présenter une esquisse aussi aride qu'une notice de Bædeker, avec la précision en moins. La seule voie qui s'ouvre à l'écrivain pour éviter ce danger, c'est peut-être de choisir un motif de description tel qu'il découragerait un rédacteur de « Guides », tel qu'il ne comporte ni monument rare, ni accident extraordinaire de terrain, ni mœurs, ni costumes pittoresques. Et si, comme dans le cas présent, le sujet imposé ou presque, — consiste dans la peinture d'un des aspects d'une ville tant de fois et à tant d'égards décrite, — la solution n'est-elle pas, tournant le dos à tout ce qu'elle offre de brillant, de mondain, ou d'illustre, de s'égarer vers l'un de ces quartiers dédaignés, d'où la vie lentement se retire, où chaque jour s'amenuisent les rumeurs qui troublent le silence provincial?

Ces quartiers qu'un Huysmans va chercher à Paris, dans les humbles parages de la Bièvre, et dans les ruelles étroites qui assombrissent les nobles vitraux de Saint-Séverin, ils ne sont pas rares dans la cité lyonnaise, et particulièrement sur la rive droite de la Saône, encore que les trouées faites parmi eux au nom de l'hygiène, et de soi-disant embellissements, les aient récemment appauvris de quelques-unes de leurs habitations les plus pittoresques, et de leurs rues les moins modernes. Il en est un surtout, qu'aucune particularité notable ne décèle à l'attention du touriste, qui demeure ignoré même de la plupart des Lyonnais, lesquels n'y passent que par hasard, et où cependant l'harmonie du paysage, doublée d'une seconde harmonie entre le paysage lui-même et l'œuvre de l'homme, mérite plus qu'un regard de voyageur, pressé de traverser le quartier pour se rendre à la ville ou à la gare.

Lorsque, descendant à cette vaste et paisible gare de Vaise, dont tout le mouvement semble se retirer de plus en plus

au profit de sa rivale de Perrache, on se dirige droit devant soi, on arrive, au bout d'une avenue presque déserte, au bord de la Saône, et on débouche au cœur d'un vaste bassin naturel, parfaitement délimité, et dans lequel rien n'apparaît encore de la vraie cité lyonnaise. Les deux rives s'enclosent, à droite, des verdoyantes collines de Vaise, prolongement septentrional de celles de Fourvières, couronnées, parmi les bois, de forts aux déjà archaïques prétentions, à gauche, des collines de Caluire et de la Croix-Rousse, mais d'une Croix-Rousse qui n'est pas encore celle des maisons hautes, serrées et bruissantes, une Croix-Rousse, au contraire, toute en jardins, en villas, en prés et en bosquets. Au Nord et au Sud, deux coudes très marqués de la sinueuse rivière dérobent aux yeux l'amont et l'aval, qui se replient derrière les hauteurs des monts d'Or, — et, de l'autre côté, derrière la plus fameuse des collines lyonnaises, celle dont le nom seul s'auréole d'une lueur mystique, et sur laquelle, lors des beaux couchants d'été, le soleil se pose, comme un lumineux ostensoir, sur un grandiose autel.

Des trois ponts qui coupent la Saône verte et lente, dans cette partie de son parcours, le paysage fuit devant l'œil en lignes amples et douces. La rivière s'élargit vers son coude méridional, et sa rive droite décrit une courbe, dont la majesté s'accroît de la réplique fournie par le mouvement de la colline de Fourvières, haute, escarpée, et laissant retomber presque jusqu'aux bords, les pans de son manteau, blanc et rose en avril, émeraude en mai, ocreux et vermillonné à l'automne. Du côté opposé, jusqu'à la ligne d'horizon plus distante que donnent les crêtes du Mont d'Or, s'étagent, par delà les villas et les parcs de Saint-Rambert, les villages de banlieue, aux noms gais, évocateurs des promenades du dimanche, comme les Saint-Cloud des *Chansons des Rues et des Bois*, Dans ce cadre, — ni trop large, ni trop resserré, — cadre de nature et de verdure, sans vue sur Lyon, blotti au cœur du bassin fluvial qui paraît se fermer étroitement au Sud, vers le défilé de Pierre-Scize, et qui, sans s'ouvrir, s'évase un peu au Nord, s'isole vers la rive droite le quartier de Vaise, avec, sur la rive gauche, son annexe géogra-

phique de Serin. Quartier si joliment individualisé par la disposition des lieux que, depuis cinquante ans, administrativement rattachés à la grande ville, les Vaisois n'ont pas perdu l'habitude des expressions anciennes : « Je vais *en* Lyon; — Je rentre *en* Vaise... »

Lorsque surtout, délaissant les rues intérieures de Vaise, enchevêtrées en lacis dans l'asile que leur ouvre un recul de collines de l'Ouest, on se borne à parcourir les quais, sous les beaux platanes à l'ombre épaisse, on oublie aisément la proximité de la métropole rhodanienne.

Des alignées étroites de maisons, la plupart basses, déjà anciennes, pauvres souvent, aux façades parfois incrustées de vieilles sculptures naïves, sans rien de l'abominable régularité des quartiers riches, abritent les inégalités de leurs tailles et les dissemblances de leurs physionomies entre les rangées d'arbres et le bas de la colline. Rien de fiévreux, rien d'agité, rien que de paisible et de très province dans l'aspect de la Saône où quelques barques immobiles servent de piédestal à de plus immobiles pêcheurs, où, de temps en temps, d'un ponton à l'autre, cingle une *mouche* à la coque décolorée; dans l'aspect des beaux quais, point tout à fait déserts, mais où — sauf à certaines heures brèves, trépidantes d'automobiles, bruyantes de piétons qui fuient vers la banlieue — circulent seuls les paisibles habitants d'un quartier resté petite ville; dans l'aspect de la chaussée où se croisent les ménagères bavardes et les bonnes d'enfants, monopoleuses des bancs de bois; dans celui des boutiques pauvres, petits bouchons calmes, merceries aux étalages fanés, épiceries que dénoncent, plus que leur enseigne éteinte, les piles blanchâtres des morues, et les boîtes vitrées où s'ennuient les pruneaux; dans celui des allées sombres d'où sort un air froid de cave, et qui, traversant les maisons de part en part, aheurtent au soubassement abrupt du coteau qui les domine.

Souvent aussi, entre les habitations et la colline, s'étagent des jardins, les uns en pente, les autres en terrasse, d'où la vue ne s'étend vers le quai et le fleuve que par des voies obliques, grâce aux espaces libres des ruelles et des cours. Jardins silencieux où l'on accède de plain-pied du premier

ou du second étage, éloignés du bruit déjà médiocre de la rue; jardins ombreux où, même aux beaux jours, le soleil ne brille pas tard, disparu de bonne heure derrière les escarpements couronnés de fortifications de parade; jardins où les moineaux criards du quai viennent en juin picorer les cerises, en septembre piller les treilles. Bien souvent dans les allées de l'un d'eux, aux années d'enfance, dans le chaud silence des étés qui languissent, durant la longueur des après-midi qui s'éternisent vers cinq heures, j'ai respiré l'odeur entêtante des troènes et des vernis du Japon, écouté bourdonner les guêpes dans les grappes, et je me suis attardé à entendre les mille cris des hirondelles, qui semblent se croiser dans le ciel, au-dessus de la Saône, en même temps que les flèches de leurs petits corps noirs. Bien souvent, je m'y suis promené, revenant vingt fois sur mes pas le long de l'allée trop courte, en compagnie de parents ou d'amis, dont certains depuis ont disparu, êtres aimés, dont les fortifiantes paroles d'affection ouvraient devant moi, si belles, les portes de l'avenir, — et qui ne se promènent plus sous aucun ombrage terrestre. Et leur souvenir m'y revient angoissant, lorsque chaque été, chaque automne, dans le jardin de la demeure d'enfance, les vernis répandent leur même et pénétrante odeur, en saupoudrant le sol de minuscules fleurettes jaunes — et que, dans le ciel bleu, les hirondelles se croisent par milliers, avec leurs cris toujours pareils.....

René Gonnard.

René Gonnard, né à Mâcon en 1874. Professeur d'économie politique à la Faculté de Droit de Lyon. A publié de nombreux ouvrages, tant juridiques que littéraires. Son dernier livre *La Femme dans l'industrie*, paru chez Colin en 1906, éclaire d'un jour nouveau cette importante question. C'est aussi chez A. Colin que va paraître incessamment : *L'Émigration européenne au XIXe siècle*. M. René Gonnard est l'auteur de poèmes et de nouvelles d'un charme indiscutable : le public fit bon accueil à son drame en vers *Faute d'ailes*. Il collabore à un grand nombre de périodiques.

La Cité

« à Lyon »

L'âme de la cité s'enveloppe de brume ;
le Rhône, large et lourd, n'est qu'un miroir éteint,
sur le flanc des coteaux des lumières s'allument
et dans les doigts du soir la soie du jour déteint.

Le décor de la vie s'indécise et s'estompe ;
et sur les ponts, les quais, les trottoirs ruisselants
tous les passants ont l'air de fantômes qui rompent
le silence de l'ombre avec des gestes lents.

Mais le rêve immobile au creux des vieilles pierres
où la clarté du jour l'éblouit et l'endort,
au baiser de la nuit qui déclot ses paupières
sur la ville nocturne ouvre son aile d'or.

*
* *

O cité, tu surgis des lointains de l'histoire
dans ta jeunesse ardente et ton orgueil puissant,
et ton passé de foi, d'énergie et de gloire
mêle aux pourpres des soirs la pourpre de ton sang.

Aux portes de tes murs les légions romaines
que hérisse le vol rouge des étendards,
plantent au sol gaulois les lances souveraines
où s'agrafe l'empire immense des Césars.

Tes marchands accroupis au fond de leurs boutiques
sentent ruisseler l'or du monde entre leurs doigts,
et tes prêtres, sur le tombeau des Dieux antiques,
ouvrent aux malheureux les deux bras de la croix.

Dans le cirque en tumulte, au pied de la colline,
les colombes sacrées au front de tes martyrs
se posent, et le sang précieux de Blandine
est le sang de la rose où tremble l'avenir.

Et tous, tes trafiquants, tes bourgeois, tes poètes,
tissent la trame obscure et mouvante du temps
où le rêve et la vie assemblent leurs conquêtes,
où le passé s'inscrit en dessins éclatants.

Leur âme flotte autour de nous dans les ténèbres
et nourrit en passant l'âme de la cité,
car les plus inconnus comme les plus célèbres
tracent un sillon large aux moissons de l'été.

L'autrefois qui s'effeuille en neige de pétales
embaume de parfums subtils et caressants
les écharpes de brume au front des cathédrales,
nuages d'oraisons et nuages d'encens.

*
* *

Tout le passé palpite au creux des vieilles pierres
comme un oiseau qui bat de l'aile au bord du nid,
et, là-haut, les deux tours massives de Fourvières
semblent deux bras pieux dressés sur l'Infini.

LOUIS PAYEN.

Louis Payen, né en 1875, a longtemps habité Lyon, y a fait ses premières armes littéraires dans la Revue « Germinal » (1898) plus tard « Revue Dorée ».

Collaborateur du *Mercure de France*, de l'*Ermitage*, de la *Vogue*, ses volumes de vers, où Stuart Merrill voyait s'affirmer « un poète admirable », l'ont placé au premier rang de la jeune génération.

A publié : *A l'ombre du portique* (poèmes 1900); *Persée* (1901); L'*Ame des choses* (un acte en vers, Théâtre des Poètes, 1903); L'*Amour vole* (un acte en vers, Théâtre Victor-Hugo 1905); *La Souillure*, roman 1905; *Les Voiles blanches*, (poèmes 1904); *Tiphaine*, drame lyrique, musique de Valentin Neuville, créé à Lyon en 1906. En préparation, *L'autre femme*, roman; *François Villon* (4 actes en vers); *La princesse sous verre* (légende lyrique, en collaboration avec le regretté Jean Lorrain); *Madeleine*, pièce rustique, musique de Neuville, que le Grand-Théâtre de Lyon doit créer cet hiver.

J. DE B.

Le Paysage de Lyon

L'Ame lyonnaise

Lyon n'a pas cessé d'être, pour les étrangers, une véritable énigme. Les uns en ont fait « la ville de la soie et du rêve », les autres une « cité de boue et d'argent ». Ceux-ci n'y ont vu que la porte resplendissante du Midi ; ceux-là n'y ont observé que son climat incertain et ses fâcheux brouillards. — Comment concilier ces impressions contraires ? C'est aux Lyonnais, de naissance ou d'adoption, qu'il appartient de le dire. Il faut, en effet, pour en retracer une image à peu près fidèle, avoir longtemps vécu dans l'atmosphère de cette ville paradoxale.

L'aspect général est imposant ; le paysage, d'une frappante grandeur. C'est au printemps, dans la fraîcheur des verdures nouvelles, ou mieux encore, aux premiers jours d'automne, dans la limpidité de la lumière d'octobre, que Lyon déploie toute la magnificence de ses vastes horizons : d'un côté, le grand Rhône roulant ses eaux torrentueuses vers le pays du soleil ; la majestueuse perspective de ses quais, les vieilles arches du pont de la Guillotière, les dômes de l'Hôtel-Dieu ; à l'arrière-plan, les belles lignes des collines de Sainte-Foy, de Saint-Just et de Fourvières, les hauteurs escarpées de la Croix-Rousse, et l'harmonieux tournant de Saint-Clair, au coteau verdoyant semé de villas.

Du côté de la Saône, dans un cadre moins étendu mais admirablement varié, la courbe gracieuse de la lente rivière, avec les tours massives de la Cathédrale, les flèches jumelles de Saint-Nizier, celle de Saint-Paul, et, couronnant le faîte de la grande ruche ouvrière, le dôme des Chartreux, puis

le fort Saint-Jean, faisant face au pittoresque rocher de Pierre-Scize et à ses anciens couvents bâtis en terrasse.

Du haut des tours de Fourvière, c'est tout le paysage de Lyon qui se déroule sous les yeux : à l'ouest, les montagnes du Lyonnais aux ondulations latines ; au nord, le Mont-Cindre, le Mont-Thou et ses forts ; les rives de la Saône aux luxuriants ombrages, et l'Ile-Barbe, pareille, dans l'embrasement du soleil couchant, à un grand navire pavoisé de verdure ; à l'est, la ville nouvelle couchée dans la plaine des Brotteaux, ses longs faubourgs jalonnés de cheminées d'usines ; plus loin, les balmes viennoises ; tout à l'horizon, la longue chaîne des Alpes étincelantes de blancheur ; au sud, enfin, la masse isolée du Pilat, gardien de la vallée du Rhône.

Au pied de Fourvière, ce sont de curieuses vues plongeantes sur le vieux Lyon du XVe et du XVIe siècle, étroitement pressé au bas de la colline : antiques tourelles hérissant les toitures ; profondes et noires ruelles, bizarrement enchevêtrées ; « montées » tortueuses, escaliers grimpant à pic sur les flancs du coteau et laissant apercevoir, par endroits, dans l'intervalle des murailles grises et des habitations délabrées, une large échappée d'horizon.

*
* *

L'influence des lieux, celle du climat, servent à expliquer le caractère de la race. De longues générations de Lyonnais — gens de loi, de négoce, de métiers — vécurent dans ces rues étroites, aux maisons hautes et tristes, aux logis sans soleil. Quand les brumes d'hiver enveloppaient la ville, c'était, après la longueur des nuits, la pesanteur des jours ternes ; la lampe allumée trop tôt ; le lourd silence compté aux mêmes heures par les sonneries des cloches aux églises voisines. Un pan de ciel gris au bord des toits ; en bas, la boue noire, les passants affairés. — Vies repliées ; vies encloses, derrière les petits carreaux troubles, dans la monotonie du labeur et du rêve.

Pas de luxe extérieur, chez l'ancienne bourgeoisie lyon-

naise. Nulle ostentation. Une foi austère avec quelque reste de traditions jansénistes. Des familles nombreuses. Les relations sociales limitées au cercle de la parenté et des alliances. Des habitudes d'économie, parfois excessives, tempérées par le génie de la charité.

Dans l'allure du Lyonnais d'autrefois, il y avait quelque chose de fruste, de timide et de triste. Mais, au fond de cette âme, couvait un feu intérieur qui s'échappait en éruptions soudaines. Nulle part les années de la Révolution ne furent plus tourmentées. Au XIXe siècle, de terribles émeutes ensanglantèrent les rues. Puis, la fureur de ce peuple s'apaisait d'elle-même; comme soulagé par ses propres violences, il reprenait sa douceur coutumière, retournait au travail, se résignait encore.

D'habitude peu expansif, il avait aussi de brusques élans d'enthousiasme, qui allaient jusqu'au délire. Rien n'égalait la splendeur des fêtes religieuses dans le Lyon du moyen âge, ni l'éclat des réjouissances publiques à l'occasion de l'entrée solennelle d'un souverain. C'est dans cette ville que Bonaparte, vainqueur de Marengo, fut, pour la première fois, accueilli par ces frénétiques acclamations qui ne le laissèrent plus douter de sa prodigieuse fortune. Et, il y a peu d'années encore, l'arrivée de l'amiral Avelane et de ses officiers provoquait à Lyon, en faveur de l'alliance franco-russe, des démonstrations tenant de la folie.

*
* *

De tout temps, l'âme lyonnaise eut un fond de mysticisme qui lui venait de l'Orient et que les influences de climat, de milieu, contribuèrent à développer. Ce mysticisme se manifesta non seulement par une particulière ardeur de la foi religieuse, mais aussi par un singulier attrait pour les étrangetés de doctrine et de métaphysique. Simon de Pharès, Nostradamus, tous les devins, tous les mages trouvèrent à Lyon des disciples, des fidèles. La Réforme y eut ses martyrs. Au XVIIIe siècle, les loges maçonniques y pullulèrent.

Le Martinisme fit de nombreux prosélytes parmi les hommes les plus éclairés et les catholiques les plus fervents. Lyon devint alors ce grand foyer de mysticisme dont la propagande s'étendait jusqu'en Allemagne et en Russie.

Eprises de nouveautés, avides de mystère, les hautes classes recherchaient passionnément toutes les formes du merveilleux, se pressant autour du baquet de Mesmer, courant aux jongleries de Cagliostro, comme elles s'enthousiasmaient pour le problème de l'aérostation et les curiosités de la chimie. — Avant Charles Fourier, les rêveries du Lyonnais L'Ange avaient ébauché son mystère. Le Saint-Simonisme eut ici ses plus ardents adeptes. Le spiritisme y a encore une école.

D'ailleurs, il ne faut pas s'y tromper : les tendances mystiques de nos ancêtres n'excluaient point cette gaieté, mélange de bonhomie, d'humeur narquoise et de finesse, qui distinguait les Français de la vieille France. Rabelais et Molière ont fait plus d'un emprunt au caractère lyonnais, et — la date est à noter — c'est à la fin de l'ancien régime, à l'époque même où florissait le Martinisme, que fut créé le type de Guignol, bon enfant, goguenard et frondeur.

Vint la Révolution. Les maux inouïs dont elle accabla les Lyonnais marquèrent toute la race d'une empreinte profonde. Combien peu de familles qui, de près ou de loin, n'eussent cruellement souffert des horreurs du siège et des atrocités de la Terreur ! La solidarité du malheur fit naître une sorte d'esprit public favorable aux vaincus, et la pitié de tout un peuple alla jusqu'à la protection des conspirateurs.

Dès lors, l'âme lyonnaise parut voilée de deuil. Son mysticisme, exalté par la douleur, façonna de nobles génies, dont les œuvres furent comme d'éloquents échos de la plainte humaine, en même temps que des aspirations hardies vers l'inaccessible idéal. Ballanche, Ampère, Blanc-Saint-Bonnet, Ozanam, Hippolyte Flandrin, Orsel, Janmot, Lacuria, les Tisseur — penseurs, savants, poètes, artistes — tous les grands Lyonnais du XIX[e] siècle, furent marqués du même signe caractéristique : tous ont porté au front les traces de la blessure faite à la race entière.

*
* *

Mais le temps accomplit son œuvre d'effacement et d'oubli. Relevé de ses ruines, Lyon, avec une merveilleuse énergie, reconquit bientôt sa place dans le monde. Redevenu ce qu'il avait été pendant tant de siècles — un des plus grands centres d'affaires de l'Europe — il attirait un afflux toujours croissant d'immigration. Savoisiens, Dauphinois, Auvergnats, Provençaux et Comtois vinrent y chercher fortune, s'y implanter, y contracter des alliances, tandis que, en sens inverse, un grand nombre de vieilles familles ouvrières, atteintes par la crise du tissage, désertaient le plateau de la Croix-Rousse pour aller gagner leur vie dans les campagnes voisines.

Déjà le type si original du canut d'autrefois, sérieux, mélancolique et gausseur, a presque disparu ; son accent même se perd. Dans cette grande ville « américanisée » qui s'étend à perte de vue sur la rive gauche du Rhône, on aura bientôt quelque peine à distinguer les vrais Lyonnais. Il est pourtant des signes auxquels on les reconnaîtra toujours : ils aiment avec passion leur vieille cité ; ils l'aiment jusque dans ses verrues, et la plupart d'entre eux, quoi qu'en disent les mauvaises langues, ont dans le cœur un brin de poésie.

EMMANUEL VINGTRINIER.

Avocat et journaliste distingué, Emmanuel Vingtrinier est l'un des vice-présidents de l'Association de la Presse lyonnaise. Il fut l'un des fondateurs du journal *l'Express de Lyon*, qu'il a dirigé pendant vingt ans. A publié *Les Canuts*, curieux roman de mœurs locales, écrit en collaboration avec son frère, Joseph Vingtrinier, également publiciste et Lyonnais érudit. A donné, sur Lyon, deux importants et intéressants ouvrages d'histoire et de description : *Lyon de nos pères* et *la Vie Lyonnaise ;* une étude sur *Le Théâtre à Lyon pendant le XVIIIe siècle ;* enfin une foule d'articles d'histoire, d'art, de tourisme et de voyages dans les revues et les journaux de Lyon. Signe particulier : n'est d'aucune académie de province, n'a pas demandé les palmes académiques. J. DE B.

Grisailles

I

O cité triste !

Je voudrais trouver pour te dire,
ô cité triste, cité grise,
des phrases pâles et des syllabes de silence,
des phrases d'ombre et de mystère
qui flotteraient
pareilles aux brumes légères
de tes septembres.

Je voudrais trouver pour te dire,
ô cité triste, cité grise,
des mots de caresse et de haine
car je te déteste et je t'aime
ô cité triste, tour à tour.

Et ton âme habite en mon âme
ô cité grise, cité calme,
ton âme de mélancolie
simple et triste comme ma vie ;
simple et triste comme mon âme
où l'espoir luit en faibles flammes,
soleils mourants dans les ciels pâles
de tes septembres.

II

Brumes d'Automne

Octobre languissant s'attarde
aux douceurs tièdes des midis
et tout le jour, dans le ciel clair
c'est encor fête de lumière.

Avec le soir, à mi-coteau,
sur les maisons aux faces grises
sur le velours sombre des arbres,
la brume déploie ses écharpes
que le soleil d'automne irise.

Elles glissent, flottent, s'enroulent,
retombent lourdes,
aux moires distraites du vent frais
et sur les quais,
flocons légers de mousselines
elles s'accrochent, s'effilochent
et tournent en rondes câlines
autour des pauvres branches mortes.

Et vers le fleuve qui chantonne
sa chanson morne et monotone
on voit descendre lentes, lentes
les brumes blanches.

III

Bords du Rhône

Des lointaines plaines du Rhône
parmi les joncs et les saulaies,
parmi les « lônes »
il est venu le vent du Nord.

Il est venu, semant le deuil,
chassant les feuilles
aux chemins d'un décor sans joie,
et les grands peupliers qu'il ploie
gémissent sous son rude effort.

Dans l'eau paisible où se miraient
les pauvres choses délaissées
des guinguettes abandonnées,
tout disparaît :
le décor fané de l'été
sous les baisers du vent méchant
s'est effacé.

A la plaine plus morne encore,
que le vent d'octobre dévore,
un soir j'ai fiancé la peine
de mon âme triste et lassée
où le vent brutal a chassé
les beaux mirages du passé

IV

Pluies d'Automne

Il pleure, il pleut depuis de si longs jours,
depuis si loin,
qu'il semble que la pluie ne va jamais finir.
Il pleure, il pleut des mauvais souvenirs
et des rancœurs sur mon cœur
en gouttelettes imperceptibles.

Comme des larmes, la pluie ruisselle
sur les faces laides et vieilles
des maisons.

Dans les demeures,
par l'escalier où rôde et traîne
une odeur fade,
avec les gens qui vont et viennent
la pluie se glisse et s'insinue.

Elle rampe visqueuse et froide
au long des murs
et par les fenêtres, les portes,
quand le vent la chasse et l'emporte
elle pénètre.

Elle est partout, on la respire,
elle est en nous
et la cité, la cité triste est son empire.

V

Brumes d'Hiver

Les soirs d'hiver
où le ciel bas semble glisser de la colline
sur la ville
comme un suaire,
les soirs d'hiver,
les brumes montent du fleuve.

Par les égoûts, bouches impures
de la cité,
par les ruelles obscures
elles accourent
et sur les places, aux carrefours,
elles s'assemblent.

En longues robes de silence,
jusqu'à l'aube indécise et lente
elles rôdent par la cité,
mauvaises fées, sœurs malfaisantes
des nuits glacées,
dont le baiser
donne la mort

Louis Raymond.

Louis Raymond, né à Lyon, le 12 juin 1869. Poète subtil et mélancolique des nuances, des grisailles et des automnes. A contribué à fonder à Lyon de jeunes revues : *Germinal*, *la Terre nouvelle*. A publié, en 1894 : *L'Automne du cœur*, poésies, chez Vanier; puis *Le Livre d'Heures du Souvenir*, éditions de « La Plume » (1896); *Sur les Chemins au Crépuscule* « Mercure de France » (1899); *A Voix basse* (hors commerce), (1905). Sa manière, un peu imprécise, où domine le vers libre, plus fluide et plus souple, peint à merveille les tristesses du *Lyon-des-Brumes*, dont il est, en quelque sorte, le nostalgique Rodenbach.

J. de B.

Lyon Mystique

«... à Lyon où toutes les hérésies survivent...»

(*De tout*) J. K. Huysmans.

... Lyon la ville des brumes et du rêve, la ville mystique par excellence...

C'est là que vinrent arroser le sol de leur sang de martyrs les premiers chrétiens qui pénétrèrent en la vieille terre de France ; c'est là également, qu'au troisième siècle, l'hérésiarque Marcos, disciple de Valentin vint prêcher l'alliciante Gnose ; là que les Templiers et les Vaudois ont gardés leurs derniers partisans ; là enfin que se réfugièrent et que survivent encore des sectes que l'on croyait à jamais disparues.

C'est ainsi, par exemple, que le Jansénisme persiste à n'y pas mourir.

Il survit non point tant comme doctrine que comme discipline intellectuelle et morale, comme état d'esprit particulier.

Car, il y a un état d'esprit janséniste ; c'est assez difficile à définir, mais cela est.

Donnez moi un homme, quel qu'il soit ; s'il est tant soit peu janséniste, il sera mystérieux et renfermé, rigide et sévère de mœurs. Simple et droit, sobre et dur pour son corps, il ne passera rien aux autres sous le rapport de la conduite. Crédule jusqu'à la superstition, il pourra ne pas pratiquer, n'approcher jamais des sacrements et se croire un très bon chrétien. Aller à l'Eglise ? A quoi bon, du moment

qu'il a un crucifix, le Nouveau Testament et un Paroissien dans sa maison ! Ne croit-il pas en Jésus-Christ ? Ne s'humilie-t-il pas tous les jours par esprit de pénitence ? Selon lui, c'est suffisant pour être sauvé !

Voilà le portrait des Jansénistes de notre génération. Ne croyez pas que je l'ai fait d'imagination, mais bien d'après nature.

Il m'a été donné d'en fréquenter quelques-uns. Ils sont tous les mêmes ; ils se ressemblent tous : pieux, sévères, stoïques et renfermés dans leurs croyances comme dans une citadelle !

Ils sont environ cinq cents à Lyon.

Leurs pratiques religieuses sont intimes, familiales, privées, fermées à toutes les curiosités. Très pieux, ils récitent les prières du matin et du soir. Comme ils s'interdisent d'assister aux cérémonies du clergé romain, ils disent le dimanche les prières de la messe en famille, toujours en français et suivant l'ancien rite lyonnais. Quelques-uns cependant vont prier à l'église de Fourvières ; mais, ils ne prêtent aucune attention aux offices, se prosternent quand il leur plait et dans une autre direction que les fidèles ordinaires.

De tous les sacrements, ils ne peuvent en administrer qu'un seul : le baptême, que les laïques ont le droit de conférer. La cérémonie civile du mariage est précédée de la récitation des prières d'usage par la famille réunie.

Aux enterrements, l'office des morts est dit à la maison du défunt par tous les assistants ; au cimetière, deux d'entre eux disent les prières de la sépulture ; une simple croix précède le convoi.

Toutes les observations catholiques sont rigoureusement suivies par eux ; le jeûne et les abstinences de carême durent quarante jours sans accomodement.

Ils célèbrent et chôment les dix fêtes supprimées par le Concordat de 1801, à leur date et sans les reporter au dimanche ; les commerçants ferment leurs magasins et donnent congé à leurs employés ; personne ne travaille ; les provisions nécessaires pour la journée ont du être achetées la

veille. Leur vie est simple et austère. Ils proscrivent la danse et « les distractions opposées à la religion chrétienne ».

Il y a à Lyon, à la Croix Rousse, une petite école janséniste où se transmet encore la pure doctrine. Elle est fréquentée par une vingtaine de garçons et une quarantaine de filles. Ils apprennent le catéchisme de M. de Montazet qui était en usage dans le diocèse avant le concordat.

Sans organisation, sans direction, sans rien de ce qui peut faire la force d'un parti, entièrement livré à lui-même, le Jansénisme actuel s'émiette et disparaît. Le parti des « Convulsionnistes » fidèle au diâcre Pâris est peut être le seul qui, sans union matérielle, conserve le mieux une certaine unité de vues et d'espérances.

Il s'en trouve à Lyon, comme dans les environs de Lyon, à Notre-Dame-de-Vaux, dans l'Isère, où ils sont en majorité, et dans l'Ain, à Fareins où ils sont également nombreux, sans relations les uns avec les autres; tous néanmoins continuent à regarder « l'œuvre des convulsions comme une œuvre divine, comme un signe de la proximité des secours que Dieu prépare à son Eglise, et comme un prélude mystérieux qui dispose tout pour l'avènement d'Elie et pour la conversion des Juifs ».

C'est à Lyon également qu'est mort le célèbre mystique Vintras, après y avoir établi la religion du Carmel. Fils d'ouvrier, ouvrier lui-même, sans fortune, sans éducation, dépourvu de tout ce qui paraissait indispensablement nécessaire à l'accomplissement d'une grande œuvre, l'Esprit révélateur le cultiva lui-même, le façonna, le pétrit pour ainsi dire, l'éleva à la hauteur de sa mission, et de ce degré d'ignorance, le fit atteindre aux plus hauts sommets de la Révélation et de la Mystique.

C'est à Tilly-sur-Seulles, en Normandie, qu'il eut en 1839 ses premières visions et que l'Archange Saint-Michel l'appela pour prêcher l'Evangile éternel. Le clergé catholique et la police s'en émurent ; Vintras dut passer la frontière pour échapper à d'ennuyeuses poursuites. Il se réfugia à Londres où vinrent le rejoindre ses plus dévoués disciples. Après un séjour de douze années, il revint en France, dont il parcou-

rut les grandes villes prêchant sa doctrine, puis, se fixa définitivement à Lyon.

C'était un grand vieillard, à tête très longue, étalant sur sa poitrine une barbe immense en éventail, et portant au visage d'étranges signes mystiques, entre autre, une colombe nettement tracées entre les deux yeux.

Ceux qui le connurent et l'approchèrent subirent le charme de son verbe et de sa majesté impérative. Il exerçait en effet une puissance de fascination extraordinaire.

Il rayonnait sur la France, du Carmel de Monplaisir à Lyon, où il avait son temple, avec sous ses ordres deux sacerdotes : M. Soidekerck, ancien fabricant de chasubles et S.A.R. le duc de Parme. L'oratoire était tendu de draperies de pourpre, et, au fond, dans une mystérieuse pénombre, se dressait l'autel, surmonté de la « croix hostiaire » sur lequel avait lieu le sacrifice provictimal, sorte de messe en français.

Sur cet autel se produisaient des phénomènes étranges : les hosties d'elles-mêmes sortaient du calice où un sang véritable pleuvait du plafond, et dans ses prières le prophète s'élevait du sol comme ascensionné par des mains invisibles.

A sa mort, survenue en 1875, un docteur en théologie qui avait longtemps dirigé les *Annales de la Sainteté* et avait eu l'occasion de tâter à Rome du régime pénitentiaire de l'Inquisition pour des faits sur la nature desquels on est mal renseigné, vint à Lyon et se déclara le continuateur et le successeur légitime de Vintras.

C'était l'abbé Boullan.

Il avait comme son maître le don de la fascination. Ceux qui ont connu ce petit homme à mâchoires de loups, aux yeux égarés de prophète, entendent encore cette parole sybilline et voient encore ce regard de feu qui semblait fouiller dans les cerveaux.

De la rue Saint-Marcel — aujourd'hui rue Sergent-Blandan — où il habitait avec ses deux voyantes, il combattait au moyen des sacrifices établis par Vintras, ses ennemis de Paris, de Bruges et de Rome.

Revêtu de la grande robe rouge vintrasienne, que liait à

la taille une cordelière bleue, et au dos de laquelle s'allongeait la croix renversée; tête nue et pieds nus, il prononçait le sacrifice de gloire de Melchissédec, verbérant de la parole et du geste les occultistes envoûteurs et les diseurs de messes noires que la distance ne dérobait point à sa fureur.

Huysmans qui a assisté à plusieurs de ces combats dit en avoir gardé les souvenirs les plus étourdissants. « Les envoûteurs se vengeaient en ne le laissant jamais tranquille. Il eut une fois la jambe traversée jusqu'à l'os par des effluves sataniques, et les balles des pistolets fluidiques creusèrent parfois son ascétique poitrine. » Il mourut en 1893, envoûté, dit-on, par ses ennemis de Paris, les occultistes Papus et Stanislas de Guaita.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'abbé Boullan prétendait être le successeur légitime de Vintras. L'était-il en réalité? Je ne saurais le dire. Toujours est-il qu'il ne fut pas reconnu comme tel par tous les vintrasistes de Lyon. Un bon nombre se groupèrent autour d'un ancien prêtre passé au Carmel, M. Breton.

C'est lui qui est aujourd'hui le grand pontife du vintrasisme. Très âgé, il continue néanmoins à célébrer le culte carmélien. Mais le petit sanctuaire de la rue d'Ivry, à la Croix-Rousse, est impitoyablement fermé aux profanes; seuls, les disciples qui se font de plus en plus rares y ont accès. Le vieillard vit là, très retiré, loin des bruits du monde et plus près de Dieu.

C'est à Lyon enfin que se rallient, autour de l'évêque gnostique Johannès, ceux qui veulent donner aux dogmes de l'Eglise catholique une de ces interprétations symboliques et métaphysiques où se complaisait jadis la pensée subtile et compliquée des Byzantins.

La gnose, que l'on avait cru éteinte avec les derniers bûchers qui brûlèrent les Albigeois, continua à se transmettre secrètement par le moyen de la franc-maçonnerie, jusqu'au jour où un de ses hauts dignitaires l'exhuma des arrières loges et la constitua définitivement en église.

Ce fut l'œuvre d'un homme d'une haute intelligence et

d'une profonde érudition, Jules Doinel — en religion Valentin — qui la restaura en 1890.

La gnose ne tarda pas à déchaîner contre elle les foudres pontificales.

Ayant été consacré évêque par deux prêtres romains, suivant les rites de la primitive église, dont se réclament les gnostiques, le caractère imprimé à M. Doinel par la cérémonie, dont il fut l'objet, persista; il était bien évêque, mais évêque schismatique, hérésiarque et trois fois excommunié comme ennemi de l'Eglise. Tous ses successeurs le sont pareillement, et le 14 mai 1891, un décret de la Congrégation de l'Index, promulgué par le cardinal Mazzela et affiché le 21 du même mois sur les murailles du Vatican, mettait à l'index la revue l'*Initiation*, coupable d'avoir ouvert ses pages aux hérésies damnables de l'évêque Doinel, et déférait celui-ci au tribunal de l'Inquisition.

La gnose ne s'en porta pas plus mal. Les fidèles vinrent nombreux. La sainte hiérurgie est aujourd'hui célébrée en quelques discrets sanctuaires, et la gnose ainsi restituée dans sa doctrine et son culte intégrals, avec ses symboles et ses rites, doit faire tressaillir de joie, dans le sein du divin Plérôme, les âmes bienheureuses des Basilide et des Valentin, des Guilhabert et des Esclarmonde.....

JOANNY BRICAUD.

Joanny Bricaud, né en 1881 à Neuville-sur-Ain. Après quelques études au séminaire de Meximieux, renonça à la prêtrise pour se consacrer exclusivement à l'étude de l'occultisme, du mysticisme et des religions comparées. A publié chez Ollendorff, d'après des documents inédits, une étude sur le célèbre mystique genevois du XVIIIe siècle : Dutoit Membrini.

Est un des rénovateurs de l'antique Astrologie dont il exposa les principes et les lois dans ses *Éléments d'Astrologie*. A publié, à propos de la séparation des Eglises et de l'Etat, une brochure sur la *Petite Eglise anticoncordataire* (Bodin, éditeur, Paris), schisme des catholiques qui n'acceptèrent pas le concordat de 1801. D'une rare érudition en matière de sciences occultes et religieuses, il collabore aux principales revues qui traitent de ces études. Il n'est autre que S.-G. Johannès, évêque gnostique de Lyon.

J. DE B.

Les Deux collines

(*fragment*)

..... Majestueux, royal, sous le regard triste de ses quais de pierre, le Rhône s'en allait, avec sa rumeur grondante, ses tourbillons et son tumulte, vers la mer.

Un soir équivoque d'octobre tombait sur la ville ; d'ultimes lueurs avaient agonisé derrière la colline de Saint-Just et bientôt scintillerait seul, dans l'ombre accrue, le médiocre tremblottement des becs de gaz.

André Maréchal suivait les quais avec mélancolie. Cette promenade lui était familière. Que de fois, à l'heure indécise où la lumière s'éteint n'avait-il pas marché ainsi, machinalement et sous la protection de ces interminables rangées d'arbres, les yeux fixés sur le miroitement du fleuve. Que de fois lui était-il arrivé de s'en aller d'un pas égal et lent, sans pensées précises, et de ne s'arrêter qu'après une heure, à l'endroit où se réunissent dans un même et vaste lit la Saône amoureuse et molle et le Rhône conquérant. Il s'arrêtait, alors, et pour peu qu'un crépuscule favorable teintât le paysage, il voyait se profiler sur des ciels rougeâtres ou violets un faubourg d'usines et de hautes cheminées, impressionnant et noir, avec toutes ses fumées.

Il revenait alors vers la ville.

C'était l'heure où les ouvriers sortaient des ateliers et des chantiers; une rumeur de paix et de lassitude tombait sur leur piétinement de troupeaux fatigués ; ils s'en allaient en fumant, les uns loquaces, les autres taciturnes, portant à la

main les petites marmites d'émail qui avaient contenu leur soupe de midi. Un air de résignation et de tristesse vague errait sur leurs visages... André les regardait avec sa curiosité pitoyable d'homme bon...

..... Le soir était tombé. De petites étoiles à peine visibles, avaient clairsemé le ciel et lorsque André, suivant à nouveau les quais mélancoliques nimbés d'ombres, maintenant, comme une voûte infinie, se retrouva dans les quartiers centraux, près de la place des Cordeliers, les passants étaient rares, les ponts eux mêmes, artères encombrées aux heures des grands mouvements vitaux, étaient presque déserts : toute « la Fabrique », négociants, employés, ouvrières, midinettes, avait regagné les demeures où l'on se restaure et où l'on se repose.

André soupira vers la nuit somptueuse et voilée, jeta, avant de rentrer chez lui, un regard d'adieu vers le Fleuve, qui réflétait impartialement les luminaires des deux rives et le clair de lune sans éclat.

Car la lune, en croissant d'or, brillait maintenant au-dessus de Fourvières comme un ciboire....

... André habitait le troisième étage d'une belle demeure sur un des quais du Rhône. Un large horizon s'offrait ainsi à ses rêveries. La vue s'étendait au loin sur la fuite du fleuve, sur les quais parallèles plantés d'arbres touffus, sur l'échelonnement des collines qui les dominent, si vivantes le soir de tous les yeux éclairés des maisons.

A l'arrière-plan, Fourvières, la colline en prière, dressait sa basilique massive avec les quatre tours dominatrices, et la vieille chapelle érigeant une madone, et le squelette dentelé de sa tour métallique : le tout figurant assez mal, d'après une observation populaire, le corps, la tête et la trompe d'un éléphant colossal, couché sur le dos et regardant les étoiles.

Pouvait-il ne pas apprécier ce décor, celui qui quelques fois y avait épié la changeante magie des nuances? André l'avait vu baigné de brumes ouatées, estompant au loin des formes indécises et fantomales, trouées à peine par les taches pâles des lumières; il l'avait vu étincelant de soleil, tandis

que le fleuve émeraude s'en allait fièrement comme un grand serpent onduleux; il l'avait admiré, belle aquarelle somptueuse, en de certains crépuscules frangés d'or et de pourpre —, et d'opale aussi aux heures angéliques et pacifiées du couchant révolu.

Ce soir, il le contempla en relief noir sur le ciel laiteux et constellé, balayé de temps en temps par une projection électrique partie du haut de la tour.

Le Rhône, dans l'ombre, miroitait faiblement; c'était un grand enfant endormi dans son lit de pierre, et la majesté de tout cela prenait l'âme plus vivement encore qu'un paysage de joie.....

José de Bérys.

José de Bérys (José Bloch) né en novembre 1883. Débute à Lyon dans les journaux et revues locaux, et publie, entre sa rhétorique et sa philosophie, les inévitables plaquettes de la quinzième année. A collaboré depuis à d'importantes revues, a fait jouer quelques actes d'observation ironique, et donné en librairie : *En des Villages d'été* (1901), *Les névroses passionnées*, (poèmes 1905) *L'Ame attendrie*, (poèmes, librairie Molière 1906). Il publiera cette année un roman moderne « *Un jeune homme sensible* » qui rappellera la jolie note sentimentiste du pauvre Jean de Tinan et une curieuse fantaisie : *le Professeur de bluff*. Il fera jouer avec Pierre Chaine, un drame en 2 actes, le *Chat Noir*, tiré de la nouvelle d'Edgar Poë. Travaille à un roman social sur Lyon, *Les deux collines*, dont nous publions ci-dessus un court fragment.

M. V.

Critique dramatique

OPÉRA. — *Ariane*, opéra en cinq actes, de Catulle Mendès, musique de Massenet.

OPÉRA-COMIQUE. — *La Princesse Jaune*, opéra comique en un acte, de L. Gallet, musique de Camille Saint-Saëns. — *Le Bonhomme Jadis*, opéra comique en un acte, de Franc-Nohain, d'après Mürger, musique de M. Dalcroze. — *Les Armaillis*, légende dramatique en deux actes, de D. Baud Bovy et H. Caïn, musique de Gustave Doret.

VARIÉTÉS. — *Miquette et sa mère*, comédie en quatre actes, de Robert de Flers et G.-A. de Caillavet.

Au pied du mont Ida, tout près de la porte de bronze du labyrinthe de Dédale, Pirithoüs gourmande les matelots que séduit le chant lointain des sirènes : il leur reproche d'oublier Thésée, aux prises, en ce moment, avec le Minotaure.

Ariane, qui a quitté le palais de son père pour suivre le héros, adresse à « Cypris compatissante » les plus ardentes prières en faveur de ce dernier ; et sa sœur, Phèdre, arrive à temps pour assister, du haut d'une roche, aux péripéties du combat entre Thésée et le monstre.

La victoire reste à Thésée ; et, tandis que les sept vierges et les sept éphèbes offerts en tribut au Minotaure poussent des cris d'allégresse, le vainqueur apparaît sur le seuil de la porte de bronze et se précipite dans les bras d'Ariane, ivre de joie elle-même et transportée d'amour. Tous les deux s'embarquent sur la galère qui va faire voile vers Athènes ; et Phèdre, le cœur ulcéré par la jalousie, est autorisée à les suivre.

Au deuxième acte, la galère vogue doucement, berçant les amours d'Ariane et de Thésée, lorsqu'une tempête furieuse s'élève tout à coup, mêlant sa mugissante voix aux lamentations de Phèdre. Quand elle s'apaise enfin, le navire, détourné de sa route, aborde à Naxos — Naxos, l'île bénie qui n'a point de tombes et « n'a que des lits d'amour ».

C'est à Naxos que se passe l'admirable troisième acte : Ariane, délaissée par Thésée, supplie sa sœur d'intercéder pour elle ; mais celle-ci, qui met toute sa sincérité au service de cette douloureuse mission, se heurte à l'aveu brutal de Thésée. Phèdre apprend ainsi qu'elle est passionnément aimée, et, poussée par l'inexorable destin, elle cède à cette adoration, elle subit cette passion dominatrice, que ses vœux les plus fous n'avaient point osé prévoir.

Ariane surprend les coupables dans les bras l'un de l'autre : elle s'évanouit en maudissant sa sœur. Mais elle va, tout à l'heure, sentir sa haine se transformer en pitié douloureuse, quand on rapportera le corps inanimé de Phèdre ; consciente de sa trahison, celle-ci a, en effet, cherché dans la mort l'expiation de sa faute. — Ariane, folle de douleur, supplie Cypris de lui rendre sa sœur ; et la déesse, attendrie, lui permet d'aller la retrouver aux enfers.

Au quatrième acte, nous sommes dans le domaine de Perséphone ; Ariane use envers elle du plus gracieux stratagème pour obtenir le salut de la morte : elle lui offre des roses, des roses vivantes, des roses dont le parfum met au cœur de la déesse infernale une nostalgie grandissante, une joie éperdue...

A Naxos, où nous ramène le cinquième acte, Thésée se lamente : « Phèdre !... Ariane !... mes amours ! mes désespoirs ! », lorsque toutes deux surgissent à ses yeux éblouis. Son premier mouvement, inspiré par le repentir, est de jurer à Ariane un éternel attachement ; mais, à peine s'est-elle éloignée, que Phèdre, qui a relevé son voile, lui apparaît plus belle et plus désirable que jamais. Leurs regards se rencontrent, leurs mains se touchent, leurs lèvres s'unissent... Et Ariane, pour la seconde fois, surprend leur folle étreinte et se lamente désespérément, pendant que Phédre et Thésée s'enfuient vers le navire, qui va les ramener à Athènes.

Ariane, le cœur à jamais meurtri, écoute le chant consolateur des sirènes ; elle répond à leur appel, et descend lentement dans les flots, qui vont se refermer sur elle.

Telle est, imparfaitement résumée, cette fable attachante, qui séduisit jadis tant d'écrivains... parmi lesquels un *Ca-*

tulle — de deux mille ans plus vieux que notre Catulle Mendès. J'ai lu, à l'adresse de ce dernier, des éloges dont il a dû sourire : nul mieux que lui ne sait que les paroles, dans toute œuvre de ce genre, sont absorbées par la musique, et que l'art des plus grands chanteurs (comme Delmas) n'arrive point à nous faire goûter complètement le charme de la prosodie ; la salle de l'Opéra est trop vaste pour qu'on puisse discerner — sauf en quelques rares instants — la beauté du vers et la richesse de la rime. Mais, s'il est nécessaire d'avoir en mains le livret, pour apprécier, comme elle le mérite, l'œuvre de Catulle Mendès, il est facile d'apercevoir quelle aide il a prêtée au génie musical de Massenet, en lui communiquant sa propre inspiration, et en accumulant, dans cette légende, tout l'Amour, et toute la Haine, toute la Beauté et toute l'Horreur, toute la Joie et toute la Détresse.

Massenet a réalisé, dans le troisième acte, le summum de l'émotion : le désespoir d'Ariane abandonnée ; les invocations de Phèdre ; la scène avec Thésée et l'arrivée de l'amante trompée ; ensuite, les supplications de celle-ci « Puisque Thésée est infidèle et puisque Phèdre me trahit » ; et enfin cette plainte admirable à la fois de simplicité et de grandeur « Ah ! le cruel !... Ah ! la cruelle ! »

Mlles Bréval (Ariane) et Grandjean (Phèdre) ; MM. Muratore (Thésée) et Delmas (Pirithoüs), se sont montrés remarquables, et Mlle Lucy Arbell a déployé, pendant tout le quatrième acte, les ressources de son beau contralto ; Mlle Demougeot a chanté avec talent le rôle de Cypris ; Mlles Zambelli et Sandrini, bien que l'une d'elles fût qualifiée « furie », ont été infiniment gracieuses dans leurs danses, et l'orchestre, dirigé par M. Paul Vidal, fut à la hauteur des circonstances.

On avait dit, par avance, tant de bien des décors, et surtout de celui du second acte (une galère qui se meut sur la scène) que je redoutais quelque désillusion. Qu'il me suffise de dire que M. Gailhard a bien — très bien — fait les choses ; mais je lui sais gré, moins du luxe qu'il a pu déployer dans la décoration, que de la facilité qu'il a donnée aux auteurs de choisir de tels interprètes. Le féliciter, en outre, d'avoir mis *Ariane* a la scène serait ingénu : M. Gailhard

est malin, puisqu'il est du Midi ; il savait combien un triomphal succès lui serait profitable — en ce moment plus qu'en aucun autre. — Qu'il soit heureux, puisqu'il l'a eu...

*
* *

M. Carré a eu l'ingénieuse idée de transporter dans le domaine de la musique l'essai des « spectacles coupés ». C'est à l'audition de trois opéras comiques qu'il nous a, cette fois, conviés.

Le premier, seul, est une reprise ; et c'est une reprise heureuse car rien n'est plus joli que ce rêve de paravent japonais que Louis Gallet a écrit sous le titre de *La Princesse Jaune*. Saint-Saëns en a composé la musique il y a plus de trente-cinq ans, mais l'art du Maître s'y montre déjà, plein de facilité et de charme.

On connaît le sujet du *Bonhomme Jadis* de Mürger. Après avoir été exploitée aux Français, voilà que cette vieillote fantaisie est reprise par un musicien de talent, M. Dalcroze, et jouée par le plus remarquable chanteur-comédien que nous ayons en France : je n'ai nullement l'intention de chagriner l'auteur de la pimpante et spirituelle partition en affirmant que c'est Fugère, plus encore que la musique du *Bonhomme Jadis*, que le Tout Paris viendra acclamer dans cette seconde pièce.

Deux actes terminent la représentation, et ce n'est pas le moindre charme de ce spectacle varié que la mélodie claire et colorée — j'allais dire parfumée — du compositeur M. Gustave Doret. Il a su, d'ailleurs, joindre à la grâce l'émotion et le pathétique : le sujet l'exigeait, puisque des deux *Armaillis* (bergers des montagnes) qui sont en scène, l'un tue l'autre, et sera lui-même mis à mort par le spectre de sa victime (ainsi le veut la légende) : est-il utile d'ajouter que ce sont les trop beaux yeux d'une paysanne qui ont causé ce double drame ?

MM. Dufranne, Devriès, Francell, Cazeneuve, Guillamet, Tarquini ; Mmes Lucy Vauthrin, Mathieu-Lutz, B. Lamare, de Poumayrac, Villette, ont fort bien mis en valeur ces trois

opéras-comiques ; les décors sont ravissants (signés Jusseaume et Amable), et l'orchestre, remarquable comme toujours, fut dirigé, tour à tour, par MM. Miranne et Ruhlmann.

*
* *

Qui faut-il féliciter le plus du joli succès que viennent de remporter les Variétés? Si les auteurs, MM. Robert de Flers et de Caillavet nous ont donné, dans *Miquette et sa mère*, une preuve nouvelle de leur spirituel talent ; si les interprètes ont été parfaits, n'est-il pas juste de reporter une grande part de nos bravos au directeur, M. Samuel, qui, fatigué d'un séjour prolongé dans le prestigieux « Paradis de Mahomet », a consenti à revenir sur terre et à satisfaire notre esprit, après avoir réjoui nns yeux ?

M[me] Grandier, veuve d'un garde général des forêts, gère, avec sa fille Miquette, un bureau de tabac à Château-Thierry : la vente des cigares, des allumettes et des cartes-postales, les potins ordinaires de la petite ville, et les offices — car elle est très dévote — occupent suffisamment sa vie ; celle de Miquette est partagée entre le service de la clientèle, la lecture de quelques romans et... sa poupée. Cette grande fille, gamine espiègle et joyeuse, ne se sépare jamais de sa poupée, qui deviendra, un jour, sa sauvegarde. Elle aime aussi le théâtre, et vient d'éprouver, précisement, une grande joie : la troupe Monchablon a donné, la veille, une représentation du *Cid* (accommodé à la sauce province par le directeur), et Miquette ne sait vraiment plus si c'est de l'acteur qui a incarné ce Cid remanié, ou si c'est du jeune comte Urbain de la Tour Mirande — un client — qu'elle est amoureuse !

Ce dernier, bébête, mais follement épris de Miquette (il vient de le lui avouer dans une scène adorablement cocasse) est destiné par la volonté de son oncle, le marquis de la même Tour Mirande, à épouser une laide et millionnaire héritière. Il est si faible, le pauvre garçon, qu'il se laisse fiancer sans presque protester; du moins les choses sont très avancées, puisque le vol-au-vent du dîner de fiançailles est commandé...

Miquette, désolée et se sentant trahie, veut à tout prix quitter Château-Thierry ; elle entrera au théâtre et deviendra une sensationnelle divette, entraînant sur les planches sa pétulante mère, et acceptant l'hospitalité intéressée du vieux marquis. Mais sa vertu ne sera point trop en péril, car ce dernier n'est pas si polisson qu'on pourrait le croire et la poupée, dont elle ne s'est point séparée, viendra à propos, en lâchant son automatique « papa », rappeler au marquis ses cheveux blancs.

Le jeune comte, lui, n'a pas oublié un instant sa petite amie du bureau de tabac (ses anonymes bouquets de violettes en font foi) ; il finira par épouser Miquette, et son vieil oncle de marquis se mariera avec la mère, qui a encore d'aimables restes et de beaux bras...

Malgré l'invraisemblance et la charge, qui, parfois, semblent faire dévier leur pièce vers le vaudeville, MM. de Flers et de Caillavet nous ont donné une vraie et charmante comédie, qui vaut surtout par les détails et par l'étincelant esprit répandu dans les trois actes. La note attendrie ne fait point défaut : Max Dearly, dans le rôle du vieux cabotin Monchablon s'est montré, à cet égard, tout à fait grand artiste.

La scène de la déclaration entre Miquette (Mlle Lavallière, toujours exquise) et le comte Urbain (Prince), le rôle entier du marquis (Brasseur) et celui de Mme Grandier (Marie Magnier), sont remarquablement rendus et assureront un long avenir à cette jolie et reposante comédie.

J'ai dit l'esprit que les auteurs y avaient dépensé : les « mots » sont innombrables, toujours plaisants, souvent terribles ; je n'en veux comme exemple que ce bout de dialogue entre le marquis et Mme Grandier :

— Mon cerveau se vide d'idées ! s'écrie cette dernière.

— C'est la race qui vient ! répond le marquis de la Tour Mirande.....

Stéfane-Pol.

Chronique Judiciaire

Dans une précédente chronique nous parlions des manifestations d'opinions auxquelles se livrent parfois les jurés dans les procès criminels. Ce n'est pas seulement en France qu'il arrive à ces magistrats temporaires d'enfreindre la loi du silence. Franchissons, si vous le voulez bien, les Alpes et pénétrons dans la salle des Assises de l'élégante cité de Milan. Il s'y juge un procès curieux auquel les lecteurs de la *Grande Revue* nous permettront de nous arrêter quelques instants; car il est, même en matière de chronique judiciaire, utile de voyager, ne fût-ce que pour s'élargir les idées en dépassant, de temps à autre, les horizons forcément bornés de la place Dauphine et du quai de la Tournelle.

Le drame qui motiva les poursuites ne mériterait pas, par lui-même, une mention spéciale; rien qui dépasse en effet les limites de la criminalité courante : dans la nuit du 7 décembre 1904, un hôtelier de Burago, Andrea Ronchi, fut assassiné dans son auberge par une bande de jeunes gens contre lesquels il s'était bravement défendu, un couteau à la main. L'opinion publique attribua ce meurtre à une vengeance politique. Plusieurs des agresseurs, presque tous blessés, furent arrêtés et traduits devant la Cour d'assises de Milan en avril 1905. Les débats allaient être clos lorsqu'un des accusés, Paolo Virgilio Mattavelli, se leva et déclara solennellement être le seul auteur de la mort d'Andrea Ronchi. Puis il fut pris d'une terrible crise de nerfs qui obligea la Cour à renvoyer à une autre session la continuation de l'affaire.

Ce n'est qu'à la fin d'octobre 1906 que celle-ci revint

devant le Jury. Entre temps Mattavelli avait été interné à Reggio (Emilie) et un examen médical tendait à démontrer que cet individu s'était trouvé, au point de vue mental, dans un état de responsabilité limitée lors du meurtre de Ronchi, puis dans un état complet d'irresponsabilité au moment de l'aveu si troublant qu'il avait fait entendre devant les assises, en 1905. Mattavelli ne pouvait donc prendre place parmi les accusés; mais sa personnalité dominait dans ce débat toutes des autres par le mystère même qui s'attachait à ses aveux, rendus singulièrement suspects par une présomption de folie. Cette situation anormale était de nature à provoquer des incidents d'audience; la déposition d'un expert en donna le signal. Celui-ci réclamait avant de formuler une opinion, le moyen de voir et d'examiner Mattavelli à Reggio; et les avocats de conclure aussitôt au renvoi de l'affaire à trois jours, délai indiqué par l'expert; le ministère public s'associa même à cette demande. Mais le Président observa que les jurés possédaient tous les éléments d'appréciation, et la Cour, se refusant à tout délai, ordonna qu'il serait passé outre.

A ce moment le chef du jury, de sa profession archiviste au Mont-de-Piété, se leva et fit cette déclaration sensationnelle :

« Il nous manque un élément indispensable pour rendre une sereine justice ».

— Pas de commentaires ! s'écria le Président.

— Pas d'interruption! risposta un défenseur.

— Continuez, appuya un autre avocat.

Et le chef du jury termina en ces termes :

« Comme il nous manque une donnée d'importance capitale, savoir l'examen de l'état actuel de Mattavelli, je me déclare dans l'impossibilité de remplir mon devoir de juge ».

Passons sur le tumulte qui s'ensuivit et les vociférations qui s'entrecroisèrent. Deux autres jurés voulurent parler. Le Président des Assises eut quelques mots de blâme à l'adresse des jurés qui oublient leur devoir au point de manifester leur opinion avant le verdict. Enfin les débats ne pouvant continuer au milieu de cette agitation, la Cour en

renvoya la suite à une autre session. Les accusés, auxquels les finesses de cette discussion avaient échappé, quittèrent la cage qui encadre leur banc, en manifestant surtout le regret de voir leur détention encore prolongée.

En France les choses se fussent sans doute passées autrement. A supposer même que la Cour se fût refusée, malgré l'accord du ministère public et de la défense, à octroyer le délai de trois jours sollicité par l'expert, il est probable que les jurés seraient restés muets, sauf à répondre ultérieurement par un acquittement général à l'insuffisance de la procédure. Quant à la déclaration du chef du jury, tout en reconnaissant le caractère illégal, nous répugnons à l'envisager avec une sévérité excessive. En effet cette révolte dont il eût certes été préférable de s'abstenir, n'était inspirée que par le sentiment très haut du devoir à accomplir. De leur côté les magistrats de la Cour, dans leur désir de sauver d'un retard de trois jours une cause déjà vieille de près de deux ans, ont seulement réussi à l'allonger d'un nouveau délai encore indéterminé.

On se plaint souvent en France de la lenteur de la justice. En Italie, la vivacité du tempérament national, loin d'imprimer à Dame Thémis une allure plus accélérée, tendrait plutôt à entraver sa marche en semant sous ses pas les incidents d'audience.

* *
*

Puisque nous sommes à Milan, voyons-y encore, à défaut du Dôme et de la Cène, dont la magnificence artistique déborde notre cadre essentiellement judiciaire, une intéressante décision du Tribunal.

A notre époque d'expositions fréquentes et de transports faciles, on peut avoir à se poser la question suivante :

Des billets de loterie envoyés dans un pays lointain et disparus dans un naufrage doivent-ils être considérés comme irrémédiablement perdus ?

Ce point de droit, relativement limité, rentre dans un

ordre d'idées plus vaste, celui de la possibilité d'une reconstitution des titres dont la valeur résulte non de la matière qui les compose, mais de la valeur qu'ils représentent. N'est-il pas logique et raisonnable que ces éléments, de plus en plus vulgarisés, des fortunes mobilières, soient mis, dans la mesure du possible, à l'abri des risques de destruction dont tout voyage en mer, indépendamment des autres causes d'accidents et de sinistres, laisse entrevoir la possibilité ? Mais chaque pays a sur ce point ses règles.

L'espèce en discussion se résume ainsi : M. Francesco Barbieri, de Venise, avait acquis 530 billets de la Loterie de l'Exposition qu'il revendit à un habitant de la République Argentine. Ces billets furent adressés à l'acquéreur et partirent de Gênes par le navire le *Sirius*. Le 5 août, ce bâtiment coulait à pic près des Iles Pescadores et naturellement engloutissait dans les profondeurs marines, pour ne parler que d'eux, les 530 billets de l'Exposition de Milan.

M. Barbieri s'adressa au Comité de l'Exposition et réclama d'autres titres en remplacement de ceux que la mer avait anéantis. Le Comité s'y refusa, déclinant toute responsabilité de la perte des billets.

Le Tribunal en jugea autrement et condamna le Comité de l'Exposition à délivrer au demandeur d'autres billets de loterie revêtus de la mention de duplicata.

Applaudissons à cette décision pour le sauvetage, malheureusement trop restreint, qu'elle opère dans le mystère des épaves tragiques.

EDMOND BINOCHE.

A travers nos Colonies

Les nouvelles du Sud Oranais et de la frontière Marocaine ne sont pas bonnes. S'il n'y a pas encore d'inquiétudes sérieuses à avoir, nous devons faire grande attention pour ne pas être surpris à l'improviste par un de ces mouvements d'opposition ou de révolte toujours graves dans les pays musulmans, et dont la répression peut s'étendre loin, gagnant de proche en proche à travers nos possessions. Il serait puéril au surplus de nous dissimuler le danger possible. Ce n'est pas un motif parce que nous avons dans certaines de ces régions des bandes d'autruches — dont nous tirons d'ailleurs mauvais parti, faute d'organisation commerciale sérieuse — pour imiter en politique cet oiseau stupide, qui se cache la tête afin de ne pas voir le péril, et dort alors en sécurité. Actuellement, dans tout le nord de l'Afrique, la tendance à la révolte contre l'élément européen, surtout contre l'influence française, est très nette. Ce mouvement est-il spontané, est-il fomenté en sous mains par des adversaires de notre pays prenant leur mot d'ordre et leur inspiration chez nos adversaires d'Europe? Il est difficile de le savoir exactement, et l'on en est réduit aux suppositions, mais il ne faut pas oublier qu'on a signalé la présence d'un aventurier (?) allemand parmi les fanatiques qui ont attaqué et détruit ces temps derniers un détachement français en Mauritanie, près de Tidjikdja. Ce fait peut donner à réfléchir. A ce sujet qu'il nous soit permis de rappeler que, lorsque nous saluâmes dans cette *Revue*, il y a plusieurs mois déjà, le pauvre Coppolani assassiné dans ce même village de Tidjikdja, nous avions indiqué que cet attentat avait dû être inspiré par les Musulmans fanatiques du Maroc. Officiellement, non seulement on démentît ces informations personnelles venant de source très sure : pour un peu on nous aurait tourné en ridicule. Aujourd'hui, la preuve est faite : on est forcé d'avouer que les Musulmans

qui tuèrent Coppolani furent excités et mis en mouvement par nos adversaires du Maroc, des mêmes qui, — sous le nom d'hommes bleus — dirigent aujourd'hui encore la révolte et les assauts contre nous dans cette région.

D'ailleurs, actuellement, depuis l'Egypte jusqu'au Maroc, les tribus musulmanes sont travaillées du besoin de secouer le joug étranger. On sait quel foyer d'intrigues est devenue la Tripolitaine. L'Algérie, surtout dans les provinces d'Oran et sur les frontières marocaines est encore plus remuante. Depuis que, sur la demande des négociants d'Oran, on a levé le blocus d'Oudja, l'amel Ahmed ben Kerroum a recommencé à suivre contre nous la politique de résistance passive qui avait motivé notre intervention. Oudja devient de nouveau le lieu de réunion de tous ceux qui veulent éviter notre contrôle, ou machiner quelque complot contre notre domination algérienne.

Au Tafilet le mouvement est plus accentué encore, on y parle ouvertement de la guerre sainte. Les Chemfa, dont l'influence commerciale est menacée par les Douï-Menia, et les Israëlites qui se fixent autour de Colomb et de Beni-Ounif sont à la tête de cette agitation, ils sont à proprement parler tout puissants. Nous avons eu la preuve qu'ils organisaient un mouvement d'attaque qui pourrait être redoutable si nous ne prenions pas des mesures sérieuses. On a donné l'ordre de diriger un premier renfort de huit cents hommes de la légion étrangère, pris à Sidi-bel-Abbès pour renforcer nos postes de l'Extrême Sud, mais c'est là mesure tout à fait insuffisante. Si nos renseignements personnels sont exacts et nous avons tout lieu de le croire, le général commandant nos forces en ces parages a réclamé des renforts beaucoup plus importants, et a demandé l'autorisation d'agir. Il a obtenu, heureusement, en grande partie satisfaction. Nous sommes de ceux qui ne demandent pas l'agrandissement par la force de nos possessions ; mais en ce moment il ne s'agit pas d'offensive, nous devons défendre ce que nous avons, et les populations auxquelles nous promîmes notre protection. Si nous continuons à tergiverser, si nous hésitons vis à vis de ces populations musulmanes

qui n'obéissent qu'aux forts, nous serons vite débordés, et pour avoir hésité au moment propice nous serons amenés à consentir en hommes et en argent des sacrifices beaucoup plus lourds. La politique des économies sur le papier, des dissimulations et des hésitations est celle avec laquelle on conduit un grand peuple à la ruine.

*
* *

Nous n'avons pas voulu parler jusqu'ici de ce qui se passe à Madagascar, espérant toujours qu'un démenti avec preuves à l'appui viendrait montrer que les attaques dirigées contre M. Augagneur et son administration étaient injustifiées. Ce démenti, ces preuves ne sont pas venues. Il faut donc admettre qu'il y a quelque chose de trop légitimement fondé dans les critiques sévères dirigées contre le gouverneur général de la grande île. La vérité brutale paraît être celle-ci : les exploitations minières ruinées par le fameux décret sont arrêtées. Le nombre des colons européens est descendu de 3.000 à 7.000. Les impôts ne rentrent plus, les indigènes pressurés sont à la veille d'un soulèvement. Les grandes maisons de commerce ferment leurs comptoirs les uns après les autres. On commence à parler, à mots couverts encore il est vrai, de singuliers marchés passés au détriment des finances publiques avec certains privilégiés. On affirme que l'autocrate de la grande île ne daigne même plus répondre aux lettres, dépêches et instructions émanant du Pavillon de Flore. Bref ce serait l'anarchie ou quelque chose d'assez approchant.

Est-ce pour en arriver là que nous avons dépensé sans compter l'or et le sang de la mère-patrie ? Que sont devenus les excédents de recettes du général Galliéni ? Comment en aussi peu de mois a-t-on pu passer d'une situation — sans doute exagérée comme prospérité — mais néanmoins assez bonne, à une crise semblable à celle actuelle ? Il nous semble que l'on pourrait trouver facilement la réponse que comporte cette question. Dès lors, le rappel du gouverneur Augagneur ne s'impose-t-il pas ?

*
* *

M. Gentil est en France, il est venu lui aussi demander au Parlement les sommes nécessaires pour fournir au Congo les voies de pénétration et l'outillage qui lui font défaut. Cette colonie, sous la sage administration de ce bon Français, est prospère, mais cette prospérité augmenterait encore, c'est certain, si l'on pouvait exécuter les chemins de fer indispensables. Les résultats obtenus au Congo-Belge sont là pour prouver l'utilité des moyens de pénétration et de civilisation. Les ressources de la colonie sont aujourd'hui assez grandes et assurées pour gager cet emprunt. Comme le faisait remarquer M. Gentil à un de nos confrères ces temps-ci, les possessions africaines sont, de toutes nos colonies, celles que menacent le moins les appétits de nos rivaux d'Europe ou locaux. Développons les, tirons-en le parti que nous sommes en droit d'en attendre. Ces raisons, jointes à celles que nous avons déjà données nous font souhaiter vivement le succès de l'opération préparée par l'honorable gouverneur général.

*
* *

La Tunisie veut, elle aussi, faire un petit emprunt.

Il y aurait paraît-il besoin urgent de 170 millions pour effectuer des ouvrages utiles, soit à la colonisation, soit à l'enseignement, soit aux travaux publics. Le budget annuel pourrait fournir 50 millions, 70 seraient demandés à l'emprunt. Cela ne nous paraît pas extraordinaire et se justifie très bien.

Seulement, seulement, si nous comptons un peu, nous voyons l'Indo-Chine, l'Afrique occidentale, le Congo, la Tunisie, les Antilles, les établissements du Pacifique qui tous demandent, pour des besoins réels, pour des causes très respectables, des subsides, et veulent emprunter des sommes rondelettes. Cela fait bien de l'argent.

Trouvera-t-on en ce moment en France tous ces millions ?

Remarquez que si ces emprunts ne sont pas autorisés, — je ne dis pas qu'ils ne seront pas couverts — semblable hypothèse n'est pas encore à soulever en France, je crois, je dis s'ils sont refusés, les colonies seront vouées à l'impuissance momentanée ou relative parce qu'elles ne pourront pas se développer normalement. On s'élèvera contre elles avec fureur, on leur fera toutes sortes de reproches, et les orateurs, au Palais Bourbon ou en réunion publique et certains journaux les voueront au mépris général, demanderont leur abandon, exigeront des mesures du genre de celles prises à Madagascar... Que sais-je encore. Ce sera parfaitement stupide et injuste. Les colonies seront les victimes de la situation générale de la France, et n'auront contribué en rien à la créer : on leur refusera le moyen d'aider la mère-patrie à sortir d'embarras : et cependant il est à craindre qu'il en soit ainsi, pour un motif qu'il ne nous appartient pas de développer ici. Il serait bon de ne pas l'oublier, à la veille du jour ou les Chambres vont discuter les différents budgets.

*
* *

Lors de la dernière crise ministérielle, les colonies ont changé de titulaire. Il est entendu en France que ce portefeuille, l'un des plus importants chez les autres puissances coloniales doit être chez nous un poste de début. Il a donc été attribué à M. Milliès-Lacroix, que rien jusqu'ici ne semblait avoir spécialement désigné pour ces fonctions. Le nouveau ministre pour être inconnu hier dans le monde colonial, n'en sera peut-être pas moins excellent à l'essai. Il a eu, l'autre jour, au banquet offert à M. Roume, un mot heureux : « Je suis négociant, a-t-il dit, et je veux gérer les colonies au point de vue commercial. » Ce ne serait déjà pas si mal. Les colonies comme la France ont beaucoup souffert de la politique : un régime pratique, une utilisation rationnelle, une exploitation commerciale les relèveraient. En toute sincérité elles en ont besoin.

Louis Le Barbier.

La Mode

Ne croyez pas que la question du chapeau au théâtre soit encore résolue, sans que des flots d'encre aient coulé sur ce sujet palpitant, il y a eu cependant de nombreux arguments énoncés, les uns pour, les autres contre, un grand nombre pour la demi-mesure et ceux-là semblent prévaloir.

En effet, le petit toquet devient une coiffure qui, très seyante aux femmes, aura pour avocat auprès d'elles la coquetterie, c'est-à-dire que la cause est gagnée et nous verrons cet hiver triompher le béguin d'or ou d'argent avec nœud de velours noir sur le sommet, dans lequel frisons et coques de cheveux viendront se blottir.

Très goûtées aussi seront l'aigrette, la rose mélangée au tulle lamé et à la dentelle, mais ces petits chefs-d'œuvre de goût et de légèreté doivent être encadrés d'ondulations larges et brillantes, car ils pourraient alors, malgré leur indéniable charme, perdre tout leur cachet.

J'affirme qu'ils vont prévaloir et cependant, cependant l'autre soir au Vaudeville, malgré l'aimable invitation si pleine de courtoisie de M. Porel, combien ai-je compté d'énormes capelines où s'enroulent une, deux, trois plumes d'une longueur invraisemblable et d'un prix ! Un pauvre monsieur placé derrière ces monuments a ignoré les mouvements pleins de grâce de nos plus charmantes actrices.

Afin de conserver l'harmonieuse ligne du costume, on fait de ravissants corsages alliant la mousseline de soie à l'étoffe de la jupe velours, lainage ou drap, cette dernière forme alors d'une sorte de corselet-bretelles très-joli, très avantageux aux femmes minces, la mousseline joue le rôle d'une guimpe aux manches bouffantes. avec petits revers, elle est le plus souvent découpée autour du cou afin que le col et un rond, d'une main environ, soient en guipure ou dentelle blanche, ce qui est toujours plus élégant. Pour le soir, il est difficile d'imaginer rien de comparable à l'ensemble des toilettes préparées pour l'élite des mondaines, je citerai seulement une robe de mousseline de soie maïs voilée d'une mousseline des Indes ancienne ornée d'une bordure en rivière et accompagnée d'une

longue basquine de Venise retenue à la ceinture par un ruban tourné à plusieurs rangs pour former corselet.

Dans toute physionomie les yeux ont la place prépondérante ; de leur expression dépend la beauté et la séduction de la femme. Pour être juste, il faut aussi reconnaître aux cils et aux sourcils, que *la Sève Sourcilière de la Parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre,* fait pousser, allonger, épaissir, une non moins grande puissance. Prenons donc cette *Sève* comme une alliée fidèle en nous *défiant des contrefaçons nombreuses.*

Charlotte de Bonneuil.

Mme de V... — Les jours sombres, la vie que novembre rappelle n'existeront pas pour votre joliesse puisque *la Brise exotique* empêche et fait disparaître les rides, boutons, taches de rousseur, adoucit et blanchit la peau de même qu'elle enlève à l'épiderme toute sécheresse.

Prix 6 francs le flacon, franco contre mandat poste de 6 fr. 85 adressé à la *Parfumerie Exotique, 35, rue du 4-Septembre.*

Ch. de B...

NÉCROLOGIE

Notre excellent confrère Louis de Romeuf nous informe que l'un des collaborateurs de notre avant-dernière « Partie Régionaliste », M. Olivier Calemard de la Fayette, vient d'être enlevé à vingt-neuf ans par la plus brutale des morts. Nous saluons avec une émotion profonde la mémoire de ce jeune poète qui était l'un des plus beaux espoirs de la nouvelle génération. Rarement plus noble forme fut mise au service d'une sensibilité plus vibrante, plus attendrie, plus passionnément éprise d'idéal. On songeait, en le lisant, à du Chénier, meilleur encore dans son cœur, plus ivre d'au-delà, plus mystique, plus saturé de divin. Car il portait en soi toutes les prédilections des dieux. Pourquoi donc faut-il qu'ils nous quittent si vite ceux-là dont l'âme si blanche était marquée pour la gloire ?

Le Gérant : Depallier.

Alix Jean, Imp. de la *Gazette du Palais*, 20, rue Geoffroy-L'Asnier, Paris.

L'Emprunt russe danger national

La presse française n'en parle guère. Et cependant il se prépare, *on le prépare* dans les coulisses de la bureaucratie russe et de certaines banques de Berlin et de Paris. Les journaux russes de Moscou et de Saint-Pétersbourg publient des télégrammes de Berlin et de Paris dévoilant les agissements des agents du gouvernement du Tzar et de ceux des maisons de Mendelsohn de Berlin et des banques de Paris (qu'on nomme). Le gouvernement russe publie des démentis qui ne le sont pas et qui confirment les renseignements publiés par les journaux russes.

D'ailleurs ce n'est plus un secret pour personne à Paris, dans le monde des affaires et des banques, que ces dernières font tous les efforts pour rassurer le public, *remonter le courant* et préparer de longue main le terrain pour un nouvel emprunt russe qu'on lancerait si possible *avant la réunion* de la Douma ou *tout de suite* après, si cela est impossible. On répand en même temps et très savamment le bruit que le Gouvernement français ne s'opposerait pas à cette nouvelle opération franco-russe. Fort de cet appui *moral*, le gouvernement russe ne se gêne plus. L'état de siège renforcé enserre et étouffe de plus en plus le grand pays russe. Les conseils de guerre de campagne sont en pleine activité, et tous les jours on pend ou l'on fusille (là, où les bourreaux refusent de pendre) en moyenne de dix à quinze révolutionnaires, hommes, femmes (même enceintes) jeunes filles, mineurs, malades (qu'on porte sur

les civières jusqu'à la potence ou jusqu'au poteau d'exécution), etc. (1). On arrête, on emprisonne, on déporte en masse de toutes les villes et campagnes russes pour une simple proclamation, pour une simple distribution des bulletins de vote et des listes de candidats !

Le Gouvernement aurait même renoncé à la convocation de la toujours odieuse et dangereuse Douma, mais il y est obligé, vu que les financiers posent cette convocation, comme une *condition sine qua non* de l'opération financière à laquelle ils travaillent. Sans *la convocation* de la Douma l'emprunt déjà si difficile sera impossible : et puis la Douma convoquée pour rassurer les souscripteurs peut être dissoute sitôt après !...

Et alors les deux groupes amis et alliés bureaucrates russes et financiers franco-allemands travaillent ferme. D'abord un silence dans la presse : quels sont, en effet, les journaux qui ont annoncé, par exemple, l'interpellation de M. Meslier (sur les agissements des gros financiers), en dehors de l'*Humanité*, de l'*Action* et de *la Presse*, je crois? Aucun. C'est très éloquent, n'est-ce pas? Ensuite la hausse subite de certaines valeurs russes sans rime ni raison. Tout le monde sait comment on obtient ces hausses opportunes et pour les besoins de la cause, de la cause épouvantable des massacreurs tzaristes.

Les journaux *les plus sérieux de Paris* expliquent de *temps* en *temps* en quoi consistent ces manœuvres de hausse factice : je présume que M. le Procureur de la République lit ces aveux naïfs ou impudents? et.... il n'intervient pas!... J'espère que M. Meslier sera assez curieux pour lui en demander la raison, par l'intermédiaire de son chef hiérarchique, M. le garde des sceaux.

Comme avant les derniers emprunts, les bruits symptômatiques commencent à courir dans certains milieux, où l'on se prépare à toucher de grosses sommes, comme frais de commission, de publicité, etc. Dans certains journaux on

(1) La semaine dernière on a par hasard reconnu innocents *trois condamnés à mort*. Mais les innocents qu'on a déjà exécutés — dont des femmes — pour l'attentat dans le Fonarny péréoulok, sont bien morts!

engage certains collaborateurs — si prudents cependant! — de ne pas faire la moindre allusion *aux emprunts russes*!

La campagne est donc commencée. Il est temps, il est encore temps de jeter un coup d'œil sur les conditions dans lesquelles ce nouvel emprunt russe va se faire.

*
* *

Inutile de s'adresser aux sentiments. Ce n'est pas la France de la Révolution, le pays de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la patrie de Victor Hugo, de Zola, de Renan, de France, de Mirbeau, de Jaurès et de Clemenceau — oui, de Clemenceau — qui viendra en aide à la Russie qui saigne de toute ses veines, qui mène une lutte suprême pour ces même Droits de l'Homme et du Citoyen! Ses meilleurs citoyens laissent faire, et ce sont ses financiers, ses usuriers, ses banquiers qui parlent et agissent pour elle en donnant son argent aux égorgeurs des peuples de Russie, aux assassins de sa liberté naissante! Non, ce n'est pas aux sentiments que nous nous adressons. Parlons affaire, parlons chiffres.

*
* *

Bien qu'il soit difficile d'établir exactement ce que la Russie doit à la France, on est cependant d'accord qu'avant le dernier emprunt, les valeurs russes en circulation en France représentaient un chiffre dépassant 12 milliards de francs (1). Actuellement cette somme s'élève donc à 14 milliards à peu près.

Ceux qui ne connaissent pas la situation financière de la Russie feront bien de lire les deux dernières petites brochures publiées par la *Société des Amis du Peuple Russe* (Paris, 89, rue de la Faisanderie). Ceux qui la connaissent comprendront par conséquent qu'après les demi-aveux successifs de Witte et de Kokovtzeff des déficits ininterrompus, la Russie est obligée d'emprunter tous les ans pour payer les 600 millions — au bas mot — d'intérêts qu'elle doit payer à la France, sans parler de ses autres dettes ni des énormes

(1) Voir la *Russie libre*, n°s 3 et 4, Paris, 3, rue de Pondichéry.

commissions qu'elle laisse entre les mains des financiers (120 millions pour le dernier emprunt) et des frais de publicité vraiment scandaleux. Voilà un premier point qu'il est bon de ne pas oublier au moment où l'on prépare un nouvel emprunt.

Il est intéressant, je présume, de savoir aussi, au moment d'accorder un nouvel emprunt, *à qui* l'on donne son argent. L'opinion publique russe y donne une réponse assez claire. Je ne m'arrête pas aux déclarations réitérées des partis révolutionnaires, à la déclaration de la majorité écrasante de la Douma (l'appel de Vyborg), etc., qui toutes peuvent être bien formulées par la déclaration suivante faite le jour de l'émission du dernier emprunt, le 26 avril 1906, par le bureau central de l'Union des Unions professionnelles et politiques russes :

Par toutes sortes de transactions humiliantes, le Gouvernement a réussi enfin à conclure à l'étranger, principalement en France, un emprunt de 850 millions de roubles... Cette transaction, en retardant la déclaration inévitable de la faillite du Gouvernement, promet à celui-ci de continuer à répondre aux revendications du peuple par des balles, des baïonnettes, la prison, la déportation. Nouveaux canons, nouvelles mitrailleuses, automobiles blindées, mobilisation de régiments de cosaques, formation de nouvelles bandes de police rurale, de gendarmes et de sergents de ville, tels sont les résultats de cet emprunt pour nous. Les deniers publics seront employés à l'armement de nos oppresseurs. Nos fils auront à payer notre asservissement.

L'Union des Unions dénonce cet emprunt comme un crime contre la nation. Elle déclare que cet emprunt, conclu sans l'assentiment et sans le contrôle du peuple, ne peut être considéré comme obligatoire pour le gouvernement populaire futur, ce dont il a déjà été fait une déclaration l'année dernière...

Les sentiments de la nation russe sont restés les mêmes, empreints cependant de plus d'amertume, de plus de douleur.

Le congrès des paysans, le congrès des K-D, (constitutionalistes-démocrates), les journaux libéraux, tous protestent contre l'argent donné au gouvernement du tzar qui ne l'emploie, qui ne peut l'employer que pour l'oppression, pour la lutte contre le peuple, contre la

liberté! Et comme le public, comme la masse du peuple confond la Erance avec ses financiers et ses usuriers, la Russie maudit les Français qui par leur argent livrent le pays aux cosaques et aux gendarmes, ainsi qu'aux bandes noires, et on y entend de moins en moins nos voix qui expliquent la différence entre la *Finance* française et la France elle-même! Dans ces conditions personne n'osera dire que l'argent est donné à la Russie, au peuple russe. Non, c'est bien au Tzar, à son gouvernement qui ne se maintient encore que par la force des baïonnettes et des potences que la France (car c'est elle, comme pays libre qui en porte la responsabilité) donne dans un moment pareil de l'argent.

Or, la question se pose si en dehors de toute considération de moralité, de solidarité humaine, de devoirs d'une démocratie républicaine envers un peuple qui lutte pour sa liberté, la question se pose, si un emprunt pareil est légal, s'il peut être reconnu par une Douma librement élue. Nous en trouvons la réponse dans la *Retch*, organe officiel des K-D, c'est-à-dire de la majorité de la première Douma, parti monarchique libéral, sous la signature de M. Friedman, professeur à l'Institut technologique de Kief, futur ministre des finances, du parti K-D!

Voici ce qu'écrit M. Friedman, après avoir expliqué que c'est dans l'intérêt des créanciers de la Russie qu'il est bon de connaître et d'établir l'illégalité d'un emprunt négocié et conclu en dehors de la Douma :

L'article 118 des lois fondamentales de l'Empire Russe porte:

Les emprunts de l'Etat destinés à couvrir les dépenses prévues par le budget, commes les dépenses non prévues par celui-ci sont autorisés dans les formes établies pour la confirmation du budget de l'Etat.

Or, comme le budget est confirmé par voie législative, il est évident que cette disposition des lois fondamentales : *Aucune loi ne peut entrer en vigueur sans l'approbation du Conseil d'Empire et de la Douma d'Etat* (art. 86), se rapporte également aux emprunts de l'Etat. Telles sont les formes légales.

Mais, dans le même article 118, on trouve la clause suivante :

Les emprunts de l'Etat destinés à couvrir les dépenses dans les cas et limites prévus par l'article 116, de même que les emprunts destinés à

couvrir les affectations de crédits en vertu de l'article 117, sont autorisés par voix de décret impérial.

Reste donc à savoir si cette clause autorise (le gouvernement du Tzar) à conclure un emprunt dans les conditions de l'heure présente.

L'article 116 ne concerne que les crédits extraordinaires de guerre et les préparatifs spéciaux précédant la guerre, mais un passage de l'article 116 se rapporte à notre sujet :

Si le budget de l'Etat n'est pas confirmé vers le début de la période budgétaire, sera considéré comme valable le dernier budget confirmé dans les formes prévues aux modifications près déterminées par la mise en vigueur des lois promulguées après sa confirmation.

L'article 116, ne vise que le cas où le budget n'est pas confirmé. Il n'y est pas question de l'éventualité où le budget non seulement n'a pas été confirmé, mais n'a même pas été discuté à la Douma d'Etat. Il est clair que le législateur n'avait pas prévu de tels cas, les considérant comme impossibles.

Cela résulte nettement du texte du règlement du 8 mars 1906 (voir statuts) sur le budget par lequel, selon l'explication officielle du Conseil des ministres « est déterminé le système budgétaire basé sur les nouvelles modifications législatives ». L'article 13 du règlement, d'après la déclaration du même Conseil des ministres, renferme une disposition analogue à l'article 116 des lois fondamentales. Mais du texte du règlement du 8 mars il résulte, avec une évidence absolue, qu'il n'est question que de la confirmation du budget par les organes législatifs dans le délai fixé et que de l'aplanissement des dissentiments qui peuvent survenir entre la Douma d'État et le Conseil de l'Empire. C'est pourquoi on estime tout à fait inattendue et nullement fondée l'affirmation du Conseil des ministres que « l'article 13 du règlement de 1906 contient une indication sur le moyen de résoudre un cas particulier dans les formes prévues par l'article 116 des lois fondamentales » et que l'article 116 se rapporte à tous les cas lorsqu'il n'existe pas de budgets normalement établis. Pareille affirmation non seulement ne peut pas être prouvée (on ne le tente du reste pas), mais elle se trouve en contradiction avec l'avis ci-dessus mentionné du Conseil des ministres lui-même, à savoir que le règlement du 8 mars a déterminé la manière d'examiner le budget en conformité avec les lois fondamentales.

En résumé, aucun emprunt (sauf un emprunt militaire) conclu sans l'assentiment des institutions législatives supérieures, la Douma d'État et le Conseil de l'Empire, n'a de caractère obligatoire pour le peuple russe et si un emprunt est réalisé dans de semblables conditions, la nouvelle Douma aura à soulever, en même temps que la question de l'illégalité des opérations financières auxquelles sont disposés, paraît-il, à se prêter les capitalistes français, sinon dès maintenant, au moins quand se sera précisée la situation politique, c'est-à-dire à la veille même de la convocation de la Douma d'État.

Il ne peut donc subsister aucun doute. Tout emprunt conclu actuellement par le gouvernement russe le sera malgré et contre l'opinion publique russe, malgré et contre les lois existantes (nominalement et constitutionnellement, vu le règne de violence et d'état de siège). Il ne peut donc plus subsister aucun doute que tout emprunt contracté dans de telles conditions *ne sera pas reconnu par la représentation nationale.*



Nous avons établi qu'un emprunt russe se présente comme un acte d'hostilité de la France envers la Russie de demain, envers la Russie qui lutte pour la liberté, pour son existence comme pays libre et civilisé. Cet acte sera une faute beaucoup plus grave que la *politique de Napoléon III envers l'Italie.* La France eut à déplorer dans la suite cette *politique antinationale* (dans les deux sens). Je crains que, si le Parlement et le Gouvernement français laissent toute liberté à la haute Banque de draîner l'épargne française au profit du tzarisme massacreur, la France n'ait un jour — assez proche — quoi qu'on en dise — à déplorer beaucoup plus sérieusement les résultats de cette politique finanço-tzariste... La Russie libre, la Russie de demain ne pourra pas oublier que la République Française et son Gouvernement ont laissé lui porter ces coups de poignard dans le dos aux moments les plus critiques de sa lutte contre le régime barbare du passé!

Je ne veux pas insister davantage sur cette éventualité, fatale cependant, des relations franco-russes en perspective!

Et j'aborde un dernier point, le plus capital, pour la France. La France est liée au sort du tzarisme par la somme formidable de 14 milliards.

Tout le monde sait — la guerre l'a démontré aux plus aveugles — que le tzarisme est incapable de gérer la fortune immense de la Russie. Même avec les ministres des finances les plus capables comme Vychnegradsky et Witte, sans un contrôle parlementaire, sans une constitution véritable, le gouvernement tzariste ne peut vivre que d'expédients,

qu'ayant recours aux emprunts toujours aux emprunts. Il ne faut pas être prophète pour prédire que même si le gouvernement actuel peut se maintenir quelque temps encore, grâce à l'argent français, sa culbute finale politique ou financière est fatale, même s'il trouve les 10 ou 12 milliards nécessaires pour se remettre sur pieds après la guerre désastreuse et les famines qui ne cessent pas.

Dans ces conditions, tout homme qui réfléchit doit se dire : si le gouvernement tzariste actuel reste, la France risque d'assister à sa faillite et de perdre les milliards qu'elle lui a confiés jusqu'à présent; si elle continue à lui donner de l'argent par tranches de deux milliards ou par gros milliards en une fois dont il a réellement besoin, ce sera dans les deux cas un krach formidable qui laissera loin derrière lui celui de Panama et mettra dans une situation critique la France elle-même.

Le seul moyen d'éviter ce krach est l'établissement en Russie d'un régime de contrôle, de droit et de loi. Si la France donne de l'argent au gouvernement tzariste, ce dernier fera avec la seconde Douma, ce qu'il a fait avec la première après l'emprunt du mois d'avril dernier. Et la marche vers l'abîme continuera. Si nous ne donnons plus d'argent au gouvernement tzariste, il sera obligé, au risque de sauter, de faire toutes les concessions possibles à la Douma, à l'opinion publique du pays, aux intérêts réels de la Russie et de la France !



La situation est donc claire.

La France peut être sûre qu'avec le triomphe de la liberté en Russie, on lui paiera tout ce qu'elle avait donné avant et jusqu'au mois d'avril 1906. Mais si elle aide encore le tzarisme, si elle donne encore de l'argent au gouvernement bureaucratique actuel, ce dernier lui paiera peut-être encore pendant quelques semestres les intérêts, mais le krach imminent, fatal, sera d'autant plus formidable !

La France n'a qu'à choisir : si elle accorde un nouvel

emprunt, elle marche avec le tzarisme contre la Russie vers un nouveau Panama tout autrement désastreux. Ou bien elle veut sauver ses milliards, alors qu'elle marche avec le mouvement libérateur en Russie et n'accorde ses futurs emprunts qu'à une représentation nationale librement élue !

E. Séménoff.

Considérations contre le Duel [1]

On a peut-être trop répété que le duel est tout simplement absurde, et on n'est pas allé au fond des choses pour trouver l'explication de sa vitalité et de sa persistance. On devrait se souvenir que cette coutume a des racines dans notre race et dans notre histoire.

Sous le nom de « combat judiciaire », de « jugement de Dieu par excellence », le duel fit longtemps partie de la procédure. Il était, pour toutes les actions civiles et criminelles, un moyen de prouver le bon droit, au même titre que le serment et que le témoignage. Il leur était même supérieur en estime. Dans les sociétés primitives, entre hommes qui avaient tous la force physique et qui luttaient avec les mêmes armes, on pouvait s'imaginer que celui-là serait habituellement le vainqueur qui aurait la conviction de son bon droit, parce qu'il puiserait dans cette conviction une énergie irrésistible.

On croyait aussi que la raison ne gouverne pas tout dans ce monde, ou du moins on n'en était pas encore venu à croire au règne de la raison pure que les philosophes du XVIIIe siècle ont vanté. On savait que les forces aveugles ont

(1) On sait que M. l'abbé Lemire, député, qui a signé les considérations qu'on va lire, vient de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi déclarant que le duel est un délit et le punissant d'un emprisonnement d'un mois à cinq ans et d'une amende de 100 à 10.000 francs, sans préjudice des pénalités édictées contre les provocateurs, les complices, les témoins, et les journaux publiant les comptes rendus et procès-verbaux relatifs aux duels provoqués ou consommés.

une place marquée dans les choses humaines, et comme on admettait la conquête et le coup d'État pour les sociétés, on admettait le duel pour les individus. C'était la part faite à ce fonds de brutalité qui est dans la race humaine. On pouvait y voir aussi l'intervention des puissances invisibles dans les hasards apparents de notre bas monde.

Chassé de la procédure officielle par les rois et par l'Église, le duel cessa d'exister comme institution judiciaire et devint uniquement un attribut distinctif, un privilège de la féodalité. Le droit de provoquer en duel fut considéré par le noble comme l'apanage de sa qualité de seigneur et maître. Il était souverain dans son manoir ; par conséquent, il pouvait déclarer la guerre, quand il s'agissait de son honneur ou de l'honneur des siens. Capitaine et gendarme, il fait la justice, il fait la loi, puisque sans lui la loi serait inefficace et la justice impuissante. Dans une société où le pouvoir central était faible ou nul, chez des hommes qui descendaient en droite ligne des guerriers de la conquête et qui pouvaient répondre au prince : « Qui t'a fait roi ? » quand il s'avisait de leur dire : « Qui t'a fait comte ? » la prétention d'avoir le droit de se battre en duel n'a rien d'étonnant. Elle dénote même un commencement de civilisation. Le duel introduisait dans la guerre privée des règles de courtoisie, d'égalité et de loyauté qui furent un progrès sur les batailles et les rixes de la barbarie primitive.

Quand le pouvoir royal se fut étendu et que les codes eurent pris de l'importance, les seigneurs refusèrent de se courber sous le joug des rois et de leurs auxiliaires les légistes. Hommes d'épée, ils résistèrent aux hommes de robe, aux aboyeurs de chicane, comme ils les appelaient dédaigneusement. A ceux qui invoquaient le droit romain, la raison écrite, la science, ils opposèrent la coutume, le vieux droit germanique, la force. En vain les rois essayèrent-ils de leur enlever l'une des conséquences de ce droit germanique, l'usage du duel. Pour les nobles, il était un vestige d'indépendance, une marque de dignité ; ils résistèrent. Les rois répondirent en punissant le duel comme un crime politique et en frappant les duellistes comme des rebelles qui usur-

paient un des attributs de la souveraineté. Mais il se rencontra alors des âmes fières et des cœurs héroïques qui risquèrent leur vie pour ce privilège. Désobéir à un édit contre le duel, c'était rester debout quand d'autres se courbaient, c'était disputer aux rois un dernier lambeau du pouvoir perdu.

Se battre en duel, après avoir été un droit féodal, ne fut plus qu'un point d'honneur, et les descendants des vieilles familles aristocratiques devinrent les gens d'honneur. C'est le propre des droits qui s'en vont de se transformer en hochets de parade.

Lors de la Révolution française, on put croire que la solide raison dont on se réclamait universellement triompherait de ce qu'on appelait des préjugés gothiques, des usages barbares, des manies de castes. Pour vaincre ce qu'avait condamné si éloquemment J.-J. Rousseau théoricien du nouvel ordre de choses, ne suffisait-il point de faire appel aux mœurs ? C'était peut-être la pensée de Treilhard quand il disait : « Nous n'avons pas voulu faire au duel l'honneur de le nommer dans le Code ». Il y a d'autres délits à qui l'on appliquerait volontiers le même dédain s'il était aussi facile de les supprimer que de les taire. Le législateur qui compte sur la raison seule pour réformer la société se condamne lui-même, puisque si la raison était toujours efficace, le législateur serait inutile.

Malgré les édits de Richelieu, le duel avait persisté au XVII[e] siècle. Malgré le silence du Code il a persisté au XIX[e]. La mode a fait comme toujours : elle est descendue de rang en rang. Au duel des gens d'honneur par naissance s'est ajouté le duel des gens d'honneur par aspiration, par relation, le duel des hommes politiques, le duel des hommes de lettres, le duel des journalistes. Par une contradiction trop commune on a condamné la noblesse, mais on a adopté ses usages. On s'est dit que pour paraître avoir bon sang qui ne saurait mentir, le moyen le plus simple était de risquer son sang et de verser celui d'autrui. C'est ainsi que le duel, à cause de ses origines distinguées et des règles courtoises qui le relèvent et l'encadrent, paraît un préjugé glorieux, acceptable.

Cependant tout ne le favorise point. A plusieurs reprises le silence de la loi a été regardé comme fâcheux. Des accidents comme celui d'Armand Carrel tué par E. de Girardin à la fleur de l'âge et dans l'épanouissement d'un beau talent réveillèrent la conscience publique.

Après trente ans de contradictions juridiques et de tergiversations législatives, on put faire admettre par la Cour de Cassation une jurisprudence nouvelle. C'était en 1837. Un arrêt venait d'être pris par la Cour d'Orléans déclarant qu'il n'y avait pas lieu de suivre contre un duelliste qui avait frappé à mort son adversaire, « par le motif que ce fait ne rentrait dans l'application d'aucune loi pénale et ne constituait ni crime ni délit ».

La Cour de Cassation en avait jugé ainsi précédemment : « Quoique le fait du duel blesse profondément la religion et la morale et porte une grave atteinte à l'ordre public, il n'est qualifié crime par aucune disposition des lois pénales actuellement en vigueur ».

En 1837, sur l'intervention du jurisconsulte Dupin, elle prit une décision toute différente : elle annula l'arrêt de la Cour d'Orléans « parce qu'il violait les articles 295, 296, 297 et 302 du Code pénal et qu'il appliquait faussement l'article 328 du même Code ».

Cette interprétation n'a pas été annulée ; elle est suivie, elle fait autorité. Mais il y a de grands criminalistes et des corps judiciaires qui continuent de penser et de dire qu'au point de vue du droit français le duel, le vrai duel, celui qui est conforme aux règles de la loyauté et de l'honneur, échappe de plein droit à toute poursuite judiciaire. Ce qui est incontestable, ce qui est reconnu par tous, c'est que la jurisprudence de la Cour de Cassation entraîne les inconvénients les plus graves. Personne ne les a fait mieux ressortir que M. Eugène Pelletan, dans un rapport sommaire sur une proposition de M. Hérold, sénateur, contre le duel.

Donc, en 1837, M. Dupin évoque de sa tombe le législateur de 1813 et lui fait dire qu'en établissant des pénalités contre le crime d'homicide et de tentative d'homicide il a songé au duel. Or, il est clair pour tout homme de bon sens

que le duel n'est pas un assassinat, qu'on ne peut pas assimiler l'homme qui accepte un combat singulier pour ne pas subir une déchéance morale, en risquant sa propre vie, et en se soumettant aux règles d'un contrat, et l'individu qui tue par préméditation ou dans un guet-apens.

La jurisprudence de la Cour de Cassation amène une distinction entre le duel sans issue fatale. Le duel suivi de mort est un crime ; non suivi de mort c'est un délit. Dans le premier cas il relève de la Cour d'Assises et du jury ; dans le second il relève de la police correctionnelle. Comme le hasard fait la blessure, le hasard aussi transforme la culpabilité de l'acte. Tout cela est contraire aux vrais principes de la criminalité.

Qu'arrive-t-il en pratique avec une jurisprudence pareille ? Quand un duel a été suivi de mort, le jury doit prononcer sur une question mal posée : « Y a-t-il eu, oui ou non, crime d'assassinat ? » Il consulte sa conscience et son bon sens : il se dit qu'un duel n'est pas un assassinat, que c'est autre chose, que condamner son auteur à mort ou aux travaux forcés c'est une exagération manifeste. Il répond donc négativement et le duelliste ne subit aucune peine.

Au contraire quand un duel a été suivi de blessures, c'est au tribunal correctionnel de statuer. Les magistrats sont esclaves de la loi, esclaves de la jurisprudence : ils condamnent.

Donc la jurisprudence de la Cour de Cassation est illogique ; elle aboutit à punir quand le duel est insignifiant, à ne pas punir quand il est mortel ; et pour le duelliste il vaut mieux tuer que blesser ; il payera plus cher une légère égratignure qu'un coup d'épée qui traverse le corps.

Mais il sait se dérober à la sévérité des tribunaux correctionnels ; il interjette appel de la sentence qui l'atteint. Son avocat prétend que dans le duel il y a une tentative d'assassinat et non de vulgaires coups et blessures ; il fait déférer son client à la Cour d'Assises, et là il est acquitté par le jury.

Bien d'autres anomalies seraient à signaler. D'après la loi, on ne peut poursuivre que l'auteur des blessures ou du

meurtre. On ne tient pas compte de la provocation. Il s'ensuit que, lorsque le blessé est le provocateur, sa blessure lui enlève la culpabilité de provocateur et lui donne la qualité juridique de victime.

Faut-il ajouter que, les poursuites judiciaires étant plus ou moins facultatives, la magistrature peut à son gré ouvrir ou fermer les yeux sur le duel, ordonner ou ne pas ordonner l'arrestation préventive ?

Une législation spéciale s'impose. Elle existe dans les autres pays de l'Europe. A plusieurs reprises, elle a été ébauchée en France.

En 1851, l'Assemblée Nationale avait nommé une commission pour l'examen de diverses propositions de loi relatives au duel. V. Valette, professeur de droit et représentant du peuple, fit, au nom de cette commission, un rapport qui n'a pas été discuté, mais qui est excellent, qui est magistral. Tous les auteurs de projets qui ont été faits depuis s'en sont inspirés.

En 1877, M. Hérold présenta au Sénat la proposition de M. Valette. Elle fut rapportée sommairement une première fois par M. Eugène Pelletan, en mars 1877 ; une seconde fois par M. Griffe, en 1883. Elle n'a pas été discutée.

M. Maxime Lecomte a déposé une proposition sur le duel en 1892. Elle a été prise en considération.

La Chambre des Députés a été saisie de propositions analogues par Mgr Freppel, en 1888, et par M. Cluseret, en 1892. Malgré les conclusions contraires de la Commission d'initiative, formulées et soutenues par M. F. Rabier, la proposition de M. Cluseret a été prise en considération par 270 voix contre 210. Ce qui montre que la Chambre était décidée à faire quelque chose. Elle s'est séparée avant d'aboutir.

Si l'on réunit et si l'on compare les diverses propositions que nous venons d'énumérer, on constate qu'elles distinguent d'abord entre le duel militaire et le duel civil, entre le duel forcé et le duel libre.

Elles condamnent unanimement le duel militaire, le duel par ordre, comme étant un abus de pouvoir : « Chaque

homme, colonel ou soldat, est juge de son propre honneur et des scrupules de sa conscience. La discipline n'a pas le droit de commander ce que la loi interdit (1). » Quand l'armée était composée d'enrôlés volontaires, on pouvait peut-être soutenir qu'en entrant librement dans un corps fermé on acceptait les coutumes de ce corps. Mais aujourd'hui que, par le service obligatoire pour tous, elle a cessé d'être une société dans la société, aujourd'hui qu'elle est la nation sous les armes, on ne doit rien imposer qui ne soit acceptable par toutes les consciences. Du reste, il est reconnu que le duel devient rare dans l'armée française et dans toute l'Europe. Il semble qu'officiers et soldats ne tiennent plus à aller sur le terrain depuis que les civils s'y coudoient. Le duel est discrédité, est disqualifié parce qu'il est devenu banal. On comprend de plus en plus dans l'armée que la bravoure physique dont on fait étalage est insuffisante, que l'énergie morale est nécessaire : « Il faut à un grand peuple d'autres virilités, d'autres sécurités pour les jours sombres où la patrie menacée réclame non seulement les bras, mais les cœurs (2). » Le duel militaire ne donne pas lieu à législation spéciale. Le Ministre de la Guerre peut, d'un mot, supprimer complètement la coutume, qui va du reste en se perdant, et il y aurait intérêt à faire cette suppression radicale, ne fût-ce que pour empêcher un chef de corps de prescrire un duel et de se heurter à un refus catégorique de la part d'un officier ou d'un soldat qui invoquerait la Déclaration des Droits de l'Homme contre des ordres de ce genre.

Quant aux duels civils, beaucoup les divisent en duels sérieux et en duels de parade. Les duels de parade annoncés à grand bruit, dans un but de réclame, sont quelquefois de simples jeux de compères en détresse. On pourrait se contenter d'en rire s'il n'y avait pas, même dans ces rencontres de convention, un réel danger : quand on se bat, on peut toujours être tué. « Un rien, une seconde d'inadver-

(1) M. F. Rabier. Discussion sur la prise en considération de la proposition de M. Cluseret.

(2) Proposition de M. Cluseret. Exposé des motifs.

tance, une main qui tremble, un pied qui glisse et le malheur est fait, un homme tombe, une famille est dans le deuil et parfois dans le dénuement. Il ne faut pas se lasser de le dire, malgré l'étonnement puéril qu'éprouvent certaines personnes quand un duel finit mal : un duel est toujours une lutte pleine de chances et de hasards et il peut toujours finir mal, le duel de parade comme tout autre. »

Il offre d'ailleurs beaucoup d'autres inconvénients sociaux. En s'acclimatant, il met à la mode le don-quichottisme de la bravoure et l'hypocrisie du courage. Il donne des réputations factices et tel qui fait le spadassin quand il attire les yeux se cacherait dans une bataille rangée. Il devient même un moyen d'intimidation, un instrument de chantage. Sans aucun doute, des natures lâches et malfaisantes peuvent trouver un frein dans la crainte que leur inspire le courage d'un homme d'honneur, mais des individus d'une moralité équivoque ou une probité douteuse peuvent se réfugier derrière une épée tendue; ils peuvent, derrière la menace d'un duel, c'est-à-dire derrière l'abus de la force, abriter leurs basses actions, leurs scandaleux tripotages, et ainsi ils se font une industrie lucrative de l'usage de l'épée ou du pistolet, et ils exploitent leur bonne lame dans les bureaux d'une agence mal famée. Il serait déplorable que dans un pays de régime parlementaire, de presse libre, où toutes les questions qui passionnent et qui divisent sont remuées chaque jour, on vît s'introduire une tendance à terminer les polémiques de parole ou de plume par un coup d'épée et à substituer la force du bras et l'adresse de l'escrime à la force du raisonnement et à l'habileté de la discussion. Ces duels-là méritent certainement d'être réprimés.

« Le duel est assurément le dogme le plus incontesté de la morale des boulevards. Il a toutes les vertus ; il répare notamment les vertus endommagées. Quand un habitué de tripot a eu une aventure fâcheuse, quand un journaliste est à bout d'arguments, quand un homme politique est accusé d'escroquerie, il se ménage une rencontre, va sur le terrain et se fait piquer le bras : l'honneur est satisfait. Ce qu'il y a

de plaisant c'est que nul ne conteste l'inefficacité de cette coutume admirable, nul n'oserait faire preuve d'un caractère assez ferme pour décliner, le cas échéant, ces rencontres ridicules, ces duels sans raison et sans danger : c'est si peu de chose qu'une égratignure ! » Celui qui écrivait ces lignes, l'infortuné Harry Alis, se doutait-il qu'il serait un jour victime du préjugé qu'il déplorait ainsi ?

Quand aux duels sérieux, aux duels motivés par des atteintes graves et irréparables à l'honneur, ils trouvent dans ces motifs mêmes des excuses, des atténuations de culpabilité; ils ne constituent cependant jamais des actes dignes d'approbation. Les conventions des particuliers doivent se plier aux règles de l'ordre public et de la morale, et il n'y a ni morale ni bon ordre dans un contrat qui aboutit à risquer deux vies sans qu'on puisse savoir de quel côté sera le bon droit et si le châtiment sera mérité. Une société bien organisée ne peut admettre qu'on abandonne ostensiblement au hasard ce qui doit se régler par la raison ; elle ne peut pas regarder comme un moyen public de réparation une lutte où celui qui a déjà le tort d'avoir offensé son semblable trouve encore la chance de lui enlever la vie après avoir entaché son honneur. Il ne peut pas y avoir deux façons reçues de protéger les personnes et les réputations, l'une à l'usage des gens d'un certain monde, du monde des boulevards, l'autre à l'usage « des hommes droits, laborieux et utiles (1) » ; pour ceux-ci la loi avec toutes ses lenteurs interminables, toutes ses procédures tracassières; pour ceux-là le duel avec ses fières audaces, ses promptes solutions et son éphémère célébrité. Ce serait détruire l'égalité entre citoyens, et, dans une démocratie qui fait appel à la raison et à la loi, ramener le privilège.

Tous les auteurs des propositions de loi que nous avons énumérées plus haut sont donc unanimes pour demander la répression légale du duel. Un certain nombre d'hommes savent se soustraire à l'opinion dominante grâce à la solidité de leurs convictions religieuses, à la gravité de leur profession, à l'indépendance de leur esprit. La loi doit venir en

(1) M. A. Dumas fils, *Echo de Paris*.

aide aux autres et les protéger par des pénalités contre l'esclavage du qu'en dira-t-on. N'est-t-il pas vrai que l'homme doué de quelque honnêteté qui a eu le malheur de tuer son adversaire en duel éprouve une vive impression de regret, qu'il garde un souvenir amer et indestructible, qu'il se rend compte du préjugé auquel il a obéi, qu'il est le premier à faire des vœux pour que d'autres soient défendus par la loi contre l'entraînement qu'il a subi et dont il déplorera toujours les suites? Tel n'est pas le sentiment de l'homme qui a tué sur le champ de bataille ou en défendant sa propre vie dans un guet-apens. Il faut tenir compte de ce regret, de cet appel tardif et certain à l'intervention des lois.

Au point de vue pénal, on s'accorde généralement à classer le duel parmi les délits; on éprouve une invincible répugnance à le regarder comme un crime. Il s'agit évidemment ici du duel loyal. On l'accepte et on l'offre non pas précisément pour tuer, mais pour ne pas perdre l'honneur : cette considération pèse sur la conscience et rend l'acte moins odieux. Il renferme en outre une certaine excuse de légitime défense : on blesse pour ne pas être blessé; on donne la mort pour éviter de la recevoir. Enfin le contrat par lequel les deux adversaires sortent des règles ordinaires des contestations et se donnent mutuellement des droits sur leur vie change le meurtre en une sorte de suicide. Tout cela modifie la culpabilité.

Il y a cependant faute : on sait ce que l'on entreprend, ce à quoi l'on s'expose. Le duel n'est pas un fait purement matériel; il est intentionnel et volontaire et renferme une difformité morale. Il échappe donc à la catégorie des contraventions.

En résumé il y a dans le duel une faute sociale, par une mauvaise interprétation de l'opinion et par un sacrifice de la personne à un préjugé déraisonnable. Au point de vue pénal il n'est ni une contravention, ni un crime ; il constitue un délit.

Les peines du duel doivent être les peines correctionnelles, c'est-à-dire l'emprisonnement et l'amende. Elles seront graduées, variables, eu égard au résultat du duel,

car le mal matériel causé est pour quelque chose dans le règlement de la pénalité, en matière de blessures et coups volontaires, d'après les articles 312 et 320 du Code pénal. On applique ce principe que l'homme sage, avant de commettre une action, doit songer aux résultats qu'elle peut entraîner.

Les législateurs étrangers, dans leurs textes de lois, et chez nous Mgr Freppel et M. Cluseret, dans leurs propositions, réservent la réclamation de dommages-intérêts pour le blessé, et, en cas de mort, pour la veuve et les ayants droit.

M. Hérold et le rapporteur de la Commission de 1851 allaient plus loin. Ils donnaient au juge la faculté d'ajouter aux peines d'emprisonnement et d'amende l'interdiction de certains droits énumérés dans l'article 42 du Code pénal (droits civiques, civils et de famille). « Cette interdiction a paru excessive, car elle ne s'ajoute généralement qu'à des pénalités plus fortes que celles du duel et à des faits délictueux qui entachent l'honorabilité. » (Rapport de M. Griffe).

A qui doit appartenir la connaissance du délit de duel? Est-ce aux tribunaux de police correctionnelle ou au jury?

Le jury connaît des infractions auxquelles sont appliquées par la loi des peines afflictives et infamantes afin que la déclaration de culpabilité ne s'obtienne que sur des preuves irréfragables et qu'il y ait une garantie sociale pour les accusés. Le jury connaît également des délits politiques, afin de tenir compte de l'opinion. De la sorte, s'il y a arbitraire dans sa manière de voir, cet arbitraire même ne constitue pas un privilège « car il passe de main en main sans être retenu par aucune (1) ». Cependant on n'étend pas la compétence du jury au duel. Les législateurs ont voulu que la plus grande régularité, la plus grande unité fût établie dans la jurisprudence. Ils ont évité les solutions de jury, solutions parfois extrêmes dans le sens de l'accusation comme dans celui de la défense. Ils ont espéré de la part des magistrats une résistance plus uniforme au courant d'idées « car, comme le

(1) Paroles de Royer-Collard.

disait sagement M. Valette, le juge ne doit pas s'écarter de la vérité pour se rendre à l'avis du plus grand nombre. »

Tous les législateurs qui se sont occupés du duel ont également visé ses causes. Ils ont eu raison, car souvent on se bat pour éviter le reproche de couardise. La provocation et la complicité doivent donc être punies.

Une question plus délicate concerne les témoins. Pas de duel sans témoins. Si les témoins manquent, il y a rixe, il y a coups et blessures, et l'on rentre dans le droit commun; c'est donc leur présence qui fait du duel un délit spécial. Sans doute et dans la plupart des cas, leur intervention a pour but d'empêcher le duel et d'en prévenir les résultats fâcheux; c'est pourquoi il n'est pas juste de les traiter comme de vulgaires complices. Mais il n'en demeure pas moins vrai qu'ils coopèrent à un acte délictueux; ils ont une part de responsabilité dans cet acte : une pénalité doit les atteindre. Elle aura un bon résultat. Les témoins regarderont à deux fois pour arranger les choses; ils apporteront un esprit plus circonspect dans les négociations; ils songeront aux ennuis d'une poursuite et d'une condamnation personnelles. Les adversaires eux-mêmes seront retenus par l'intérêt de leurs témoins, et c'est là une considération toute de délicatesse qui pourra leur servir d'excuse et à laquelle l'honneur n'aura rien à objecter.

La publicité donnée aux duels doit-elle être punie?

La question a été posée dans la Commission nommée par le Sénat pour examiner le projet de M. Hérold.

Voici comment M. Griffe, rapporteur, s'exprime à cet égard :

« Il nous a été observé par M. Cherpin que bien des personnes ne recherchent le duel que par esprit d'ostentation. On ne peut pas empêcher la publication du compte rendu dans la législation actuelle, parce que dans la loi le duel n'est pas qualifié. Mais du jour où il sera considéré comme délit, il sera rationnel de punir le compte rendu qui constate ou l'article qui annonce la violation de la loi. » C'est, du reste. un moyen de prévenir et d'empêcher le duel. Les comptes rendus enveniment la situation, ils flattent l'amour-propre

des uns, effraient la timidité des autres, et produisent sur beaucoup d'esprits un effet d'imitation dangereux. Si déjà l'on a pu invoquer cette espèce de contagion mentale lors de la discussion de la loi sur les menées anarchistes, quand il y avait en cause la publicité de la défense qu'il s'agissait de sacrifier à la nécessité supérieure de l'ordre public, à bien plus forte raison est-il juste de l'invoquer pour le duel qui se soutient par la réclame, qui vit d'elle.

Tout ceci arrêtera-t-il, supprimera-t-il instantanément le duel ? Il serait puéril de le croire. D'ailleurs, aucune loi pénale n'a une efficacité immédiate et complète. Celle qui atteint le duel, comme d'autres lois qui frappent l'homicide et le vol, se heurtera contre des passions surexcitées, contre des situations exceptionnelles et pour ainsi dire inextricables.

Pour supprimer le duel, il faudrait supprimer ses causes.

Une des principales est l'imperfection de la législation en matière d'offenses. Partout où l'honneur n'obtiendra pas une entière satisfaction, les passions humaines s'efforceront de suppléer à l'insuffisance de la loi. Or, la publicité des débats, les droits de la défense; les lenteurs de la procédure, les mille nuances d'injures appréciables de la société, mais, qui ne rentrent dans aucun article du Code, constituent autant d'obstacles aux réparations juridiques.

Pour remédier à cette impuissance de la loi, il n'est qu'un moyen : l'arbitrage.

Il faudrait s'en rapporter à la décision d'hommes qui ont l'expérience, le tact, l'autorité, à des praticiens de l'honneur qui pourraient, par leur intervention, empêcher des rencontres.

A l'étranger, les tribunaux d'honneur ont eu principalement pour but d'arrêter les duels militaires, tout en sauvegardant la dignité et le bon renom des officiers. Ces tribunaux existent en Autriche, en Allemagne, en Russie. Ils interviennent contre l'officier dont la conduite n'est pas conforme au droit sentiment de l'honneur, et peuvent proposer son exclusion du corps. En outre, ils examinent les faits soumis à la justice ordinaire pour reconnaître s'ils portent

ou non atteinte à l'honorabilité professionnelle, car une condamnation subie peut ne point disqualifier un homme, un acquittement obtenu peut ne pas l'innocenter au point de vue mondain.

En Angleterre, pays d'initiative privée, on signale des sociétés dont le but est de faire prendre à leurs membres l'engagement de soumettre toutes les affaires d'honneur à des juges arbitres nommés annuellement par ces sociétés.

La France avait autrefois des tribunaux d'honneur où siégeaient les maréchaux; ils jugeaient sans appel toutes les contestations relatives au point d'honneur.

Dans certaines corporations, comme celles des avocats, des notaires, des juges, il y a des Chambres de Discipline, des Conseils de l'Ordre qui prononcent contre les membres de la corporation la censure, la réprimande, la suspension provisoire.

Ce sont des traces de l'ancienne coutume d'après laquelle on était jugé par ses pairs. A côté des hommes de loi, des légistes, il y avait les hommes du droit, les jurés. La lutte entre ces deux catégories de juges a duré de Saint-Louis à la Révolution et s'est terminée par la défaite des jurés. Les tribunaux jugeant d'après le Code sont restés seuls debout : et depuis lors, la foi dans la procédure réglementaire et le formalisme écrit domine toute l'organisation de la justice.

Mais une réaction commence à se faire sentir. Notre société individualiste revient à des institutions corporatives : elle établit des syndicats. A ces syndicats, les questions d'honneur ouvrent une vaste carrière où ils ne risquent point de se rencontrer avec les tribunaux civils. Ceux-ci, liés par des textes étroits et des règles minutieuses, se voient de temps en temps dans la nécessité de prononcer des verdicts d'acquittement ou de punition qui n'absolvent ni ne condamnent d'une manière absolue. Pourquoi, dans des circonstances analogues, les gens de lettres, les artistes, les journalistes n'exerceraient-ils point entre eux le droit naturel et social d'une discipline corporative ? Pourquoi ne jugeraient-ils point leurs confrères au point de vue de l'honneur professionnel ?

Préoccupé de cette idée, M. Valette disait déjà en 1851 : « Est-ce une utopie que de chercher des autorités assez influentes, assez maîtresses de l'opinion pour venir s'entremettre dans les querelles, prescrire les réparations, apprécier d'une manière pacifique les questions d'honneur ? »

Ces autorités existent-elles ? Qui les choisira ? Qui les constituera en tribunaux d'honneur ? L'opinion et la loi sanctionneront-elles leurs décisions ?

Autant de questions qu'on ne peut résoudre par un texte de loi.

Mgr Freppel avait inséré dans sa proposition du 16 juillet 1888 un article 9 ainsi conçu :

« Les offenses, injures ou atteintes à l'honneur donnant lieu ou prétexte à une provocation en duel pourront être soumises par les parties à l'arbitrage.

« Les arbitres seront au nombre de cinq, deux au choix de chaque partie, présidés par un cinquième au choix des quatre premiers.

« Le jugement arbitral sera définitif et sans appel.

« Il devra être reproduit par tous les organes de la presse qui auront mentionné les actes soumis à l'arbitrage. Le refus d'insertion sera puni d'une amende de 500 francs à 1.000 francs. »

Tant que l'arbitrage est purement facultatif, il est difficile de le sanctionner. Le législateur se refusera à reconnaître les décisions de juges qu'il n'aura ni choisis ni approuvés. Et s'il ne donne pas force de jugement définitif et sans appel à ces décisions, elles ne diffèrent pas des jugements arbitraux ordinaires rendus conformément aux dispositions du Code de procédure civile ; il n'est donc pas besoin d'un texte de loi nouveau pour constituer les tribunaux d'arbitrage qui formulent ces décisions.

Les questions d'honneur peuvent leur être soumises par une convention réciproque des parties, aux mêmes conditions que toutes les autres questions litigieuses.

Il serait beaucoup plus facile de recourir à l'arbitrage quand un différend d'honneur survient entre hommes d'un même métier, d'une même profession. Le conseil syndical

remplirait avantageusement les fonctions de tribunal d'honneur, et il est évident qu'une sentence de ce tribunal blesserait plus qu'un coup d'épée et réparerait mieux les réputations. Mais nous croyons que sur ce point les mœurs auront plus de pouvoir que les lois. Nous souhaitons donc que l'idée d'association et la pratique de l'arbitrage fassent des progrès (sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres) et viennent compléter l'effort que nous réclamons du législateur.

Abbé Lemire.
Député

La Légende de Tourcoing

Il y a des pays qui n'ont pas de chance. Dans la région, dans la province où ils se trouvent, on les charge de toutes les sottises qui se commettent à vingt lieues à la ronde. Ils deviennent des Béoties. Nous en connaissons tous, à quelque partie de la France que nous appartenions. Mais généralement ce sont des plaisanteries qui ne franchissent guère les limites du canton où elles sont nées.

L'infortune de Tourcoing est plus notoire. Par son exposition internationale de tissus, cette grande ville industrielle vient d'attirer une foule d'étrangers aux langages divers, comme Bruges au temps des Osterlins et de la Ligue Hanséatique. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, la légende se forma et prit un corps. Mille traits illustres de naïvetés furent attribués aux Tourquennois. Aux abords de la Révolution, semble-t-il, on créa un Tourquennois typique, Pierre-Joseph del' Basse-Deule. Ce Pierre-Joseph égaya des générations et des provinces. Sa renommée s'étendit jusqu'au bord de la Manche et jusqu'aux confins de la Picardie où je l'entendis célébrer, dans mon enfance, par une de mes grand'tantes et un frère ignorantin. En ce temps-là, pour moi, Pierre-Joseph faisait partie de cette contrée merveilleuse où l'on voit passer Jean de l'Ours, le Juif-Errant, Cadet-Rousselle, le bonhomme Misère, ainsi que La Chique et La Ramée, tous deux sergents du Roy.

I

La tradition remonte sans doute à un temps assez ancien ; mais si elle vola au loin sur les bouches des hommes, elle

le doit à un chanteur populaire de Lille, connu sous le nom de Brûle-Maison.

Véritablement, il s'appelait François Cotigny, ou, comme on dit souvent, Decottignies. Il était né à Lille, le 16 janvier 1678. Il s'adonnait sur la Petite-Place à la profession de « marchand grossier » ou mercier. Ou, plus exactement, il en confiait l'exercice à sa femme. Quant à lui, il s'en allait par les marchés et places publiques pour divertir le badaud peuple et les honnêtes gens par ses chansons et ses récits en patois que l'on nommait des parquilles. Il était coiffé d'un feutre à grandes plumes et vêtu d'un costume tabarinesque. Lorsqu'il arrivait au milieu d'une foire, il déployait une grande bannière où se trouvaient peints les sujets qui nourrissaient sa verve comique. Puis il allumait, au bout d'une perche, un château de carton. La flamme et la fumée attiraient le populaire. Il exécutait quelques tours de gobelets, et déployait devant les paysans hilares, le tissu de ses rustiques mélodies.

Il se piquait de ne jamais rester dans l'embarras, quelque question qu'on voulut lui poser. Un jour, dit-on, un villageois qui avait peut-être rencontré le Satyre de La Fontaine, lui demanda pourquoi on souffle sur la soupe pour la refroidir et sur le feu pour l'allumer. La physique de Brûle-Maison n'allait point jusqu'à expliquer ce fait étrange. Le rustre malencontreux était de Tourcoing. Brûle-Maison, très mortifié, jura qu'il se vengerait des Tourquennois. Il tint parole.

Dans les dix recueils qui furent publiés de ses chansons, sous le nom d'*Etrennes Tourquennoises*, par le libraire Vanackère, il n'est point d'inepties dont il ne les déclare auteurs. On inscrivit sur son épitaphe qu'il fut

... La terreur des Tourquennois
Et les délices des Lillois.

En 1745, un de ses compatriotes, Panckouke, le loua dans un style qui rappelle celui de Despréaux :

On vit, par les Lillois, un poète avoué.
S'enrichir aux dépens du Tourquennois joué.

A plusieurs reprises, dans des chansons, il feint d'être tombé aux mains de ses victimes. Une fois entre autres, il fait le pari d'aller chanter à Tourcoing, déguisé en ramoneur. Mais on le reconnaît à sa voix; on veut lui faire un mauvais parti. Il est question de le rouer, de le brancher, de le réduire en cendres. Mais il réussit, dans la cour où il est enchaîné, à se substituer un mannequin qu'il revêt de ses habits. Les Tourquennois fusillent cette effigie, tandis que Brûle-Maison s'évade par une cheminée d'où il emporte un jambon de Pâques.

Brûle-Maison était marié. Tandis qu'il courait les villages et les bourgs où il répandait la joie et la belle humeur, sa femme demeurait au logis et servait la pratique.

Brûle-Maison, suivant l'antique usage des ménestrels et diseurs de fabliaux, la malmène quelque peu, et divertit le public à ses dépens.

J'ai vu que j'étois mon maître
Quand j'étois à marier.
A présent je suis le valet,
Car l'on me traite
Ainsi qu'un enfant nouveau-né
A la baguette...

Sa femme lui refuse de l'argent pour aller boire. S'il est au cabaret, elle va le chercher, lui fait une scène, et Brûle-Maison, qui est un bon enfant, l'apaise en lui payant chopine. Elle fait le grand éclat s'il tache son habit de mariage. Elle le contraint à se dépenser pour gagner des écus. Il conseille donc aux jeunes gens de caresser les bouteilles plutôt que les filles. Mais ne le prenons pas trop au sérieux : tout cela n'est que pour rire, dit-il lui-même. Son lot pourrait être pire.

C'est pour attraper votre argent
Que je la blâme.

Et en effet, si nous en croyons la tradition populaire, elle fit preuve d'une merveilleuse patience. Car Brûle-Maison a sa légende, comme Rabelais. Un jour, paraît-il, il fit savoir à sa femme qu'il allait chercher de la moutarde pour assai-

sonner son jambon. Il poussa jusqu'à Dijon, pour l'avoir meilleure. On lui servit d'une soupe qu'il trouva trop chaude à son gré. « J'ai, dit-il, le temps d'aller à Rome avant qu'elle refroidisse. » Sa femme écrit qu'il s'agissait d'une taverne qui, dans le voisinage, portait l'enseigne de Rome. Brûle-Maison fit réellement un voyage *ad limina Apostolorum*, et ne revint qu'au bout d'un an.

Mais ce sont là des contes. Sa vie errante ne le mena que par la Flandre Wallone. Il aimait beaucoup Douai, ville savante où l'on entend tous les langages du monde. Il y fut pris d'une pleurésie, comme il chantait sur la grand'place. Les médecins et chirurgiens de l'Université l'accablèrent, suivant l'usage, de saignées, de clystères, de tisanes et de bouillons. Malgré leurs soins, il revint à la santé. Dans l'intervalle de ses voyages, il trouva le loisir de procréer en légitime mariage huit enfants, dont on possède la liste.

Il trépassa de ce monde le 1er février de l'an 1740. Avant de mourir, il prit soin de se commander un cercueil trop large pour qu'on pût le descendre par l'escalier de sa maison. On se servit d'une poulie, et il passa par la fenêtre, ce qui égaya fort ses voisins et amis, assemblés pour l'enterrement.

Après sa mort, il éprouva la même disgrâce que Térence, que l'on accusa d'avoir écrit sous la dictée de Scipion et de Lelius, et que Shakespeare, qui aurait prêté son nom au chancelier Bacon, pour en couvrir des productions frivoles et indignes d'un magistrat. On attribua ainsi les chansons et pasquilles de Brûle-Maison à un chanoine de la collégiale de Saint-Pierre. Mais c'est méchanceté pure. Lorsque Vanackère, à la fin du XVIIIe siècle, voulut éditer les *Etrennes Tourquennoises*, deux vieilles filles se prétendirent cousines de Decottignies, et s'opposèrent à ce qu'on imprimât les œuvres de leur trop facétieux ancêtre. Si elles n'étaient point parentes de Brûle-Maison, elles l'étaient assurément de Dame Quintessence.

En dehors des enfants qui sont nés de sa chair, Brûle-Maison a laissé une infinie postérité de gentils compagnons, bons plaisants, farceurs et chansonniers. Le plus célèbre

d'entre eux, Desrousseaux, en énumère une partie dans un de ses livres (1). C'est le dénombrement d'une armée. Pour honorer la mémoire de leur trouvère, les Lillois ont donné son nom à une rue habitée par des gens de bien, fort propre et régulière, et longue comme un jour sans pain.

II

Les dix petits recueils réunis par Vanackère ne sont pas entièrement consacrés aux Tourquennois; mais il s'en faut de bien peu. Il peut être intéressant de considérer quels sont les principaux traits de sottise rapportés par Brûle-Maison, et sous quels chefs ils se rangent.

D'abord, la logique des Tourquennois est intraitable : le principe une fois posé, ils en suivent les conséquences jusqu'au bout et n'ont aucun souci des faits. — Ainsi, un Tourquennois voit à Lille un enfant qui vend des hannetons à un liard la pièce. Bon moyen de faire fortune; si un hanneton vaut un liard, que ne rapportera pas un tonneau de hannetons? Et notre homme se met en campagne avec sa femme et ses enfants. Malheureusement, sa chasse terminée, il passe devant les gabelots de Pont-à-Marcq qui ont l'indiscrétion d'ouvrir son baril et font évader sa marchandise. — Un autre voit en cage un perroquet qui parle; donc, pour apprendre le français à un Flamingant, il l'encagera et le mettra au même régime que l'oiseau. — Pour enfler la viande du veau, les bouchers la « soufflent »; un fermier, pour rendre sa vache plus grosse, la « souffle », et la fait crever. — Un marchand, qui a fait emplette d'étoffe et de chandelles, est pris de pluie : le tout est mouillé; puisque la chaleur d'un four sèche le drap, elle sèchera bien aussi le suif. — Les chats aiment le lard; or, un Tourquennois a perdu la boucle de son soulier, laquelle était enduite de lard. Donc c'est son chat qui l'a mangée.

Il ouvre le malheureux animal et ne trouve rien. — Tel est l'abus que ces braves gens font du syllogisme. Le comique élémentaire de Brûle-Maison va plus loin qu'on ne

(1) *Mœurs populaires de la Flandre française.* Tome II, p. 297.

pense. Je me suis laissé dire qu'il était en Europe un peuple qui pousse volontiers jusqu'au bout ses raisonnements, sans se demander s'ils cadrent avec la réalité, qui se moque des faits quand ils contredisent ses théories, qui aime à plier la nature à sa pensée, non sa pensée à la nature, et qui aboutit ainsi parfois à se casser le nez. J'ai peur qu'en France tout le monde ne soit un peu de Tourcoing, et principalement ceux qui mènent les autres.

Plus enclins à déduire des conséquences qu'à observer des phénomènes, les Tourquennois se forgent de singulières idées en histoire naturelle. — Un jocrisse imagine de mettre en rapport son pigeon et un matou pour obtenir d'étranges animaux, et les montrer au son du tambourin. Le résultat, c'est que le matou étrangle net le pigeon. — Nous lisons dans André Chénier :

Lorsqu'une épouse est près du terme de Lucine,
On suspend devant elle en un riche tableau
Ce que l'art de Zeuxis anima de plus beau :
Apollon et Bacchus, Hyacinthe, Nirée,
Avec les deux Gémeaux leur sœur tant désirée.
L'épouse les contemple ; elle nourrit ses yeux
De ces objets, honneur de la terre et des cieux ;
Et de son flanc, rempli de ces formes nouvelles,
Sort un fruit noble et beau comme ces beaux modèles.

Un ingénieur tourquennois raisonna comme les Grecs. Il voulut faire produire à ses canaris des petits qui fussent bariolés de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel : il commanda donc à un barbouilleur lillois de lui peindre des oiseaux et d'employer les couleurs les plus baroques. Puis ils les plaça dans la cage de ses serins et leur dit : « Prenez patron sur eux. — Voulez-vous obtenir des carpes ? Semez du frai. Voulez-vous faire pousser des pains de sucre ? semez du sucre en poudre. — Il n'est pas besoin de dire que toutes ces mirifiques recettes, dans la pensée de ceux qui les appliquent, doivent enrichir leur homme à bref délai.

Après tout, Bouvard et Pécuchet ne sont guère plus sots.

Naturellement, les Tourquennois de Brûle-Maison, peureux et crédules, sont prompts à l'illusion. Un fraudeur rapporte du brandevin qu'il a acheté à Mouscron, sur la frontière. Il boit sa charge de contrebande, et, pris de peur, tire sur son ombre qui titube devant lui. Il croit avoir tué un employé des aides. — Un fermier voit la lune dans le seau où boit son âne ; un nuage la voile : il en conclut qu'elle est dans le ventre de son baudet; il se place derrière lui, et attend qu'elle sorte. Comme on pouvait le prévoir, il en sort tout autre chose. Impatient, il finit par éventrer le pauvre animal. — On organise une battue régulière contre un veau, que l'on prend pour un échappé de ménagerie, contre un âne, qui devient un loup garou pour les imaginations hallucinées.

Voici une anecdote un peu plus compliquée. Elle rappelle une sorte de fabliau versifié par Piron et où l'on voit un cheval pris par son maître pour un chrétien. Un Tourquennois a renoncé à sa brouette, unique moyen de charroi connu par ses pères, et s'est procuré un âne. Il le mène au marché de Lille, et, un instant, l'abandonne à l'attache près d'un corps de garde. Les grenadiers mettent un bonnet et un plumet sur la tête d'Aliboron, et, quand son maître revient, lui font croire que sa bête s'est engagée dans la troupe. Le paysan lui fait un beau sermon : « Tu l'as voulu ! mange de la vache enragée ! » Et il lui tourna le dos. Vendu par les troupiers, l'âne quitte sa nouvelle étable pour retourner à l'ancienne. Mais son maître le chasse rudement, et lui déclare qu'il ne veut pas se mettre une mauvaise affaire sur les bras en recueillant chez lui un déserteur.

Toutes les erreurs des Tourquennois viennent de ce qu'ils n'obéissent pas à la règle cartésienne qui ordonne de suspendre son jugement jusqu'à ce qu'on soit arrivé méthodiquement à l'évidence. Il en est pourtant un qui observa cette maxime. Mais il le fit avec exagération, et manqua de sobriété dans la sagesse. Il transportait, à Lille, sur sa brouette, de longues bottes d'osier. Il les avait mises en large. La porte de Gand, par où l'on entre en ville quand on vient de Tourcoing, se trouva trop étroite pour laisser passer son

chargement. Il n'eut pas l'esprit assez pointu pour le placer en long, et s'en retourna chez lui. Son génie était moins aventureux que celui de ses compatriotes.

Il faut avoir l'âme un peu enfantine et primitive pour goûter comme il faut les aventures de Pierre-Joseph del' Basse-Deule (1). Ce Pierre-Joseph, fils d'un ménager, devait aller à Lille payer le « rendage » de son père au propriétaire, M. Herreng (en Français *hareng*). Il oublie le nom en route, le retrouve au marché aux poissons, met habit bas pour sonner à la porte du riche Lillois comme pour ébranler une cloche d'église, aligne une glissoire sur le parquet ciré du salon, et s'enivre à table avec du vin blanc, croyant boire de l'eau. Il passe la nuit à Lille ; le lendemain, le valet de son père le ramène en char à Tourcoing, toujours endormi. Tout cela au milieu de cent niaiseries et naïvetés. Des traditions orales montrèrent aussi Pierre-Joseph se baignant dans un champ de lin en fleurs qu'il a pris pour la mer.

III

Tel est donc le Tourquennois de la légende. En 1855, un historien de Tourcoing, très sérieux et très instruit, M. Roussel-Defontaine, racontait au cours de son livre, les maux qu'avait endurés son pays pendant les guerres de Louis XIV, ravages, épidémies, famine. Il ajoutait gravement : « Telles étaient les calamités physiques que notre ville éprouvait sans cesse lorsque dix ans après, (après 1669), la naissance d'un homme obscur allait lui occasionner une calamité morale qui ne devait s'effacer que par une longue suite d'années ». C'est l'apparition de Brûle-Maison qui est annoncée avec cette solennité tragique. Dans le petit coin bien modeste qu'elle occupe aux Champs-Elyséens, l'ombre du vieux drôle a bien dû s'amuser de cette phrase. Quelle tentation d'ajouter au recueil une chanson nouvelle ! « *D'un Tourquennois qui prit Brûle-Maison pour un cataclysme* ».

(1) *Etrennes Tourquennoises* de Vanackère.

Heureusement, tout le monde ne fut point d'humeur aussi chagrine. Dès le temps même de Brûle-Maison, la revanche commença. D'habitude le Tourquennois dupe et victime de sa sottise et de sa maladresse reçoit les reproches sanglants de sa femme, qui a l'entendement plus subtil que lui. Il baisse le nez. Dans les *Étrennes Tourquennoises*, cependant nous trouvons une variante curieuse de la *Mégère apprivoisée*. Un savetier de Tourcoing fête le lundi avec excès; ce que sa femme ne peut endurer. Elle lui rend la vie difficile. Il s'avise d'un stratagème, construit autour du lit où dort son épouse une sorte de cage, et l'amène à composition : désormais sans qu'on lui échauffe les oreilles, il fêtera le lundi sept jours par semaine. On assure que ce glorieux usage est encore répandu dans la banlieue de Lille.

— Un perruquier de Lille achète à un Tourquennois la charge de bois que porte son âne. Comme on n'a rien spécifié, il emporte aussi le bât, lequel était en bois. Le Tourquennois ne se tient pas pour battu. Quelques jours après il fait marché avec le perruquier pour être rasé lui et un sien compagnon qui viendra bientôt le rejoindre. Ce camarade était son âne. Le barbier furieux dut s'exécuter, et devint la fable de ses voisins.

Maintenant les Tourquennois ont pris le bon parti; ils font chorus avec les rieurs. Cette sempiternelle brouette dont on s'est tant diverti est devenue pour eux une sorte d'emblème. Elle orne la première page d'un journal, le *Broutteux*, qui est dirigé avec beaucoup de verve et de belle humeur par un poète patoisant, M. Jules Watteeuw.

Il a fait son chemin, Pierre-Joseph. Il habite maintenant une grande ville toute bourdonnante de travail. Il a conservé, dit-on, la bonhomie et la simplicité de son allure. Il a l'air moins gros monsieur que son voisin de Roubaix, plus américanisé, plus tumultueux.

Dernièrement Pierre-Joseph est allé à Paris avec sa brouette, il a mis dessus le chef de l'Etat et l'a ramené à Tourcoing au milieu des drapeaux et des salves d'artillerie. Il a pu assister, en clignant de l'œil, à la poignée de main historique de M. Clemenceau et de M. l'abbé Lemire. Ces

jours-ci, il a encore fait un voyage; et ce qu'il a rapporté sur sa brouette, ce sont les chefs-d'œuvre de la peinture septentrionale, celle de France et celle de Belgique. Il reçoit des visites solennelles, et joue fort bien le rôle qui lui est départi. Il saurait aujourd'hui se présenter chez M. Herreng.

Henri Potez.

Une femme de chambre :

Lemoyne (1)

— « Mademoiselle Lemoyne ! » dit le régisseur, à mi-voix. Appuyée contre un portant, deuxième plan, à gauche, Jane Lemoyne se redressa, assura sur ses cheveux blonds l'équilibre de son bonnet, égalisa, le long de sa robe prune, les plis de son tablier blanc, reçut, des mains du régisseur, le plateau chargé du service à thé, puis entra en scène.

Le deuxième acte s'achevait, sous les ombrages d'un grand jardin, Mme de Rivorennes recevait ses amis.

La femme de chambre tourna l'angle d'un massif d'hortensias, évita adroitement la traîne d'une jeune femme, déposa son plateau au coin d'une table en bambou, répondit « bien, Madame » à l'ordre que lui donnait sa maîtresse et sortit, de la même façon qu'elle était entrée, avec le tact et la promptitude des gens bien dressés. D'ailleurs, sitôt franchi le cadre lumineux de la scène, elle redevint Mlle Lemoyne, pensionnaire de la Comédie-Française.

Cinq minutes encore, elle resta dans la coulisse à suivre, par un trou du décor, le jeu de ses camarades.

A présent, Mme de Rivorennes était seule ; elle parlait très vite et serrait, contre sa poitrine angoissée, ses doigts garnis de grosses bagues. Soudain, son amant sortait du premier plan, côté cour, elle poussait un cri, jetait à droite, à gauche et au fond, un regard d'épouvante effarée puis, tordant entre ses mains un linge invisible, elle murmurait avec effort, les yeux clos à l'avance et pâmée déjà : « Mon Dieu ! Roger !

(1) Nos lecteurs nous sauront gré de leur présenter ces quelques pages de prose, tandis que Gabriel Nigond triomphe, aux *Bouffes-Parisiens*, avec « LE CŒUR DE SYLVIE », et que la *Comédie-Française* s'apprête à monter, elle aussi, une œuvre du délicieux poète.

Roger! Qu'espérez-vous donc? » Roger s'obstinait, campé devant elle, la main gauche incrustée dans son gilet, ainsi qu'une patte de crabe au creux d'une roche; puis, comme elle recommençait à inspecter le jardin, marchant de ci, de là, haletante et repoussant sa robe à grands coups de talon, il brusqua les choses, l'étreignit, penché sur elle, jouant de dos, la taille cambrée et la jambe droite tendue comme un danseur.

Un lourd soupir monta de la salle et les acteurs, se sentant maîtres de tant d'âmes, planaient en ce moment au-dessus d'elles, dans un nuage de vanité candide.

Mme de Rivorennnes s'abandonnait, vaincue, puis murmurait « je t'aime! » une huitaine de fois, d'une voix de plus en plus faible, assez pareille aux décroissants appels d'un naufragé disparaissant sous l'eau.

La toile tomba, se releva, les deux grands artistes reparurent, la main dans la main, lui se tenant en arrière, si modeste! avec l'apparent regret de ne pouvoir se volatiliser; elle, cassée en deux, brisée par son génial effort, mais souriant quand même à son public, du sourire douloureux d'une accouchée qui considère son enfant.

Pendant ce temps, Mlle Lemoyne — qui ne revenait jamais saluer le public, vu qu'il ne la rappelait jamais — remontait avec dignité l'escalier des loges.

*
* *

Elle avait un amant qu'elle aimait bien et une mère qui l'adorait. Son appartement de la rue de Richelieu s'encombrait de photographies et de porte-bouquets, d'un chat noir nommé Zéphire et d'un lévrier, Manfred, qui cassait tout. Matin et soir, la vieille Mme Lemoyne descendait les cinq étages afin de promener Manfred et, comme elle disait, de lui « fournir ses commodités ».

Jane se levait à huit heures, préparait le déjeuner de Zéphire, buvait, avec sa mère, une tasse de lait, soignait la soupe de Manfred, puis s'occupait à écrire, enfermée dans sa chambre, des phrases qu'elle relisait ensuite, tout haut, debout, en saluant devant la glace. En voici un exemple :

« Hier soir, à la Comédie-Française, Mme Jane Lemoyne a « remporté dans Phèdre le plus complet triomphe de sa « brillante carrière. Jamais les passionnés accents de l'infor- « tunée sœur d'Ariane ne secouèrent la salle enthousiaste « d'un frisson plus tragique. Après cinq rappels successifs, « le public, debout, fit à l'éminente artiste une interminable « ovation... »

Par cinq fois, Jane Lemoine accomplissait, à petits pas défaillants, le trajet de la fenêtre à l'armoire à glace, pour plonger en révérences accablées et s'immobiliser à la fin, le front bas, les mains jointes et le dos tendu, sous une avalanche d'imaginaires bravos...

Elle quittait enfin sa chambre, toute rouge d'une telle émotion, mais s'apaisait peu à peu au calme aspect de la salle à manger où tricotait Mme Lemoyne. Cette bonne vieille à mine campagnarde n'accompagnait jamais sa fille au théâtre. Glorieuse du deuxième accessit de Jane au Conservatoire et plus encore de son entrée à cette Comédie-Française qu'elle appelait toujours « la première scène du monde » elle repassait le linge de sa fille, préparait ses repas et, lunettes au nez, lui faisait réciter ses rôles. Jadis, quand sa petite Jeanne revenait de l'école, elle veillait de même à ce qu'elle apprît ses leçons, avant de s'aller coucher; seulement, en ce temps-là les leçons étaient plus longues que les rôles d'aujourd'hui.

— « Julie? » commandait Mme Lemoyne, donnant la réplique.

— « Madame? »

— « Apportez-moi mon manteau et mon chapeau, le cha- « peau bleu... Et vous préviendrez Monsieur qu'il vienne « me retrouver à dix heures, chez la marquise. »

— « Bien, madame. »

C'était tout. — « Tu le sais, ton rôle, ma Jeannette! » disait la vieille mère en rendant à sa fille la brochure. Et, après un soupir,

— « Ils ne pourraient donc pas te donner autre chose à apprendre? »

— « Ah! les veaux! s'écriait Jane, éclatant. Si! si!. Ce sont

« des veaux, tu le sais bien, voyons, maman!... Je suis jolie, « n'est-ce pas? Personne ne peut dire le contraire! Et je « porte la toilette! Et j'ai de la voix et de l'articulation! Et « je dis les vers comme je veux! de manière à fourrer tous « les autres dans ma poche! Eh bien!... — à bas, Zéphire! « — eh bien, ils ne ne me confieront jamais que des femmmes « de chambre! Voilà!... Au bas de l'affiche, sur la dernière « ligne, on lit ça : Une femme de chambre : Lemoyne. Tou- « jours! Toujours!... Ou bien, les beaux soirs, je fais une « esclave, ou une voisine, ou une femme du peuple!... « Et, depuis cinq ans, c'est la même chose! Suis-je née pour « être femme de chambre, moi, maman? C'est dégoûtant! »

— « C'est dégoûtant, mon petit Janot! Bien sûr que oui, « c'est dégoûtant! Mais songe tout de même que tu joues « sur la première scène du monde et que, sur la première « scène du monde, une femme de chambre vaut mieux « qu'un grand rôle des boulevards. Il y a une tenue, un chic, « une manière de se tourner, de s'habiller, de répondre, qui « ne se trouvent pas ailleurs! Et pour cet emploi-là, ma « mignonne, tu es la première actrice de Paris! »

— « Eh ben oui! murmurait Jane, attendrie et gagnée, en « embrassant sa mère, eh ben oui! Tu as raison, après tout! « Tu me rends tout mon bon courage...! Tiens, recommen- « çons ma scène, la scène du manteau. Je la sais assez bien « pour la jouer par cœur. Tu vas voir! »

Cinq heures sonnaient. — « M. Oscar n'est pas loin! » disait Mme Lemoine. Oscar poussait la porte. C'était l'amant de Jeanne, un clerc de notaire très jeune, très doux, très épris qui, avec sa crinière rejetée en arrière, ses épais sourcils, sa sombre moustache et sa barbe noire étalée, ressemblait de loin à une tête de loup. Mais il aimait Jane, depuis bientôt deux ans, avec tant de ferveur et de fierté, il se montrait, auprès de Mme Lemoine, si respectueusement empressé, il aidait si discrètement les deux femmes, aux jours de gêne!

Il s'asseyait au bord d'un fauteuil, bien aimable, bien frais, bien cossu, tandis que Mme Lemoine cuisait le dîner et que Jeanne, à voix haute, lisait des vers.

Parfois, des camarades venaient la voir; les comédiens sont de bonnes gens. Le grand tragédien André Lerasle montait gentiment ses étages, prenait place auprès d'Oscar, caressait Manfred, embrassait Zéphire et Jane et Mme Lemoine, puis, s'écriant que la soupe sentait bon, restait fréquemment à dîner.

Alors Jane se trouvait très heureuse et considérait tour-à-tour, avec une égale complaisance, la soupière, les convives et les cuivres luisants de la suspension.

*
* *

A six mois de là, Jane eut un rôle, un vrai! au quatrième acte d'une pièce en vers. Elle entrait en scène — jupe rouge et corset rayé — par la porte étroite d'une chaumière, puis, marchant avec précaution jusqu'aux fossés du château, elle frappait dans ses mains. Le duc, dont le frère venait d'être assassiné, paraissait alors et demandait à Fiore, seul témoin du crime, des détails sur la catastrophe.

— Ils l'ont tué?
— Seigneur...
— Réponds! Pourquoi?
— Pour elle?
— Oh!
— Chaque jour, au pied de la tourelle,
Luigi la regardait avec des yeux ardents.
Et l'autre était caché, maître, et grinçait des dents!...
Un soir...
— ... Oh! le tenir sous cette main crispée!...
— Achève!
— ... Il lui plongea jusqu'au cœur son épée!
— Ah! Vengeance!
— Son sang a jailli jusqu'ici!
— On vient!... Va! Rentre!... Et pas un mot de tout ceci?
— Oh! Seigneur!...

Ayant donné cette assurance, Fiore rentrait vivement en chaumière, baissant le front, autant par humilité que pour ne le point cogner au chambranle de la porte basse. L'acte s'achevant aussitôt après, Mlle Lemoyne prenait part au premier rappel.

La jeune fille fut bien contente. On la complimenta « sur son expression et sa physionomie »; sa mère assistait à toutes les représentations. — « Grande amie, disait Oscar, « comme vous avez rugi : » Il lui plongea jusqu'au cœur « son épée! » Comme vous donnez à ces simples mots : « son sang a jailli jusqu'ici ! « une valeur atroce et inattendue!... O ma petite Jane! Mon Janot! Mon Jeanneton! »

Ils regagnaient à pied, tous les soirs, le petit appartement de la rue de Richelieu. Jane ne disait rien, elle ruminait son rôle. Chaque fois qu'elle devait le jouer, elle était prise, deux heures auparavant, de suffocation. Elle attendait l'instant d'entrer en scène avec l'impatience d'une amoureuse espérant son premier baiser. Et quand sa réplique avait retenti, elle passait la porte du décor ainsi qu'elle eût franchi le seuil du Paradis.

Son amour-propre, longtemps froissé, se déplia comme un bourgeon. Elle fit part aux siens de ses artistiques hésitations, du lourd travail intellectuel qu'exigeait l'étude d'un rôle compliqué et Mme Lemoyne fut instruite, durant une matinée entière, de la difficulté de prononcer : « son sang a... » sans trop faire sentir le g.

...Le printemps survenant, ces trois personnes « explorèrent les environs ». La terrasse de Saint-Germain valait bien les balustrades de théâtre ; à Fontainebleau, la forêt étincelait de feuilles nouvelles et de soleil joyeux ; les boulingrins de Versailles harmonisaient, avec leurs nobles lignes, leur verdure tendre.

Un soir, au théâtre, comme Jane, à onze heures dix, quittait la scène, un groupe de gens effarés l'entoura. André Lerasle l'embrassa, Mlle Lescaut la serra sur son cœur. Jane les regardait, hébétée. Enfin, elle sut. Sa mère, traversant la place pour rentrer chez elle, avant la fin du spectacle, avait roulé sous l'omnibus des Batignolles. Elle était à l'hôpital. Pas perdre la tête. Cela ne serait rien. Bien sûr, bien sûr!... Ma chérie!... Mais non, voyons!... Je monte à ta loge avec toi! Je t'accompagnerai là-bas!... Point toute seule!...

Les gloires de la comédie étaient aux genoux de Jane.

Mais Jane ne songeait point à la Comédie, elle ne regardait point les gloires. Elle s'était assise au coin d'une chaise, répétait : « Maman ! maman ! » et fixait machinalement sur sa robe claire ses pauvres yeux qui ne pouvaient pleurer.

*
* *

Mme Lemoyne étant morte, sa fille tomba très malade et Oscar la soignait avec un dévouement absolu. La grosse fièvre l'entraînait chaque soir et ne la quittait qu'au matin, toute rouge et toute brûlante. Les médecins désespérèrent, s'égarèrent, se rassurèrent ; Oscar les paya tous, puis Jane entra en convalescence.

C'était à présent une petite fille pâle aux cheveux courts qu'on asseyait loin de la fenêtre, car le passage des omnibus la faisait pleurer. Au bout d'un mois, elle se trouva beaucoup mieux et Oscar en profita pour aller voir sa famille qui était très honorable et habitait Lisieux...

Jane reçut chaque matin une lettre de lui ; elle la relisait, le soir, avant de s'endormir, puis y répondait gentiment.

Au bout d'un mois, les lettres cessèrent ; le faible Oscar, cédant aux sollicitations de ses nombreux parents, consentait à se laisser marier. Jane apprit la nouvelle par l'ami Louis Fubert qui, en même temps, s'offrit à elle comme remplaçant. Elle le mit à la porte, appuya la tête sur la table et se mit à pleurer. Cependant la lumière dorait, aux murs de la salle à manger, les cadres des « natures mortes » et le cœur de l'horloge battait paisiblement. Mais la douceur de la journée n'apaisa point la désolée ; le chagrin vibrait autour d'elle comme un vol de guêpes autour d'un petit âne. Elle perdit à la fois la santé, la joie de vivre et le goût du théâtre. En passant devant la Comédie, elle considérait avec indifférence son imposante symétrie ; la porte de l'administration lui semblait un gouffre où sa jeunesse restait ensevelie.

Tous les samedis, elle suivait, au Père-Lachaise, la grande allée qui est à gauche de l'entrée, puis gagnait la tombe de sa mère, à travers un dédale de sentiers blancs. Elle disposait dans un vase bleu son bouquet de giroflées,

le desserrait et lui donnait de l'eau. Au retour, elle regardait, sans le voir, le soleil se coucher sur Paris.

Elle commença de vieillir trop vite et de porter de pauvres toilettes fripées sur des jupons unis. Son argent fila peu à peu ; quand il fut épuisé, Jane réfléchit aux moyens de gagner sa vie. Une seule image lui traversa la cervelle : elle se voyait elle-même, en robe prune et tablier blanc, annonçant une visite, essuyant les meubles, apportant une lettre sur un plateau.

L'image lui revint chaque jour, au réveil, et l'obséda si bien qu'elle en avertit, le samedi suivant, la tombe de sa mère.

Son parti fut pris ; elle se présenta, sans timidité, chez une comtesse dont, au théâtre, elle avait jadis entendu parler et lui offrit ses services.

Et quand elle eut dit son nom : « C'est étrange, fit la noble dame, Jane Lemoyne !... Une femme de chambre, Lemoyne !... Il me semble avoir déjà vu cela quelque part. »

Gabriel Nigond.

LYONNAIS

II



Lyon marchand

De tout temps Lyon fut un centre important d'affaires. Successivement, grâce à sa situation, se développèrent les échanges, la banque et l'industrie. Les Romains eurent un Lugdunum prospère, tout bruyant d'artisans, groupant ses ateliers au confluent, étalant, au versant de la colline que couronnait le Forum, ses palais et ses villas.

Au moyen-âge et sous l'ancien régime, la renommée de Lyon fut portée dans le monde entier par ses foires célèbres et ses manufactures uniques. Et, depuis la Révolution, s'est accru encore le prestige commercial de Lyon, qui non seulement a vu tout un rempart d'usines se substituer aux antiques fortifications, mais encore fait la prospérité des départements voisins qui tissent, pour son marché, des soieries de toutes qualités.

Si l'on cherche les causes qui ont fait, du petit village édifié dans les saulaies du confluent du Rhône et de la Saône, une ville puissante et active, on ne peut que les trouver dans la position qu'elle occupe. Certaines cités, accrochées à des rocs abrupts, deviennent des forteresses, des refuges, en cas d'invasion. D'autres, à l'écart en des

sites où la nature prodigue la force de ses eaux, constituent des centres de travail adonnés à la production, restant en dehors du mouvement des échanges. Mais il en est qui, tout naturellement, se font l'entrepôt où s'emmagasinent, à portée de l'acheteur, les produits les plus variés; ce sont celles où se repose le voyageur, parce qu'elles marquent une étape à la jonction des cours d'eau qui amènent les bateaux, à la croisée des routes qui s'unissent pour pénétrer au cœur du pays.

Lyon est de ces dernières. Sans se lasser, les écrivains répètent à l'envi, depuis des siècles, que Lyon est privilégié, les marchands lui arrivant de tous côtés par ses beaux fleuves (1), et s'arrêtant, charmés, dans le décor merveilleux de ses collines où, tour à tour, suivant le caprice de la nature, l'homme de l'Orient retrouve son ciel bleu et son soleil implacable, l'homme du Nord sa brume et sa bise coupante.

*
* *

De bonne heure, aussi, Lyon eut le prestige d'un siège épiscopal célèbre (2). On l'a appelé, sans exagération, la Rome des Gaules. Et cette primatie est encore due à sa situation exceptionnelle.

Les affaires religieuses attiraient à Lyon une affluence considérable de prélats qui emplissaient de leur importance et de leur suite les couvents et les hôtels des riches particuliers. Autour de la cathédrale Saint-Jean, les chanoines occupaient une véritable petite cité enclose de murailles épaisses. Leur chapitre, très riche, était seigneur temporel à Lyon et dans les environs. L'Archevêque posséda le gouvernement de la cité jusqu'à la fin du XIII[e] siècle : il soutint de longues luttes contre les bourgeois qui voulaient instaurer une commune indépendante.

Saint-Just avait un Chapitre non moins nombreux. Lors-

(1) PARADIN, dans ses *Mémoires de l'Histoire de Lyon*, dit qu' « il n'est pas possible d'avoir deux plus riches, plus fœcundes et plus plantureuses nourrices que ces deux grandz fleuves du Rhone et de la Saone ».

(2) Abbé J.-B. MARTIN, *l'Eglise de Lyon, des origines au* XIV[e] *siècle*. Introduction des Conciles et Bullaires du Diocèse de Lyon. Lyon, E. Vitte, 1905, in-8.

que le Pape se trouvait en péril en Italie, par suite des révolutions politiques, il venait se réfugier à Lyon. Innocent IV vécut pendant plusieurs années, avec sa cour, dans les bâtiments du Chapitre de Saint-Just.

Des conciles fréquents se tinrent à Lyon : jusqu'au xive siècle, on en compte vingt-huit. Certains eurent une portée considérable, réunissant toute la Chrétienté.

Le premier, convoqué en 1245, par le Pape Innocent IV, vit des dignitaires ecclésiastiques venir des pays les plus éloignés. La France, l'Italie, l'Allemagne, les Pays du Nord, l'Angleterre, l'Espagne, l'Orient, y envoient cardinaux, archevêques, évêques, patriarches, abbés mitrés, provinciaux et généraux : à eux se joignent l'Empereur latin de Constantinople, des Princes du sang, les Maîtres de l'Ordre des Chevaliers Teutoniques, des ambassadeurs. Les chroniqueurs signalent la présence de plus de trois cents prélats : on a pu retrouver le nom d'une centaine d'entre eux. La ville est étonnée du splendide cortège de ces puissants seigneurs religieux et féodaux. Pour leur garde, les Templiers et les Hospitaliers ont fourni une multitude d'hommes d'armes. Le concile délibère en grande pompe à Saint-Jean et prononce la déposition de l'Empereur Frédéric II.

Un second concile œcuménique se tint à Lyon en 1274. Il fut un des plus nombreux, les chroniqueurs étant d'accord pour fixer le nomhre des assistants à cinq cents évêques, soixante abbés et plus de mille autres prélats ou procureurs. Ce fut une magnifique réunion qui dura du 7 mai au 17 juillet, qui reçut des ambassadeurs apportant l'adhésion de l'Eglise grecque à l'Eglise latine, qui accueillit, non sans émoi et curiosité, les envoyés du roi des Tartares, rudes guerriers chargés de traiter de la paix avec le Pape, afin de faciliter l'expédition de Terre Sainte.

On le voit, dès le xiiie siècle, Lyon était bien vraiment une capitale dont les peuples connaissaient le chemin. Les monarques aussi. Du xive au xviiie siècle les registres consulaires ont conservé les procès-verbaux de 124 réceptions solennelles faites par la Ville à des rois, princes et hauts personnages. C'est Philippe-Auguste qui, dès 1190,

passe le premier à Lyon : et la dernière entrée, sous l'ancien régime, fut, en 1788, celle des ambassadeurs du Nabab Tippo-Saïb.

Des assises où devaient se traiter les intérêts matériels allaient être installées bientôt à Lyon et s'y tenir périodiquement. En effet, le 9 février 1419, Charles VII crée deux foires franches, d'une durée de six jours chacune, commençant « l'une le lundy, le lendemain de la Dimanche que l'on chante en Saincte Eglise *jubilate*, à trois semaines de Pasques... l'autre le 15e jour du mois de Novembre ». Les transactions devaient y être exemptes d'impôts, les monnaies étrangères y pouvaient avoir cours et, tant à l'aller qu'au retour, les marchands et leurs marchandises étaient sous la sauvegarde spéciale du roi.

En février 1443, le nombre des foires est porté à trois, leur durée est de vingt jours : elles sont fixées, la première « le premier mercredy après Pasques prochain venant », la seconde « le lendemain de la feste Sainct Iaques et Sainct Cristofle, le vingt sixième jour de juillet », la dernière « le lendemain de la feste Sainct André, premier jour de décembre ».

Enfin, à dater de juin 1494, Lyon eut définitivement quatre foires annuelles, qui se tinrent jusqu'à la Révolution. Dans le préambule d'un édit de mai 1487, le roi indique les raisons qui l'ont poussé à doter Lyon de ses foires : il ne s'y est point résolu sans enquête et sans avoir bien examiné les titres de la ville à cette faveur. Les motifs de sa décision nous révèlent le cas qu'on faisait alors de la position géographique de Lyon.

Nous avons commis naguère, dit le roi, « l'Evesque de Sainct Papoul et Maistre Pierre de Cohardy, Juge ordinaire du Maine, pour enquérir avec les Marchands, tant de nostredit Royaume qu'estrangers, du lieu plus propice et convenable pour tenir Foire en nostredit Royaume : lesquels, au moyen de ladite commission, se sont transportez en plusieurs bonnes villes d'iceluy nostre Royaume et Nous ont ont rapporté en nostredit Conseil que, par la déposition de très grand nombre de Marchands, tant de nostredit Royaume

qu'estrangers, ils ont treuvé que ladite ville de Lyon est la ville de nostre Royaume la plus propice, convenable, utile et profitable pour le bien de la chose publique, à tenir Foires ».

Aussi le Roi n'hésite-t-il pas à rendre son édit octroyant les foires de Pâques et de Toussaint, considérant, expose-t-il, « que nostre bonne ville et Cité de Lyon est assize et située sur et entre les rivières du Rhosne et de la Saosne, qui sont deux gros fleuves navigables et passans le long de nos pays de Bourgongne, Lyonnois, Dauphiné, Languedoc et Provence et du pays de Savoye et autres hors nostre Royaume, jusques à la mer de Levant. Et aussi est assize à une iournée près de la rivière de Loire, laquelle traverse nostre Royaume iusques à la mer Oceane. Par lesquelles rivières et semblablement par terre, ont afflué et affluent chacun iour en ladite ville plusieurs Marchands, tant de nostre Royaume, pays et Seigneuries d'Allemagne, Italie, Arragon, Espagne, que autres pays estrangiers ».

L'Europe entière se préoccupait des foires de Lyon et elles devaient être aussi connues que le sont celles qui subsistent encore en Russie et dont on apprend l'existence aux élèves de nos écoles. Une preuve nous en est donnée par le texte d'un thème latin dicté en 1632 à un élève de la première classe du Collège de Vevey. C'est une lettre qui comporte sa morale pour tous : « Ton père, qui n'a rien de plus cher que toy en ce monde, t'est à bon droict courroucé, comme je pense, d'autant qu'il a appris par un marchand qui est venu de la foire de Lion que tu cours ça et là et que tu te bailles trop de bon temps : c'est ce dire qu'il prend fort à regret. »

Les foires, au début, durent présenter la physionomie habituelle des marchés improvisés et temporaires, se tenant en des lieux déterminés suivant les produits offerts.

Ce mot de *foire* évoque l'idée de tumulte et d'entassement, fait songer à une ville nouvelle et légère qui surgit du sol, s'intercale dans l'ancienne, l'anime quelques jours de la fièvre des transactions pour la laisser ensuite, vide mble-et-i, lsdans le calme de ses habitudes. Il fait apparaître

l'image de troupes nombreuses apportant les marchandises des pays lointains et retournant chargées du fruit des échanges. C'est ce qu'un contemporain a vu et décrit : « C'est une chose prodigieuse d'admirer les caravanes continuelles de muletiers que l'Allemagne par la Croix-Rousse, le Piémont, la Provence et l'Italie par le Pont du Rhône, l'Auvergne et le Languedoc par Saint-Just, font entrer à toute heure dans Lyon et celles que Lyon fait sortir pour dispenser au reste de l'univers ce qu'il semble attendre de son économie et de son commerce. »

Mais rapidement les foires perdirent leur caractère de rassemblements momentanés de marchands, et elles devinrent simplement, grâce aux exemptions d'impôts qui étaient accordées durant la période fixée par les lettres patentes d'établissement, l'occasion de ventes plus actives pour les négociants établis.

Lyon commerçant devait par là même être cosmopolite. En instituant les foires, les rois eurent souci non seulement des avantages à offrir aux marchandises, mais aussi aux marchands. Ville frontière, Lyon allait s'ouvrir aux étrangers et être pour eux un terrain neutre, bien plus, un asile ami. Ils devaient y trouver l'indépendance, la sécurité : et c'est ce que les édits successifs leur assurèrent et confirmèrent.

L'Allemagne apporta à Lyon l'imprimerie, l'Italie la soierie et la banque : les foires durent leur succès à toutes les nations qui formaient à Lyon des groupements officiels ayant leur constitution, leur consul, leur place hiérarchisée dans la vie de la cité, prenant rang aux cérémonies publiques en costume national (1), étalant aux entrées des rois et des hauts personnages un faste dont les chroniqueurs nous ont transmis complaisamment le luxueux détail. Symphorien Champier peut définir Lyon « là où habitent gens de toutes nations, comme Italiens, Florentins, Genevoys, Luquoys, Alobroges, Alemans, Hespaignolz et aultres nations. »

(1) C'est ainsi que les Allemands, les Suisses et les marchands des villes impériales portaient l'habit de satin noir avec manteau doublé de velours plein, les bottes blanches, l'épée et les éperons dorés.

Tous ces étrangers ne seraient point venus réaliser à Lyon de riches établissements financiers ou marchands, y construire de somptueuses demeures s'ils n'avaient eu la garantie qu'ils ne seraient point traités en ennemis, et que certaines dispositions fiscales édictées contre tout étranger vivant et mourant dans le royaume ne leur seraient applicables.

Aussi de nombreuses lettres patentes les exemptent, pour ne citer que les principaux, des droits de représailles et d'aubaine.

Le droit de représailles s'exerçait lorsqu'une guerre éclatait entre le roi de France et le pays dont l'étranger résidant dans le royaume était originaire. Celui-ci était alors considéré comme un otage, même comme un belligérant; on l'emprisonnait parfois, toujours on saisissait cette occasion de le dépouiller de ses biens.

Le droit d'aubaine était celui que s'arrogeait le roi en recueillant comme seul héritier, sans tenir compte des héritiers naturels ou des dispositions testamentaires, tous les biens possédés dans le royaume par l'étranger décédé.

On comprend combien la possibilité de l'exercice de ces deux droits spoliateurs rendait incertaine et dangereuse la situation de l'étranger. Aussi les rois s'en désistèrent-ils à l'égard des marchands étrangers venant et séjournant aux foires de Lyon et s'établissant définitivement dans la ville.

Il y avait donc là d'importantes facilités données aux étrangers pour venir négocier et s'installer à Lyon. Beaucoup y édifièrent leur fortuue qui ne l'auraient point fait s'ils n'avaient été certains de pouvoir là transmettre à leurs descendants ou légataires de leur choix. Tel fut Jehan Cléberger, natif de Nuremberg, dont le souvenir s'est perpétué, que le peuple de Lyon appelait *le bon allemand* et qu'il connaît encore sous le nom de *l'homme de la Roche*. Cléberger, par son testament en date du 25 août 1546, règle la dévolution de ses immenses biens, meubles et immeubles, et fait divers legs à des étrangers, à Georges Berger, son serviteur, d'Offemburg, à Jehan Rieghière, allemand, à Jacques Jegier, de Gimmet, à Cristofle Ebuer, de Nuremberg, à Cristofle Freyhauver, de Hanspurg, tous marchands,

demeurant à Lyon. Et au cas où, avant lui, décèderait son fils, son seul héritier naturel, Cléberger « substitué en ses-dicts biens, hoyrie et succession à savoir les villes de Berne, Zurich, Auspurg, Ulm et Strasbourg, chacune d'ycelle cinq villes par égales portions et pour ung cinquième. »

*
* *

Il ne suffit point, pour comprendre le développement commercial de Lyon, de connaître le nombre et la durée des foires qui s'y tenaient, les privilèges qui devaient y attirer les marchands : encore faut-il se faire une idée de la quantité et de la variété des marchandises de toute provenance qui s'y échangaient.

Pour cela, jetons un coup d'œil sur la longue énumération, que N. de Nicolay dresse en 1573, dans sa *Description générale de la Ville de Lyon*, des produits que l'industrie locale y offrait, que le royaume et l'étranger y envoyaient.

En premier lieu, les manufactures de la ville permettaient de s'approvisionner de soieries, de toiles, guimpes, bourses, violes et instruments de musique, orfèvrerie, lingerie, « potterie d'estaing de la plus belle de tout le royaume », « poterie de Maiolique aultant belle qu'en Italie, etc., etc.

Puis, avec un détail d'une minutie et d'un pêle-mêle pittoresques, de Nicolay dresse la liste des marchandises manufacturées dans le royaume et menées aux foires de Lyon. Ce sont toutes espèces « de tisseures d'or, d'argent », des laines, des couvertures et mantes de divers lieux et de diverses façons, des tapisseries et tapis, des « tainctures du creu de France », des chapeaux, parmi lesquels ceux d'Auvergne « si fins qu'ilz peuvent estre parangonnez à ceux d'Espagne et Portugal », des forces (1) de Limousin et surtout de « Sainct-Bonnet-le-Chasteau », lesquelles « ne les font si parfaictement en aucun autre endroit », de la quincaillerie de toute sorte et de la mercerie.

(2) Les forces sont des ciseaux qui n'ont pas de clou au milieu comme pivot, mais qui sont joints par un demi cercle d'acier qui fait ressort lorsqu'on approche ou éloigne les deux branches. Cet instrument sert à tondre la laine : en soierie, il est utilisé pour couper très ras les fils qui dépassent l'étoffe.

Voici les ouvrages de fer et d'acier, de cuivre et autres métaux, de bois « les estaminets (1) de Reims qui sont les meilleures et servent es païs chaudz à faire habillemens et à passer les farines et drogues des apothicaires », les cartes à jouer, les fils de lin, de chanvre, d'étoupe, les « espiceries et drogueries, les « plumes d'oyes et duvets pour lictz », « les coustils à faire lictz », les bonnets de nuit à oreilles, de laine et autres, « de la façon de Paris », « les chappelletz ou patenostres de pierre et de voirre esmaillez », les ouvrages de bois couvert de cuir et de fer, « les poissons salez qui se peschent au royaume par les Normans, Bretons, Picardz, ceux de Languedoc et de Guienne », « les pierres dures, tant pour bastir que pour faire images et autres ouvrages subtilz », les armes de guerre, etc., etc.

A la fin de ce catalogue en désordre, que nous avons abrégé considérablement, de Nicolay déclare que ce n'est point là un vrai dénombrement de toutes les marchandises des manufactures du royaume qui se trafiquent aux foires de Lyon, mais qu'il a tâché seulement « de traiter les plus communes ».

Nous ne le suivrons point non plus dans l'inventaire qu'il essaie de dresser des produits que l'étranger apporte aux foires de Lyon. Il distingue les marchandises en deux catégories, les bonnes et les mauvaises, d'après la conception économique alors en cours qui faisait considérer un pays à l'égal d'un marchand dont tous les efforts doivent tendre à attirer chez lui du numéraire en vendant ses produits. La seule richesse, estimait-on, était l'or et l'argent. L'Europe avait eu le spectacle du prodigieux enrichissement de l'Espagne, recevant de ses possessions d'outremer des galions chargés de métaux précieux ; chaque nation en avait conclu que, pour assurer sa prospérité, il fallait avant tout posséder du numéraire et, pour cela, exporter beaucoup et n'importer que les matières premières qui seraient à leur tour réexportées avec bénéfice, la main-d'œuvre y ayant été incorporée.

(2) L'étamine est une petite étoffe très légère, non croisée, qui se fabriquait sur un métier à deux marches. A Reims, il s'en faisait beaucoup, soit en laine, soit en soie crue.

C'est pourquoi de Nicolay classe, comme pernicieuses, toute une série de marchandises, parce qu'elles ne sont d'aucune utilité à la production et enlèvent, par leur paiement à l'étranger, du numéraire sans aucune compensation.

Il en est ainsi des « parfums et autres odeurs et drogues aromatiques et odoriférantes » que la Hollande envoie à Lyon. « Elles sont, du tout, inutiles et pernicieuses au royaume, car elles ne feurent oncq inventées pour estre vulgaires, à raison de leur grand pris et valeur, ains seulement pour les prinses et grandz seigneurs qui ont moyen de fournir à telz frais. Toutesfois la commune opinion est qu'il s'en amène tous les ans pour plus de cinq cens mille livres ». Pernicieux aussi pour la prospérité générale les « faulcons, lasniers et autres espèces d'oyseaux de proye qui sont amenez de divers païs de Levant, de la Cilicie, de l'Isle de Rodes, de Cerigo, de la Pouille et de la Calabre et d'ailleurs ».

On voit par ces deux exemples quelle variété de produits, même de luxe, était offerte aux foires de Lyon.

Au dire de Nicolay les pays avec lesquels Lyon entretenait d'actifs échanges étaient « les haultes Allemaignes qui sont de grande estendue, comprenans ce qui est joinct des païs septentrionaux, scavoir est, Dannemark, Norvège, Suede, Prusse, Livonie, Lituanie et autres ».

« Les basses Allemaignes qui sont, Flandres, Hollande, Zélande, Brabant, Hainaut, Arthois, Liege et Gueldres et autres lieux desdictes basses Allemaignes, speciallement de la ville d'Anvers ».

En outre l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse, le Portugal, les Espagnes, les pays de la Pouille et de la Calabre.

Après avoir très longuement énuméré ce qui venait de bon et de mauvais, à son avis, aux foires de Lyon, de Nicolay en estime la valeur globale, insistant toujours sur les considérations économiques que lui suggère sa conception mercantile du commerce international. « Toutes lesquelles marchandises de manufacture, conclut-il, et autres denrées amenées desdits pays estrangers en ce royaume sont vrayes pierres aymantées non pour tirer le fer, mais

l'or et l'argent qu'elles enlèvent à foison, de manière que, par la particulière supputation de toutes les susdictes choses, selon la commune opinion des personnes qui dès le berceau n'ont suivy autre profession que la marchandise, elles peuvent monter tous les ans à 40 millions de livres, somme de grande conséquence, la dixième partie de laquelle ne demeure en France par eschange ou autrement, tellement que tout le reste est transporté contant hors du royaume ».

*
* *

Mais, avec l'extension des voies de communication, avec facilité de plus en plus grande des moyens de transport, Lyon, vaste entrepôt, allait devenir centre de production. Les foires, sous leur aspect de lieu de rendez-vous où se rencontraient vendeur et acquéreur, l'un apportant la marchandise, l'autre en prenant livraison, allaient disparaître. Celle-ci fut envoyée directement par l'un chez l'autre, grâce à l'intermédiaire qui se glisse entre eux deux, le commissionnaire, le transporteur. Le marché s'élargit, il se produit la même évolution dans les échanges que dans l'industrie. L'artisan, au début, fabrique chez lui, avec ses outils, et vend au consommateur du bourg ou de la petite ville. Puis bientôt, les centres de vente se multipliant, l'artisan ne peut plus avoir contact avec la clientèle, il vend sa production à un intermédiaire qui va de foire en foire, il se met à son service, et, un jour, pour intensifier le travail, l'intermédiaire réunit tous les artisans dans un seul atelier qui est la manufacture, ancêtre de l'usine.

De même, les petits marchands fréquentant les foires régionales vont disparaissant; ils rendaient ce double service : présenter la marchandise et la transporter au lieu où se concluait le marché. Des commissionnaires se substituent à eux pour la première opération en la simplifiant à l'aide de simples échantillons; les entrepreneurs de transport assument l'entière charge de la seconde.

Le règne de la grande industrie commence abolissant le passé laborieux des ateliers à domicile et des foires pério-

diques. La division du travail s'établit. Et, pour maintenir son renom et son activité, Lyon, qui était l'aboutissant d'un courant qu'il canalisait dans toutes les directions, devient la source d'où part le large flux de son industrie. Jusqu'alors il avait emmagasiné et réparti les marchandises, il va les établir et, avec une souplesse remarquable, devenir d'intermédiaire producteur.

Un écrivain du XVIII[e] siècle, l'abbé Bertholon, fut frappé de cette transformation et rechercha, avec beaucoup d'ingéniosité, les causes qui permirent aux Lyonnais de s'adapter si aisément aux nécessités économiques. Il en énumère jusqu'à quinze, parmi lesquelles il place les qualités particulières du Lyonnais ; il a, d'ailleurs, notre ville et ses habitants en très haute estime et, lorsqu'il parle des négociants, il emploie cette image hardie, « le cœur tient la plume », pour montrer ses sentiments à leur égard.

A son dire, les Lyonnais ont « l'activité, l'industrie, l'amour des arts, le goût du vrai, un tact sûr, un sentiment exquis du beau ».

Ils possèdent « un génie monarchico-républicain, un noble esprit d'indépendance, l'amour d'une juste liberté, une horreur de toute gêne, qualités dont se glorifie surtout cette classe infiniment précieuse des citoyens qui se consacrent au commerce ».

Ils ont « l'esprit d'une fortune rapide », une bonne foi et une probité reconnues.

Tout cela s'est traduit par des inventions et des découvertes nombreuses, par une initiative incessante, par l'accroissement des industries et surtout de celle de la soierie, grâce à l'incomparable supériorité du dessin, au goût exquis des produits. Enfin, et c'est là une remarque intéressante pour l'époque, l'abbé Bertholon signale la division du travail comme une des raisons de la prospérité des manufactures lyonnaises : « Nous compterons aussi, dit-il, la division ou séparation qui a été faite successivement des diverses professions analogues à l'art de la fabrique et qui, dans l'origine des choses, avaient été confondues avec lui ; il est difficile qu'un ouvrier ou un artiste qui embrasse en même

temps plusieurs professions disparates puisse réussir également dans toutes et les porter les unes et les autres à leur perfection. Les efforts qu'on fait dans divers genres auraient eu plus de succès s'ils avaient été dirigés vers un seul. »

Justin Godart,
Député de Lyon.

Lyon

Mettez une chaîne de montagnes neigeuses à l'horizon de Paris et toute la littérature française eût été changée.

Chaque fois que je pense à cette ville de Lyon, d'où l'on voit les Alpes par un temps clair, des hauteurs de Fourvières et des étages supérieurs d'un grand nombre de maisons, chaque fois que je veux évoquer cette ville et, si je puis dire, son aspect physique et moral, la phrase de Stendhal que j'ai prise pour épigraphe me revient à la mémoire et me hante.....

Alors, au milieu du travail de ma pensée, je m'accoude à ma fenêtre de la rue du Plat ; je regarde l'amphithéâtre formé par l'une des collines bâties entre lesquelles s'encaisse la Saône lente et molle, et parmi lesquelles elle décrit, sous le pont du Change, et en arrivant au pied de Fourvières, la plus élégante des courbes. Puis je descends à Bellecour et, tournant le dos à la Saône, je m'en vais du côté du Rhône : je m'arrête longtemps au parapet du pont de la Guillotière et contemple le flot rapide.

Il est parfois d'un vert si fascinant qu'il semble vouloir vous attirer avec lui, dans sa course à la mer ; elle-même délègue jusqu'ici ses ambassadrices, les blanches mouettes, souvent posées par troupes au milieu du courant. Mais que ce soit la Saône lente et molle ou le Rhône impétueux, la vision des grandes eaux de Lyon n'engendre que des pensées

graves ou vastes, pleines de large et d'infini, les vraies pensées des eaux seules, des eaux nues, passant le long du temps et que l'art n'orne point, car elles ne sont bordées que de quais aux constructions banales et qui n'arrêtent point l'œil. Ici règne la poésie de l'âme face à face avec l'un des imposants spectacles de la Nature, mais non point la poésie de la grande civilisation artistique : quelle différence avec la vue des quais de Paris, constellés de joyaux de pierre, avec la Seine encadrée de ses palais!

Si, quittant les fleuves, je me dirige maintenant vers ces rues montueuses qui, derrière la place des Terreaux, forment le bas de la Croix-Rousse, j'entre dans l'austère région du travail, dans la ruche aux énormes cubes à sept étages, percés de fenêtres aux rectangles nus, sans moulures et sans grâce, de laides cours qui ne sont point faites pour accueillir l'air ni le soleil. Là, les gens peinent, les chairs jaunissent et s'anémient, la pierre est noire, l'atmosphère charbonneuse. Et pourtant une intense poésie d'eau-forte ou de dessins à la Gustave Doré s'en dégage, certains soirs surtout, lorsque les hauteurs d'ombre des maisons montent dans le ciel et que les rues s'ouvrent sous le regard, ainsi que de noirs défilés d'où ne brillent que des lampes allumées derrière les fenêtres et les lumières des réverbères...

A cette même heure, en bas, le long des quais, les points d'or du gaz accompagnent et semblent prolonger à l'infini les masses sombres du Rhône miroitant çà et là dans les ténèbres, cependant que l'amphithéâtre de la Croix-Rousse, qui, durant le jour, se plaisait à décrire autour de la Saône sa courbe d'une suprême élégance, s'est vêtu de nuit et ne trahit plus sa présence que par les feux dont il scintille..... Imposant et grave! Comme tout cela est imposant et grave!

La vision a disparu de mes yeux; je ne vois plus que les idées qui m'assaillent, par suite de ma contemplation de tout à l'heure et les événements qui se sont déroulés ici.

Je groupe alors et récapitule les forces morales qui, depuis le christianisme, ont pétri la cité lyonnaise : les martyrs du IIe siècle, puis, au moyen âge, les Vaudois, puis, à la Révolution, les sectaires à la fois humanitaires et farouches

de 1793, puis, en 1831, les héroïques CANUTS de *l'insurrection au drapeau noir ;* et je vois bien que cet ensemble historique manifeste une tendance obstinée, indéracinable, au mysticisme religieux ou au mysticisme social, voire à l'illuminisme révolutionnaire, de Pierre Valdo à Gerson (qui passa les dernières années de sa vie au couvent des Célestins et dans l'église Saint-Paul), de Gerson aux abbés Villon et Camille Rambaud, et de Chalier à Charles Fourier (lequel habita cette ville-ci pendant une partie de son existence) et aux démocrates actuels. Je pense aux « œuvres », comme on dit par abréviation et en langage religieux : aux hôpitaux de Lyon, les plus riches du monde, constitués par des fondations séculaires auxquelles s'ajoutent sans cesse des fondations nouvelles, et enfin à tous les faits d'assistance publique ou privée qui témoignent de l'esprit de charité des catholiques et de l'esprit de solidarité des socialistes, bien que catholiques et socialistes se veuillent mal de mort et tiennent absolument à demeurer frères ennemis. Et de nouveau je constate qu'il ne se dégage de tout cela que des pensées sérieuses : l'art et la poésie qui sortiront de la ville aux deux fleuves auront forcément quelque chose d'austère, d'élevé, de spiritualiste et aussi de fraternel et de social, en un mot de chrétien. Des noms de savants, de philosophes, d'inventeurs, de poètes, d'artistes viennent en foule sous ma plume : Ampère, Ballanche, Ozanam, Laprade, Soulary, les Tisseur, Jacquart, Hippolyte Flandrin, Puvis de Chavanne, Louis Janmot, Paul Borel, le sculpteur Dufraisse. Et j'en passe. La tradition idéaliste et mystique se continue de nos jours : je pourrais citer des hommes encore tout jeunes qui transmettront le flambeau. Déjà la grande poésie lyonnaise du XVIe siècle, représentée par Maurice Scève et Louise Labbé, s'était enveloppée jusqu'en ses merveilleux sonnets d'amour, de je ne sais quel voile délicat et pudique qui frissonnait et demandait grâce pour les ardeurs de la passion : elle était fille de Pétrarque, non de Villon ou de Marot.

Gravité, mysticité, idéalisme, illuminisme même : l'esprit pur, le sentiment mystique et la pitié sociale, tels seront à jamais, peu à peu façonnés par les âges et devenus indé-

pendants, les caractères de la poésie et de l'art lyonnais, issus de l'âme de la cité.

Gabriel Sarrazin.

Gabriel Sarrazin, né en 1853, critique et conteur d'un haut lyrisme. Fixé depuis huit ans dans la région lyonnaise, après une existence de voyages et d'études. Ayant fait de longs séjours en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Pologne, M. Gabriel Sarrazin consacra aux littératures étrangères, aux poètes surtout, de pénétrantes et savoureuses études. Le roman-poème fut, pour les œuvres d'imaginations, la forme qui se prêta le mieux à son lyrisme, doublé d'un spiritualisme noble et scrupuleux. Voici la liste de ses œuvres : *Poètes modernes de l'Angleterre* (1885, Ollendorff), *La renaissance de la Poésie anglaise* (1889), *La Montée* (1892), *Mémoires d'un Centaure* (1894), *Le Roi de la Mer* (1897), *Les grands poètes romantiques de la Pologne* (1906), (tous ces livres chez Perrin).

J. de B.

Le climat psychologique de Lyon

S'il est vrai qu'une ville enferme en ses murs de pierre la complexité d'une personne morale, il apparaît non moins délicat de tracer son portrait psychologique que de décrire la physionomie d'un être très évolué. Evoquer en quelques lignes le caractère séculaire dont s'imprègent nos pavés, nos sites, nos familles, nos concitoyens serait d'une joyeuse impertinence. Un livre ne suffirait pas à poursuivre à travers les âges notre hérédité intellectuelle et le visage tourmenté de nos mœurs. Au moins, disposant de peu de place, oserais-je employer le procédé impressionniste, plus apte que n'importe quel autre à esquisser notre manière d'être, et, par le moyen de la touche divisée et de tons superposés, noter certaines vibrations de l'atmosphère psychologique de *Lugdunum*.

J'ai toujours pensé qu'un parfait observateur du tempérament lyonnais devrait emprunter la philosophie d'un Léonard de Vinci et demander à Monet sa science expressive. Lyon fait l'effet d'une sombre Florentine peinte avec des couleurs pures. Imaginez la *Joconde* ou la *belle Ferronnière*, le *Bacchus* ou le *Précurseur*. Ces images mystérieuses ont quelque chose d'hallucinant et aucun commentateur ne parviendra à déchiffrer l'ésotérisme reculé qui se cache derrière ces plastiques qui sont autant de rayonnements d'âme. Vous n'arriverez pas à localiser ces images, à résumer d'un mot ces attitudes étranges. Qu'un moraliste intervienne à seule fin d'enfermer en des aphorismes géométriques nos habitudes et nos coutumes vécues,

il devra bien vite avouer son erreur généreuse en face de nos complexités. S'il est sage, il préfèrera renoncer à assortir sa pauvre palette aux nuances multiples de nos états d'âme. Semblable à un peintre de l'école française contemporaine, il prendra le parti *d'évoquer* au lieu de peindre, de briser les lignes plutôt que de pousser des ressemblances jusqu'à la caricature, bref, d'accumuler les taches, les points d'ombre et de lumière ; non pas certes pour manifester un état statique, mais afin de nous mouvoir dans notre ambiance, de nous tirer de la nuit de la subconscience, comme autant de nébuleuses en marche, de nous entourer de notre halo de chair obscur, à la manière de Rembrandt ou de Carrière et de nous restituer dans notre climat psychologique. Car en vérité nos esprits métaphysiques se meuvent à travers un air spécial et qui papillote.

J'aurais beau jeu après cela de me perdre dans les brouillards de notre ville et par là de spiritualiser nos aspirations coutumières. Ces pauvres brouillards ! ont-ils rendu assez de services aux observateurs superficiels qui n'ont aperçu ici que des becs de gaz éclairés dès le matin, projetant dans l'espace brouillé des rayons baveux, qui n'ont entendu que les cornes époumonées des tramways falots !

La vérité est que Lyon s'impose comme la plus contradictoire des villes. L'étrangeté de nos sites provient de ce que tous les contrastes s'y heurtent, et pourtant sans secousses violentes. Je vois en cette fusion calme de quantité d'éléments disparates, intellectuels et moraux, la cause des étonnements du voyageur immédiatement dépaysé et la raison de notre réputation de peuple mystique. Dans ses rêves le malade a de même l'impression de palper des réalités fuyantes, des états solides et stables subitement fondus en d'autres moins rigides. Pour l'habitant d'ici rien ne l'émeut. Il possède, mais pour lui seul, de fières certitudes. Nous ressemblons au prisonnier dans sa geôle qui s'oriente, qui connaît les aîtres de sa demeure, dont le regard affiné par l'habitude discerne chaque objet bien en

place, d'où émane une lumière diffuse. Qu'un visiteur pénètre là, il se sent soudain environné de nuit.

La mentalité du Lyonnais, et ce qu'il me plaît d'appeler le climat psychologique de Lyon, reste entièrement à écrire. Nul n'a encore offert sur ma ville des pages définitives et assez nuancées pour demeurer vraies, j'entends pour faire le tour de toutes nos puissances, pour embrasser chacune de nos virtualités. C'est que le Lyonnais, très enraciné, ne possède pas assez d'objectivité pour s'opposer à lui-même, se dominer, se regarder vivre. Ceux-là seuls comprennent Lyon qui y ayant longtemps respiré, voyagent et reviennent un jour se fondre dans cette ambiance très particularisée. D'autre part, nos qualités solides, toutes en profondeur, subtiles et cachées déconcertent l'esprit géométrique de l'observateur et ses habitudes logiques de pensée. Quoi qu'en pense le méridional qui nous haît, l'esprit de finesse est notre domaine. A l'extérieur nous apparaissons ternes, tout d'une pièce, catégoriques; intérieurement nos caractères frissonnent de complexités.

Or l'esprit de finesse ne va point sans celui de contradiction. Nous nous entêterons dans notre sens commun jusqu'à donner tort aux faits et notre bon sens réfléchi accueille tous les contrastes avec placidité.

Oui, le vrai Lyonnais habite place Bellecour, entre la Saône à la marche si lente qu'on ignore toujours de quel côté vont ses eaux jaunes, et le Rhône, torrent impétueux, vert foncé. Il ira voir *Guignol*, — le Guignol de la vieille souche — et le soir goûtera, sans applaudir, les plus subtiles délicatesses de la *Tétralogie*. Il conversera familièrement avec son frère, le *canut*, avant de regagner sa somptueuse propriété d'Ecully ou de Saint-Cyr, où il joue le grand seigneur. Le 8 décembre il illumine son balcon, se mêle à la procession qui gravit en chantant les pentes de Fourvières. Le 8 septembre il s'agenouille en pleine rue et reçoit pieusement la bénédiction offerte par l'archevêque du haut de la terrasse de la Basilique. Chaque samedi il accomplit le pélerinage à la Vierge, et malgré tout il se sent hanté d'idées païennes. Sa foi charbonnière lui permet

d'accueillir toutes les religions; celles-ci se superposent dans sa croyance. Rappelons qu'à Lyon toutes les petites chapelles, tous les cultes ésotériques se donnent rendez-vous et se pratiquent. Non seulement les diverses sectes de protestants, de jansénistes, de lucifériens, de théosophes ont ici leurs adeptes, je sais encore que la religion druidique possède son prêtre. A côté de la ferveur catholique, implantée au cœur de tout Lyonnais de race, chaque doctrine hérétique a su se tailler sa place.

Quel contraste entre les vieux quartiers d'Ainay ou de Saint-Jean et ceux tout vibrant de jeunesse des Brotteaux! Un pont sépare rudement deux mentalités opposées. Pourtant le Lyonnais, plusieurs fois par jour, passe d'un quartier à l'autre, et, sans transition, instantanément s'accommode aux habitudes les plus disparates. Ici il s'amuse, jette son or, trompe sa femme, se paye des repas fastueux, — son faible pour la table est légendaire. Là il prie, travaille, entouré de sa femme et de ses enfants dont il ne se sépare qu'à regret. On se marie entre Lyonnais. Le cas de jeunes filles refusant un époux domicilié à Paris est fréquent.

Aucun journal littéraire, aucune revue d'art. La vie intellectuelle et artistique ne compte pas à Lyon. Mais entrez dans un salon, vous entendrez d'intéressantes discussions au sujet du dernier roman et vous resterez étonné de voir exécuter à la perfection par des amateurs du Raynaldo Hahn, du Debussy, du Chausson, du D'Indy; Je le crie bien haut: je n'ai jamais ouï qu'à Lyon de la bonne musique de chambre.

Très peu d'écrivains publient. Pénétrons par hasard dans la bibliothèque de la ville ; la quantité de gens jeunes ou vieux qui compulsent des in-folios nous stupéfiera. On prend des tas de notes, on accumule les fiches, on écrit des volumes entiers qui jamais ne verront le jour. Demandons pour quel éditeur est fourni un si colossal labeur, on vous répondra qu'on travaille pour son plaisir et que ce manuscrit sera détruit à la mort de son auteur.

Le Lyonnais va droit aux extrêmes et s'y cantonne. Pas d'homme plus positif, plus avare de son temps, plus tenace,

plus fort en affaires, plus nettement matérialiste, jouisseur, bourgeois et commerçant. A côté de cela aucun pays de France n'a fourni plus de martyrs, plus d'idéalistes, plus d'utopistes, plus de mystiques. Le nombre des obscurs disciples de Ballanche, de Blanc de Saint-Bonnet, de Lacuria, de Clair Tisseur, de Mollière est innombrable. Sous ce rapport on eut raison de comparer Lyon à Londres, où la plus sublime poésie cotoie le plus pratique terre à terre.

On a beaucoup parlé de la froideur de notre caractère. Notre abord est glacial et peu engageant, aucune nouveauté ne nous déconcerte et ne nous émeut. Jamais nous ne faisons parler de nous. C'est que tout ce qui est superficiel nous répugne. Nous haïssons les paroles bruyantes, les cabotins, le méridional. Nous offrons le type le plus accompli du *synthétique* et de l'*auditif*. Nous avons plus d'analogie avec le Flamand qu'avec notre voisin le Marseillais, notre bête noire. Chez nous tout s'accomplit à l'intérieur de nous-mêmes, dans notre conscience. Nous préférerions devenir protestants plutôt que de voir notre religion vivante et vécue se changer en culte formel. Une extrême pudeur nous empêche de découvrir notre âme. Nous agissons donc en silence. On fonde des hôpitaux, on dirige des hospices, on éduque le peuple, on visite les pauvres et l'on se vante d'être humble. Les relations d'amitié se perpétuent de père en fils. On fréquente peu de gens, mais les camarades qu'on s'est choisis après de longues années d'épreuves, on les cultive avec amour. Le Parisien qui rencontre un ami d'occasion dira : « Bonjour mon cher vieux, comment vas-tu ? » Et après un instant de conversation communicative : « Voulez-vous me rappeler votre nom ? » Rien de tel entre Lyonnais. On se voit tous les jours, ou bien l'on s'ignore délibérément. Pas de milieu. Aucune compromission.

Ces quelques notations superficielles suffisent. La synthèse du caractère lyonnais est impossible à tenter. Notre tempérament répugne à se laisser enfermer dans une définition. Nous dépassons immédiatement toute limite. C'est pourquoi j'avais raison de dire que nos mœurs revivront moins dans les pages d'un psychologue que dans l'atmosphère d'un

tableau de Puvis de Chavannes. Et si à tout prix vous désirez nous connaître, allez promener votre rêve dans une ville d'Allemagne du Nord.

TANCRÈDE DE VISAN.

M. Tancrède de Visan, né à Lyon en 1881, s'est voué à l'étude des questions philosophiques et esthétiques. Il est l'un des plus remarquables théoriciens de l'art symboliste dont il s'est fait le champion dans de nombreuses études et conférences et surtout dans son intéressant *Essai sur le symbolisme* publié en 1904 en tête d'un important recueil de poèmes : *Paysages Introspectifs* (Jouve, éditeur). Tancrède de Visan, secrétaire de la *Revue de Philosophie*, collabore à nombre de Revues, *Vers et Prose*, *Psyché*, etc. Il prépare divers ouvrages de sociologie et d'esthétique symboliste.

J. DE B.

I

Petites gouaches lyonnaises.

❦ ❦ ❦ ❦ ❦

MARCHÉ AUX FLEURS

(Place Bellecour, matin de printemps.)

L'étalage se dresse ainsi qu'un reposoir
Le long du sable neuf et rose de l'allée,
Vision matinale encore tout emperlée
Par ce frais joaillier prodigue : l'arrosoir.

De jardins lointains, vint, et s'en ira, ce soir,
Au hasard dispersée — œillet, lys, azalée —
La floraison d'exil, et qu'on leur a volée
Pour la vendre au passant, en hâte et sans surseoir.

Ici, Marché, c'est leur âme que l'on déguste ;
Ici, le papillon sur le rosier-arbuste
Parodie à mes yeux l'allégorie auguste :

Car, moi-même amoureux, je contemple, ô Marché !
— Elle s'abandonnant, lui fort amouraché —
Le Papillon, Amour, baisant la Fleur, Psyché.

❦ ❦ ❦ ❦ ❦

AU BORD DE L'EAU

(Barrage de l'Ile Barbe.)

Aux champs, où va muser ma Muse,
Loin des quartiers noirs de charbon.

L'air qui passe, l'air qui sent bon,
L'air chante sa chanson diffuse...

En amont, la Saône recluse
Redevient cours d'eau vagabond,
Sautant bruyamment, d'un seul bond,
Le blanc barrage de l'écluse...

Le soleil chauffe les galets,
Le ciel moire l'eau de reflets,
La berge boit l'eau qui s'y terre...

Avant de partir en bateau,
Amoureuse ignorant Watteau,
Tu me dis : « *Où c'est, çà, Cythère?* »

❦ ❦ ❦ ❦ ❦

COUPS DE VENT

(*Pont de la Guillotière.*)

Roulant feuilles mortes ou vertes,
Prodiguant les fausses alertes,
Il pousse, brusquement ouvertes,
Toutes portes où nous frappons.

Friand de jambes découvertes,
Il trousse les légers jupons
Et fait trembler, sur leurs crampons,
Les lourds tabliers des vieux ponts.

Frôleur, à la hâte, il feuillette,
Ainsi qu'il ouvre les loquets,
Les gros bouquins, le long des quais...

Enjuponnés! — moine ou fillette —
Laissez toujours passer devant
Son Extravagance le Vent!

❦ ❦ ❦ ❦ ❦

L'HEURE NUE

(*Crépuscule à Fourvières.*)

A l'occident croulant de pourpre et de topaze
L'heure attentive suit dans le jour qui décroît
Aux marches du couchant descendre l'Astre-Roi
Parmi le ciel grandi de silence et d'extase.

Comme une esclave-reine et dont le cœur s'embrase,
Dans le beau soir lamé, pour elle trop étroit,
Elle laisse à ses pieds choir son manteau d'orfroi
Et dénoue en tremblant sa ceinture de gaze.

La soie orange flotte aux horizons pâlis,
Se disperse, se fond, s'évapore en la nue ;
Et l'heure au crépuscule a frémi d'être nue...

Elle regretterait son écharpe aux longs plis,
Si la Nuit arrivant ne lui tendait des voiles
Dont le tulle invisible est tout givré d'étoiles...

II

PAROLES A MOI-MÊME

I

— « *Debout pour l'action! le jour brille, vermeil :*
« *Saute du lit!...* » — O ma raison! tu peux m'en croire,
Tout rêve est incertain, tout geste est illusoire
Et rien ne vaut la paix immense du sommeil!

Je veux dormir sans espérance de réveil ;
Je veux dormir sans fin dans une nuit bien noire,
Sans pensée et sans cœur, sans songe, sans mémoire,
Sans garder le regret ébloui du soleil...

J'ai tout donné ; ma soif d'être homme est assouvie.
Seul un bonheur me fait pardonner à la vie :
J'ai baisé les pieds nus de celle que j'aimais!

Je veux dormir dans l'ombre où le néant se voile,
Dans un ciel immobile et muet à jamais
Qui ne soit violé pas même d'une étoile!

II

— « *Quoi? toujours douloureux, poète, et ton même air?*
« *Il faut que l'homme en toi commande et se ménage...* »
— Hélas! je le sens trop en avançant en âge :
Je ne serai jamais qu'un grand enfant amer!

— « *Fais un métier. Brandis ta plume ainsi qu'un fer;*
« *Défends tes jours. Le monde est un océan : Nage!* »
— Je méprise la lutte et je hais le carnage,
Et c'est du bord des flots que j'admire la mer...

— « *Sans l'action, la vie est deux fois meurtrière :*
« *Crains-tu pas de mourir?...* » — J'ai fait cette prière :
« Soleil, pitié d'en-haut et sourire de Dieu!

« Aspire, anéantis mon pauvre être morose
« Comme remonte au ciel sous ton baiser de feu
« La perle du matin bue au cœur de la rose! »

III

Mon âme, est-ce bien vrai que ces gens aient une âme?
Ils ont l'intelligence et l'usage des mots,
Mais pour le reste ils sont pareils aux animaux :
La chair les assouvit et le sang les affame.

Sont-ils nés d'une louve ou bien nés de la femme?
Suis-je un monstre? ou sont-ils logiques et normaux?...
Je hais leurs passions sans mépriser leurs maux,
Ils raillent l'idéal dont mon cœur se réclame!

Mes frères? il se peut! Mes semblables? non pas!
Nous avons des chemins différents pour nos pas...
L'existence est, pour eux, une course insensée.

Où vont-ils? Où vont-ils!... Ils l'ignorent, bien sûr!

— Pour moi, je veux gravir, seul avec ma pensée,
Le sentier de la cîme où souffle l'Esprit pur...

IV

Poète, ah! oui, sois-le! Sois-le! non à moitié!
Sois libre; ta pensée immense est ton domaine!
Sois tout le cœur humain et toute l'âme humaine :
Homme par le dédain, femme par la pitié!

Ne sois que par toi-même absous ou châtié.
Suis l'inspiration divine qui te mène.
Aime plus que la gloire, ingrate Célimène,
La sainte poésie et la noble amitié...

Etre lyrique, ami, c'est être enthousiaste!
Rêve avec Christ, et vis selon l'Ecclésiaste;
Sache mettre parfois ton orgueil à genoux.

Cueille le fruit, aime l'étoile et bois les âmes...
Goûte ce qui fleurit d'idéal parmi nous :
Le parfum de la rose et la beauté des femmes.

V

Si le malheur te cerne, un jour, de toutes parts,
Si, lassé de mentir et lassé qu'on te mente,
Le dégoût de porter un masque te tourmente
Jusques à t'obséder de suprêmes départs;

Si le suicide enfin te crie : — « Ah! viens-t'en! Pars!
« Evade-toi de cette existence infâmante! » —
Comme un poing frénétique en des cheveux d'amante
Plonge et crispe tes doigts dans ton beau rêve épars...

Accroches-y ta vie, et vis! car il faut vivre,
Vois-tu, pour mériter que la mort vous délivre...
— Poète, enfant de gloire! enfant déshérité!

Crée autour de ton cœur un ciel dont il s'enivre !
Sois un roi sans couronne, à qui rien n'est resté
Que l'orgueil d'être pauvre — et que sa royauté !

François Dellevaux.

François Dellevaux est né à Lyon le 14 février 1876. Ses *Tableautins et Médaillons* furent le recueil de vers de la vingtième année, mais ils révélaient déjà le poète subtil et doucement passionné du *Sachet d'amour*. *La Rose sur le Mur*, en 1905, affirmait encore ses remarquables qualités de sensibilité et sa science du vers qu'il manie avec maîtrise. *Le Grand Corneille chez Molière*, qui vient de paraître est un à-propos d'une jolie nuance délicate. M. F. Dellevaux a sous presse *Galanys*, quatre actes en vers (prix triennal de la Société florimontaise), et prépare diverses pièces : *Jean Bernis*, cinq actes en prose ; *Notre bonheur*, trois actes en prose, et l'*Inconstant fidèle*, deux actes en vers.

J. de B.

Fourvières et le 8 Décembre

Lyon, comme Paris a sa Butte sacrée.

Au lieu où fut autrefois l'oppida gauloise, où le fondateur de l'antique Lugdunum, Marcus Plaucus, aperçut les corbeaux qui donnèrent leur nom à la ville naissante, où Trajan établit ce fastueux Forum si encombré de marbres et de statues que lorsqu'il s'écroula, après sept cents ans d'existence on construisit pendant cinq siècles avec ses débris les ponts et les basiliques de la ville nouvelle, sur le parvis où les savants retrouvent la trace des pas de Vénus se dresse la Madone « la femme revêtue de soleil » dont parle l'Apocalypse.

Le coteau encombré jadis d'inombrables temples païens. de cirques et de théâtres est devenu au cours des âges la colline mystique que gravissent les pèlerins, que couvre l'ombre des couvents, et à son sommet s'érige massive, splendide, la basilique de Fourvières.

L'architecte, M. Bosson, qui en 1872 a fourni le plan du monument actuel (merveille de richesse et d'art dans le détail), obéissait à une idée philosophique en dessinant cette forteresse religieuse flanquée de quatre tours, couronnée de créneaùx. Dans sa pensée, comme dans celle des pieux Lyonnais, Fourvières est la citadelle de foi, le rempart dressé contre l'ennemi : étranger, maladie, fléau, et chargé de le maintenir hors de nos portes.

On prétend qu'en voyant l'effet disgracieux de cette construction beaucoup trop volumineuse pour le coteau qui la supporte (et qui en reste écrasé) Bosson est mort de cha-

grin. Son œuvre est belle cependant! l'intérieur est d'une réelle magnificence; les marbres précieux finement ajourés, les colonnes élégantes, les mosaïques splendides, les ors, les vitraux y sont prodigués, et, quelles que soient les critiques qu'on peut adresser à l'architecture générale, il n'y a aucune comparaison à établir entre ce temple somptueux et l'horrible gâteau de Savoie qu'est le Sacré-Cœur.

La crypte donne une réelle impression de force, de mystère avec ces piliers énormes où s'inscrivent les noms de toutes les paroisses ayant contribué à l'érection du monument, avec ces autels bas et trapus, ces mosaïques (les sept péchés capitaux symbolisés par des animaux) imitées des mosaïques romaines enrichissant notre musée, avec ce magnifique lion de granit (le lion de Juda) gardant l'entrée de l'église souterraine.

*
* *

Il y aurait une bien intéressante étude à faire sur le culte de la Vierge en France, dans ce royaume des Francs que Saint Rémy appelle le royaume de Marie : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ*, et qui compte plus de sanctuaires à Notre-Dame que la dévote Italie elle-même.

Le premier qui y fut érigé le fut à Lyon même par Saint-Pothin qui arrivant à Lugdunum au IIe siècle y établit le culte de Marie dans un oratoire sur l'emplaeement duquel s'éleva plus tard l'intéressante église de Saint-Nizier, Notre-Dame-de-la-Grâce, tel fut le premier vocable sous lequel la Vierge fut invoquée dans notre pays.

Les oratoires devaient se multiplier avant que la Vierge n'aille détrôner sur la colline religieuse la Vénus encore triomphante; mais déjà l'antique Fourvières (Forum vetus) méritait d'être, lui aussi, appelé le Mont des Martyrs!

Quarante huit chrétiens arrêtés pour leur foi furent jugés et condamnés au Forum même.

Au IVe siècle l'ancien Lyon était à peu près désert, Septime-Sévère l'avait ruiné, les édifices étaient renversés, la ville avait été incendiée. Les gouverneurs romains l'avaient

abandonnée pour Trèves ou Cologne. Constantin en relevant la cité déchue ne put rétablir le gouvernement à l'Antiquaille. L'ancienne cité romaine élevée sur les collines de Fourvières et de la Croix-Rousse se mourant, une ville nouvelle active, commerçante, chrétienne renaissait dans la plaine. Les rois burgondes élevèrent leur palais dans la rue St-Jean, et la montagne jadis païenne arrosée du sang des martyrs devint un lieu de pèlerinage où l'on allait revoir le sol témoin des jours sanglants.

En 840 le vieux Forum s'écroulait ; sur ses débris un oratoire dédié à Notre-Dame-de-Bon-Conseil s'élevait « quatre murs, un pauvre toit, un simple autel, une porte étroite » (1) (et peut-être déjà cette Vierge noire, Isis, abandonnée sur l'ancienne). Terre romaine tel fut le sanctuaire lyonnais de 840 à 1168.

Nous ne le suivrons pas dans ses multiples transformations, dans les jours glorieux des faveurs papales et des pèlerinages royaux, dans les heures sombres des révolutions, dans sa gloire grandissante faite de l'immense faveur des pélerins et de la splendeur de leurs dons, cela vaudrait une étude spéciale.

Arrivons tout de suite à la journée du 8 Décembre 1852 où, au milieu d'un concours immense de peuple, fut placée sur le clocher de l'église qui précéda la basilique actuelle (et qui existe encore) la colossale statue de bronze doré qui fit, au propre, de la Vierge de Fourvières « la femme revêtue de lumière » dont nous parlions tout à l'heure. Etincelante aux rayons du soleil, elle apparut plus brillante encore le soir au milieu d'illuminations féeriques. Et depuis, chaque année à cette date (avec une ferveur accrue depuis 1834 et la définition de l'Immaculée Conception) la ville de Lyon s'embrase et flambe aux pieds de la Vierge, tendant vers elle ses mains ouvertes, de la « Très Pure » si bien chantée par le bon Verlaine.

O vous vierge Mère, ô vous Vierge immaculée
Toute en argent parmi l'argent de l'épithalame
Qui posez vos pieds sur notre terre consolée.

(1) P. Cahour.

Toutes les villes ont leurs illuminations officielles : fêtes nationales ou passage de ministre, dans lesquelles les mêmes cordons de gaz flamboient aux frontons des édifices publics, tremblotent au bord des fontaines, où dans des soleils à demi éteints s'inscrivent colossales les deux lettres R. F., où les mêmes banals lampions mettent leurs girandoles poisseuses et fumeuses au-dessus des foules, où les chimères lanternes vénitiennes s'enflamment dans les arbres des promenades ; aucune n'a rien de comparable à ces illuminations du 8 Décembre, et c'est peut-être la coutume la plus purement lyonnaise, la plus invétérée tradition locale.

Les mairies et les écoles boudent depuis quelques années et montrent un front noir et renfrogné parmi la clarté générale. Oui générale, car vraiment pour la plupart ce n'est pas une question de croyance. Ce jour là tout le monde est dehors et toutes les devantures étincellent, les étalages les plus artistiques ou les plus savoureux retiennent en tourbillons serrés, houleux le flot lent des promeneurs et sollicitent le client. Il est tel boucher des Terreaux qui depuis des années présente au public un choix extraordinaire de moutons d'une taille fabuleuse ornés de fleurs, de rubans, de lumières de la façon la plus pittoresque, tandis qu'autour des pièces de boucherie, gigots en soleils, épaules en losanges forment des dessins variés. Dès que la nuit tombe sur toutes les fenêtres, sauf celles des fonctionnaires trop en vue, s'allument d'innombrables bougies, flottent des oriflammes bleus ou blancs décorés du monogramme de la Vierge, ou d'inscriptions à sa louange, s'enroulent des guirlandes de verdure.

Les églises font étinceler les croix qui les surmontent et dessinent en traits fulgurants le schema de leur architecture ; et là-haut sur la colline, plus lumineuse qu'aucune autre, la basilique dresse vers le ciel le feu de ses quatre tours. Dans les jardins qui l'entourent éclatent en lettres ardentes et gigantesques des inscriptions et dates rappelant les faits marquants de la grande histoire mystique, et des feux de Bengale colorent en vert ou rouge les flancs massifs de l'imposante citadelle ; verts comme les espérances suscitées,

rouge comme l'ardeur des cœurs que brûle la folie de la croix.

Des quais, vraiment, le spectacle est féerique ; les maisons accrochées aux pentes du mont consacré, hospices ou couvents, ont plus de lueurs encore que celles de la ville et la colline semble vraiment vêtue de clartés ; le reflet en tremble dans les eaux noires paresseuses de la Saône qui coule, voluptueuse comme une nymphe antique, au pied du coteau embrasé.

Si la nuit est claire et belle les étoiles semblent reculées très loin dans un infini sombre, tandis qu'une buée lumineuse, atmosphère de poussière soulevée par des milliers de pas, de poussière aux atômes de laquelle s'accrochent des multitudes de minuscules étincelles, flotte sur la ville ; et sous le vent déjà froid de décembre toutes les flammes vacillent, dansent, ont l'air folles de joie ou d'ivresse sainte !

Aussi sur les mille petites flammes de nos fois humaines vous brillez bien pâles, bien lointaines, à peine regardées de quelques uns, lueurs des clartés sidérales, des vérités essentielles, et plus que vous, plus que les flammes allumées par des mains mortelles, nos petites flammes de foi, d'espoir, de rêve, d'idéal, est grande et puissante la nuit qui vous enveloppe toutes, étoiles et lumières, la grande nuit mystérieuse où roule la terre et le monde et nos âmes.

JEAN BACH-SISLEY.

Mme Jean Bach-Sisley, née à Lyon en 1876, professeur et littérateur distingué, s'est consacrée à la tâche utile de la décentralisation provinciale, a groupé souvent à Lyon les volontés artistiques. Publications nombreuses ; *Artistes et Poète*, 1899 (préface d'Armand Silvestre). *Le Mage*, le *Roman des soirs*, préface de J. Bertheroy, *l'Evolution de la Chanson* (étude), les *Contes à ma Belle*, chez Ollendorff, des études sur la Peinture à Lyon, sur des artistes, des poètes, des chansonniers. Un acte en vers, *Héliodora* fut représenté avec succès aux Célestins, à Lyon. Mme J. Bach-Sisley collabore à un grand nombre de journaux et de revues littéraires.

Fragments du journal de Garambuche

(ASPECTS LYONNAIS)

La Campagne lyonnaise en avril.

De leurs corymbes, les glycines égaient les visages austères des vieilles maisons de campagne. Les iris vêtent de violet les bordures. Des petites étoiles d'or et les gouttes de neige des pâquerettes sont tombées sur les foins déjà hauts. Les lilas vont mourir. Les aubépines pleurent des larmes parfumées sur les routes.

Sous la tonnelle de quelque auberge, le verre plein de *purée septembrale*, on fume la pipe. La voix rude de quelques ouvriers, proches de notre table, tombe dans notre mélancolie comme des pierres dans l'onde d'une mare. Des enfants jouent et nous interrogent de leurs yeux rêveurs. Ils sont blonds. De purs regards bleus éclairent leurs visages potelés. Ils s'appuient à terre de leurs mains à fossettes quand ils tombent, gauchement et exquisement. Le langage qu'ils se créent, leur gazouillis est accompagné de l'inévitable valse que gémit lamentablement un orgue de barbarie.

La nuit tombe. On revient. Dans les flaques d'eau que la route a gardées d'une récente averse, les reflets s'atténuent. Toute teinte est discrète. L'âme des saules et des roseaux les anime d'un frisson inquiet. Quelque rainette médite et coasse. Un train passe et siffle et des rêves puérils d'enfant s'agitent dans le cœur éveillé...

Le Huit Décembre.

Le Huit Décembre, Lyon revêt spécialement le caractère mystique qu'on lui prête.

Puisque la brume montante ouate le son douloureux des cloches, rôdons dans le quartier Saint-Jean, aux maisons évocatrices. Au fond de l'allée obscure — voûtes en ogive, écusson dégradé — devant la niche où nous replaçons la vierge absente, disons, avec toute la foi en la Beauté qui remplace, hélas! notre Foi morte, les vers naïfs de Rutebeuf :

« Tu hais orgueil et félonie
Sur toute chose;
Tu es le lys où Dieu repose;
Tu es rosier qui porte rose.
Blanche et vermeille...
Ha! Dame vierge, nette et pure,
Toutes femmes pour ta figure
Doit-on aimer... »

La nuit nous enveloppe. Montons à Fourvières. De l'esplanade, contemplons les rampes de feu qui indiquent les grandes artères et recueillons-nous. Loin de la foule, loin du *troupeau*, songeons encore au moyen âge *énorme et délicat*, et regrettons de ne plus pouvoir remettre nos destinées entre les mains divines.

Le vent soulève nos manteaux... Quelques flammes vacillantes de lampions suffisent pour que toute notre âme se fonde en un indicible besoin de croire...

Un Lilliput en bois.

C'est à Sainte-Conforce qu'un simple pâtre nourri de lait, de légumes et de fruits échafauda, avec son couteau mal emmanché, un Lyon lilliputien en bois. Rien ne manque : ni un monument, ni une place, ni une maison, ni un arbre. Le labeur colossal et d'une parfaite inutilité témoigne d'une stupéfiante mémoire, d'une patience d'annamite et d'un instinct d'architecte génial. La mort surprit vers les cent ans l'humble paysan, alors qu'il reproduisait de la même manière, en s'aidant de photographies, les mille merveilles du monde.

Un peu plus de science, un peu plus de chance, et le naïf constructeur eût peut-être été un nouveau Michel-Ange.

Comme Solness, il eût peut-être cherché à construire la plus haute tour. Mais le destin le cloua dans son village, et le visiteur prend une leçon d'humilité et accepte sans se plaindre sa destinée obscure.

Grisaille.

Une promenade au long des quais de la Saône, vers Serin...

L'éclat, d'ordinaire un peu vif, des briques rouges qui s'empilent sur le bas-port s'adoucit. Une frange de nuages borde une rose écharpe de ciel. Tout est terne, même les visages et les regards des passants. Entre les arches des ponts trop massifs, sous les passerelles qui, si légères, paraissent suspendues à des fils, le fleuve roule des eaux lourdes.

Une barque de pêcheurs se réveille soudain de son assoupissement. Un peu d'écume barbouille de crême fouettée la proue, et deux cercles d'eau excentriques s'élargissent, car un des hommes rame, nonchalamment, sans bruit. L'autre jette le filet, s'arcboute de toute la force de ses jarrets puissants et de ses reins larges, et relève la gigantesque et visqueuse toile d'araignée. Aux mailles des mouches d'argent, d'argent, du menu fretin se débattent...

Impossible de fixer son esprit sur quelque chose de sérieux. Les chimères hantent le doux décor, et c'est l'heure où l'on ramasse la mélancolie du Passé...

1899.

David Cigalier.

David Cigalier, né en 1880, habite Lyon dont il a chanté le charme brumeux et ambigu. A collaboré à des revuettes éphémères ou vivaces, à des revues et à un quotidien très sérieux. A publié, avec G. de Fusty, un gros volume illustré sur le Forez : *Au Pays de l'Astrée*, puis un recueil de poèmes très sensitifs : les *Chatoiements* (1905). Il prépare un curieux ouvrage : les *Mémoires de Garambuche*, et un roman : l'*Enlisement*.

J. de B.

Fumées sur la Ville

La ville est dans la plaine un monstrueux décor
De flèches, de clochers, de toits et de coupoles
Où plane le repos peut-être de la mort
Et la cité de loin semble la nécropole
Où dorment, à jamais guéris de leurs espoirs
Les derniers des humains qui périrent un soir
Comme Jean l'a prédit en maintes paraboles.

Mais au-dessus de Tyr, de Babel ou de Thèbes
Rien ne ternit l'azur immaculé du ciel,
Et tous les anciens morts qui dorment dans l'Erèbe
Ne trouvent pas de cendre en leurs gâteaux de miel.
Seules dans les cités que les vivants encombrent,
Montent dans le ciel toutes ces gerbes d'ombre
Qui tissent au-dessus un linceul irréel.

Pas un cri, pas un chant, pas une plainte même
N'arrive jusqu'à moi, portée avec le vent.
Les rumeurs du travail, les glas et les baptêmes
S'émiettent dans l'espace et se perdent avant.
Mais les tourbillons noirs et torches en volutes
Révèlent au passant lointain d'étranges luttes
Où des hommes là-bas crispent leur face blême.

Vers quel temple invisible ou vers quel ostensoir,
Fumée, emportes-tu dans tes sombres spirales,
Nos prières, nos pleurs, nos élans et nos râles ?
Jaillis-tu vers le ciel en colonne d'espoir ?
Et quand, droite, au-dessus des forges allumées,
Comme un obscur jet d'eau tu te dresses fumée,
Est-ce un encens natif qui monte dans le soir ?

1er Décembre 1906.

Ou bien t'ériges-tu vers le ciel en blasphème,
Holocauste abhorré sur l'autel des Caïns
Qui muaient la prière en défi d'anathèmes
Et n'élevaient les bras que pour tendre les poings ?
Mais ta plainte est stérile et ta colère est vaine
Car ton élan d'amour et ton geste de haine
Cherche un Dieu qui réponde et n'en rencontre point !

Pierre Chaine.

Pierre Chaine, né en 1882, fils de l'avoué lyonnais, M. Léon Chaine, qui fit paraître ce livre remarqué *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles*. Vient de publier chez Sansot et Cie un recueil de *Poèmes* d'un haut lyrisme. A collaboré au *Censeur*, à la *Revue de Philosophie*, etc. A, en répétitions, diverses pièces dont un drame avec M. André de Lorde.

J. de B.

Lyonnais en ballade

DÉPARTS

Dimanche, quatre heures du matin. Sur la ville flotte un brouillard léger, coloré par les premiers rayons de l'aube. La ville est endormie, les volets clos, les rues vides. Seul, parfois, un char à bancs de maraîcher s'avance à petit trot.....

Soudain une porte d'allée s'ouvre, sans bruit. Un homme sort du corridor obscur. Il porte un chapeau bizarre, large comme un parapluie, gris à force d'avoir bravé la brûlure des soleils d'été et les averses. La mise ne comporte aucune recherche, au contraire. Il ne veut pas plaire. Il aime la solitude. Ses soins, il les a tous consacrés à préparer un attirail fixé avec grandes précautions à l'épaule par une bretelle. Cet homme est un pêcheur.

Une fois dans la rue il ne regarde ni à droite, ni à gauche. Il va silencieusement vers des endroits connus de lui seul, au long de la Saône, du Rhône ou du canal de yonage. Il emprunte les premiers tramways qui circulent. Au terminus il rencontrera peut-être d'autres gens coiffés et équipés comme lui. Il ne s'arrêtera pas, il ne liera pas conversation ; il les fuira en leur jetant des regards soupçonneux et mauvais. Il s'en ira, seul, vers le coin peu fréquenté où « ça biche ». Et toute la journée, la gaule à la main, il suivra d'un œil patient les gigues, les repos, les caprices de son bouchon, tandis que là haut le bon soleil le couvera, lui et ses pareils, d'un œil paternel et sceptique.

..... Cinq heures. De joyeux tintements de grelots. Ce sont les cyclistes qui partent. Ceux-ci aiment la compagnie. Ils roulent en longues files. Ils s'interpellent, parlent, en haussant la voix, de guidons, de pneus, de crevaisons, de montées. Ils ne savent pas exactement où ils vont. Ils prendront les routes les plus plates et les moins défoncées. Ils feront des kilomètres, s'arrêteront à des cabarets pour

goûter des vins rouges, gris ou bleus, raccoleront au passage d'autres amateurs de la pédale et, naïvement, avoueront leur surprise de se trouver, à l'heure du déjeuner, à Mâcon, à Bourg, à Saint-Etienne ou à Valence.

Après les pêcheurs et les cyclistes, et jusqu'au milieu de l'après-midi, la Ville enverra ses habitants vers les banlieues aux paysages d'usine ou, plus loin, vers la véritable et saine campagne. L'automobile transportera les privilégiés et le tramway les prolétaires. Aux stations, jeunes *soyeux* (1) et pimpantes grisettes, petites et grandes familles se bousculeront pour monter dans les voitures et s'écarquilleront les yeux à regarder le contrôleur, sur la plate-forme, qui appelle les numéros.....

LES RIVES DE LA SAONE

Daudet, qui habita Lyon pendant une partie de sa jeunesse, a raconté quelque part ses heures d'escapade et de canotage sur la Saône. Il avait douze ans, manquait le classe, louait un petit canot vers la passerelle Saint-Vincent, tirait dur sur les avirons, se faufilait entre les trains de bateaux, suait, s'échauffait et, finalement, débarquait dans quelque îlot de la ville pour saigner du nez.

L'animation, la vie fluviale décrites par le causeur ne sont plus aussi intenses aujourd'hui. La Saône, rivière paresseuse, a retrouvé sa tranquillité, grâce au chemin de fer qui a produit une diminution des convois de remorqueurs et de péniches. Et cette tranquillité lui vaut d'être la rivière des sports nautiques.

Le long de la rive gauche, entre Serin et l'Ile Barbe, s'élèvent de loin en loin les garages de « Clubs nautiques » et de « Cercles de l'Aviron » multiples. Le dimanche les portes de ces garages s'ouvrent grandes; des yoles, des canots de toutes grandeurs sont tirés de là, portés à grands renforts d'épaules vers la rivière et mis à l'eau. Les canoteurs — jambes nues et maillots de couleur — s'installent dans les esquifs et pendant des heures rament, s'entraînent,

(1) Employés dans les maisons de soierie.

le corps mû automatiquement pour la manœuvre. Ils vont, peu préoccupés du paysage magnifique. Leurs frêles embarcations glissent avec rapidité. Aux écluses ils s'arrêtent pour transporter à dos bateaux et rames, et, sous la conduite d'un chef expérimenté, reprennent la rivière et font des kilomètres et des kilomètres.

Sur la rive gauche, des flâneurs, des cyclistes, des chauffeurs, un tramway encombrent la route, l'emplissent de poussière et de bruits de corne. La rive droite, moins animée, est accaparée par les pêcheurs. Saint-Rambert, Collonges, Couzon, autant de villages envahis par l'armée pacifique des gens à grandes gaules. Eparpillés sur la berge, attentifs et silencieux, ils maugréent, les candides pêcheurs, au passage des canots, qui font du bruit, au passage des trains, sur les ponts de fer, ou du tramway, là-bas, qui corne infatigablement.

Quelques promeneurs, pourtant, goûteront sans mélange la beauté des rives, l'harmonie des contours. Leurs regards s'arrêteront avec joie sur les iles vertes, sur les villas reflétant dans l'eau une architecture souvent heureuse, sur cette Ile Barbe moyenâgeuse et paisible, qui dresse au-dessus de ses peupliers un donjon vieux et solide, sur tout un paysage d'arbres et d'eau, plein de douceur et de simplicité.

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

L'endroit assurément le plus fréquenté par les Lyonnais, pendant l'été. Des trains nombreux facilitent le petit voyage. Des cars automobiles assurent un service régulier. Et les promeneurs y viennent en foule.

Charbonnières est station thermale. Je ne sais pas au juste quelles sont les qualités de ses eaux, ni les maladies susceptibles d'y être guéries. Mais je sais que tout comme à Aix ou à Vichy, il y a sur une placette une fontaine où coule une eau jaune, laissant au fond des vasques un dépôt rougeâtre, il y a des hôtels nombreux, des promenades charmantes, des messieurs à moustaches rasées, et des dames

aux toilettes tapageuses, et surtout il y a un casino et son parc — un petit casino comme il convient à une petite ville.

Des allées bordées de beaux arbres, des pelouses, un soupçon de ruisseau donnent une impression de fraîcheur. Nos Lyonnais s'y sentent délicieusement bien au sortir de la grande ville brûlante par ses trottoirs et ses reverbérations. Ils goûtent avec joie la douceur de la température, l'agrément des parterres de fleurs, et, pas à pas, ils s'enfoncent dans cette retraite enchanteresse. Mais comme dans les contes de fées ou les légendes mythologiques un monstre les attend là-bas, prêt à croquer sinon leur personne, du moins leur bourse. Ils avancent, les bons promeneurs, d'un air tranquille et satisfait, et tout doucement, sans s'en apercevoir, ils arrivent dans les salles de jeu. Ils se défendent bien de vouloir jouer tout d'abord. Ils regarderont. Mais l'air enfiévré, les parfums des femmes, les gestes fébriles, les monotones paroles du croupier, le bruit des écus ramassés sous le râteau, ou jetés à la volée de l'extrémité d'une table à l'autre, l'énervante course de la roulotte, ses hésitations, tout concourt à fasciner le bon promeneur. Et lui aussi s'attablera ; pour lui aussi les mots vides du croupier prendront un sens ; ses écus seront ramassés sous le rateau, peut-être lui en jettera-t-on quelques-uns de loin en loin, mais le soir, assurément, son gousset sera moins garni. Et dans la nuit, tandis que le train le ramènera vers la gare Saint-Paul, il somnolera en rêvant que des piles de louis et de billets bleus s'amoncellent devant lui tandis qu'une voix sèche répète : Faites vos jeux, Messieurs... Les jeux sont faits... Rien ne va plus...

YZERON

Une excursion à Yzeron, c'est la grande ballade, celle dont on parlera longtemps, celle faite, par tout bon Lyonnais qui se respecte, deux ou trois fois dans la vie.

Yzeron est un petit village bâti au sommet d'un rocher, — à 700 mètres d'altitude, s'il vous plaît —, et près des sources de la rivière du même nom.

Un petit chemin de fer local conduit tant bien que mal jusqu'à Vaugneray, la première étape, à travers un charmant décor de petites montagnes, de prairies, de vignes, de fermes coquettes. De Vaugneray à Yzeron, il y a encore une dizaine de kilomètres à franchir soit en diligence par une jolie route en lacets, soit à pied par une coursière.

Je n'ai jamais pris que la coursière. J'aime le caprice de ses détours, ses montées à travers la forêt, l'animation dont l'emplissent des couples d'amoureux et des troupes de jeunes paysannes qui vont à la messe. Deux ou trois cabarets jalonnent la route. On y boit un vin de pays savoureux e doré. Les salles de consommation sont dépourvues de luxe, les tables rustiques, les verres épais et lourds, mais les hôtes sont avenants, leur conversation n'est pas dénuée d'intérêt et, volontiers, ils sortent sur la route pour vous indiquer le chemin ou le nom d'une montagne.

Après avoir monté un sentier très abrupt, très rocailleux, on se trouve brusquement dans le village. On arrive sur la place à peu près en même temps que les diligences. Ce sont des claquements de fouet, un bruit de grelots, des appels, des cris de joie et de gaité qui font évoquer le passé, les voyages en patache, les relais et les auberges bruyantes.

Midi. Chacun déjeune. Les appétits sont formidables, les conversations prosaïques.

Ensuite des parties de boules s'organisent. On se mettra en bras de chemise, on fumera des pipes en pointant ou en tirant. Et le soir, lassé par le grand air, les pas nombreux, on reprendra la route de la gare, en chantant et en portant des bottes de fleurs.

..... L'ombre monte lentement de la vallée, du cœur de la forêt. L'Yzeron coule tout au fond du ravin. De loin en loin un bruit de cascade vient frapper l'oreille. Des rossignols chantent, des grillons crissent. Puis la vallée s'élargit, on quitte la forêt, on rejoint une grande route et au lointain des lumières signalent le point d'arrivée.

Frédéric Gunther.

Critique Dramatique

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *Les Mouettes*, pièce en trois actes de M. Paul Adam.

M. Paul Adam cesse progressivement, depuis quelques années, d'être seulement, suivant le mot de Remy de Gourmont, « un beau spectacle ». Nous l'avons vu, depuis ses débuts, vivre — avec une volonté d'attitude et une puissance de travail exceptionnelles — la plume aux doigts, toujours. Il a accumulé les tomes. Sa splendide vitalité s'est élancée, impétueuse et forte, à travers le monde et parmi l'univers. Elle a revécu des épopées, elle s'est mêlée aux foules du Premier Empire, elle s'est perdue, éblouie, parmi les coruscations de Byzance, elle a observé les forces qui nous dominent, elle ne s'est pas désintéressée des conditions nouvelles de la vie, elle a voulu proposer des hypothèses audacieuses. Il manquait pourtant quelque chose à cette universalité. Paul Adam n'avait encore réalisé que la parole de Sainte-Beuve : « .....Aujourd'hui la personne de l'écrivain, son organisation tout entière, s'engage et s'accuse elle-même jusque dans ses œuvres ; il ne les écrit pas seulement avec sa pure pensée, mais avec son sang et ses muscles » (1). C'était beau. Pourtant l'auteur de *Irène et les Eunuques* se devait (et il nous devait) d'évoluer encore. Il devenait fatal qu'il prît une part active à la vie sociale, sinon en actes publics personnels, du moins en œuvres lit-

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. II, p. 442.

téraires. Il fallait qu'il se jetât, comme nous tous, dans la lutte en même temps que son observation et que son rêve. L'écrivain doit savoir entrer dans l'action. Il doit aussi savoir en sortir, — ne jamais perdre la conscience de sa qualité, conserver sa lucidité parmi les plus ardentes batailles. *Les Mouettes* prouvent que Paul Adam n'oubliera pas ce précepte plus nécessaire pour son tempérament que pour nul autre. Car on ne peut, en conscience, comparer des puissances essentiellement différentes, bien que concourantes *en fait*. La physique et la chimie sont parmi les sciences celles qui convergent le plus nettement jusqu'à présent vers la Science-Unique ; c'est parmi les dérivés du platine que l'on entrevoit le mieux la découverte de la lointaine Matière-Unité. Je ne comparerai pas l'effort réfléchi, dirigé, obstiné, de Zola avec le labeur dispersé, enthousiaste, constant, de Paul Adam, pas plus que je ne comparerai l'œuvre du noble Georges Lecomte avec celui des admirables frères Rosny. Chaque *tempérament* possède sa méthode d'effort ; cela n'empêche pas, entre les littérateurs conscients de leur rôle social, une *discipline mentale* commune. Il est consolant de constater cette unanimité des tendances littéraires et de pouvoir placer côte à côte des noms aussi divers et aussi nettement animés de cet esprit que ceux de Gustave Geffroy et d'André Couvreur, de Gabrielle Réval et de Paul Brulat, de Lucien Descaves et d'Eugène Brieux, — que d'autres !... Nous avons le droit de nous enorgueillir de nos écrivains. Nous avons le devoir d'être honteux de nos critiques. Pour la critique littéraire la cause est entendue. Camille Mauclair, Jules Bois et tant de bons esprits constatèrent non seulement sa faillite, mais son *inexistence*, — pour la plus grande joie des industriels littéraires, attristants vendeurs d'imaginations boueuses, inventeurs de baisers inédits, adultéromanes, vénériographes et médicastres spécialisés ! — La « première » des *Mouettes* met en évidence, une fois de plus, la nullité de notre critique théâtrale. Ayons le courage de le dire. Hormis quelques talents indiscutables, la plupart des grimauds qui sévissent dans les quotidiens sont des critiques *improvisés*. La tâche de diriger l'opinion (il est vrai

que la plupart la suivent, comme de simples politiciens, ou sont sans influence réelle), la tâche de diriger l'opinion, dis-je, nécessite — outre la *vocation*, la prédisposition, l'instinct, — une préparation méticuleuse et longue. Or, je mets en fait que sur dix des aristarques dont la prose se vend un sou les deux colonnes, huit « font » « les Théâtres » comme ils « feraient » « les Tribunaux » ou les « chiens crevés »: pour des raisons extérieures à l'art. Il n'ont aucune notion de la gravité de leur sacerdoce, aucune dignité d'allures, aucun idéal artistique, — et, trop fréquemment, aucun style. Quelques-uns possèdent de la « patte » et ils voilent leur insuffisance en prenant une attitude systématiquement péjorative. Ces gens apportèrent avec eux des mœurs déplorables. Ils obéissent à des considérations misérables. Ils ne jugent pas une œuvre, ils ne jugent pas un esprit : ils couvrent de fleurs ou d'immondices un auteur, un ami ou un ennemi, un nationaliste ou un révolutionnaire, un riche ou un pauvre, le cousin du ministre X..., ou l'ami de Mme V... Ils publient des énormités, des insignifiances, des stupidités. Voilà où nous en sommes. La lecture des comptes-rendus des *Mouettes*, dans les quotidiens, est éloquente. Nul effort pour comprendre la pensée de Paul Adam, nulle tentative un peu franche pour l'approuver ou pour la combattre. Un résumé anecdotique, une macédoine de lectures mal digérées, de propos d'entr'actes et de blagues de brasseries, quelques saluts intéressés, quelques « rosseries » réfléchies, quatre ou cinq critiques décentes, — un respect général, pourtant, car il y a encore du respect humain chez ces gens. Rien d'autre. Le mal, au surplus, n'est pas spécial à notre pays. Plusieurs articles publiés par certains journaux étrangers — *la Gazette de Francfort*, par exemple — ne valent pas mieux. Nietzsche, dont on a beaucoup parlé en France, n'a pas été compris. On l'a interprété. On a su de lui et de son œuvre juste ce qu'il faut pour pouvoir énoncer dans les quelques salons où l'on ne remplace pas la conversation (si creuse et si vaine, il est vrai), par le bridge sempiternel, quelques lieux communs acceptables. Conséquence : beaucoup ont voulu voir dans *les Mouettes* une

traduction (*sic*) française de la doctrine nietzschéenne. Point de départ inattendu, d'où des opinions réjouissantes, des affirmations vociférées et des hésitations qui montrent combien peu de gens dits « de l'élite » possèdent des idées précises. Autre point de départ : le théâtre doit amuser et éviter d'examiner tous les problèmes qui dépassent, en partant du sol, le niveau des yeux humains. Le cerveau est un attribut inutile et ennuyeux. D'où des remarques sur la plantation du décor — exquis — sur la pipe de Duflos et sur les robes de Berthe Cerny.

Inexactitude d'un côté; *information* de l'autre. Journalisme partout! J'ai dit *journalisme* et on m'a compris, alors que la presse pourrait remplir de si nobles tâches!... L'œuvre de M. Paul Adam fut accueillie, d'ailleurs, avec une sympathie très vive et quasi-générale. Elle méritait de l'enthousiasme; elle a droit au respect, et l'estime qu'on lui doit aurait dû être plus raisonnée, plus consciente, moins « de confiance ».

L'intrigue des *Mouettes*? Très simple. Elle peut être exposée en vingt lignes : au bord de la mer bretonne, devant l'antagonisme éternel des flots et des rochers, le docteur Kervil vit en compagnie de sa femme, Yvonne, une armoricaine, une croyante, qui ne connaît que deux idoles : son mari et son Dieu. Kervil a découvert un sérum qui peut guérir des milliers de malades. Or, il est pauvre, si pauvre qu'il ne peut faire les expériences décisives nécessaires, si pauvre que, malade, il ne peut pas se reposer et se soigner. Adrienne Darnot, cousine d'Yvonne Kervil, est venue passer l'été — pour rétablir la santé de sa fille Gilberte — chez le docteur, où elle prend pension. Adrienne est riche. Elle adore Kervil. Kervil l'aime, mais ne veut ni l'avouer, ni se l'avouer. Si Jean était libre, il épouserait Mme Darnot. Il recouvrerait la santé. Il terminerait la mise au point de sa découverte. Cependant Chambalot, cynique homme d'affaires, apôtre de l'égoïsme, âme moderne libérée, non sans brutalité outrancière, de tous les jolis mensonges d'hier, Chambalot, homme pratique, incarnation de la logique absolue, veut réaliser ce mariage et sacrifier Yvonne, prisonnière de

son amour, prisonnière des traditions, prisonnière de sa religion qui interdit le divorce. Problème. — Sublime d'illogisme, d'inconscience, de *mysticisme transposé*, Yvonne veut s'immoler. Jean acceptera-t-il?... Oui, d'abord. Puis, définitivement, non. Il restera auprès de sa sainte compagne. Rien de plus. — Il est incontestable que ce scénario ferait sourire les fantômes d'Anicet Bourgeois, de d'Ennery, du vieux Victor Ducange, criminel inventeur du roman-feuilleton, et même l'apparence réelle de M. Pierre Decourcelle. Peu nous chault. Il est infiniment plus important de réfléchir devant l'*x* formidable mis, pour nous, par Paul Adam, en une équation que, sagement, il n'a point voulu résoudre. C'est, excellemment, du théâtre.

Le théâtre, en effet, forme d'art inférieure mais puissante, ne peut pas se proposer de résoudre des problèmes, mais il doit les poser avec netteté, avec impartialité. La discussion, la conférence, sont incapables, non de modifier les idées d'un adversaire ou d'un auditoire, mais de les préciser. Devant la scène, le public raisonne mal. Il interprète. Il approuve spontanément ou proteste sans réfléchir lorsque l'auteur conclut. *Les Mouettes* mettent en conflit les deux morales qui se disputent le monde : celle de Nietzsche et celle de Jésus. La foule des « premières » déclarait avec l'inconséquence qui est son charme et sa tare : « Le premier acte c'est du Nietzsche, le troisième, c'est de l'Ibsen. » Elle n'a pas dit : « Le second c'est du Paul Adam. » Le ridicule eut été complet. Mais elle aurait dû proclamer, pour être logique avec son procédé superficiel, commode et risible : « Le second c'est parfois du Schopenhauer. » Chambalot constate : « *Tu as peur de ta femme.* » Les fauteuils se souviennent du « *Tu as peur de la femme* » de Nietzsche. Essayons de conclure, nous, comme les spectateurs le feront, hors du théâtre, et n'établissons pas d'analogie. L'œuvre de Paul Adam est trop personnelle pour permettre utilement ce petit jeu puéril et vain.

Au point de vue national, nous avons le droit d'être fiers de l'orientation sociale officielle de notre théâtre. L'historien Guglielmo Ferrero me disait, il y a quelques jours, combien

les intellectuels étrangers nous envient à cet égard. Il serait injuste de ne pas louer M. Jules Claretie d'avoir monté *les Mouettes*.

Au point de vue général. Paul Adam montre l'altruisme et l'égoïsme aux prises — en les incarnant en deux personnages suffisamment vivants incorporés à une action suffisamment scénique. — Chambalot logique jusqu'à l'illogisme. Yvonne Kervil illogique jusqu'à la raison. Deux outrances. Grande leçon, malgré le dénouement poétique qui est une concession nécessaire faite à l'esprit moyen de l'auditoire. Remarquons d'ailleurs que les races septentrionales, non sentimentales, croit-on, sont très unionistes ; les populations latines, sentimentales, dit-on, sont individualistes avec exagération. Mais là n'est point la question... Les feuillets s'entassent, et je suis, à regret, obligé de ne point examiner cela dans ses détails. — Devons-nous tuer en nous nos meilleures affections, devons-nous être égoïstes, âpres, rusés, avides, dévorer les plus faibles, sans pitié, par raison, comme Chambalot? Ou faut-il qu'un altruisme maladif, mystique, fasse de nous des vaincus et des résignés malgré l'évolution constante du monde, des ignorants malgré les progrès de la science ?

Je réponds à ces deux questions par deux négations formelles. La vérité réside entre ces extrêmes, et, *actuellement*, un peu plus près de Jésus que de Nietzsche. La morale de ce dernier permet trop l'inobservation des *devoirs sociaux*. Elle excuse la férocité de tous les jeunes tigres qui nous entourent et qui prennent l'univers pour une jungle et leur semblable pour une proie. La morale de l'Evangile oublie trop que les âmes et les organismes se modifient à travers les âges. Elle prépare des générations d'impuissances, de névroses, d'hyperesthésies maladives. La Société n'est ni une forêt vierge ni un hôpital. Elle a pour but de protéger les faibles, de modérer les forts ; elle veut établir la sécurité générale, maintenir l'équilibre, créer l'harmonie. *L'Harmonie* : tout est là. Les hommes conscients de leurs droits doivent connaître, avec précision, leurs devoirs. L'orgueil et l'humilité sont nuisibles. Il n'y a pas de prédestinés hors de

l'atavisme, — qui est la négation de la prédestination. Il n'y a pas plus de surhommes qu'il n'existe de surpotirons. — Place à la doctrine qui ne connaît pas le renoncement et pratique un individualisme raisonnable, susceptible de se fondre avec un altruisme généreux et sincère. L'un n'exclut pas l'autre. Mais il importe de n'oublier jamais la parole de Tolstoï : « De même que procède l'évolution des connaissances plus réelles et plus utiles, se substituant à d'autres moins réelles et moins utiles, de même aussi, procède l'évolution des sentiments par le moyen de l'art. Aux sentiments inférieurs moins bons et moins utiles pour le bonheur de l'homme se substituent sans cesse des sentiments meilleurs et plus utiles à ce bonheur » (1).

J'aurais encore tant à dire!... M. Raphaël Duflos (Chambalot) a su s'extérioriser cette fois, d'une manière étonnante — et parfaite ; Henry Mayer (Jean Kervil) fut excellent comme Mmes Renée du Minil (Darnot), Lara (Yvonne Kervil) et Dussane. La petite Lyrisse (Gilberte Darnot), me surprendrait fort si elle ne devenait pas une excellente comédienne. Mais comment dire la grâce, le charme et le talent délicieux de Mme Berthe Cerny ? — Les *Mouettes* — titre blanc qui me fit évoquer le souvenir de tant d'ailes blanches et de cris pathétiques au-dessus de l'Amstel, là-bas, dans l'idéale Hollande ! — les *Mouettes* remporteront un beau succès, — un de plus, pour la gloire du vigoureux penseur et du puissant écrivain à qui nous devons tant de pures joies. Paul Adam est l'un des très rares hommes que je veuille saluer du beau titre de Maître.

Georges Normandy.

(1) Tolstoï. *Qu'est-ce que l'Art ?* p. 195-196.

Chronique judiciaire

Une proposition tendant à l'abolition de la peine de mort est actuellement soumise au Parlement. C'est une question capitale (on peut le dire), et qu'il importe de ne pas envisager avec le seul sentiment. Les lecteurs de la *Grande Revue* savent avec quel talent et quelle élévation d'esprit la thèse de l'abolition de la peine de mort peut être soutenue. Il n'ignorent pas non plus que de sérieuses objections se présentent, tirées d'une nécessité de préservation sociale, et que spécialement en Algérie le maintien d'une pénalité rigoureuse mais nécessaire a été réclamé. En France et surtout dans les grandes villes, nous sommes un peu en Algérie à ce point de vue. Une série d'incidents significatifs se sont passés ce mois-ci devant les assises des Bouches-du-Rhône. A la suite d'une condamnation pour meurtre à quinze ans de travaux forcés prononcée par cette juridiction, les camarades de l'accusé, en grand nombre dans la salle, proférèrent des cris hostiles contre les membres du jury, les traitant d'assassins et de bandits, et les menaçant de leur « faire la peau » à la sortie. Le président, vu l'insuffisance de la force publique, dut faire sortir les jurés par une porte dérobée. Le lendemain, toutes les mesures étaient prises pour assurer la liberté des délibérations du jury. Le président fit même opérer une rafle dans les rangs du public debout; mais les malfaiteurs, en prévision de cette éventualité, avaient laissé la place aux citoyens paisibles qui, seuls, furent pris aux filets de nos carabiniers toujours retardataires.

Les jurés des Bouches-du-Rhône virent dans ces pénibles incidents une preuve que les ennemis de la Société, loin de désarmer, menaçaient plus que jamais les honnêtes gens, et

adressèrent le 10 novembre à M. le Garde des Sceaux, une lettre ainsi conçue :

« Les jurés soussignés, ayant siégé à Aix en Provence pendant la session des assises qui s'est ouverte le 29 octobre pour se clôturer le 10 novembre 1906, et réunis hors session, émus des nombreux meurtres et tentatives d'assassinat qu'ils ont eu à juger, émettent le vœu que la peine de mort ne soit pas rayée de nos lois afin que la crainte de ce châtiment retienne le développement toujours croissant de la criminalité en France. »

Chose curieuse, l'idée de faire disparaître de nos lois la peine de mort est venue d'une manifestation, d'ailleurs illégale, de la Commission du Budget, qui crut devoir supprimer le traitement du bourreau comme si une réforme aussi importante que l'abolition d'une pénalité pouvait s'effectuer indirectement par voie de suppression de crédits. A vrai dire, l'exécuteur des hautes œuvres, avant d'être rayé d'un trait de plume, avait été réduit à une sorte de vagabondage. Aucun quartier de Paris ne consentait à mettre une pauvre petite place à sa disposition, ce qui fut généralement porté au compte des sentiments généreux de la population. En réalité, la part de sentimentalisme qui contribuait à motiver cette résistance doit donner lieu au jugement sévère de tout homme réfléchi. Les devoirs les plus ingrats sont ceux qu'il importe le plus strictement d'accomplir. Une règle militaire, destinée sans doute aussi à disparaître bientôt, est celle qui interdit formellement à l'adjudant chargé de commander un peloton d'exécution de se faire remplacer par un collègue.

Plus la tâche est pénible, plus il importe de se la réserver. En charger un autre serait faiblesse, pour ne pas dire plus. Telle fut la faute que, dans une complicité fâcheuse s'accordèrent à commettre certains habitants de Paris, leurs représentants et les pouvoirs publics en refusant de se prêter à l'exécution d'une loi non encore abrogée.

Ah! Plaignez ce pauvre instrument
Qu'est obligé d'courir tout l'temps!

chantait un joyeux convive du banquet de la *Gazette des Tribunaux* à l'époque où l'instrument en question courait encore. S'il doit être remisé et si la société s'obstine à montrer aux assassins le chemin de la clémence, puisse au moins la sensibilité moderne, haineuse au fond comme celle du XVIIIe siècle, ne pas un jour en restaurer l'usage aux dépens d'adversaires politiques!

*
* *

Un des procès « à sensation » de cette quinzaine fut celui qu'intenta le Parquet de la Seine aux auteurs ou plutôt à quelques-uns des acteurs de l'échauffourée de Longchamps, On se souvient que, le 14 octobre, le champ de courses fut mis en révolution par une question de validité du signal de départ. Le drapeau ayant été hissé avant que la starting-gate ait fonctionné, quatre chevaux sur dix crurent à un faux départ et laissèrent les six concurrents faire la course et en remporter les palmes; car les commissaires déclarèrent l'épreuve valablement courue. Les journaux ont suffisamment décrit le tumulte et les scènes d'exaspération et de pillage qui eurent lieu à ce moment. Les baraques du Pari-Mutuel furent incendiées. Ce fut une petite émeute. Un mois plus tard, treize personnes venaient sur les bancs de la 8e Chambre correctionnelle, répondre de la fureur dévastatrice de cette foule. Comme dans la plupart des procès relatifs à des faits qui ont tenu l'opinion en éveil, les débats furent assez ternes. Il s'est agi surtout de faire un juste départ entre les infractions de destruction d'objets d'utilité publique, dommage à la propriété mobilière et outrages aux agents, dont le tribunal était saisi, et tout s'est terminé par l'acquittement de trois prévenus, la condamnation de l'un à huit mois de prison sans sursis, de cinq autres à des peines d'un à six mois de prison avec application de la loi Bérenger et par la distribution de quelques amendes.

*
* *

Il n'est rien de nouveau sous le soleil. La vérité de cette

proposition éclate surtout en matière de chronique judiciaire. Tous les prévenus qui comparaissent devant les tribunaux de répression ne professent pas pour ceux appelés à les juger le respect qui conviendrait ; de cela, les magistrats n'ont cure. Mais souvent l'irrévérence de cette pensée éclate et se manifeste en actes ou en paroles ; et alors la répression, déjà mise en œuvre pour une autre cause, s'abat sur les épaules de ces révoltés en une pluie de mois, voire d'années de prison. Il arrive parfois que des détenus mécontents jettent sur le bureau du tribunal un de leurs souliers, seul objet qu'une fouille minutieuse laisse en leur possession ; c'est une dangereuse pièce à verser au dossier. Moins rares que ces violences sont les répliques grossières. Il y a quelques dix ans, devant une juridiction de province, un inculpé avait trouvé (si tant est qu'il en fût l'auteur) cette réponse tout au moins originale à l'invitation de décliner ses noms et qualités : « Je m'appelle Saint Antoine, dit-il, et vous êtes mes trois cochons ; et je viens voir si vous êtes gras assez (*sic*) ». Je crois me souvenir que deux mois de prison furent octroyés à ce mauvais plaisant.

Mais le plus curieux est qu'une réponse presque identique a été faite, le 19 novembre 1906, devant la Chambre correctionnelle de la Cour de Douai, par un individu qui avait été condamné en première instance à quatre mois de prison pour vol : « Je suis Saint Antoine, dit-il devant la juridiction d'appel, et vous êtes tous mes cochons ». Deux ans de prison lui furent appliqués pour outrage à la Cour. Il coûte plus cher de s'attribuer cinq... compagnons que trois. La loi le veut, et aussi un peu la logique.

Edmond Binoche.

Critique musicale



La Symphonie en mi de M. Guy Ropartz. — *Les Concerts.*

La Société des Concerts du Conservatoire a donné, ce mois-ci, la première audition de l'une des deux « Symphonies » qui se sont partagé le prix Crescent de 1906, celle de M. Guy Ropartz ; et cette symphonie, en mi majeur, a été accueillie avec un enthousiasme marqué. M. Ropartz, qui fut l'un des plus chers élèves de César Franck, qui vit dans le fructueux recueillement de la paisible ville de Nancy, à laquelle il a apporté le goût et la culture de la vraie musique, et dont l'œuvre, assez peu nombreuse, témoigna toujours d'une très grande dignité et d'une haute conscience artistique, a donné dans sa symphonie toute la mesure de ses qualités de pensée, de style et d'écriture, et a montré que la pure tradition de son maître demeurait vivante et rayonnait encore d'un vif éclat. J'ai surtout aimé l'ardent Scherzo de la deuxième partie, dont le développement est d'une vie, d'une puissance et d'une ingéniosité qui marquent bien la *race* de son auteur. Dirai-je cependant que, par endroits, l'influence de Franck se marque trop visiblement, presque jusqu'à l'imitation formelle, comme dans la première moitié du troisième mouvement où le texte lui-même présente des analogies très nettes avec certains passages des *Béatitudes;* et que, dans l'ensemble, l'œuvre est d'une couleur un peu grise et monotone, malgré les nombreux paysages dont elle est ornée : au premier mouvement un lever de soleil; la mer, la plaine et la forêt au deuxième mouvement; et, pour

terminer, la fanfare de lumière d'un soleil symbolique « de Vérité, de Justice et d'Amour ». D'ailleurs, ces légères restrictions ne doivent pas empêcher de saluer avec plaisir et reconnaissance l'effort sincère et puissant de l'un de nos meilleurs symphonistes, et de féliciter l'orchestre et les chœurs de la Société des Concerts, le quatuor vocal : Mmes Vila et Marty, MM. Cazeneuve et Daraux, et l'excellent chef M. Georges Marty de leur belle interprétation.

Mais la symphonie de M. Ropartz appelle d'autres réflexions ; et je ne puis m'empêcher d'exprimer ici quelque surprise de voir, dans une œuvre aussi consciente, aussi voulue, aussi forte que celle-ci, et de plus consacrée par l'une des plus belles récompenses dont nous disposions en faveur de nos musiciens, l'école de César Franck aboutir à un retour vers la Musique à programme dans ce qu'elle a de plus arbitraire, je dirai presque de plus contradictoire.

Il semblait cependant que fût vidée cette vieille querelle, et que la musique, en pleine possession des moyens d'expression qui lui sont propres et qui lui ouvrent dans les domaines du *moi*, sur les limites extrêmes de la conscience, de vierges et d'immenses étendues, avait brisé une fois pour toutes les entraves dont trop longtemps on avait cru soutenir sa marche et s'était libérée des textes, des paroles, de toutes ces interprétations verbales qui ne font que retarder son essor en imposant la *limite* d'une signification précise et restreinte à l'art qui, par sa nature même, tend à exprimer le plus exclusivement l'imprécis et l'illimité, ces richesses infinies de la conscience en devenir.

Il y a bien, il est vrai, la *Symphonie avec chœurs* de Beethoven, cette borne gigantesque posée aux derniers confins de la beauté comme pour marquer la limite de l'exprimable, et qui précisément, dans la plus grande tension esthétique qu'on aît encore réalisée, aboutit à l'introduction des voix dans l'orchestre et à cette admirable page de l'*Ode à la joie*, toute frémissante de divin ! Mais croit-on vraiment que la force incalculable de cette explosion de beauté vienne du texte de Schiller ?...

Dans le feu de sa conception, arrivé au paroxysme de la

« furor divina » et sentant que l'orchestre lui-même allait se briser dans ses mains trop puissantes, le grand Beethoven a cherché à se forger une arme plus robuste encore ; et c'est ainsi qu'il a été amené à demander à la voix humaine, *en tant qu'instrument symphonique*, le moyen d'exprimer le débordement dionysiaque de son âme géniale !... Nous sommes loin de la symphonie romantique, descriptive et pittoresque d'un Berlioz, ou morale et psychologique, telle que celle de M. Guy Ropartz.

Il l'intitule *Symphonie pour orchestre, soli et chœurs;* son vrai titre serait plus exactement « chœurs avec soli et symphonie » ; car chacune de ses trois parties, la *Joie dans la Nature*, le *Doute et la Haine dans l'homme*, la *Loi d'Amour*, « offre cette particularité, comme le disait la « Notice du concert, que... les voix parlent les premières. « Elles ont mission d'exprimer les idées dont la traduction « musicale sera confiée ensuite aux instruments... » On saisit ici sans peine, je présume, que l'auteur a eu le dessein de créer une forme musicale nouvelle, et qu'il ne laisse pas d'en éprouver quelque intime fierté. Fierté légitime ? Je ne puis guère y souscrire, et je pense que l'on comprendra aisément pourquoi. C'est une chose évidemment très commode pour l'auditeur nonchalant que de se voir expliquer d'avance par une sorte de récitant, chœur ou soliste, le sens de ce qui va lui être joué ; mais, dans de telles conditions, que devient la symphonie et quelle liberté de fond, de forme et d'expression lui restera, liée qu'elle se trouve ainsi à l'interprétation d'un certain nombre « d'idées » précises ?

Fatalement, ou elle demeurera verbale et littéraire, donc a-musicale (pour ne pas dire anti-musicale) ou elle mentira à ses promesses. La valeur de l'œuvre de M. Ropartz m'incline à croire que c'est la seconde hypothèse qui lui est applicable et qu'il n'a pas en vain sucé la moëlle de lion de l'enseignement Franckiste. Mais combien inquiétant pour l'avenir de notre art, un tel état d'esprit chez ceux-là mêmes qui, élevés dans l'amour et l'intelligence de la vraie musique dans son essence, qui est exclusivement symphonique, rêvent encore et s'efforcent de la réasservir à l'escla-

vage des paroles et des «idées» qui l'ont déjà tant retardée, si ce n'est même prostituée ?

*
* *

M. Colonne a commencé son cycle Schumann en nous donnant les trois premières symphonies, le *Concerto* de piano, excellemment joué par Mlle Selva, le *Concerto* de violoncelle, avec M. Pablo Casals et les ouvertures de *Geneviève* et d'*Hermann et Dorothée*. J'espère le mois prochain pouvoir jeter un coup d'œil d'ensemble sur ces admirables symphonies, dont on n'est pas toujours d'accord pour apprécier à leur prix le mérite et l'importance. Mais aujourd'hui je dois me borner à signaler plusieurs œuvres nouvelles d'inégale intérêt.

Dionysos, de M. Léon Moreau, « musique de scène pour le drame de M. Joachim Gasquet » comprend trois aimables morceaux, qui furent écrits sans emportement et accueillis sans froideur. L'*Ismaïl* de M. L. Dumas, cantate de prix de Rome, possède toutes les qualités que peut montrer un bon élève dans ce genre d'exercices, genre conventionnel, froid et suranné, sorte de prison ténébreuse où agoniseraient les plus vigoureux tempéraments, et qu'il serait sage de laisser à l'Ecole qui s'y prépare et à l'Institut qui s'en délecte.

La *Légende de l'or* de M. Alfred Bruneau méritait d'être mieux accueillie qu'elle n'a été par un public peu équitable et fort bruyant. Il semble d'ailleurs que ces nouvelles mœurs tendent de plus en plus à s'établir chez nous ; et certaines salles de concert d'à présent ressemblent un peu trop fréquemment à des salles de réunions publiques.

Pour ce qui est de la « *Symphonie néo-classique* » de M. E. d'Harcourt, elle a produit quelque stupeur au théâtre Sarah-Bernhardt, et l'on s'est demandé jusqu'à quel point de conviction M. Chevillard pouvait bien la juger digne de son auditoire habituel. M. d'Harcourt est un mélomane fougueux. qui a toutes les audaces réactionnaires ; et sa symphonie ne pouvait guère surprendre ceux qui avaient

conservé le souvenir des étonnants commentaires dont il agrémentait jadis les programmes de ses propres concerts; je ne puis résister au plaisir de citer la confession qu'il faisait en 1895, à propos d'une symphonie de son maître W. Bargiel : « Je fus son élève pendant deux ans et il me « soumit à un traitement quotidien et presque exclusif de « Bach, Haydn, Beethoven, grâce auquel j'ai pu me former. *au milieu du dédale de sons qui caractérise notre époque* (?) « un idéal musical *que je crois être le vrai.* » On a pu en juger.

Aux *Concerts populaires*, M. de Léry a donné la première audition de deux aimables œuvrettes du flûtiste Gaubert, *le Clair chemin* et *Prélude*; des exécutions un peu hâtives de *La Lyre et la Harpe* de M. Saint-Saëns, et des *Noces de Figaro*; et des mélodies d'Alexandre Georges sur les *Chansons de Leïlah* d'Emile Mariotte, fort connues et toujours applaudies.

*
* *

La Société J.-S. Bach continue cette année le cours de ses excellentes auditions; son vaillant directeur, M. Gustave Bret, a su réunir autour de lui un petit noyau d'exécutants convaincus, et son premier concert a eu tout le succès qu'il méritait, avec les fragments d'une cantate, le Concerto brandebourgeois en ré majeur et la 1re partie de la Passion selon Saint-Jean, chantée par un ténor berlinois qui a la belle tradition de cette difficile musique, M. G. Walter. Mlle Selva, qui est décidément l'une de nos pianistes les plus complètes, a montré dans le Concerto qu'elle jouait Bach aussi *bien* que Schumann, M. d'Indy ou M. de Séverac. Sa réputation ne fera que s'accroître, et plus d'une fois sans doute je serai heureux d'avoir à le rappeler.

Au *Cercle Musical*, dans un cadre d'une charmante élégance, le quatuor Firmin Touche a donné une bonne interprétation du 3e quatuor de Schumann, — encore Schumann et toujours Schumann! — et, accompagnée par le virtuose qu'est M. Lucien Wurmser, Mlle Charlotte Lormont a chanté avec un vif succès deux difficiles lieder de Schubert et de

Schumann, et a mis sa belle voix au service d'une pâle mélodie d'Armand Ferté, *Baiser*, et de l'amusant *Ane Blanc* de Georges Hue.

Enfin M. Lefort a repris la série de ses auditions populaires à la salle des Agriculteurs, avec un très beau programme, qui réunissait le *Quintette* de Franck, une *Sonate* d'Aubert le Père, des mélodies de Debussy et de Schumann et la *Sérénade* de Widor, et qui fut très applaudi.

J'aurai un jour ou l'autre à parler plus longuement d'une œuvre musicale du plus haut intérêt, l' « *Orchestre* », qui groupe en un faisceau d'étonnante qualité un ensemble de mélomanes désintéressés, sous l'impulsion généreuse de M. Victor Charpentier, et organise ainsi au Trocadéro des concerts de grande musique réellement populaires — puisque gratuits ! — La séance de rentrée qu'il a donnée ce mois-ci a réuni les noms de M. Gabriel Fauré au pupitre, Guilmant au grand orgue et Mme Roger-Miclos au piano. Les sympathies, effectives iront légitimement à l' « Orchestre » et à son excellent chef.

MARTIAL DOUËL.

Revues Etrangères

L'ITALIA MODERNA (Rome). — M. Diego Angeli fait d'amères réflexions sur la section des *Beaux-Arts à l'Exposition de Milan*, qui a laissé beaucoup à désirer et n'a pas su montrer l'art italien sous son véritable aspect. Critiquant vivement le jury, auquel il reproche son manque d'organisation, sa facilité à accepter toutes les œuvres sans discernement, il regrette que cette exposition artistique ait plutôt produit l'impression d'une *foire* aux tableaux : « Sur plus de trois mille œuvres exposées, cent ou cent cinquante à peine étant dignes d'admiration. »

« En résumé, peintures et sculptures médiocres : les toiles habituelles, peintes sans élan et sans passion; les statues habituelles conçues avec cette nouvelle rhétorique « rodinienne » qui est en train de transformer l'Italie en une nouvelle Académie, différente seulement de l'ancienne par la superficialité de la technique et également fausse sous les apparences d'un réalisme exagéré..... Notre période est une période transitoire, nous verrons d'ici dix ans quel sera le résultat de cette incertaine et tumultueuse recherche d'une nouvelle vie. »

Dans la même Revue, nous devons signaler un article sur les « présentes conditions sociales et politiques d'Italie ». Au concert d'éloges sur les progrès de cette nation au point de vue économique, l'auteur oppose le *statu quo* dangereux de l'éducation civique et politique du peuple italien : ce dernier n'a perdu aucun des défauts qui lui ont été reprochés dans le passé, bien au contraire, ces défauts tendraient à

augmenter. L'émigration a, sans doute, diminué les attentats contre la propriété dans les campagnes, mais non pas dans les villes, où, circonstance aggravante, ces attentats semblent se développer par voie d'association : le *mafia* à Palerme, le *camorra* à Naples, la *teppa* à Rome, Milan, Florence et Turin.

A cet accroissement de la criminalité vient se joindre « l'augmentation du manque de sens moral et de l'absence de caractère qui, des basses classes, vont s'étendant de plus en plus aux classes moyennes et supérieures, et partant diminuent la valeur du facteur économique, en rendant moins sain, moins naturel son développement dans la lutte pour l'existence ». L'auteur attribue ce phénomène social à l'organisation défectueuse de l'enseignement scolaire de l'État; d'après lui, l'école communale, faute de ressources nécessaires, n'est pas organisée de manière à être à la hauteur de la tâche de l'éducation des masses, et c'est là un obstacle au complément de l'unité nationale. Il estime, toutefois, que si on y remédie à temps, ces défauts dans la construction n'ébranleront pas la solidité de la masse.

*
* *

THE FORTNIGHTLY REVIEW (Londres). — M. Robert Dell, un catholique, ainsi qu'il le déclare lui-même, examine le contre-coup que produira, à son avis, l'Encyclique *Gravissimo Officii* du Pape Pie X sur les catholiques d'Angleterre et autres pays protestants. Il formule ainsi son opinion :

« Non seulement en France — où les catholiques sont placés, ainsi que leurs corréligionnaires anglais du XVIe siècle, dans la situation d'avoir à opter entre leur pays et leur Eglise — le catholicisme ne peut que récolter une amère moisson de la politique de Pie X. » Et la conclusion qu'il signale dès le début de son article est que cette politique aura un désastreux retentissement chez les catholiques de tous pays civilisés.

Quelle est, en effet, la position des catholiques anglais, surtout des convertis de date récente ? « Nous sommes devenus catholiques par des motifs purement religieux. Nous avons accepté la Papauté comme une autorité spirituelle et morale, mais en aucune façon comme une autorité politique. Nous nous trouvons aujourd'hui en présence de la revendication par le Pape d'une autorité absolue et illimitée, qui annulerait les lois nationales édictées par les pouvoirs constituants du pays, auxquelles nous serions tenus de désobéir. »

Et qu'on ne nous taxe pas d'exagération, continue M. Robert Dell, — des évêques en France n'ont-ils pas déclaré que la volonté du Pape est la volonté de Dieu d'une manière absolue et sans restriction ? Les journaux ultramontains n'ont-ils pas affirmé que le Pape a un droit divin et immuable de ratifier ou de se refuser à ratifier la législation civile ? Ne voyons-nous pas des hommes très éclairés, des notabilités, après avoir reconnu que la politique papale serait fatale aux vrais catholiques, prétendre maintenant que ceux qui ne suivront pas aveuglément cette politique fatale ne sont pas de sincères catholiques ?

« En ce qui concerne les catholiques anglais, il y a dans cette affaire une question d'honneur. Dans la déclaration collective des évêques catholiques de la Grande-Bretagne de l'année 1826, il est dit que « le Pape n'a aucun droit direct « ni indirect à une juridiction civile ou temporelle dans ce « Royaume ». Quant à une démonstration des catholiques anglais en vue d'établir une *entente cordiale* avec leurs corréligionnaires de France, l'auteur n'y voit qu'une tentative ridicule, de nature à favoriser les projets de l'empereur d'Allemagne dans le domaine politique. Une pareille manifestation ne ferait que compromettre les catholiques anglais, en démontrant que les représentants officiels du catholicisme en Angleterre se croient obligés « de désobéir aux lois civiles « de ce Royaume. »

E. BIART.

Propos sur le Tréteau



La fantaisie souffle où elle veut et le poëte se dissimule difficilement. C'est parce que nous sommes tous pénétrés de la vraisemblance de cet aphorisme que nous entreprendrons la lecture du *Tréteau* (1) le dernier roman de Jean Lorrain, encore qu'il ait 415 pages, et de petit caractère.

Le titre et le sous-titre, Le *Tréteau*, *roman de mœurs théâtrales et littéraires*, annoncent une documentation abondante sur ce qu'on a accoutumé d'appeler les planches. Mais *le Tréteau* a quelque chose de plus drapé, de plus largement vivant qu'un roman d'observation. Heureusement. Les héros, au commencement du livre, paraissent à la fois invraisemblables et vraisemblables, vieux comme des marionnettes trop maniées, et jeunes comme des pupazzi immortels dès que la main qui tient le fil consent à s'animer.

Je le confesse : le roman de 415 pages m'a fait peur. C'est peut-être cela qui m'a indisposé d'abord. C'est peut-être aussi parce que le début était faible. Réjouissons-nous tous qu'il ait été faible. Jean Lorrain introduit son héros pas à pas, nous le montre dans un dîner officiel et froid, nous fait valoir son habit, qui n'était pas de louage, s'il vous plaît, comme celui de Bel-Ami, mais d'un tailleur excellent. Je crois même que le héros se regarde dans la glace, s'analyse, et s'indigne de ce que la magistrature veuille poursuivre Rébert, écrivain connu, pour délit de presse. Lorrain, Lorrain, vous qui il y a vingt ans écriviez des vers si fins, vous qui pendant vingt ans avez soigné votre attitude comme Banville seul pouvait soigner une strophe, oh que cela nous affligeait de vous voir écrire

(1) Jean Lorrain. *Le Tréteau*, roman de mœurs théâtrales et littéraires, Paris 1906. Jean Bosc et Cie, édit.

un roman composé, avec présentation, retour du jeune homme à pied par la nuit sèche, conseils du conseiller d'Etat, qui par ailleurs se trouve être référendaire, enfin toutes sortes d'histoires, toutes sortes de dangers, oui, de grands dangers. Il serait peut-être nécessaire que je dise ici le sujet du livre. Voilà. C'est tout simple. Il s'agit d'un jeune homme d'Avignon. Vingt-sept ans. Bonne famille, donc de plain pied dans le monde. Besoins matériels assurés. Que vient-il faire à Paris? de la littérature dramatique, du théâtre en vers. Il vient conquérir Paris. Il vient pour être joué par la grande tragédienne Linda Monti.

C'est un sujet éternel. La conquête de Paris. Les recommandations. Le succès. L'amour. La gloire. Penses-tu réussir?

Eh bien, ce roman composé, genre Balzac, comme on a dit, moi je dirais : genre fin XIXe siècle, Goncourt, Maupassant, Bourget (et pourquoi pas? Il y avait beaucoup d'affinités autrefois entre l'auteur d'*Edel* et celui des *Griseries*) — ce roman composé me semble bien plutôt, au début, l'œuvre d'un artiste qui a toujours méprisé les ficelles, les trucs, les tranches, et qui entrerait, si j'ose dire, en composition, mais avec une idée de derrière la tête. Je ne voudrais pas déplaire à Mme Aurel qui a d'ailleurs montré du talent dans les *Jeux de la Flamme*, mais qui aurait écrit — je me fie en cela à une citation de M. Georges Normandy (1) — qu'un être nouveau allait surgir dans Lorrain au moment où il est mort, « un être nouveau, comme un Balzac enfant, joueur et plus sensible ». Pourquoi un Balzac enfant? Mais Balzac enfant, vous voulez dire déjà en état d'écrire? Ah! si vous mettez l'adolescent Balzac en mesure d'écrire *Les Modernités*, *Les Griseries*, *La Forêt Bleue*, *L'Ombre ardente*, *Yanthis*, et j'en oublie (et tout cela, oui, tout cela, c'est de la Poésie), eh bien, je me fais spirite immédiatement. Ce n'est pas parce que le conseiller d'Etat, M. de Puymégard, et le jeune Mario Nérac, son cousin, devisent pendant trois lignes de Lucien de Rubempré qu'on peut sans hésitation déclarer le *Tréteau* un roman balzacien; et puis, moi, cette épithète balzacienne me fait peur, on l'a appliquée tant et tant, notamment à M. Champsaur pour *l'Arriviste*, que ce serait dommage d'en écraser Lorrain, ce délicat.

Donc le *Tréteau* tourne tout à fait bien dès les premiers chapitres, parce qu'il tourne mal, en tant que roman composé et balzacien. Cela a sa petite importance : c'est de permettre à Jean Lorrain d'être Jean Lorrain, c'est-à-dire un grand et charmant rêveur, et fou d'invraisemblance, et délicieux d'anachronisme, et si éperdû-

(1) V. *La Grande Revue* 1er novembre.

ment sensible, et si théâtralement sensuel, c'est-à-dire sensuel de tendance, sensuel d'intention, ce qui est, on me l'accordera facilement, la meilleure manière de l'être.

Oui, après des chapitres écrits par un écrivain qu'on sent qui s'ennuie d'écrire des descriptions de dîners cossus et d'amours lourdes de messieurs sur la cinquantaine avec des fausses-grues-fausses-femmes-du-monde (il y a un délaçage de corset que j'abhorre, cela est d'un déshabillé si garçonnière, si attendu pour les possibles illustrateurs d'aguicheries, si peu artiste), après ces préliminaires le romancier jette enfin la plume lourde et reprend le crayon d'un enfant ambitieux, orgueilleux, sensible et passionné. Ce Mario Nérac qui a un drame en vers tout prêt, le *Carpaccio*, et qui oublie de le lire à sa maîtresse, actrice célèbre et toute puissante, pour ne penser qu'à la prendre dans son essence de femme adorante et adorée, quel héros peu calculateur! Un arriviste moderne? Un fantaisiste, un poëte vraiment. Pour lui, le théâtre est une atmosphère d'enivrement comme certains palais de la Renaissance pouvaient être des jardins de voluptés ouverts aux jeunes hommes avides de la souffrance intime du plaisir. Mario Nérac ne joue pas sur la gloire, mais il est ivre de la gloire par l'amour et dans l'amour. Cela c'est du Lorrain.

En somme, comme je le disais au début de ces propos, il nous apparaît bien que le *Tréteau*, toute équivoque dissipée, est un roman fait par un poëte, c'est-à-dire un roman élégant, plein de couleur, plein de flamme et plein de mensonge. Je regrette que Lorrain ait jugé devoir montrer quelque ironie pour Oscar Wilde, sans quoi je pense qu'il y aurait quelque rapprochement à faire entre certaines théories d'*Intentions* sur le mensonge en art et certaine manière de Lorrain. Allumons, si vous le voulez bien, tout comme un héros de l'un ou de l'autre (V. *Intentions*, V. *Tréteau*), une cigarette qu'un ami « nous enverrait directement du Caire » ; (moi je les achète à la Civette, rue St-Honoré). La cigarette odorante allumée, je commence. Ou bien le *Tréteau* est un mensonge complet, une vraie œuvre d'imagination ou bien une œuvre d'observation satirique et sociale ou bien à la fois l'une et l'autre. Ce n'est pas un conte ; mais il renferme trois légendes comme Lorrain savait les aimer et les raconter, trois légendes qui sont les sujets des drames que doit jouer Linda Monti : *Jeanne de Naples*, le *Carpaccio,* et *Broceliande.*Et tout cela est touffu, vivant, chatoyant et en même temps érudit. Il y a dans le *Tréteau*, sur Jeanne de Naples, des recherches qui pourraient être jointes dans une bibliographie,

aux travaux de Guyot, Mignot, Crivelli, Ellet, etc... Oui, mais nous trouvons dans le roman des personnages quasi-raisonneurs et moralistes, des gens qui ont des situations... Ecartons, de propos délibéré, l'hypothèse d'après laquelle Lorrain aurait voulu écrire un roman moralisateur, et... social, une sorte de *vade mecum* du débutant de lettres à Paris, avec des renseignements sur les dangers des actrices, des critiques, de la passion et des duels. Non, non et non. Si Lorrain a parfois félicité M. Sem d'avoir flagellé ses contemporains (avec un crayon, rien des *Social Studies* à couvertures marbrées) c'était par joie de grand et féroce et bon garçon de reconnaître des visages, des vices, des tares. Il y avait du *chercheur de tares* dans son cas (reportez-vous au curieux roman de M. Catulle Mendès, encore un roman de poëte), mais sur le plan de l'art, non pas pour un musée Dupuytren et moralisateur.

Il nous reste donc la dernière hypothèse (si votre cigarette d'Egypte est terminée, tenez, pour être toujours dans la note, acceptez et allumez cette *Savory*). Donc Lorrain ni simple inventeur de fables, ni vulgaire moraliste d'observation, est, suivez-moi bien, ceci n'a rien d'un raisonnement, voyez-y une indication, une simple indication, un observateur qui invente sur les données imparfaites (naturellement : il est poëte) de ses observations. Lorrain aime les légendes et pensera à *Broceliande*, allez, moins après la lecture de la *Vita Merlini* de Geoffroi de Monmouth ou du Chevalier au lion de Chrétien de Troyes, que parce qu'un décor inondé de lumière dans un théâtre l'aura éveillé dans ses joies d'illuminations et d'imaginations. Comme il est de l'époque de Zola, de la génération de Huysmans, qu'il a dédié un intérieur à Des Esseintes, son invention sera toujours réelle dans le point de départ. Citons une lettre que M. Georges Michel donnait dans la *Revue Illustrée*. Lorrain écrit de Bellagio, le 5 septembre 1904 : « Dire qu'il y a des endroits pareils et que l'on n'y vit pas. Je marche depuis hier dans un rêve... et Dieu sait si j'ai la mémoire émaillée de quelques visions de beauté. »

Cela c'est toute sa formule. Un décor, nature ou théâtre. Possibilité d'utilisation du décor. Réalisation facile puisque sa mémoire est « émaillée de quelques visions de beauté. » Il est absolument inutile que nous prenions une troisième cigarette. Je crois que j'ai suffisamment indiqué la nécessaire manière du *Tréteau* qui est un roman qui contient trois poëmes en même temps qu'une poétique vision qui enveloppe un roman. Le *Tréteau*, il n'y a pas que Marco Nérac qui y monte pour faire jouer sa pièce ou pour

traverser les coulisses avant d'aller se griser de tous les parfums de la loge de sa maîtresse la célèbre tragédienne Linda Monti. Lorrain aussi y monte, s'y remue avec joie, évoque le bruit et la lumière des sorties de premières. Il y a du Baudelaire cité, il y a dans le roman des fleurs qu'il aimait tant, il y a une figure si respectable et si digne de mère de poëte, il y a des paysages du midi qui sont pleins de joie et de rayons. Il y a des critiques caricaturés, des petites revues inventées, des naïvetés aussi ; il y a beaucoup de choses dans ce livre.

Mais les caractères ? LindaMonti ne fait-elle pas penser à la Faustin ? Cela m'est égal. Et le style ? Voyez les pages 107, 137, 138, la fin du chapitre XII, les pages 172, 177, 254, 264, 326, 333, 344, 365. Tout cela est du vrai Lorrain. Je suis consciencieux : j'avais pris ces notes pour faire des citations, pour faire remarquer les goûts érudits de Lorrain pour l'histoire de la peinture, que sais-je encore. Un roman de 415 pages est un monde. Il peut même renfermer quantité de fautes d'impression.

Quand j'étais enfant, l'Opéra Comique prit feu. Quand je fus homme, la Comédie Française s'enflamma ; une actrice mourut dans le sinistre. Quand je passe dans l'omnibus, au lieu de regarder le monument de Musset, qui me fait mal au cœur, je pense quelquefois à cette créature faite pour la joie et la lumière et qui est morte stupidement. Mais, je me souviens qu'ayant lu, à huit ans, dans *l'Illustration*, que derrière un portant calciné de l'Opéra Comique un pot de fard avait été retrouvé intact, avec une perruque rouge, mon imagination fut excitée. Pensez donc, du fard, une perruque et des restes d'étoffe dans un théâtre fumant. Une imagination jeune avec ces débris peut se jouer des féeries. Jean Lorrain, malgré toute la médiocrité moderne sut toujours voir sur le *Tréteau contemporain* « l'être aux ailes de gaze. »

André Thévenin.

P.-S. — Je m'aperçois que j'ai oublié, entre autre choses, de parler des *clefs* possibles. On me permettra de marquer ma répugnance pour la serrurerie, même d'art. J'estime en ces matières, avec M. Fernand Drujon, auteur de l'ouvrage *Les Livres à Clefs* « que rien n'est plus fallacieux que les attributions de faits ou de caractères, faites après coup par la malignité publique, à des personnalités auxquelles les auteurs n'ont souvent aucunement pensé. On ne saurait trop se tenir en garde contre les fausses clefs ».

Le Gérant : Depallier.

Alix Jean, Imp. de la *Gazette du Palais*, 20, rue Geoffroy-L'Asnier, Paris.

L'Etat du Congo devant les Puissances

Il y a en ce moment une question du Congo qui préoccupe singulièrement certains milieux internationaux et qui menace de s'envenimer de la façon la plus dangereuse. Depuis des années, des éléments politiques anglais, en étroites relations avec les cercles commerciaux de Liverpool et d'ailleurs, s'efforcent d'ameuter l'opinion publique européenne contre l'Etat indépendant et contre ce qu'ils appellent le « régime léopoldien ». Avec des rapports de missionnaires, avec des récits rapportés par des publicistes qui mettent une telle âpreté dans leurs affirmations qu'on est en droit de douter de leur absolue sincérité, on a représenté l'administration congolaise comme favorisant par tous les moyens la torture des noirs afin de les contraindre à produire le plus de caoutchouc possible. On est allé même jusqu'à méconnaître le rôle civilisateur joué au centre de l'Afrique par le roi Léopold et ses collaborateurs. Du point de vue humanitaire, on a glissé peu à peu au point de vue pratique : on a soutenu que l'Etat du Congo ne tenait aucunement compte des devoirs que lui impose l'Acte général de Berlin, qu'il ne respectait pas le principe de la liberté du commerce et que, par conséquent, les puissances signataires de l'Acte général de Berlin devaient intervenir pour remettre les choses au point, pour enlever au besoin la gestion des

régions congolaises au roi Léopold. A plusieurs reprises, le gouvernement anglais a même manifesté nettement son intention de déterminer cette intervention des puissances et en 1904, après un vote dans ce sens de la Chambre des Communes, le cabinet de Londres adressa aux puissances un appel formel auquel tous les gouvernements, hormis celui de Constantinople, bien qualifié pour soutenir une cause « humanitaire », s'abstinrent de répondre.

Je ne veux pas examiner ici les griefs que les congophobes anglais ont fait valoir contre les procédés administratifs de l'Etat du Congo. Le rapport de la Commission d'enquête, dont personne n'a contesté l'impartialité, a fait justice de la fameuse légende des mains coupées par des agents belges. Dans toutes les colonies nouvelles, le chapitre des « atrocités » est malheureusement assez fourni, mais on doit admettre que ce sont là, de la part des agents, des abus de caractère purement personnel, des abus qui ne résultent pas du système colonial adopté, du régime établi — car il n'est aucun gouvernement civilisé capable de poursuivre par le crime et la cruauté la mise en valeur d'un pays. Il y a certainement des réformes à réaliser au Congo, et les décrets du Roi-Souverain, publiés au mois de juin dernier, conformément aux conclusions de la Commission d'enquête, prouvent que l'Etat du Congo s'en rend compte et qu'il entend remédier à la situation dans la mesure du possible. Au surplus, les affaires intérieures du Congo ne concernent que l'Etat indépendant lui-même et les Belges, dont le Congo est l'œuvre. L'étranger n'a aucune pression à exercer dans cet ordre d'idées. C'est pourquoi je ne veux considérer ici que la situation de l'Etat libre devant les Puissances et discuter l'étrange prétention de l'Angleterre de déterminer une intervention de l'Europe dans les affaires intérieures d'un Etat dont les droits souverains ne sont pas contestables.

Pour justifier leur appel aux puissances, les Anglais proclament volontiers que l'Etat du Congo est une création de la Conférence de Berlin de 1884-1885 et que les gouvernements ayant participé à cette conférence ont, par

conséquent, un droit de contrôle sur la gestion de l'Etat. Ce point de départ est totalement faux et il suffit de parcourir l'Acte général de Berlin pour s'en rendre compte. L'Etat du Congo, qui est issu de l'Assosiation internationale africaine, était reconnu comme Etat indépendant avant la réunion de la Conférence de Berlin, dès avril 1884, notamment par les Etats-Unis, et toutes les puissances, y compris la Grande-Bretagne, l'avaient reconnu comme tel avant que l'Acte général de Berlin fût signé, le 26 février 1885. C'est parce que Etat souverain agissant dans la plénitude de ses droits, que l'Etat du Congo a pu adhérer à l'Acte général de Berlin, au même titre que les autres puissances, et si un droit d'intervention existait pour les parties contractantes, il faudrait l'admettre pour les possessions anglaises, françaises et portugaises du bassin conventionel du Congo comme pour l'Etat indépendant. De fait, ce droit n'existe pas. Il n'y est fait allusion dans aucune des clauses de l'Acte général, et il ne pouvait y être fait allusion puisqu'il eût constitué une atteinte formelle portée au principe même de la souveraineté.

En fait, l'Etat du Congo était créé depuis 1882, depuis que Stanley, agissant au nom de l'Association internationale, avait conclu des conventions avec les chefs indigènes qui reconnaissaient la souveraineté de l'Association internationale et qui adoptaient son drapeau. De telles cessions investissaient de fait l'Association internationale de la puissance d'Etat et, en concluant des conventions avec les États-Unis, la France, l'Angleterre et les autres nations, elle avait fait acte de souveraineté avant la signature de l'Acte général de Berlin. Quant au prétendu droit de contrôle sur lequel se rabattent les congophobes anglais et qui découlerait de l'Acte de Berlin lui-même, il y a un texte formel qui met cette prétention à néant. A la Conférence de Bruxelles de 1894, la question de l'intervention éventuelle d'une puissance dans les affaires d'une autre fut abordée et le représentant de la France fit la déclaration suivante, transcrite au protocole (page 227) : « Les puissances ont arrêté un plan « d'action commun, tendant à un seul et même but, dont

« toutes elles désirent l'accomplissement avec une égale « ardeur. Leur œuvre, sous ce rapport, affecte un caractère « universel. Son développement doit créer un mouvement « convergent qui, partant de tous les points du continent « africain, aura pour résultat final le salut et la civilisa- « tion des races indigènes qui l'habitent; mais si, à ce point « de vue, leur programme est et doit rester international, « l'exécution en demeure strictement nationale. Chaque « puissance entend agir chez elle; elle recourra aux moyens « indiqués; elle en emploiera d'autres analogues; *mais « aucune intervention réciproque n'est prévue ou admise « sur ce terrain.* Le concert est au début comme il doit « être au terme de l'entreprise; le passage de l'un à l'autre « aura lieu par les soins exclusifs de la direction de chaque « puissance souveraine ou protectrice dans les territoires « placés sous son autorité. Ce sentiment a été celui de « toutes les parties contractantes; il était nécessaire de « l'exprimer, afin qu'aucun doute ne pût naître à ce sujet « ni compromettre la réalisation d'une pensée qui intéresse l'humanité à un degré si élevé. »

Ces paroles tranchent définitivement la question de l'intervention et les cercles politiques anglais eussent dû relire les protocoles des deux conférences avant de poser le problème congolais sur un terrain aussi mal préparé. Non seulement la souveraineté absolue de l'État du Congo est incontestable, mais aucun droit de contrôle ou d'intervention dans le bassin conventionnel du Congo n'existe pour les puissances signataires de l'Acte général. En admettant un instant que la Conférence de Berlin eût réservé ce droit et que les différents cabinets pussent faire valablement des représentations à l'État indépendant au sujet de ses affaires intérieures, sur quel manquement aux décisions prises à Berlin se baserait-on? Le gouvernement congolais, proclame-t-on à Londres, n'a pas observé le principe de la liberté commerciale. Ceci est l'argument capital de ceux qui prétendent que les intérêts anglais sont sacrifiés au Congo par le régime des concessions. La liberté commerciale, disent-ils, exige l'exclusion de tout monopole. C'est évident,

mais il n'y a pas de monopole au Congo et le régime des concessions ne viole en rien le principe de la liberté du commerce. L'article 5 de l'Acte général de Berlin dit textuellement : « Toute puissance qui exerce ou exercera des « droits de souveraineté dans les territoires susvisés, ne « pourra y concéder ni monopole, ni privilège d'aucune « espèce en matière commerciale. » L'organisation congolaise est parfaitement conforme à cet article de l'Acte général, car les propriétés et concessions de l'État indépendant ont l'organisation admise partout ailleurs.

Ernest Nys, l'éminent professeur de droit international à l'Université de Bruxelles, a défini le monopole : un droit exclusif de trafic, c'est-à-dire le privilège de vendre seul, la négation de la libre concurrence en matière commerciale. C'est bien ainsi que le principe de la liberté du commerce fut comprise à la Conférence de Berlin : cela résulte de la déclaration que fit à ce sujet le représentant de la Grande-Bretagne lui-même. Dans la séance du 15 novembre 1884, Sir Edward Malet, répondant à un discours de Bismarck, disait : « Je vous prie de me permettre quelques paroles « sur l'interprétation à donner au terme *liberté du com- « merce*. Je crois avoir raison en pensant que le gouverne- « ment impérial le comprend comme une garantie aux com- « merçants de tous pays, qu'aucun droit d'entrée et aucun « droit de transit ne sera élevé et que leurs marchandises « subiront seulement des impôts modérés, destinés unique- « ment à pourvoir aux nécessités administratives. Cette « interprétation répond à l'idée générale du gouvernement « de Sa Majesté. » C'est là une conception absolument saine de la liberté du commerce et c'est dans ce sens là que ce grand principe a été maintenu au Congo. Mais il faut bien convenir que le régime des concessions ne porte en rien atteinte à ce principe, car si les concessions devaient être comprises comme des monopoles, il faudrait admettre que l'État ne pourrait plus disposer librement des terres vacantes, théorie qui est contraire à ce qu'admet partout le droit international.

Si, malgré ce qui fut dit à la conférence de Berlin par le

représentant de la Grande-Bretagne lui-même, on s'obstinait à voir dans le régime des concessions une atteinte au principe de la liberté du commerce, l'intervention des puissances, que demande l'Angleterre, devrait alors se produire aussi bien en ce qui concerne le Congo français qu'en ce qui concerne l'Etat indépendant — et il est permis de croire que le Gouvernement Français, soucieux de ses droits, n'admettrait pas pareille intervention. Le droit des Etats de disposer en toute liberté des terres vacantes n'a jamais été sérieusement contesté par personne — et l'Angleterre en a usé largement dans toutes ses colonies. Ernest Nys, que je citais tantôt, dit dans son grand ouvrage sur le « Droit international, les théories et les faits » que « en droit public, les terres « vacantes sont la propriété de l'Etat, elles lui appartiennent « à titre privé; il en dispose comme il l'entend. Ce principe « est admis dans les législations de tous les pays où peuvent « se trouver des terrains qui ne sont pas occupés; il « s'impose, du reste, et l'on ne conçoit pas comment un « Etat pourrait ne pas le proclamer. En effet, ne pas « admettre que l'Etat est propriétaire des terres vacantes, « c'est abandonner ces terres aux convoitises soit des étran- « gers, soit des sujets; c'est établir sur une partie du terri- « toire de l'Etat un endroit où pourront s'appliquer, au détri- « ment de l'ordre, les principes de l'occupation que l'Etat « lui-même a invoqués pour acquérir la souveraineté de « l'ensemble du territoire. » De fait, toutes les nations ayant fait œuvre coloniale sont parties de ce principe et ont disposé à leur gré, et sans devoir en rendre compte à personne, des terres vacantes : dans l'Inde anglaise, les terres vacantes occupent en tout 146.137 milles carrés ; pour la Gambie, le Natal, le Cap, la Rhodésie, sont considérées comme terres susceptibles d'être concédées ou vendues, toutes les terres qui étaient vacantes au moment des cessions. Quant aux concessions, aucune puissance ne se montra plus large que l'Angleterre sous ce rapport : en 1825, dans le Haut Canada, sur 17 millions d'acres mesurés — soit l'étendue de l'Irlande — 15 millions furent concédés.

En établissant le régime des concessions, l'Etat du Congo

n'a donc fait que suivre les méthodes coloniales données en exemple par l'Angleterre et on ne peut sérieusement lui reprocher d'avoir manqué à une des clauses de l'Acte général de Berlin. Dans ces conditions, une intervention des puissances constituerait une véritable agression contre un Etat faible et désarmé. On ne peut croire qu'une telle agression soit dans les intentions du Gouvernement Anglais. Celui-ci n'agit que sous la pression des cercles politiques subissant l'influence du commerce et de la haute industrie, gênés par le développement énorme de la production congolaise. Même en admettant que le Gouvernement Anglais s'obstine dans cette voie, il n'est guère probable que les autres puissances, qui n'ont pas le même intérêt que l'Angleterre à traquer l'Etat indépendant, se prêtent à une manœuvre politique qui constituerait un véritable déni de justice et une méconnaissance des droits les plus élémentaires de ceux qui en vingt-deux années ont si merveilleusement mis en valeur les vastes contrées que baigne le Congo.

ROLAND DE MARÈS.

La Poésie populaire et l'Histoire au moyen âge scandinave

LE CYCLE DU ROI VALDEMAR

XIIe SIÈCLE

Les peuples ont chanté leur histoire avant de l'écrire ; même lorsque chroniqueurs et annalistes eurent fait leur apparition, le chant historique, s'il perdit de plus en plus de son importance, ne disparut point complètement : aussi est-il intéressant, aux siècles où la poésie et la prose vont pour ainsi dire encore de front, de comparer leurs impressions respectives et de constater la façon dont l'une et l'autre ont su fixer les souvenirs d'une époque.

Aucun pays peut-être n'offre, à ce point de vue, un champ d'études plus curieux que la Scandinavie. Dès la seconde moitié du XIIe siècle, en effet, nous y trouvons, à côté de chroniques comme celles de Sv. Aagesen et de Saxo Grammaticus, des chansons populaires que les générations se sont transmises jusqu'à nos jours de la Suède au Jutland et de Seeland aux îles Féroé. Certaines de ces chansons constituent de véritables cycles, dont le premier et le plus riche a pour théâtre la cour du roi danois Valdemar le Grand (1157-1182).

Saxo, qui a consacré à ce prince la plus importante partie de ses « Gesta Danorum », nous montre en lui à la fois un guerrier heureux, qui délivra son pays des pirates, et un habile politique qui, en un temps extrêmement troublé,

put, jeune encore, échapper à de multiples embûches et venir à bout de ses ennemis déclarés ou cachés; après quoi, secondé par l'évêque Absalon, il procura au royaume une tranquillité jusqu'alors inconnue. Malheureusement, le vieux clerc qui, en son latin parfois si pittoresque, a retracé avec tant de vigueur cette longue période de luttes et d'intrigues, d'où peu à peu sortit un puissant état, ne nous a laissé aucun renseignement sur la vie intime du roi. Il nous dit seulement que Valdemar, sur les instances de ses conseillers, épousa une sœur utérine du roi Kanut de Roskilde, appelée Sophie, princesse d'une beauté remarquable, et qu'il en eut un fils, le prince Kanut.

On peut, à bon droit, se demander si cette réserve de la part d'un historien plutôt prolixe tient à ce qu'il n'a rien su de plus, ou à ce qu'il s'est cru obligé d'être discret. Mieux que personne il a été à même de connaître la vie privée de ses souverains. Cette vie, il est inadmissible *a priori*, étant donné l'époque, qu'elle ait pu être à ce point dénuée d'intérêt. Y aurait-il donc eu pour lui imprudence ou ingratitude à la dévoiler? Les chansons populaires nous le donneraient à croire.

D'après celles-ci, la jeune reine ne sut point, malgré sa beauté, garder le cœur de son royal époux. Il y avait à la cour une jeune fille, petite Christine, si jolie sous son manteau rouge, bordé de martre, que chevaliers et pages, tout le monde l'aimait. Un jour le roi, la rencontrant seule dans un vestibule, laissa, en parlant de la reine, échapper le désir qu'elle fût décédée. Lui dit-il,

Sitôt de toi ferais ma fiancée !

La reine les a surpris et entendus. Elle envoie chercher la jeune fille.

Entre Christine, d'vant la tabl' s'est placée :
« Qu'avez, ma dame, que vous m'ayez mandée ? »

Elle veut savoir ce dont ils s'entretenaient, le roi et elle.

C'est, répond Christine, qu'un riche chevalier la demande en mariage et elle désirait avoir à son sujet l'avis du roi.

« Petit' Christine, tu ne me dis pas vrai :
Oh ! de tout autre chose il te parlait ! »

« Non, de nulle autre chose il me parlait :
Bonne et si vertueuse il vous disait ! »

Le mensonge de Christine est sa condamnation.

La rein' commande à ses deux p'tits valets :
« Faut qu' dans la plaine vous dressiez un bûcher » !

Les valets s'y refusent : plutôt que de brûler cette jeune fille, ils quitteront le service de la reine ! Alors, qu'ils l'emmènent bien loin du pays ! Le roi des païens la prendra ;

« Il la fera griller, la brûlera :
Et la nouvelle à moi tant m'en plaira ! »

Dans une toute petite barque, ils l'abandonnent à la merci des flots ; mais les courtisans, fidèles et dévoués, ont hissé leurs voiles de soie et, en pleine mer, ils la recueillent sur leur solide navire. Arrivés au pays païen, ils jettent l'ancre sur le sable blanc et petite Christine, la première, descend à terre : drapée dans son manteau d'écarlate, deux chevaliers l'accompagnent. Ils viennent, disent-ils au roi, de la part de Valdemar, qui les a chargés de riches présents et d'un message pour lui : il lui envoie cette jeune fille, à fin qu'il fasse d'elle sa reine, car il n'est femme plus belle en Danemark. De fait, le païen, en la voyant, se sent aussitôt épris d'amour et l'épouserait sur l'heure si Christine n'exigeait d'abord qu'il se convertît.

Le dimanche, on le baptisa ; le lundi, on les maria. Les noces durèrent cinq jours : après quoi les Danois voulurent retourner chez eux. Christine, en les congédiant, leur distribua de l'or et de l'argent, des vêtements précieux : leur recommandant de dire à leur maître qu'elle lui souhaitait autant de bonnes nuits qu'il y a d'étoiles au ciel, et à la reine

autant de mauvaises années que le tilleul a de feuilles et la biche de poils.

« La prierez bien de vouloir se rapp'ler
La fois que notr' manteau avons changé.

Tout neuf était le mien, le sien usé :
De ce service ell' m'a su si mau gré ! »

Paroles mystérieuses qui, dès maintenant, jettent sur la reine un jour douteux et dont nous aurons à nous souvenir plus tard !

Cette première aventure d'amour fut suivie d'autres au dénouement beaucoup moins heureux. Désormais, la reine, sans cesse menacée d'un nouveau caprice, aura, pour se débarrasser de ses rivales, recours à des moyens moins apparents et plus sûrs. Malheur à la jeune fille qui seulement attire les regards du roi !

Belle Signild veut aller à la veillée. En vain sa mère lui remontre qu'elle n'y a ni frère ni sœur, ni sœur ni fiancé : elle est obligée de céder.

« Vas-y Signild, ma fille, va :
Ta mère, ell', jamais n'y alla.

Y vient le roi, ses gens aussi :
Si m'en croyais, rest'rais ici ! »

Oh ! répond Signild, la reine y vient avec ses demoiselles : il ne peut pour elle y avoir de danger.

Dedans sa chambre elle est montée :
Si bellement s'est habillée.

Couronne d'or, cheveux flottants :
A la veillée s'en va courant.

La reine est déjà couchée ; mais tous les courtisans sont là qui dansent sur le pré avec le roi à leur tête.

Vers ell'le roi s'est avancé :
« Belle avec moi voulez danser ? »

« Suis ici venue par le val :
C'est pour y voir la rein' des Danes ! »

« D'abord vous plaise de danser :
Chez la reine ensuit' vous irez ! »

Belle Signild, se t'nant si droit,
Entre en danse à la main du roi.

Il faut qu'elle chante une chanson d'amour.

« Chanson d'amour jamais n'appris :
En chant'rai une autr', si je puis ! »

Dans sa chambre en haut la reine l'a entendue. Laquelle donc de ses demoiselles chante encore à cette heure ? Et pourquoi ne l'ont-elles pas suivie au lit ? Dit le petit valet en jupe rouge : « Ce n'est point une de vos demoiselles, non ! C'est bien Signild, qui chante une chanson ! »

« Ça, qu'on m'apporte mon manteau :
Veux aller la voir aussitôt ! »

A la barrière elle s'arrête. Inaperçue, elle les regarde danser la « mendiante ».

Sophie sentit si grand chagrin
Qu' le roi tînt Signild par la main.

A sa servante a commandé :
« Un' coup' de vin faut m'apporter !

La plus haut' que tu trouveras :
Tout' de venin la rempliras ! »

Vers ell' le roi s'est avancé :
« Reine, avec moi voulez danser ? »

« Avec vous ne veux point danser :
Qu' Signild n'ait bu à ma santé ! »

A ses lèvr' la coupe a porté :
Son cœur sur l' champ a éclaté.

Et elle gît là, morte, aux pieds du roi.

« Jamais n'ai vu vierge si gente
Ainsi mourir plus innocente ! »

Filles et femmes ont tant pleuré :
A l'églis' son corps ont porté.

Si sa mère elle eût écouté :
Y veill' qui veut !
Ce malheur ne fût arrivé.
Y veill' belle Signild dedans l'île si verte.

La reine Sophie ne peut malgré tout empêcher les infidélités du roi Valdemar : une infortunée victime de sa cruelle jalousie vient à peine de tomber que déjà une autre s'offre à sa vengeance.

On danse au bord de l'eau : c'est la reine avec ses neuf demoiselles ; fière Tove, en chantant, les conduit.

« Ma mie Tov', veux-tu m'écouter :
Ta rob' de soie faut relever ! »

« Bien mal serait le roi aimer :
Si ne laissais ma rob' traîner ! »

Sophie la fait venir dans sa chambre et s'enquiert depuis quand le roi l'aime.

« J'étais encor' si p'tite enfant :
Au gaard de mon père habitant.

Devant la port' me t'nais un jour :
Passa le roi avec sa cour.

Neuf chevaliers m'a envoyé :
N'ai voulu les accompagner.

Le roi lui-même est v'nu m'chercher :
M'a bien fallu l'accompagner ! »

Sa « Morgengabe » ?

« Un écrin d'or il m'a donné :
M'a bien fallu le maître aimer.

Chemis' de soie il m'a donné :
Huit demoisell' y ont brodé.

Neuf anneaux d'or il m'a donné :
La reine de Suèd' les a portés.

Depuis lors mes joues ont pâli :
N'étais aussi forte que lui!

Bracelets d'or il m'a donné :
Jamais pareils n'avez porté.

De soie il m'a vêtue si belle :
Mieux que la reine et ses d'moiselles! »

Elle va trouver le roi. Elle veut savoir pourquoi il lui préfère petite Tove. C'est, répond-il, qu'elle a deux fils qui le servent : quand il passe à Flensborg, Björn, qui si haut porte sa bannière; et, quand il va dans le Holstein, Knud, qui si fièrement le précède, l'étendard au poing. La reine s'incline; mais elle exige que Tove soit bannie. Le roi refuse.

Deux ans se passent. Sophie n'a pas revu sa rivale : quand, un jour de Noël, elle l'aperçoit qui, toute parée d'or, se rend à l'église. Elle envoie deux servantes la chercher.

Tove met son manteau pourpré :
Chez la reine en haut a monté.

Devant la table ell' s'est placée :
« Dame, pourquoi m'avez mandée? »

La reine la fait asseoir auprès d'elle et lui témoigne mille amitiés; même elle l'invite à venir, le soir, au bain avec elle.

Sophie appell' ses deux valets :
« Le sall' de bain faut me chauffer!

mais la chauffer comme un four! »

L'heure venue, la reine devant la salle un instant s'arrête; Tove, sans défiance, entre : et sur elle la porte brusquement se ferme.

Tove, elle pousse un cri si grand :
En chevauchant, Björn l'entend.

Messir' Björn, dedans les prés,
Entend sa mère au bain brûler.

Il accourt; mais c'est déjà trop tard.

D'la sall' de bain Tove ont sorti :
Comm' l'oie qu'à Noël on rôtit.

Le cœur plein de chagrin et les joues blêmes, Björn reproche son crime à la reine. C'est, dit celle-ci, que Tove était la maîtresse du roi. Outré, il la frappe sur la joue, si fort que le sang rejaillit jusque sur son manteau : si Dieu lui prête vie et à messire Knud, son frère, ils la chasseront du royaume ! A moins que d'ici là elle-même ne les ait fait bannir.

L'amour de Valdemar pour Tove n'avait point été un caprice passager comme pour Signild ou Christine. L'âge de ses deux enfants indique qu'il l'avait connue avant son mariage ; puis, que sans doute, il l'avait gardée pour concubine. C'était dans les mœurs du temps. Aussi la jalousie suffirait-elle à peine pour expliquer l'impitoyable cruauté de la reine si celle-ci n'eût eu, d'autre part, le caractère aigri.

Sophie a vieilli. Désormais indifférente aux passions du roi, elle assouvit ses rancunes sur les enfants de ses anciennes maîtresses.

Messire Pierre doit épouser la fille de Valdemar et de dame Malfred ; il a invité le roi à ses noces ainsi que toute la cour.

Le roi avec la reine à table assis
De petite Christine parlent ainsi :

« Écoute, ô reine, belle et gentille là,
Ma fill' chérie, qui donc la peignera ? »

« Y a votr' sœur, sa couronn' portera :
Pour la peigner, moi-même serai là ! »

A répondu le roi si vitement :
« Veuille le Christ que tu n'y vienn' seul'ment ! »

Au jour fixé, un cortège aussi brillant que joyeux accompagne la fiancée au gaard de messire Pierre.

Ils l'ont menée dedans la salle en haut :
Les chevaliers devant portant l'manteau.

Douze duchesses ses cheveux ont brossé :
Douz' demoiselles l'miroir ont présenté.

Douz' demoiselles l'miroir ont présenté :
Sa couronn' d'or douz' rein'lui ont posé.

Douz' ducs tendant sous ses pieds des tapis :
La menaient douze rois, bell' comme un lys !

Devant elle, assise dans le banc nuptial, les chevaliers défilent et lui font leurs cadeaux.

Ce dit la reine, tant de courroux au cœur :
« Pour la fill' d'un' maîtresse c'est trop d'honneur ! »

Sur le désir du roi la jeune mariée entonne une chanson : tous les assistants en sont sous le charme.

Ce dit la reine, elle a parlé ainsi :
« Couperai court à cette chanson-ci ! »

A sa servante la reine a commandé :
« Une coupe de vin faut me chercher !

Tu prendras la plus haute que tu trouv'ras :
Toute entièr' de venin la rempliras ! »

Et elle tend la coupe à petite Christine : voulant, dit-elle, lui faire goûter de son vin nouvellement acheté. Christine hésite. Sa mère lui a tant recommandé de ne point boire avec la reine ! Celle-ci insiste. C'est la coutume qui le veut. Elle ne peut lui refuser.

L'a portée à sa bouche, a bu si peu :
Jusques au cœur en a senti le feu.

Tout tourne devant elle. Sa vue se trouble. Vite on lui jette sur les épaules son manteau d'écarlate et on l'emmène dans la chambre nuptiale. Pendant qu'on lui ôtait sa couronne d'or et qu'on la déshabillait, elle se tenait là comme si elle fût morte !

La mariée dans son lit ont couché :
Messire Pierre n'a point longtemps tardé.

Sa douce joue si blanche a caressé :
« Ma mie, dites-moi donc que vous avez ! »

« A boir' du vin la reine m'a donné :
Jusques au cœur il m'a empoisonné ! »

Hélas ! ce fut une si grand' pitié :
Entre les bras d' sir' Pierre a trépassé !

Messire Pierre, son épée cachée sous son manteau, monte chez la reine et la tue ; puis,

Contre une pierre en a mis la poignée :
Jusques au cœur la point' lui est entrée.

Le lendemain, on sortait trois cadavres du gaard :

L'un messir' Pierre, l'autre sa fiancée :
Aussi sa mère de chagrin trépassée.

Quant à la reine, son cadavre fut laissé sans sépulture sur la lande, et, peu après, le roi lui-même mourut de tristesse.

Ce n'était sans doute pas toujours facile à cette époque de savoir ce qui se passait à la cour : un chanteur s'est fait l'écho d'une tradition sensiblement différente, d'après laquelle Mettelille — c'est le nom qu'il donne à la fille du roi — ne serait point morte tout à fait aussi vite. Comme ci-dessus, le roi et les invités ont laissé les époux seuls dans la chambre nuptiale. Le jour suivant, la mère de Mettelille vient, à la première heure, frapper à leur porte et demande comment la jeune épousée a passé la nuit. Répond Niellus, le chevalier qui tient ici le rôle de messire Pierre :

« Comme un bœuf à l'étable elle a bougé :
N'a pu dormir tant qu' la nuit a duré. »

Dame Malfred commande à sa fille de se lever, car c'est l'heure d'aller à l'église.

« Mère chérie, je veux bien y aller :
Mais de l'église jamais ne reviendrai !

Si malement fût's la maîtress' du roi :
Et pour cela je meurs si jeune, moi ! »

Le roi, en toute hâte averti, ne prend même pas le temps de s'habiller.

Qu'y a-t-il donc ? Pourquoi sa fille a-t-elle l'air si pâle ?

« Si malement ma mèr' fut votr' maîtresse :
Et pour cela, moi, je perds ma jeunesse ! »

Belle Mettelille, ell' pousse un si grand cri :
L'entend Sophie, de si bon cœur en rit.

L'infortunée a rendu le dernier soupir. De désespoir Niellus, comme tout à l'heure sire Pierre, se jette sur la pointe de son épée ; et c'est le roi en personne qui, indigné du crime commis par la reine, la tue pour épouser bientôt dame Malfred : cela, dit la chanson, au grand souci des parents de Sophie.

En vain le poète populaire, pour satisfaire le besoin de justice inné en son cœur, fait périr la reine Sophie après chaque nouveau forfait : ici de la propre main du roi, ou frappée par le chevalier dont sa cruelle vengeance a transformé le lit nuptial en une triple tombe ; là foulée sous les sabots des chevaux de Christopher et de Knud, les fils de Tove. Elle n'est point morte, hélas! En même temps qu'elle poursuit tous les enfants du roi, elle n'est que plus ambitieuse pour sa propre famille. Elle veut élever les siens aux plus hautes charges du royaume; s'en entourer comme d'une garantie pour son restant de pouvoir. A cette fin les moyens les plus infâmes lui sont bons.

Elle a un frère, Boris ; Valdemar a une sœur, Christine : elle a décidé de les marier. Un jour, à table avec le roi, elle lui dit :

« Écoutez, sire, ô mon maître chéri :
Faut qu' vous donniez p'tit' Christine à Boris ! »

« Cela n' sera, non, tant que je vivrai :
A un voleur de ch'vaux ne la donn'rai ! »

A cet insultant refus, Sophie, frappant du poing sur la table, jure qu'elle se vengera; mais le roi déclare que, si elle cherche à faire du mal à Christine, de la vie il ne lui pardonnera : inutile menace, proférée plus d'une fois, et qui jamais n'a eu d'effet; un charme l'a emportée. A quelque

temps de là, le roi est obligé de partir en expédition et confie précisément à Boris le soin de gouverner le royaume pendant son absence.

> Ce dit la reine à ses deux p'tits valets :
> « Priez Boris de venir me parler! »

Il faut qu'il séduise petite Christine.

> « Si je séduis cette femme jolie :
> M'en coûtera ma jeunesse et ma vie! »

Il la séduira : sinon, elle le fera bannir.

Durant cinq semaines, cinq semaines et même trois mois, Boris a courtisé Christine sans que celle-ci ait levé les yeux sur lui. Il vient conter son insuccès à sa sœur, qui le raille. Puisqu'il est si peu habile, ou si honnête, car certaines versions assurent qu'aimant la jeune fille il n'a point voulu la déshonorer : elle va, elle, une femme, lui graver de puissantes ruses qui l'amèneront à son but.

De ce moment celle qui si longtemps n'avait point voulu l'écouter, lui fait tout à sa volonté : lorsque les autres demoiselles s'en vont jouer au pré, petite Christine reste dans sa chambre avec Boris.

> Ce dit la reine, sous sa cape ell' sourit :
> « Comme les joues d' Christine ont donc pâli! »

Une suivante prétend que c'est sa lourde couronne d'or qui en doit être la cause!

Les semaines s'écoulent, aussi les mois : Christine commence à tant se languir, à tant s'inquiéter!

> Dedans la chambr' de pierre ils l'ont menée.
> « Les femmes sages faut aller me chercher!
>
> Amenez-en quatre, amenez-en cinq :
> Que la reine Sophie n'en sache rien!
>
> Oh! amenez-en huit et neuf aussi :
> Mais que la reine ignore tout ceci! »
>
> En la chambre des femmes fut grand pitié :
> Tant belle fille Christine a enfanté.

Ce même jour le roi revenait de son expédition.

La reine est sortie à sa rencontre. Tout de suite Valdemar s'informe de sa sœur : il s'étonne qu'elle ne soit pas là pour lui souhaiter la bienvenue. Hypocrite et railleuse, Sophie répond que petite Christine est malade. Sa sœur, dont il était si fier, elle est dans la « chambre de pierre », où elle vient d'avoir un enfant.

Ce dit le roi à cinq de ses valets :
« Faut que ma sœur vous alliez me chercher!

De soie si blanche je vous habillerai,
Si m'amenez ma sœur sans plus tarder! »

Lui a bien envoyé ses cinq valets :
Christin' n'a pu, las! les accompagner.

« Ai le corps si brisé, si fatigué :
Sur mon cheval je ne saurais monter ! »

Le roi renvoie neuf autres de ses valets : il faudra qu'elle les suive!

A cheval ils arrivent jusqu'au seuil de sa porte. Ils entendent les femmes qui causent à l'intérieur. Ils s'approchent tout contre la fenêtre et regardent par les fentes : il y a de la lumière dans tous les coins et, « pâle comme la cire », petite Christine est dans son lit couchée. Ils peuvent bien entrer, puisqu'elle n'est pas seule.

Doucement à la porte ils ont frappé :
« Y voulez-vous nous permettre d'entrer?

Debout, petit' Christine, habillez-vous :
Chez votre frère faut venir avec nous!

Habillez-vous ! Plus longtemps ne tardez !
D'expédition votr' frère est retourné ».

Ce répondit Christine si brusquement :
« Chevaucherai ce soir à grand tourment! »

Elle s'est levée, a pris son poignard d'argent si blanc, a mis sur sa tête sa couronne d'or si rouge, et, pressentant que ce sera là sa dernière nuit, elle confie sa petite fille aux femmes qui l'entourent :

« Prenez ma fille et l'habillez de blanc :
Ne reverra sa mère sûrement !

La porterez à l'églis' baptiser :
Et Ludselille la ferez appeler ! »

Des femmes et des filles a pris congé :
Filles et femmes, elles ont tant pleuré !

Petit' Christine à tout' a dit adieu :
Las ! elle avait le cœur si soucieux !

Ils lui ont jeté une cape rouge sur les épaules ; lui ont chaussé des éperons d'or : lorsqu'elle veut mettre le pied à l'étrier, elle retombe, demi-inanimée, sous le cheval. Plein de compassion, messire Pierre, le chef des valets du roi, la monte en selle sur son gris palefroi.

« Aux femm' danoises ce soir je veux montrer
En ma sell' d'or comm' je peux chevaucher ! »

Et, maudissant Sophie, la cause de son malheur, elle part.

Toute la nuit elle a chevauché en si grand souci. A l'entrée du gaard royal, messire Pierre, l'ayant descendue de cheval, la soutient dans ses bras jusqu'à la porte de la salle où l'attend le roi : il lui recommande surtout de ne point se serrer la taille, ni de faire durer trop longtemps sa chanson.

En se signant, elle entre.

Le roi se lève à sa rencontre ; elle le salue. Il l'a fait venir pour qu'elle lui chante une chanson, une chanson d'amour.

« Chanson d'amour jamais je n'ai appris :
En chanterai une autre, si je le puis ! »

« Te faut danser ce soir, te faut chanter :
Faire plaisir à tous mes invités ! »

Petite Christine a entonné une chanson : en ont été si ravis tous ceux qui étaient là présents !

« Petit' Christine seule ne dois chanter :
Quinze chevaliers à ta voix vont danser.

Quinze chevaliers à ta voix vont danser :
Et moi-même avec toi je chanterai! »

Si légèrement elle danse et pourtant son cœur est tout « ridé par le chagrin. »

A la façon dont elle chante, mais plus encore à sa démarche, le roi est convaincu de son innocence et, se tournant vers la reine, il accuse celle-ci d'avoir menti. Honte à elle, qui a ainsi médit de sa sœur! Honte à toutes celles dans l'île, qui ont calomnié la si jolie pucelle!

Sophie, la méchant' femme, ce répondit :
« Personne, non, d'elle n'a point médit! »

Brutalement, mettant à nu la poitrine de petite Christine, elle fait jaillir le lait jusque sur la table du roi. Est-ce qu'on la croira maintenant?

Le roi devient rouge comme le sang; Christine devient noire comme la terre.

Les joues du roi, elles ont tant pâli :
« Toute ma joie a maintenant fini.

T'aurais donnée à un duc si gentil :
Mais ce soir même te va falloir mourir! »

Toute femme noble qui tombe, devient esclave; pour les esclaves, le châtiment, c'est le fouet. Elle le supplie à deux genoux de lui pardonner. Il demeure infléxible. Alors, en déplorant sa destinée, elle lui demande la permission au moins de distribuer ses dernières aumônes, A lui, son frère, elle donne son beau château, son or rouge à Boris — c'est bien pour lui qu'elle meurt! Elle lègue son argent à sa fille : en exprimant le souhait qu'elle puisse vivre assez pour la venger. Quant à la reine Sophie, elle aura son poignard d'argent blanc, elle, qui si lâchement l'a trahie! Et maintenant elle est prête à mourir de la main du roi.

Dit l' roi danois à son petit valet :
« Toi, va-t-en me chercher cinq fouets noués!

Et huit et neuf tu peux bien apporter :
Ma sœur devra ce soir tous les user ! »

« Au Christ puissant mon âme j'abandonne :
Las ! pour m'aider je n'ai ici personne ! »

A haute voix Christine fait sa confession : si touchante que son frère chéri en pleure ; pleurent aussi tous les assistants dans la salle, hormis Sophie, la méchante reine.

« Oh ! levez-vous, Sophie, pour moi priez :
C'est bien votr' frère qui tout cela m'a fait ! »

Grossièrement Sophie refuse d'intercéder pour une fille.

Le roi s'est mis en si grande colère :
Jette sa sœur à ses pieds sur la terre.

Il l'a frappée, l'a frappée si longtemps :
Ell' gisait là, le corps rayé de sang.

Sous le manteau d'la reine ell' s'est traînée :
Avec son pied la reine l'a repoussée.

« Sous votre manteau rouge, oh ! cachez-moi :
Pour l'amour du grand Christ mort sur la croix ! »

L'anxiété étreint le roi. Christine vient d'expirer. Messire Pierre est tombé sans connaissance sur un banc. Alors Valdemar s'emporte en reproches violents contre la reine... Puisque sa sœur chérie est morte, où donc vont-ils l'enterrer ?

Dit la reine :

« Sur la route de Ribe l'enfouirons :
Aux pieds de nos chevaux la foulerons ! »

Répond le roi :

« Au couvent d' Vestervig la porterons :
Un' tour si rouge nous lui élèverons.

A Vestervig dans l'île veux l'enterrer :
Tant d'or si rouge pour ell' je donnerai. »

Lui-même, afin d'expier son meurtre, va se faire conduire dans un cachot si sombre où jamais le soleil ne pénètre.

Seulement, il donne auparavant l'ordre qu'on lui amène Boris à qui il fait arracher l'œil droit et couper la main droite ainsi que le pied gauche : et pour qu'il n'oublie la si jolie demoiselle,

> « De longues chaînes faudra lui fair' forger;
> Devra se t'nir à la port' du moûtier ! »

d'où une fois par jour il ira prier sur le tombeau de petite Christine.

Le tragique a-t-il jamais été poussé plus loin que dans cette sauvage chanson qui, du milieu du XIIe siècle jusqu'à nous, s'est entendue non seulement dans tout le Nord scandinave, mais en Écosse aussi et dans une bonne partie de l'Allemagne, jusque chez les Vendes? Il y est si puissant que tous les autres sentiments paraissent absents. Et pourtant, que de scènes délicieuses sont là esquissées ! Ces cavaliers qui, sur l'ordre du roi, venus chercher Christine, sans descendre de cheval, s'approchent de la porte, puis des fenêtres et regardent par les fentes avant d'oser frapper; et les adieux de petite Christine aux femmes qui l'ont assistée, toutes les recommandations qu'elle leur adresse pour le cher petit être qu'elle vient de mettre au monde et qu'elle ne reverra plus ; et cette pâle chevauchée, où l'infortunée, raidie contre la souffrance, essaie de paraître l'élégante et svelte jeune fille d'autrefois ! Un personnage aussi se laisse entrevoir, moins impitoyable que les autres ; on sent que messire Pierre voudrait que Christine triomphât de ses épreuves; et cela repose au milieu de tant de brutale cruauté. Nous nous demandons pourquoi donc il n'intervient pas d'une façon plus efficace : c'est que le roi est terrible dans ses colères et, évidemment, il a peur !

Il était impossible que ce nouveau crime de la reine, le plus odieux de tous, restât impuni.

D'après une tradition, le roi aurait condamné Sophie au supplice de la roue; mais une autre chanson, qui nous intéressera davantage, nous apprend que ce serait la fille de Christine elle-même qui, grandie, aurait vengé sa mère.

Le roi s'est réconcilié encore une fois avec la reine. Celle-

ci, un jour, lui demande ce qu'est devenue Ludselille, sa nièce chérie. Il lui a donné des châteaux, dit-il, et il se propose de lui en donner encore d'autres : car il l'aime de tout son cœur et, tant qu'il vivra, il la chérira comme sa propre fille. Et il en doit être ainsi, fait observer messire Pierre. Sophie s'étonne qu'elle ne soit pas à la cour.

« Elle y pourrait vous appeler son père :
Et moi, pour elle je serais une mère! »

Elle ne pense pas un mot de ce qu'elle vient de dire. Celle qui a fait mourir la mère, ne peut aimer la fille!

« Et pourquoi donc ne l'aimerais-je aussi?
Est bien la fille de mon frère chéri! »

Elle insiste; elle veut l'avoir à son service. Finalement, le roi y consent : à la condition toutefois que Ludselille viendra de son plein gré. Il envoie un petit valet la chercher dans son carosse rouge. En apprenant que le roi, son oncle, la demande, la jeune fille n'a pas un instant d'hésitation : jetant là ciseaux et couture, elle monte dans la voiture. Le roi la reçoit dans ses bras et la conduit chez la reine qui l'accueille avec de doucereuses paroles. Depuis si longtemps qu'elle avait le désir de la voir! Ne veut-elle pas se reposer? Et elle lui offre une place à son côté. Mais Ludselille refuse et va s'asseoir auprès de son oncle. Alors Sophie, après avoir bien ostensiblement pris le consentement du roi, propose à la jeune fille de rester à son service seulement jusqu'à Pâques : elle n'aura autre chose à faire que de lui préparer son eau et lui tenir sa serviette à sa toilette des pieds et des mains; de porter la traîne de son manteau et d'accompagner le petit Knud à la promenade. Ludselille demande s'il lui est permis de répondre et, sur l'assentiment du roi, elle lance à la reine la plus terrible accusation qui puisse l'atteindre, en refusant de servir la maîtresse de l'archevêque : bien plus, ce n'est pas l'archevêque seul qu'elle a aimé, mais aussi quinze de ses valets! En vain le roi cherche à lui imposer silence : elle jure par la Vierge Marie n'avoir dit que la vérité.

Comme le sang lors le roi a rougi :
Comme la terre la reine, elle, a noirci.

« Si je savais, Sophie, que ce fût vrai :
Non jamais plus avec moi ne couch'rais ! »

« Ne dis cela, ma Ludselille gente :
C'est sur mon compte médisance trop grande ! »

« Non, sur ton compte médisance n'ai fait :
Es adultère et ma mère as tué ! »

« Dis, Ludselille, ma nièce chérie,
Comment veux-tu qu'on fass' mourir Sophie ? »

« La rein' Sophie devrait bien éprouver
Ce que c'est que d'user des fouets noués.

La même mort nous lui voulons donner
Qu'à ma mère elle a su faire endurer ! »

Ce dit le roi à son petit valet :
« Va me chercher cinq de mes fouets noués !

Va me chercher neuf de mes fouets noués :
La rein' Sophie devra tous les user ! »

L' roi a frappé, a frappé si longtemps :
La reine, elle est tombée, le corps en sang.

Sous l' manteau d' Ludselille ell' s'est traînée :
Avec son pied Ludselill' l'a r'poussée.

Ludselille refuse d'intercéder pour une reine adultère.

L' roi a frappé, a frappé si longtemps :
Tout de son cœur en a coulé le sang.

« Et maintenant qu' la reine a décédé,
Où allons-nous son cadavre enterrer ? »

« Sur la route de Ribe l'enfouirons :
Aux pieds de nos chevaux la foulerons ! »

Maint'nant Sophie à Ribe est enterrée :
En ses domaines Ludselille est entrée.

Maint'nant Sophie dans la terr' noire gît,
Et Ludselille a tout son or aussi.

Si grande reine Ludselille a été :
Sur toute l'Angleterre elle a régné.
Si joyeux on y danse au bord de l'eau.

N'est-il pas vrai que ces chansons illustrent joliment l'histoire ?

Il nous semble avoir feuilleté quelque vieux manuscrit aux pages enluminées de naïves miniatures. Et nous y avons vu un roi volage que toute belle fille enflamme. Tout-puissant, aucune ne résiste à sa volonté. Puis, trop faible devant la reine, ou bien indifférent une fois sa passion satisfaite, il ne sait pas soustraire ses victimes à la vengeance sans pitié de l'épouse trahie. Il a pourtant le sentiment de la famille ; il tient à l'honneur de sa sœur, de sa sœur chérie qu'il tue en pleurant. Prompt à s'emporter, sa colère aveugle est terrible ; puis, elle tombe d'un coup, vraie colère de barbare, et il fait pénitence.

D'autre part, la reine Sophie, dont Saxo nous parlait à peine, nous est ici représentée comme une femme excessivement jalouse et cruelle ; en elle, il n'y a, du reste, aucun bon sentiment. A la jalousie de l'épouse s'ajoute l'ambition de la femme. Elle veut élever son frère jusqu'aux marches du trône ! Qui sait ? Peut-être avec le dessein de l'y faire monter un jour. Humiliée, elle s'en prend à une innocente : rien ne l'arrête en sa vengeance, que son ironie rend plus atroce encore. Et cette reine était la maîtresse d'un archevêque ; elle l'avait été de quantité d'autres gens, même de basse condition ! Il faut cette découverte pour que le roi sévisse enfin. Lui, qui a toléré tous ses crimes et qui lui a donné l'exemple d'une infidélité sans cesse renouvelée, il n'admet point qu'elle ait failli : le châtiment est sans merci.

A cette cour notre sympathie va toute à ces gracieuses jeunes filles, si belles et si fières : Tove, Mettelille, Signild, Christine... Jusque dans la mort elles conservent leur dignité : aimant encore un roi qui n'a pas su protéger leur vie.

Les miniatures sont-elles moins authentiques que le texte de la chronique ?

Elles datent de la même époque et, loin de la contredire,

elles la confirment plutôt. Svend Aagesen, qui, à la fin de son ouvrage, ne donne que quelques pages au roi Valdemar, dit de lui qu'il fut particulièrement cruel envers les siens : *in suos tantum plus justo crudelior*. Un fils de Henrik Skatelaar, son parent et d'abord un de ses partisans, mais qui fut plus tard convaincu de trahison, en fit la dure expérience : *Anno Domini 1167 Burisius captus est et effossis oculis castratus*. Le genre du supplice donne à supposer que, sous des apparences politiques, il expia peut-être un crime d'ordre plus intime. D'ailleurs, il y eut un autre Boris, le fils de Rikiza, mère de Sophie, et du roi Sverker de Suède, qu'elle avait épousé en troisièmes noces. Ce prince a évidemment dû venir à la cour de Danemark. Or, il est également certain que le roi Valdemar, de son côté, a eu une sœur du nom de Christine : si celle-ci paraît avoir été trop âgée pour avoir pu être la maîtresse du prince suédois, ne saurait-on admettre encore que la mère de Valdemar, elle aussi remariée, eût eu une autre fille du même nom, laquelle, de bonne heure orpheline, aurait été élevée à la cour de son frère ? Que Valdemar ait eu des concubines : outre que c'était dans les mœurs du temps, l'histoire nous l'apprend de façon positive. Saxo nomme un de ses bâtards, le duc Christopher, *concubinarius filius*, sans dire comment s'appelait la mère, mais nous savons par la Knytlinga Saga qu'elle avait nom Tove (Tofa). Quant à la reine, Saxo et Aagesen se sont contentés de vanter sa beauté : celui-ci ne l'a sans doute connue que tout au début du règne ; celui-là, par son silence même, peut laisser entendre qu'il n'y avait en elle rien autre à louer. Du reste, faisant l'apologie du roi Valdemar, il n'avait pas intérêt à montrer les vilains côtés de sa vie. En somme, les personnages de nos chansons sont historiques ; d'après le peu que nous savons de leur caractère, le fond de leurs aventures peut parfaitement l'être aussi. Assurément, ce que Saxo n'a voulu ou n'a osé dire, les chansons l'exagèrent, en ajoutant des crimes imaginaires à ceux réellement commis par la reine détestée, en donnant aux incidents une suite logique que la réalité ne connaît pas toujours. Avons-nous le droit de nous en plaindre ? Quand

même certains détails, certains faits seraient attribués à des personnages auxquels ils étaient primitivement étrangers; si les dates ne sont pas absolument précises : n'est-ce pas le privilège de la poésie de couvrir ces inexactitudes de son royal manteau? Et, toute proportion gardée, l'Iliade, synthétisant une grande époque, n'est-elle pas pour nous un trésor autrement précieux que n'eût été la sèche nomenclature d'un annaliste relatant les événements qui se déroulèrent sous les murs d'Ilion?

Léon Pineau

Professeur de littératures étrangères à la Faculté des lettres de Clermont.

Des Tribunaux pour enfants

Préserver les enfants abandonnés ou mal surveillés contre les sollicitations du crime est un des plus intéressants problèmes qui s'offrent aux méditations des penseurs de tous les pays ; c'est, il faut le reconnaître, un de ceux dont les hommes compétents et les Sociétés savantes se sont le plus préoccupés dans la deuxième moitié du XIXe siècle et au début de celui-ci. En effet, les conditions de l'existence moderne des grandes villes où tant de forces vives tendent à converger, les nécessités de l'atelier, la participation croissante de la femme aux travaux du commerce et de l'industrie, font que les enfants, à l'âge où l'inconscience double le danger des mauvaises fréquentations, restent parfois sans surveillance, n'ayant souvent que le soutien moral insuffisant d'une éducation exclusivement laïque. Il en est résulté une progression inquiétante de la criminalité juvénile. Entrez au hasard dans une salle des assises ou de police correctionnelle, et vous verrez assis sur les bancs de la prévention de tous jeunes gens, parfois même des enfants, tantôt pleurnichant sous l'émotion de l'appareil judiciaire qui entoure leur comparution, trop souvent au contraire souriants, goguenards et sottement orgueilleux du triste rôle qu'ils jouent.

Lorsqu'un enfant s'est trouvé dans le cas de comparaître en justice, ce n'est pas à vrai dire un besoin de répression que la société éprouve, mais plutôt le désir de travailler au salut de l'inculpé et de lui éviter de nouvelles fautes. La cri-

minologie moderne, en faisant une plus large part à l'idée d'amendement, même pour les adultes, doit à plus forte raison s'en inspirer dans l'intérêt des enfants. Jusqu'à l'âge qu'un peu arbitrairement le législateur a fixé comme point de départ de la majorité pénale, les auteurs matériels d'infractions plus ou moins graves ne sauraient être tenus pour entièrement responsables des méfaits qu'ils commettent. Aussi notre législation a-t-elle consacré les principes suivants qu'il suffira ici de rappeler brièvement. Pour qu'un individu âgé de moins de dix-huit ans puisse être déclaré coupable d'un délit, il faut que le juge ait reconnu qu'il avait agi avec discernement, auquel cas il lui sera fait application d'une pénalité moins sévère que s'il était adulte. Le mineur de dix-huit ans est-il au contraire jugé avoir agi sans discernement, l'acquittement s'impose ; mais le tribunal devra, choisissant entre plusieurs mesures, soit l'envoyer en correction pour un temps ne dépassant pas sa majorité civile, soit le rendre à sa famille, soit en confier la garde à un particulier, une institution charitable ou à l'Assistance publique, cette dernière ne pouvant d'ailleurs recevoir à ce titre de jeunes gens de plus de seize ans (Code pénal, art. 66 ; loi du 19 avril 1898, art. 4 et 5 ; loi du 12 avril 1906).

Les innovations de la loi de 1898 marquent évidemment un progrès sur l'ancien état législatif. Mais notre système est loin de la perfection, et des critiques lui ont été adressées. D'abord la comparution d'enfants souvent fort jeunes devant les juridictions de droit commun, dans le grand jour de la publicité, la rapidité ordinaire des débats et la promiscuité d'inculpés adultes, est faite pour impressionner péniblement le jeune délinquant s'il a conservé quelques bons sentiments, pour le corrompre et le démoraliser à jamais s'il est profondément vicieux.

Quant aux moyens offerts au juge de combattre les mauvais instincts du malade (car c'en est un) qu'il a devant lui, ils sont insuffisants et manquent à vrai dire de souplesse, alors surtout que notre respect de la légalité, si complet en France quand la politique n'est pas en jeu, s'oppose à ce que le magistrat sorte des limites étroites que la loi lui a

tracées. L'envoi en correction paraîtra dans certains cas la meilleure mesure à prendre; mais pour des enfants convaincus d'un délit minime, ce traitement risquera d'être trop sévère et présente, comme la remise à des œuvres charitables, l'inconvénient de décharger les parents du devoir qui leur incombe de veiller personnellement à la conduite et la moralité de leur progéniture.

Quant au procédé consistant à rendre purement et simplement le mineur à sa famille, il pèche par la base même; en effet, l'inconduite de l'enfance est généralement imputable à la négligence ou à la mauvaise direction des parents. Certes, nos magistrats n'usent de cette faculté que lorsque la famille présente des garanties et accompagnent leur décision de quelques sages conseils. Mais mieux vaudrait l'organisation d'une surveillance effective de la famille par les pouvoirs publics que les meilleures paroles, et c'est ici que se place logiquement l'étude rapide que nous allons aborder du système américain qui donne satisfaction à cette idée de contrôle et dont les dispositions, récemment vulgarisées en France, ont soulevé chez les meilleurs criminalistes une sorte d'enthousiasme et sont peut-être appelées à exercer une influence profonde sur notre mode de répression des délits de l'enfance.

Le 6 février 1906, un ingénieur français, M. Edouard Julhiet, que plusieurs séjours aux États-Unis avaient familiarisé avec le fonctionnement des tribunaux pour enfants, faisait au Musée Social une conférence sur l'organisation de cette juridiction (1). Les auditeurs, parmi lesquels se trouvait notamment M. le sénateur Bérenger, président de la réunion, et M. H. Rollet, furent tellement frappés de l'ingéniosité et de la simplicité de cette institution étrangère qu'ils en répandirent l'éloge autour d'eux et que bientôt, au Comité de défense des Enfants traduits en justice, au Tribunal correctionnel de la Seine et dans les cabinets d'ins-

(1) Voir l'ouvrage nouvellement paru : *Les Tribunaux spéciaux pour enfants* — aux Etats-Unis, par E. Julhiet; en France, par M. H. Rollet; en Angleterre, par M. Marcel Kleine; en Allemagne, par M. M. Gastambide; avec préface de M. Bérenger. — Paris, Administration de la Revue *L'Enfant*, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, 1906.

truction, la question se posait de savoir s'il ne serait pas possible de tirer profit en France des enseignements d'outre-mer.

Les tribunaux pour enfants ne datent pas de loin aux Etats-Unis. C'est en 1899 que, sous l'influence d'une campagne de presse, de clubs et de Parlement telle que le peuple de ce pays sait en susciter, le premier tribunal pour enfants fut établi à Chicago. Depuis lors, cette réforme s'est très rapidement étendue, en sorte qu'aujourd'hui vingt-quatre Etats de l'Union sur quarante-cinq possèdent de ces juridictions.

Chaque Etat ayant sa législation propre, il est impossible de tracer des tribunaux pour enfants un portrait unique. Tous se rapprochent pourtant par des caractères communs que nous nous efforcerons de dégager et qui se ramènent à trois, savoir : 1° la spécialisation du tribunal ; 2° la suppression de la prison pour enfants ; 3° la mise en liberté surveillée.

Le tribunal des enfants est partout constitué par un seul juge, qui statue en dehors de toute publicité, sans apparat judiciaire, sans même l'estrade qui met trop de distance entre le magistrat et le justiciable. Pour les décisions à rendre, aucun code ne le lie ; subordonné à sa seule conscience, il examine moins l'infraction elle-même que l'auteur de l'acte ; c'est une âme qu'il cherche à connaître, puis à guérir et, quant aux moyens à employer, la plus grande latitude est laissée à son initiative. Il a la faculté d'envoyer le jeune inculpé dans une maison de correction ou de réforme, dans une école professionnelle, de le remettre aux Sociétés de placement familial, ou de patronage. Il peut aussi, et là réside l'originalité du système américain, mettre l'enfant en liberté surveillée.

L'enfant mis en liberté surveillée est rendu à sa famille et y reprend sa vie habituelle, allant à l'école ou travaillant chez un patron. Mais il demeure sous la tutelle du tribunal laquelle s'exerce par l'intermédiaire du « probation officer ». Ce délégué surveille de très près les pupilles du tribunal, dans le quartier qui lui est affecté ; il pénètre dans leurs familles, s'assure que l'enfant travaille régulièrement, et

adresse tous les quinze jours au juge un rapport auquel sont jointes les notes de l'instituteur ou du patron. A chaque quinzaine, en effet, le tribunal tient une audience spéciale où comparaissent ses pupilles et où chacun d'eux entend lire ses notes et reçoit le blâme ou les félicitations qu'elles comportent.

Une suite de très bonnes notes vaut au pnpille la main-levée de toute surveillance ; par contre, l'enfant mal noté et incorrigible peut être, même sans nouveau délit, envoyé en maison de correction. Ces délégués, dont dépend le bon fonctionnement des « juvenile courts », et dont un grand nombre sont des femmes, tantôt reçoivent une rémunération de l'Etat ou de l'initiative privée, tantôt agissent comme volontaires de la charité.

Une des particularités de ce système est l'interdiction d'envoyer un mineur de seize ans dans la prison commune, soit avant, soit après sa comparution devant le juge. Même au poste de police, il ne peut être enfermé que dans une chambre séparée; le plus souvent on le laisse libre. Des maisons spéciales sont en voie de création dans les villes où existent des tribunaux d'enfants, pour servir de lieu de détention aux jeunes inculpés attendant leur comparution.

Les décisions de ces juges spéciaux des enfants ne se bornent pas à atteindre ces derniers. Parfois des adultes y sont visés et sévèrement punis. Tels sont notamment les parents négligents ou complices, à la faute desquels est due la mauvaise conduite de leur enfant. Un exemple est à citer. En 1903, à Denver, une femme fut arrêtée sur un chantier occupée à voler du charbon avec l'aide de ses deux fils, âgés de dix et douze ans. Le juge décida que le véritable coupable était le père, qui jouissait d'ailleurs d'une situation aisée, et le condamna à une amende de dix dollars. Une loi de l'Etat de Colorado permet même au magistrat de condamner conditionnellement les parents convaincus de défaut de surveillance à une peine qui ne sera exécutoire que si l'enfant commet un second délit, ou bien à une peine dont une partie est subie de suite et l'acquittement du reste subordonné à la même condition de récidive de l'enfant.

D'autres que les parents peuvent être aussi condamnés. Ainsi, au Colorado, le débitant qui vend de l'alcool à un enfant, le chef de bureau qui envoie un petit télégraphiste porter une dépêche dans un mauvais lieu ou un café mal fréquenté, peuvent être punis de prison.

Tel est, en résumé, le fonctionnement de ces juridictions dont il existe des équivalents au Canada, en Angleterre, en Irlande et en Australie.

Quel parti pourrions-nous tirer en France de l'exemple des tribunaux d'enfants? Il ne s'agit pas, bien entendu, de prétendre acclimater ici tout un système qui, sans doute, ne s'harmoniserait pas avec l'ensemble de notre législation pénale, mais seulement d'en extraire ce qui, dès à présent, prêterait à une imitation féconde.

Il a semblé à beaucoup de personnalités particulièrement vouées à la solution du problème du redressement de l'enfance coupable, que la mise en liberté surveillée serait utilement tentée en France et viendrait même combler la lacune que nous signalions plus haut dans la nomenclature des mesures de préservation applicables aux jeunes gens acquittés faute de discernement. Mais comment exercer, tout en rendant un enfant à ses parents, une surveillance que notre législation ne prévoit pas? Comment surtout l'imposer aux familles? Ce dernier résultat ne saurait d'ailleurs être atteint dans l'état actuel de nos lois. Mais dès à présent ne serait-il pas loisible de tenter de faire admettre, de réaliser en fait et de rendre populaire une surveillance officieuse dont à la longue les effets pourraient être pris en considération? C'est ce qui a été essayé depuis quelques mois, non sans succès.

La première mise en pratique réelle de la liberté surveillée suivit de près la conférence de M. Julhiet. Il s'agit bien entendu non pas d'une mesure absolument calquée sur celle qu'emploient les tribunaux pour enfants aux États-Unis, mais d'un procédé inspiré d'elle et compatible avec le jeu de nos institutions. Un juge d'instruction, M. Roty, consentit à rendre un enfant de quatorze ans, inculpé de vol, à sa mère, moyennant la promesse d'une certaine sur-

veillance qui fut établie de la façon suivante : La garde du mineur fut confiée officiellement, en attendant la décision du Tribunal correctionnel, au Patronage de l'Enfance, que dirige avec tant de dévouement M. Rollet ; mais en même temps, d'accord avec M. le Préfet de police et avec le Directeur du patronage et sans opposition de la mère, il a été officieusement décidé que l'enfant resterait chez celle-ci et y serait visité périodiquement par un inspecteur de la sûreté, père d'une nombreuse famille et choisi parmi les tuteurs des orphelins de la Préfecture.

D'autres enfants furent ultérieurement confiés, dans des conditions semblables, à des patronages et remis à leurs parents sous la surveillance d'inspecteurs de la Préfecture de police. Mais à ces « probation officers » délégués par M. Lépine se sont par la suite ajoutés un inspecteur et une inspectrice privés, choisis par un groupe de personnes qui poursuivent, avec une ardeur digne d'éloges, l'œuvre de la liberté surveillée et à la tête desquelles se trouve M. Julhiet. Actuellement, cent cinq enfants sont l'objet de cette mesure destinée certainement à prendre de l'extension.

Tous ceux qui s'intéressent au sort des enfants traduits en justice ont également appris avec plaisir que quatre juges d'instruction, MM. Albanel, Jolly, Roty et Danion venaient d'être spécialisés pour les affaires des mineurs.

Souhaitons donc bon succès à ces tentatives de progrès qui se manifestent sous les plus heureux auspices. Tout ce qui contribuera à la protection et au relèvement des jeunes déshérités que menace la contagion du vice ne peut que réunir les suffrages de tous les bons Français.

EDMOND BINOCHE.

La Société française en 1814

L'ANARCHIE MORALE A PARIS

Paris ne s'apercevait point de toutes les intrigues nouées autour du gouvernement provisoire. Paris, toujours frivole, toujours curieux d'une nouveauté, se rassasiait du spectacle des étrangers campant au milieu de ses rues, ou occupant les principales pièces de ses maisons, les casernes étant insuffisantes (1). Les Cosaques attiraient partout les oisifs considérant, d'un œil étonné, leurs intrépides chevaux de petite taille, garnis de hautes selles, et les hommes entrant dans

(1) Reboul. *Souvenirs.* — Arrivant à Paris à ce moment-là, Reboul frappe à la porte de l'un de ses amis et lui demande de l'héberger. Celui-ci lui répond : « Mon hôtel est rempli du rez-de-chaussée jusqu'au comble. Je n'en suis plus le maître. J'ai au moins un régiment de Prussiens. Cherchez un logement dans les hôtels voisins, si vous n'en trouvez pas, je pourrai vous faire dresser un lit dans la chambre de deux officiers prussiens qui paraissent fort honnêtes et fort tranquilles. » — Mais de place, nulle part. Reboul revint chez son ami qui lui fit dresser le lit promis. A leur équipage, épars sur le parquet, reprend le narrateur, aux livres et aux papiers en langue prussienne que je voyais traînant sur la table et la cheminée, je jugeais bien que j'étais avec deux officiers de la Landwehr. Sur leur lit, une carte de France de Cassini. Terrible instrument de guerre. Sans cette carte, que de hameaux, que de villages, de villes même, éloignés des routes militaires eussent échappé aux ravages de l'invasion. Avec cette carte, le théâtre de la guerre était partout. Les étrangers avaient ainsi la statistique de la France, la plus exacte, la plus complète. Ruisseaux, petits bois, éminences, tout y est indiqué, ce qui a facilité leurs transports et leurs communications. C'était leur meilleure avant-garde; aussi, la recherchaient-ils partout, dans les bibliothèques et cabinets des savants. — Et plus loin : En parcourant Paris, je me crus transporté dans

les cours pour y chercher de l'eau, sans se faire comprendre, par des mots employés au hasard. En pansant leur chevaux, ils chantaient des airs de leur pays, d'une mélancolie saisissante, et toutes les oreilles alentour étaient attentives. Il y en avait partout, des Cosaques, sur le bord du fleuve, dans les terrains vagues, aux Champs-Élysées, au Carrousel, où leurs chariots d'équipages étaient alignés les uns contre les autres, les attelages sans harnais, attachés aux roues, et les soldats endormis au milieu de cet attirail, le plus souvent, sans lumière pour se garder la nuit. Sur les quais, on venait regarder des groupes de ces Cosaques occupés à leur cuisine, autour des feux allumés; d'autres nettoyant leur linge qu'ils faisaient tournoyer vivement au-dessus de la flamme pour détruire la vermine dont il était infesté. Des patrouilles de cavalerie passaient, et le pavé sonnait sous le pas lourd des chevaux. Puis, c'étaient les longues files des grenadiers prussiens rentrant à leur caserne, et les batteries de canons autrichiennes reprenant leurs étapes; et leurs officiers étalant, au milieu de la chaussée, leur taille cambrée, en un uniforme extrêmement serré. Les belles dames de l'aristocratie, maintenant que le danger d'un bombardement était passé, riaient du mince effet qu'avaient produit les obus et les boulets de tous ces ennemis, ou bien elles rapportaient en leurs salons les bruits venus de province, la terreur qu'inspirait Platoff, le grand chef des Cosaques, et les menaces de ces barbares contre Paris, dont ils avaient entendu

le camp général de l'Europe. Ses soldats inondaient nos rues, nos promenades, nos places publiques, les portiques mêmes de nos temples. Ses généraux remplissaient nos spectacles, nos musées, nos bibliothèques. On me racontait que quelques jours auparavant, le jardin du Palais Royal, qui ne s'était jamais ouvert que pour des gens à pied, était rempli de chevaux, et qu'il présentait tout l'aspect d'un bivouac de cavalerie. Cet assemblage de nations et de peuplades diverses n'avait plus rien d'hostile ni de menaçant, il n'était plus que morne et farouche. Tout le despotisme de la discipline du nord pesait sur ces masses et les tenait passives et obéissantes. Les commandants russes exerçaient le droit de vie et de mort sur leurs soldats des rives du Tanaïs. Ils les tuaient de leurs propres mains à l'endroit même où ils avaient commis un délit. J'ai vu moi-même un jeune officier de cette nation, à peine âgé de dix-sept ans, de la taille et de la faiblesse de corps d'un enfant, pouvant à peine soutenir son épée, abattre à ses pieds d'un coup de pistolet, pour avoir volé une livre de sucre, un Cosaque haut d'une toise, fort comme un hercule, couvert de blessures et de décorations. Ces terribles exécutions étonnaient et révoltaient les Parisiens, mais les rassuraient sur leurs personnes et leurs propriétés.

parler comme d'une ville incomparable où ils pourraient s'enrichir (1).

Le jour de l'entrée des Alliés dans Paris, on eût pu voir, à la barrière des Martyrs, une musique russe troubler le voisinage de ses fanfares guerrières. Des soldats russes entouraient les musiciens, et même, mêlés à eux, quelques Français, des femmes et des enfants qu'un son musical ne lasse jamais. En ces quartiers excentriques, pendant plusieurs jours après la bataille, les cadavres des morts demeurèrent dans les rues, alignés le long des maisons. Des indigents arrivaient, cherchant, dans la poussière, les menus objets et les pièces de monnaie dont ils pouvaient s'emparer; d'autres, les restes de viande abandonnés par les envahisseurs après leur repas. Au Pré Saint-Gervais, les pentes de la colline étaient couvertes de soldats et de chevaux tués et pressés les uns contre les autres. Dans les jardinets des habitants, les arbustes, les arbres fruitiers avaient été brisés par la mitraille, et l'on n'en voyait plus que les troncs mutilés, près desquels les propriétaires enterraient les victimes du combat après les avoir complètement dépouillées. Les cours intérieures des maisons, les corridors des rez-de-chaussée étaient obstrués des corps rigides de ceux qui s'y étaient réfugiés pour mourir en paix, loin de la furie des assaillants. Au loin, dans la plaine, on apercevait les champs jonchés d'innombrables bouteilles vides, qu'y avaient laissées les troupes quittant leurs bivouacs (2). Tableau des lieux où avait grondé la bataille. Et pendant qu'elle se prolongeait, que, sur les hauteurs de Montmartre et dans la plaine, à la porte de Vincennes, Français et Russes s'entretuaient, à l'heure habituelle de la promenade, les chaises et les tables du café Tortoni s'étaient garnies de leurs clients ordinaires : élégantes avec leurs amis, venus pour le défilé des blessés

(1) On disait que Platoff, rapporte Mlle de Chastenay, avait promis sa fille à celui qui lui amènerait Napoléon mort ou vif... Les Prussiens disaient enfin, en leur mauvais français : Moscou *brûlé;* Paris *brulé;* Moscou *brûlé;* Paris *caput*. On croyait voir arriver le terme de toute civilisation...

(2) Journal d'un détenu, témoin oculaire des événements de Paris.

dirigés vers les hôpitaux, ou celui des charrettes chargées de ceux qui ne pouvaient marcher, atteints trop grièvement (1). Le lendemain, au Palais-Royal, tous les magasins de ganterie, de parfumerie, de joaillerie furent ouverts, et les officiers étrangers s'y rendirent en foule, y jetant l'or à pleines mains pour leurs achats (2). Les cafés, sauf le café Lemblin, café militaire, étaient envahis de Russes se gorgeant de punch, à côté de bourgeois parisiens, — habitués qui n'avaient pu résister au besoin de voir de près un étranger, son uniforme, ses décorations, et de l'entendre parler purement notre langue. A toutes les tables on riait, on échangeait de gais propos, on fraternisait comme si Parisiens et Russes n'eussent formé qu'un même peuple. Les élégantes qui, d'ordinaire, le soir, envahissaient les galeries, étaient absentes, se voulant faire désirer, tandis que les grisettes, accourues dans les jardins, s'étonnaient de n'être point accostées par les officiers et s'exclamaient sur leur pudicité. Au surplus, les officiers étrangers n'étaient qu'à demi rassurés ; Paris les effrayait. Le peuple, aggloméré sur leur passage aux boulevards, le sourd murmure des ouvriers leur avaient paru un danger

(1) Quelques prisonniers russes passèrent ce jour-là sur les boulevards. « Une belle actrice des Français, dit le journal d'un détenu, M[lle] Bourgoin, afin de témoigner sa reconnaissance pour les libéralités qu'elle avait reçues en Russie, s'était rendue dans sa voiture au-devant d'eux, avec des provisions qu'elle leur distribuait elle-même. M[lle] Regnault, de l'Opéra-Comique, suivit son exemple, répétant que son ami, le compositeur Boieldieu, avait été fort bien traité à la Cour de Saint-Pétersbourg. »

Le *Journal des Débats* du 20 février notait un trait de dévouement bien plus noble de la part d'un prêtre. « Un ecclésiastique, dit-il, se trouvait dans une voiture publique qui s'arrêta à Bondy, auprès d'un cabaret. Il y est bientôt attiré par les cris plaintifs de plusieurs blessés. Il accourt auprès de ces malheureux, demande si on peut lui fournir du linge et de la charpie, et comme personne ne répond à son appel, il se dépouille de ses vêtements, arrache sa chemise, la met en lambeaux, en fait des compresses et de la charpie. Le premier qu'il secourt est un jeune homme dont une balle avait fracassé le bras gauche. Après l'avoir pansé, il lui paie une place dans une voiture et le fait transporter à Paris, Il panse de même trois autres grenadiers grièvement blessés, leur donne à chacun de l'argent, et après avoir épuisé totalement sa faible bourse, il les quitte, chargé de leurs bénédictions »

(2) M[lle] de Chastenay, *Mémoires*, t II, p. 314. « Les restaurants ne pouvaient suffire au nombre d'officiers étrangers qui s'y réunissaient, qui, tous, parlaient français, et tous se seraient considérés comme de véritables barbares s'ils avaient manqué à la moindre politesse, Tous les objets de mode, de luxe et d'industrie étaient achetés par eux au prix qu'on leur demandait. Paris, si longtemps attristé, ne tarda pas à fêter ses hôtes. »

terrible, surtout si l'Empereur, encore debout, se montrait tout à coup aux Parisiens qui les eussent anéantis dans un élan de patriotisme irrésistible. C'était là le principal sujet de leurs conversations.

En ces premières semaines, que de choses nouvelles retinrent les regards! C'était, aux Champs-Elysées, les huttes qu'y avaient construites les Cosaques contre les arbres des allées, avec des bottes de paille piquées sur leurs longues lances, huttes destinées à cacher leur butin de rapines, plutôt qu'à leur servir d'abri. Au milieu, circulaient des marchands criards, offrant des oranges, des pommes, du vin, du pain, des harengs, de la petite bière. A tout, les Cosaques préféraient l'eau-de-vie (1). Mais, au moment de payer, s'élevaient entre le vendeur et l'acheteur des discussions violentes et interminables sur la valeur des monnaies. Aux bourgeois, qui s'aventuraient dans ce bivouac étrange, les Cosaques offraient des montres, des objets précieux et rares qu'ils avaient enlevés dans les villes traversées; et quelques Parisiens ne rougissaient point de conclure un marché à vil prix, comme l'aurait fait un recéleur. En ce lieu de Paris, toujours si luxueux, était né tout à coup un village tartare. Ailleurs, au Gros-Caillou, quartier des blanchisseuses, des malandrins incitaient les pillards à prendre le linge étendu sur des cordes au-devant des maisons, leur promettant de le payer un prix fort honnête. Mais, le coup fait, les gardes nationaux en patrouille, témoins du vol, arrêtaient ces mauvais garnements pour les conduire à la Préfecture de police (2).

La grande voie de circulation fut, à cette époque, la rue

(1) « On voyait quelques-uns de ces soldats, écrivent les *Débats*, dépecer avec leur sabre des pièces de bétail, d'autres fendre le bois pour les faire cuire; celui-ci réparer la ferrure de son cheval, celui-là nettoyer et polir ses armes, et d'autres encore reposer sur leurs chevaux couchés. Beaucoup étaient amusés des observations que les promeneurs pouvaient faire sur leur costume et leurs usages. »

(2) Autre spectacle également. Ce fut un service religieux célébré sur la place Louis XV, avec une grande pompe. Le Comte d'Artois n'était point encore arrivé à Paris. Le jour de ce service, l'empereur de Russie, le roi de Prusse, le prince de Schwartzenberg représentant l'empereur d'Autriche, passèrent en revue leurs troupes respectives, rangées en ligne, au nombre de 80.000 hommes, depuis le boulevard de

Saint-Honoré qui menait à la rue Saint-Florentin où résidait le czar. On y voyait alors passer, en même temps, Allemands, Russes, Asiatiques, nés à l'ombre de la grande Muraille de Chine ou bien sur les bords de la mer Caspienne; Cosaques portant sur le dos une peau de mouton et cravatés d'un petit fouet enroulé, qu'ils appelaient *knout;* Kalmouks au nez plat, au teint de bronze; Baschkirs, Tingous de Sibérie, armés d'arcs et de flèches; chefs circassiens, coiffés du casque pointu comme ceux du XIIe siècle, et revêtus d'une brillante cotte de maille en acier poli; ensuite, des officiers couverts de croix et de rubans. Blücher en possédait dix-sept sur la poitrine, et partout où il se montrait, il était suivi de curieux, émerveillés par ces marques si nombreuses de courage et de talent. Puis arrivaient, refoulant sur les côtés cette population bigarrée, de petites voitures légères, attelées à la russe d'un cheval tirant sur des cordes, conduit par un cocher à grande barbe rousse, avec une longue houppelande brune et un petit chapeau très plat. Etalés en ces voitures, des officiers russes, reconnaissables à leur chevelure flottante jusqu'aux épaules, signe de noblesse qui les distinguait des soldats dont les cheveux étaient coupés au ras du crâne. Et quelquefois, en l'une de ces voitures, se faisait conduire chez l'empereur Alexandre le général Sacken, gouverneur de Paris.

Au Palais Royal, la curiosité était éveillée par les nombreuses affiches collées aux piliers. Ce fut, un jour, un immense placard, signé du fils de Brissot de Warville, se vengeant, par les injures les plus dégradantes, de Napoléon qui l'avait fait expulser de l'École Polytechnique. La police en lacéra l'intérieur, et ensuite arracha la feuille, ne laissant sur les murs que l'annonce de la brochure de Chateaubriand : *De Buonaparte et des Bourbons*. Sous les galeries, se pro-

l'Arsenal jusqu'à celui de la Madeleine. A une heure, sur la place Louis XV, une messe fut dite par un évêque et six prêtres du rite grec. Un *Te Deum* fut chanté pour remercier Dieu d'avoir donné la paix à la France et au monde. Les troupes alliées défilèrent devant l'autel, qu'entourait la garde nationale de Paris sous les ordres de son commandant, le général Dessolles. (Note d'Edmond Biré, d'après le *Journal des Débats* du 11 avril 1814.)

menaient triomphants les chevaliers de Saint-Louis, avec leur croix longtemps cachées au fond d'un tiroir. Ils étaient heureux, ceux-là; ils se croyaient rajeunis de vingt-cinq ans, tandis que fuyait l'impératrice Joséphine quittant la Malmaison, pour son château de Navarre et que certains fonctionnaires s'apprêtaient aussi à quitter Paris, autant par crainte que par dégoût : par crainte des représailles royalistes, ou dégoût des palinodies de ceux qu'avait obligés Napoléon. Quelques-uns de ces fonctionnaires, tristes comme le fut Réal; d'autres, insouciants comme Decrès, qui se consolait, en pensant à la grande fortune dont il s'était pourvu, pendant le règne de l'Empereur. — Êtes-vous riche, disait-il à Réal. — Non. — Eh bien! tant pis. Je le suis, moi! — Et à cette exclamation, on pouvait juger que l'effondrement de l'Empire importait peu à celui qui avait été créé duc, et choisi par le maître pour remplir les hautes fonctions de ministre de la Marine.

Guizot (Mémoires t. I, p. 25) s'éloignant de la capitale à cette époque, narre l'impression qu'il emportait de l'anarchie morale dont la France était alors affligée. N'était-ce pas de l'anarchie, ces contrastes si visibles, qui se heurtaient partout, les royalistes affichant effrontément leurs emblèmes devant les impérialistes et contre les républicains, de nouveau renaissants dans le peuple avec les malheurs de la patrie? Ce qui était plus manifeste encore, c'était l'universelle désespérance qui enlevait à la population toute son énergie. Elle était lasse, elle était désemparée; elle n'attendait plus rien que l'imprévu. La nation, dit Guizot, était *mutilée*, et par là on s'explique comment elle put se soumettre aux Bourbons, princes inconnus, absents depuis un quart de siècle, qui ne se firent accepter qu'en promettant la paix et la fin de toutes les misères; et on s'explique également la désertion de tant de fonctionnaires, qui n'avaient eu qu'à se louer de la bienveillance impériale. Chez tous, la fatigue était intense et même la satiété de la gloire. La guerre avait fait périr les hommes les plus énergiques. A ceux qui restaient, il fallait encore beaucoup de vaillance

pour soutenir les femmes, les enfants, les vieillards. On était retombé au temps du Directoire (1).

Si le cours normal de la vie publique se rétablît à ce moment-là, le gouvernement provisoire n'en fut point la cause initiale. Comme la branche recourbée qui se redresse, lorsque la main, qui la retient, l'abandonne, il en fut de même pour tout ce que la guerre avait arrêté. Les routes, devenues libres, les messageries reprirent leur service régulier; les lettres, depuis trois mois accumulées dans les bureaux de distribution, parce que les maîtres de poste s'étaient retirés avec leurs chevaux devant l'ennemi, ces lettres furent remises à leurs destinataires. Les subsistances arrivèrent à Paris, comme naguère, et les marchés de Sceaux et de Poissy se trouvèrent abondamment fournis. Dès le 6 avril, le paiement des rentes et des coupons recommença au Trésor; les lycées reçurent un nom différent; le lycée Napoléon fut appelé lycée Henri IV; le lycée Bonaparte, lycée Bourbon; le lycée Impérial, lycée Louis-Le-Grand, et la cloche y remplaça le tambour.

Le Conservatoire de musique rappela ses élèves aux exercices abandonnés. Les réfractaires, enchaînés au bagne, pour faits de conscription, furent libérés; le général Lecourbe fut réintégré dans la haute situation militaire due à son talent et à son courage; certains préfets, devenus odieux à leurs

(1) Il y eut pourtant certaines gens qui regrettèrent l'établissement de la paix et la chute de Napoléon. Ils préféraient la guerre. — De Rougemont : *le Rôdeur français*, (t. I, p. 69) suppose un dialogue entre deux bourgeois. Il en avait tiré l'esprit sinon la lettre d'une conversation entendue... « En parlant ainsi, M. Duperré nous entraîna vers le château. Au moment où nous y entrions, M. de Leyré tenait encore à la main la lettre de son fils. Je le félicitai sur son retour. — Eh! Monsieur, me dit-il, plaignez-moi, au contraire. Je ne sais plus que faire de cet enfant-là. Voilà son état perdu. — N'était-ce pas malgré lui, malgré vous qu'il avait pris du service? — Certainement. Mais, enfin, c'était une chose faite, et je pensais qu'avec nos connaissances, et un peu de bonheur, il aurait pu faire son chemin, tout comme un autre. N'a-t-il pas eu un de ses frères qui est mort chef de bataillon? — C'est une raison pour se réjouir de ce qu'il échappe à un pareil malheur. — Vous direz tout ce que vous voudrez, on est bien aise d'avoir un officier supérieur dans sa famille. — Certainement, dit aussitôt Mme de Germany, et voilà une mère privée de ce bonheur-là. Du moins, autrefois, nous pouvions épouser des généraux, des colonels, des conseillers d'État et surtout des auditeurs. Je sais bien, qu'en général, ces messieurs n'apportaient pas toujours le bonheur à leur femme, mais leur nom, leur rang flattaient l'orgueil et la vanité, et cette jouissance n'est pas à

administrés, furent destitués. Les prisonniers politiques, détenus au château de Saumur, l'abbé d'Astros et l'abbé Perraut, furent mis en liberté après quatre ans de captivité; de même les cardinaux, consignés à Alais; de même les prêtres enfermés à Ham; de même les séminaristes du diocèse de Gand, placés dans l'artillerie, au nombre de deux cent trente-six, tous pour avoir pris le parti du Pape contre l'Empereur; de même le marquis de Puyvert, fondé de pouvoir du roi dans le Midi, arrêté à Belleville le 12 mars 1804; tandis que le cardinal Maury s'exilait de Paris et partait pour son diocèse de Montefiascone. A ce moment, les scellés furent mis aux portes de l'archevêché.

Mais, ce qu'on vit aussi, ce fut une suite de platitudes inutiles : les dames de la Halle réclamant une audience de l'empereur Alexandre pour lui présenter leurs hommages, et les étudiants au roi de Prusse, qui s'était logé à l'hôtel de Villeroi, rue de Lille; des régiments de la garde nationale arborant à leur coiffure la cocarde blanche; quinze cents prisonniers français, conduits par des soldats russes boulevard de la Madaleine, affranchis au nom du roi et criant : *Vivent les Bourbons;* le portrait gravé de Louis XVIII, affiché dans les librairies et les magasins de nouveautés, à côté des pamphlets ignobles contre Napoléon; les généraux, à l'envi, envoyant par lettre leur soumission empressée au gouvernement provisoire; des jeunes gens, bourgeois et

dédaigner. D'abord, on pouvait commencer par épouser un capitaine, et de veuvage, en veuvage, on arrivait jusqu'au général de division. Ces changements là avaient bien leur mérite... aujourd'hui, il faudra passer sa vie avec le premier mari épousé... oh! dit en soupirant Mme de Germany, la carrière de l'ambition est fermée pour les femmes! — J'eus beau lui représenter que, dans son système d'élévation, ces dames ne pouvaient être heureuses qu'aux dépens de leurs maris, elle n'en persista pas moins à regarder la chose comme très naturelle et à déplorer les inconvénients d'un siècle où il se pourra qu'une femme meure, sans avoir été veuve... — Eh! que sont les hommes auprès de la fortune, dit en se levant M. Clément? Sous les dix-sept ou dix-huit gouvernements que nous avons eus, j'ai fait et défait la mienne cinq ou six fois avec une facilité que je ne retrouverai plus. Les grandes infortunes amènent les grands sacrifices. Les propriétaires, les négociants avaient recours à nous pour des spéculations qui souvent engloutissaient tous leurs biens, mais pour lesquelles ils empruntaient à 15 et 20 0/0. Hélas! aujourd'hui, on fera le commerce tout bonnement, tout simplement. On n'aura plus les ressources des faillites pour doubler ses capitaux. S'il nous arrive de courir à la fortune, il faudra prendre les sentiers battus, et si vous prenez une route déterminée, vous trouverez la justice, à moitié chemin. »

aristocrates, se faisant inscrire chez M. de Noailles pour composer la garde royale, et Cambacérès, oui, Cambacérès, à peine sorti de Blois, se rangeant sous le nouveau drapeau comme un simple fonctionnaire. On l'avait entendu dire : *Je me moque de l'histoire*. D'autres signaient une adresse à l'empereur Alexandre et au roi de Prusse avec ces mots : « Nos vœux vous appelaient ; ils secondaient votre sainte croisade contre le fléau des nations, contre ce monstre étranger à notre patrie. » Enfin, le 10 avril, le château de Vincennes ouvrit ses portes à l'ennemi.

Les théâtres suivirent ce mouvement : les Variétés affichèrent le *Souper d'Henri IV* et la *Chaumière Béarnaise;* le Vaudeville, les *Clefs de Paris* ou le *Déjeuner d'Henri IV;* l'Opéra Comique reprit *Henri IV* ou la *Bataille d'Ivry;* au lieu de *Trajan*, l'Opéra donna la *Vestale*, et Tivoli appela les oisifs à ses promenades champêtres.

Il n'y avait alors que deux monarques à Paris, le czar Alexandre et le roi de Prusse. L'empereur d'Autriche ne les suivait que de loin, à la remorque, gêné par la présence de sa fille à Orléans, l'Impératrice Marie-Louise. A Dijon, il avait vécu isolé, à l'hôtel de Dampierre, passant ses journées dans sa chambre, le visage collé aux vitres de ses fenêtres, afin de se distraire par le spectacle du dehors. Les habitants de la ville, pour cette singularité, l'avaient surnommé *l'empereur sous verre*. Puis, ménageant ses étapes, tournant autour de Paris qu'il semblait fuir, par regret peut-être de voir sa fille en être dépossédée, il se dirigea sur Rambouillet, où la souveraine déchue était venue l'attendre. Il ne la quitta qu'après s'être assuré que, sous la surveillance de ses officiers, elle se laisserait conduire en Autriche, et n'irait point rejoindre l'Empereur Napoléon. C'est pourquoi il n'arriva que le 15 avril à Paris, trois jours après le Comte d'Artois.

Les deux autres souverains s'étaient composé une vie de riches bourgeois. L'Empereur Alexandre, amoureux des plaisirs, souriait aux belles Françaises dont il eût accepté volontiers les faveurs. L'Impératrice Joséphine, remise de

ses frayeurs, avait su l'attirer à la Malmaison, où il lui rendait de fréquentes visites, charmé par la grâce, les manières caressantes de la sympathique créole, dont le langage était si langoureux.

Ce qui ne l'empêchait point d'être compatissant, de visiter les hôpitaux où étaient soignés les blessés dont il adoucissait les souffrances par des offrandes généreuses. Le roi de Prusse était plus singulier. Il cherchait ses distractions aux lieux de plaisirs vulgaires, aux *montagnes russes*, où il prenait place dans les chariots, à côté de dames inconnues, lesquelles ignoraient, d'ailleurs, qui était cette personne flegmatique aux lèvres muettes. Frédéric-Guillaume gardait, en lui, le souvenir de la reine Louise, sa femme, dont la mort l'avait séparé ; et s'il montait dans un chariot, ou suivait dans la rue quelque jupe affriolante, il y était attiré par une ressemblance avec celle qu'il regrettait toujours. De Vitrolles raconte, en ses mémoires, qu'à cette époque, le monarque prussien rencontrait souvent, en un rendez-vous, sur la terrasse des Tuileries, la belle comtesse de Saint-A... (Vitrolles ne donne que ses initiales (t. II, p. 153), dans laquelle il avait retrouvé le regard et les manières attachantes de la morte.

Les petits théâtres n'eurent jamais leur visite. Ils assistèrent à des représentations données en leur honneur, à l'Opéra-Comique et à l'Opéra, où l'aigle impérial de la loge de Napoléon avait été masqué d'une ample toile blanche. A l'Hôtel des Monnaies, Denon les reçut, et fit frapper, devant eux, une médaille à leur effigie, portant, en exergue, la date de leur visite. Alexandre, très religieux, allait à la messe tous les jours, dans la chapelle édifiée à son intention, au Ministère de la Marine. Le roi de Prusse fit la communion pascale au Temple de l'Oratoire, et refusa, pour assister à l'office, le fauteuil qui lui fut offert; il s'assit sur un banc. Plus lettré qu'Alexandre, le jour qu'on le vit au Palais du Corps Législatif, il s'en fit ouvrir la bibliothèque et apporter le *Traité des Devoirs* de Cicéron, dont le dauphin, père de Louis XVIII, avait rempli les marges de notes manuscrites. Vie solitaire, vie retirée, fut celle de ce prince, moins mêlée

au mouvement parisien que celle d'Alexandre, qui agréait les hommages des grands seigneurs royalistes, et admettait à sa table les Montmorency, les Noailles, et même l'avocat Bellart, dont le fameux manifeste avait décidé du sort de Napoléon.

II

Dès que le Comte d'Artois fut installé aux Tuileries, l'empereur Alexandre quitta l'hôtel de la rue Saint-Florentin où se tenait le gouvernement provisoire, et il établit sa résidence à l'Elysée Bourbon. C'était de la discrétion de sa part, afin de montrer qu'il ne voulait point gêner l'influence du prince. Mais le frère du roi s'inquiétait peu de politique, en ces premiers jours d'arrivée, ne connaissant rien des affaires de la France. Tout au plaisir d'être au milieu de sa petite cour, dans les appartements somptueux du palais de ses ancêtres, il ne songeait qu'à jouir, en prince, de l'heure présente. Les délégations, envoyées de province, lui venaient lire les adresses des villes rappelant leur passé royaliste, en un langage simple et parti du cœur, comme l'étaient jadis les harangues des échevins, ou des baillis, aux rois de France, en voyage. Et à ces naïves et affectueuses protestations de dévouemeent, le prince répondait, lui aussi, — pourquoi ne pas l'avouer? — en termes émus, que son bonheur lui dictait. L'espérance, la confiance, se manifestaient en toutes ces paroles, et il n'a tenu qu'aux Bourbons de rendre durables ces premiers symptômes de réconciliation et d'oubli du passé. Ils ne l'ont pas voulu, ou plutôt ils ne l'ont pu. L'absence, qui leur avait fait perdre le contact du peuple, les empêcha d'en comprendre les nouveaux désirs.

Ce fut, à ce moment là, une liesse, un élan d'amour unanimes.

Tous les généraux, présents à Paris, voulurent lui être présentés, et les dignitaires de la Cour impériale de Blois, revenus en toute hâte, réclamèrent également cet honneur. Ils avaient besoin de courber l'échine. Le vestibule, les esca-

liers, les salons des Tuileries, demeuraient encombrés d'une foule bruyante. Ils ne désemplissaient plus. Les réceptions succédaient aux réceptions : pour les anciens gardes du corps de Monsieur et du Comte d'Artois ; pour les anciens officiers de l'armée de Condé (1); pour tous ceux qui dans la marine royale ou dans les régiments du roi Louis XVI, avaient exercé un commandement; et ils se présentaient, comme à Livry, avec leur costume antique. Le prince n'en reconnaissait aucun; et qu'importe! Ils partaient heureux d'un sourire et d'une inclinaison de tête. Ils avaient revu le prince, leur prince! Le jour consacré aux dames, les intrigantes et les effrontées se fiant à la richesse de leur toilette, vinrent se mêler aux rangs pressés des dames de l'aristocratie. Pasquier, l'ancien préfet de police de l'Empire, présent aussi par état, reconnut dans le nombre quelques-unes de celles qu'aucun salon parisien n'eût voulu recevoir, entre autres M[me] Montansier, directrice du *théâtre des Variétés*, beaucoup trop compromise. Il s'empressa d'avertir le premier gentilhomme du prince, M. de Maillé, qui donna des ordres aux huissiers, pour les prier de partir, ce qu'elles firent sans le moindre scandale.

C'était sa joie, — à lui Comte d'Artois, — nouvel hôte du palais, ces adulations et ces hommages. Il se sentait prince, enfin, il en oubliait les heures tragiques du moment, les armées étrangères, aussi arrogantes, exigentes, rapaces, dévastatrices, que si la guerre eût encore été déchaînée. Les plaintes des populations opprimées et pillées arrivaient nombreuses au gouvernement provisoire. Il ignorait toutes ces misères. Il ne s'occupait que de son bonheur, et pensait le faire durer toujours. Il disait à ses familiers, que son frère étant impotent, ne pouvant monter à cheval, ni passer une revue, ni parcourir les salons, en souriant aux belles, ce serait à lui, frère du roi, qu'écherraient ces honneurs. L'aîné, retenu en son fauteuil et devant son bureau par la souffrance n'aurait qu'une autorité illusoire, et ce serait en lui forcé-

(1) Parmi ces anciens officiers se faisaient remarquer le baron de Queville, le chevalier de Combettes, le chevalier Deslandes. Le comte d'Artois leur dit : « Le cœur des Bourbons vous garantit que rien de ce qui a été fait pour eux ne peut être oublié ».

ment, en lui alerte et bien portant, que s'incarnerait la pensée du règne. Et ses convictions étaient connues!

Son entourage, les gentilshommes qu'il avait ramenés d'exil, ne le dissuadaient point de ces espérances. Tous pensaient que la vieille monarchie du siècle passé serait restaurée; et quand ils lurent dans le *Moniteur*, la phrase prêtée au prince répondant aux salutations de bienvenue, que *rien n'était changé en France, qu'il n'y avait qu'un Français de plus*, ce fut, parmi eux, un *tolle* de colère..... Comment! rien de changé!... Comment! les lois infâmes de Bonaparte régenteraient encore le royaume!... Comment! le divorce persisterait; le droit d'aînesse resterait aboli, et l'éducation de la jeunesse contaminée par les plus mauvaises doctrines!... Et puis, le Sénat, ce corps avili, composé des séides de l'*usurpateur*, n'avait-il pas la prétention d'imposer au roi une constitution!... Et le drapeau tricolore, cette loque souillée du sang des victimes innocentes, déshonorerait les édifices publics et les palais royaux!... Ce serait encore le règne de la Révolution qu'ils n'avaient pas voulu subir, se résignant plutôt à vingt-cinq ans de misères!...

Beaucoup de royalistes, ceux du midi et l'ouest surtout, étaient hantés de cette haine contre l'esprit nouveau; et dans les salons des gentilshommières, où la modicité des revenus avait imposé, à la petite noblesse, une vie presque recluse, on s'insurgeait contre cette expression malencontreuse qui semblait rejeter la promesse d'un changement. Le Comte d'Artois, témoin du soulèvement de tant de consciences royalistes, ému lui-même de cette phrase troublante, fit partir le comte de Bruges pour Hartwell, afin de mettre en garde son frère contre ces prétentions de la Franee nouvelle à repousser tout changement. Mais de son côté, l'empereur Alexandre, mieux éclairé sur les opinions de la France, autant par sa perspicacité, que par ses conversations avec des hommes de tous les partis, envoyait au roi son conseiller, Pozzo di Borgo, le priant de hâter son retour et de ne point refuser, à sa patrie reconquise, une constitution libérale, celle que le Sénat avait consacrée par son vote. Presque

dans le même temps, Fouché, revenu de son gouvernement d'Illyrie à Paris, s'empressait de s'immiscer aux affaires publiques, non point ouvertement, il n'y avait aucun titre, — ce qu'il déplorait, — mais clandestinement, par un mémoire au roi dont Lubis, en son histoire de la Restauration, a donné les principaux passages. On y lisait :

« C'est parce que nous voulons de bonne foi que les Bour-
« bons se rétablissent sur le trône de France que nous devons
« désirer qu'ils n'écoutent pas les conseillers stupides ou
« perfides qui les pressent d'être l'âme d'un parti, plutôt
« que les pères de toute la nation, de démolir l'ouvrage
« qu'ils trouvent fait et d'attaquer les idées qu'ils trouvent
« établies, au risque de rallumer les passions, d'enflammer
« et d'aigrir les amours-propres, et de répandre dans les
« esprits une méfiance générale dont les conséquences
« seraient incalculables.

« Ce sera certainement la faute de ces hommes là, si la
« nation se trouve encore une fois égarée, remuée, poussée
« au trouble, et il ne tiendra pas à eux que ces malheurs
« n'arrivent bientôt. Les boutiques sont tapissées de leurs
« libelles et de leurs constitutions. Bonaparte, qui n'était
« pas plus libéral qu'un autre, en fait de concessions, nous
« avait pourtant laissé deux fiches de consolation : le jury
« et la représentation nationale. Nos puristes actuels n'en
« veulent plus. Heureusement le roi sera moins royaliste
« que ces gens-là. Il a l'esprit trop cultivé et l'âme trop
« élevée. Ses études, son goût pour les sciences et les lettres
« l'ont mis en rapport avec trop d'hommes instruits pour
« qu'il soit permis de craindre que son règne tende à faire
« rétrograder le XIX[e] siècle. La guerre que l'on ferait de nos
« jours aux idées libérales coûterait certainement plus cher
« à la France que la révocation de l'Édit de Nantes ; et, en
« tous cas, elle serait plus dangereuse pour ceux qui la
« déclareraient, que pour ceux qui la soutiendraient. »

Lubis ajoute que cette lecture fit grande impression sur Louis XVIII. Mais, avec son caractère d'indécision, entre tous ces conseils divergents, il ne savait à quoi se résoudre.

Sans doute, le gouvernement provisoire était alors le seul

légal, le seul officiel, le seul revêtu de l'autorité souveraine. Mais, vers le Comte d'Artois, quoiqu'il ne fût rien encore, se tournaient tous les ambitieux. Situation équivoque des deux côtés. Les hommes, que le Sénat avait investis du pouvoir, n'avaient plus qu'une autorité nominale. Il fallait donc que ce pouvoir fût déféré au frère du roi, que le Sénat lui reconnût un titre officiel. Or, entre le Comte d'Artois et le Sénat, il y avait une constitution que le prince ne voulait pas accepter. Il était revenu prince « légitime » ; il tenait la place du roi, et le roi était comme lui « légitime », non roi constitutionnel. De part et d'autre, on faisait assaut de dignité. Le Sénat se renfermait dans sa constitution ; il s'était abstenu d'un acte de déférence envers le prince, et le prince ne manifestait aucun désir de le recevoir.

L'empereur Alexandre assistait désolé à ces tiraillements, et même froissé. Il tenait au Sénat, dont il s'était fait le protecteur tacite. C'est à lui, que ce corps politique avait annoncé l'achèvement de ses travaux; et sans observations, ni indications de préférences, il avait agréé ces hommages. A ses yeux, cette constitution était la pierre angulaire, sur laquelle la nouvelle dynastie devait s'appuyer. Il n'hésita plus. Il crut de son devoir d'intervenir, afin de mettre d'accord les deux puissances rivales. Il fit une visite au Comte d'Artois, aux Tuileries, et l'enferma en ce dilemme : retourner à Londres, ou se soumettre, au moins en apparence, aux résolutions du Sénat. Il parla haut, il parla ferme. Le Comte d'Artois céda sans résistance, et le Sénat, admis aux Tuileries, lui conféra le titre de *Lieutenant-Général du Royaume*. Dès lors, le gouvernement, naguère institué, n'agit plus qu'au nom du Lieutenant-Général. Un Conseil d'Etat provisoire fut créé par l'adjonction aux membres du gouvernement, des maréchaux Moncey et Oudinot, du général Dessolles, commandant des gardes nationales de la Seine, avec de Vitrolles, comme secrétaire général. Ensuite, des commissaires extraordinaires furent délégués en province, avec mission de pacifier les esprits troublés, de donner aux départements ravagés l'espérance de temps meilleurs, de réparer les injustices en destituant certains fonctionnaires détestés. « Por-

tez au peuple l'espérance, leur avait dit le Lieutenant-Général, et rapportez au roi la vérité. » Le duc de Doudeauville fut envoyé à Mézières ; le maréchal Kellermann, à Metz ; Roger de Damas, à Nancy ; le chevalier de Lasalle, à Strasbourg ; le marquis de Champagne, à Besançon ; Auguste de Juigné, à Grenoble ; le comte de Boisjelin, à Toulon ; le vicomte d'Osmont, à Montpellier ; le comte Jules de Polignac, à Toulouse ; le comte Dejean, à Bordeaux ; Gilbert des Voisins, à La Rochelle ; le comte de Ferrières, à Reims ; de Bégoulx, à Rouen ; le duc de Plaisance, à Caen ; le maréchal Mortier, à Lille ; le général de Nansouty, à Dijon ; de Noailles, à Lyon ; le général Marescot, à Périgueux ; Otto, à Bourges ; Mathieu de Montmorency, à Tours.

Mais de quelle influence pouvaient se prévaloir la plupart de ces hommes, aristocrates imbus de tous les préjugés de la noblesse ? Ils n'avaient jamais vécu avec le peuple, et, en majorité, ils revenaient d'exil. Hier, rien, simples citoyens ; aujourd'hui tout puissants ; ils devaient passer comme de brillantes personnes qu'on regarde, qu'on envie, et qu'on ne croit pas. Ils revinrent ayant fait plus de mal que de bien ; les passions royalistes ravivées dans les lieux où elles sommeillaient, et la méfiance excitée dans les contrées indécises.

Il était encore trop tôt. En ces premières semaines de bouleversement, lorsque toutes les consciences étaient agitées, lorsque les provinces subissaient le choc de leurs misères, ou de leurs passions, l'intérêt général de la patrie s'effaçait devant l'intérêt particulier. Chaque pays ici ne pensait qu'à soi. Bordeaux s'était donnée à la monarchie parceque les négociants avaient, en leurs celliers, la totalité de cinq récoltes invendues, et que les Bourbons leur avaient promis la paix qui rendrait libre les ports de commerce, promis également la suppression des *Droits réunis*, source de vexations pour les propriétaires de vignobles. Et les négociants et les armateurs voyaient déjà les bâtiments de commerce reprendre leur essor vers les grands océans, emporter les énormes barriques, emplies des excellents vins du Médoc et revenir chargés des laines, des bois, des sucres et des denrées coloniales que le

blocus avaient rendus si rares. C'est pourquoi les rues de cette ville superbe et ses édifices étaient pavoisés de drapeaux blancs. La Rochelle, sa voisine avait autant de raisons d'agréer l'ancienne dynastie. Depuis dix ans, son port était bloqué par les vaisseaux anglais. Aux nouvelles apportées de Paris, après l'abdication de l'Empereur, les équipages anglais descendirent à terre et vinrent fraterniser avec les Français. Des fêtes furent offertes, sur les navires anglais, aux dames de La Rochelle, et, en retour, elles envoyèrent aux matelots des vivres frais. D'Anglais à Français, ce fut une journée d'ivresse. On oubliait les rancunes passées ; on s'unissait aux cris de *Vivent les Bourbons* ! Lyon avait échappé au bombardement en ouvrant ses portes aux alliés. Augereau, qui y commandait, s'était rangé contre Napoléon. Les bourgeois de la ville rassurés se rallièrent au drapeau blanc. Marseille, que Napoléon avait toujours négligée, s'empressa de renverser les statues de l'Empereur ; et aux saluts des vaisseaux anglais, décorés de pavillons blancs, le peuple de la Canebière s'entassa en de petits bateaux et aborda le vaisseau du commandant pour ramener en triomphe cet officier. La foule criait: *Vive Louis XVIII*, *vive le roi Georges* ! Le soir, au spectacle, les acteurs entonnèrent un chant calqué sur l'air de: *O Richard*, *ô mon roi*. Les paroles disaient: *O Louis*, *ò mon roi*, *l'univers te couronne !* Il en fut de même à Nantes, de même partout où les intérêts froissés enflammaient les passions politiques.

En Bourgogne, au contraire, où l'invasion avait produit d'énormes ravages, un désir violent de vengeance persistait contre les Alliés ; et comme on sentait bien que Napoléon seul était capable de ces représailles sur les envahisseurs, toute cette province demeurait impérialiste. De même dans les pays traversés de canaux, où la batellerie, depuis le blocus, n'avait jamais subi de chômage. La popularité de Napoléon y demeurait très grande, et les vivats pour les Bourbons n'avaient point d'échos. A Paris aussi, les quartiers peuplés d'ouvriers revenaient de leur surprise et manifestaient, contre les étrangers, la plus vive animosité.

Les prisonniers, revenus d'Allemagne ou d'Angleterre, racontaient, dans les petits cafés et chez les marchands de vins, que la défaite de nos armées n'était due qu'à la trahison. Ils faisaient un tableau navrant de leurs souffrances, dans les dures geôles où on les avait enfermés; et lorsque quelques soldats des armées étrangères s'aventuraient isolés dans les lieux de plaisir des faubourgs, ils y étaient attaqués et tués le plus souvent. Chaque soir il en manquait à l'appel. Les officiers, enfin, aux restaurants, ne pouvaient supporter à côté de leurs tables, les lourds Allemands, les Russes aux longs cheveux qui les coudoyaient, et des provocations naissaient, toujours suivies de duels meurtriers.

Puis, on se moqua des habitudes cléricales du Lieutenant-Général, qui entendait la messe tous les jours, précédé de son aumônier, l'abbé Latil. L'abbé portait le paroissien, offrait l'eau bénite, et recevait le chapeau du prince, qu'il gardait pendant l'office. Et, signe des temps encore : la bourgeoisie, quoique bien disposée pour les Bourbons, toujours frondeuse et quelque peu jacobine, lisait avec passion la brochure que venait de publier M. de Durbach, membre du Corps Législatif, beau-frère du général Mortier. L'auteur demandait un contrat nouveau, entre les Bourbons et la nation. C'était contester ce que les royalistes appelaient la « légitimité »; c'était affirmer la nécessité d'une constitution; c'était dire aux Bourbons : la nation est souveraine; vous régnerez, non en vertu d'un droit inné, mais en vertu d'un consentement donné par le peuple. Votre titre de prince ne vous crée aucun droit.

Seulement, il n'y avait à Paris que des journaux royalistes étouffant, sous leurs dithyrambes, ces prodrômes d'opposition. La presse impérialiste avait disparu, avec le coup d'audace de Morin, le policier, qui avait placé les journaux sous la férule d'un censeur sévère. Et puis, une avalanche de libelles contre l'Empereur déchu détournait des Bourbons une attention trop clairvoyante, et reportait sur Napoléon les discussions irritantes. Les feuilles royalistes cherchaient par tous les moyens à grandir leurs princes.

Aux théâtres, chaque soir, écrivaient-ils, ce n'était qu'une explosion continue de vivats, sur le moindre épisode saillant de l'histoire de la dynastie. Trois jours après son arrivée à Paris, le Comte d'Artois assistait à l'Opéra à une représentation qu'honoraient de leur présence les deux monarques alliés. La loge impériale, transformée en loge royale, était drapée de velours bleu, semé de lys d'or. Lorsque l'orchestre joua l'hymne national, le comte d'Artois se découvrit et une voix s'écria : « *Parterre, debout! Le roi est là!* » Toute l'assistance se leva, racontaient le lendemain, avec émotion, les journaux royalistes.

Lieutenant-Général, le Comte d'Artois endossa la responsabilité de tous les actes du gouvernement provisoire et il l'accepta d'un cœur léger. Jamais prince ne fut plus inutile, et ne servit moins à sa patrie, que ce vieil émigré rentré avec ses préjugés de Versailles. Il ne savait parler que de panaches blancs, de cocardes blanches, de son aïeul Henri IV, dont il avait le cœur, disait-il, s'il n'en avait point le talent. Il signait ordonnances et arrêtés, qui lui étaient présentés; il signait, les yeux fermés, de confiance, ne se demandant jamais ce que sa signature, sur la feuille de papier, pouvait produire de bien ou de mal. Il ne raisonnait pas, il ne s'informait pas, et remettait au lendemain les choses sérieuses. Son temps passait en congratulations perpétuelles. Ce fut le 23 avril, dix jours après son arrivée à Paris, et en attendant le traité de paix à intervenir entre les puissances alliées et la France, que le prince fut invité par Talleyrand à signer le traité des conventions, arrêtées avec les plénipotentiaires étrangers. Les conséquences en étaient désastreuses. La France se rapetissait, rentrait en ses anciennes frontières de 1792. Le Comte d'Artois s'en aperçut-il? Lut-il même ce texte? Cinquante-trois places fortes, occupées par les armées françaises, tout le matériel de guerre, qui y était entassé, tout ce qui n'était pas propriété particulière, les dépôts d'artillerie et les munitions, les provisions de toute nature, archives, inventaires, places, cartes, modèles, tout devint la proie de nos vainqueurs; et, d'un seul trait de plume, un

milliard et demi de francs fut perdu pour la France. Les îles Ioniennes, les places fortes de la Belgique, du Rhin, du Piémont, de la Lombardie, les grandes places du Nord, Hambourg et Dantzick, où se trouvaient encore trente mille hommes, furent livrés aux garnisons étrangères. A Mayence, il y avait cinq cents pièces attelées ; elles nous furent enlevées. Dans nos ports de guerre stationnaient trente et un vaisseaux de haut rang, douze frégates et un grand nombre d'autres bâtiments de guerre : toutes ces unités de combat arborèrent à leurs mâts des drapeaux étrangers, elles changeaient de patrie. Rien ne fut oublié. « Des contemporains, écrit Vaulabelle, ont affirmé que plusieurs millions furent le prix de cet insigne abandon, fait par Talleyrand aux Alliés. Est-ce une calomnie ? Nous ne le croyons pas. »

Talleyrand avait de fortes raisons de craindre pour son avenir. Le roi Louis XVIII était moins facile et plus avisé que son frère ; et, du roi, Talleyrand n'attendait rien de bon. Ensuite, son honneur et sa réputation d'homme privé étaient fort avilis. L'irrespect le poursuivait partout ; plus que l'irrespect, la haine de la foule. Des groupes, sous ses fenêtres, vociféraient : *A bas l'évêque d'Autun ; à bas le renégat !* Lorsque le roi serait témoin de ces faits, voudrait-il agréer ses services ? Les journaux royalistes, au surplus, ravis de mettre un frein au cynisme de ce personnage si discuté, lui faisaient sentir combien était douteuse sa permanence au ministère.

Ils lui rappelaient qu'il était marié, et que sa femme entrait ostensiblement à son hôtel. Et rien ne lui était plus désagréable que l'étalage de cette honte. En trahissant Napoléon, en se tournant contre lui, il n'avait pas songé à tout cela. Menacé, il prit ses précautions contre une dé-

(1) De Vaulabelle ajoute (t. II, p. 51) : « On fit plus encore. On réduisit, d'un coup, les droits d'entrée sur les denrées, coton et autres. Il y eut des villes, des provinces entières, la Normandie entre autres, dont le commerce en masse fut obligé de se mettre en faillite. Toutes les fabriques de sucre de betteraves, élevées à grands frais, dans les départements du Nord et du Centre, se virent également forcées de fermer La grandeur et la puissance politiques de l'Empire, son commerce et son industrie, furent exécutés le même jour et pour ainsi dire du même coup... De quelque côté que se portassent les regards, on n'apercevait que ruines, désordres, confusion. »

chéance possible. Le changement de dynastie, lui enlevant la majeure partie de ses immenses revenus, ne devait-il pas les remplacer par d'autres (1)? Le Lieutenant-Général, étourdi et léger, ne fut que le jouet du madré diplomate.

Depuis deux jours, le 21 avril, le Duc de Berry était arrivé à Paris où il avait été reçu avec grande affection par le Comte d'Artois, son père. Il avait débarqué de Jersey à Cherbourg, le 15 avril, accompagné du comte de la Ferronays, son premier gentilhomme, du comte de Nantouillet, son premier écuyer, des comtes de Clermont et de Ménars, ses gentilshommes d'honneur. Installé à la préfecture maritime, toutes les autorités de la ville s'y étaient rendues, pour affirmer leur dévouement à la nouvelle dynastie. Est-ce que tous ces fonctionnaires ne possédaient pas une conscience, aussi souple que ceux de Paris ? Le préfet tint à présenter au jeune Duc sa famille et quelques dames de l'aristocratie, M[mes] de Moncas et de Laurencey. Pendant le dîner, on ne put empêcher la foule d'envahir la salle où mangeait le prince. Elle passa, le regardant avec une sorte de joie délirante. Après le dîner, la ville fut éclairée d'illuminations splendides, et un cercle fut tenu où ce fils des Bourbons put jouir de l'enthousiasme de ses nouveaux admirateurs. Il parcourut ensuite les rues de la ville, en voiture découverte, que le peuple suivait avec transport. De Cherbourg, il partit pour Bayeux, entouré d'une garde d'honneur, formée dans le département du Calvados, et de la garde nationale de la

(1) Les sénateurs croyaient qu'avec leur constitution, ils allaient être à l'abri des conséquences qu'ils redoutaient. M. de Talleyrand ne donnait pas dans cette illusion. Il avait acheté du produit d'un hôtel qu'il avait vendu à l'Empereur une maison de plaisance nommée Saint-Brice, à peu de distance de Saint-Denis. Il vit l'impossibilité où il serait de conserver cette maison qui était d'un entretien dispendieux. Il chercha à s'en défaire. Personne ne se présenta pour acquérir ; mais il sut y suppléer Il fit venir le fermier général des jeux et lui proposa de l'acheter. Celui-ci déclina la proposition. Mais on lui signifia qu'on ne l'avait pas fait appeler, pour essuyer un refus; qu'il fallait acquérir et que si le contrat n'était pas signé dans les vingt-quatre heures, son bail serait cassé et donné à un autre. Le fermier était sans appui. Il avait affaire au chef du gouvernement provisoire. Il demanda le prix qu'on mettait à la maison. On lui répondit : deux cent cinquante mille francs. Il les fit payer le soir même, sauf à se les faire rembourser par les joueurs. Il fallait que M. de Talleyrand n'eût pas de pressentiments rassurants pour se défaire par de semblables moyens de tout ce qui pouvait être d'une réalisation difficile. (de Rovigo : *Mémoires*, t. VII.)

ville. De Bayeux, il suivit la route de Caen, où il arriva toujours avec son escorte d'honneur qui ne le voulait point quitter. En cette vieille cité normande, il y avait quelques détenus politiques qu'il fit mettre en liberté; et le soir, au théâtre, le préfet, avisé courtisan et plat fonctionnaire, les fit monter sur la scène, et au lever du rideau, on les vit à genoux, au milieu de leurs femmes et de leurs enfants, tendant vers leur libérateur des mains reconnaissantes. Le *Journal des Débats* enregistre ces faits, sans sourciller; et c'était, pourtant, une bassesse, qui aurait plu à un empereur romain. De Caen, le Duc de Berry se dirigea sur Rouen où il entra au son des cloches, accueilli par une nouvelle garde d'honneur, que commandait un gentilhomme normand, M. de Slade.

La dernière étape devait être Paris. Son frère aîné, le Duc d'Angoulême y arrivera plus tard, lorsqu'il n'aura plus d'encens à recevoir des Bordelais, parmi lesquels il vit en prince presque souverain (1).

Maintenant, on attend le roi, celui que déjà on nomme Louis le Désiré.

GILBERT STENGER.

(1) On écrivait d'Agen, le 26 avril au *Journal des Débats* : « M. le préfet qui était revenu de Bordeaux le 23, est reparti d'Agen le 24 au soir pour Casteljaloux afin de recevoir, sur les limites du département Monseigneur le Duc d'Angoulême. S.A.R. qui se rend à Toulouse par la rive gauche de la Garonne a couché le 25 à Casteljaloux. Elle a dîné aujourd'hui à Nérac où tant de souvenirs du bon Henri vivent dans les monuments contemporains de ce grand roi et dans les cœurs des fidèles Gascons. S.A.R. couchera ce soir à Condom, passera une partie de la journée, le 27, à Auch et se rendra le soir du même jour à Toulouse. Son retour à Bordeaux devant s'effectuer par la rive droite de la Garonne, les habitants d'Agen espèrent jouir de la présence du prince le 30 avril, ou le 1er mai au plus tard. Samedi dernier, le comte de Pressac, colonel au service de Sa Majesté Autrichienne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, nommé par S.A.R. Monseigneur le Duc d'Angoulême, au commandement particulier et provisoire des départements du Gers et du Lot-et-Garonne a fait enregistrer à la préfecture du Lot-et-Garonne sa commission et les lettres patentes du roi du 14 janvier dernier, contenant les pleins pouvoirs de Monseigneur le Duc d'Angoulême. Ces lettres patentes commencent ainsi : Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre. »

Le Vieux Paris qui s'en va

LE DÉGAGEMENT DU POURTOUR DES HALLES

Encore vont bientôt disparaître deux coins de ce Vieux Paris qu'on aime tant, surtout dans ses verrues, de ce Paris « où, comme Gœthe l'écrivait à Eckermann, chaque pas sur un pont, sur une place rappelle un grand passé, où à chaque coin de rue, à chaque carrefour s'est déroulé un fragment d'histoire ». Chaque jour, tout ce qui reste de la Vieille Cité s'émiette et disparaît; chaque jour tombent sous la pioche du démolisseur quelques-uns de ces vieux logis, de ces maisons séculaires qui ont vu se succéder, sous leurs poutres enfumées, tant de générations que les années ont balayées.

L'administration préfectorale vient de faire publier un avis aux termes duquel elle fait connaître que, très prochainement, des travaux vont être entrepris dans la périphérie des Halles, pour dégager les pavillons et les rendre accessibles aux gros camions qui, chaque matin, y transportent des quantités colossales de denrées de toute nature.

En conséquence, le public est informé que le plan parcellaire des futurs agrandissements restera déposé à la mairie du premier arrondissement de Paris pendant huit jours consécutifs, du 5 au 14 août 1905, afin que chacun puisse en prendre connaissance et produire, s'il y a lieu, des observations sur l'application du plan aux propriétés qui y sont désignées.

Le dégagement commencera par la démolition des immeubles situés en avancée contre l'amorce de la rue Berger,

avait sa propriété particulière, miraculeuse parfois, médicale souvent.

L'eau du puits des Halles avait une propriété gastronomique : elle était excellente pour la boulangerie, comme le prétend la légende, l'eau de Bièvre pour la tannerie. Les principales *Talmeleries* (1) de Paris étaient dans son voisinage. Autour du puits se tenait le marché au pain.

On y vendait surtout le pain de luxe, ce fameux pain de Gonesse

> . . . . . . ce pain tortillé
> Paistry d'œufs et bien travaillé.

dont les bourgeois de Paris étaient si friands et qui leur fit tant faute pendant la Fronde, ou ce pain à la *Tontauronne*, fait avec du lait et de la levure de bière.

Mais ce n'est pas ce qui le rendait si célèbre : Une belle et gente damoiselle, Agnès Hellebick aimait d'amour tendre un beau chevalier qui, n'ayant plus rien à désirer, délaissa la pauvre énamourée ; celle-ci, comme une simple grisette de Ducray-Duminil, se jeta dans le puits qui, depuis ce jour, en mémoire de la pauvre Ophélie morte d'amour, fut décoré par les âmes tendres du quartier de guirlandes de roses et d'amoureuses devises.

Un siècle après, un jouvenceau qui ne pouvait attendrir une belle insensible, prit cette voie pour parvenir à toucher sa corde sensible ; il se lança à *cœur perdu* dans le gouffre, mais *mons Cupidon* le protégeait et il ne se fit aucun mal. La belle, touchée de ce fervent amour, s'attendrit et daigna sourire au pauvre amoureux transi de son bain glacial, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir beaucoup d'enfants.

Reconnaissant, il fit graver sur le puits sauveur ce distique que ne désavouerait pas M. Coppée :

> Amour m'a refait
> En 1525 tout à fait !

De ce jour, le puits fut hanté de jouvencelles et de jouvenceaux que tourmentait le mal d'amour et qui venaient chercher là, remède de soulagement et réconfort.

(1) Boulangeries.

du côté de la rue du Louvre, et son aboutissement du côté de la rue Vauvilliers. Ce prolongement de la rue Berger permettra, du côté du Louvre, l'accès aux pavillons des voitures les plus volumineuses.

Ensuite, on s'occupera d'élargir la rue des Prouvaires et d'assainir les ruelles du côté Pirouette-Mondétour, et alors disparaîtra ce coin bien ignoré et bien étrange, au milieu du mouvement et du brouhaha des Halles, ce Paris minuscule de petites ruelles, dont les maisons au ventre proéminent, aux étages en encorbellement, au chef branlant, surmontées de lucarnes fantastiques qui ressemblent à d'antiques coiffes de béguines, contemporaines du temps où à deux pas de là, aux Piliers des Halles, Charles le Mauvais haranguait les Parisiens et les priait « qu'ils voulsissent être ses bons amis ».

Au moyen âge c'était un labyrinthe fourmillant et profond, où bruissait tout un populaire de marchands, de regrattiers et de *mauvais garçons*, un inextricable enchevêtrement de petites rues que le percement de la rue Rambuteau a fait en partie disparaître. Restaient encore, rares survivantes de ces ruines, quelques maisons à étroite façade, au pignon pointu, à auvent en saillie, à voûte surbaissée. Elles vont disparaître sous la pioche du démolisseur, emportant un spécimen curieux du Vieux Paris truand du moyen-âge.

Dans quelques mois, ces vieux logis, ces rues étroites et tortueuses, où logent tous les gagne-petits des Halles, coltineurs, forts, réveilleurs, mireurs d'œufs, marchandes au tas, vont faire place à de hautes maisons de rapports.

A l'intersection des rues de la Truanderie et de Mondétour était un puits légendaire qui fut clos il y a plus d'un siècle. Il avait donné son nom au carrefour ; on en retrouve encore la maçonnerie dans la cave d'un mastroquet voisin.

Laissez-moi vous narrer sa vieille chronique, sa légende touchante et charmante.

La plupart des carrefours de Paris avaient leurs puits, aux armatures en fer forgé, souvent ombragés par de vieux ormes, sous lesquels les pimpantes soubrettes d'alentour allaient attendre leurs galants. L'eau de chacun de ces puits

La rue Mondétour qui va s'élargir et s'étendre au détriment de ses voisines date de Louis-le-Hutin, qui, vraisemblablement ne la reconnaîtrait guère aujourd'hui. Elle faisait partie d'un fief appartenant à un sire de Mondertour. Elle n'a guère d'histoire ; elle fut habitée par de petits commerçants : vanniers, tonneliers, boulangers en gros. Une maison qui de temps immémorial avait pour enseigne *à l'Escargot couronné* et qui vient d'être restaurée, a toujours été une taverne où les gourmands de la basoche allaient manger la marée fraîche et la fine andouillette arrosées du petit pineau d'Argenteuil. Ce fut la police de la Restauration qui fit supprimer ladite enseigne où elle voyait des intentions injurieuses à l'égard du *Roy-le-Désiré.*

La rue dans sa carrure nouvelle, éventre les rues de la Grande et de la Petite-Truanderie dont l'extrait de naissance porte l'an de grâce 1250. Leurs parrains furent les Truands mendiants, bohêmes, tous ces chevaliers de la *Belle-Etoile*, ces réfractaires, ces miséreux qui, alors comme aujourd'hui, vivaient de la desserte des miettes que laisse tomber de sa serviette le *Ventre* de Paris ; ils trouvent toujours à glaner quelque rogaton autour des victuailles qui a chaque aurore venaient s'entasser aux entours des piliers, à donner quelque coup de main, porter quelque panier, garder le baudet de quelque *croquant* de banlieue.

La rue Mondétour va encore enlever toute la partie supérieure de la petite rue Pirouette qui va être régularisée et agrandie. Cette rue est très curieuse avec ses maisons en auvent cintré, aux portes basses, aux étages surplombant, aux poutres et croisillons de bois, aux ais disjoints, aux boutiques obscures et profondes.

En face du débouché de la rue Pirouette se trouvait le *Pilori*, tour octogone au milieu de laquelle était placée une roue mobile, percée de trous où l'on faisait passer la tête des patients qui les jours de marché, étaient exposés à la curiosité gouailleuse du populaire. De demi-heure en demi-heure on faisait tourner la roue pour leur faire faire le tour du Pilori.

Ce n'est pas comme on pourrait le croire ce genre de sup-

plice qui a donné le nom à la rue, mais la rue qui a donné un nom à la Révolution qu'accomplissaient les condamnés au Pilori.

Pirouette vient, en effet pas mal déformé et transfiguré, du mot *Thérouenne*, nom du fief sur lequel la rue fut ouverte.

Le bon peuple de Paris avec sa tendance à faire des « à peu près », à écorcher les mots, surtout les noms propres, — tous nos auteurs comiques *Molière*, *Desaugiers*, *Pigault-Lebrun*, *Paul de Kock*, *H. Monnier* ont noté cette particularité du tempérament parisien — a appelé d'abord la rue : *Thyrouenne*, puis *Thyrouette*, puis *Pirouette* : on peut suivre cette déformation de siècle en siècle dans les états de la Taille.

Albert Callet.

La Deuxième Conférence de La Haye.

UNE ENQUÊTE

Une enquête. — L'Institut International de la Paix a décidé qu'une enquête serait ouverte parmi tous les membres de l'Institut, sur les questions à résoudre par la future Conférence de La Haye, et que les résultats de cette enquête seraient présentés aux délégués qui prendront part à cette Conférence.

Le résultat de l'enquête sera imprimé et recevra, en outre de sa communication aux membres de la Conférence, la publicité la plus large.

Mais chacun des membres de l'Institut doit lui-même s'éclairer auprès de toutes les personnalités compétentes.

C'est pourquoi nous nous adressons aux lecteurs de notre Revue en les priant de vouloir bien répondre à celles des questions suivantes qui rentrent dans leur spécialité.

Ils contribueront ainsi à faire produire aux travaux de la prochaine Conférence intergouvernementale pour la Paix le maximum d'utilité.

La Revue rendra compte des résultats de cette consultation.

Prière de nous envoyer directement les réponses, à notre adresse.

Emile Arnaud,

Président de la Ligue internationale de la paix et de la Liberté, *à Luzarches* (*Seine-et-Oise*)

QUESTIONNAIRE

a) Ire et IIe Conférence de La Haye.

En général :

1. Quel est, à votre avis, le résultat actuel des Conventions de 1899? Quels développements de ces conventions seraient le plus désirables,

d'après l'expérience actuelle? Qu'attendez-vous des délibérations de la 2e Conférence?

Plus particulièrement :

2. Quelle influence attendez-vous de la participation des Etats de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud?

3. Que pensez-vous de la discussion éventuelle des doctrines Drago et Calvo?

4. Êtes-vous pour l'admission du Saint-Siège aux délibérations?

5. Parmi les propositions faites jusqu'ici par diverses collectivités, pour être discutées à la Conférence, lesquelles vous semblent les plus remarquables?

6. Quelles propositions avez-vous à faire sur la procédure des délibérations?

b) Conventions d'Arbitrage.

En général :

7. Comment vous représentez-vous un perfectionnement possible des conventions d'arbitrage de 1899?

Plus particulièrement :

8. Êtes-vous partisan d'un traité général d'arbitrage?

9. Jusqu'à quel point un tel traité devrait-il être obligatoire?

10. Pour quelle période devrait-il être conclu, et sous quelles conditions la durée en pourrait-elle être prolongée?

11. Lequel, des traités d'arbitrage conclus depuis le 14 octobre 1903, recommanderiez-vous comme modèle d'un traité général?

12. Quelle proposition feriez-vous, en vue d'arriver à définir avec une précision absolue la réserve éventuelle des « intérêts vitaux »?

13. Par quelle stipulation pourrait-on arriver, dans le cas d'événements qu'un Etat considère comme attentatoires à son honneur, à empêcher qu'ils mettent la paix en danger, et à les soumettre, avant que l'on recoure aux armes, à un arrangement pacifique en tenant compte des idées actuellement courantes au sujet de l'honneur national?

14. — Croyez-vous possible qu'une partie au moins des Etats représentés à La Haye se lient par un traité général d'arbitrage, tandis que d'autres se tiendraient encore sur la réserve?

c) La Cour d'Arbitrage.

En général :

15. Quelles améliorations proposeriez-vous d'apporter à l'organisation et au fonctionnement de la Cour d'arbitrage?

Plus particulièrement :

16. Êtes vous pour l'institution d'une chambre permanente destinée à régler rapidement les différends de moindre importance?

17. Comment vous représentez-vous l'organisation, la compétence et la procédure d'une semblable chambre?

18. Comment vous représentez-vous une organisation plus serrée de la

Cour d'arbitrage, telle que cette Cour ne se compose plus simplement d'une liste de noms?

19. Êtes-vous partisan de l'organisation d'une instance d'appel, et comment vous en représentez-vous l'organisation et la compétence?

20. Quelles propositions feriez-vous pour l'administration de la Cour?

21. Que pensez-vous de la possibilité de créer, au sein de la Cour, un organe destiné à saisir directement la Cour, des différends qui ne lui seraient pas soumis par les puissances?

22. Quelle pourrait être, en ce cas, l'action de la Cour?

d) Commissions d'Enquête.

En général :

23. Que pensez-vous des Commissions d'enquête constituées par la convention 1899.

Plus particulièrement :

24. N'y aurait-il pas lieu de rendre obligatoire le recours aux Commissions d'enquête, pour certaine catégories de différends, et quelles seraient ces catégories?

25. N'y aurait-il pas lieu d'instituer une Cour permanente d'enquête, composée de spécialistes des ordres les plus divers, et au sein de laquelle on désignerait à l'occasion les commissaires enquêteurs?

e) Procédure arbitrale.

En général :

26. Quelle amélioration y aurait-il lieu d'apporter à la procédure actuelle de la Cour d'arbitrage?

Plus particulièrement :

27. Êtes-vous d'avis que le siège de la Cour d'arbitrage soit expressément et définitivement établi à La Haye?

28. Comment doit, à votre avis, être réglée la question des langues, et êtes-vous éventuellement pour l'emploi facultatif d'une langue artificielle?

f) Périodicité de la Conférence de la Haye.

En général :

29. Êtes-vous d'avis que la Conférence de La Haye se réunisse périodiquement?

Plus particulièrement :

30. Comment assurerait-on sa réunion régulière?

31. Comment vous représentez-vous l'organisation d'une Conférence périodique?

32. Quels objets devrait-on soumettre aux délibérations de cette Conférence périodique?

33. Comment ces Conférences périodiques pourraient-elles former la base d'une Union juridique des nations civilisées?

g) Fédération ou Union juridique des Nations civilisées.

En général :

34. Considérez-vous dès maintenant comme possible une Fédération ou Union juridique des nations civilisées?

Plus particulièrement :

35. Quelle serait l'organisation générale d'une semblable Fédération ou Union au point de vue de la constitution de ses pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire? Croyez-vous, en particulier, que ces pouvoirs pourraient être confiés à des organes à constituer au sein de la Cour arbitrale modifiée?

36. Quelle en serait l'étendue?

37. Est-il possible qu'une telle Union soit constituée au début par quelques Etats seulement?

38. Comment la deuxième Conférence de La Haye pourrait-elle préparer l'avènement d'une Union juridique de tous les peuples civilisés?

h) Sanction des Sentences arbitrales.

En général :

39. Que pensez-vous au sujet de la sanction des sentences arbitrales?

Plus particulièrement :

40. Cette sanction peut-elle être organisée par voie de contrainte purement pacifique, ou exige-t-elle qu'on prévoie un recours éventuel à la force?

41. Dans ce dernier cas, serait-il possible de mettre une force armée internationale au service de la Cour, et comment pourrait-on concevoir une telle organisation? Ou bien cette organisation serait-elle liée à la constitution explicite d'une Fédération ou Union juridique?

i) Limitation des Armements.

En général :

42. Une limitation générale des armements est-elle possible?

Plus particulièrement :

43. Cette limitation, supposée, possible, est-elle une garantie de paix, ou à quelles conditions pourrait-elle constituer une telle garantie?

44. Y a-t-il une formule du désarmemeut?

45. Eventuellement. quelle est, suivant vous, cette formule?

46. Dans quelle direction la deuxième Conférence de La Haye peut-elle donner des résultats positifs au point du vue de la limitation des armements?

j) Autres Sujets.

47. Quels autres sujets proposeriez-vous pour les délibérations de la Conférence?

PROVENCE

I

Petits Poèmes provençaux [1]

I

PAS SÉNATEUR !

Je m'étais mis dans la tête, quelle fête ! que l'on me ferait sénateur, sans regarder si ma panse mérite un tel honneur.

L'âme toujours ensoleillée, pendant vingt années, j'avais, près ou loin du nid, représenté, sans faire l'esbrouffeur, tant Marseille que Paris.

Le pouvoir sans arrogance, sainte France ! Avant de casser mes os, être le bon patriote pour qui votent le hameau des Beaumettes et celui des Gros.

Ils n'ont pas voulu ; mais ils sont charmants et je les aime, parce que j'aime mon pays, mon pays où la vie est jolie comme un rosier qui fleurit.

Pour cueillir les suffrages, hélas ! de tous côtés, de la ville au villageon, j'ai, dans le mistral qui vole sur les collines, filé comme un feu follet.

Des fois il m'arrivait de m'habiller en ours pour mes

(1) Traduction de l'auteur.

courses, quand je les faisais sur l'auto, et sans avoir les mains pleines d'or, j'avais l'air d'un aristo.

Les autres candidats, rouges et farouches, ou blancs comme la neige, dans l'envolement de leurs voitures sur les hauteurs, faisaient aussi les ours.

Quand nous nous en venions par les foires coutumières, parler comme il le fallait, chacun prenait notre bande, qui était grande, pour une ménagerie.

Moi, ce qui me plaisait le plus, c'était la suave hospitalité des gens; leurs paroles étaient douces, rieuses, et j'en avais pour mon argent.

Je faisais ma visite à M. le maire; mais comme il n'était pas toujours bien luné pour moi, il m'écoutait, ne disait guère, et regardait son fusil.

J'étais le socialiste de la liste, et qui sait si de pareils gueux ne veulent pas, pour premier gage, le partage de sa terre et de son mas?

Je lui flûtai : « L'œuvre humaine sera saine, quand per-
« sonne ne volera plus personne. Je suis propriétaire aussi.
« Pas d'esclandre! Aimons-nous et buvons frais.

« Mes bois ont, par le beau temps ou par la pluie, moins
« de feuilles que d'hypothèques, peut-être; mais ils sont
« nôtres, et sous leurs branches rien ne nous manque, s'il
« nous reste le travail. »

Le saint homme alors de rire, sans dire ce qui l'estomaquait; et dévalant vers la cave : — Quelles choses! J'ai un petit vin muscat...

Il montait avec une bouteille. Merveille! Santé du cœur et de la poitrine! Habillée d'une toile d'araignée, elle reluisait au travers.

A la seconde rasade : « Camarade, je ne suis pas l'homme
« du passé. Dormez sur les deux oreilles. Le ciel brille :
« nous ne votons que pour l'avancé! »

Oh! ce maire! qu'il était brave! J'en bâillais comme un lézard. Et pourtant, quand on compta les petits billets joliets, je manquai d'avancement.

Je ne pleure pas de l'aventure. La nature était belle au

possible ; je regardai les sources remueuses argenter les fleurs de rayons.

Il pendait des chapelets, des dentelles qui étaient des rameaux tressés. Vers tout ce qui brillait et chantait j'aurais voulu m'en aller.

Malgré ma rouge cocarde, mon séminaire de Sainte-Garde m'apparaissait lentement, lentement, Sainte-Garde où pour la Vierge, sous les cierges, j'effeuillai mon rosier.

Ta montagne était superbe, mon village natal, ô Ménerbes ! et tu m'es doux, même après que tu m'as meurtri les ailes avec un morceau de mon berceau.

II

LE NID

Notre Provence se chauffe au soleil, dans le bourdonnement des abeilles qui balancent l'essaim aux saules penchés ; elle a les grands troupeaux derrière ses claies et ses mains polissent la soie des cocons roux.

Quand elle lève la tête et qu'elle déchaîne ses bœufs sauvages dans la Camargue, l'étang du Valcarès, pour refléter les bœufs, se déploie à la clarté des étoiles avec la grâce claire d'un écu neuf.

Le ciel tout flamboyant baise le front royal de ses jeunes filles, si jolies avec leurs rubans épinglés, si belles avec leur chair dorée qu'elles ont l'air d'être l'envolée des fées entre les blés.

Elle fait, notre Provence si suave ! jaillir le vin clairet dans les caves, parce que sur ses collines où tout reverdit en une journée, il y a toujours quelque ensoleillée qui s'épanouit.

Elle a, notre Provence si forte ! des tombeaux pour caler sa porte, quand la tempête souffle au travers de la nue. Que lui font les sinistres ouragans ? Elle a des morts tout vêtus de fer dans les tombeaux !

Elle a, notre Provence si douce! le mûrier chanteur qui pousse dans la terre pierreuse, au bruit des vents marins; et puis elle a aussi, la Provence, pour faire danser la jeunesse, les tambourins!

C'est pour cela, Provence aimée! que nous allons par toutes les contrées en chantant la chanson qui retentit dans l'air clair! Nous l'avons gardée dans l'oreille comme les coquilles conservent le bruit de la mer.

Et nous la dirons, la chansonnette, l'aubade fraîche et rieuse, tant qu'en étant Français, nous resterons Provençaux, tant que la famille paysanne entendra souffler dans Maillane l'autre Mistral!

CLOVIS HUGUES.

Clovis Hugues est trop connu pour que nous songions à résumer son œuvre et sa vie. Il vient de publier, chez Fasquelle, *le Sanglot de Jehanne*, (2e vol. de *la Chanson de Jeanne d'Arc*), œuvre solide et vibrante qui est digne du beau succès qu'elle obtient parmi les lettrés.

Les Vieilles Coutumes
à Aix-en-Provence

Un enfant a-t-il dans ses caresses une grâce inattendue, dans ses réponses un trait au-dessus de son âge ? Aussitôt les anciens de s'assembler et de consulter les augures ancestraux.

Si l'aïeul fut un guerrier, on a tôt fait de camper le bambin sur un coursier imaginaire, ou de le draper en une toge si ce fut sous ses plis que l'ancêtre s'illustra.

Pour un grand nombre, ces manifestations d'un passé redevenu sensible par des réincarnations nouvelles, imposent parfois la gravité, parfois l'attendrissement.

C'est l'atavisme. Il n'est pas l'apanage exclusif des individualités ; les races en sont tributaires. C'est ainsi qu'à travers l'écho des siècles, le *panem et circenses* des Romains retentit encore parmi le peuple à la fois grave et frivole d'Aqua Sextiæ.

L'Aixois a le travail aisé, l'effort difficile. Si d'aventure il peine, volontiers il se souvient des longs repos des légions romaines après leurs victoires...

Des jeux, des plaisirs bruyants et en plein air trouvent des amateurs pendant les quatre saisons.

Du reste, tous les jours de l'année ne sont ils pas fériés dans cette douce cité ?

A voir le jeu de maille, aux heures matinales comme aux plus laborieuses du jour dans la plupart des villes, assailli par les habitués de toutes les conditions sociales, on pourrait se croire à l'âge d'or.

Les soucis du *struggle for life* ne barrent pas le front de ces heureux joueurs, qui dextrement d'un coup assuré de eur maillet, renvoient à leur adversaire la boule qu'ils ont reçue. Autour des joueurs on fait cercle, on dévide les histoires du jour, et, savamment, on parie pour l'un des deux camps.

Jamais de morte saison au jeu de maille... Cependant quand, en hiver, « la mountagnole » souffle, les « snobs » se font rares. Mais les vrais joueurs s'y réchauffent sans consulter leur montre. On attend un rayon de soleil entre deux coups de bise, et l'ayant salué, vieux et jeunes reprennent le chemin du logis, le cœur content et la chanson aux lèvres.

Les courses pédestres ont aussi leurs amateurs — et leur antique récompense.

Le vainqueur ne reçoit plus la « torque » de fer ou d'argent, sanction de sa victoire ; mais il reçoit une « torque » quand même. Frêle souvenir des splendeurs romaines, la « torque » populaire est un pain aux anis, dur et doré, qui a la forme exacte du bijou dont le soldat romain était jadis fier de se parer.

Du reste, la « torque » revient dans toutes les réjouissances publiques, et aux Romérages (1) des différents quartiers de la ville, on voit le pain, ou le gâteau symbolique, se balancer aux boutiques aériennes.

On retrouve la « torque » aux baptêmes comme aux mariages, en compagnie de la musique du cru : le galoubet et le tambourin.

Il faut un art tout particulier pour tirer parti de ces instruments primitifs indispensables ici à toutes les fêtes.

Aux baptêmes d'abord ! Ce sont des fêtes ayant souvent plusieurs lendemains pendant lesquels la jeunesse festoie et « rigodonne » au son du gaboulet et du tambourin, lequel a précédé son cortège à l'église, au milieu d'une grêle de dragées et de confettis.

Jadis les « galoubaires » et les « tambourinaires » ouvraient la marche aux solennités de la Fête-Dieu, suivis des « chevaux-frus », cavaliers montés sur des coursiers en

(1) Nom donné à la fête locale d'un quartier de ville ou d'un village.

carton, dont le caparaçon dissimulait les jambes, tandis que la dague au côté, l'air fendant, ils suivaient dans un caracolage fantastique les trois ou quatre notes aiguës des musiciens.

Les cortèges de pénitents qui accompagnaient ces fêtes n'ont pas disparu. Les pénitents blancs, bleus, gris et noirs, n'ont pas disparu. Quant aux pénitents noirs, en particulier, dont l'héroïque mission est de visiter les prisonniers et d'accompagner au dernier supplice les condamnés à mort, il se trouve, de nos jours encore, des âmes assez magnanimes, pour fournir quelques héros de la charité à cette confrérie.

On retrouve le moyennageux galoubet et son fidèle compagnon le tambourin, à la crèche parlante, dont le positivisme moderne n'a pu détruire la délicieuse naïveté.

Depuis Noël jusqu'aux Rois, des marionnettes mues par des impresarios vieillis dans le métier, régalent les Provençaux de chansons séculaires et les désopilent par les boutades les plus inattendues.

Les fins lettrés coudoient les enfants et les bonnes, dans ces mystères naïfs, agrémentés de musique dont l'archaïsme et l'origine sont un régal. On y entend la *Marche des Rois* dont la magistrale orchestration est attribuée au bon Roi René.

Que n'attribue-t-on pas à ce prince lettré?

Pas, cependant, le rajeunissement des Thermes Sextius, tout modernes, où revît plutôt le souvenir toujours présent de la belle marquise de Sévigné, venue à Aix réjouir ses yeux par la présence de sa chère « Pauline », éloignée de la cour à cause de son mari, alors gouverneur de Provence, et allant plonger ses membres dolents dans les eaux bienfaisantes de la source chaude. Cette source prend naissance dans le silex des monts voisins et pénètre au cœur de la ville, où, sur le cours Mirabeau, elle jaillit d'une fontaine.

On chuchote tout bas qu'aux heures ultra-matinales, de vraies naïades se glissent dans ses conques, sous l'œil clignotant d'un gaz expirant et sous le regard paternel de la statue du bon roi René...

Ce prince débonnaire et artiste (on admire un triptyque peint de sa main, montrant une vierge, berçant son divin fils, blottie dans un olivier, avec un Jacob au sommeil paisible, tout proche d'une échelle qui a pu servir à hisser la mère et l'enfant) ce prince débonnaire aurait-il eu des loisirs, ou du goût, pour s'occuper des réglementations de police.,. ou de bienséance ?... Il subsiste un séculaire usage, non complètement désuet, relatif aux lieux où les gens de condition peuvent, ou ne doivent pas se montrer... Le côté droit du cours Mirabeau était, de par cette codification locale réservé aux gens de condition, et le côté gauche dévolu aux trafiquants.

Malheur à qui enfreignait cette règle...

Si d'aventure un homme de condition apercevait une femme de son bord fourvoyée sur... la rive gauche, avec impertinence, il la toisait, la lorgnait, puis enfonçant son chapeau des deux mains, il passait outre avec un geste de dédain...

Cela avait lieu encore en plein XIXe siècle... « au zénith de la liberté et de l'égalité ! »

MARQUISE DE CASTELLANE (JACQUES FLÔ).

Mme la Marquise de Castellane (Jacques Flô) a publié divers livres illustrés pour enfants. Elle collabore à un grand nombre de périodiques et elle offrira bientôt au public un roman médical : *Le Docteur Quézaguet*, qui fera grand bruit. Mme la Marquise de Castellane est une de nos meilleures « *oisives* que l'art et la littérature absorbent beaucoup ».

La Païenne aux Alyscamps.

Hoi ! Sia jamai estado en Arle ?
Quoi ! N'avez-vous jamais été en Arles?)
MISTRAL.

... Qui veut faire l'ange, fait la bête.
PASCAL.

Le frisson de chaque soir, qui trouble tout point terrestre quand à son horizon meurt son soleil, agita les Alyscamps. Les peupliers frémirent d'un vent qui semblait personnel à chacun ; puis la nuit commençait de les lier de son obscurité lorsque s'éleva d'une Alpille voisine une pleine lune, tout d'un coup si grosse, si haute, si jaune, qu'elle effraya d'abord comme si ce n'avait pas été notre lune de toutes les nuits. En grimpant le ciel elle ne tarda point à redevenir, selon sa coutume à nos yeux, un jeton de nacre et sa fragile lumière empêcha cette allée de tombeaux de n'être plus qu'un seul ténébreux tombeau.

Et j'étais là, assis sur le rebord d'une de ces cuves où un jour — mais combien de lendemains ont passé depuis — furent couchés dans le doux bain de la mort des hommes qui, pour ne s'habiller point de mon costume, n'en furent pas moins, vivants, si pareils à moi nu, et auxquels je serai si pareil dans une seconde peut-être, dans un certain nombre de secondes sûrement.

Et à ce qui alors m'advint, vous ne croirez que si vous voulez bien me croire.

Quelque chose, qui était dans la nuit et n'était pas de la nuit, passa et repassa autour de moi : l'apparence d'une femme qui pouvait n'être qu'un fantôme. En tel lieu, à telle

heure, il était plus raisonnable de se traiter de visionnaire. Ainsi fis-je. Et pour déchirer cette vision qui me cernait, j'étendis la main. Mais je ramenai une écharpe de femme.

Mes doigts s'y empétrèrent, comme le soir où, à tâtons cherchant une boîte d'allumettes, je me gantai d'une toile d'araignée; et je vibrai du même singulier désir d'évanouissement pour en être tout de suite débarrassé.

Peut-être poussai-je un cri, car la femme-fantôme me parla ainsi :

— Ne crains rien. Je ne suis pas ressuscitée. Je vis. Vois plutôt.

Et elle se posa en statuette sur le socle de lumière que la lune mettait au milieu de l'allée.

— Tu vis !

— Oui, je ne suis pas comme toi. Tu rêves. Tu t'es soûlé de mélancolie devant les tombeaux. Maintenant tu la cuves. Si je ne te détrompais je serais pour toi une ombre à laquelle tu donnerais mille corps divers. Je pourrais être, à la fois et tour à tour, à ton gré, soldat, laboureur, prêtre, matrone, impératrice, éphèbe, vieillard... Mais je suis une belle fille d'Arles, ta contemporaine, voilà tout.

— N'est-ce point assez? répondis-je en me levant.

Un soudain enthousiasme sensuel me précipita vers elle. Mais elle avait déjà sauté dans la nuit.

— Je redeviens fantôme, parce qu'il faut que je te dise, ô poète de passage à Arles, combien tu m'amusas tout à l'heure en faisant tant d'efforts d'imagination devant des tombeaux vides. Ainsi tu te figuras, parce qu'une pervenche poussa à l'intérieur de celui-ci, que clos il gardait le corps d'une vierge. N'est-ce point vrai? Insensé! Et dans cet autre, qu'y découvris-tu? Un morceau de papier jauni et l'écorce d'une tranche de melon; ne serait-ce point la sépulture d'un chiffonnier?

— Ne juge pas l'homme d'après sa tombe..., murmurai-je, c'est le début d'une épigramme grecque.

— Mais tâche de connaître l'homme qui est dedans. Je peux t'y aider. Il y a des tombeaux ici qui ne sont point

vides. Je le sais puisque je couche dans ceux-là. Tu n'as qu'à lire leurs inscriptions, celle-ci par exemple.

Je regardai. Tous les tombeaux me parurent vides, et quant aux inscriptions antiques, elles avaient été enlevées pour le musée. Il y en avait sans doute de nouvelles, crayonnées par quelques promeneurs, que je ne pouvais distinguer.

— Tu ne sais donc pas lire? Epelle avec moi :

« *Ayant vécu en guerrier, je mourus en guerrier. Quand je ne faisais point la guerre je faisais l'amour — n'est-ce point la même chose? Puissé-je sous cette pierre continuer et l'amour et la guerre.* »

Puis elle ajouta :

— En son tombeau je viens m'étendre une nuit par semaine pour répondre à son désir. Il m'en récompense par une étreinte fougueuse. Et il me raconte ses campagnes souterraines.

— Et celle-là :

« *Cet homme de son vivant était esclave. A quoi servirait de marquer son nom? Mais ici il est tel que l'est César lui-même. D'ailleurs, sur terre, il fut aussi semblable à César à l'instant de l'amour.* »

— A ses côtés je ne manque point de passer une nuit chaque semaine. Non plus qu'avec celui qui habite en ce tombeau-ci :

« *J'eus des lèvres, des mains, un corps qui se modelaient pour l'amour. Mais quand l'âge me vint de le connaître, je mourus. Le connaîtrai-je chez Proserpine?* »

— Il te reste quatre nuits, gouaillai-je.

Elle me répondit en lisant ces quatre épitaphes :

« *Je ne sais pas si je suis mort! Passant, ne t'étonne point. Je ne le saurai que si je m'en réveille... tout comme dans cette mort d'amour que j'aime tant!* »

« *C'est ici que la terre a le beau corps de Sextius. Elle lui est légère, car elle en est amoureuse.* »

« *J'ai vécu une longue vie heureuse. J'ai tout aimé sous le ciel. J'aimerai tout sous la terre.* »

« *Je ne sais combien d'hommes passeront devant ma pierre funéraire. Mais qu'ils s'y regardent comme dans un miroir. Tous s'y verront, comme je fus, amoureux.* »

Elle se tut. Au hasard de la nuit je l'interrogeai :

— Je ne comprends pas. Ces tombeaux que tu m'as montrés sont païens. Les Alyscamps furent un cimetière chrétien surtout.

Une voix me répondit :

— Les chrétiens, ce sont les vides. Leurs morts ont voulu faire les purs esprits. Ils s'en sont allés en fumée — et en fumier.

En reprenant le chemin d'Arles, je me dis :

« Ce que c'est que de nous ! Cette païenne parla à peu près comme Pascal. »

Arles, septembre 1906.

LEGRAND-CHABRIER.

La « Sant-Aloï » à Signes

Un soleil d'aurore filtre des rideaux blancs de la fenêtre, égaie mes yeux, quand les cris des rouliers, les craquements d'essieux des charrettes qui s'ébranlent dans l'étroite rue caladée, l'égrènement des sons des cloches villageoises, le roulement des tambours de fête où perce la voix fluette des fifres et des galoubets, m'éveillent. Et je devine, déjà, sans le voir, Signes en fête pour la *Sant-Aloï.*

La Sant-Aloï c'est la fête des chevaux.

Dans la rue où, de pas très haut, mon regard plonge, voici le caracolement des mules en retard, l'appel sonore des gars qui montent la bête à poil, sans garantie des glissades. La langue d'oc *brouzino* sur les lèvres. Dans la ruelle qui s'élargit en carrefour, éclate un nouveau ban de tambour. Des cloches carillonnent. Je descends.

Les jeunes filles sont en robes blanches, en robes roses, en robes bleues. Ce sont les couleurs des promenades sous les platanes du *Cheval-Blanc*...

De *Brinçon* descend la cavalcade de *Sant-Aloï.* Elle avance dans la pleine lumière d'un soleil du matin. Orgie de bleu, de blanc, de rouge, de jaune, de cuivres qui luisent, mules et bardots qui piaffent, étendards et trophées balancés dans la main des porteurs. Tout cela étincelle, caracole dans une descente processionnelle ; la queue du cortège n'est plus qu'une nuée de poussière d'or qui danse dans du soleil...

D'abord le *cavalier* porteur de la bannière jaune de la confrérie d'Aloï et qui traîne après lui un mulet bâté de deux sacs blancs remplis du pain bénit des réjouissances ; puis toute l'escorte des mules du village, montées sans selles par de jeunes garçons en veste de travail, tache grise dans les couleurs vives de la procession ; ensuite les enfants de chœur en surplis où transpare le rouge aux à-jours de la

dentelle, et la croix; puis les tambourins et les fifres qui sonnent la marche au trot. Mais voici les *bravadiers* en costume pittoresque : vestes noires, pantalons et gilets blancs, hauts-de-forme flanqués au côté d'un plumet tricolore. Les *bravadiers* montent des chevaux caparaçonnés de housses blanches avec, à la croupe, l'envol d'un nœud de rubans rouges ou verts, et des harnachements de cuir sertis de cuivre. Après les quatre *prieurs* de la confrérie qui portent les cierges, vient *lou capitani* qui a cinq plumes au haut-de-forme et l'épée au côté sous la veste. L'*enseigne* porteur d'un drapeau rutilant, le *porteur* des trophées auxquels pendent les brides et les bridons, prix des courses de chevaux, les douze *bravadiers*, suivants du *capitani*, les douze suivants de l'enseigne, viennent après... Chevaux blancs, gris, pommelés ou noirs, bêtes de trait, inhabituées à être montées et qui, sans selle, se croient libres et ruent. Des *chorillons* élèvent sur leurs épaules une statuette en bois massif de *Sant-Aloï*. Le clergé officiant des communes voisines ferme la marche.

Je vais avec la cavalcade vers l'église pour la grand'messe de la *Sant-Aloï*. C'est une simple église de village à façade nue, un bâtiment carré aux lignes massives. Mais elle eut son temps de splendeur. Ancienne collégiale, elle possédait un chapitre et l'on y a conservé, aux mêmes places traditionnelles, les douze stalles des chanoines.

... Des clochettes tintinnent. Le prêtre chasublé vient au petit autel où fulgurent les ors sous le cru des lumières. Et soudain la plainte de l'orgue s'ébranle et gémit. Le *Kyrie Eleison* élève sa mélopée.

Dans l'auditoire, les *corbeilles blanches* emplies de minuscules carrés de *pompe* bénite, circulent et s'offrent à la pieuse gourmandise des assistants. Deux stalles de chapitre où sont rangés les *bravadiers* découverts, *lou capitani* s'est levé et à la pointe de son épée, il pique un citron sur lequel chaque cavalcadeur vient planter son offrande de monnaie blanche.

Dès les dernières notes du *Credo*, les tambours battent aux champs. Les *bravadiers* se sont dressés; *capitani* en

tête, ils traversent l'église et vont vers le petit autel où le prêtre officie. L'un après l'autre chaque homme s'agenouille, offre à Saint-Éloi le citron fixé à l'épée, le passe à son suivant et baise le Christ de cuivre que lui tend le prêtre. C'est un long cérémonial. Génuflexions gauches de villageois qui s'embrouillent dans la suite du rite et repassent, rouges, devant la foule pour aller se rasseoir aux stalles. Les roulements de tambours râlent et meurent. A l'*Élévation* les agiles baguettes reprennent leur danse rythmique. Au dehors les bombes éclatent en pouffements sonores. Les grands fusils de chasse rouillés tirent en l'air leurs deux coups à blanc. On dépense sans compter la poudre... Chez les peuples simples, la joie se marque par le bruit étourdissant, le tumulte et la danse.

...*Maria mater gloriæ... Maria Mater !...* L'orgue et la voix s'éteignent. La foule se précipite sous le porche et s'écoule sur la place. Les *bravadiers* remontent sur leurs chevaux et chacun passe au trot devant le prêtre, debout sur le parvis, qui asperge d'eau bénite cheval et cavalier. Plusieurs mules se cabrent et filent au galop. Ce sont les possédées du diable... Les tambourins ferment les bans. C'est la fin. Les *bravadiers* vont dîner chez le capitaine. Quand les coupes se lèveront, celui-ci prononcera les sacramentelles paroles : « *Demandi pardun à Diou et au grand Sant-Aloï si mi sïou pas bon acquitta de moun devé — Untéou* (et il désigne son successeur de l'année prochaine) *s'en acquittera miés la prouchaino fés* ». L'enseigne avec la même rite, désignera son successeur. Pendant huit jours ce ne seront que dîners offerts par les anciens et nouveaux dignitaires de la confrérie.

Sant-Aloï aime la joie...

CHARLES MÉRÉ.

Né à Marseille. Œuvres publiées : *Races de Soleil*, *La Tragédie contemporaine* (préface de Paul Mounet, de la Comédie-Française), l'*Hydre*, cinq actes (Théâtre antique de la Nature de Champigny), etc., collaborations : *La Plume*, *le Courrier Français*, *le Mercure de France*, *la Nouvelle Revue*, etc. Rédacteur au *Rappel*, à *l'Intransigeant*, etc. Lauréat de l'Académie du Var.

Au Pays des Cigales

I

A moun viei Castèu.

A moun viei Castelas, bèu Castèu de desfènso.
Tu, que di grandi causo tan nouma lou gardian,
Siès drè coumo a vint an, auras la souvenènço
De toun Bèu-caire ama, amai de sis enfant,
Per capeu sies couifa duno tourre carado,
Dis iver tant jala sont lou cèu enègri,
Sies aqui subre tout, e ti peire abenado,
Sempre te gardaran, noun podes pas mouri,
Me plases bèu Castèu ansin ame te veire
Coumo un viei escranca souto lou pes dis an,
As vis mi proumiè pas, as vis nosti grand reire,
Sus ti ro pourtavian nosti joio d'enfant;
An ris, mai an ploura, ome, chatouno e femo,
Dins ti pin eilamount lou cor endoulouri,
Lou matin e lou ser, toumbavon de l'agremo.
Tout en se desoulant cercavon de mouri,
Piei quand vèn la seisoun auçèu e cigaleto,
Fan ausi soun canta dins tis aubre tant bèu,
De Bèu-caire vers tu mounto la cansouneto,
Veses bèn liuen dou Rose passa·li grand batèu,
Quand sounara per ièu l'angoni doulourouso,
Quand moun amo vers Dièu elo s'envoulara,
Passara ras de tu fiero e misteriouso,
Toun darriè adessias de tu empourtara.

II

L'arribado di Biou de Bèu-caire.

Veici lou quatorge juliet.
Di bioù van faire l'arribado.
De Bèu-caire es la regalado,
Nous farian mouri se falie.

La vilo es touto en mouvemen,
Deici, deila, tout se preparo,
La joio ei sus touti li caro,
Sabon pus quouro es lou moumen.

Aduson, bouto e caretoun,
Vitamen tapon li carriero
Dessus ie prenon plaço entiero
Li femo, amai sis enfantoun.

De tèms en tèms, soun pa facha
De faire quauquis abrivado,
Tout a-nun-cop que trevirado,
Es èli ; venon de li lacha.

Arribon, soun afeciouna,
Dome, d'enfant, de chatouneto,
Per courre fan la resquièto,
Talamen soun apassiouna.

An aganta lou paure Biou.
Vè lou mesquiu, se lou pèutiron,
La cordo un pau chascun la tiron,
De li veire semblon de foù.

Dins la vilo van faire lou tour,
Aqui, nien a de bachuchado,
Mis ami, que de cabrioulado,
Venon de touti li coulour.

Ie fai pas rèn, se fai bèn tèms
De ladure dedins la fiero,
An proun barula li carriero,
Regarda-lei se soun countènt.

Soun dins lou prat, un per la co,
L'autre laganto per li bano,
Fau veire, tout aco debano,
La cordo peto tout d'un cop.

Coumo de sinje soun lèu drè,
Soun mai a la farandoulado,
An li figuro enfarinado,
Un pau chascun voù navè drè.

Lan tirassado per lou sou,
La pauro besti tant ferouno,
Dintre la pousso senvirouno,
Aro d'èlo non pus tant poù.

Lou gardian arribo a chivau,
Jouvènt, èu dis ia bèn daucàri,
Aguès pieta dàquèu bestiari,
Fau l'embara a proun de mau.

Vers l'areno es acoumpagna,
Ie levon ço que l'enpresouno,
Bravo cridon mai li chatouno,
En seisugant lou front bagna.

Fermon l'estable ar es feni,
Lis ome van chanja si braio,
Li femo ço que lis esfraio
La soupo, dèu avé demeni.

Malan-de-sort, aqueste cop,
La senton touto rabinado
Cridon, nen soun desvariado,
La faudra manja coumo aco.

Lome ie dis, aro tambèn
Poupoulo, aven fa l'arribado,
Tant pis, se la soupo es brulado,
Ie pensaren pu làn que vèn.

Artaleto, Felibresso di Dati.

Artaleto (Mme Rose Artaud) est très populaire dans le Gard. Collaborations : *Le Pays Cévenol*, *Lou Rampeù*, *La Prouvenço*, *L'Armana Prouvençau*, *l'Éclair de Montpellier*, etc... Mistral a protégé les débuts d'Artaleto de Beaucaire.

Deux Souvenirs

J'avais sept ou huit ans lors des fêtes du VIIe centenaire de l'Université de Montpellier. La vieille cité des rois de Majorque et d'Aragon, sous un ciel athénien, au penchant de sa colline d'où l'on voit la mer qui connut les voiles barbaresques et les dieux helladiques, recevait, avec des cris d'enthousiasme, les représentants les plus illustres du monde littéraire et scientifique. Aux acclamations des étudiants français, les délégations d'Upsal, d'Heidelberg, de Moscou et de Montréal défilaient, protégées par les bannières nationales. On se montrait les casquettes plates d'Oxford et de Cambridge, le drapeau de Bologne, l'oriflamme de Constantinople. Des sourires de jeunes femmes très doctes et studieuses fleurissaient auprès des rides et des lunettes de professeurs fameux.

Dans la soirée, il y eut une cavalcade historique. Les étudiants des diverses facultés y figuraient en costumes les personnages célèbres dans les annales de l'Université Montpelliéraine. Je vis Rabelais et sa suite en bonnets de docteur, et le galimard à la ceinture; je vis les savants et les guerriers des siècles défunts, les chars enrubannés où se pressait le cortège des Muses, les bras nus, la gorge découverte et moulées dans leur tunique par la brise latine. Il y avait encore de petits amours, de belles jeunes filles aux genoux ronds et nus, de sémillants cavaliers portant des baudriers dorés, l'épée de Méphistophélès et son toquet à plume rouge, des princesses en robes à traîne, Gargantua, Gambrinus, Pantagruel et Frère Jean, le Dr Faust et

Erasme entourés de ribaudes et qui levaient des coupes où le public jetait de l'argent pour les pauvres.

Parfois, quelque seigneur dont le manteau brodé flottait au vent et qui dressait, vers le ciel, la flamme de sa lance, passait au grand galop. On le reconnaissait. Il riait aux femmes. Il portait des lorgnons.

Le cortège se déroulait ainsi dans la rue qui longe l'Esplanade et passe devant le Lycée et la Bibliothèque.

Au balcon d'un café, un homme de haute taille, grisonnant, la moustache et la barbiche en mousquetaire, à côté d'une femme qui portait le costume des Arlésiennes, fichu croisé, coiffe de lingerie, chaîne d'or à trois rangs, d'une femme fort belle et dont le visage respire la grave beauté d'Athena Poliade, un homme droit, le regard profond sous le feutre à larges bords, admirait la cavalcade.

Il était là, silencieux, plein de cette sérénité sans morgue et beau de sa face, de tout son visage, où quelque chose du ciel méditerranéen, le rayonnement et la clarté, semblait s'être fixé pour toujours.

Quelqu'un, levant la tête, l'aperçut et murmura en provençal :

— Voilà Mistral!...

On eût dit qu'il y avait dans cette exclamation à mi-voix je ne sais quelle prodigieuse puissance magnétique. Ces mots eurent l'effet d'une traînée de poudre qu'on enflamme. Quelques secondes après qu'on les eût prononcés, aux deux extrémités du large cortège, un frisson se dessina. Une rumeur d'abord sourde, atténuée, qui grandit rapidement, s'exalta et devint souveraine, monta de cette foule.

— Vive Mistral! Mistral! Mistral!

La longue théorie des personnages historiques oscilla. Les chars s'arrêtèrent. Les nymphes et les muses jetèrent des fleurs vers le balcon. Comme la vague sur la falaise, aux soirs d'orage, une acclamation formidable déferla aux pieds du poète, lui apportant l'ardent hommage de vingt peuples, l'âme éblouie, soumise, éclatante des races du soleil, saluant le poète essentiel de la race, le maître du rythme et du cœur, l'évocateur du sang, l'historien de la

légende provençale, le peintre des paysages d'or. On eût pu croire que la déesse symbolique se penchait à l'avant du vaisseau, que la victoire latine, les ailes étendues aux souffles annonciateurs, en plein azur méditerranéen, soufflait dans son clairon l'appel des dieux venus sur les galères de Phocée.

Ce ne fut que bien plus tard que je connus l'hymne splendide.

Relève-toi, race latine, sous la chape d'or du soleil, le raisin bruni bouillonne dans la cuve, le vin de Dieu giclera bientôt. Avec ta chevelure dénouée aux souffles sacrés du Thabor, tu es la race lumineuse qui vit de joie et d'enthousiasme.

Mais, ce jour-là, je n'avais pas besoin de savoir ce que ce poète avait écrit, quels chefs-d'œuvre le plaçaient au-dessus de tous les poètes. Je voyais seulement et j'admirais cet homme et cet enthousiasme héroïque qni montait vers lui, plus sincère, plus fouguex, unanime et tel qu'aucun prince de la terre n'en suscita de semblable !...

Et ce jour, je pris conscience de la grandeur de Mistral. Plus tard, j'ai expliqué les raisons qui enivraient cette foule, j'ai davantage saisi la force de cet homme ; il ne m'était pas possible désormais de l'aimer davantage, car je sentais obscurément que l'âme de Mistral était en communion avec l'âme de ma race entière.

*
* *

Un autre jour, j'ai vu Mistral aux Arènes. La *corrida* s'achevait. Les trompettes venaient de sonner *à la mort*. Raphael Guerra, l'immortel Guerrita, s'avançait vers le *bicho*, qui de ses sabots furieux fouillait le sable imbibé de sang. Penchée sur les dernières péripéties de cette lutte, toute une foule frémissante, dans la gloire du soir et la couleur et l'odeur enivrante du sang des rosses mortes sous la corne, toute une foule muette et dont les mille cœurs battaient à rompre les poitrines, recevait du matador glorieux une admirable et divine leçon d'énergie.

Et, dans ce silence, Mistral apparut. Quelqu'un cria son nom. Le charme qui retenait la foule enchaînée par le prodigieux spectacle de l'*espada*, entraînant la brute au battement de la *muleta* cachant une épée nue, le charme se dissipa. S'arrachant à son plaisir favori, brisant le silence imposé par l'émotion du *scenario* tauromachique, ce peuple se leva et, debout, parmi l'immense cirque dont les murailles répétaient sa voix formidable et la jetaient au ciel sans nuages, la Provence, comme jadis l'Hellade, au matin des fêtes d'Eleusis, acclamant la déesse sur la plage, salua d'un cri le poète triomphant, plus beau que les Césars drapés de pourpre et laurés d'or!...

Ernest Gaubert.

Œuvres d'Ernest Gaubert de Valette de Favier : *Vers les lointains échos*, *Flore d'Eveil*, *Les Vendanges de Vénus* (la Plume), *Les Petites passionnées* (Borel), illustré par Châtelaine, *La Poésie tchèque et contemporaine* (Sansot), *l'Amante et la Captive* (Libr. des publications populaires), *Sylvia ou le Roman du nouveau Werther* (Sansot), etc. Collaborations : *L'Intransigeant*, *la Presse*, *le Midi-Télégraphe*, *le Courrier Français*, *la Revue Universelle*, *le Soleil*, *Moderni-Revue* (Prague), *le Mercure de France*, *l'Eclair*, *la Revue hebdomadaire*, etc.

Critique Dramatique

ODÉON. — *Jules César*, par WILLIAM SHAKESPEARE. Traduction de M. LOUIS DE GRAMONT. Musique de scène de M. GUSTAVE DORET.

Le 2 novembre 1904 est devenu, par la volonté victorieuse d'André Antoine, une date dans l'histoire de la Scène. Le 2 novembre 1904, en effet, la première représentation du *Roi Lear* (traduction de MM. Pierre Loti et Emile Vedel) avait lieu boulevard de Strasbourg, à Paris. Le succès fut grand. Or, voici que sur notre second théâtre officiel, André Antoine, poursuivant son œuvre et précisant ses indications, érige la pure splendeur de *Jules César*. Après avoir réagi avec une indomptable énergie et une ardeur sans pareille contre le facile « métier », contre les conventions absurdes qui atrophiaient notre art dramatique ; après avoir dédaigné les flatteries, négligé les modes, ignoré l'ironie déprimante autant que l'optimisme systématique, le fondateur du *Théâtre-Libre*, dominant toujours toute la vie théâtrale contemporaine, a su se dérober aux partis-pris d'école, — mieux : aux partis-pris de *son* école. Cela est prodigieux. En nous offrant intégralement le *Roi Lear*, cet homme extraordinaire avait réalisé un effort invraisemblable et décisif. Il a renouvelé le miracle en restituant, dans des décors, la tragédie : *Jules César*. Où êtes-vous, critiques de Voltaire? Que devenez-vous, opinions de Charles Lamb?... Car s'il est possible d'expliquer par des considérations de race et de temps l'erreur du Français Arouet, il paraît malaisé de ne pas rappeler, pour mieux dégager l'importance de l'œuvre d'Antoine, que l'Anglais Charles Lamb prétendit avec véhémence, à Westminster, que le grand Will devait être lu et non joué,

les artifices de la scène demeurant impuissants à rendre tangibles les conceptions formidables de son génie. C'est en partant de cette idée que, jusqu'à présent, les prudents directeurs de nos théâtres subventionnés nous leurraient d'adaptation émollientes et paisibles où nous avions peine à retrouver le souffle puissant, la brutalité splendide, l'énergie fougueuse du Poète de Strafford. Le plus complexe, le plus complet et le plus grand génie de l'Angleterre apparaissait aux yeux des spectateurs comme un esprit aussi pondéré que celui de ses adaptateurs. Et l'homme qui au XVIIe siècle écrivait pour les entendre clamer à la lueur des torches, devant la masse populaire, avec un écriteau pour décor, *les Joyeuses Commères de Windsor* et *le Songe d'une Nuit d'été*, le souple, le gracieux, le burlesque, le pathétique, le railleur, le mélancolique, le passionné, le terrifiant, l'éloquent, — le formidable Shakespeare, ne dépassait pas, sur nos planches, le lyrisme familial de M. Jean Aicard, qui a bien du talent, ou celui de M. de Bornier, qui voulut avoir de la verve. André Antoine nous rend, aussi fidèlement qu'il est possible, deux des œuvres immortelles lancées par le grand Will à travers les siècles.

Spécialement, M. Louis de Gramont respecte et transpose comme il sied le texte de *Jules César*. Il le traduit en un langage vibrant, solide, d'un beau métal exempt de bavures, il respecte les anachronismes caractéristiques de l'époque à laquelle l'ouvrage fut écrit, il change de ton lorsque Shakespeare se renouvelle ; par l'heureux enchevêtrement d'une belle prose et de vers, rimés ou non rimés suivant les circonstances, il fait œuvre de styliste et de poète, et respectueusement, réveille, dans le bronze de jadis, des sonorités depuis trop longtemps endormies. Lorsqu'on entend Caïus Cassius s'écrier prophétiquement devant le cadavre de César : « Que de fois, dans les siècles à venir, cette scène sublime que nous venons de jouer sera représentée chez les peuples encore à naître et dans des idiomes encore inconnus ! » on est tenté de se demander si, il y a trois cents ans, le Réaliste de *Macbeth* ne prévoyait pas le réalisme d'André Antoine.

Le drame est trop connu pour qu'il soit utile d'insister beaucoup sur son intrigue. Qui ne l'a pas lu dans le texte a dû l'étudier dans Plutarque. — Quelques hommes politiques s'inquiètent de la suprématie exercée par César. Caïus Cassius entraîne dans une conspiration, d'abord Marcus Brutus puis le rude Casca, contre Celui qui prétend descendre, par Enée, de Vénus et d'Anchise et qui, habile, éloquent, énergique, vainct ses infirmités, sert la cause plébéïenne et, non content de vaincre par les armes, domine, par la parole et par les actes, Rome, l'Italie et le monde. D'autres conjurés se joignent aux premiers. C'est Caïus Ligarius, c'est Decius Brutus, c'est Trébonius, c'est Métellus Cimber et c'est encore Cinna.

Les Ides de Mars doivent, d'après les présages, être funestes au dictateur. Pourtant, malgré les supplications de Calpurnia, sa femme, Jules César se rend au Sénat. Là, Métellus Cimber s'agenouille devant le vainqueur de Pharsale et le supplie d'annuler le décret qui bannit Publius Cimber. Cassius et Brutus lui-même se prosternent devant César ; ils joignent leurs vœux à ceux de Métellus. C'est alors que le descendant de Vénus et d'Anchise prononce l'admirable discours qui commence ainsi :

« Je suis aussi constant que l'Etoile polaire... ». Casca, le premier, frappe César d'un coup de poignard. Au milieu du désordre qui fait grouiller les toges sur les gradins de l'Assemblée, les autres conjurés se précipitent et frappent à leur tour. Déjà blessé, le dictateur se dirige vers la statue de Pompée. Brutus l'arrête et va le poignarder. César ne résiste plus. Il ramène sur son visage l'étoffe rouge de sa robe et après le douloureux et célèbre : « *Tu quoque fili !* » s'écroule sur les dalles où son sang s'étale. Il faut, à présent, expliquer au peuple pourquoi le dictateur fut mis à mort. Sur le Forum, Brutus parlera au nom des conjurés. Après lui, et avec son autorisation, Marc Antoine, neveu de César, pourra prononcer l'éloge funèbre de son oncle. Scène illustre où, par un discours brodé perfidement autour de ce motif : « Brutus est un homme honorable », l'amant prochain de Cléopâtre retourne le peuple, qui vient d'applaudir le laconisme

stoïque de Brutus, contre Brutus lui-même. La foule se soulève pour venger l'assassinat du « plus grand des Romains ». La guerre civile rugit dans les rues. Les armées d'Octave et de Marc Antoine, d'une part; celles de Caïus Cassius et de Brutus, d'autre part, sont aux prises. De lugubres pensées obsèdent ce dernier. Pourtant il accomplira jusqu'à la fin ce qu'il considère comme son devoir. Il supporte héroïquement les plus cruelles épreuves, et, en particulier, la mort de sa chère épouse, Portia. Cependant il n'a plus sur lui-même la maîtrise invincible de naguère. Il s'emporte contre Caïus Cassius. Sa volonté fléchit. A deux reprises sous la tente, le spectre livide et sanglant de César lui apparait et lui prédit la défaite de Philippes. C'est là, en effet que la vie des conjurés s'achève. Après l'anéantissement de leurs légions, Brutus et Cassius se précipitent sur leur glaive pour ne point tomber vifs aux mains des vainqueurs.

C'est à Philippes que les conjurés meurent. C'est à Philippes que meurt la liberté de Rome.

Voilà, dans sa simplicité hautaine, tout le drame. Shakespeare, assimilateur fabuleux, manie avec une autorité égale les truculences médiévales et la simplicité et la grandeur antiques. Il taille, dans un marbre éternel, avec une puissance incomparable la gueule hideuse de Falstaff ou le profil sévère de Brutus, comme il lui plaît.

Jules César triomphe à l'Odéon dans toute sa splendeur sereine et véridique. La mise en scène est unique. Le drame se déroule presque sans entr'acte, tantôt sur le proscenium, sévère colonnade d'ordre corinthien de très grande allure, tantôt dans des décors jamais indifférents et parfois semblables à des toiles de maîtres. Il serait téméraire de vouloir, dans les limites ordinaires d'un compte-rendu, décrire, un à un, tous les tableaux de Lucien Jusseaume; tous mériteraient pourtant cet honneur. Il importe, néanmoins, de louer particulièrement; le jardin de Brutus où, autour d'un bassin de marbre dans lequel dort une eau limpide, d'immenses cyprès rêvent aux premières lueurs de l'aube qui sème des pierreries sur un horizon de nacre rose; le Sénat si austère, si imposant, si beau : au moment où César descend majestueusement les

degrés du large escalier de marbre ; lors de l'assassinat qui fait ruisseler le sang sur la blancheur des toges, et, enfin lorsque de Max (Marc Antoine), éperdu, douloureux, magnifique, submergé par les plis extraordinaires d'une étoffe qui coule autour de lui en pleurs immenses, surgit devant la lumière tragique de la Ville Eternelle. Il serait injuste aussi de ne pas citer la scène du Forum où triomphent l'art miraculeux et la science d'André Antoine, où M. Desjardins (Brutus) provoque une de nos plus intenses impressions de théâtre, où le stupéfiant de Max, qui peut être excellent ou exécrable mais jamais indifférent, nous ravit par ses attitudes et nous exaspère par la façon invraisemblable dont il prononce, sur les rostres, sa harangue — et le décor immense de la plaine de Philippes submergeant l'espace de sa tristesse désertique et de sa tragique désolation.

Il sied encore de publier que nous attendions une « apparition » plus saisissante, plus émouvante. L'idée de remplacer le spectre par sa seule tête livide éclaboussée de sang est fort belle, mais, d'une part, le surgissement de ce fantôme a lieu dans une obscurité trop complète et, d'autre part, la voix de l'ombre de César est trop humaine. Un spectre ne remue pas les lèvres. Il doit parler comme le vent stride. Cette restriction de détail est d'ailleurs sans grande importance, mais il faut la faire. Il ne serait pas équitable d'oublier parmi les zélés collaborateurs d'Antoine M. Georges Toudouze dont la documentation méticuleuse contribua beaucoup à l'exactitude des reconstitutions que *Jules César* motiva. M. Georges Toudouze est un bel érudit.

Il semblerait, après une telle profusion d'épithètes laudatives, que je dusse m'arrêter pour avoir distribué une quantité insolite de couronnes. Or, si miraculeux que cela puisse paraître, mon impartialité me commande de louer encore les principaux interprètes de l'œuvre Shakespearienne. M. Duquesne, Jules César un peu bien flétri mais volontaire et suffisamment décoratif, a très bien joué la scène du Sénat. M. Ph. Garnier dans le rôle antipathique de Caïus Cassius, sut trouver, de temps en temps, de beaux accents. MM. Léon Bernard (Casca) et Pinvert (Cinna) furent

très satisfaisants. M[lle] Barjac (Calpurnia), intimidée peut-être, nous déçut un tantinet; mais comme M[me] Dux fut exquise! Quelle douceur d'expression, quelle voix harmonieuse, quelle discrétion jolie, quels gestes sobres et adroits! Chacun de ses rôles la révèle différente et pourtant on la reconnait tout de suite. — Comment exprimer à présent la joie pure que l'on ressent à voir et à entendre MM. de Max et Desjardins!... L'un élégant, savantissime, souple, oriental; l'autre solide, impeccable, énergique, Romain de la bonne époque, — tous deux si différents, si puissants, si dignes des ovations qui leur furent prodiguées. La déférence que M. Desjardins marque, en scène, à M. de Max et la haute estime que M. de Max semble professer pour M. Desjardins honorent ces deux artistes autant l'un que l'autre. Quelle sûreté d'attitude dans le discours stoïque de M. Desjardins (Marcus Brutus) sur le Forum, et quelle noblesse dans sa discussion avec Caïus Cassius!... Quelle harmonie parfaite lorsque M. de Max (Marc Antoine) dressé, anxieux, sur le grand escalier du Sénat, attend, derrière les plis de sa toge — impossible mais si élégante — répandue en un souple ruisseau sur la blancheur des larges degrés!... Et quel joli geste il a devant le cadavre de Brutus, le geste de son bras armé, voilant spontanément ses yeux de guerrier, ses yeux d'ennemi, ses yeux mouillés de larmes!... Quelle émotion véridique lorsque Marc Antoine sanglotte devant la dépouille de César: « Oh! toi, morceau de chair ensanglantée... » On reproche à M. de Max d'avoir exagéré le caractère voluptueux de son héros. M. de Max a suivi son tempérament. Je l'approuve, d'autant plus que les amours de Cléopâtre l'autorisaient à cette interprétation.

Mais le triomphateur de la soirée fut l'acteur que l'on ne vit pas, André Antoine qui, jusqu'à la première, réfléchît, combina, dirigea. *Nil actum reputans, si quid superesset agendum!...*

Comme César!... — Cela nous change.

Georges Normandy.

*
* *

Palais-Royal : *Le Fils à Papa*, vaudeville en trois actes de MM. Antony Mars et Maurice Desvallières.

Les spectacles, comme tous les jours, se suivent et ne se ressemblent pas : il est difficile d'accoler aux louanges dues à la merveilleuse représentation de *Jules César*, les éloges que mérite M. Judic, le nouveau directeur du Palais-Royal. Le *Fils à Papa*, qu'il vient de représenter, est bien le vaudeville le plus follement amusant qui soit, et les auteurs, MM. Antony Mars et Maurice Desvallières, y ont déployé une verve ultra-fantaisiste.

Il n'est point banal, d'ailleurs, le thème du *Fils à Papa*. Montrer comment le baron des Aubrais, membre de l'Institut, moraliste éminent pour le monde, vieux marcheur pour le demi-monde, est quelque peu étonné d'avoir un fils ridiculement benêt, ce qui est contraire à la théorie exprimée dans son fameux livre « l'Atavisme à travers les âges » ; dire l'enthousiasme du vénérable noceur lorsqu'il surprend ce fils faisant, comme lui, la fête, et justifiant ainsi la thèse de son traité sur l'atavisme ; préparer une sauce un peu épicée pour ce ragoût académique ; y délayer des fantaisies folles où Boislurette (un sous-préfet en disponibilité), Pomarel (un parfumeur, officier de territoriale), et Alexis (un maître d'hôtel, valet de chambre) ont des rôles hilarants, telles ont été les prétentions très justifiées des auteurs.

Tout cela se voit avec plaisir, mais peut difficilement se raconter ; il nous suffira de signaler la pièce comme étant un vrai succès de fou rire, et d'ajouter que MM. Numès, Hurteaux, Tréville, Hamilton, Jullien, Diamand y déploient les plus réjouissantes qualités, tandis que Mlles Lucienne Guett, Alice Béry, L. Delmay, Christiane Desroches et Rosny y montrent autant de grâce que de talent.

S. P.

Revues Françaises

Ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans l'activité de M. Emile Faguet, c'est qu'il est un des rares parmi les Quarante à qui la Poésie offre un sujet d'étude et de recherche. Certains esprits qui ont réponse à tout nous diront qu'il n'y a là rien d'étonnant, puisqu'il fut et qu'il est titulaire d'une chaire de poésie française. Pour nous, qui sommes des naïfs, nous ne verrons pas un lien nécessaire et quasi-administratif entre ces deux faits, mais nous nous féliciterons d'une coïncidence heureuse.

Déjà cet été (1), nous eûmes beaucoup de mal à dissimuler le très vif plaisir éprouvé à la lecture d'un article de M. Emile Faguet publié dans le *Correspondant*, *L'Art des Vers*. Comme il faisait très chaud et que notre enthousiasme pouvait avoir des causes physiologiques, nous crûmes devoir rester discret. Et cependant, quel véritable plaisir. Il s'agissait non pas de pensées directes sur l'*Art des vers*, mais d'un article écrit à propos du livre de M. Auguste Dorchain. M. Emile Faguet avec sa bonne grâce habituelle s'excusait presque « d'être, disait-il, beaucoup plus long sur ce qui le séparait de M. Dorchain que sur ce qui les trouvait d'accord. » Mais malgré cela, et malgré l'éloge de ce qu'il appelait « un petit chef-d'œuvre », (2) il défendait avec énergie des vers de M. Henri de Régnier, qu'il avouait trouver très beaux et excellents, contre la « mauvaise chicane » que leur faisait M. Dorchain. Et à nous, qui continuons et qui continuerons de rester de purs naïfs, n'est-ce pas, cela était agréable d'entendre défendre, par une voix d'autorité, un de nos meilleurs poëtes

(1) 25 juillet.
(2) Mot employé, très probablement par M. Faguet au sens de pièce de maîtrise (V. *Grande Encyclopédie*).

contemporains contre la manie qu'on a de fourrer des petits bâtons dans leurs hémistiches et de prononcer leurs finales en se pinçant le nez d'une certaine façon, et tout cela pour trouver qu'un *roseau* se prononce *roso*, et des *roseaux*, *rosô*. Ah ! combien nous préférions l'attitude de Théodore de Banville qui s'appuyait, sans chicaner, avec un sourire presque hiératique sur la règle consacrée. C'était comme cela parce que c'était comme cela. Voilà. Et Victor Hugo, son père (et notre père), avait eu tort quand il avait oublié la règle et il ne le lui envoyait pas dire, seulement il joignait au reproche un salut noble comme on ne sait plus en faire, pas plus dans les lettres que dans les chasses à courre, si j'en crois un récent historien de la vénerie.

Ce préambule n'est pas trop long. Car on m'accordera que si nous devions des remerciements à M. Emile Faguet pour de bonnes réflexions sur un poète contemporain, nous lui en devons aussi quand il joint l'histoire de la poésie à la critique littéraire, et qu'il nous parle avec soin de poètes disparus, de Gérard de Nerval, par exemple, comme c'est le cas dans son récent article de la *Revue* (1er décembre). Ecrite à propos d'un volume de M. Gauthier Ferrières, cette étude contient des citations très bien choisies :

La connais-tu, Dafné, cette antique romance,
Au pied du sycomore ou sous les lauriers blancs,
Sous l'olivier, le myrthe ou les saules tremblants,
Cette chanson d'amour qui, toujours, recommence ?

Reconnais-tu le peuple au péristyle immense
Et les citrons amers où s'impriment tes dents,
Et la grotte fatale aux hôtes imprudents
Où du dragon vaincu dort l'antique semence ?

Ils reviendront, ces dieux que tu pleures toujours !
Le temps va ramener l'ordre des anciens jours ;
La terre a tressailli d'un souffle prophétique.

Cependant la sibylle au visage latin
Est endormie encor sous l'arc de Constantin
Et rien n'a dérangé le sévère portique.

Le vers que M. Emile Faguet a mis en italique nous rap-

pelle celui, célèbre, de Stéphane Mallarmé. Des réflexions sur la mort de Gérard de Nerval (suicide et non assassinat) puis sur l'intérêt qu'il y a à connaître ce poëte qui « entre Gautier et Baudelaire et aussi entre Gautier et le Parnasse, est un chaînon de très bon métal et brillant », terminent cette intéressante étude.

Dans le même numéro de la *Revue*, des *Lettres inédites* éclairant les rapports d'Alfred de Musset avec Rachel sont publiées par M. Léon Séché. Il y a une histoire de bague passée par Rachel à la main de Musset, qui est charmante, et une polémique entre le poëte et Janin qui est piquante. Il y a aussi une réflexion de Rachel qui devrait être méditée par toutes les artistes dramatiques. Prononcée avec dignité et finesse elle peut sauver bien des situations : « Il est bien facile de voir quand un sifflet n'est que le résultat de la méchanceté. »

Puisque notre curiosité recherche toutes les anecdotes possibles, dès qu'elles peuvent éclairer la vie privée, le caractère d'un homme illustre et disparu, ou simplement nous aider à le situer dans les décors où il évolua, comment ne pas nous arrêter aux documents publiés par M. Gustave Simon dans la *Revue de Paris* du 15 novembre, sous le titre *Victor Hugo, le Duc et la Duchesse d'Orléans*. Ces documents, communiqués par Paul Meurice quelques mois avant sa mort, nous instruisent sur les relations de Victor Hugo avec le Duc et la Duchesse d'Orléans qui sont, nous dit M. Gustave Simon, peu ou mal connues, et nous aident à comprendre certaines pièces, notamment celle adressée dans *Toute la Lyre*, *à Un Enfant*, c'est-à-dire au Comte de Paris. M. Gustave Simon dégage Hugo du reproche d'ingratitude. Il y a aussi dans cette étude une évocation très amusante de Victor Hugo à Versailles, en compagnie d'Alexandre Dumas, tous deux en uniforme d'officiers de la garde nationale, car il fallait un uniforme et ils n'en avaient point d'autre. Voilà, à l'épopée près, qui aurait enchanté Corbière. Quant à Balzac, il était en costume de marquis. Ce devait être charmant.

Dans *Le Mercure de France* du 1er décembre, M. Edouard

Maynial expose le *Procès en séparation de George Sand.* M. Dudevant n'était pas tendre. Les maris, en 1836, n'acceptaient pas volontiers, quand leurs femmes régnaient sur l'empire ou plutôt sur la république des lettres (G. Sand trouvait elle-même son roman *Engelvald*, détruit depuis, *trop républicain* pour en permettre la publication avant son procès), les maris, en ce temps-là, n'acceptaient pas le rôle délicat de princes consorts. M. Dudevant avait des paroles facilement grossières, des gestes brutaux et même, d'après les éléments du procès, un fusil. Il ne s'en servit pas. Heureusement. Il couchait aussi avec les servantes. Il nous fait tout à fait l'effet d'un monsieur de la campagne. Michel de Bourges prononça pour George Sand une plaidoirie « dont l'effet fut considérable. Aussi, lorsque, après la réplique des deux avocats et le discours de M. Corbin, avocat général, la Cour rapporta un arrêt de partage, le public laissa-t-il éclater violemment son désappointement et son indignation. »

M. Henri Albert, dans le même numéro du *Mercure*, tout en mettant hors de cause le talent de M. Paul Adam, combat l'interprétation que l'auteur des *Mouettes* a donnée de la doctrine nietzschéenne. M. Henri Albert estime qu'il a ramené une doctrine sublime dans le cadre d'un fait divers.

M. Henri Houssaye, dans la *Revue Bleue* des 17 et 24 novembre, démêle avec précision le fait de légende et de vérité qu'il faut attribuer à l'histoire d'un mot historique : « La Garde meurt et ne se rend pas ». Cambronne s'est toujours défendu d'avoir prononcé *la phrase*. Et, ajoute M. Houssaye, « il me faut bien arriver au *mot.* » Il n'y a pas de preuve certaine qu'il l'ait jamais avoué. « Mais alors qu'on ne s'explique pas pourquoi il aurait nié la phrase si vraiment il l'avait prononcée, on comprend beaucoup plus facilement qu'il ait été embarrassé et même confus d'avouer le mot. Devenu le mari d'une Anglaise et créé vicomte par la faveur de Louis XVIII, Cambronne se piquait d'une excellente éducation. Il tenait à passer pour un homme bien élevé. Il ne voulait pas donner aux malveillants un nouveau prétexte de dire que les généraux de l'Empire étaient de

grossiers soldats qui avaient importé dans les états-majors et jusque dans les salons les façons et le langage du corps de garde. — Mais si l'on se représente par la pensée l'épisode final de la tragique bataille du 18 juin 1815, si l'on songe à l'état d'esprit où se trouvait Cambronne, à l'exaspération que devaient produire sur lui les sommations réitérées de l'ennemi, on reconnaît que le *mot* était absolument en situation. Il est psychologiquement vrai. Or, comme, au témoignage de Cambronne lui-même, il répondit quelque chose, — une phrase ou un mot, — aux Anglais qui le sommaient de se rendre, ce quelque chose doit être cela. »

Le comte Léon Tolstoï continue ses examens de conscience... littéraires. Il a, à soixante-quinze ans, relu de nouveau tout Shakespeare et il estime que rien n'est plus bas et plus vulgaire que ses sujets de pièces. Shakespeare n'est même plus le sauvage ivre, c'est le charretier. Comme le fait remarquer une note de la direction de la *Revue Bleue*, il est intéressant de connaître, au moment où M. Antoine monte avec éclat *Jules César* à l'Odéon, l'opinion paradoxale du comte Léon Tolstoï. Pour nous qui n'avons pas soixante-quinze ans et qui venons de relire la *Tempête*, tant pis pour notre mauvais goût, mais qu'il nous soit permis de rester ivre et ce avec une obstinée sauvagerie.

André Thévenin.

Livres régionalistes

PAYSAGES

M. de Molina est allé en Bretagne, et même jusqu'à Jersey. Il en a rapporté *Sensations et Horizons* (1), notes de voyages agrémentées de photographies prises par l'auteur. M. Henry Bordeaux, qui vit en Savoie, s'y est promené, a prolongé ses pérégrinations jusque sur le Rhin, et nous a donné ses *Paysages Romanesques* (2). Excursions, voyages, rêveries au gré des visions et des souvenirs, voilà deux livres de plus sur les rayons des bibliothèques régionalistes.

Il me faudra laisser ici de côté, et Jersey et le Rhin, puisque nous sortirions ainsi de France; mais avec quels regrets, car le hasard me fit visiter la Perle des Iles et le Roi des Fleuves, et moi aussi, j'ai les yeux pleins de leurs paysages! Ah! qu'on les multiplie donc les beaux livres de voyage, puisque les voyages se multiplient. Que les touristes mettent dans leurs valises mieux que les Guides banaux et les réclames des hôteliers, mais ces pages documentaires et lyriques dont eux-mêmes tireront profit pour voir plus et pour voir mieux. Ne serait-ce pas plus naturel, aux bibliothèques des gares, de trouver une série de livres : folk-lore, romans, histoire, etc... sur la région desservie, que des histoires parisiennes, et des brochures locales que les journaux pornographiques et pullulants? Et ne serait-ce pas un des devoirs des « syndicats d'initiative » de meubler ainsi les éventaires des librairies des villes dont ils s'occupent?

(1) Per Lamm.
(2) Plon-Nourrit.

Donc, avec M. de Molina, restons en Bretagne, et avec M. Bordeaux, en Savoie. Avec l'un, on parcourt Saint-Malo, ses remparts et ses rues anciennes, et l'on monte jusqu'au Grand Bey, où dort Chateaubriand. Avec l'autre, on assiste à la fête des vignerons, à Vevey, on suit le guide Balmat dans les sentiers des montagnes, on entre à la Grande-Chartreuse, maintenant sans chartreux, on accompagne Stendhal au Grand Saint-Bernard et Lamartine au lac du Bourget où rode le fantôme d'Elvire. M. de Molina nous emmène même du côté de Royan et M. Bordeaux nous ramène à Paris. Voilà, certes, des courses nombreuses, et par suite variées. Peut-être un peu plus d'unité conviendrait en ces volumes, car le Mont-Blanc est assez loin de la Sorbonne. Ah ! qui se souviendra du *Rhin* du prodigieux voyageur Hu !

M. Henry Bordeaux, de ces deux écrivains, est évidemment le plus réputé comme homme de lettres (il n'en est pas moins vrai qu'il y a dans le livre de M. de Molina des pages extrêmement littéraires, et du plus grand charme poétique.) *Les Paysages romanesques*, d'un style excellent bien qu'un peu froid, sont pleins d'ingénieux aperçus, et d'une vive compréhension de la nature. L'auteur a pour la terre et les arbres un profond respect, et pour les morts et les traditions une louable piétié. Mais pourquoi s'imagine-t-il que ces émotions et ses sentiments sont exclusivement réservés aux conservateurs, aux monarchistes, aux gens de « l'action libérale? » Est-il, lui aussi, de ceux qui monopolisent le régionalisme? Une évolution curieuse — oserai-je dire amusante? — s'accomplit dans cet élégant écrivain. Jaloux des lauriers de M. Bourget, il s'essouffle à le suivre dans ses fantaisies sociologiques. Et il commence à écrire des énormités, comme celle-ci. « Il n'y a pas, en morale, d'innovations à faire ». Ou bien il se gausse « des sottises humanitaires ». Dans quelques années il deviendra, comme son maître, un naïf antédiluvien. Grand bien lui fasse! La Démocratie en marche y restera indifférente. Mais ce sera dommage pour la littérature...

M.-C. Poinsot.

Echos Etrangers

LA PEINTURE A BERLIN.

L'*Austellungspark* a depuis longtemps fermé ses portes ; les allées naguère si riantes du parc sont balayées par un vent glacial, et l'exposition de tableaux n'est plus qu'un souvenir — exposition médiocre, d'ailleurs, car on ne peut guère faire état de la partie rétrospective, où s'amassaient, comme chaque année, les mêmes toiles, épisodes de 1870, marches de soldats dans la neige, couronnement de Napoléon, et, dans un rougeoiment obsédant, le quatre-vingt-dixième anniversaire de de Moltke.

L'exposition d'hiver, à la *Kunstlerhaus*, est à la fois plus intéressante et moins gaie : les œuvres exposées y sont supérieures, mais les visiteurs sont privés du coup d'œil vraiment curieux de la foule ondoyante et de l'harmonie très éclectique des musiciens des hussards rouges.

A peine a-t-on gravi l'escalier conduisant à la première grande salle qu'on se trouve en face d'une immense *Composition décorative* de Maennchen. Sur un coursier blanc qui se cabre, un Saint Georges tout doré et armé d'une longue lance, terrasse un dragon au cou tordu, replié sur lui-même et à la gueule menaçante. L'ensemble est malheureusement très froid, comme figé et sans vie. (Ne serait-ce pas pour faire une concession au style du Palais de Justice de Rudolfstadt, auquel la composition est destinée ? Par égard pour la valeur indiscutable de Maennchen, nous ne voulons pas en douter.)

Vis-à-vis, et paraissant minuscule à côté de la première, une toile de Buchbuider. Trois hommes, en costumes du XVIIe siècle, sont réunis autour d'une table servie et font de la musique ; l'un d'eux, à barbe grisonnante, tient un papier et chante, tandis qu'un jeune homme joue du violon et que le troisième personnage, à l'arrière-plan, joue de la flûte. Les caractères sont ici rendus avec une finesse remarquable ; la tête du vieux musicien est très bien venue et les tons sont agréables et chauds.

Parmi les meilleures toiles : *Un Chasseur* de Knaus, s'enfonçant dans la forêt, suivi de son chien basset. La démarche est très naturelle et le mouvement si bien rendu que l'on s'attend à voir le personnage se retourner dans le frais clair-obscur de la forêt. Quant au chien, il est représenté avec la maîtrise coutumière de Knaus dont le talent comme peintre d'animaux est universellement reconnu. — Werner est amoureux des détails, et, des deux toiles qu'il expose, un *Paysage* et une *Scène dans une cour de ferme*, le dernier surtout est fignolé comme un point de Venise. — Ganz montre plus encore d'application dans le soin des détails et ses œuvres rappellent parfois les minuscules aquarelles de Menzel : un de ses tableaux représente un *Vieillard juif chassé de Russie*, méditant, dans le coin d'une mansarde, près de quelques hardes qu'il a sauvées. Le tout est originalement éclairé par une sorte d'œil de bœuf percé en haut de la mansarde.

Parmi les autres toiles, il faut citer le portrait de la femme sculpteur C. Glaske, de Maennchen, tout aussi froid et sans vie que le Saint Georges, malgré cependant quelques effets de coloris bien étudiés; et un intéressant *Collectionneur* en robe de moine, par Wragge. — N'oublions pas, non plus, une des rares toiles impressionnistes, *Un Dimanche après midi* dans une sorte de guinguette champêtre, au bord d'un lac; promeneurs assis à de longues tables, dégustant bière et café et, çà et là, les percées d'un soleil clair. Cette œuvre de Brendel est très vivante et fort bien venue.

Muller Kurzwellys remplit à lui seul une des salles avec quelque quarante-cinq petits tableaux où il représente, avec la passion et la précision qu'on lui connaît, la nature dans toutes ses formes imaginables : la plaine, la forêt, les rivages, la mer, l'éclat d'un jour ensoleillé, un ciel pur ou bien roulant des nuages menaçants, un paysage d'automne chaud et mordoré, tout est consciencieusement rendu. — Plus loin une toile remarquable de Rumelspacher; un coin de nature dans les hauts sommets, parmi les masses énormes des pics et des rochers, tandis que de la vallée monte une sorte de fin brouillard lumineux.

A noter enfin un *Paysage d'Octobre* de Jernberg : sous une longue allée d'arbres séculaires, à travers le feuillage doré, les rayons solaires se glissent et les ombres des feuilles se détachent nettement sur le sol. — Intéressant encore un *Coin de Venise*, par une nuit de pleine lune, et un *Chalet Bernois*, aquarelle charmante de Heidel.

René Noël.

Bibliographie

Parmi les livres les plus intéressants reçus par la Revue, signalons :

La Découverte de la vie, par *Gérard de Lacaze-Duthiers*, avec cette épigraphe de Dostoïewsky : « Ce qui importe avant tout, c'est la vie, la vie seule. Qu'est-ce qu'une menue trouvaille en présence de la découverte incessante, éternelle de la vie? »

La Voie lactée, poésies pleines de charme de *Pierre Plessis*.

Et une remarquable étude, de près de 500 pages, sur la **Simplification de l'orthographe** par *Alfred Dutens*, membre de la Société de linguistique de Paris (de Rudeval, éditeur). Après avoir démontré d'une part l'impossibilité d'une écriture réellement étymologique et de l'autre les graves inconvénients qui rendent inacceptable le recours au phonétisme pur, l'auteur conclut en faveur du phonétisme tempéré par les exceptions nécessaires pour sauvegarder la clarté comme la pureté de la langue et il expose comment, sans sortir des chemins battus, il est relativement facile de simplifier par degrés l'orthographe actuelle et d'en éliminer les contradictions les plus gênantes en s'appuyant exclusivement sur les précédents qu'elle nous fournit elle-même, de manière à porter le moins de trouble possible dans les habitudes acquises.



La Mode

Les dernières courses d'Auteuil ont été très suivies et longue serait la liste des élégantes qui ont charmé nos yeux par des toilettes harmonieuses de teintes et de lignes. C'est dans les réunions où la quintessence du Paris mondain se rencontre que l'on peut le mieux constater combien il faut une collaboration intelligente entre la femme

et son couturier et sa modiste pour éviter des erreurs de goût qui fatalement nuiraient à l'ensemble.

Que nous importe la taille plus ou moins courte, les manches plus ou moins grosses, la jupe ronde ou à traîne, si M[me] X... est délicieuse dans son costume de velours vert avec étole de zibeline, chapeau noir et paradis vert, si à côté d'elle, la comtesse Francis de Castéja est non moins séduisante en robe de drap noir, grand manteau de drap rouge orné d'un col de zibeline etc. etc.

La note dominante est le noir soit en velours, en taffetas, en drap, uni à la grosse guipure d'Irlande ou a toute autre dentelle formant guimpe et garniture des manches, toujours au-dessous du coude malgré la saison.

Cette façon exige le gant long de suède, à peine teinté ; quelques-unes ont repris le gant de peau noir très souple, très brillant et cette idée pratique a été si bien accueillie que nous ne doutons pas de son succès.

Très en faveur aussi le large béret de taffetas ancien, le bord est en feutre ou en velours, une fleur quelconque sans feuillage genre chou posée sur le devant, tulle noir en cache peigne et maintes fois un nœud papillon, en velours, de la teinte dominant dans le taffetas se mélange sur le côté aux coques des cheveux.

Les coques sont d'un grand secours pour la coiffure du soir, elles se mettent à droite, à gauche, au milieu, partout où le besoin se fait sentir et elles font littéralement partie du chapeau.

Le bridge continue sa carrière triomphante, pas une maison où la table ne soit dressée et les jolies petites mains blanches et satinées par *la Pâte des Prélats* renferment les sous-atout et les contre séducteurs. *La Parfumerie Exotique, 35, rue du 4-Septembre* nous prie de mettre nos lectrices en garde contre les nombreuses contrefaçons de *la Pâte des Prélats.*

CHARLOTTE DE BONNEUIL.

Renseignement précieux. Les pauvres femmes que nous sommes sans la jeunesse et la beauté ! Ninon de Lenelos en nous laissant la recette *de la Véritable Eau de Ninon* nous donne le moyen d'échapper à cette terrible éventualité. Cette eau embellit la peau, empêche et efface les rides, les boutons et les taches de rousseur. Prix 6 francs le flacon, franco contre mandat-poste de 6 fr. 50. *Exiger le nom de la Parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre.*

CH. DE B.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTIÈME VOLUME

Partie Générale [1]

SOMMAIRE DU 1er OCTOBRE 1906

SOMMAIRE DU 16 OCTOBRE 1906

SOMMAIRE DU 1er NOVEMBRE 1906

(1) Voir plus loin la « Partie Régionaliste ».

SOMMAIRE DU 16 NOVEMBRE 1906

SOMMAIRE DU 1er DÉCEMBRE 1906

SOMMAIRE DU 16 DÉCEMBRE 1906

Partie Régionaliste

TOULOUSE

VELAY

ALGÉRIE

LYONNAIS — I

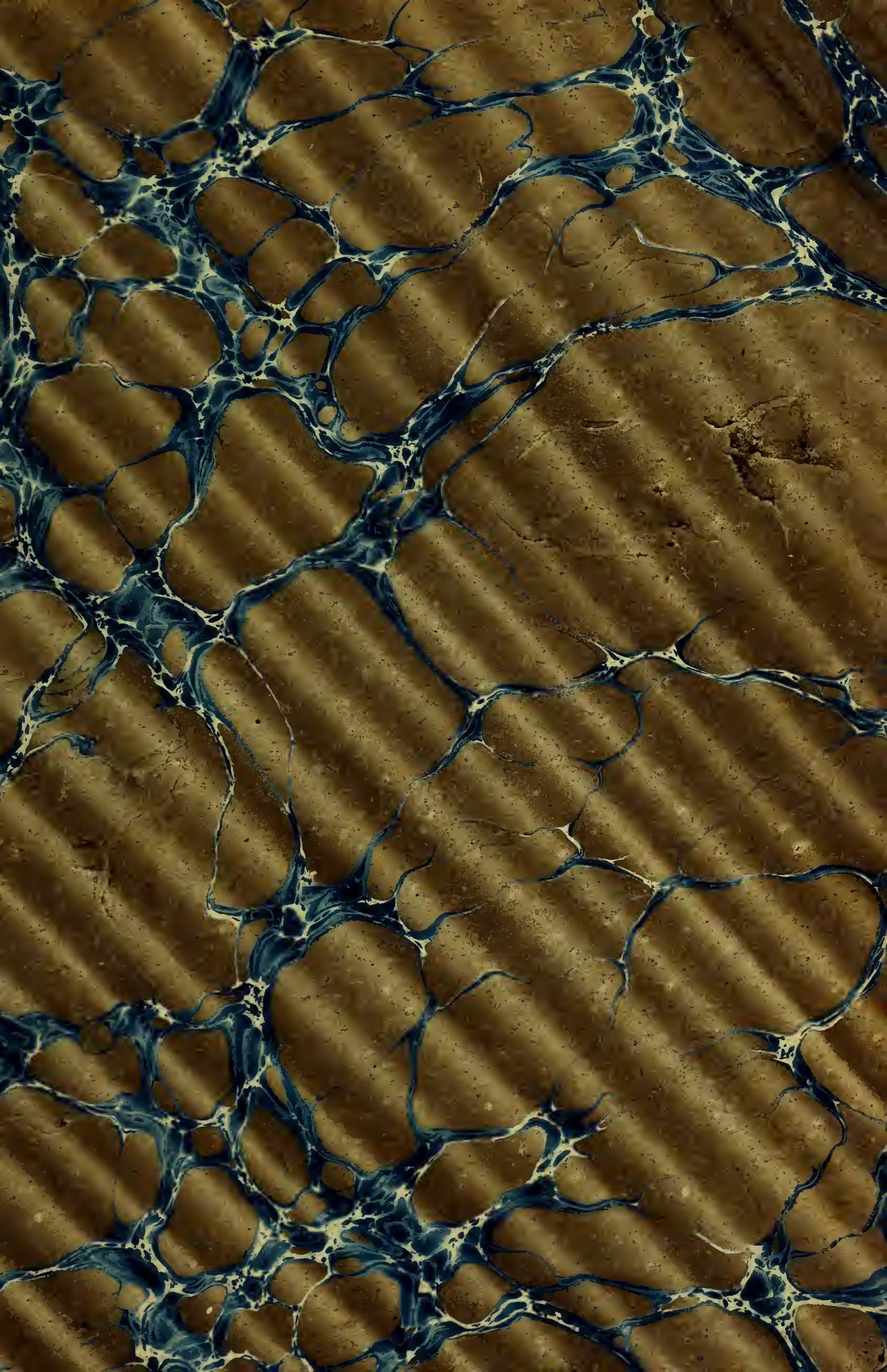
LYONNAIS — II

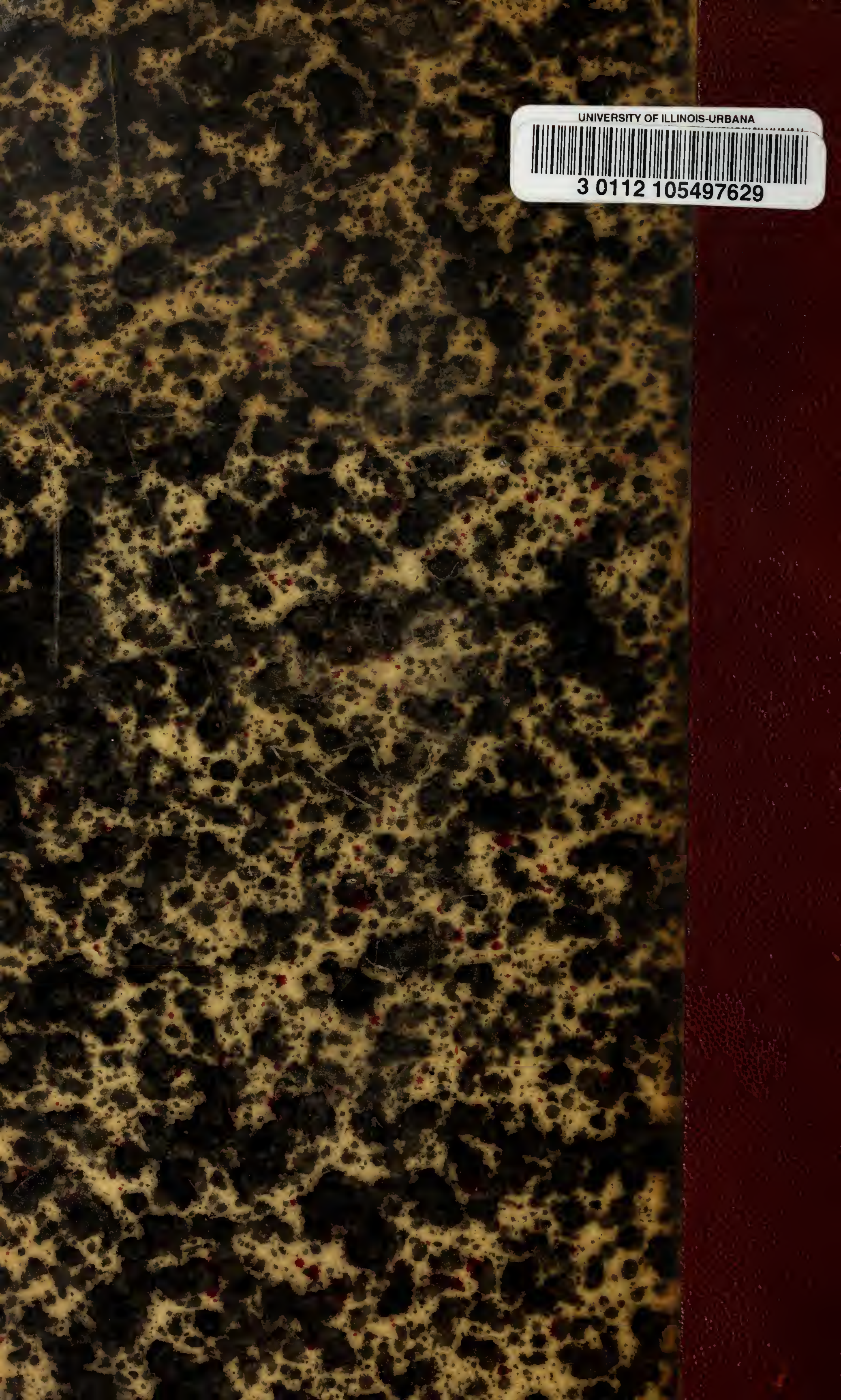
PROVENCE — I

Le Gérant : DEPALLIER.

Alix JEAN, Imp. de la *Gazette du Palais*, 20, rue Geoffroy-L'Asnier, Paris.






UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 105497629